
SMITHSONIAN
INSTITUTION
LIBRARIES
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON, D.C.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

/3

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

# DE FRANCE

Natura maxime miranda in minimis.

**Cinquième série.**

---

TOME PREMIER.

---

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

M. LUCIEN BUQUET,

rue Neuve-Saint-Placide, 52 (Faub. S[t]-Germain).

—

1871

ARTICLE 32 DU RÈGLEMENT. *Les opinions émises dans les Annales sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

PARIS. Typographie FÉLIX MALTESTE ET Cie, rue des Deux-Portes-St-Sauveur, 22.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE



# NOTE

SUR UNE

## Espèce nouvelle d'Aranéide bistigmatique,

APPARTENANT A LA TRIBU DES ATTIDES ET AU GENRE *Salticus* DE LATREILLE;

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 23 Mars 1870.)

Les galles du *Limoniastrum Guyonianum* ont été dernièrement le sujet de deux mémoires intéressants dus à MM. Giraud et Guenée. Le premier mémoire (1) entièrement étranger à celui de M. Guenée fait connaître l'histoire de plusieurs Hyménoptères qui vivent parasites dans ces galles; dans le second, encore inédit (2), il est question d'un Microlépidoptère qui subit toutes les phases de sa vie évolutive dans ces excroissances et auquel M. Guenée a donné le nom d'*Œcocecis Guyonella*.

L'Aranéide que je fais connaître dans cette note en en donnant et la figure et la description, appartient à la tribu des Attides, au genre *Salticus* de Latreille et vient en quelque sorte compléter l'histoire des animaux qui vivent dans les galles du *Limoniastrum Guyonianum* produites par la femelle de l'*Œcocecis Guyonella*.

Les conditions dans lesquelles a été rencontrée cette espèce, qui par sa démarche et son faciès rappelle à s'y méprendre, la *Myrmica rufa* de Linné, sont assez curieuses et méritent d'être mentionnées.

M. le docteur Guyon à qui je dois d'avoir pu étudier cette intéressante

(1) Ann. Soc. ent. Fr., 4e série, 1869, t. IX, p. 476.

(2) Depuis la présentation de cette note, le travail de M. Guenée a paru dans le même recueil, 1870, t. X, p. 5.

Aranéide, ayant reçu tout dernièrement de Biskara des galles recueillies sur le *Limoniastrum Guyonianum* (1), plante sous-ligneuse qui n'est pas très-rare dans les environs de cette grande oasis, fut très-surpris en ouvrant la boîte qui les contenait, de remarquer attachée au couvercle et sur ses parois une Aranéide qu'il fut tenté de considérer, à la première vue, comme étant une Fourmi, à cause de son analogie dans la forme, dans les mouvements et jusque dans la vestiture avec cet Hyménoptère. Il est vrai que lorsqu'on étudie cette espèce qui se plaît dans les galles abandonnées du *Limoniastrum Guyonianum* pour y passer probablement la saison d'hiver et peut-être aussi pour se nourrir des insectes parasites de la chenille de l'*Œcocecis Guyonella,* qui y trouvent en même temps un refuge et un abri, on remarque non seulement que par son céphalothorax et son abdomen divisés chacun en deux parties par un sillon transversal profondément marqué, elle rappelle les espèces du genre *Myrmica,* mais que la ressemblance est encore plus frappante avec cette coupe générique à cause de la couleur dont ces organes sont ornés. Lorsqu'ensuite on

(1) Cette Staticée, de la famille des Plumbaginées, se trouve aussi dans les environs de El-Aghouat, principalement entre cette oasis et Sidi-Maklouf. En visitant ces régions sablonneuses en juin 1850, j'avais recueilli plusieurs de ces excroissances, mais sans connaître le nom de la plante à laquelle elles appartenaient. En les examinant, j'avais remarqué que quelques-unes présentaient une ouverture circulaire affectant un rond assez parfait, et que, chez d'autres, cette ouverture arrondie était fermée par une pellicule très-mince, presque transparente, et rappelant par sa forme un opercule. A mon retour en France, j'avais placé ces galles dans une boîte, et c'est en étudiant les conditions singulières dans lesquelles a été trouvée cette Aranéide, que je me suis rappelé les excroissances que j'avais rencontrées entre Sidi-Maklouf et El-Aghouat. Voulant les observer de nouveau, j'ouvris quelques-unes de ces galles et je rencontrai dans celles qui présentaient une ouverture arrondie un cocon assez volumineux formé d'une soie blanche, fine et à réseau peu serré. Nul doute que ce cocon ne soit la production d'une chenille et probablement celle de l'*OEcocecis Guyonella* de notre honorable collègue M. Guenée. En ouvrant d'autres galles, je trouvai des Hyménoptères rappelant par leur forme des Ichneumonides, et sachant que notre savant Président M. le docteur Giraud avait fait une étude particulière des insectes Hyménoptères qui vivent parasites dans les galles * du *Limoniastrum Guyonianum,* je m'empressai de les lui communiquer, et j'appris de cet entomologiste plein d'obligeance que ces parasites sont le *Microgaster gallicolus* Giraud, Ann. Soc. ent. Fr., 4e série, t. IX, 1869, p. 479, et l'*Hormiopterus Ollivieri* Giraud, loc. cit., p. 480.

* Je dois dire aussi que ces excroissances avaient déjà été signalées par M. le docteur Laboulbène, qui en a fait connaître la forme dans une note insérée in Ann. Soc. ent. Fr., 3e série, t. V, 1857, Bull., p. LXI.

observe cette Aranéide dans sa démarche, l'analogie devient plus remarquable encore dans son allure qui est saccadée et surtout dans les mouvements des pattes de la première paire. En effet, lorsqu'on étudie ces organes, on ne tarde pas à remarquer que les mouvements imprimés à ces pattes par l'Aranéide rappellent tout à fait ceux donnés aux antennes par les Hyménoptères du genre *Myrmica*. De sorte que ces organes locomoteurs qui sont sans cesse en mouvement semblent plutôt destinés au toucher qu'à la marche. Si à cette identité frappante dans les mouvements on ajoute encore celle qui existe entre les palpes de cette Aranéide et ceux des *Myrmica*, l'illusion est complète et il est facile de concevoir, qu'à la première vue, il soit possible de s'y méprendre et de considérer cette Aranéide comme étant un insecte de l'ordre des Hyménoptères et faisant par conséquent partie du genre *Myrmica* de Latreille. Ayant eu à ma disposition, pendant un mois environ, plusieurs individus des deux sexes de ces Aranéides, il m'a été possible de les observer jusque dans leurs plus petits mouvements, et, à cet effet, je les avais placées dans une boîte à dessus de verre, afin de pouvoir les étudier sans leur causer le moindre dérangement.

Je dois dire d'abord qu'elles sont remarquables par leur agilité, qu'elles tiennent sans cesse en mouvement leur abdomen, que pour rendre plus faciles les marches et contre-marches auxquelles elles se livrent, elles avaient préalablement étendu çà et là sur les parois de la boîte et sur la partie vitrée, des fils de soie d'une belle couleur blanche, d'une finesse extrême, destinés à leur donner un point d'appui et à faciliter leurs déplacements.

Quoique les deux sexes fussent réunis dans la boîte qui leur servait d'habitation, j'ai remarqué que ces Aranéides vivaient entre elles en bonne intelligence; souvent, elles se poursuivaient, mais sans se faire aucun mal et quand l'individu poursuivi était sur le point d'être atteint, il échappait facilement en sautant et en se raccrochant ensuite soit au réseau de soie placé préalablement sur les parois de la boîte, soit en fixant un fil sur la partie vitrée et auquel il se tenait suspendu.

Ces Aranéides sont très-sensibles aux influences climatériques; quand elles sentent la chaleur, elles sont d'une agilité extrême, se livrent à des marches et contre-marches que rien ne peut arrêter, rappelant tout à fait les allées et venues des *Myrmica* qui consistent à se croiser et à s'entre-croiser. Mais lorsque la température baisse et qu'elles commencent à sentir le froid, elles mettent fin à leurs courses vagabondes et se retirent dans un tube soyeux formé de fils très-fins et peu serrés, les pattes des première et seconde paires dirigées en avant, celles de la troisième et

quatrième paires dans une direction opposée, c'est-à-dire placées postérieurement.

Si nous examinons maintenant la conformation de cette Aranéide, nous remarquons que par son céphalothorax et son abdomen divisés chacun en deux portions distinctes par un sillon transversal profondément marqué, elle présente une certaine analogie avec les *Pyroderes* de M. E. Simon; mais elle ne peut être rapportée à cette coupe générique à cause de ses mandibules ou antennes-pinces qui sont courtes, arrondies, verticales dans ces deux sexes, au lieu d'être allongées, plates, horizontales, denticulées au côté interne et aussi longues chez le mâle que la totalité du céphalothorax, comme cela a lieu dans les *Pyroderes*. Du reste, à cause de l'analogie qui existe dans la forme, on peut dire que cette Aranéide par la conformation bigibbeuse de son céphalothorax et de son abdomen établit un passage entre les *Salticus* de Latreille et les *Pyroderes* de M. E. Simon ou les *Pyrophorus* de M. Ch. Koch.

Enfin, je ne terminerai pas ce préambule sans faire remarquer que cette Aranéide, ayant par sa forme une très-grande analogie avec les Hyménoptères du genre *Myrmica* de Latreille, c'est sous le nom de *Salticus myrmicæformis* que j'ai désigné cette espèce saharienne dans les Ann. de la Soc. ent. Fr., 4me série, Bull., p. LXXXII (1869) et p. XVII (1870).

### SALTICUS MYRMICÆFORMIS Lucas.

(Pl. 1re, fig. 1.)

Longit. 5 millim; lat. 5 3/4 millim.

*S. Cephalothorace bigibboso, antice fusco-rubescente nitido, subviolaceo tincto, postice fusco-rubescente nitido, longiore quam latiore, antice fere quadrato, in medio transversim profunde unisulcato, postice angusto, ad latera rotundato; palpis in mare crassis, fusco-rubescentibus, exilibus in fæmina, articulo primo in utroque sexu extus tuberculato; mandibulis maris digitali absconditis, convexis, antice angustis; maxillis testaceo-rufescentibus, lævigatis, glabris, ad basim angustis; labro parvo, testaceo-nitido, latiore quam longiore, antice truncato; sterno fusco-testaceo, elongatissimo, angustato, antice rotundato, postice angustissimo, acuto, ad latera profunde lateque emarginato; abdomine fortiter pedunculato, bigibboso, ovato, antice fusco-rufescente violaceo, transversim profunde unisulcato, postice acuto, nigro-violaceo, supra bifoveolato, utrinque oblique unisulcato, ad latera albo-vittato, striato, infra nigro, transversim subtiliter striato; fusulis brevibus, omnino nigris.*

*Fæmina a mare differt : corpore robustiore, palpis filiformibus meta-digitalique elongatiore.*

*Mâle.* Le céphalothorax beaucoup plus long que large est divisé en deux parties; la première ou céphalique presque carrée est d'un brun roussâtre brillant tirant un peu sur le violet; elle est élevée, gibbeuse, convexe, plane en dessus, arrondie sur les côtés avec la partie antérieure très-légèrement rétrécie; la seconde portion ou thoracique est séparée de la première par un étranglement qui forme un sillon transversal très-profondément marqué et qui se continue jusque sur les côtés latéraux; cette seconde portion est gibbeuse comme la première, mais elle est arrondie en dessus, bien moins élevée que la portion céphalique; elle est aussi beaucoup plus étroite et graduellement rétrécie jusqu'au pédicule où son bord postérieur est arrondi, relevé en gouttière et non échancré dans son milieu. Quand on étudie cette partie thoracique qui est entièrement d'un brun rougeâtre brillant très-légèrement violacée, elle paraît au premier aspect, indépendante de la première portion ou céphalique, surtout lorsqu'on examine en dessus ce céphalotorax bigibbeux. Cette forme toute particulière et qui jusqu'à présent n'avait pas encore été signalée d'une manière si tranchée chez les Aranéides appartenant à cette coupe générique, rappelle à cause de sa bigibbosité un genre de Formicide auquel Latreille a donné le nom de *Myrmica*. Quelques poils testacés, peu allongés se font remarquer sur la région céphalique, particulièrement dans le voisinage des organes de la vue; sur les parties latérales, on aperçoit aussi quelques poils, mais ils sont blancs et produisent par leur réunion, de chaque côté, une petite ligne de cette couleur.

Les yeux sont noirs et forment par leur réunion un carré presque aussi large que long; ceux de la première paire sont les plus gros, puis viennent ensuite ceux des seconde et quatrième paires qui sont d'égale grosseur; quant aux yeux de la troisième paire, ils sont les plus petits. Lorsqu'on étudie la position de ces organes sur la région céphalique, on remarque que les yeux de la troisième paire sont sensiblement plus rapprochés des yeux de la seconde que de ceux de la quatrième qui forment sur les côtés latéro-postérieurs de la portion céphalique une saillie très-accusée.

Les palpes ou pattes-mâchoires, d'un brun rougeâtre, sont épais chez le mâle et cachent les mandibules ou antennes-pinces; en effet, lorsqu'on étudie ces organes, particulièrement les trois derniers articles, on remarque que le radial, le métadigital et le digital acquièrent un développement très-grand et sont remarquables surtout par leur épaisseur; de plus, ils sont hérissés de longs poils d'un brun testacé, à l'exception cependant de

ceux placés à leur partie inférieure, qui sont courts et serrés; le premier article ou sous-axillaire dans les deux sexes présente à son côté externe une saillie tuberculiforme assez fortement prononcée; l'huméral ou second article est le plus long de tous; puis viennent ensuite le digital, le métadigital, le radial et enfin l'article sous-axillaire ou le premier article qui est le plus court de tous.

Les chélicères, mandibules ou antennes-pinces, sont petites, plus longues que larges, verticales dans les deux sexes et entièrement cachées par le digital du mâle surtout lorsqu'il est à l'état de turgescence; elles sont ferrugineuses, convexes, arrondies et plus étroites à leur partie antérieure; sur les bords de la rainure dans laquelle viennent se placer les crochets, on remarque des poils bruns, assez longs et peu serrés; quant aux crochets, ils sont allongés, lisses, recourbés, très-aigus à leur extrémité et entièrement d'un brun ferrugineux.

Les mâchoires plus longues que larges sont d'un testacé roussâtre; elles sont lisses, glabres, étroites à leur base, larges et arrondies à leur partie antérieure.

La lèvre petite, d'un testacé brillant est plus large que longue; antérieurement, elle se rétrécit et son bord antérieur tronqué paraît légèrement creusé dans son milieu.

Le sternum très-étroit, beaucoup plus long que large est d'un brun testacé; il est arrondi à sa partie antérieure et entièrement acuminé postérieurement; il est d'un brun testacé, lisse, échancré sur les côtés et presque envahi par les hanches des pattes des $2^{me}$, $3^{me}$ et $4^{me}$ paires.

Les pattes sont grêles, fines et allongées; la quatrième paire est la plus longue, puis viennent ensuite les première et troisième paires; quant à la seconde paire, elle est la plus courte de toutes. La hanche et l'exinguinal des pattes de la première paire sont testacés; le fémoral est de cette couleur avec sa base teintée de brun; le génual et le tibial sont testacés; quant aux tarses, ils sont entièrement bruns. Les pattes de la seconde paire sont entièrement testacées, à l'exception cependant du fémoral qui est légèrement teinté de brun à sa naissance et des griffes qui sont de cette dernière couleur. La hanche, l'exinguinal et le fémoral des pattes de la troisième paire sont d'un brun violacé; le génual et les tarses sont testacés avec les griffes d'un brun foncé; quant au tibial, il est d'un brun violacé avec son extrémité entièrement testacée. Les hanches des pattes de la quatrième paire sont d'un brun violacé avec l'exinguinal, le génual et les tarses testacés; quant au fémoral et au tibial, ils sont d'un brun violacé avec les griffes entièrement brunes : des poils testacés courts, peu serrés hérissent ces divers organes, particulièrement le tibial et les articles des tarses.

L'abdomen sensiblement plus allongé que le céphalothorax est un peu plus étroit, entièrement ovalaire avec sa partie postérieure acuminée ; son pédoncule est assez allongé et toute sa portion antérieure distincte de la postérieure par un sillon transversal profondément marqué est gibbeuse et d'un brun roussâtre violacé ; toute la portion postérieure est d'un noir brillant, marquée vers sa partie antérieure de deux fossettes arrondies et d'un sillon oblique, peu profondément accusé situé de chaque côté de ces impressions; en dessous, il est noir, strié transversalement avec sa partie antérieure d'un brun roussâtre et ses côtés latéraux longtiudinalement sillonnés. Tout l'abdomen est parsemé de poils bruns, à l'exception de ceux situés sur le sillon transversal qui sont blancs et qui forment de chaque côté une bande étroite de cette couleur. Les filières sont courtes et entièrement noires.

*Femelle.* Elle diffère du mâle par sa taille un peu plus robuste, par ses palpes ou pattes-mâchoires dont les articles sont plus filiformes et ne cachent pas les mandibules ou antennes-pinces lorsqu'ils sont à l'état de repos. Il est aussi à remarquer que dans ce sexe, le métadigital est sensiblement plus allongé que celui du mâle.

Cette espèce curieuse provient des environs de Biskara et se plaît dans les galles du *Limoniastrum Guyonianum* pour se nourrir sans aucun doute des parasites de l'*Œcoccis Guyonella* ; elle vient se placer, à cause de sa forme étroite, allongée, de la bigibbosité de son céphalothorax et de son abdomen, dans le voisinage du *Salticus mutilloides* que j'ai décrit et figuré dans mon grand ouvrage sur les Animaux Articulés de l'Algérie, t. I, p. 185, Arachnides, pl. 10, fig. 7 (1849).

## Explication des figures 1res de la planche 1re.

Fig. 1. *Salticus myrmicæformis* ♂, grossi.
1 *a*. La grandeur naturelle.
1 *b*. Céphalothorax et abdomen vus de profil.
1 *c*. Front et mandibules ou antennes-pinces vus de face.
1 *d*. Disposition des yeux.
1 *e*. Palpe du mâle vu de profil.
1 *f*. Palpe de la femelle vu de profil.
1 *g*. Région sternale.

# NOTE

SUR LE

# Parasitisme des ALLOCERA,

HYMÉNOPTÈRES DE LA TRIBU DES CHALCIDIENS,

ET

DESCRIPTION D'UNE NOUVELLE ESPÈCE APPARTENANT A CETTE COUPE GÉNÉRIQUE;

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 12 Janvier 1870.)

Notre très-regretté collègue, le docteur Sichel, trop tôt enlevé aux sciences naturelles qu'il aimait passionnément et qu'il cultivait avec succès, a établi dans les Annales de notre Société, 4$^{me}$ série, t. V, p. 379, 1866, un genre d'Hyménoptère appartenant à la tribu des Chalcidiens; l'unique espèce qui représente cette coupe générique nouvelle et qui appartient au sexe femelle, a reçu le nom d'*Allocera bicolor* Sichel, loc. cit., p. 373, et a pour patrie les environs d'Alger. L'auteur, en signalant aux hyménoptérophiles cette espèce curieuse par sa forme, semble n'avoir pas connu les conditions dans lesquelles vit cet Hyménoptère chalcidien, car il dit au sujet de cette espèce : ♀ *unicam prope urbem algeriam* 20 *juin* 1862 *in floribus Sii lexit benevolenterque misit, Dom. Poupillier.*

En 1863, in Ann. Soc. ent., 4$^{e}$ série, t. III, Bull., p. xv, et en 1866, loc. cit., t. VI, p. 123, pl. 3, fig. 4 *a*, j'ai fait connaître dans ce recueil un travail ayant pour titre : Note sur deux fourreaux appartenant à des Lépidoptères de la famille des Psychides.

Après avoir décrit et représenté ces habitations curieuses, que je rapporte, mais avec doute, à des Lépidoptères appartenant à la tribu des Psychides, j'indique les localités et les conditions dans lesquelles elles ont été rencontrées afin d'attirer l'attention des lépidoptéristes et d'engager ceux qui seraient à même d'explorer le sud des possessions françaises dans le nord de l'Afrique à conserver ces habitations dans l'alcool pour en étudier la chenille ou bien à élever celle-ci afin d'en connaître l'in-

secte parfait. En avril 1859, M. Valet me remit trois fourreaux (1) recueillis dans les premiers jours de février aux environs de Géryville, à Chellala Gueblia, dans le sud de la province d'Oran par M. le capitaine Fauquignon. En soumettant au poids ces fourreaux, j'en remarquai un sensiblement plus pesant que les autres; j'augurai de cette différence dans le poids que la chrysalide était vivante et que dans un temps plus ou moins éloigné, je devais obtenir un Lépidoptère et connaître enfin le constructeur de ces singulières habitations; mais on verra plus loin combien j'ai été déçu dans mon espérance au sujet de ces fourreaux remarquables, dont je ne connais pas la chenille, qui en est en même temps l'architecte et le constructeur et dont les métamorphoses sont restées encore ignorées jusqu'à présent, malgré toutes les recherches auxquelles j'ai pu me livrer.

Ayant fait cette année une absence de quelques semaines que je passai sur les côtes de Normandie afin d'étudier le *Tetranychus lintearius,* je confiai à M. Poujade un de ces fourreaux, celui qui avait plus de poids que les autres. Le 7 septembre, en visitant la boîte qui contenait ce fourreau, M. Poujade remarqua un peu de poussière et aperçut blotti dans un coin de la boîte et caché dans du papier roulé un insecte appartenant à l'ordre des Hyménoptères. Je le conservai vivant jusqu'au 9 octobre et j'ai eu le temps de l'observer. Lorsqu'on le touche ou que l'on cherche à s'en emparer, il contrefait le mort, tenant ses ailes repliées le long de son corps ainsi que les antennes et les organes de la locomotion; il reste pendant très-longtemps dans cette position et on pourrait le croire mort, si de temps en temps, en l'observant avec une attention soutenue, on n'apercevait pas un certain mouvement de vibration résidant dans les palpes labiaux et dans les palpes maxillaires.

En jetant les yeux sur cet Hyménoptère et en l'étudiant, je ne tardai pas à remarquer au premier abord, à cause de la forme et surtout du développement des fémurs des pattes de la troisième paire, que j'avais affaire à un Chalcidien. Mais ce n'est qu'après avoir consulté la collection Sichel dans laquelle se trouve le type de ce nouveau genre que je m'aperçus que cet Hyménoptère parasite devait très-probablement entrer dans

(1) Ces fourreaux ont été trouvés sur une plante vivace qui ressemble beaucoup à l'armoise.

Les Arabes assurent que ces fourreaux empoisonnent les chevaux qui les mangent sur la plante où on les trouve, et ils les nomment *Deniia,* qui est aussi le nom d'une grave maladie du cheval.

L'interprète de Géryville (Ibrahim) ne connaît pas le nom de ces singuliers fourreaux, mais il sait que l'Arabe, lorsqu'il n'est pas satisfait de son coursier, lui dit : *Allah yaatik Deniia,* que Dieu te donne la *Denia.*

le genre *Allocera* de ce savant. Afin de m'en convaincre, je consultai aussi nos Annales, 4e série, t. V, p. 379, 1866, dans lesquelles ont été exposés pour la première fois les caractères de cette nouvelle coupe générique, et, en les étudiant d'une manière comparative, il me fut facile de voir que l'Hyménoptère sorti de l'un des fourreaux que je rapporte, mais avec doute, à des Psychides, était réellement une *Allocera*. En effet, les antennes situées dans le voisinage de la bouche sont presque aussi longues que la tête et le thorax réunis. Le scape ou premier article presque aussi long que la tête est reçu dans un sillon très-allongé et très-profond de la face et du front. La surface de la tête est presque carrée et à peine trapézoïdale. Le premier segment dorsal de l'abdomen est beaucoup plus long que les autres, les segments ventraux sont au contraire très-courts et cachés.

Quant à l'espèce, quoique voisine de l'*Allocera bicolor*, et venant se ranger tout à côté, elle est nouvelle; elle en diffère par des caractères bien tranchés et dont un des principaux et qui saute à la vue est celui que présentent le pronotum, le mésonotum et l'écusson. Dans l'*Allocera bicolor*, ces différents organes sont d'un beau rouge orange, tandis que ces mêmes pièces sont noires, légèrement teintées de rougeâtre chez l'*Allocera unicolor*. Mais outre ces différences, cette espèce en offre encore d'autres résidant dans les organes du vol, dans la ponctuation du thorax et de l'abdomen etc., et que j'exposerai quand je ferai connaître les caractères spécifiques de cette curieuse espèce.

Cette découverte, résultat de l'observation et à laquelle j'étais loin de m'attendre est bien curieuse et digne de fixer l'attention du naturaliste observateur, car elle jette un jour tout nouveau sur le parasitisme des espèces représentant cette coupe générique et me permet de consigner actuellement, avec certitude, les conditions particulières dans lesquelles vivent ces Chalcidites. Elle me permet encore d'avancer que l'Hyménoptère décrit par le docteur Sichel sous le nom d'*Allocera bicolor* (1) doit vivre aussi dans les mêmes conditions et que peut-être il est parasite de la chenille architecte et constructeur en même temps du fourreau qui a été découvert à Sidi-Maklouf par le docteur Guyon, que j'ai décrit dans le Bulletin de nos Annales, 4e série, p. 15, 1863, et que j'ai figuré dans le même recueil, t. VI, pl. 3, fig. 4 *b*, 4 *c*., 1866.

(1) Je crois que cette espèce ne doit se trouver que dans le sud de nos possessions africaines et ce n'est que sur des renseignements géographiques erronés que le docteur Sichel a donné pour patrie à cet Hyménoptère les environs d'Alger. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que tous les fourreaux que je possède n'ont été rencontrés jusqu'à présent que dans le sud de l'Algérie.

En examinant le fourreau dans lequel l'*Allocera unicolor* a subi toutes les phases de sa vie évolutive, j'ai remarqué que la chrysalide de cette Psychide ne contenait qu'une seule *Allocera unicolor*, contrairement à ce qui a lieu pour le genre *Phasganophora*, très-voisin de celui d'*Allocera*. En effet, le docteur Sichel, en étudiant ces Hyménoptères parasites, a compté, dans un cocon, que lui a envoyé de Rio-Janeiro M. Witcomb, dix-huit coques de la *Phasganophora variegata* (1). Sur ce nombre, dix de ces coques contenaient des femelles de cette espèce, trois autres des mâles à l'état d'insecte parfait accompagné de la dépouille de la nymphe, et deux seulement, des nymphes desséchées.

L'examen du cocon d'où est sortie l'*A. unicolor* et que j'ai ouvert afin d'en étudier la partie interne m'a fourni des données intéressantes sur les habitudes des espèces du genre *Allocera*; il est à supposer qu'après s'être nourrie du tissu graisseux de la chenille sans la gêner en quoi que ce soit dans la construction de sa prismatique demeure, ni dans l'arrangement des brindilles ou bûchettes qui protégent son cocon, cette Psychide ? se change en nymphe, et ce n'est seulement qu'arrivée à cet état que la larve de l'*Allocera unicolor* subit probablement sa pénultième transformation. C'est par la partie antérieure de la chrysalide que l'insecte parfait brise sans aucun doute avec ses organes de la manducation qu'il sort d'abord de sa première enveloppe, et c'est par la partie postérieure du fourreau remplie d'un tissu cotonneux ou plutôt soyeux et villeux, un peu feutré, dont les fils de soie sont ordinairement lâches et peu serrés que ce Chalcidien gagne ensuite l'air extérieur.

D'après ces observations, je suis conduit à dire que, lorsqu'une chenille de cette Psychide est attaquée par une *Allocera*, la femelle de ce Chalcidien ne dépose qu'un seul œuf et que cette chenille ne nourrit par conséquent qu'un seul parasite; que cette larve subit toutes les phases de sa vie évolutive sans être incommodée en quoi que ce soit du manque des circonstances climatériques et météorologiques, car le développement de l'unique individu femelle que je possède et qui m'a servi à faire ces quelques remarques est aussi parfait que possible.

(1) Les œufs de cette espèce avaient été probablement déposés sur le corps d'une chenille dont il n'a pas été possible de faire connaître la section à laquelle cette chenille appartient. Voici ce que le docteur Sichel dit à ce sujet : « Tout au fond du cocon, près de sa base et adossé à celle-ci, se trouvait un corps allongé, assez dur mais friable, irrégulièrement cylindrique, d'environ 2 à 3 millim. de diamètre et d'une teinte jaune rougeâtre, semblable à la chenille desséchée d'un Lépidoptère, changé en un tissu presque calcaire ou terreux. »

## Allocera unicolor ♀ Lucas.

(Pl. 1re, fig. 2.)

Long. 10 millim.; enverg. 13 millim.

*A. Nigra, nitida, sparsim argenteo-pilosa; foveola capitis transversim dense striata; thorace ad latera subrubescente tincto, metathorace postice ad latera non spinoso; scutello convexo, non sulcato, dentibus posticis compressis, non acuminatis; abdomine vix compresso; terebra compressa, longiore; pedibus nigro-nitidis, tarsis anticis intermediisque rufis, femoribus posticis subtus cristato marginatis, crista media in dentem minus obtusam terminata; coxis posticis unidentatis; alis anticis hyalinis, fusco-bifasciatis, nervuris venisque fuscis, posticis omnino translucentibus; tegulis nigro-nitidis.*

*Fæminam tantum novi.*

*Femelle.* La tête d'un noir légèrement brillant est couverte de points profondément enfoncés et serrés, mais moins gros et surtout moins confluents que dans l'*A. bicolor*; elle est déprimée à sa partie antérieure, presque carrée, un peu plus étroite antérieurement et à peine trapézoïdale ; elle est parcourue dans son milieu, à partir de la partie antérieure ou du clipeus, par une fossette large, très-profonde dans laquelle est reçu, à l'etat de repos, le scape ou premier article des antennes; quand on étudie à la loupe cette fossette à la partie antérieure et de chaque côté de laquelle on aperçoit l'insertion des antennes qui sont très-rapprochées, on remarque qu'elle est parcourue transversalement par des stries très-fines et serrées. Le clipeus à sa partie antérieure est profondément échancré et entouré par une fine carène qui est lisse et d'un noir brillant. La lèvre supérieure paraît trianguliforme et déprimée dans son milieu; elle est d'un brun ferrugineux et la fine carène qui la circonscrit est d'un noir brillant. Les mandibules sont brunes. Les palpes maxillaires et labiaux sont d'un brun ferrugineux. Les antennes très-rapprochées à leur base sont insérées tout près du clipeus et de chaque côté de la fossette antennaire ou céphalique; elles sont grêles et très-allongées, surtout le premier article qui dépasse la tête ou l'égale au moins en longueur lorsqu'il est placé dans la fossette longitudinale qui la parcourt; le premier article est d'un noir brillant; ceux qui suivent sont d'un noir mat et comme fomenteux. Le thorax, au lieu d'être d'un rouge orange comme chez l'*A. bicolor*, est au contraire noir avec quelques teintes rougeâtres

sur les côtés et sur les parties latérales de l'écusson; le pronotum, le mésonotum et l'écusson sont couverts de points arrondis et profondément enfoncés, mais ils sont moins gros et surtout moins serrés que dans l'*A. bicolor.* L'écusson très-légèrement rebordé n'est pas sillonné dans son milieu comme cela se voit chez la *C. bicolor;* de plus, il paraît aussi plus convexe et plus arrondi; postérieurement, il est prolongé et présente deux dents qui semblent n'être que la continuation de la carène ou bourrelet qui se voit sur les parties latérales de l'écusson; elles sont petites, comprimées, plus larges que celles de l'*A. bicolor,* moins acuminées et séparées par une échancrure plus grande que dans cette espèce. Les mésopleures d'un noir brillant sont guillochés et non transversalement striés comme chez l'*A. bicolor.* Le métathorax, profondément ponctué et guilloché, est d'un noir brillant; il ne dépasse pas l'écusson et ne présente pas de tubercules spiniformes ou dents sur les côtés latéro-postérieurs comme cela se remarque dans l'*A. bicolor.*

L'abdomen, conoïde, un peu plus comprimé que chez l'*A. bicolor,* est entièrement d'un noir brillant; le premier segment, bien moins allongé que chez cette espèce, est lisse, finement ponctué, surtout sur les côtés latéro-postérieurs; le second, plus allongé au contraire que dans cette espèce, présente une ponctuation beaucoup plus fine sur les côtés, tandis que toute sa partie antérieure est entièrement lisse; les segments qui suivent sont lisses, à l'exception de leur bord postérieur qui présente une ponctuation assez forte et peu serrée; en dessous, l'abdomen est comprimé et d'un brun roussâtre. La valvule anale supérieure ou l'épipygium un peu plus allongée que dans l'*A. bicolor,* est grande, convexe, d'un noir brillant et présente une ponctuation beaucoup plus forte que chez cette espèce; la valvule anale inférieure ou l'hypopygium de même couleur que l'épipygium est plus fortement et plus densément ponctuée; les gaînes ou valves de la tarière, sensiblement plus allongées que dans l'*A. bicolor,* sont d'un noir brillant et carénées en dessus; elles sont ponctuées, mais bien moins fortement que dans l'épipygium et l'hypopygium. Quelques poils très-courts, peu serrés, d'un blanc argenté se font remarquer sur la région céphalique, les segments abdominaux et jusque sur les parties latérales de la queue ou des gaînes. Les pattes recouvertes de poils très-courts, peu serrés, d'un blanc argenté, sont d'un noir brillant avec les tarses des première et deuxième paires entièrement roux; les hanches des pattes de la troisième paire sont très-développées et teintées de roussâtre à leur côté interne; elles présentent en dessus une excavation dans laquelle est reçue, à l'état de repos, une portion de la partie antérieure des fémurs; quand on étudie cette excavation, on remarque qu'elle est profondément

creusée et son bord postérieur qui est à peine crêté au lieu d'être bidenté comme cela se voit chez l'*A. bicolor,* ne présente, au contraire, qu'une dent située postérieurement : celle-ci est large, moins saillante et moins acuminée que dans cette espèce ; les fémurs sont épais, convexes, arrondis et teintés de ferrugineux à leur côté interne ; ils présentent une ponctuation moins forte et moins serrée que dans l'*A. bicolor,* et la crête unidentée qui parcourt leur bord inférieur est bien moins saillante que chez cette espèce avec la dent moins obtuse ; les tibias très-légèrement recourbés sont noirs ainsi que les tarses et ne présentent rien de remarquable.
Les ailes antérieures hyalines, bifasciées de brun, légèrement teintées de cette couleur à leur extrémité sont veinées de brunâtre avec leurs nervures d'un noir foncé ; quant aux postérieures, elles sont entièrement transparentes ; les écailles ou le point marginal sont d'un noir brillant.

Cette espèce vient se placer tout à côté de l'*A. bicolor* avec lequel elle ne pourra être confondue, à cause de sa ponctuation qui est moins forte et moins confluente, de son pronotum, mésonotum et de l'écusson qui sont d'un noir légèrement teinté de rougeâtre au lieu d'être entièrement d'un beau rouge orange, comme cela se voit chez cette espèce ; il est aussi à remarquer que l'écusson n'est point sillonné, et que le métathorax ne présente pas de tubercules spiniformes sur les côtés latéro-postérieurs comme cela se remarque dans l'*A. bicolor.* Je ferai encore remarquer que les ailes, au lieu d'être entièrement brunes, sont hyalines et transparentes et seulement bifasciées de brun à leur extrémité ; enfin les hanches des pattes de la troisième paire, au lieu d'être bidentées comme dans l'*A. bicolor,* sont seulement unidentées et les tarses des première et deuxième paires, au lieu d'être bruns, sont entièrement roux.

Je ne connais pas le mâle de cette espèce, qui habite Chellala-Gueblia, aux environs de Géryville, dans le sud de la province d'Oran.

### EXPLICATION DES FIGURES 2[es] DE LA PLANCHE 1[re].

Fig. 2. *Allocera unicolor* ♀ grossie.
2 *a.* La grandeur naturelle.
2 *b.* La tête grossie, vue de face.
2 *c.* Derniers segments abdominaux et tarière grossis, vus de profil.
2 *d.* Une patte de la troisième paire grossie, vue de profil.

# DESCRIPTION ET FIGURE

DES

# Deux sexes d'une nouvelle espèce de MALACOGASTER,

PRÉCÉDÉES DE QUELQUES REMARQUES

SUR CETTE COUPE GÉNÉRIQUE DE L'ORDRE DES COLÉOPTÈRES

ET DE LA TRIBU DES MALACODERMES;

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 13 Juillet 1870.)

## § I.

Les Drilites forment dans la tribu des Malacodermides des auteurs ou des *Mollipennes* de M. Mulsant, un groupe tout particulier composé d'un petit nombre de genres encore peu connus des entomophiles, sauf les *Drilus* et les *Malacogaster*. Les deux sexes de plusieurs espèces du genre *Drilus* ont été parfaitement étudiés ainsi que leurs métamorphoses. Cependant je dois dire que le mâle seul fut connu, jusqu'à ce qu'un naturaliste de Genève, M. Mielzinsky, eut observé la larve du *Drilus flavescens*, qui se nourrit de la chair de l'*Helix nemoralis*, Mollusque dont l'habitation, par la suite, lui sert pour y subir ses métamorphoses. M. Mielzinsky n'obtint que des femelles et comme la différence qui existe entre la femelle et le mâle est très-grande, il ne put songer à la rapporter à sa véritable espèce et se crut même fondé à former un genre particulier auquel il donna le nom de *Cochleoctonus* (1).

Plus tard, A.-G. Desmarest, professeur de zoologie à l'École vétérinaire d'Alfort, poussé par un esprit investigateur, recueillit dans le parc de cet établissement une quantité considérable de larves qui dévoraient l'animal

(1) Mémoire sur une larve qui dévore les *Helix nemoralis*, et sur l'insecte auquel elle donne naissance (Ann. des Sc. nat., 1824, t. I, p. 67, pl. 7, fig. 1 à 11).

de l'*Helix nemoralis*; il les éleva et obtint de ces larves hélicivores le *Drilus flavescens* des auteurs, en même temps que le *Cochleoctonus vorax* de M. Mielzinsky, et, les ayant surpris accouplés, ce naturaliste observateur acquit la conviction que ce dernier insecte était la femelle du premier (1).

Enfin, pendant mon séjour dans le nord de l'Afrique, j'ai été à même d'étudier, particulièrement dans les environs d'Oran, une nouvelle espèce de *Drilus*, à laquelle j'ai donné le nom de *mauritanicus*; j'en ai suivi les métamorphoses que j'ai fait connaître dans mon grand ouvrage sur les Animaux articulés de l'Algérie (2), et, de plus, j'ai représenté les deux sexes de cette espèce (3) qui ne sont pas moins différents entre eux que ceux du *Drilus flavescens*.

Les quelques passages que je viens de citer relativement à la dissemblance qui existe entre les deux sexes et à la manière de vivre des *Drilus*, peuvent être appliqués, comme on le verra plus loin, aux *Malacogaster*, genre qui a été établi par M. Bassi, en 1833, dans le Magasin de Zoologie, Ins., pl. 99, fig. 1 à 7.

Cette coupe générique, moins favorisée que la première est restée, pendant trente-sept ans environ, sans que l'on ait eu connaissance de la femelle, et d'après l'aspect du mâle, la place que ce genre occupe dans la classification, les affinités qui le rapprochent des *Drilus*, il était à supposer que les espèces qu'il renferme devaient avoir la même manière de vivre que les femelles des *Drilus*, mais ce sexe étant resté jusqu'alors inconnu, rien par conséquent ne venait confirmer cette supposition.

Après l'exposé que M. Bassi a fait des caractères génériques des *Malacogaster*, cet entomophile, auquel la science est redevable de plusieurs mémoires intéressants sur les Insectes, dit : « J'ai pris un seul individu au vol de ce Malacoderme, près de Trapani, en Sicile, à la fin de mai 1832. En jugeant par analogie, ajoute M. Bassi, il faudrait croire que c'est un mâle. La femelle lui ressemblerait-elle, ou ne serait-elle pas aptère comme celle du *Drilus* ? C'est peut-être ce que le temps nous apprendra. »

Il est probable que cet état de choses aurait subsisté longtemps encore

(1) Mémoire sur une espèce d'insecte des environs de Paris, dont le mâle et la femelle ont servi de types à deux genres différents (Ann. des Sc. nat., 1824, t. II, p. 257, pl. 15, fig. 1 à 13.

(2) Hist. nat. des Anim. artic. de l'Algérie, 1849, t. II, p. 176.

(3) Loc. cit., 1849, pl. 17, fig. 7 à 10.

sans un hasard tout particulier qui fit découvrir la femelle d'une espèce appartenant à ce genre singulier. M. le conseiller Letourneux, passionné pour les sciences naturelles en général et en particulier pour la Conchyliologie, avait recueilli, pour les étudier, un très-grand nombre d'*Helix Dupotetiana, Lucasi, zapharina* et *Jourdaniana*. En examinant, quelques jours après, ces coquilles recueillies aux environs d'Oran et de Tlemcen, M. Letourneux aperçut plusieurs larves qui se plaisaient à dévorer les animaux de ces Mollusques gastéropodes; parmi ces larves hélicivores, il en remarqua quelques-unes qui étaient de taille très-dissemblable; enfin il les éleva, les observa attentivement, les emporta avec lui et ne fut pas peu surpris, à son arrivée à Paris, d'obtenir trois insectes de forme, de taille et de couleur très-différentes, qu'il vit sortir, du 22 au 25 mai, des coquilles dont les larves préalablement avaient dévoré les habitants. M. Letourneux, ayant eu la bonté de me communiquer ces insectes, je les examinai avec soin et ne tardai pas à m'apercevoir que j'avais affaire à des Coléoptères de la tribu des Malacodermes. Ayant poussé plus loin mes investigations, c'est-à-dire, les ayant comparés à des insectes Malacodermes des genres *Drilus* et *Malacogaster*, je reconnus qu'ils appartenaient à ce dernier genre et qu'ils formaient même une espèce nouvelle dans cette coupe générique. Le mâle, que j'observai d'abord, à part la couleur de son thorax et sa taille un peu plus grande, rappelait parfaitement le genre *Malacogaster*. Son corps très-recourbé, sa tête insérée dans le thorax jusqu'aux yeux, ayant une position verticale, ses antennes très-écartées à leur origine, en scie et de onze articles, tout cet ensemble de caractères me confirmait dans l'opinion que cet insecte appartenait réellement à cette coupe générique.

Mais lorsque j'étudiai ensuite les deux autres insectes, qui sont aptères, remarquables par leur forme très-allongée et volumineuse, leur couleur tout à fait différente et leur abdomen développé outre mesure, j'avoue qu'à la première inspection il m'était difficile de les considérer comme devant faire partie du même genre.

Ayant ensuite consulté les auteurs et acquis la conviction que les femelles du genre *Malacogaster* étaient encore inconnues, cette remarque fut pour moi un véritable trait de lumière. Je me rappelai alors, en effet, que, dans la tribu des Malacodermes, il y a plusieurs espèces chez lesquelles les femelles sont aptères, larviformes et particulièrement celles qui appartiennent au genre des *Drilus*. Nul doute alors que j'avais sous les yeux une femelle appartenant au genre *Malacogaster* et nul doute aussi que cette femelle devait être celle du mâle que je venais d'observer. Ayant pu la conserver vivante pendant plusieurs jours, j'eus la satis-

faction de pouvoir l'étudier dans cet état, de la montrer à la Société (1) et de la faire figurer ensuite encore pleine de vie. Cette communication me fut d'autant plus agréable à faire, qu'elle vient, en quelque sorte, combler une lacune déjà bien ancienne et confirmer en même temps l'opinion, quoique émise avec doute par M. Bassi, que les femelles comprises dans cette coupe générique devaient être aptères comme celles des *Drilus*.

Quoiqu'il ne m'aît pas été possible, à mon grand regret, d'étudier et de décrire ensuite la larve du *Malacogaster*, que je vais faire connaître dans ce travail, j'ai appris de M. Letourneux que cette larve différait très-peu de l'insecte parfait femelle, à part cependant la couleur du corps et les taches du thorax qui sont moins accusées.

Connaissant actuellement, d'après les renseignements qui m'ont été fournis par M. Letourneux, les mœurs de cette espèce intéressante, à laquelle je donne le nom de *Malacogaster Bassii*, je pense, avec raison, que c'est bien après les *Drilus*, que cette coupe générique vient se placer; car, non seulement, les espèces qui la représentent (les femelles au moins) en ont la forme et presque la vestiture, mais aussi la manière de vivre des larves et des insectes parfaits ou adultes, ainsi que leurs métamorphoses, sont identiques. Enfin, si à ces considérations, on ajoute les conditions toutes particulières dans lesquelles ont été rencontrés et observés les larves et les insectes adultes, l'analogie achève de confirmer l'opinion que ces femelles aptères, hélicivores, comme leurs larves, acquérant un développement énorme, comme celles des *Drilus*, sont réellement les femelles du *Malacogaster Bassii*.

## § II.

La découverte du sexe femelle d'une espèce appartenant à ce genre curieux vient combler une lacune et en même temps compléter les caractères génériques des *Malacogaster* qui, jusqu'à présent, n'avaient encore été établis que sur des mâles.

Ainsi donc, aux caractères assignés par les auteurs à cette coupe générique il faut ajouter les suivants :

(1) Séance du 6 juin 1870, Bull., p. LVII.

*Femelle.* Élytres et ailes nulles. Corps mou, très-grand, larviforme, composé, la tête non comprise, de douze segments simples, imbriqués en dessus. Antennes courtes, moniliformes, de sept articles, dont le troisième et le premier les plus longs, le deuxième le plus court de tous. Pattes robustes, très-écartées à leur base, à fémurs larges, comprimés. Tarses grêles, courts ; les quatre premiers articles présentant, en dessous, des expansions lamelliformes, le cinquième le plus court de tous ; ongles courts, légèrement unidentés à leur base.

MALACOGASTER BASSII ♂ Lucas (1).

(Pl. 1re, fig. 3.)

Longit. 8 1/2 millim., latit. 5 3/4 millim.

*M. Capite nigro-nitido, in medio longitudinaliter depresso, fortiter laxeque punctato ; antennis nigris, ultimo articulo ferrugineo ; thorace fere quadrato, supra nigro-rufescente nitido, in medio convexo, laxe fortiterque punctato, lateribus depressis, ferrugineo-marginatis, angulis anticis posticisque sensiter acutis ; scutello elytrisque nigro-nitidis, his subtiliter granariis, utrinque suturæ bicostatis ; pedibus nigris, tarsis ungulisque ferrugineis ; abdomine ferrugineo-nitido, lateribus ferrugineo-pilosis, lamina anali magna, postice truncata.*

*Mâle.* La tête, d'un noir brillant, déprimée longitudinalement dans son milieu entre les antennes, présente une ponctuation plus forte que dans le *M. Passerinii.* Les yeux sont d'un noir légèrement roussâtre. Les antennes, noires, à peine plus longues que la tête et le thorax réunis, ont leur article terminal entièrement ferrugineux. Les mandibules, d'un noir roussâtre avec leur base noire, sont grandes, aiguës, et entièrement lisses. Les palpes maxillaires et labiaux sont noirs. Le thorax, presque aussi large que long, convexe et arrondi en dessus, est d'un noir roussâtre brillant au lieu d'être d'un jaune ferrugineux comme dans les *M. Passerinii* et *nigripes ;* de plus, au lieu d'être lisse comme dans le *M. Passerinii* ou obsolètement ponctué comme chez le *M. nigriceps,* il présente au contraire une ponctuation formée de points assez forts, très-peu serrés et irrégulièrement disposés ; sur les côtés, qui sont sensiblement rebordés, il

(1) Ann. Soc. ent. Fr., 1870, t. X, Bull., p. LVII.

est finement marginé de jaune, avec les angles antérieurs et postérieurs assez aigus plus grands et plus accusés que dans le *M. Passerinii*; il est très-légèrement rétréci un peu avant les angles latéro-antérieurs, qui, ainsi que les angles latéro-postérieurs, sont plus développés et moins aigus que chez le *M. Passerinii*; en dessous il est ponctué, ridé et entièrement noir; des poils ferrugineux, très-clairement semés, se font remarquer en dessus, sur les parties latérales et particulièrement vers les angles latéro-antérieurs, ainsi que sur ceux de chaque côté de la base. L'écusson, d'un noir brillant, est lisse et arrondi à sa partie postérieure. Les élytres, à épaules saillantes et arrondies, sont de même couleur que le thorax; elles sont très-élargies à leur base et vont en se rétrécissant graduellement jusqu'à leur extrémité, qui est pubescente et où elles sont terminées en pointe arrondie; elles sont finement chagrinées, et au lieu d'avoir toute leur surface seulement rugueuse comme chez les *M. Passerinii* et *nigripes*, elles sont au contraire parcourues dans le sens longitudinal, de chaque côté de la suture, par deux côtes qui partent de la base et ne se continuent pas jusqu'à l'extrémité de ces organes; quand on observe ces côtes à la loupe, on remarque qu'elles sont élevées, irrégulières et lisses; les ailes, qui dépassent les élytres et dont on aperçoit quelques parties, sont assez fortement enfumées, avec les nervures qui les parcourent de couleur noire. Toute la région sternale est d'un noir brillant. Les pattes, courtes, robustes, ont les hanches, les fémurs, ainsi que les tibias, d'un noir brillant; quant aux ongles, ils sont d'un jaune ferrugineux. L'abdomen, entièrement d'un ferrugineux brillant, est hérissé de poils allongés de cette couleur, particulièrement sur les parties latérales; quant à la lame anale que Th. Lacordaire considère comme étant un huitième segment, elle est très-allongée, de même couleur que l'abdomen, convexe, arrondie en dessus et tronquée à sa partie postérieure.

C'est tout à côté du *M. Passerinii* de M. Bassi (1) que vient se ranger cette espèce, avec lequel elle ne pourra être confondue à cause de son thorax, qui est d'un noir légèrement teinté de ferrugineux et ponctué au lieu d'être d'un jaune ferrugineux et lisse; il est encore à remarquer que les angles antérieurs et postérieurs sont aussi plus grands et plus développés; elle en diffère en outre par les élytres qui, de chaque côté de la suture, présentent deux côtes longitudinales, et par les organes de la locomotion, dont les fémurs et les tibias sont noirs, au lieu d'avoir l'extrémité de ces derniers organes d'un jaune ferrugineux.

Elle a également beaucoup d'analogie avec le *M. nigripes* de M. Schau-

) Mag . de Zool., 1833, cl. IX, pl. 99, fig. 1 à 7.

fus (1), avec lequel cependant elle ne pourra non plus être confondue, à cause du dernier article des antennes, qui est roux ou ferrugineux au lieu d'être noir; du thorax, qui est d'un noir brillant très-légèrement teinté de ferrugineux au lieu d'être roux; il est aussi plus lâchement et surtout plus fortement ponctué, avec les angles antérieurs et postérieurs plus grands et plus développés; elle en diffère encore par ses élytres, qui sont finement chagrinées, et par les deux côtes qui parcourent ces organes de chaque côté de la suture, caractère que ne mentionne pas M. Schaufus dans la description qu'il donne de son *M. nigripes*; enfin il est aussi à remarquer que les tarses, au lieu d'être noirs comme dans cette espèce, sont au contraire, chez le *M. Bassii*, entièrement jaunes ou ferrugineux.

MALACOGASTER BASSII ♀ LUCAS.

(Pl. 1re, fig. 4.)

Longit. 28 millim.; latit. 6 millim.

*M. magna, obesa, aptera, larviformis; capite flavo-ferrugineo, late nigro-marginato; antennis brevibus, nigro-nitidis; prothorace, mesothorace et metathorace punctatis, fusco-ferrugineis, utrinque nigro-maculatis; pedibus brevissimis, robustis, coxis, femoribus nigro-ferrugineis, tibiis ferrugineis, tarsis testaceis unguiculisque fusco-ferrugineis; abdomine fortiter punctato, maximo, inflato, flavo-ferrugineó, segmentis utrinque maculis nigro-nitidis ornatis: his majoribus, postice rotundatis; segmentis posticis immaculatis, omnino ferrugineis; corpore infra flavo, lateribus ferrugineo-pilosis nigroque maculatis, penultimo segmento analique fusco-ferrugineis, utrinque unimaculatis.*

*Femelle.* Le corps est mou, grand, obèse, aptère, larviforme et composé d'anneaux simples imbriqués en dessus. La tête, plus large que longue, médiocrement engagée dans le prothorax, est déprimée transversalement dans son milieu; elle est d'un jaune ferrugineux et largement bordée de noir sur les côtés latéro-postérieurs; elle est lisse, brillante et entièrement glabre. Les antennes sont courtes, d'un noir brillant et composées d'articles inégaux; elles sont glabres à l'exception cependant de quelques articles, sur les côtés desquels on aperçoit quelques poils concolores, fins,

(1) Ent. Zeit., 1867, t. XXVIII, p. 85.

très-courts, peu apparents. Les mandibules sont robustes, arquées et terminées en pointe aiguë à leur extrémité; elles sont lisses, d'un noir brillant légèrement teinté de ferruginenx. La lèvre supérieure, lisse, plus large que longue, est entièrement d'un testacé brillant. Les mâchoires, allongées, lisses, sont glabres et d'un jaune pâle brillant; les palpes maxillaires, beaucoup plus allongés que les labiaux, sont épais, courts et robustes; ils sont d'un noir brillant, lisses, glabres et finement annelés de jaune; la lèvre inférieure est allongée, étroite et de même couleur que les mâchoires; elle est lisse, légèrement rétrécie dans son milieu et tronquée à sa partie antérieure; les palpes labiaux sont courts, robustes, épais; ils sont d'un noir teinté de ferrugineux et finement annelés de testacé. Lorsqu'on observe sur le vivant les divers organes buccaux (1) que je viens de décrire, on remarque qu'ils sont sans cesse en mouvement, particulièrement les mâchoires et la lèvre inférieure, dont les unes semblent être solidaires de l'autre. Le prothorax, plus large que long, parcouru dans son milieu par un sillon longitudinal, est d'un jaune tirant sur le ferrugineux; il est ponctué avec les angles latéro-antérieurs aigus, les latéro-postérieurs arrondis et maculés de chaque côté du sillon médian d'une tache noire affectant la forme d'un triangle allongé; le mésothorax et le métathorax, de même couleur que le prothorax, sont ponctués, carènés en dessus, avec les taches noires qu'ils présentent de chaque côté plus grandes, plus rapprochées et profondément échancrées vers les angles latéro-postérieurs. L'abdomen est très-grand, volumineux et d'une mollesse extrême; les segments qui le composent présentent une ponctuation très-forte et peu serrée; ils sont jaunes, largement maculés de noir foncé brillant; ces taches, arrondies postérieurement, sont rapprochées, beaucoup plus grandes que celles du thorax et séparées par une ligne longitudinale plus ou moins large, d'un jaune ferrugineux; elles se continuent jusque sur le bord postérieur des segments, mais cependant sans le dépasser; les huitième et neuvième segments, ainsi que le tubercule

(1) Les femelles, comme je l'ai déjà dit plus haut, ressemblent beaucoup à leurs larves, à cause de l'arrêt qui se manifeste ordinairement dans leur développement. A ce sujet, je ferai encore observer que cette ressemblance persiste non-seulement dans les organes de la locomotion, mais qu'elle se montre aussi pour ceux de la manducation. En effet, quand on observe ces organes masticateurs, particulièrement les mâchoires, la lèvre inférieure, les palpes maxillaires et labiaux, il est impossible de ne pas remarquer et signaler en même temps le même arrêt de développement présenté par ces divers organes, qui semblent, à cause de leur forme, appartenir à un insecte à l'état de larve plutôt qu'à un insecte parfait ou adulte.

anale, sont immaculés, plus étroits et entièrement jaunes : des poils concolores, fins, couchés, très-courts, peu apparents, se font remarquer sur la région thoracique, ainsi que sur les segments abdominaux; sur les parties latérales on aperçoit les stigmates, qui sont arrondies et en saillie; leur péritrême est d'un jaune ferrugineux foncé, et ces organes, situés sur le bourrelet latéral, sont placés sur une tache d'un noir teinté de ferrugineux. Il est aussi à remarquer que des poils d'un ferrugineux clair, plus abondants et plus allongés, hérissent les parties latérales, particulièrement le voisinage des ouvertures de la respiration, où ils se présentent sous la forme de petites touffes ou bouquets. Les pattes, écartées à leur base, sont très-courtes et assez robustes; les hanches et les fémurs sont d'un noir ferrugineux, avec les tibias ponctués, de cette dernière couleur et couverts de poils courts, testacés; quant aux tarses, ils sont d'un jaune testacé, avec les ongles d'un brun ferrugineux. Toute la région thoracique en dessous est jaune, couverte de poils d'un ferrugineux clair, avec les angles antérieurs du prothorax tachés de noir roussâtre. L'abdomen, en dessous, est ponctué, entièrement jaune, couvert de poils courts d'un ferrugineux clair, avec les segments ou anneaux ornés de chaque côté d'une tache oblongue d'nn noir ferrugineux; quant aux derniers segments, au lieu d'être immaculés comme en dessus, ils sont au contraire unitachés de chaque côté de brun ferrugineux.

Cette femelle, qui se nourrit, comme les larves, des animaux des *Helix Dupoteliana*, *zapharina*, *Lucasi*, etc., et que j'ai conservée vivante pendant un certain temps en lui donnant pour nourriture des *Helix hortensis*, est excessivement lente dans ses mouvements, et c'est avec beaucoup de peine et très-péniblement qu'elle traîne son vaste abdomen. On peut dire qu'elle est plusieurs fois aussi volumineuse que le mâle, avec lequel elle n'a rien de commun sous le rapport de la forme et surtout du système de coloration. L'ayant eue vivante pendant une huitaine de jours environ, il m'a été possible de l'étudier attentivement, et c'est dans cet espace de temps qu'elle a commencé sa ponte. Je n'ai obtenu qu'une très-petite quantité d'œufs, douze ou quinze au plus; il est probable que si cette femelle avait été placée dans des conditions hygiéniques et climatériques plus convenables, sa ponte aurait été beaucoup plus abondante et qu'elle aurait pu l'effectuer entièrement. En effet, à travers le derme abdominal, qui est mince et presque transparent, on aperçoit les poches ou gaînes ovigères (1) encore pleines d'œufs que cette femelle n'a pu expulser.

(1) A en juger par la quantité considérable d'œufs contenus dans ces sacs ou gaines ovigères, il est permis de supposer que ces femelles sont d'une très-grande

En soumettant an microscope ces œufs, qui égalent en longueur un quart de millimètre environ, j'ai remarqué qu'ils sont agglutinants et qu'ils adhèrent fortement aux corps sur lesquels ils sont disposés; ils affectent une forme ovale-oblongue, sont d'un jaune testacé et entièrement lisses.

Cette espèce, dont je possède mâle et femelle, habite les coquilles des *Helix Dupoteliana, Lucasi, zapharina* et *Jourdaniana,* qui se rencontrent aux environs d'Oran et de Tlemcen. M. Letourneux l'a trouvée aussi à l'état de larves aux environs de Tlemcen et sur la route de la Cascade et d'Oran, entre la ville et Mers-el-Kébir, au commencement du mois d'avril.

### EXPLICATION DES FIGURES 3[e] ET 4[e] DE LA PLANCHE 1[re].

Fig. 3. *Malacogaster Bassii* mâle, grossi.
- 3 *a.* Mesure de sa grandeur naturelle.
- 3 *b.* Une antenne grossie.

Fig. 4. *Malacogaster Bassii* femelle, de grandeur naturelle.
- 4 *a.* Une antenne grossie.
- 4 *b.* Appareil buccal vu en dessous.
- 4 *c.* Une patte de la troisième paire vue de profil et grossie.
- 4 *d.* Derniers articles des tarses très-grossis pour montrer les expansions de ces organes.

fécondité. Les larves qui sortent ensuite de ces œufs doivent probablement, avant d'avoir trouvé une nourriture convenable, être sujettes à de grandes chances de destruction, et ce qui semblerait démontrer qu'il doit en être ainsi, c'est que ces insectes sont en général très-rares, malgré l'extrême fécondité dont la nature a doué les femelles. Enfin il est encore un fait bien digne de fixer l'attention et que je ne puis m'empêcher de signaler : c'est de voir un mâle d'une taille aussi exiguë fournir assez de spermatozoïdes pour féconder une aussi grande quantité d'œufs.

# NOTES sur les COLÉOPTÈRES

# RECUEILLIS PAR CHARLES COQUEREL

## à Madagascar et sur les côtes d'Afrique,

3e PARTIE (1).

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 13 Avril 1870.)

### Cicindelidæ.

1. CICINDELA ABERRANS. — Long. [illegible] 1/2 mill. — *Oblonga, sat convexa, obscure ænea fere opaca, obscure viridi et cupreo tincta; elytris utrinque punctis 3 minutis, flavidis, ore pallide flavo, subtus violacea, nitida, trochanteribus rufis, capite dense strigoso, prothorace subquadrato, dorso fere bilobo, elytris basi sat dense asperatis, apice obliquatis, apice ipso rotundato.*

Oblongue, assez convexe, en dessus d'un bronzé obscur presque mat, un peu soyeux, avec des teintes vagues verdâtres et un peu cuivreuses, surtout au corselet et à la tête; bouche d'un jaune pâle, sauf l'extrémité des mandibules et des palpes; élytres ayant chacune trois petits points d'un jaune pâle, les deux premiers presque au milieu, en ligne un peu oblique, le troisième en dehors, avant l'extrémité; dessous d'un bleu violacé brillant, avec des poils blanchâtres; genoux et tibias presque entiers fauves; trochanters rougeâtres. Tête un peu plus large que le corselet, les yeux gros et saillants; espace interoculaire un peu concave, couvert de fines strioles longitudinales serrées. Antennes presque aussi longues que la moitié du corps, d'un brun noir mat, les trois premiers articles métalliques, les deux suivants un peu moins. Corselet presque de moitié plus étroit que les élytres, aussi long que large, faiblement arqué sur les côtés, déprimé en avant et à la base, avec le disque presque

(1) Voir, pour la 1re partie, Annales 1868, p. 753; 2e partie, 1869, p. 179.

bilobé, très-finement et densément rugueux. Élytres presque parallèles, très-faiblement élargies au milieu, coupées obliquement à l'extrémité, qui s'arrondit à l'angle sutural; couvertes d'aspérités assez serrées, qui s'affaiblissent après le milieu; quelques faibles impressions longitudinales peu distinctes. — Madagascar; communiqué par M. de Chaudoir.

Cette espèce me semble se ranger dans le groupe de l'*ægyptiaca*; mais elle diffère des espèces analogues par le labre, qui est grand, coupé obliquement de chaque côté et paraissant presque arrondi.

2. C. SEMIPICTA. — Long. 7 mill. — *Oblonga, sat convexa, obscure ænea, sericea, capite prothoraceque cupreo tinctis, elytris post medium utrinque maculis 2 et vitta apicali intus producta, flavis, ore pallide flavo, subtus violacea, lateribus cupreis, trochanteribus, genubus tibiisque rufis, prothorace oblongo, elytris basi asperatis, apice oblique rotundato truncatis.*

Ressemble beaucoup à l'*aberrans*; le labre est conformé de la même manière, mais le corselet est plus étroit, plus parallèle, comme chez l'*ægyptiaca*; les antennes sont plus longues et dépassent le milieu du corps; la coloration est analogue, mais les taches sont grandes, les deux antérieures sont placées un peu plus en arrière, l'externe est triangulaire et touche le bord, une bande jaune apicale part de l'angle sutural, longe le bord oblique et se roule en dedans, et la granulation s'étend un peu moins loin; les tarses sont plus roussâtres.

Ces deux espèces sont très-voisines, mais bien distinctes; la forme du corselet leur donne un faciès différent; ce ne sont pas des différences sexuelles, j'ai vu les mâles des deux espèces. — Nossi-Bé; communiqué par M. de Chaudoir.

3. C. FRONTALIS. — Long. 12 1/2 mill. — *Oblonga, parum convexa, capite prothoraceque æneo-cupreis, parum nitidis, epistomate nitido, metallico, ore testaceo, elytris castaneo-umbrinis, opacis, maculis utrinque 4 flavidis, 3 externis, 1 discoidali, lateribus ad humeros cyaneis, nitidissimis, abdomine cyaneo, trochanteribus tibiisque testaceis; capite dense strigosulo, antice abrupte truncato, fere lævi, prothorace transversim strigoso, elytris subparallelis, basi asperatis; labro magno, convexo, acute trispinoso.*

Oblongue, presque parallèle. Tête et corselet d'un bronzé cuivreux obscur, peu brillant; élytres presque mates, d'un brun métallique un peu rougeâtre, sur chacune quatre points jaunes, trois au bord externe, un

derrière l'épaule, un presque au milieu, se prolongeant en un filet grêle, le troisième avant l'extrémité, le quatrième discoïdal, mais rapproché de la suture, très-petit, se reliant peut-être au point externe intermédiaire; côtés des élytres d'un bleu violet métallique, depuis les épaules jusqu'auprès du milieu; poitrine d'un bronzé cuivreux brillant, ainsi que le devant de la tête; abdomen d'un bleu violet, pattes d'un brun métallique rougeâtre, tibias et tarses plus clairs. Tête large, légèrement concave entre les yeux couverte, de fines rides serrées, transversales en arrière, confuses en avant; bord antérieur presque tronqué, presque lisse, très-brillant; yeux gros, très-saillants; épistome échancré, labre grand, très-convexe, impressionné de chaque côté, armé en avant de trois fortes dents aiguës et angulé latéralement, ne recouvrant pas l'extrémité des mandibules. Corselet finement et densément striolé en travers, rétréci à la base et même un peu étranglé; côtés assez fortement arrondis au milieu. Écusson triangulaire, d'un vert bronzé brillant. Élytres parallèles, à épaules bien marquées, couvertes de fines aspérités brillantes diminuant peu à peu vers le milieu; extrémité coupée obliquement, puis presque tronquée. Côtés de la poitrine presque lisses. — Madagascar; communiqué par M. de Chaudoir.

Ce bel insecte me semble bien devoir rentrer dans le genre *Megalomma*; à la vérité le labre ne recouvre pas complétement les mandibules; mais en réalité ce caractère ne se retrouve pas exactement dans les autres espèces; les palpes labiaux sont aussi plus grêles, mais c'est un caractère qui s'atténue bien facilement; il est très-tranché chez le *M. uniguttatum*, mais moins chez le *rugicolle*.

Cette Cicindélide ressemble assez, comme tache et comme coloration, à la *C. equestris*, de Madagascar; elle est bien remarquable par la tête presque tronquée en avant des yeux et par la forme du labre fortement denté, comme chez les *Megalomma*. Cependant la dent du menton est très-forte et les palpes labiaux sont conformés comme chez les Cicindèles. C'est à côté de la *Cicindela aurulenta* qu'elle semble pouvoir être classée.

1. Megalomma uniguttatum. — Long. 9 mill. — *Oblongum, viridi-æneum, metallicum, elytris sericeis, subopacis, apicis nitidis, margine externo puncto albido medio signatis, subtus cyanescens, nitidum, pedibus, ore, labrique limbo pallide testaceis, antennis obscure testaceis, capite tenuissime striolato, ad oculos cupreo, prothorace vix perspicue rugosulo, lateribus leviter arcuato, antice posticeque depressa, medio plicato, elytris basi aspero punctatis, a medio punctatis, ante apicem impressis, apice ipso truncato.*

Oblong, convexe, d'un vert bronzé métallique assez brillant; élytres soyeuses, un peu mates, mais brillantes à l'extrémité; dessous d'un bleu brillant; bouche, tour du labre et pattes d'un jaune testacé pâle, ces dernières avec un faible reflet bronzé; antennes d'un fauve obscur. Tête couverte de rides extrêmement fines, confuses à la base, plus marquées, avec une teinte cuivreuse près des yeux; une impression un peu arquée entre les yeux; bord antérieur fortement arrondi, mais non tronqué. Labre très-grand, fortement impressionné de chaque côté, convexe au milieu. Antennes grêles, s'élargissant faiblement vers l'extrémité, les deux premiers articles tronqués. Corselet assez petit, paraissant presque lisse, à peine arrondi sur les côtés, assez fortement étranglé en avant et en arrière, en même temps que le dessus est déprimé aux bords antérieurs et postérieurs, avec un sillon médian bien marqué. Élytres à peu près parallèles, coupées obliquement à l'extrémité, qui est tronquée avant l'angle sutural, qui est un peu pointu. à ponctuation assez fortement rugueuse à la base, s'affaiblissant au milieu jusqu'à l'extrémité, avant laquelle est une impression coudée bien marquée; une tache un peu jaunâtre au milieu du bord externe, qui est étroitement violet, cette teinte s'effaçant avant l'épaule. Segments abdominaux fortement déprimés à la base, le dernier un peu roussâtre. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie-de-Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette espèce, bien distincte des suivantes par sa coloration, son corselet presque lisse, sa tête non tronquée en avant, présente tous les caractères du genre en ce qui concerne la forme des palpes labiaux et du labre qui recouvre complétement les mandibules.

2. M. rugicolle. — Long. 10 mill. — *Oblongum, subparallelum, viridi-æneum, prothorace capiteque obscure cupreo tinctis, subtus violacea, antennis, ore pedibusque testaceis, femoribus æneo tinctis, capite dense strigoso, antice fere truncato, tenuiter strigosulo, nitidiore, prothorace transversim dense strigoso, sulco medio viridi-æneo, elytris basi asperatis, macula externa ante apicem flavida, vitta dorsali paulo obscura, intervallis rotundis interrupta.*

Oblongue, assez parallèle, d'un bronzé verdâtre un peu soyeux; dessous violet; antennes, bouche et pattes testacées, fémurs à reflets bronzés, une tache jaune sur chaque élytre, au bord externe, avant l'extrémité. Tête couverte de fines stries serrées; partie antérieure presque tronquée, plus brillante, plus cuivreuse, à strioles longitudinales extrêmement fines; épistome largement échancré en angle obtus; labre grand, convexe, assez fortement impressionné de chaque côté, légèrement sinué de chaque côté,

terminé par trois dents peu saillantes, la médiane presque arrondie. Corselet légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci à la base et en avant, couvert de rides transversales serrées, interrompu par un sillon médian, d'un vert bronzé, qui n'atteint pas la base. Élytres faiblement dilatées au milieu, obliquement arrondies à l'extrémité, couvertes à la base de granulations, d'un bronzé plus sombre, qui s'effacent après le milieu, et de fines rugosités transversales; bord marginal un peu violacé, brillant ; sur chacune, une bande un peu sombre, parallèle à la suture, peu distincte et interrompue par des espaces unis; une autre bande, encore plus vague, entre celle-ci et le bord externe; sur le bord même, à l'endroit où l'élytre commence, s'arrondit, avant l'extrémité, une tache jaunâtre; extrémité arrondie à l'angle sutural. Côtés du prothorax lisses, cuivreux, brillants, ainsi que les côtes du métasternum. Dernier segment abdominal roussâtre. — Madagascar; un seul individu femelle communiqué par M. de Chaudoir.

3. M. MARGINATUM. — Long. 8 mill. (*caput deest*). — *Oblongo-elongatum, fusco-æneum, prothorace viridi-æneo, disco cupraceo; elytris sericeis, vitta brevi post humerali, vitta media, intus hamata, et macula subapicali, externis albidis, punctis grossis, ocellatis, cyaneis, seriatim dorso dispositis, subtus violacea, pectore cupreo, pedibus testaceis, femoribus æneotinctis.*

Oblongue, allongée, presque parallèle. Dessous du corselet d'un vert bronzé, avec le disque un peu cuivreux; élytres d'un brun bronzé, soyeux, mat, avec le bord marginal d'un bleu brillant à la base; une ligne externe derrière l'épaule; une bande étroite sur le milieu du bord externe, longitudinale, se prolongeant brièvement en pointe interne, et une tache externe, avant l'extrémité, blanchâtres; poitrine cuivreuse; abdomen d'un violet brillant; pattes, tarses, fémurs un peu bronzés. Tête. . . . . . . . Corselet presque cylindrique, brièvement étranglé à la base et en avant, mais non arrondi sur les côtés; surface couverte de fines strioles serrées; disque séparé en deux parties par un fort sillon longitudinal, qui est bordé en avant et en arrière par une dépression transversale. Écusson d'un vert bronzé. Élytres allongées, très-faiblement élargies au milieu, s'arrondissant obliquement à l'extrémité, avec l'angle sutural obtus; offrant à la base de très-fines aspérités; à peu de distance de la suture, de gros points enfoncés, violacés, ocellés, rangés sur une ligne médiocrement régulière; quelques autres points plus petits vers les épaules. — Madagascar; communiquée par M. de Chaudoir.

Cette espèce ressemble assez à la précédente; mais les élytres sont plus

longues, moins rugueuses, non complétement arrondies à l'extrémité, et le corselet est plus long, plus étroit, avec les côtés droits, des rides plus fines ; les points bleus des élytres sont beaucoup plus marqués et ne sont pas compris dans une bande obscure.

## Scarabæidæ.

Psammodius (Platytomus) laticeps. — Long. 2 à 2 1/2 mill. — *Oblongus, parallelus, supra depressiusculus, brunneus aut fuscus, sat nitidus, capite lato, prothorace vix angustiore, convexo, antice sinuato, punctulato, prothorace punctato, antice obsoletius, elytris crenato-striatis, intervallis convexiusculis, tarsis posterioribus articulo primo calcare parum breviore.*

Oblong, parallèle, assez déprimé en dessus, d'un brun rougeâtre assez brillant. Tête grande, convexe, à peine moins large que le corselet, à ponctuation extrêmement fine, assez largement sinuée au bord antérieur. Corselet en carré transversal, nullement rétréci en avant, à ponctuation assez forte en arrière, plus fine en avant, ayant au milieu un court sillon longitudinal à peine distinct. Écusson oblong, lisse. Élytres fortement striées, les stries assez crénelées; intervalles convexes. Premier article des tarses postérieurs allongé, assez épais, un peu plus court que l'éperon. — Sainte-Marie-de-Madagascar (Ch. Coquerel).

Plus large et bien plus déprimé que le *cæsus*, corselet à ponctuation plus fine, plus serrée et sans sillon médian.

Le *Rhyssemus asper* et le *Psammodius cæsus* se retrouvent tous deux à Madagascar.

Trox madagascariensis. — Long. 10 à 12 mill. — *Ovalis, valde convexus, fuscus, opacus, prothorace indumento cinereo-lutoso tecto, capite bituberculato, tuberculis interdum confluentibus, prothorace brevi transverso, valde inæquali, lateribus planato et postice medio producto, scutello pentagonali, acuto, elytris seriatim tuberculatis, seriebus alternatim magis determinatis et sæpe costatis, tuberculis ad latera et postice tomentosis, intervallis transversim plicatis et punctato-lineatis.*

Ovalaire, très-convexe, d'un brun noirâtre, mat; corselet recouvert d'un enduit cendré serré. Tête munie de deux tubercules placés transversalement et parfois presque réunis; bord antérieur formant une saillie triangulaire; dessous de la tête garni de poils roux; antennes à massue rousse. Corselet plus étroit que les élytres; côtés arrondis, formant aux

angles antérieurs un lobe arrondi, sinués aux angles postérieurs, avec la base fortement lobée au milieu, presque angulée; surface à impressions larges, assez profondes, une large vis-à-vis l'écusson, une plus étroite longitudinale, en avant; côtés impressionnés et assez déprimés; ponctuation assez grosse, mais écartée et peu profonde. Écusson en pentagone aigu. Élytres à tubercules rangés en lignes qui, vers la suture, forment alternativement deux ou trois côtes, tantôt presque entières, tantôt très-interrompues et n'existant qu'à la base ; intervalles à lignes de points peu marquées; les tubercules postérieurs et latéraux couverts, quand l'insecte est frais, d'une tomentosité d'un roussâtre obscur. Fémurs antérieurs dilatés et tranchants au bord interne. — Nossi-Bé, Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette espèce est la seule encore que représente le genre à Madagascar; elle ressemble assez au *T. subcrosus*; mais chez ce dernier le bord postérieur du corselet est fortement sinué avant les angles et forme ensuite un angle obtus très-marqué vis-à-vis l'écusson, qui est moins aigu; les élytres, en outre, ont des lignes de gros points bien marqués, et les carènes sont entières, peu saillantes, interrompues par quelques petites impressions pubescentes, mais il n'y a pas de tubercules.

## Genre HETERONYCHUS.

1. Heteronychus parvus Burm., Handb. Ent., V, 95. — Long. 8 mill. — Fuscus, subtus castaneus, nitidus, clypeo rugoso sed non dentato, pronoto glaberrimo, elytris striato-punctatis, interstitiis irregulariter punctatis, ad suturam valde punctato, pygidio valde convexo, lævi; clypeo valde rugoso, reflexo, mutico, utrinque lineato; tibiis anticis 4 dentatis; tarsis ♂ incrassatis. — Madagascar.

2. H. minutus Burm., loc. cit., 95. — Long. 6 à 7 1/2 mill. — Ovatus, convexus, fuscus, supra sericeo-opacus, elytris semiglobosis, late sed leviter striatis, ad latera posticeque laxe punctatis, stria suturali postice profundiore; clypeo triangulari, antice truncato, lateribus marginato, antice leviter inæquali, a fronte linea elevata biarcuata separato, tibiis anticis valde tridentatis, pygidio gibboso-convexo, lævi, basi tenuiter asperato. — Madagascar.

3. H. plebejus Klug, Ins. Madag., 166. — Burm., loc. cit., 96. — Long. 13 à 15 mill. — Oblongo-ovalis, fusco-brunneus, nitidus, capite

transversim carinato, haud tuberculato, clypeo porrecto, obsolete bituberculato, rugoso, prothorace magno, marginato, antice late emarginato, postice obsolete bisinuato, scutello lævi, elytris postice dilatatis, profunde striatis, striis perparia valde approximatis, punctatis, intervallis postice leviter convexis, pectore alutaceo, punctis sparsutis, pygidio convexo, basi valde rugoso, tibiis anticis tridentatis, tarsis anticis ♂ incrassatis. — Commune à Madagascar (CH. COQUEREL).

4. H. RUGIFRONS. — Long. 10 à 11 mill. — *Ovatus, convexus, niger, nitidus, capite grosse punctato, summo excepto, transversim carinato, carina interrupta, clypeo utrinque impresso, antice obsolete bidentulo, prothorace anguste marginato, margine postico fere recto, scutello lævi, elytris breviter ovatis, profunde punctato-striatis, striis geminatis, intervallis leviter convexiusculis, apice dense punctato, pectore tenuiter alutaceo, abdomine lævissimo, pygidio valde convexo, nitidissimo basi anguste et obsolete asperulo, tibiis anticis tridentatis, dente prima a secunda distante, spatio obsolete crenato, tarsis anticis ♂ incrassatis.* — Sainte-Marie-de-Madagascar, Zanzibar (CH. COQUEREL).

Ressemble aux petits individus du *plebejus,* mais plus noir, plus brillant, plus court, plus convexe; le chaperon est plus ponctué, moins ridé, impressionné de chaque côté, ce qui fait paraître la carène transversale plus saillante; les élytres sont plus courtes, plus ponctuées à l'extrémité; les segments abdominaux sont convexes et tout à fait lisses.

5. H. RUSTICUS Klug, Ins. Madag., 166 (*Geotrupes*).—Burm., loc. cit., 96. — Long. 16 mill. — Ovato-oblongus, niger, nitidus, capite rugoso, fronte elevata, bituberculata, clypeo porrecto, marginato, antice bituberculato, prothorace magno, antice emarginato, lateribus rotundato, glaberrimo, margine postico obsolete bisinuato, scutello triangulari, glaberrimo, elytris medio leviter dilatatis, valde punctato striatis, intervallis sparsim punctatis; subtus brunneus, pectore tenuiter rugosulo, abdomine alutaceo, pygidio convexo, lævi, basi anguste ac tenuiter asperato; tibiis anticis tridentatis, tarsis anticis ♂ incrassatis, unguiculo externo dilatato. — Madagascar (CH. COQUEREL).

## ANODON. N. G.

Forme des *Bothynus* et des *Isodon.* Corps ovalaire, très-convexe. Tête triangulaire, chaperon obtusément arrondi, un peu relevé sur les bords,

séparé du front par une carène transversale fine. Mandibules armées de deux ou trois dents dépassant le chaperon. Dernier article des palpes maxillaires très-gros, pyriforme, tronqué. Corselet grand, transversal, de la largeur des élytres, rétréci tout à fait en avant, lisse, ayant en avant la trace d'une impression. Élytres courtes, convexes, à stries ponctuées. Saillie prosternale formant en arrière une pointe robuste, un peu arquée. Mésosternum très-oblique, concave. Organes de stridulation couvrant le propygidium. Fémurs robustes, tibias antérieurs tridentés; tarses très-grêles, ainsi que les crochets.

Ce nouveau genre n'est établi que sur des individus probablement femelles; il est possible que chez les mâles, le chaperon soit tuberculé. Il se rapproche des *Heteronychus* et des *Podalgus;* mais les organes de stridulation couvrent tout le propygidium; la saillie postérieure du prosternum et la grosseur du dernier article des palpes maxillaires le séparent aussi très-nettement des groupes voisins.

A. COQUERELII. — Long. 12 à 13 mill. — *Ovatus, crassus, convexus, rufo castaneus, nitidus, capite alutaceo, prothorace marginato, margine postico medio interrupto, elytris profunde striato punctatis, striis paulo obliquis, ad latera parum profundis, apice dense punctato, pygidio lævissimo, pectore abdomineque lævibus.*

Ovalaire, épais, très-convexe, d'un marron très-brillant. Tête un peu plus foncée, un peu réticulée; yeux assez gros. Corselet très-lisse, à peine plus étroit que les élytres; côtés s'arrondissant en avant; bord postérieur largement arrondi au milieu, faiblement bisinué; bords latéraux assez fortement rebordés, ce rebord longeant la partie antérieure du corselet, mais interrompu au bord postérieur sur la sinuosité; au milieu du bord antérieur, la trace d'une impression indistincte, un peu relevée en avant. Écusson grand, lisse. Élytres s'élargissant un peu après le milieu, à stries assez profondes, fortement ponctuées, un peu obliques, un peu géminées, les intervalles étroits, légèrement convexes; sur le premier intervalle quelques points à la base; stries devenant superficielles sur les côtés; extrémité fortement ponctuée. Pygidium large, assez court, convexe, très-lisse. Poitrine glabre, lisse, ainsi que l'abdomen. Fémurs et tibias robustes; tibias antérieurs tridentés, les deux dents intérieures très-fortes; tous les tarses très-grêles. — Madagascar (CH. COQUEREL).

## Genre LONCHOTUS Burm.

1. L. CRASSUS Klug, Ins. Madag., 79 (*Geotrupes*). — Burm., Handb., V, 173. — Long. 30 à 35 mill. — Fusco-niger, nitidus, clypeo bidentato, elytris foveato-striatis, maxillarum galea 4-dentata. — ♂. Fronte cornuta, pronoto antice retuso, marginibus foveæ carinato-dentatis. — ♀. Inermis. — Madagascar (CH. COQUEREL).

2. L. LENTUS Burm., Handb., V, 174. — Long. 22 à 25 mill. — Fusco-niger, nitibus, clypeo obtuso, elytris fortiter foveolato-striatis; maxillarum galea altera bidentata, altera rotundata. — ♂. Fronte cornuta, pronoto paululum retuso. — ♀. Mutica.

3. L. MUTICUS Burm., Handb., V, 174. — Long. 11 à 13 mill. — Fusco-niger, nitidus, clypeo bidentata, elytris varioloso-striato punctatis, maxillarum galea acuminata, tarsis gracilioribus et longioribus. — ♂. Fronte altius carinata, pronoto longitudinaliter subsulcato. — ♀. Fronte subcarinata.

## Elateridæ.

1. ELASTRUS SUBMURINUS. — Long. 9 à 11 mill. — *Elongatus, subparallelus, postice attenuatus, sat convexus, rufo-brunneus, pube murina sat dense obtectus, subtus fuscus, pedibus antennisque obscure rufescentibus; capite dense punctato, triangulariter impresso, prothorace antice attenuato, dense punctato, medio lineato, angulis posticis magnis, elytris striatis, striis tenuiter punctatis, intervallis subconvexis, tenuiter punctulato-asperatis.*

Allongé, presque parallèle, atténué en arrière, assez convexe, d'un brun roussâtre, couvert d'une pubescence grisâtre assez serrée; dessous brun, pubescent; pattes et antennes roussâtres. Tête densément ponctuée, ayant une forte impression triangulaire. Corselet oblong, rétréci en avant, densément ponctué; angles postérieurs grands, légèrement divariqués; en dedans, à la base, une légère impression, au milieu un sillon longitudinal bien marqué. Écusson oblong, presque pararallèle, arrondi à l'extrémité. Élytres à stries peu profondes, légèrement ponctuées; intervalles fortement convexes, à ponctuation fine un peu rugueuse. Dessous couvert d'une ponctuation finement rugueuse. — Sainte-Marie-de-Madagascar (CH. COQUEREL).

2. E. AMPEDIOIDES.— Long. 11 1/2 mill.—*Elongatus, convexus, niger, nitidus, pedibus fuscis, tenuiter fusco-pubescens, capite prothoraceque dense punctatis, hoc medio leviter lineato, elytris post medium attenuatis, valde punctato-substriatis, intervallis tenuissime rugulosis, subtus tenuiter punctulatus, antennis tarsisque piceis.*

Allongé, convexe, d'un noir brillant, à pubescence noirâtre, antennes et tarses bruns. Tête et corselet densément ponctués, la première convexe, arrondie et un peu tranchante en avant. Corselet plus long que large, s'atténuant peu à peu en avant; au milieu une ligne enfoncée peu profonde, mais plus marquée en arrière; angles postérieurs dirigés en arrière, finement plissés et unicarénés. Écusson oblong, presque parallèle, arrondi à l'extrémité, finement ponctué. Élytres allongées, s'atténuant peu à peu après le milieu, arrondies à l'extrémité, à stries peu profondes formées par de gros points; intervalles plans, finement ridés en travers. Dessous très-finement ponctué, à pubescence moins noire. — Forêt de Loucoubé, Nossi-Bé (CH. COQUEREL).

Se rapproche beaucoup, pour la forme, du *sardioderus*, rapporté également par Ch. Coquerel; mais la coloration est entièrement noire; diffère du *tepidus* par la couleur noire, le deuxième article des antennes plus court que le troisième; par le corselet sillonné au milieu, à angles postérieurs plissés, n'ayant en dessus qu'une carène, etc.

TILOTARSUS SQUALESCENS. — Long. 17 mill. — *Sat elongatus, fuscus, rubiginoso-pubescens, punctatus, prothorace postice constricto, angulis posticis extus porrectis et leviter arcuatis, elytris tenuiter dense asperulis, sat fortiter punctato-substriatis.*

Un peu allongé, convexe, d'un brun foncé, couvert d'une pubescence couleur de rouille obscure assez serrée. Tête concave en avant, densément ponctuée; antennes roussâtres. Corselet plus long que large, rétréci en avant et en arrière, les côtés se redressant assez brusquement à la base pour former les angles postérieurs un peu arqués et dirigés en dehors; surface assez densément ponctuée, ayant sa plus grande convexité en arrière. Écusson densément ponctué, pentagonal. Élytres oblongues, plus larges à la base que la base des élytres, s'atténuant peu à peu en arrière du milieu, couvertes de très-fines aspérités ou granulations serrées, avec des lignes de gros points presque carrés formant des stries peu profondes s'affaiblissant en arrière. Dessous densément ponctué. Pattes d'un brun rougeâtre, plus clair sur les tibias et les tarses. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Voisin du *soleatus* Cand. de Guinée, mais plus grand et bien différent par le corselet rétréci en avant comme en arrière, avec les angles antérieurs nullement pointus, saillants, mais arrondis à l'extrémité; par l'écusson pentagonal et par les intervalles des stries des élytres égaux.

A cette occasion je dois faire remarquer que le *T. cuspidatus* de M. Candèze ne correspond nullement à l'espèce de Klug (Ins. Madag., 154, pl. 3, fig. 3); la planche ne permet pas le moindre doute à cet égard et s'applique parfaitement au *T. Boieldieui* Candèze. Ch. Coquerel avait rapporté deux individus de cette dernière espèce, trouvés par lui dans la forêt de Kalalou, à Sainte-Marie-de-Madagascar; il en existe encore un dans sa collection. Le *T. cuspidatus* Cand. doit donc reprendre le nom de *cinctipes* Germ.

Lacon Jansonii. — Long. 9 à 12 mill. — *Fuscus, ferrugineo maculatus, squamulis fusco-cinereis aut obscure ferrugineis variegatus, prothorace breviore, convexo, punctato, lateribus tenuissime crenulatis, ante basin sinuatis, angulis posticis obtusiusculis, extus divaricatis, elytris brevioribus, punctato-striatis, punctis transversis, intervallis convexiusculis.*

Cette espèce a été confondue par M. Candèze, comme variété, avec le *L. viroratus*. Il dit qu'il a vu dans la collection La Ferté un individu provenant de l'île Bourbon, proportionnellement plus court, beaucoup moins densément recouvert de poils et maculé de rouge. Comme il n'a vu qu'un seul individu, je comprends qu'il n'ait pas cru devoir créer une espèce distincte; mais j'ai pu me convaincre qu'en réalité on ne pouvait réunir ces deux insectes; c'est bien aussi l'avis de M. Janson. D'abord le *L. Jansonii* provient de Madagascar (l'individu de la collection La Ferté est étiqueté : Madagascar, de la main de Ch. Coquerel); la teinte est bien plus petite, la forme plus courte, plus ramassée; la coloration est plus brillante, la tête est plus convexe, le corselet est plus large, plus rétréci en avant, avec les côtés plus fortement arrondis en avant, nettement sinués avant les angles postérieurs, qui sont un peu divergents, mais bien plus larges et obtus; la base est aussi plus droite et la surface est moins convexe; l'écusson, au lieu d'être pointu à l'extrémité, est presque tronqué; les élytres, bien plus courtes, ont les stries plus marquées, plus fortement ponctuées et les intervalles plus étroits, plus convexes.

Cardiotarsus grisescens. — Long. 8 mill. — *Oblongus, sat convexus, fusco-brunneus, sat nitidus, griseo-pubescens, antennis pedibusque ferrugineis, capite prothoraceque tenuissime punctulatis, hoc postice angustato, angulis posticis brevibus, basi utrinque valde sinuata, et ante angulos*

*strigata, medio trituberculata, elytris sat tenuiter punctato-striatis, intervallis tenuiter rugosulis.*

Oblong, assez convexe, d'un brun assez foncé, un peu roussâtre sur les élytres, qui ont aux épaules un petit trait roux ; antennes et pattes d'un fauve roussâtre ; couvert d'une fine pubescence d'un cendré grisâtre. Tête et corselet à ponctuation excessivement fine ; ce dernier un peu plus atténué en avant qu'en arrière ; angles postérieurs courts ; base fortement sinuée de chaque côté et ayant, dans cette sinuosité, avant chaque angle postérieur, une courte strie ; au milieu du bord postérieur, trois tubercules médiocrement saillants. Écusson pentagonal, un peu creusé à la base. Élytres s'atténuant en arrière presque dès la base ; à stries assez fines, ponctuées, les intervalles très-finement ridés ; extrémité ponctuée. Dessous à pubescence cendrée, serrée. — Ile de Mamoukou, baie de Passandava, Madagascar (Ch. Coquerel).

Très-voisin de l'*acuminatus* Guér., Cand. (*byssinus* Boh.).

Melanoxanthus lateplagiatus. — Long. 3 1/2 mill. — *Oblongus, convexus, postice attenuatus, sat nitidus, niger, elytris utrinque plaga magna a basi post medium prolongata fulvo-flava, suturam haud attingente, sat fortiter sat dense punctatus, prothorace antice angustato, ad basin transversim impresso, angulis posticis intus testaceis, elytris tenuiter striatis, striis sat fortiter punctatis, intervallis coriaceis.*

Oblong, convexe, atténué en arrière, noir, assez brillant, avec une grande tache d'un jaune fauve partant de la base, finissant au-delà du milieu, ne touchant pas la suture. Tête convexe, ponctuée, ayant sur le sommet deux courts sillons longitudinaux. Corselet rétréci en avant, assez fortement et assez densément ponctué, déprimé transversalement à la base, avec le commencement d'une ligne médiane ; angles postérieurs aigus, dirigés en arrière, carénés en dessus, teintés de fauve en dedans. Écusson oblique, triangulaire, assez pointu, ponctué. Élytres se rétrécissant peu à peu en arrière, dès avant le milieu ; à stries fines, peu enfoncées, sauf la suturale, mais assez fortement ponctuées, les intervalles un peu ridés. — Zanzibar (Ch. Coquerel).

Voisin, pour la coloration, du *M. biplagiatus* Kl., mais bien distinct par la forme plus atténuée des élytres, qui sont un peu tronquées à l'extrémité et nullement échancrées ; les intervalles des stries sont ridés, mais non granulés.

Megapenthes Coquerelii. — Long. 7 1/2 mill. — *Elongatus, parallelus, ater, subopacus, macula basali elytrorum rufa, tenuiter densissime*

*punctato-rugosus, capite convexiusculo, prothorace elongato, basin versus paulatim latiore, angulis posticis postice directis, linea media vix impressa, elytris tenuiter striatis, striis sat valde punctatis, intervallis rugulosis.*

Allongé, parallèle, d'un noir foncé presque mat, avec une tache d'un roux testacé sur la base de chaque élytre, un peu dentelée en arrière. Tête et corselet couvert d'une ponctuation rugueuse, fine, très-serrée; tête assez convexe; antennes larges, comprimées, dépassant en arrière la base du corselet. Corselet allongé, deux fois aussi long que large, s'élargissant un peu et insensiblement vers la base, les angles postérieurs dirigés en arrière, fortement carénés en dessus; couvert d'une ponctuation rugueuse, fine, très-serrée, avec une ligne longitudinale médiane à peine enfoncée, plus visible vers la base. Écusson ovalaire, convexe, ponctué. Élytres allongées, atténuées en arrière après le milieu, presque tronquées à l'extrémité, à pubescence noire, à stries assez fines, ponctuées, avec les intervalles un peu ridés en travers et ponctués. Dessous et pattes d'un brun noir; tarses un peu fauves. — Sainte-Marie-de-Madagascar, forêt de Kalalou (CH. COQUEREL).

Cette jolie espèce se rapproche du *lugens* par la forme de l'extrémité des élytres, qui est légèrement sinuée obliquement.

CARDIOPHORUS FUSCOVITTATUS. —Long. 3 2/3 à 4 mill. — ♂. *Oblongus, convexus, testaceo-flavus, nitidus, capite, ore excepto, scutello, prothoracis lineis duabus, elytrorum sutura et margine externo late fuscis, tenuissime griseo-pubescens, prothorace convexo, lævi, antice posticeque angustatus, angulis posticis sat brevibus, obtusis, scutello pentagono, acuto, elytris sat tenuiter punctato-striatis.*

Var. B. *Major, elytris totis testaceo-flavis* (♀).

Oblong, convexe, d'un jaune un peu testacé, brillant; tête, deux bandes longitudinales un peu arquées sur le corselet; écusson, une large bande suturale et une large bande marginale d'un brun verdâtre; partie antérieure de la tête d'un jaune testacé. Tête couverte d'une très-fine pubescence cendrée. Corselet lisse, presque également rétréci en avant et en arrière; angles postérieurs petits et peu pointus. Écusson pentagone, pointu. Élytres rétrécies en arrière, à stries fines, ponctuées, les intervalles presque plans. — Sainte-Marie-de-Madagascar (CH. COQUEREL).

Paraît variable de taille et de coloration. La description ci-dessus s'applique à un individu mâle; un autre individu, plus gros, plus large, a les élytres sans aucune bande, et est une femelle.

## Tenebrionidæ.

### Genre HOLANIARA.

Le nom d'*Aniara* employé par Dejean ayant été déjà donné à un genre de la famille des Cicindélètes, il est nécessaire de le changer. Ce genre se rapproche des *Cataphronctis* et surtout des *Alphitobius* ; il en diffère par le corselet à bord postérieur légèrement bisinué, les yeux un peu prolongés sur le front, les tibias inermes, les tarses grêles; le premier article des postérieurs est notablement plus long que le dernier.

H. VIDUA. — Long. 8 à 9 mill. — *Oblonga, parum convexa, nigra, nitida, capite prothoraceque tenuissime punctulatis, hoc antice tantum angustato, utrinque unifoveolato, lateribus anguste marginatis, scutello lævi rotundato, triangulari, elytris oblongis, prothorace vix latioribus, punctato-striatis, interstitiis planiusculis, sutura elevata, subtus tenuissime punctulata, tibiis anticis angulatum arcuatis, posticis rectis.*

Oblong, peu convexe, d'un noir brillant. Tête et corselet très-finement ponctués. Dernier article des palpes en triangle renversé. Antennes ne dépassant pas le bord postérieur du corselet, plus épaisses vers l'extrémité, les quatre premiers articles assez grêles, le troisième plus long que le premier, les six derniers presque transversaux. Corselet transversal, rétréci seulement en avant; bord postérieur très-faiblement, mais largement sinué de chaque côté, les angles postérieurs droits; de chaque côté de l'écusson une petite fossette, accompagnée sur le bord d'un point enfoncé. Écusson en triangle presque arrondi, lisse. Élytres pas plus larges à la base que le corselet, s'élargissant très-faiblement ensuite, atténuées plus rapidement en arrière chez les mâles, arrondies à l'extrémité, à stries bien marquées, ponctuées, égales; intervalles presque plans; suture relevée. Dessous à ponctuation très-fine et très-serrée, un peu striolée sur l'abdomen. Mésosternum en triangle assez large, fortement creusé à sa base. Tibias antérieurs un peu anguleusement arqués, les intermédiaires arqués, les postérieurs droits. Tarses postérieurs assez longs; premier article presque assi long que les trois suivants réunis. — Madagascar, île Mayotte (CH. COQUEREL).

## Curculionidæ.

BRENTUS COQUERELII. — Long. 22 mill. — ♂. *Elongatus subparallelus,*

*violaceus, nitidus, capito rostroque fusco subæneis, antennis fuscis, pectore abdomineque æneis, cupreo tinctis, pedibus nigro-æneis, capite rostroque lævibus, hoc inter antennas leviter striato, antennis brevibus, crassis, prothorace profunde sulcato, elytris apice sat breviter caudatis, punctato-striatis, ad suturam profunde bisulcatis, sutura subaurea, femoribus muticis.*

♂. Allongé, presque parallèle, épais, déprimé en dessus, d'un beau violet métallique, pas très-brillant, avec la tête et le rostre d'un bronzé foncé presque mat, les antennes d'un brun noir, la poitrine et l'abdomen bronzé mélangé de cuivreux, l'appendice des élytres et les pattes d'un noir un peu bronzé et la suture presque dorée. Tête et rostre presque de moitié plus larges que le corselet, un peu aplatis, lisses; le dernier est peu dilaté à l'extrémité, ayant une faible strie entre les antennes, qui sont épaisses, courtes, grossissant un peu vers l'extrémité, à articles transversaux. Corselet allongé, rétréci en arrière et en avant, largement et fortement sillonné dans toute sa longueur. Élytres à stries peu profondes, mais fortement ponctuées; le long de la suture deux profonds sillons très-rapprochées; appendice caudal court, horizontal, presque tronqué, creusé en dessus. Dessous du corps parsemé de points, serrés sur les côtés de l'abdomen et sur le dernier segment. Fémurs inermes, tibias comprimés. — Forêt de Loucoubé, à Nossi-Bé (Ch. Coquerel).

Attelabus Coquerelii. — Long. 2 1/2 mill. — *Rufus, sat nitidus, prothorace capiteque sæpe obscurioribus, prothorace elytris multo angustiore, tenuissime punctato, elytris subquadratis, postice leviter attenuatis, valde crenato-striatis stria suturali valde impressa, postice profunda, pygidio dense punctato, obscuro; antennis articulis 2 primis grossis, sequentibus gracilibus.*

Court, épais, déprimé au-dessus, d'un rougeâtre testacé, plus foncé sur le corselet, la tête et le pygidium. Tête presque lisse, yeux très-gros, rostre épais, coudé dès les yeux; antennes ayant les deux premiers articles gros, presque globuleux, les médians grêles, les trois derniers en massue oblongue, assez lâche. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, convexes, très-rétréci en avant, assez arrondi sur les côtés; surface très-finement ponctuée; bord postérieur arqué, assez fortement rebordé. écusson carré, lisse. Élytres presque carrées, légèrement atténuées vers l'extrémité, qui est arrondie; stries fortement et grossement ponctuées; intervalles un peu convexes; suture un peu élevée et un peu obscure. Pygidium très-ponctué, finement rebordé. — Sainte-Marie-de-Madagascar (Ch. Coquerel).

C'est peut-être le plus petit des *Attelabus*; il se distingue des autres par les deux premiers articles des antennes aussi gros l'un que l'autre.

La couleur varie un peu, le corselet étant parfois brun avec les élytres d'un rougeâtre obscur.

POLYCLÆIS SUTURATUS. — Long. 17 à 19 mill. — *Oblongus, crassus, nigro-fuscus, pube depressa cinereo-cærulescente indutus, elytris vitta lata suturali nigra, basi usque ad humeros dilatata, medio sæpius utrinque dilatata, apice seu attenuata, seu ad apicem prolongata et extus evanescente, fronte rostroque canaliculatis, rugosulis, profunde tenuiter dense rugosulo punctato, medio leviter canaliculato, elytris apice leviter angustatis, apice ipso breviter penicillato-mucronatis, leviter striatis, striis sat grosse punctatis.*

Ovalaire-oblong, épais, très-convexe, d'un brun noir, couvert d'une pubescence fine, serrée, cendrée sur la tête et le corselet, d'un cendré clair, bleuâtre, pruineux sur les élytres, le dessous du corps et les pattes; élytres ayant une bande suturale noirâtre, s'étalant à la base jusqu'aux épaules, puis tantôt finissant peu à peu, tantôt s'élargissant de nouveau au milieu et atteignant l'extrémité, où elle remonte un peu de chaque côté en s'effaçant le long du bord externe. Front et rostre nettement sillonnés au milieu, à ponctuation extrêmement fine, le dernier finement striolé entre les yeux et vers l'extrémité. Corselet bien plus étroit que les élytres, légèrement rétréci en avant, à ponctuation très-fine, finement rugueuse; au milieu un léger sillon se terminant en arrière par une fossette plus ou moins marquée; de chaque côté une ligne oblique, peu distincte; bord postérieur assez fortement rebordé. Écusson oblong, triangulaire. Élytres assez larges, à épaules bien marquées, ne s'atténuant qu'après le milieu, presque arrondies à l'extrémité, qui est terminée par une petite dent un peu velue; stries peu enfoncées, assez larges, formées par des points assez gros. — Madagascar (CH. COQUEREL).

BLOSYRUS GLOBULIPENNIS. — Long. 7 à 8 mill. — *Ovatus, elytris globosis, convexus, fusco-niger, indumento cinereo et pallido brunneo variegato, capite ad oculos valde tuberoso, prothorace antice angustiore, lateribus basi rectis, valde inæquali, linea media anguste denudata, elytris ad humeros leviter rotundatis, punctato-striatis, interstitiis æqualiter convexiusculis.*

Ovalaire; élytres globuleuses; très-épais et très-convexe; d'un brun noir, recouvert d'un enduit serré mélangé de cendré roussâtre et de bru-

nâtre pâle; dessous et pattes couverts de fines écailles d'un rougeâtre un peu carné et un peu métallique. Sillons intra-oculaires très-profonds, les tubercules saillants, surtout celui près des yeux. Corselet aussi long que large, fortement arrondi latéralement, également rétréci en avant et en arrière, mais avec les côtés redressés à la base et même un peu entaillés à l'endroit où commence ce redressement; surface très-grossement rugueuse, surtout en arrière, avec de grands plis; ligne médiane un peu dénudée, légèrement saillante. Élytres presque globuleuses, presque arrondies et non brusquement coupées aux épaules, à stries peu profondes, marquées de gros points espacés; intervalles légèrement convexes, un peu plus relevés alternativement. — Ile Mayotte, dans les Comores (CH. COQUEREL).

Ce *Blosyrus* ressemble assez au *dorsalis*; il est plus petit, ses épaules ne sont pas nettement coupées dans une direction oblique, et son corselet est fortement rétréci en arrière et bien plus rugueux; les tubercules frontaux sont aussi plus convexes.

BYRSOPS BISIGNATUS. — Long. 12 mill. — *Oblongo-ovatus, valde crassus, parum convexus, fuscus, indumento cinereo dense tectus, macula scutellari maculaque subquadrata, communi, ante medium, fusco-nigris, capite ad oculos lobato, prothorace valde inæquali, medio late canaliculato, lateribus elevatis, elytris postice fere truncatis, triseriatim acute tuberculatis, interstitiis irregulariter biseriatim foveolatis, lateribus seriebus 4 grosse foveolatis, leviter tricostulatis.*

Oblong-ovalaire, comprimé, très-épais, peu convexe, d'un brun noir couvert d'un enduit cendré; une courte tache à l'écusson, une autre, commune, presque carrée, avec le milieu et une petite fascie après le milieu, d'un brun velouté. Tête et rostre creusés de fossettes assez écartées; un angle saillant au-dessus de chaque œil. Corselet à peine plus large que la tête, très-convexe en arrière, un peu resserré en avant, très-inégal, avec une large impression longitudinale; les bords sont relevés. Élytres presque tronquées à l'extrémité, ayant chacune trois rangées de gros tubercules presque coniques, les intervalles ridés en travers ou obliquement, avec de petites fossettes ou énormes points peu régulièrement disposés; côtés couverts de points semblables, disposés en rangées assez irrégulières, séparées par des lignes légèrement élevées, la rangée proche du bord formée par des points transversaux irréguliers. Dessous du corps et pattes piquetés de brun. — Simon's-Bay, cap de Bonne-Espérance (CH. COQUEREL).

Genre RHYTIDOPHLÆUS Boh.

Ce genre ne renferme encore qu'une espèce propre à Madagascar; j'en fais connaître une seconde qui, au premier abord, ressemble beaucoup à un *Holonychus*.

1. R. ALBIPES Ol. — Boh., Sch., VI, 2, 290. — Long. 15 à 20 mill. — Ovatus, niger, indumento brunneo adspersus; rostro remote punctulato, apicem versus canaliculato, super ciliis, femorum annulo, tibiisque extrorsum albo squamosis, prothorace antice lateribus angulato et abrupte angustato, postice paulis perattenuato, dorso inæquali, medio bituberulato, antice tuberculo oblongo, compresso, elytris ovatis, postice truncatis, suturam versus foveato-lineatis, tuberculatis, plicatis, postice tuberculis majoribus conicis aut compressis, margine postico dentato. — Madagascar (CH. COQUEREL).

2. R. NODOSUS. — Long. 17 mill. — *Ovato-oblongus, convexus, niger, subopacus, femoribus apice tibiisque griseis, rostro apice foveato, prothorace antice lateribus valde angulato et abrupte angustato, postice leviter attenuato, lateribus tuberculatis, dorso tuberculis* 2 *magnis et antice tuberculo magno compresso, postice inæquali, elytris ovatis, tuberculis magnis obsitis, lateribus tuberculatis, postice oblique truncatis.*

Oblong un peu ovalaire, très-épais, d'un noir à peine brillant; moitié apicale des fémurs et tibias couverts d'un enduit cendré piqueté de noir. Rostre épais, ayant à l'extrémité une petite fossette oblongue; antennes courtes, robustes. Corselet fortement angulé sur les côtés en avant et très-brusquement rétréci au bord antérieur; s'atténuant peu à peu en arrière, avec quelques petits tubercules saillants sur les côtés; sur le disque deux gros tubercules arrondis, en avant un tubercule plus saillant, un peu conique, comprimé; partie postérieure un peu inégale. Élytres ovalaires, tronquées obliquement à l'extrémité, à épaules pointues, couvertes de gros tubercules serrés, arrondis, les postérieurs plus saillants, les côtés dentelés par les tubercules. Dessous tout a fait mat. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Très-distinct du précédent par les tubercules des élytres bien plus gros et bien plus nombreux, allant jusque la suture; les tubercules du corselet sont aussi bien plus saillants.

## Genre ALCIDES Dalm.

### a. *Corpus oblongum, subcylindricum.*

1. A. COQUERELII. — Long. 9 mill. — *Elongatus, subcylindricus, ater, parum nitidus, rostro elongato vix arcuato, basi dense tenuiter rugoso-punctato, prothorace elytris haud angustiore, antice tantum angustato, valde tuberculato-asperato, lateribus fulvescente late squamosis, elytris parallelis humeris nullis, lineato-foveatis, interstitiis punctatis, parum elevatis, ante apicem macula fulvescente squamosa, metathorace lateribus albido-squamosis, femoribus acute unidentatis, tibiis anticis medio obtuse angulatis.*

Allongé, parallèle, presque cylindrique, d'un noir peu brillant, surtout sur le corselet. Tête finement ponctuée; rostre allongé, très-faiblement arqué, presque aussi long que la moitié du corps, rugueusement ponctué à la base, beaucoup plus finement vers l'extrémité. Corselet aussi large que les élytres, rétréci tout à fait en avant, couvert de tubercules saillants, serrés; côtés couverts d'écailles d'un blanc sale. Écusson couvert d'écailles semblables. Élytres parallèles, arrondies à l'extrémité, à lignes régulières de fossettes, les intervalles à peine convexes, ponctués; un point huméral blanchâtre, et avant l'extrémité, un peu de côté, une tache d'écailles d'un blanc sale. Métasternum couvert d'écailles semblables. Fémurs armés en dessous d'une dent aiguë, très-forte aux fémurs antérieurs; tibias antérieurs un peu dilatés, obtusément au milieu. — Ile Marotte, dans la baie d'Antongil, Madagascar (CH. COQUEREL).

Cet *Alcides* est remarquable par sa forme étroite et allongée, qui lui donne tout à fait l'aspect d'un *Lixus*.

### b. *Corpus oblongo-ovatum.*

2. A. GIBBUS Fab., S. El., II, 371, 153 (*Rhynchænus*). — Sch., Curc., VIII, 55. — *R. convexus* et *excavatus* Ol., Ent., V, 83, 149 et 176, pl. 8, fig. 88 et 94. — Long. 10 à 14 mill. — Oblongus, lateribus compressus, valde crassus et convexus, ater, subopacus, rostro crasso, subrecto, ruguloso-punctato, prothorace tuberculis poriferis, obtusis, sat crebre obsito, medio linea impressa, sæpe albo-squamosa, postice dilatata, et utrinque

litura laterali anguste albo-squamosa ornato, elytris subgibbosis, profunde dense excavatis, interstitiis angustissimis, fascia postica transversa, macula scutellari et macula parva supra humerali, albido-squamosis; subtus albo-squamosus, femoribus incrassatis, omnibus dentatis, tibiis anterioribus intus medio acute unidentatis. — Madagascar; Comores (CH. COQUEREL).

3. A. SUBFASCIATUS Boh., Sch., Curcul., VIII, 67. — *A. hæmoptero* affinis, non nihil longior et angustior. Oblongo-ovatus, piceus, subtus albo-squamosus, rostro, antennis, pedibus elytrisque ferrugineis, prothorace dorso minus crebre, lateribus valde remote granulato, margine postico medio lobato, acuto, macula ante-scutellari lateribusque dense sordide albo-squamosis, elytris ad humeros subangulatis, haud elevatis, profunde punctato striatis, interstitiis convexis, remote punctulatis, macula parva, supra humerali, lineola apicali brevi et fascia transversa pone medium subimpressa, dentata, albo-squamosis; subtus crebre punctulatus, nigro-piceus, pectore dense abdomine parcius albo-squamosis; pedibus validis, femoribus dente parvo, acuto instructis, tibiis anticis medio nonnihil dilatatis. — Madagascar.

4. A. COSTIPENNIS. — Long. 10 à 12 mill. — *Oblongo-ovatus, crassus, valde convexus, fuscus, parum nitidus, tomento fulvescente indutus, rostro valido, fere recto, prothorace tuberculis sat planatis, mediocriter densis, glabris, obsito, elytris ad humeris extus angulatis, apice vix angustatis rotundatis, costatis, costis fere lævibus, extus alternatim magis elevatis, interstitiis foveatis, foveis confluentibus; subtus dense fulvescente tomentosus, femoribus acute unidentatis, tibiis anticis spina valida intus armatis.*

Oblong-ovalaire, très-épais, très-convexe, assez comprimé latéralement, d'un brun noir peu brillant, couvert dans toutes les parties déprimées ou impressionnées, et surtout en dessous, d'une pubescence d'un roussâtre très-pâle. Tête et rostre finement et densément ponctués, ce dernier épais, presque droit et presque cylindrique; une très-petite fossette entre les yeux. Corselet plus étroit que les élytres, brusquement rétréci tout à fait en avant, couvert de tubercules assez gros, peu serrés, laissant en avant une bande marginale à peine ponctuée et la place pour une tache préscutellaire roussâtre. Élytres insensiblement atténuées vers l'extrémité, qui est arrondie; angulées en dehors à chaque épaule, à côtes saillantes, presque lisses, alternativement un peu plus saillantes; intervalles remplis de fossettes, presque toutes confluentes. Pattes robustes; fémurs et tibias

armés en dedans d'une forte épine, très-petite aux deux pattes postérieures. — Ile Mayotte, dans les Comores (CH. COQUEREL).

Cette espèce diffère du *gibbus* par les côtés des élytres, qui sont sans taches; ce dernier caractère la sépare aussi du *subimpressus*, dont le corselet est moins fortement tuberculé.

5. A. OLIVACEUS. — Long. 10 mill. — *Oblongo-ovatus, valde compressus, postice attenuatus, valde convexus, fusco-niger, sat nitidus, pube tenuissima olivaceo-cinerea dense obsitus, elytris plaga lata infra-humerali et litura obliqua utrinque post medium vage nigricantibus, prothorace fere conico, dense tuberculato, medio sulcatulo, elytris subgibbosis, ad humeros extus angulatis, foveato-striatis, foveis apicem versus minoribus, intervallis sat latis, convexiusculis; subtus fulvo-pubescens, femoribus acute dentatis, tibiis anticis ante medium acute dentatis.*

Ovalaire, un peu oblong, notablement atténué en arrière, très-comprimé sur les côtés, très-convexe et presque gibbeux sur les élytres; d'un brun noir assez brillant, couvert d'une pubescence extrêmement fine et serrée, d'un cendré olivâtre, avec une large tache latérale sur chaque épaule et une bande oblique de chaque côté, après le milieu, d'un noirâtre peu tranché. Tête et rostre à ponctuation extrêmement fine et serrée, ce dernier presque droit et presque cylindrique, à peine arqué en dessus à l'extrémité; une fossette oblongue entre les yeux, et un léger sillon rostral dépassant le milieu. Corselet presque conique, se rétrécissant en avant dès sa base; angles postérieurs aigus; couvert de tubercules assez petits, lisses, serrés; au milieu un sillon bien marqué, quoique peu profond. Élytres fortement angulées en dehors à chaque épaule, puis se rétrécissant sensiblement vers l'extrémité, qui est arrondie, à stries de grosses fossettes, qui diminuent en arrière; intervalles assez larges, peu convexes; avant l'extrémité une impression bien marquée, ayant en avant un calus arrondi, peu saillant. Dessous couvert de pubescence roussâtre serrée. Pattes assez courtes, les premières grandes; fémurs armés en dessous d'une épine aiguë, à peine marquée aux deux postérieurs; tibias antérieurs armés aussi au milieu d'une épine aiguë. — Madagascar (CH. COQUEREL).

6. A. CURTIROSTRIS. — Long. 9 mill. — Oblongo-ovatus, niger, opacus, elytris sat nitidis, rostro crasso, subcylindrico, brevi, capite cum oculis haud longiore, tenuiter rugose punctato, antennis nigris, puncto inter oculos minimo impresso; prothorace sat confertim tenuiter granulato,

antice utrinque impresso, indumento griseo-fulventi lateribus et subtus tecto; elytris prothorace latioribus, antice valde rotundato-ampliatis, ad humeros rotundato-angulatis, foveis subquadratis profundis substriatis, intervallis convexiusculis, parce punctulatis, transversim rugosulis, fasciis 3 transversim griseo-pilosis maxime obsoletis, apice obsolete griseo-piloso subtus griseo-fulvescenti squamoso; femoribus valde unidentatis, tibiis omnibus intus medio angulatis. — Madagascar (Ch. Coquerel).

7. A. fallax Boh., Sch., Curcul., VIII, 62. — Magnitudo et summa similitudo *A. brevirostris,* non nihil angustior. Ovato-oblongus, niger, parum nitidus, pube cinerea parce inæqualiter adspersus; rostro longitudine capitis cum prothorace, sat valido, confertim ruguloso-punctato, basi tenuiter carinato; prothorace confertim rugoso-granulato, granulis parvis, obtusis, indumento griseo et pubescentia cinerea obsito; elytris antice valde rotundato-productis, profunde punctato-striatis, punctis oblongis, interstitiis angustis, subconvexis, obsoletissime coriaceis, humeris nonnihil prominulis, obtuse angulatis, dorso mox intra basin transversim impresso; femoribus clavatis, omnibus bidentatis, dente exteriore minuto, tibiis medio acute dentatis. — Madagascar.

## Genre CYCLOTERES Sch.

1. C. Audouinii Boh., Sch., Curcul., VII, 2, 384. — Habitu et magnitudine *Brachyceri muricati,* breviter ovatus, niger, squamulis fusco-griseis, setisque crassis, atris obsitus; rostro validiore, modice arcuato, subremote punctato, fusco-squamoso, apice denudato; prothorace antice angustiore, parum profunde punctato, antice longitudinaliter obsolete impresso, utrinque tuberculis obtusis, setulis crassis, nigris, erectis, squamositate grisea sat dense obsito; elytris subglobosis, postice declivibus, rude subremote punctato-striatis, dorso obtuse tuberculatis, tuberculis dense atro setosis, lateribus granulatis, macula parva humerali albido squamosa; femoribus clavatis, subtus breviter acute dentatis, tibiis basi non nihil curvatis. — Madagascar.

2. C. Brullei Boh., Sch., Curcul., VII, 2, 385. — Breviter ovatus, niger, umbrino-squamosus, rostro tenuiore, basi utrinque striolata rugoso, apice glabro nitido, prothorace latiore, rude remote punctato, dorso antice tuberculis parum elevatis, fusco-setosis instructo; elytris profunde punctato striatis, sutura interstitiisque basi remote granulatis, mox pone medium

fascia transversa undulata, pallido-squamosa, dorso antice tuberculis parum elevatis, obtusis, pallido-setosis instructo, femoribus obsolete dentatis. — Madagascar.

Je crois bien que cet insecte est identique avec le *Trachodes contractus* Klug., Ins. Madag., 199, pl. IV, fig. 10. — Long. 7 mill. — Brevissimus, nigro-piceus, cinereo-squamulosus, squamis erectis fulvo-griseis sparsis hispidus, rostro subnudo, dorso exarato; apice rufo-piceo, prothorace subgloboso, dorso dense griseo-squamoso, squamis ovatis, compressis, erectis, subtus excavato-punctato, pectore abdomine lævibus, transversim punctato-striatis; elytris connatis, subglobosis apice subito attenuatis, declivibus, obtusis, dorso punctato-striatis, punctis magnis, impressis subremotis, dense cinereo squamulosis, interstitiis fulvo-griseo-squamosis, fascia transversa media albida, antennis tarsisque rufo-piceis.

3. C. BIPARTITUS. — Long. 8 mill. — *Fuscus, opacus, prothorace brunneo, antice, lateribus et dorso tuberculis minutis setiferis obsito, utrinque linea angusta, pallide lutea, arcuata, elytris pallide luteis, basi brunneis, postice utrinque ad suturam macula fusca velutina ornatis, globosis, striatis, intervallis convexiusculis, et oculis basi granatis et tuberculatis, medio tuberculis transversim dispositis, femoribus posticis intus politis, subtus haud dentatis.*

D'un brun noir, mat avec des écailles d'un brun roussâtre sur le corselet avec une ligne étroite, arquée, d'un roussâtre pâle, de chaque côté, partant de la base et finissant un peu en avant du milieu; les élytres couvertes d'un enduit serré, brun sur la petite moitié basilaire, d'un roussâtre sale sur le reste avec une petite tache d'un brun noir velouté de chaque côté de la suture en arrière. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, oblong, rétréci en avant avec deux tubercules portant un faisceau de soies d'un brun roux; côtés arrondis, ayant en avant un tubercule également à soies d'un brun roux; au milieu huit tubercules semblables disposés transversalement sur deux rangs; de chaque côté une ligne étroite, d'un roussâtre pâle, partant de la base et se terminant, en s'arquant, entre les deux rangs de tubercules. Élytres globuleuses, fortement déclives, presque tronquées à l'extrémité, à stries grossement ponctuées, cachées sous l'enduit, intervalles un peu convexes, avec de courtes soies hispides, épaisses, écartées; moitié basilaire parsemée de tubercules peu saillants et de granulations noires assez écartées; la partie postérieure partagée en deux par une ligne transversale de quelques petits tubercules brunâtres sur les côtés, deux rangées de granulations. Pattes assez courtes, robustes,

fémurs échancrés et ensuite angulés en dessous, mais non épineux. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette espèce se rapproche de la première par la forme du corselet et un peu de la deuxième par la coloration des élytres; mais elle est bien reconnaissable aux couleurs tranchées de ces dernières.

Ocladius Coquerelii. — Long. 7 mill. — *Brevissime ovatus, subglobosus, fusco-brunneus, opacus, elytris ad humeros late rufescentibus humeris apice pallidis, et plaga laterali paulo ante apicem rufescente, striga utrinque obliqua anguste grisea, prothorace elytris valde angustiore, antice abrupte constricto, foveis rotundatis dense pertuso, elytris brevibus, utrinque lineis* 7 *grosse et laxe punctatis, intervallis alternatim parum dense tuberculatis, tuberculis ad latera magis elevatis, politis, subtus fuscus, nitidus, femoribus costulatis.*

Presque globuleux, d'un brun foncé, élytres ayant une grande tache humérale, squameuse, d'un brun roussâtre passant, sur l'épaule même, au fauve très-pâle, et se rattachant par quelques points squameux à une assez grande tache anté-apicale de même couleur et également squameuse. Rostre couvert de gros points ou fossettes, formant de chaque côté deux rangées; au milieu une carène étroite; antennes d'un rougeâtre obscur, plus claires à la base. Corselet notablement plus étroit que les élytres, un peu arrondi sur les côtés, brusquement rétréci au bord antérieur, couvert de fossettes arrondies serrées; au milieu une fine carène tranchante partant du bord antérieur et n'atteignant pas le milieu; de chaque côté, sur le disque, un petit espace élevé, très-lisse, miroitant. Élytres globuleuses, ayant chacune sept lignes de gros points très-espacés, les intervalles alternativement un peu plus étroits et garnis de granulations peu serrées et peu saillantes, formant des ondulations transversales à la base, vers les épaules et vers l'extrémité; côtés déprimés vers les pattes postérieures, les articulations latérales plus saillantes et souvent lisses. Dessous d'un brun noir brillant; fémurs creusés de plusieurs sillons, tibias comprimés, les intermédiaires dilatés extérieurement en angle très-obtus. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Ressemble extrêmement à l'*O. salicorniæ* de Perse, en diffère par la forme plus courte, les élytres plus globuleuses, le corselet plus court, profondément sculpté, les élytres plus unies.

Camptorhinus dorsiger. — Long. 7 à 10 mill. — *Elongatus, compressus, indumento squamoso vestitus, cinereus, rostro fusco, lævi, protho-*

*race dorso infuscato, squamulis erectis sparso, elytris medio apiceque infuscatis, rostro basi punctato, prothorace oblongo, antice angustato et tuberculis 2 squamosis munito, dense foveato, medio subcarinato, elytris foveolato-lineatis, intervallis 2, 4 et reliquis tuberculatis transversim plicatibus; femoribus subtus spinosis, posticis elongatis, compressis, dente magno, spinoso, ante apicem armatis.*

Allongé, comprimé, couvert d'un enduit squameux très-serré, cendré, avec le dos du corselet brun, parsemé d'écailles cendrées et de soies squamiformes relevées, une grande tache d'un brun plus ou moins foncé, bordée en arrière par une tache blanchâtre, plus ou moins distincte, avant l'extrémité une petite tache brune mal arrêtée. Rostre lisse, brun, ponctué à la base, antennes d'un roussâtre obscur. Tête couverte d'écailles. Corselet oblong, un peu plus étroit que les élytres, rétréci tout à fait en avant, bord antérieur muni de deux tubercules couverts de soies squameuses en faisceaux, l'intervalle un peu creusé ; surface couverte de gros points très-serrés, donnant chacun naissance à un poil squameux ; au milieu, une fine carène légèrement interrompue en arrière. Élytres à stries de gros points en fossettes assez distantes, devenant plus grosses sur les côtés et interrompant presque les intervalles qui sont rendus inégaux par des plis transversaux et des tubercules, ces derniers bien plus marqués sur la suture et les deuxième et quatrième intervalles. Fémurs armés en dessous d'une épine, les postérieurs longs, comprimés et assez grêles à la base, un peu renflés à l'extrémité, ayant en dessous, avant l'extrémité, une large dent pointue. Abdomen ayant deux bandes brunâtres longitudinales. — Nossi-Bé, Sainte-Marie-de-Madagascar (CH. COQUEREL).

BARIDIUS PERTUSICOLLIS. — Long. 3 1/2 mill. — *Oblongus, crassus, sat convexus, niger sat nitidus, prothorace lateribus pallide fulvo-squamosis, vitta angusta suturali basi et post medium dilatata pallide fulvo-squamosa, mesosterno pedibusque pallide fulvo-squamosis, prothorace subquadrato, dense punctato, elytris valde striatis, interstitis punctatis, stria penultima postice valde sulcata.*

Oblong, épais, assez convexe, presque parallèle, d'un noir médiocrement brillant, des écailles farineuses d'un blanc roussâtre, formant une assez large bande de chaque côté du corselet, une ligne suturale étroite, se terminant en s'élargissant un peu après le milieu, une tache de chaque côté de l'écusson et une aux épaules, se rejoignant parfois ; côtés de la poitrine et pattes couvertes d'écailles semblables. Rostre assez fortement

arqué, un peu rougeâtre, très-finement ponctué, impressionné entre les yeux. Corselet presque carré, rétréci tout à fait en avant. Côtés droits, même à la base, fortement et densément ponctué. Écusson ponctué. Élytres assez fortement striées; intervalles plans, très-ponctués, l'avant-dernière strie fortement enfoncée à l'extrémité. Pygidium très-ponctué. — Ile Mayotte, dans les Comores (Ch. Coquerel).

Ce *Baridius* ressemble extrêmement au *B. spoliatus;* les dessins sont les mêmes, mais notre insecte est plus étroit, plus parallèle et surtout beaucoup plus ponctué.

Cossonus fasciolatus. — Long. 3 à 4 1/2 mill. — *Supra depressus, niger, nitidus, elytris plaga discoidali rubra, rostro apice ampliato, tenuissime punctulato, crasso, prothorace oblongo, antice abrupte angustato, fere lævi, dorso profunde longitudinaliter impresso, impressione grosse punctata, medio carinata, elytris valde punctato-striatis, interstitiis tenuiter punctatis.*

Oblong, déprimé en dessus, d'un noir brillant, élytres ayant chacune une bande longitudinale, discoïdale, d'un rouge assez foncé. Rostre assez épais, élargi à l'extrémité, à ponctuation extrêmement fine; à la base une petite fossette, un peu en avant des yeux. Antennes d'un brun noir, à massue ovalaire épaisse. Corselet brusquement rétréci tout à fait en avant, aussi large que les élytres, les côtés rentrant un peu à la base; lisse, ayant au milieu une profonde impression longitudinale, garnie de gros points, ayant au milieu une carène aplatie. Élytres arrondies à l'extrémité, à fortes stries ponctuées, intervalles plans, très-finement ponctués. — Ile Mayotte et Nossi-Bé (Ch. Coquerel).

Ressemble au *marginalis* Boh., en diffère par la taille beaucoup plus petite, le corps plus déprimé, le rostre non sillonné à la base, le corselet plus lisse, plus parallèle, à carène médiane lisse et par les intervalles des stries plans.

1. Dryophthorus crenatus. — Long. 4 à 4 1/2 mill. — *Piceo-fuscus, opacus, griseo subpubescens, antennis pedibusque obscure piceis, rostro dense tenuiter punctato, inter oculos obsolete sulcatulo, prothorace dense punctato, antice angustato et transversim constricto, elytris parallelis late striatis, striis grosse punctatis, punctis quadratis, interstitiis angustis, parum elevatis, tenue punctatis.*

D'un brun foncé, mat, à pubescence grisâtre très-fine, antennes et pattes à peine plus claires. Rostre épais, court, ponctué à la base, à peine

vers l'extrémité, ayant à la base un sillon à peine distinct. Corselet rétréci en avant, ayant une forte impression transversale qui relève le bord antérieur, à peine rétréci à la base, couvert d'une ponctuation forte très-serrée. Élytres plus larges que le corselet, à stries larges, plus profondes à l'extremité, remplies de gros points presque carrés, intervalles étroits, peu convexes, très-finement ponctués, presque carénés tout à fait à l'extrémité. — Sainte-Marie-de-Madagascar (Ch. Coquerel).

Ressemble extrêmement au *D. lymexylon*, n'en diffère que par les élytres nullement atténuées en arrière, à intervalles plus plats, moins saillants, l'extrémité plus arrondie, le corselet à ponctuation plus fine, très-serrée, et le rostre plus court, plus trapu à sillon basilaire presque indistinct.

2. D. excavatus Boh. in Sch., Curc., IV, 1092. — *D. lymexylone* paulo longior, sed duplo latior, niger, opacus, parce griseo-pulverulentus, antennis tarsisque ferrugineis, rostro longo, arcuato, tomentoso, basi longitudinaliter impresso, obsolete punctato, prothorace remote parum profunde punctato, antice constricto, dorso antice foveola magna profunda, insculpto, elytris punctato-striatis, punctis remotis, interstitiis alternis magis elevatis, carinatis, prœsertim posterius, alternis planis, omnibus lævibus, tarsis ferrugineis. — Madagascar.

## Cerambycidæ.

L'énumération des insectes de cette famille propres à Madagascar sera à peu près complète dans les pages qui suivent en y ajoutant les *Macrotoma* décrits dans la deuxième partie de ces notes (1868, p. 819-820).

Closterus flabellicornis Serv., Ann. Soc. ent. Fr., 1831, 194. — Castaneus, capite prothoraceque obscurioribus, ubique impresso-punctatis, antennis (♂ corpore longioribus) pectinatis, thorace subquadrato, lateribus tridendato, elytris obsolete elevato-lineatis, apice rotundatis. ♀ major, antennis corpore dimidio brevioribus, brevi-pectinatis, articulo ultimo reliquis haud longiore differt. — Sainte-Marie-de-Madagascar (Ch. Coquerel).

Pachypleura modesta White, Cat. Longic., 27. — Long. 20 à 26 mill. — Umbrina, flavo-grisescens, pilis plurimis curtis; capite punctato,

linea media lævi interrupta ; palpis flavis; thorace sparsim punctato, margine postico medio subrotundato, lateribus rotundatis; elytris elongatis, punctatis, tricostatis, margine et apice piligeris.

Le Catalogue du British Museum donne Port-Natal comme patrie de cet insecte ; M. Thomson indique Madagascar.

1. Hoplideres spinipennis Serv. — Coq., Ann. Soc. ent. Fr., 1859, 254. — Long. 45 à 48 mill. — Fusco-ferrugineus, infra nitidus, capite prothoraceque brevibus, disco valide rugosulis, lateribus tantum punctatis, hoc margine antico rufo-piloso, lateribus dilatato et acute quinque spinoso, postice angustato ; elytris brunneo-castaneis, basi valde punctatis et prothorace latioribus, postea lævibus, margine externo basi tenuiter serratis, lateribus depressis, dilatatis, ad humeros breviter, ad angulum suturalem acute unispinosis. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie-de-Madagascar (Ch. Coquerel).

2. H. aquilus Coq., loc. cit., 254, pl. 7, fig. 2. — Long. 52 mill. — Piceo-ferrugineus, antennarum articulis ultimis brunneis, elytris castaneo-brunneis, sutura lateribusque nigrescentibus; capite rugoso, prothorace profunde rugoso, lateribus dilatatis et quinque spinosis; elytris elongatis, fere parallelis, basi profunde punctatis, ad humeros rugosis, ad angulum suturalem breviter unispinosis; pedibus piceo-ferrugineis, tarsis brunneis. — Nossi-Bé.

Callidium subcostatum. — Long. 10 à 13 mill. — *Oblongum subparallelum, hirsutum, fuscum nitidum, elytris atro-cyaneis, femoribus medio late rufis, dense valde punctatum, antennis validis corpore brevioribus, elytris leviter tricostulatis, pedibus brevibus, femoribus sat incrassatis.*

Oblong, presque parallèle, épais, mais un peu déprimé en dessus, d'un brun noirâtre, assez brillant avec les élytres d'un bleu foncé, milieu des fémurs roux, antennes et pattes d'un brun très-noir. Dessus densément et assez fortement ponctué, hérissé de longs poils. Tête assez saillante, un peu inclinée ; yeux médiocrement échancrés ; labre court, fauve, ainsi que l'extrémité des palpes qui sont petits avec le dernier article tronqué. Antennes courtes, dépassant un peu le milieu du corps, assez robustes, grossissant un peu vers l'extrémité ; premier article oblong, épais, très-ponctué ainsi que les trois suivants: deuxième très-court, troisième et quatrième égaux, un peu plus courts que le cinquième, les suivants dimi-

nuant peu à peu, tous hérissés d'assez longs poils épais. Corselet convexe, presque également rétréci en avant et à la base, arrondi sur les côtés, quelquefois avec une faible impression latérale qui modifie un peu cette arqure. Écusson petit, un peu concave, très-lisse. Élytres presque parallèles, ou très-faiblement élargies vers le milieu, arrondies à l'extrémité avec l'angle sutural droit, ayant chacune trois côtes assez bien marquées, surtout l'intermédiaire, mais toutes effacées avant l'extrémité, la première avant le milieu. Pattes courtes, fémurs assez épais. Dessous du corps un peu ponctué; abdomen presque lisse, pubescent. — Sainte-Marie-de-Madagascar (CH. COQUEREL).

Cet insecte rappelle, pour le faciès, le *Tetropium fuscum* et le *Callidium glabratum*; la conformation des yeux ne permet pas de le classer dans le premier de ces genres; d'un autre côté, le prosternum est un peu plus saillant que chez les *Callidium* et la tête est proportionnellement plus grosse.

1. XYLOTRECHUS COQUERELII. — Long. 15 mill. — *Oblongo-elongatus, postice attenuatus, crassus, convexus, brunneus, pube tenui griseo-cinerascente dense obsitus, prothorace punctis* 3 (.˙.) *fuscis, scutello griseo, elytris medio vage brunneo lineolatis, plaga transversa grisea, apice oblique truncato, bispinoso, subtus cinerascens, medio obscurior, lateribus griseis; pedibus elongatis, femoribus basi arcuatis.*

Oblong allongé, atténué en arrière, épais, assez convexe, brun, couvert d'une pubescence fine, très-serrée, d'un gris cendré, plus foncée sur le corselet, plus claire sur les élytres qui présentent au milieu des bandes brunâtres assez vagues, interrompues presque au milieu par une bande transversale grise; écusson d'un gris très-clair; sur le corselet trois points bruns, l'un au milieu du bord antérieur, les deux autres au milieu du corselet de chaque côté. Tête ayant une forte carène angulée le long des yeux, au milieu deux carènes se réunissant en avant à angle très-aigu; au sommet une carène longitudinale moins saillante. Antennes presque cylindriques, n'atteignant pas le milieu du corps. Corselet convexe, aussi long que large, anguleusement arrondi en arrière sur les côtés, brusquement rétréci et sinué à la base qui est déprimée transversalement. Écusson transversal, presque arqué. Élytres pas plus larges à la base que la plus grande largeur du corselet, atténuées peu à peu jusqu'à l'extrémité qui est tronquée un peu obliquement avec deux courtes épines, la suturale à peine marquée. Dessous plus brunâtre que le dessus, foncé au milieu et un peu dénudé, les côtés plus blanchâtres. Métasternum forte-

ment sillonné au milieu. Pattes assez grandes, fémurs postérieurs et intermédiaires grêles et arqués à la base. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Forme courte et trapue des vrais *Xylotrechus*.

2. X. PROLIXUS. — Long. 10 1/2 mill. — *Elongatus, supra parum convexus, niger opacus, prothorace cinereo, nigro trimaculato, elytris griseis, nigro plagiatis, plaga post basin transversa, striga ante medium valde obliqua, vitta post medium transversa, lateribus dilatata, capite medio unicarinato, prothorace elongato haud asperato, elytris attenuatis, apice truncatis, extus spinosis, pedibus gracilibus.*

Allongé, étroit, très-peu convexe, noir, couvert d'une fine pubescence d'un cendré bleuâtre, antennes roussâtres à l'extrémité, corselet ayant trois grandes taches noires, une de chaque côté du corselet, une médiane en arrière, allongée, élytres ayant trois fascies noires, une après la base, transversale, une avant le milieu, très-oblique, se réunissant en pointe, sur la suture et en avant à celle de l'autre côté, une autre transversale après le milieu, comme une élargie sur le bord externe, une teinte noirâtre à l'extrémité. Tête un peu étroite, ayant une carène médiane simple. Antennes atteignant le milieu du corps. Corselet allongé, légèrement élargi au tiers postérieur, densément ponctué en avant, mais non râpeux. Écusson large, presque tronqué. Élytres étroites, atténuées en arrière, tronquées avec l'angle externe épineux. Dessous d'un gris blanchâtre soyeux sur les côtés. Pattes longues et grêles. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Cette forme allongée ne rappelle guère les vrais *Xylotrechus*, mais la tête, l'écusson et les élytres ne permettent pas d'en séparer cette espèce.

## Genre ANOMODERUS. N. G.

*Corpus elongatum. Mandibulæ prominentes. Oculi bipartiti. Antennæ gracillimæ, corpore haud longiore, subtus parce setosæ, articulo primo incrassato, secundo brevi, tertio elongato, quinto vix longiore, quarto, quinto paulo breviore. Prothorax singularis, capite quadruplo longior, medio valde constrictus. Elytra abbreviata postice leviter angustata, apice rotundato. Femora clavata compressa, tibiis setosis, tarsis brevibus, articulo primo, secundo longiore.*

Ce genre est très-remarquable par la forme du corselet qui est quatre fois aussi long que la tête et fortement étranglé au milieu, de sorte qu'à première vue on prendrait la partie antérieure pour une dépendance de la

tête. Les yeux sont complétement séparés en deux portions bien distinctes. Les mandibules sont courtes, mais saillantes, robustes, fortement arquées et très-aiguës. Très-voisin des *Brachypteroma* et *Molorchus*.

A. COQUERELII. — Long. 8 mill. — *Elongatus, fuscus, nitidus, capite antennisque rufescentibus, elytris pallidis, fusco limbatis, pilosus, prothorace transversim rugoso, medio postice impresso, elytris politis, apice convexis, metathorace convexo, asperato.*

Allongé, hérissé de soies assez longues mais peu serrées, d'un brun noirâtre assez brillant avec la tête et les antennes rougeâtres, élytres pâles brillantes, entourées de brun, ailes légèrement enfumées, tibias et tarses roussâtres. Tête assez courte, de même largeur que le corselet, finement rugueuse, sillonnée au milieu, ce sillon aboutissant sur un fort sillon transversal séparant le front de l'épistome. Yeux très-écartés l'un de l'autre, partagés en deux parties largement séparées, la supérieure petite, l'inférieure plus grosse et saillante. Corselet fortement ridé en travers, en dessus et en dessous, fortement rétréci au milieu, puis se rélargissant brusquement, une impression au milieu, en arrière, la partie basilaire un peu déprimée et finement striolée en travers. Élytres bien moins longues que le corselet, légèrement atténuées vers leur extremité qui est arrondie, très-lisses avec les côtés ponctués et l'extrémité comme gonflée et très-ponctuée. Pattes courtes, surtout les antérieures. — Sainte-Marie-de-Madagascar (CH. COQUEREL).

ANISOGASTER MYRMIDO. — Long. 5 mill. — *Oblongus, testaceo rufescens, sat nitidus, capite inter oculos unistriato, prothorace postice angustiore, lateribus obtuse rotundatis, linea media subelevata, elytris sat dense punctatis, parte tertia apicali lævi, pedibus brevioribus, femoribus clavatis.*

Oblong, un peu déprimé, d'un roux testacé clair assez brillant. Tête unie, ayant seulement un fin sillon, court, entre les antennes. Corselet rétréci en arrière, arrondi un peu obtusément sur les côtés, finement pubescent, ayant au milieu une ligne longitudinale un peu élevée, et de chaque côté, en avant, une faible impression transversale. Élytres couvertes d'une ponctuation assez forte et serrée, le dernier tiers lisse ainsi que les épaules qui sont un peu relevées, couvertes d'une pubescence très-fine. Pattes assez courtes, fémurs claviformes. — Ile Mayotte (CH. COQUEREL).

Le plus petit du genre, bien distinct par son corselet presque uni, non angulé latéralement et par ses élytres lisses à l'extrémité.

### Genre THAUMASOCERUS. N. G.

Corps allongé, subcylindrique, élytres atténuées en arrière. Tête à yeux gros, convexes, largement et fortement échancrés. Antennes (au moins chez les ♂) notablement plus courtes que larges, les articles troisième, quatrième, cinquième fortement dilatés, comprimés, les derniers grêles, de forme ordinaire. Corselet allongé, faiblement atténué en avant. Écusson presque arrondi. Élytres échancrées et épineuses à l'extrémité. Prosternum formant une pointe extrêmement étroite entre les hanches antérieures. Fémurs grêles à la base, fortement renflés ensuite.

Ce genre est extrêmement voisin des *Iresioides*, dont il diffère par la forme singulière des antennes, les palpes plus courts et le corselet très-allongé. On pourrait croire au premier abord que l'insecte qui lui sert de type se rapproche des *Cœlarthron* (*Platyarthron* Dej.); mais c'est au groupe des *Glaucites* qu'il appartient.

T. PLATYCERUS. — Long. 14 mill. — *Elongatus, fusco-niger, nitidus, elytris decrescentibus, vitta suturali impressa albido-sericea, subtus nitidior, genis prothoracisque lateribus vitta sericea; antennis articulis* 5 *primis fusco-nigris compressis,* 3° 4°*que apice angulatis,* 6 *ultimis testaceis, apice infuscatis, capite prothoraceque dense punctatis, elytris sat grosse punctato-lineatis.*

Allongé, d'un brun noir brillant, surtout en dessous, avec les élytres à reflet bronzé métallique, ornées d'une bande suturale, déprimée, remplie d'une fine pubescence soyeuse d'un blanchâtre argentin. Les derniers articles des antennes roussâtres, avec l'extrémité brune; une bande soyeuse étroite, argentine sur les joues et les flancs du corselet; une pubescence semblable mais moins serrée sur la poitrine, l'extrémité des tibias et des tarses. Tête fortement ponctuée. Antennes ayant les cinq premiers articles larges, comprimés, les troisième, quatrième et cinquième creusés en dehors, angulés à l'angle apical, les six derniers grêles. Corselet presque deux fois aussi long que large en avant, un peu rétréci en avant, couvert d'une ponctuation assez forte et assez serrée, avec de fines rides transversales. Élytres proportionnellement assez courtes, rétrécies et un peu déhiscentes vers l'extrémité, qui est un peu échancrée avec les angles pointus,

l'externe presque épineux, à lignes de gros points qui s'affaiblissent à l'extrémité, les intervalles à ponctuation fine. Dessous du corps presque lisse. Tibias rougeâtres à la base. — Sainte-Marie-de-Madagascar (CH. COQUEREL).

## Genre GLAUCITES Thoms.

Ce genre (*Leptocera* Serv. ) est représenté à Madagascar par trois espèc e dont une, bien connue, qui se retrouve, plus abondante peut-être, à la Réunion, *G. scriptus* Fab.

La deuxième *G. humeralis* Buq., Icon. Règne Anim., 251, a été redécrite sous le même nom par M. de Castelnau, Hist. Ins., II, 490. — Long. 12 mill. — Ater, parum nitidus, abdomine nitidissimo, elytris cyaneis, basi late rufis, sat convexus, postice attenuatus, capite prothoraceque dense valde punctatis, antennis corpore brevioribus, articulo tertio elongato, elytris apice truncatis, breviter bispinosis; prothoraceque utrinque subtus argenteo bilineato, metathorace utrinque late griseo sericeo, femoribus sat abrupte clavatis. — Madagascar (CH. COQUEREL).

La troisième ne me paraît avoir été décrite dans aucun auteur.

3. G. LINEATOCOLLIS. — Long. 9 à 10 mill. — *Elongatus, nigro-æneus, viridi-micans, prothorace vittis 4 depressis, sericeo-albidis, elytris vitta suturali integra, vitta dorsali post medium abbreviata et vitta subexterna antice posticeque abbreviata depressis, sericeo-albidis, vitta angusta marginali rufescente; subtus lateribus sericans, pedibus rufescentibus; prothorace dense sat tenuiter punctato, elytris grosse punctatis, apice truncatis.*

Allongé, assez convexe, d'un bronzé foncé, à reflets d'un vert brillant avec des bandes enfoncées remplies d'une pubescence soyeuse blanchâtre, ou légèrement fauve, quatre sur le corselet, les deux intermédiaires se prolongeant sur la tête en se confondant, et trois sur chaque élytre, une large bande suturale entière, une discoïdale partant de la base, se perdant vers le milieu, la troisième en dehors, n'atteignant ni la base ni l'extrémité, une étroite bande fauve le long du bord externe. Dessous marron avec une pubescence argentine, moins serrée au milieu de l'abdomen et laissant une bande dénudée de chaque côté du prothorax : pattes d'un

roux marron. Tête fortement ponctuée; yeux grands et gros, très-convexes; antennes roussâtres moins longues que le corps. Corselet oblong, atténué en avant, densément et assez fortement ponctué. Élytres atténuées en arrière, extrémité tronquée faiblement, épineuse aux angles, parties convexes très-fortement ponctuées en lignes, parties soyeuses paraissant lisses, et étant sensiblement déprimées. Dessous à ponctuation indistincte; fémurs fortement claviformes. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette jolie espèce se rapproche du *scriptus* pour la coloration et un peu pour la forme; mais les élytres ne sont pas triangulaires, ni fortement épineuses au bout, les antennes sont bien plus courtes.

Faudrait-il rapporter cet insecte au genre *Iresioides* Thoms. ? Il est permis d'en douter d'après les détails suivants :

Caractères génériques : Tête faiblement prolongée en avant, plus large que le prothorax à la hauteur des yeux; ceux-ci très-grands, saillants, subtransversaux, échancrés. Insertion des antennes, comme chez les Lamiites; celles-ci de onze articles, n'atteignant pas l'extrémité du corps; premier gros, arqué; troisième aussi long que les deux suivants. Dernier article des palpes ovoïde. Prothorax inerme, étroit, cylindrique, convexe au milieu de sa longueur; saillies sternales aplaties. Écusson formant saillie sur les élytres; celles-ci dépassant, à leur naissance, la base du prothorax, arrondies aux épaules, parallèles, allongées, coupées droit à l'extrémité. Pattes intermédiaires plus longues que les antérieures et plus courtes que les postérieures; cuisses renflées brusquement après le milieu de leur longueur. Tarses de longueur égales, à articles subégaux.

4. G. ferox.—Long. 6 mill.—Tête, prothorax et centre de l'abdomen noirs; antennes, élytres et pattes d'un brun fauve; corps parsemé de nombreuses bandes longitudinales blanches dont deux sur le front, quatre sur le prothorax et six sur les élytres; la deuxième et la troisième de chaque élytre interrompues, courtes. Labre et bords latéraux de la tête blancs ainsi que le centre de la poitrine et les bords latéraux de l'abdomen. Élytres finement ponctuées; le reste du corps lisse. — Madagascar.

Si notre insecte est bien le même, le genre *Iresioides* ne me paraît pas avoir une base solide; le mésosternum est anguleusement arrondi et les fémurs sont brusquement renflés, le *G. humeralis* forme une transition toute naturelle. J'ajouterai que si la classification des Cérambycides avait été plus philosophiquement étudiée par notre regretté Lacordaire, je n'hésiterais pas à réunir mon genre *Thaumasocerus* aux deux précédents; malheureusement, nous ne retrouvons plus, dans les derniers volumes du

Genera, l'éminent esprit de critique qui, au début, présidait à la rédaction de l'ouvrage; c'est presque devenu un simple enregistrement de genres qui dans l'intérêt de la science, auraient besoin d'un contrôle rigoureux.

## Genre AUXA Pascoe.

A. ARMATA Coq., Ann. Soc. ent. Fr., 1852, 401 (*Centrura*).

LOPHOPTERA TRIDENTATA Chev., Rev. Silb., I, 2, n° 9, pl. 7 (*Monohammus*). — Long. 16 mill. — Oblonga, crassa, griseo nigroque variegata, elytris post medium macula nigra tomentosa, antice triloba signatis, capite prothoraceque punctis grossis sparsis, antennis corpore fere duplo longioribus nigris, griseo pubescentibus, prothorace utrinque producto et ante spinoso, linea dorsali brevi lævi; scutello nigro striato, elytris humeris prominentibus, acute angulatis, fere spinosis, inter scutellum et humeros tuberculo compresso, nigro, tomentoso, dense et sat fortiter punctatis, sed dense tomentosis. — Sainte-Marie-de-Madagascar (CH. COQUEREL).

## Genre GETEUMA Thoms.

G. QUADRIDENTATA Coq., Ann. Soc. ent. Fr., 1852, 398 (*Phymasterna*). — Corpus amplum; antennæ corpore breviores, 11 articulatæ, articulo tertio cæteris longiore, sequentibus decrescentibus; prothorace cylindricus, dorso spinis 2 elongatis armatus; elytra basi valde bigibbosa, humeris prominulis, apice rotundata; prosterni et mesosterni appendices laminiformes, latissimi; pedes subelevati; tarsi mediocres.

1. PHYMASTERNA LACTEOGUTTATA Cast., Hist. nat. Ins. II., 473. — Corps noir. Tête ayant sa face antérieure couverte d'un léger duvet grisâtre et sur son sommet, près du corselet, une tache blanche presque carrée; antennes noires, articles, à partir du quatrième, à base blanche. Corselet noir avec une large bande blanche longitudinale de chaque côté et un sillon transversal près des bords antérieur et postérieur. Écusson noir. Élytres noires, ayant chacune six taches d'un blanc de neige; un petit point à la base près de la suture, un deuxième encore plus petit sur l'angle huméral, en dehors, au-dessous une tache ronde assez grande près de la suture, un très-petit point vers le milieu des élytres, au-dessous, près du bord externe, une tache ronde assez grande et enfin, une sixième

un peu avant l'extrémité. Sternum ayant une tache ronde de chaque côté. Pattes couvertes d'un duvet grisâtre très-fin. Abdomen revêtu d'un duvet semblable, chaque segment ayant une tache blanche de chaque côté. — Madagascar.

2. P. SEXPUNCTATA. — Long. 16 mill. — Brevis, crassa, valde convexa, fusca, pube tenui griseo-subglaucescente dense obtecta, capite inter oculos parce brunneo variegato, scutello griseo, striga media brevi fusca, elytris basi et ad latera punctatis, utrinque maculis 3 nigris, rotundatis, brunneo pallidoque circumductis (ad humeros, ante medium et post medium), et inter has 2 ultimas, maculis brunneis pallido mixtis, subtus brunneo et pallido maculosa, segmento ultimo medio, macula nigra. — Nossi-Bé (CH. COQUEREL).

3. P. DISTINCTA. — Long. 14 mill. — *Præcedenti simillima, colore magis obscure cinerea, albido magis variegata, prothorace fulvo utrinque variegato, elytris utrinque maculis 3 nigris rotundis, humeris haud prominentibus, basi minus punctatis.*

Ressemble extrêmement à l'espèce précédente, mais me paraît en différer spécifiquement par la forme plus petite et plus courte ; en outre, la coloration est d'un gris cendré, plus foncée, les taches noires des élytres sont plus rondes, plus nettes, les élytres sont marbrées de larges fascies d'un gris roussâtre et ne présentant pas, autour des taches noires, des vermiculations brunes et grisâtres; le corselet paraît plus petit, plus court, sans sillons transversaux bien marqués à la base et au bord antérieur; les épaules sont moins saillantes ; l'abdomen est plus varié de roux et la tache noire du dernier segment est extrêmement petite. Malgré ces différences, comme je n'ai vu qu'un seul individu, ce pourrait être une variété locale. — Madagascar (CH. COQUEREL).

4. P. VAGEPICTA. — Long. 12 1/2 mill. — *Oblonga, postice attenuata, valde convexa, fusca, nitida, pube grisea, maculosa, prothorace lateribus vix angulato, elytris basi grosse ac profunde punctatis, punctis post medium evanescentibus, humeris prominulis, subtus cum pedibus, cinerea, pectoris lateribus brunneis, segmentis abdominalibus utrinque macula brunnea.*

Oblongue, atténuée en arrière, très-convexe, d'un brun foncé brillant, couverte d'une fine pubescence couchée, brune et cendrée, cette dernière

couleur dominant sur le corselet et formant sur les élytres de vagues bandes transversales parsemées de taches brunes; tête et corselet à peine ponctués, ce dernier assez court, à pointe latérale obtuse, courte. Écusson transversal, bordé de cendré. Élytres larges aux épaules qui sont saillantes, puis s'atténuant peu à peu jusqu'à l'extrémité qui est arrondie; base couverte de points gros, enfoncés, qui diminuent de grosseur au milieu et disparaissent vers l'extrémité ; une strie suturale marquée dans la dernière moitié. Dessous et pattes cendrés, côtés de la poitrine brunâtres; segment de l'abdomen ayant de chaque côté une tache brune. — Forêt de Loucoubé, Nossi-Bé (CH. COQUEREL).

5. P. SPARSA Kl., Ins. Madag., 207, pl 1re, fig. 5 (*Lamia*). — Long. 15 mill. — Statura fere et magnitudine *Lamiæ albisparsæ* Germ. Brevis, fusco-castanea, sparsim impresso-punctata, cinereo-tomentosa, dorso maculis numerosis nigricantibus ubique sparsis variegata. Antennæ corpore fere breviores, nigræ. Corpus subtus pedesque cinereo-pubescentia. Thorax ad apicem attenuatus, ad basin transversim obsolete impressus, prope basin utrinque vix tuberculatus. Elytra basi thorace latiora, humeris prominentibus obtusis, ad apicem sensim angustiora, apice rotundata. Plantæ griseo-tomentosæ, subargentatæ.

PHRYNETA MARMOREA Ol., Ent., II, 67, 78, pl. 2, fig. 9 (*Lamia*).

STELLOGNATHA MACULATA Ol., Ent. IV, 67, 68, pl. 7, fig. 49, et pl. 22, fig. 174 (*Lamia*).

PROTORHOPALA SEXNOTATA Klug., Ins. Madag., 206, pl. 5, fig. 3 (*Lamia*). — Long. 22 mill. — Statura fere *Lamiæ amputatoris* Fab. Rufo-castanea, pectore abdomineque cum pedibus sparsim albido subglaucescente-pubescentibus et quasi tessellatis. Caput lateribus sparsim albido, postice fulvo-pubescens, fronte nideo-villosa. Antennæ corpore parum longiores, fulvo-subciliatæ. Thorax fere cylindricus, dorso inæqualis, lævis, lateribus obsolete tuberculatus, albido fulvoque variegatus. Elytra elongata, basi obtusa, apice rotundata, vage impresso punctata, albido fulvoque variegata, et quasi tesseliata, maculis tribus, prima subtransversa majori baseos, altera subrotundata, subsinuata, fere æquali media, tertia minori rotundata infra medium villosis niveis ornata. Plantæ tomento fulvo-aureo tectæ. — Madagascar.

CALLIMATION VENUSTULUM Guér., Ic. Règne Anim., 238. — *C. calli-*

*pygum* Thoms., Arch. Ent., I, 36. — Long. 16 mill. — Oblongum, sat convexum, rubrum, opacum, antennis pedibusque nigris, elytris sub humeros nigris, dorso post medium lineis duabus albidis, obliquis, ad marginem convergentibus, sæpius interruptis, interdum punctis 2 albidis ante medium; prothoraceque utrinque valde angulato, antice posticeque transversim sulcato, interdum lateribus et postice albido punctato; pectore lateribus nigro maculato, abdomine albo punctato. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Praonetha obsoleta. — Long. 13 mill. — *Oblonga, crassa, convexa, pube tenui cineracea dense obsita, vage fuliginoso variegata, elytris utrinque plaga magna fere triangulari fusca, antennis corpore brevioribus, subtus pilosis, prothorace æquali, inermi, lateribus arcuato, parce punctato, elytris post medium attenuatis, apice intus leviter obliquatis, extus rotundatis basi valde punctatis, dein dorso leviter costulatis.*

Oblongue, épaisse, très-convexe, brune, recouverte d'une pubescence extrêmement fine et serrée, cendrée, avec des teintes vagues, fuligineuses, formant une grande tache de chaque côté du corselet à la base, et une grande presque triangulaire au milieu de chaque élytre; antennes cendrées vers la base, brunâtres vers l'extrémité; abdomen couvert d'une villosité couchée, roussâtre. Antennes notablement plus courtes que les élytres, troisième article sensiblement plus long que le quatrième, les suivants décroissant rapidement de longueur, tous ciliés en dessous. Tête un peu échancrée entre les antennes, parsemée de points enfoncés. Corselet convexe, un peu plus long que large, uni, légèrement arrondi sur les côtés; au milieu, une dépression longitudinale à peine sensible se changeant antérieurement en une ligne élevée, également à peine distincte; ponctuation peu serrée; assez fine, cachée par la pubescence. Écusson large, court, tronqué. Élytres plus larges que le corselet à épaules bien marquées, assez rapidement rétrécies en arrière après le milieu, couvertes à la base de gros points enfoncés qui diminuent et disparaissent vers le milieu et se prolongent sur les côtés; sur le disque, trois côtes légèrement saillantes, s'effaçant bien avant l'extrémité; suture élevée; extrémité de chaque élytre obtusément arrondie. Pattes assez robustes, tibias comprimés. — Mayotte, îles Comores (Ch. Coquerel).

1. Coptops lituratus Klug., Ins. Madag., 206, pl. 5, fig. 4. — Long. 15 mill. — Brevis, parum convexus, castaneo-fuscus, tomento-griseo cinereoque ubique tectus; capite griseo, lineis occipitalibus 2 paulo obscurioribus; antennis fuscis, articulo primo dorso (fusco punctato), reliquis basi

cinereis; prothorace transverso, quadrato, medio antice leviter bielevato, lateribus bituberculatis, cinereo, medio sulcatulo, utrinque fascia longitudinali fusca, medio plus minusve interrupta, basi latiore, lateribus subtus infuscatis; scutello subquadrato, fusco-cincto; elytris prothorace latioribus, ad humeros prominulis et tuberculatis, basi bi-impressa et medio elevata, punctis nigris sparsutis, apice paulo angustiora, subrotundata, griseo tomentosis cinereo-brunneo variegatis et undulatis, transversim fasciis duabus infuscatis valde angulatis et subinterruptis ad marginem externum et dorsum obscurioribus; subtus cinereo-tomentosus, abdominis segmentis rufo-marginatis, medio macula nigra denudata, pedibus griseis, fusco punctatis et maculatis, tarsorum articulo primo tertioque basi, secundo apice et unguiculo apice nigris. — Madagascar (CH. COQUEREL).

2. C. ÆDIFICATOR Fab. — Répandu dans toutes les îles de l'océan Indien jusqu'à l'île de la Réunion, Mayotte, Nossi-Bé et Sainte-Marie-de-Madagascar.

3. C. CHLOROTICUS. — Long. 16 mill. — C. ædificatori *simillimus, sed minus convexus, prothorace magis æquali, lateribus tuberculo superiore vix prominente, colore glaucescente, cinereo variegato, antennarum articulis basi magis stricte cinereis, corpore subtus magis fusco, tarsis albidis, articulo secundo apice extremo, tertio basi, quarto apice nigris.*

Ressemble extrêmement au *C. ædificator*; en diffère par la forme plus large, moins convexe, la coloration d'un gris un peu glauque avec de larges fascies cendrées peu arrêtées; le corselet n'a pas les impressions dorsales bien marquées, et les tubercules latéraux supérieurs sont à peine saillants; les antennes sont brunes avec la base d'un gris plus nettement tranché; l'écusson est plus court, sans bordure noirâtre en dehors; les élytres vers les épaules sont plus ponctuées, la base est plus creusée et plus fortement relevée avant l'écusson; la ponctuation est semblable, mais l'extrémité de chaque élytre est arrondie au lieu d'avoir l'angle sutural droit. Dessous couvert d'une pubescence d'un cendré un peu roussâtre; segments abdominaux bordés de roux, un peu dénudés au milieu. Pattes cendrées, tachetées de brunâtre, tarses presque blanchâtres, extrémité des deuxième, troisième et quatrième articles noire. — Sainte-Marie-de-Madagascar (CH. COQUEREL).

4. C. NIGRO-PUNCTATUS. — Long. 14 à 16 mill. — *Fuscus, indumento griseo tectus, cinereo variegatus, antennis fuscis, articulis basi cinereis,*

*articulo primo medio supra griseo, capite fusco marmorato, prothorace medio fusco variegato, lateribus fusco punctato et parce granulato, elytris ad humeros et ad bascos medium grosse nigro tuberculatis, postea tuberculis minoribus nigris undique punctis impressis sparsim nigris, apice rotundato truncatis; subtus fuscescens, abdominis segmentis cinerascente dense piloso-marginatis.*

Forme des précédents et coloration très-semblable à celle de l'*ædificator*, mais cependant un peu plus convexe et un peu moins mate. Tête marbrée de gris et de brun. Antennes brunes, base des articles grise, premier article gris au milieu en dessus. Corselet presque identique pour le dessin à celui de l'*ædificator* avec des points noirs sur les côtés près de la saillie. Écusson plus court. Élytres à épaules saillantes formant parfois un tubercule dénudé, lisse, un autre gros tubercule entre l'épaule et l'écusson, ensuite de nombreux tubercules plus petits, noirs et lisses, puis des points noirs enfoncés, entourés d'un cercle brun jusqu'à l'extrémité de l'élytre; élytres variées d'abord de gris à la base, puis d'une large bande cendrée, et après le milieu de bandes zigzaguées grises et cendrées, le tout très-vague. Dessous du corps brun à pubescence cendrée; segments abdominaux à large bordure brillante d'un roux grisâtre; sans bandes médianes de taches dénudées. Pattes variées de brun et de cendré, tibias à pubescence roussâtre sur le milieu; tarses d'un brun noir, roux en dessous. — Mayotte (Ch. Coquerel).

5. C. humerosus. — Long. 18 mill. — *Brevis, supra depressus, ater, nitidissimus, pube albido-lutea in depressionibus obsitus, pectore albido-luteo maculoso, abdomine utrinque pube longiore albido-lutea dense tecto; capite lævi, inter antennas emarginato, antennis nigris, albido annulatis, prothorace brevi, utrinque antice lateribus tuberculo conico et infra tuberculo minore munito, dorso bilobo, scutello lato, elytris brevibus, postice attenuatis, truncatis, humeris prominentibus, intus valde excavatis, basi punctis grossis sparsis, dorso ante medium impressis et utrinque longitudinaliter depressis.*

Assez court, épais, mais déprimé en dessus, d'un noir foncé très-brillant avec une pubescence d'un gris un peu roussâtre, qui doit remplir les parties déprimées et qui forme des taches sur les côtés du corselet des élytres et de la poitrine; cette pubescence plus longue et plus serrée, couvrant largement les côtés de l'abdomen. Tête lisse, assez fortement creusée entre les antennes: ces dernières plus longues que le corps, annelées de blanchâtre. Corselet transversal lisse, ayant de chaque côté, en

avant, un gros tubercule conique, mais émoussé, et au-dessous un plus petit, plus pointu; disque inégal, presque bilobé en avant, un peu impressionné en arrière. Écusson large, presque tronqué, lisse. Élytres courtes, atténuées vers l'extrémité qui est tronquée, inégale, ayant sur le dos, avant le milieu, une dépression commune qui relève un peu la région circa-scutellaire, et de chaque côté, une impression longitudinale ne touchant ni l'épaule, ni l'extrémité; épaules très-saillantes, ayant en dedans une forte dépression qui les relève. Pattes courtes, robustes, un anneau pubescent au milieu des fémurs, extrémité des tibias également pubescente. — Mahé, dans les Séchelles (Ch. Coquerel).

Espèce fort remarquable par la brièveté des élytres, leur forme déprimée et la saillie des épaules.

## Genre MADECOPS. N. G.

Corps oblong, convexe, lisse. Tête largement, fort légèrement concave, arquée, yeux grossement granulés, profondement échancré; épistome membraneux; labre large, tronqué obliquement. Dernier article des palpes fusiforme. Antennes un peu plus longues que le corps; premier article ovoïdo-claviforme, sans cicatrice; les suivants finement ciliés en dessous, troisième article un peu plus long que le quatrième. Corselet transversal ayant, sur les côtés, un tubercule en avant et une dent saillante au milieu. Écusson presque en carré arrondi. Élytres à épaules bien marquées, légèrement atténuées en arrière sans tubercules ni crêtes. Prosternum tronqué en arrière, formant une saillie obtuse; mésosternum presque conique. Pattes robustes, trochanters antérieurs formant une courte épine aiguë; articles des tarses larges, presque égaux.

Ce genre doit se ranger avec les *Coptops,* mais le faciès est assez différent à cause de la largeur de la tête, des antennes longues et assez grêles, du corselet moins cylindrique, des élytres assez longues, atténuées vers l'extrémité, du mésosternum conique, etc.

M. pruinosus. — Long. 21 mill. — *Convexus, niger, nitidus, valde punctatus, pube tenui grisea adspersus, capite lato, prothorace transversa medio subelevato, antice medio fere lævi, basi plicato, scutello lævi elytris basi punctato-asperatis, dein parum dense sat fortiter punctatis apice rotundatis, abdomine lævi, segmentis utrinque pube fulva plagiatis.*

Oblong, un peu allongé, convexe, d'un noir assez intense, assez brillant, avec une pubescence cendrée très-fine formant une bande vague de chaque côté du corselet et sur les élytres, des taches très-nébuleuses, indécises, la même pubescence soyeuse couvrant le dessous du corps segments abdominaux ayant, de chaque côté, une bande de poils roux, couchés. Tête aussi large que le corselet, légèrement creusée entre les antennes et relevée au-dessus de leur insertion, percée de quelques gros points très-écartés, avec un sillon médian très-fin. Antennes assez grêles, sauf le premier article qui est gros, mais aminci à la base, court, dépassant à peine la base de la tête. Corselet un peu transversal, à peu près aussi large en avant qu'à la base, ridé, avec de gros points écartés presque lisse en avant, ayant au milieu un espace un peu relevé, base plissée assez fortement en travers, avec une fossette près du bord externe. Écusson lisse, pubescent. Élytres assez allongées, seulement un peu plus larges à la base que le corselet, se rétrécissant peu à peu vers l'extrémité qui est presque arrondie, à ponctuation grosse, forte à la base et vers la suture, plus faible en arrière, les points de la base accompagnés de granulations; base des élytres un peu convexe vers l'écusson; épaules saillantes mais arrondies. Poitrine marquée sur les côtés de gros points écartés. Abdomen lisse, ainsi que le milieu de la poitrine. — Mayotte, dans les Comores (Ch. Coquerel).

La forme de cet insecte est assez curieuse et rappelle plutôt les *Dorcatypus* que les *Coptops,* auprès desquels il doit se ranger.

## Genre RANOVA Thoms.

♂. Antennæ corpore longiores, 2 articulatæ, articulo primo crasso, ovato, articulo tertio sequente breviore, quarto cæteris singulis longiore, sequentibus decrescentibus; oculi grosse granulati; prothorax transversus, lateribus medio spinosus; elytra ampla, convexa, apice subrotundata; prosterni et mesosterni appendice, laminiformes, latissimi; pedes robusti; femora clavata; tarsi robusti, lati.

R. pictipes Th., Syst. Ceramb., 64. — Long. 17 mill. — Niger, pube alba et ferruginea variegatus, prothorax dorso trituberculatus; elytra basi 4 tuberculata, grosse punctata ubi pubes abest; corpus subtus pedesque variegata. — Madagascar.

## Genre METRETES Thoms.

Facies *Prionetharum;* frons concava; antennæ fere corporis longitudine, 11 articulatæ; articulo tertio sequente longiore, cæteris gradatim decrescentibus; prothorax dorso medio tuberculatis; elytra basi bigibbosa, medio depressa, deinde convexa, apice truncata; prosterni et mesosterni appendices laminiformes; pedes clavati tarsi, sat robusti.

M. inæqualis Thoms., Syst. Ceramb., 47. — Long. 10 mill. — Pube flavo-virescente tecta, antennarum articulus 2 niger, articulis cæteris apice nigris; prothorax lateraliter fasciis longitudinalibus, 2 nigris ornatus, dorso tuberculo autem nigro; elytra post medium nigro fasciata et variegata; abdomen griseum, nigro maculatum; tarsorum articulis 1-2 pilis flavis tecti, articuli 3-4 nigri. — Madagascar.

1. Oopsis ephippiata. — Long. 5 1/2 à 6 1/2 mill. — *Oblonga, lateribus compressa, dense pubescens, fusco-brunnea, prothorace elytrisque basi cinereo tinctis, his medio fere nigris, tertia parte postica abrupte griseis, lateribus fuscis, dense punctata, elytris post medium et lateribus punctato suberiatis, apice oblique truncatis, antennis luteis, fusco-annulatis, corpore subtus pedibusque cinereo-pubescentibus, fusco-guttatis.*

Oblongue, un peu comprimée latéralement, d'un brun noirâtre, mais couverte d'une épaisse pubescence d'un cendré brunâtre, varié de roussâtre sur le corselet et sur les élytres, augmente d'intensité de la base au milieu où cette teinte est presque noirâtre et s'arrête brusquement, le reste de l'élytre étant d'un cendré roussâtre avec les côtes brunes, antennes roussâtres, annelées de brun, dessous du corps et pattes couverts d'une fine pubescence cendrée tachetée de brun. Tête et corselet densément et assez fortement ponctués; premier article des antennes presque ovoïde, resserré à la base, les autres articles finement ciliés. Corselet un peu plus large que long, un peu rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés. Élytres oblongues, tronquées obliquement à l'extrémité, couvertes de points enfoncés qui forment de légères stries, médiocrement régulières; troisième intervalle un peu convexe à la base, ayant, vers l'extrémité, deux ou trois petits faisceaux de pubescence courte de même couleur que le fond. — Ile Mayotte, dans les Comores (Ch. Coquerel).

2. O. GUTTULATA. — Long. 7 mill. — *Oblonga, convexa, fusca, parce cinereo-sericans, antennarum articulis basi breviter albidis, elytris post maculis minutis cinereo-pubescentibus signatis, capite prothoraceque punctatis, elytris grosse punctato-lineatis, intervallo secundo elevato, primo apice tantum convexo, apice obliquis.*

Oblongue, convexe, d'un brun assez foncé, à fine pubescence cendrée, base des articles des antennes blanchâtre; corselet finement tacheté de cendré, surtout latéralement. Élytres ayant, après le milieu, quelques petites taches formées par une pubescence plus épaisse, blanchâtre et roussâtre. Tête fortement ponctuée. Antennes grêles, finement ciliées et avec le troisième article légèrement arqué, comme chez l'espèce précédente. Corselet presque cylindrique, légèrement arrondi sur les côtés, à ponctuation assez forte, cachée sous la pubescence, intervalles finement ponctués. Écusson presque en demi-cercle. Élytres atténuées seulement vers l'extrémité qui est coupée obliquement et un peu déhiscente, l'angle interne étant effacé; à lignes de gros points, formant presque des stries, surtout latéralement, les intervalles faiblement relevés alternativement, le deuxième plus saillant que les autres, portant en arrière trois taches cendrées ou roussâtres, et couvert à la base d'une pubescence plus serrée; angle apical à pubescence fauve. Dessous couvert d'une fine pubescence soyeuse, ainsi que les pattes qui sont courtes et robustes. — Baie de Barasata, Madagascar (CH. COQUEREL).

3. O. NERVOSA. — Long. 8 mill. — *Oblonga, minus convexa, fusca, pube fulva dense obsita, maculis obscuris et punctis nigricantibus varia, prothorace parce punctato, medio leviter carinato, utrinque dente brevi arcuato, elytris substriatis, intervallis alternatim convexis, apice oblique truncato.*

Oblongue, moins convexe, brune, couverte d'une pubescence fauve serrée, une teinte plus obscure en arrière du corselet, sur les élytres, quelques linéoles d'un brun roussâtre sur la partie dorsale, avec quelques points noirs très-clairsemés. Tête à points assez gros, écartés, peu visibles sous la pubescence, qui est très-serrée. Antennes d'un fauve pâle, extrémité des articles et premier article plus foncés, deuxième article plus court que le troisième, nullement arqué. Corselet moins court que chez les précédentes, à ponctuation très-écartée, ayant au milieu une ligne élevée, et sur chaque côté, presque au milieu, une petite dent un peu dirigée en arrière; une dépression transversale avant le bord postérieur. Écusson assez grand, presque tronqué, brun, avec les côtés fauves. Élytres

assez allongées, atténuées insensiblement en arrière, tronquées obliquement à l'extrémité qui est un peu déhiscente, l'angle sutural étant effacé complètement, troncature légèrement sinuée, angle externe pointu. Stries des élytres finement ponctuées à la base et vers la suture, le reste paraissant imponctué, intervalles relevés alternativement, surtout à la base, les deuxième et quatrième réunis avant l'extrémité; suture relevée en arrière; base des élytres parsemée de très-gros points enfoncés. Dessous et pattes à pubescence cendré-roussâtre, tachetée de brun. — Ile Mayotte (Ch. Coquerel).

Cette espèce s'éloigne des autres *Oopsis* par les deux pointes latérales du corselet et par le troisième article des antennes non arqué; le front est aussi beaucoup plus large, les yeux sont bien moins rapprochés en dessus.

Je crois qu'il faut ranger parmi les *Oopsis* la *Saperda geminata* Kl., Ins. Mad., 208, pl. V, fig. 7.—Long. 8 1/2 mill.—Proprii forsan generis. Corpus fere cylindricum, fuscum, subtus griseo, dorso rufescente griseo-tomentosum. Caput sparsim punctatum, fronte longitudinaliter subimpressa, antennis corporis fere longitudine, articulo primo reliquis crassiore, secundo minimo, tertio quartoque longioribus, incurvis, reliquis sensim brevioribus, apice albis. Thorax cylindricus, sparsim punctatus, medio obsolete transversim tuberculatus, pilis ochraceis intermittis variegatus, submaculatus. Scutellum griseum. Pectus sparsim punctatum. Pedes obsolete variegati, femoribus punctatis subincrassatis. Abdomen læve. Elytra basi thorace latiora, humeris rotundatis, apice oblique truncata, acuminata, punctato striata, striis præsertim intermediis, perparia approximatis, in interstitiis obsolete tuberculata, a basi ad medium usque rufescenti grisea, dein albida, lateribus maculaque pone apicem a margine externo ad suturam ascendente griseis.

## Genre TROPIDEMA Thoms.

Corpus elongatum, depressum, facies paulo ut apud *G. leispum*; frons inter oculos concava; antennæ ♂ corpore longiores, 11 articulatæ, articuli 1-3 subtus valde pilosi, articulo primo omnibus singulis (tertio excepto) longiore, articulo tertio, primo et cæteris singulis longiore, apice crista elongata, pilorum instructo; prothorax tropezoïdalis, versus extremitatem lateraliter spinosus; elytra elongata, depressa, longitudinaliter carinata, apice divaricata, seu oblique lunata et bispinosa, spinis sutura

remotis; prosterni et mesosterni appendices laminiformes; abdominis segmentum ultimum apice medio depressum; pedes breves graciles; tarsi latissimi, præcipue antici.

T. CHRYSOCEPHALA Coq., Ann. Soc. ent. Fr. 1852, 400 (*Sphenura*). — Long. 12 mill.— Brunnea, prothorax crebre punctatus; elytra valde punctata, carinis longitudinalibus 8 instructa, corpus subtus pubescens. — Madagascar.

Genre NICARETE Thoms., Syst. Ceramb., 328.

Facies *Pachypezæ,* sed minor. Corpus elongatum, cylindricum, caput elongatum, ad genas latius; frons inter oculos biarmata et concava, oculi remoti, grosse granulati; antennæ corpore paulo longiores, 11 articulatæ, articulo primo elongato, tertio paulo breviore, secundo brevissimo, tertio subtus valde fimbriato, sequente æquale, hoc autem subtus valde fimbriato, articulis cæteris brevibus fere subæqualibus; prothorax elongatus, cylindricus, lateraliter inermis; elytra elongata, parallela, subconvexa, apice subrotundata; prosterni et mesosterni appendices laminiformes, illa apice dilatata, hac angusta; abdomen cylindricum; pedes brevissimi, æquales; femora clavata, tibiæ mediocres, tarsi æquales, articulo ultimo cæteris singulis longiore. G. *Pachypezæ* antennis multum brevioribus, alio modo constructis, art. 3-4 æqualibus, cæteris brevibus nec subtus pilosis tibiisque nec dilatatis subito dignoscitur (THOMSON).

N. BRUNNIPENNIS Th., loc. cit., 329. — Long. 10 mill. — Brunnea, caput antennarumque articulus primus nigra; illo punctato, hoc tenue granuloso, antennarum articuli cæteri brunnei, tertio quartoque cristis pilorum nigris; prothorax niger, punctatus vage longitudinaliterque trivittatus, vittis albis, elytra brunnea, punctata, corpus subtus pedesque brunnea, griseo-pilosa. — Madagascar.

HIPPOPSIS QUADRICOLLIS. —Long. 13 mill. — *Elongata subparallela, elytris apice tantum attenuatis, fusca, tenuiter dense pubescens, antennis fuscis ciliatis, corpore fere duplo longioribus, prothorace quadrato, lateribus rectis, lateribus luteo, dorso luteo-trilineato, genis luteis, elytris utrinque lineis* 5 *sat vagis luteis, suturali antice obsoleta; capite medio striato, prothorace transversim tenuiter rugosulo, elytris valde punctatis, punctis apicem versus et ad latera minoris, apice oblique truncato.*

Allongée, presque parallèle, élytres atténuées seulement à l'extrémité; d'un brun noirâtre, couverte d'une fine pubescence très-courte, très-serrée par place; tête à pubescence fauve, peu serrée en avant, très-serrée sur les joues derrière les yeux, flancs du corselet également fauves ainsi que trois bandes sur le dos; élytres parsemées de pubescence cendrée et ayant chacune cinq bandes étroites d'un cendré un peu fauve, bien moins nettes que celles du corselet, la suturale et la troisième effacées en avant, d'un noir fauve. Tête ayant au milieu un léger sillon. Antennes d'un brun foncé, finement ciliées, presque deux fois aussi longues que le corps. Corselet carré, pas plus large que long, ayant quelques rides transversales très-fines. Écusson transversal, presque arrondi en arrière. Élytres allongées, tronquées obliquement à l'extrémité, à ponctuation grosse à la base et vers la suture, s'affaiblissant sur les côtés et vers l'extrémité qui est tronquée obliquement et sinuée. Bande latérale du prothorax se prolongeant sur les côtés de la poitrine. Abdomen finement pubescent ayant sur les côtés, une bande de pubescence fauve, étroite, limitée en dedans, sur chaque segment, par une ligne oblique dénudée. Pattes très-courtes, dernier article des tarses aussi long que tous les précédents réunis. — Ile Mahé, dans les Séchelles (CH. COQUEREL).

MASTODODERA NODICOLLIS Klug., Ins. Madag., 209, pl. 5, fig. 9 (*Toxotus*). — *T. basalis* Dej. — Thoms., Arch. Ent., I, 318. — Long. 22 à 23 mill. — Corpus aterrimum, punctulatum, fusco-subvillosum. Caput porrectum, labro, palpis antennisque rubris. Thorax basi apiceque coarctatus, ante basin transversim dilatatus et in tuberculum magnum utrinque elevatus, medio obsolete bituberculatus. Pectus abdomenque atra, unicoloria. Pedes rubri, fulvo-holosericeis, unguiculis ferrugineis, femoribus nigris, apice rubris. Scutellum atrum. Elytra basi thorace latiora, ad apicem attenuata, apice rotundata, sparsim punctata, rubra, fulvo-holosericea, basi tomentosa. — Madagascar, assez commun.

## Genre ARTELIDA Thoms.

Facies *Mastotodera*; caput elongatum, frons plana, oculi subrotundati, subtenue granulati, antennæ ante oculos insertæ, nec corporis longitudine, 11-articulatæ, articulo tertio sequenti longiore, quarto sequente breviore. cæteris subæqualibus; prothorax elongatus, lateraliter obtuse armatus, supra mamillatus.

A. CRINIPES Th., Syst. Cer., 143. — Long. 15 mill. — Brunneo-flavus, oculi nigri, elytra obsolete punctata, apice nigricantia, abdomen nigricans, tibiæ posticæ apice nigræ, pilis nigris, tarsorum unguiculi brunneo-nigri. — Madagascar.

Genre SAGRIDOLA Thoms.

Caput elongatum; frons plana, oculi subrotundati, tenue granulati, antennæ ante oculos insertæ, breves, corporis dimidium vix superantes, extus subserratæ, 11-articulatæ, articulis 3-4 subæqualibus, singulis primo brevioribus, articulo quinto præcedente longiore, sexto præcedente æquali, cœteris gradatim decrescentibus, prothorax elongatus, antice angustior, ante medium lateraliter utriusque parte obtuse subarmatus, deinde usque ad basin gradatim dilatatus, marginibus postice rotundatis, elytra vix convexa, subtriangularia, ad humeros latiora, apice oblique bilunata et quadriacuta; prosterni et mesosterni appendices laminiformes; pedes robusti, præcipue postici; femora postica clavata, robustissima, subtus longitudinaliter carinata et ante apicem acute dentata; tibiæ posticæ versus apicem incrassatæ; tarsi intermedii et postici anticis longiores, articulo primo sequente longiore, articulo ultimo, primo et secundo conjunctim longiore.

S. MACULOSA Guér., Icon. Règn. Anim., Ins., 252 (*Toxotus*). — Long. 21 mill. — Nigra, flavo-maculata, caput maculis 7, prothorax maculis 7 aut 10, margine postico flavo, scutellum flavum, elytra truncata, apice extus spinosa, maculis 6 aut 8, sternum flavum, abdomen lateraliter flavo-aureo maculatum, pectus aureum. — Madagascar.

Il faut peut-être ranger à côté de cette espèce la suivante, qui pourrait pourtant bien être identique avec l'*Artelida crinipes*.

TOXOTUS SERICEUS Guér., Icon. Règne Anim., 253. — Long. 19 mill. — Noir, entièrement couvert d'un duvet soyeux gris-blanchâtre, à reflets argentés, avec les antennes et les pattes fauves. — Madagascar.

## Endomychidæ.

Genre DIOEDES.

1. D. ATRATUS Klug., Ins. Madag., 126, pl. 5, fig. 12 (*Eumorphus*). — Gerstæck., Monog. Endom., 138. — Long. 11 à 13 mill. — Ovatus, valde

convexus, niger, subnitidus, capite prothoraceque opacis, antennis valde gracilibus, prothorace antice attenuato, lateribus ♂ fere rectis, ♂ medio dilatatis, sulcis lateralibus ♂ ad medium productis, ♀ brevioribus et profundioribus, elytris ♂ retrorsum dilatatis, depressis, lateribus obtuse carinatis; tibiis ♂ omnibus elongatis, anticis unco terminali lato, truncato armatis, posterioribus curvatis, elytris ♀ convexis, acuminato-ovatis, tibiis simplicibus. — Madagascar (Ch. Coquerel).

2. D. columbinus Gerst., Wiegm. Arch., XXIII, 1, 232. — Monog. Endom., 139. — Long. 12 mill. — Oblongo-ovatus, niger, subnitidus, latior, elytris in utroque sexu similibus, violaceo vel aurichalceo-micantibus, antennis brevioribus et crassioribus, prothorace antice minus angustato, elytris obtuse ovatis, tenuiter alutaceis, pedibus brevioribus, tibiis anticis ♂ ante apicem angulato-dilatatis, posterioribus leviter dilatatis.

Stenotarsus hæmorrhoidalis Gerst., Monog. Endom., 334. — Long. 4 à 6 1/2 mill. — Obtuse ovatus, valde convexus, rufo-brunneus, punctatus, parce subtiliterque pubescens, antennis corpore dimidio brevioribus, clava nigra, prothorace antice angustato, lateribus valde arcuatis, angulis posticis rectis, sulcis lateralibus profundis, ad medium, intus oblique productis, scutello cordato, elytris fascia latissima nigra, ad humeros longe ac profunde impressis, fortius et minus dense punctatis, pectore medio et abdomine basi politis, pectore grosse punctato; fascia elytrorum interdum usque ad scutellum et fere ad elytrorum apicem dilatata. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie-de-Madagascar (Ch. Coquerel).

Trochoideus Dalmani Westw. — Gerst., Monog. Endom., 384. — Long. 3 mill. — Oblongo-ovalis, fuscus, pubescens, elytrorum maculis duabus, altera humerali, altera prope suturam, fascia obliqua post medium apiceque rufis, aureo pubescentibus, antennarum articulo quarto crasso, reniformi, tertio brevissimo, transverso, quarto annexo, prothorace utrinque rotundato, dilatato, transverso, utrinque longe impresso, disco medio tectiformi, elytris basi prothorace sensim latioribus et rotundatis, mox attenuatis, dorso medio depressis. — Madagascar.

# DESCRIPTION

DE

# Nouvelles espèces de Coléoptères,

Par M. S.-A. de MARSEUL.

(Séance du 14 Décembre 1870.)

## DICHOTRACHELUS MANUELI.

Oblong, ovoïde, noir, couvert de squamules courtes, serrées, marbrées de gris sale. Tête courte inclinée, longée au milieu d'un sillon peu profond, qui se prolonge sur le rostre, avec les yeux plats petits, à moitié cachés par le lobe oculaire, surplombés en dedans par un tubercule hérissé de soies épaisses; rostre assez long, épais, carré, un peu atténué au bout; scrobes courtes, profondes, un peu arquées, ouvertes par derrière; scape inséré vers le milieu, atteignant les yeux, fortement renflé en massue; funicule roux ferrugineux, de sept articles ciliés, premier et deuxième fortement obconiques, l'un deux fois plus long que l'autre, trois à sept moniliformes et les derniers même transversaux; massue de même couleur, ovoïde, bien nette, de trois articles, dernier obtus. Prothorax en carré à angles tronqués ou en hexagone, tronqué sur les côtés, presque plan avec deux fovéoles médianes faibles, l'une près du bord antérieur, l'autre préscutellaire; et de chaque côté de deux enfoncements plus marqués, intervalles élevés garnis de quelques larges et courtes soies. Écusson petit, enfoncé. Élytres trois fois plus longues et plus larges à la base que le prothorax, arrondies à l'épaule, élargies jusqu'aux trois quarts, déprimées sur le dos, puis brusquement déclives, atténuées en pointe obtuse; sillons ponctués, bien marqués, interstries alternes saillants, garnis de soies jaunes serrées, droites, sutural à peine élevé jusqu'à la portion déclive, à partir d'où il égale les autres, deuxième, quatrième et sixième très-élevés, réguliers, deuxième et sixième réunis vers l'extrémité, quatrième raccourci. Pattes fortes robustes; tarses bruns. — Long. 8 mill.; larg. 3 mill.

Ressemble beaucoup au *Linderi*, plus grand, plus allongé, distinct surtout par le deuxième article du funicule plus long, son prothorax moins large, moins excavé au milieu et au contraire plus nettement bifovéolé de chaque côté, son deuxième interstrie plus régulier. Il se place en tête du genre.

Cette nouvelle espèce, que j'ai dédiée à M. le comte de Manuel, qui en a trouvé un individu, se rencontre sous les pierres, tout à fait au bord des glaciers et des flaques de neige fondante, mont Cenis, avec le *sulcipennis* et le *sabaudus* Fairmaire, qui est identique au *Stierlini* Gredler, d'après un type que je tiens de M. L. V. Heyden.

### Trachys quercicola,

Ovale, oblong, acuminé par derrière, assez convexe, d'un bronzé noir brillant, parsemé de petits poils couchés d'un blanc soyeux, condensés sur les élytres en bandes sinuées transversales. Tête transverse convexe, avec un sillon longitudinal médian, s'élargissant en devant, front terminé en devant par une fovéole à rebord mince et saillant au-devant des antennes, qui sont assez grêles et courtes ; épistome en carré, plan, sculpté en lime fine ; yeux ovales, noirs. Pronotum court, très-rétréci en devant avec le bord antérieur sinué largement de chaque côté et formant une avance arrondie au milieu, angles abaissés, obtus ; côtés finement rebordés, droits ; base sans rebord élevé, fortement avancée en angle sur l'écusson, qui est linéaire, et bisinuée de chaque côté, avec les angles aigus. Élytres rebordées latéralement, élargies à l'épaule dont le calus est saillant, atténuées tout d'abord jusqu'à l'extrémité qui est en pointe arrondie ; points épars superficiels. Prosternum en carré long, plan, arrondi à la base, tronqué en devant ; bordé d'une strie fine de chaque côté, à peine sinuée au milieu et non rapprochée en devant. — Long. 3 mill.; larg. 1 1/5 mill.

Cette espèce, dont M. le comte de Manuel n'a trouvé qu'un exemplaire aux environs d'Albertville, en Savoie, sur le chêne, ressemble beaucoup à la *pumila* ; mais elle est plus grande et plus allongée, plus fortement ponctuée et plus pubescente ; son prosternum surtout, à stries subparallèles au lieu d'être rapprochées sinueusement en devant, l'en distingue suffisamment.

### Tribalus Doriæ.

Subarrondi, peu convexe, noir mat, un peu soyeux ; pattes brun ferrugineux. Antennes et parties de la bouche fauves. Tête bombée, arrondie, densément pointillée ; épistome étroitement rebordé sur les côtés. Pronotum court, largement anguleux à la base, avec les angles postérieurs très-aigus, à peine arqué sur les côtés, fort rétréci, abaissé et échancré en arc par devant avec les angles avancés et pointus ; rebordé finement dans son pourtour et près de la marge ; marqué de petits points serrés et de plus gros épars. Écusson à peine visible. Élytres aussi larges à la base que le pronotum, deux fois plus longues, assez convexes, fortement arron-

dies sur les côtés, très-rétrécies et coupées droit au bout, parsemées de petits points brillants écartés; suture largement élevée et lisse en devant; à peine quelques traces de stries obliques à la base; mais deux stries subhumérales fines, entières, bien marquées, rapprochées, parallèles, l'interne avant l'angle du pronotum, l'externe dans la marge même; en outre, deux stries également bien marquées sur le bord infléchi, qui est dépourvu de fovéole. Propygidium et pygidium finement pointillés, inclinés; le dernier petit, semi-circulaire. Prosternum large, en carré long, bordé d'une strie droite de chaque côté, mentonnière large, courte et obtuse au bout. Mésosternum transverse, court, bordé d'une fine strie sur les côtés, coupé droit en devant, limité du mésosternum par une forte strie crénelée, droite et transverse. — Long. 2 1/2 mill.; larg. 1 6/10 mill.

Diffère de l'*Ogieri* par sa couleur mate et opaque, sa ponctuation bien différente et incomparablement moins forte.

C'est encore une des intéressantes découvertes du marquis J. Doria à Sarawak (Bornéo), ainsi que la suivante, qui me semble encore plus remarquable, mais j'ai préféré lui dédier celle-ci qu'il peut répandre davantage et qui perpétuera ainsi mieux la libéralité dont il a fait preuve.

### Epierus Beccarii.

Ovale, assez convexe, noir de poix, luisant. Antennes, parties de la bouche et pattes d'un brun ferrugineux. Tête large, élevée entre les yeux, séparée de l'épistome par une faible ligne transverse. Pronotum convexe, à points épars, rares, arrondi à la base, oblique sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés, rentrés et assez aigus, entouré d'une fine strie marginale sauf à la base. Écusson très-petit et très-acutangle. Élytres de la largeur du pronotum à la base, de moitié plus longues que lui, légèrement courbées sur les côtés avec le bord infléchi assez large et pointillé, longé dans son milieu d'une strie longitudinale bien marquée, sans fovéole subhumérale; rétréci et tronqué droit au bout; stries dorsales pointillées, assez régulières, avec les interstries rétrécis postérieurement; une à quatre entières, cinquième et suturale se perdant ou cessant vers la base; subhumérale interne entière un peu reportée en dessous. Propygidium transverse vaguement ponctué. Pygidium en demi-cercle à points faibles et écartés, et subfovéolé au bout. Prosternum assez étroit, tronqué à sa base, bistrié; mentonnière rabattue avec le bord antérieur sinué et rebordé; mésosternum lisse, presque droit en devant avec une strie marginale, limitée également du mésosternum par une strie droite. — Long. 3 mill.; larg. 1 3/10 mill.

Se place près du *notius;* il en diffère par sa forme plus ovalaire, les stries moins fortes, la cinquième dorsale et la suturale un peu raccourcie, la subhumérale moins grosse et plus abaissée; il est aussi voisin du *russicus,* qui se trouve en Turquie d'Asie, et qui est beaucoup plus fortement sculpté. Cette espèce est le premier représentant de ce genre nombreux dans les Indes.

Je me suis fait un plaisir de le dédier au docteur Beccari, le zélé et savant compagnon de voyage du marquis Doria, qui l'a découvert à Bornéo (Sarawak).

### Tribalus bomba.

Subglobuleux, lisse, luisant, noir, avec une large bande rougeâtre mal limitée sur le dos des élytres; pattes brun ferrugineux. Tête grosse, peu convexe, élevée de chaque côté au devant des yeux en bosse obtuse, et moins fortement sur le milieu du front, avec quelques petits points par places; épistome en triangle, bordé d'une courte strie latérale, non séparé du front. Pronotum convexe, largement dilaté en angle à la base, oblique sur les côtés, fort rétréci, abaissé et échancré en devant avec les angles aigus; finement rebordé d'une strie entière; parsemé de petits points fort épars. Écusson en triangle très-aigu. Élytres convexes, de moitié plus longues et aussi larges que le prothorax à sa base, fortement arrondies sur les côtés, avec le bord infléchi large, sans fossette subhumérale, bisillonné sans compter les deux stries subhumérales, bien marquées entières, très-rétrécies et coupées droit à la base, parsemées de quelques points très-rares. Propygidium et pygidium bombés, finement ponctués. Prosternum large, à peine un peu plus long, bordé d'une strie de chaque côté; mentonnière courte, de la largeur du prosternum, rebordée et échancrée en devant. Mésosternum court et large, rebordé d'une fine strie obsolète en devant, séparé par une strie forte et crénelée droite du mésosternum. — Long. 3 1/2 mill.; larg. 3 mill.

Cette espèce, de Sarawak, vient se placer avant le *nucleolus.* C'est à toute espèce de titres la plus remarquable du genre, et ne peut se comparer à aucune autre.



# EXAMEN

DE

# Quelques espèces de Cétonides d'Europe et pays limitrophes

ET

## DESCRIPTION DE QUATRE ESPÈCES NOUVELLES

Par M. L. REICHE.

(Séance du 12 Octobre 1870.)

1. EPICOMETIS TONSA Burmeister, Handb., t. III, p. 437. — Cet insecte n'est autre qu'une *Tropinota hirtella* ayant perdu, par le frottement, la villosité du dessus du corps.

2. CETONIA FEMORATA Illiger, Magas., t. II, p. 231. — Cet insecte est, pour M. Burmeister, le type de son genre *Epicometis* (Handb., III, 434), dont un des principaux caractères est d'avoir les jambes antérieures tridentées. Or, l'espèce d'Illiger a ces organes *bidentés* comme dans le genre *Oxythyrea* Mulsant (*Leucocelis* Burm.); ses antennes proportionnellement beaucoup plus petites, à massue ovoïde, ses cuisses postérieures très-renflées, sa forme convexe et subcylindrique ne permettant pas de l'admettre dans le genre *Oxythyrea*, ni dans le genre *Tropinota* Mulsant (*Epicometis* Burm.), je propose d'en faire le type d'une coupe générique qui prendrait le nom de PALEIRA.

   Il y a lieu de s'étonner que Schaum, qui a fait, dans sa critique de M. Burmeister, une étude approfondie des Cétonides, n'ai pas même lu la description d'Illiger et s'en soit rapporté à M. Burmeister lui-même, puisqu'il cite, comme celui-ci, le numéro (131) erroné de la page du Magasin.

3. CETONIA FERALIS Erichson in Wagner, Reise, t. III, p. 174. — M. Burmeister fait de cet insecte le type de son genre *Æthiessa* (Handb., III, 405), dont un des caractères est d'avoir les jambes antérieures tridentées (la dent supérieure un peu émoussée dans le mâle, mais toujours sensible).

L'espèce d'Erichson a ces organes seulement bidentés (sans trace d'une troisième dent); en outre, l'insecte est velu en dessus et d'une forme brièvement oblongue; tandis que toutes les espèces du genre *Æthiessa* sont allongées et glabres en dessus. Je propose en conséquence de créer pour cette espèce une nouvelle division qu'on pourrait nommer Brachytricha.

4. Cetonia refulgens Herbst, Käfer, t. III, p. 250. = *squamosa* Gory et Percheron. = *viridiflua* Motschulsky. — Cette espèce a été réunie par Schaum avec plusieurs autres : *barbara, Aupik, Dogueruu, elongata* Gory et Percheron, *flavospila* Motschulsky, *inhumata* Gory et Percheron, *Æthiopica* Burmeister, à la *Cet. floricola* Fabricius.

Cette réunion ne me paraît juste que pour les espèces que je viens d'énumérer; mais je crois que la *C. refulgens* ne peut y être jointe parce qu'elle est d'une forme moins allongée et renflée, c'est-à-dire plus convexe, et que sa teinte est toujours mate.

5. Cetonia tincta Germar, Fauna Ins. Europæ, fasc. 20, p. 6. — Cette espèce est une véritable *Æthiessa*, qui doit prendre place après la *Æth. refulgens*.

6. Cetonia purpurea Burmeister, Handb., t. III, p. 447. — J'ai reçu cet insecte de feu le comte Mannerheim sous les noms de *Cet. songorica* et *C. fasciata* Fischer. Je ne cite ce fait que parce que le savant finlandais a pu envoyer cette même espèce sous ces noms à plusieurs entomologistes, qui n'y ont pas reconnu la *Cet. purpurea*.

7. Cetonia Jousselinii Gory et Percheron, Monogr., p. 222. — Il m'est impossible d'admettre pour ce magnifique insecte la synonymie du Catalogue de MM. Gemminger et Harold, qui n'en font qu'une variété de la *Cet. æruginosa* Drury (*fastuosa* Fabr.). La *C. Jousselinii* est bien plus convexe, généralement plus grande; indépendamment de la couleur pourpre, fulgurante de son corselet, le dessous du corps est toujours d'un doré rougeâtre sur la poitrine et d'un bleu violet sur l'abdomen.

8. Cetonia speciosa Adams, Mém. de Moscou, t. V (1817), p. 302. — Cet insecte, d'un vert plus mat en dessus, d'un vert bleuâtre en dessous et d'une forme très-déprimée, ne peut également être considéré comme une variété de la *Cet. æruginosa*.

---

## Espèces nouvelles.

### 1. Tropinota Lethierryi Reiche.

Longit. 14 mill., latit. 9 mill.

Maxima in hoc genere. Piceo-nigra, subnitidula, griseo fulvoque pilosa, albido maculata. Caput quadrato-oblongum, valde rugosum, ad oculos utrinque carinatum; clypeo emarginato, bidentato. Thorax subrotundatus, capite ad oculos fere triplo latior, latitudine paulo brevior, antice sat profunde emarginatus; angulis acutis; lateribus rotundatus, antice parum sinuatus; angulis posticis valde rotundatis; limbo postico medio emarginato; disco medio acute carinato, antice longe griseo-piloso, medio pilis in fasciculis sex fulvis transversim ornato, crebre profunde punctato cum lacunis non nullis minus punctatis. Scutellum acute-triangulare, læve, basi punctatum. Elytra glabra, thorace basi latiora, inde ad apicem paululo attenuata, vix quadrata, sutura elevata, costaque utrinque longitudinali ante marginem, striis duplicatis interruptis quinque discoidalibus instructa; maculis transversis, squamosis, albido-flavis nonnullis ornata. Pygidium subtiliter transversim rugatum, breviter tomentosum. Subtus prosterno longe griseo-piloso; mesosterno grosse punctato, sat profunde canaliculato, antice valde producto; abdomine nitido, lævigato, segmentis a latere punctatis, ultimo pænultimoque toto punctatis; tibiis anticis tridentatis.

Hab. Biskrah, Algiriæ. Inv. dom. Lethierry.

### 2. Cetonia Doriæ Reiche.

Longit. 18 mill., latit. 11 mill.

Nigra, viridi tincta, nitida, breviter oblonga, subdepressa, supra glabra, subtus griseo pilosa. Caput quadrato-oblongum, crebre punctatum, margine reflexum; clypeo vix emarginato. Thorax, capite ad oculos, plus duplo latior, latitudine quarta parte brevior, trapezoidalis, lateribus parum rotundatus, subsinuatus, postice tri-undulatus; angulis posticis obtusis; disco, præsertim ad latera punctato; punctis subumbilicatis, punctum

utrinque ad marginem albo-squamosum. Scutellum triangulare, lævigatum, basi crebre punctatum. Elytra basi thoracis latiora, inde ad apicem attenuata; sutura, apicem versus, elevato incrassata, et utrinque late impressa, arcuatim indeterminate punctata, maculis albo squamosis, transversis non nullis ornata. Pygidium transversim rugatum, medio litura longitudinali, utrinque ad marginem litura obliqua albo squamosis ornatum. Subtus, abdomen lævigatum segmentorum margine utrinque litura alba decoratum. Tibiis intus ciliatis; anterioribus tridentatis.

Hab. Teheran in Persia, ubi invenit dom. Doria et in Syria Damascum versus.

Cette espèce, que je dois à la libéralité de M. le marquis Doria, a l'aspect de l'*Æthiessa floralis* Fabr. (var. *inhumata* Gory et Percheron) mais c'est une véritable Cétoine, qui prend place près de la *Cetonia funebris* Gory et Percheron.

### 3. Cetonia Athalia Reiche.

Longit. 15 à 20 mill., latit. (ad humeros) 8 à 11 millim.

Viridis, vel viridi-cærulea, villosula, parum nitida, oblonga, leviter convexa, elytris albo maculatis. Caput quadrato-oblongum, crebre punctato rugosum; clypeo parum emarginato, reflexo. Thorax capite ad oculos triplo latior, trapezoidalis, lateribus paulo rotundatus, postice trisinuatus; angulis obtusis; in disco cicatriso-punctatus, linea mediana sub lævigata. Scutellum triangulare, apice rotundatum, lævigatum, basi extremo punctatum. Elytra basi thorace latiora, inde ad apicem attenuata, utrinque, ad suturam, ante apicem late impressa; sutura apicem versus elevata; in disco arcuatim seriato-punctata maculisque albido squamosis nonnullis ornata. Pygidium albido squamosum, medio longitudinaliter denudatum, transversim strigatum.

Hab. in Syria et in Anatolia.

Cette espèce, par la villosité de ses téguments supérieurs, ne peut se comparer qu'à la *Cet. Karelinii* Zoubkoff; elle en diffère par sa forme moins raccourcie, moins renflée, par sa suture élevée postérieurement, par la large impression de ses élytres de chaque côté en arrière, leur ponctuation semi-circulaire en séries longitudinales, l'absence d'impressions sur le corselet, etc.

### 4. Cetonia Judith Reiche.

Longit. 17 à 20 mill., latit. 9 1/2 à 11 mill.

Viridi metallica vel violacea aut colore intermedio, nitida, breviter oblonga, convexa, subtus longe pilosa. Caput quadrato-oblongum, crebre punctatum, margine reflexum; clypeo vix emarginato. Thorax capite ad oculos plus duplo latior, latitudine tertia parte brevior, trapezoidalis, lateribus paulo rotundatus, medio sub angulatim dilatatus, postice trisinuatus; angulis posticis subrectis, apice rotundatis; disco leviter punctato. Scutellum triangulare, apice rotundatum, lævigatum, basi externo grosse punctatum. Elytra basi thoracis latiora, inde ad apicem attenuata; sutura, apicem versus, parum elevata; utrinque in disco late impressa, et in seriebus arcuatim punctata. Pygidium transversim gibbosum, medio late impressum, transversim leviter cœlatum. Subtus abdomine in mare haud longitudinaliter sulcatum.

Hab. in Syria.

Cette espèce vient se placer près de la *Cet. angustata* Germar; elle en diffère par sa taille moindre et plus raccourcie, par sa convexité plus grande, par son brillant plus prononcé, par la gibbosité de son pygidium fortement impressionné dans son milieu et par l'absence de sillon longitudinal sur l'abdomen du mâle.

J'en ai vu un individu étiqueté comme provenant d'Algérie; mais cette localité me paraît douteuse.



# QUELQUES MOTS

SUR LE

# Catalogue général des Coléoptères de MM. Gemminger et Harold

Par M. L. REICHE.

(Séance du 12 Octobre 1870.)

De tous les travaux qui, depuis Latreille, ont contribué à faciliter l'étude de l'Entomologie et principalement de la Coléoptérologie, le plus important est, sans contredit, le *Genera des Coléoptères* de notre illustre et regretté collègue Th. Lacordaire. Tous les entomologistes qui ont étudié ou simplement consulté cette œuvre gigantesque y ont reconnu, en germe, un catalogue aussi complet que possible de toutes les espèces décrites de Coléoptères; aussi la publication d'un semblable ouvrage était-elle demandée de toutes parts ?

Il était réservé à MM. Gemminger et Harold de remplir ce *desideratum* en publiant le fruit de longues années de recherches intelligentes dans 'immense quantité de publications qui a paru jusqu'à ce jour.

Ce travail intitulé : CATALOGUS COLEOPTERORUM HUCUSQUE DESCRIPTORUM SYNONYMICUS ET SYSTEMATICUS; AUCTORIBUS D. GEMMINGER ET B. DE HAROLD, et commencé en 1868, en est (1870) à sa septième livraison, qui donne les Hétéromères complets et compte déjà 44,106 espèces rangées, dans chaque genre, par ordre alphabétique, le seul qui fût possible.

Fidèles à l'engagement qu'ils ont pris dans leur préface, ne s'écartant jamais du plan qu'ils ont arrêté, MM. Gemminger et Harold ont été les scrupuleux rapporteurs de tous les auteurs qu'ils ont consultés, au point même d'accueillir des erreurs patentes.

Je ne crois pas qu'on doive le leur reprocher; ils ne pouvaient faire au-

trement et n'en avaient pas le droit « *Suum cuique.* » C'est aux travailleurs à venir, aux monographes surtout, à corriger ces fautes, et ils n'y manqueront pas.

MM. Gemminger et Harold n'ont mis du leur dans cet immense travail que des noms nouveaux pour éviter des doubles emplois dans le même genre, et, ce dont je ne saurais trop les louer, ils ont rétabli tous les noms anciens que l'ignorance ou la mauvaise foi avaient écartés et ont mis les noms nouveaux en synonymie.

C'est ici surtout que l'utilité de leur œuvre se fait sentir; car il n'est pas un entomologiste qui n'ai déploré l'extension de ce fléau : la synonymie.

Il eût peut-être été à désirer que tous ces noms synonymiques eussent pu se retrouver dans l'arrangement alphabétique adopté par les auteurs; mais c'eût été grossir énormément un catalogue déjà très-volumineux, et, en cherchant avec quelque attention le nom synonymique désiré, on le trouve assez promptement.

MM. Gemminger et Harold ont cru devoir donner l'étymologie des noms de genres, et, sous ce rapport, ont fait preuve d'un grand savoir philologique, dont l'application utile à la science entomologique ne me paraît pas démontrée. Il y a, en effet, une foule de noms qui n'ont aucune signification, et dont l'étymologie, quand on en trouve, est quelquefois complètement opposée aux caractères génériques. En voici quelques exemples pris au hasard :

> *Iresia* (les auteurs écrivent *Hiresia*) : étymol. ειρεσια = action de ramer.

Quel rapport y a-t-il entre cette Cicindélète et un rameur?

> *Colotes* : étymol. κωλωτης = *Lacerta.*

En quoi ce Malachide ressemble-t-il à un lézard ?

> *Lycus* : étymol. λυκος = *Lupus.*

Ce Lycide a-t-il quelque rapport avec le loup ?

Je ne pousserai pas plus loin mes citations; mais je ferai remarquer que la plupart des auteurs anciens, jusqu'à Latreille et plus tard Erichson et M. de Castelnau, ont pris pour noms de genres des noms mythologiques, des noms d'hommes ou de lieux tirés de l'histoire ancienne, et Latreille, entre autres, en a pris considérablement dans Homère, dans

Thucydide, dans Strabon, dans Tite-Live, dans Pausanias, etc., où ont aussi puisé M. de Castelnau et Erichson (1), ainsi : *Iresia, Colotes, Lycus, Attalus, Laius, Coræbus, Megapenthes, Spercheus, Dircea, Læna,* sont des noms d'hommes, de femmes, de lieux et de rivières de la Grèce antique.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre de MM. Gemminger et Harold est un travail de premier mérite et est indispensable à tout travailleur en coléoptérologie ; aussi faisons-nous des vœux pour voir la continuation de cette publication arrêtée aujourd'hui par des événements à jamais déplorables.

(1) Toutes les branches de l'histoire naturelle ont recours à la même source, qui est loin d'être épuisée.

# NOTES

SUR

# Quelques Hyménoptères et description d'une espèce nouvelle,

Par M. le docteur Aug. PUTON.

(Séance du 23 Mars 1870.)

L'histoire des Hyménoptères qui habitent les tiges sèches de la ronce a fourni déjà le sujet de deux mémoires des plus remarquables de Léon Dufour et de M. Perris et plus récemment (1866) de notre savant Président M. Giraud. La lecture de ce dernier travail, promettant, à qui suivrait la même voie, une ample moisson de faits intéressants, m'a animé d'une belle ardeur pour ces recherches, et je viens, fortifié par les conseils bienveillants de M. Giraud, soumettre à l'appréciation de mes collègues quelques observations qui pourront peut-être mériter leur attention.

## PROSOPIS DILATATA Kirby.

Mas. *Niger, pube brevi obscura obtectus, facie, puncto calloso, tibiis partim, tarsisque pallide luteis; capite antice leviter elongato; abdomine subopaco, segmento primo supra densissime subtiliter punctulato; antennis sat elongatis, articulis mediis rufescentibus, articulo primo transversim conchiformi-dilatato, lobo inferiori luteo.* — Long. 6-7 mill.

Le mâle connu depuis longtemps est très-remarquable par la forme du premier article des antennes, qui est énormément dilaté, convexe en avant, concave en arrière. Ce caractère le séparant nettement et facilement de toutes les autres espèces du genre, nous nous dispenserons d'en donner une description plus détaillée.

Femina. — *Nigra; puncto calloso, genubus anterioribus et intermediis, tibiisque posterioribns basi pallide luteis; capite antice orbiculato; abdo-*

*mine segmento primo supra polito, lævissimo, sequentibus omnium subtilissime et vix perspicue punctulatis; antennis nigris, simplicibus.*—Long. 6 mill.

*Prosopis annularis?* Smith., Schenck.

Noire, pubescence obscure très-éparse, beaucoup plus rare que chez le mâle, où elle est assez dense. Le calus huméral et le tiers basilaire des tibias postérieurs d'un jaune pâle; les genoux antérieurs et intermédiaires à peine tachés de roussâtre; tout le reste du corps noir. Ailes légèrement enfumées. Tête à ponctuation serrée, ruguleuse; face parfaitement orbiculaire, c'est-à-dire non prolongée en avant; insertion des mandibules contiguë à l'extrémité inférieure des yeux. Mésonotum et écusson à ponctuation très-serrée et assez forte, métanotum ridé, réticulé. Abdomen sans frange de poils blancs sur les côtés du premier segment; ce segment tout-à-fait lisse et très-brillant en dessus, sans ponctuation, excepté sur une très-faible portion des côtés qui sont, ainsi que les segments suivants, un peu mats, par l'effet d'une ponctuation extrêmement fine et visible seulement à l'aide d'une forte loupe.

Cette description a été faite sur huit individus parfaitement identiques et que j'ai obtenus d'éclosion, avec trois *P. dilatata* ♂, d'une certaine quantité de tiges de ronces qui ne m'a donné aucune autre espèce de *Prosopis.* Je crois même être sûr que ces onze individus provenaient d'une seule tige dans laquelle, en la fendant, j'ai trouvé trois individus (1 ♂ et 2 ♀) morts sans avoir pu sortir. Il ne peut donc y avoir le moindre doute sur la légitimité de l'union que cette note a pour but de faire connaître. Je dois ajouter que c'est la seule et unique fois que j'ai trouvé cette espèce et qu'elle paraît être fort rare, au moins dans les Vosges.

La *P. dilatata* ♀ se distingue des espèces voisines par sa tête et ses antennes noires, sa face parfaitement orbiculaire, le premier segment de son abdomen lisse et sans frange de poils blancs. Les *P. sinuata, communis* et *propinqua,* qui, comme elle, n'ont pas de frange de poils blancs, s'en distinguent particulièrement par leur face plus allongée et les mandibules insérées un peu au delà de l'extrémité inférieure des yeux; la *sinuata* d'ailleurs a le premier segment de l'abdomen assez fortement ponctué; la *propinqua* a la face très-largement tachée de jaune (1).

(1) Cet article était déjà remis à la Société lorsque j'ai reçu (29 mai) le 1er numéro du Berliner Ent. Zeit. 1870, qui renferme la descriptoin du *Prosopis Gerstæc-*

La *P. annularis* ♀ Smith, Schenck, que nous ne connaissons pas, doit être extrêmement voisine et probablement identique avec notre espèce; notre savant Président, M. Giraud, qui a bien voulu examiner nos échantillons, ne met même pas en doute cette identité. L'*annularis* n'en différerait que par la couleur des antennes, l'existence de taches sur la face et enfin la ponctuation du premier segment de l'abdomen un peu plus visible que dans la *P. communis*, tandis que dans la *dilatata* ♀, elle est encore plus faible. Mais nous savons que la tache de la face et des antennes sont sujettes à disparaître, et la ponctuation de l'abdomen peut varier dans une certaine limite; enfin cette circonstance que le mâle de l'*annularis* était inconnu vient à l'appui de cette réunion, puisque le mâle attribué à cette espèce par Smith a été reconnu par le docteur Schenck comme appartenant à la *P. confusa*. Il y a donc très-grande probabilité que la *P. annularis* est la même espèce que la *P. dilatata*, et si nous laissons encore subsister un léger doute, que des observations ultérieures pourront seules lever, c'est que tous nos exemplaires sont parfaitement semblables entre eux et ne présentent aucune variation.

Un grand nombre d'auteurs, abusés par les hypothèses théoriques et séduisantes de Lepeletier, ont pensé que les *Prosopis* étaient parasites et probablement de diverses Osmies; des observations ultérieures et concluantes, confirmées notamment par les travaux de M. Giraud, ont prouvé que les *Prosopis* sont parfaitement nidifiants. Qu'il nous soit permis d'étayer cette opinion du faible appui de nos observations, en remarquant que nous n'avons obtenu aucune Osmie des tiges de ronces cueillies dans la même localité, et que la tige qui nous a donné la *P. dilatata* est parfaitement conforme à la description que M. Giraud donne de l'habitation de la *P. confusa*; cette tige renfermait une douzaine de cellules dont deux, au lieu d'être bout à bout, étaient au contraire placées parallèlement et côte à côte.

Depuis Lepeletier, qui ne voulait admettre qu'une seule espèce de *Prosopis* à abdomen noir, les beaux travaux de Smith, Nylander, Schenck,

*keri* Hensel, nov. sp. Cette espèce me paraît celle que je décris sous le nom de *P. dilatata* K. — La *P. Gerstæckeri* diffère de l'espèce de Kirby par sa face entièrement noire, la ponctuation plus fine de l'abdomen, etc., chez la femelle; et par les mandibules noires, une tache jaune sur la pièce faciale qui précède l'épistome (*scutum supranasale*) et la présence d'élévations transverses sur les côtés des segments de l'abdomen, chez le mâle. La *P. dilatata* ne présente cette élévation que sur le quatrième segment.

ont fait connaître dans ce genre un grand nombre d'espèces parfaitement distinctes; mais cette étude n'a été jusqu'alors que fort incomplète pour la France, où il y a sans doute, surtout dans les départements méridionaux, des espèces nouvelles à faire connaître. Nous engageons donc nos collègues à les rechercher, et ces recherches auront peut-être pour résultat de faire connaître les deux sexes encore inconnus des *P. mixta, clypearis, angustata, lineolata, 4-maculata*, etc.

### CEMONUS DENTATUS. NOV. sp.

*Niger, nitidulus, parce pubescens; capite postice fortiter punctato, antice densius ruguloso-punctulato; clypeo antice triangulariter bilabiatim dentato; mesonoto fortiter parce punctato et longitudinaliter strigoso; metanoti spatii cordiformis limbo politissimo; alis subfuscatis, venula transverso-discoïdali secunda paulo antè venulam transverso-cubitalem primam inserta.* ♀. — Long. 9 mill.

Cette espèce très-voisine du *Cemonus unicolor*, en est bien distincte par la forme de l'épistome; celui-ci, examiné en haut, présente au milieu de son bord antérieur une dent triangulaire qui s'avance entre les mandibules; mais si on l'examine latéralement, on reconnaît qu'il en présente deux superposées et séparées par un notable intervalle, l'antérieure un peu plus longue peut être considérée comme le labre, et la postérieure ou supérieure comme l'épistome prolongé et relevé. A part ce caractère important, le *C. dentatus* ne s'éloigne du *C. unicolor* que par quelques légères différences qu'il est bon de citer : les ailes sont un peu plus enfumées; le dos du mésonotum a une ponctuation plus forte, plus espacée et des strigosités longitudinales plus longues et plus profondes; la ponctuation des derniers segments supérieurs de l'abdomen est plus faible et plus espacée.

Nous ne possédons de cette espèce que deux exemplaires femelles trouvés à Remiremont (Vosges). Nous croyons nous rappeler que l'un d'eux provient d'une récolte de tiges de ronces.

Nous avons aussi obtenu de la même manière les *C. unicolor, luctuosus* et *lethifer*, qui probablement ne sont que trois formes d'une même espèce.

### PSEN ATRATUS Pz.

Les récoltes de M. Giraud lui ont surtout fourni le *Psen concolor*; les

miennes au contraire ne m'ont donné que le *P. atratus,* et c'est même un des Hyménoptères que j'ai obtenus en plus grande abondance ces deux dernières années (30 ♂ et seulement 11 ♀).

M. Giraud a déjà indiqué les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces; j'en ajouterai un que je n'ai pas vu indiqué par les auteurs que j'avais à ma disposition et qui est très-tranché, malheureusement il ne s'applique qu'à la femelle. Le *P. atratus* ♀ a le bord postérieur de chacun des deux avant-derniers segments abdominaux inférieurs garni d'une frange de longues soies cendrées, appliquées contre le segment suivant et de la longueur de ce dernier. Le *P. concolor* ♀ manque de ces soies. Le mâle du *concolor* peut cependant assez facilement se distinguer de l'*atratus* par sa forme plus allongée, ses carènes frontales inférieures obliques et non transverses et sa ponctuation plus fine et moins dense surtout sur le vertex.

Les différences de sexe dans le *Psen atratus* sont importantes et il nous a paru utile de les énumérer parallèlement. Il est bon de remarquer que la sculpture du métanotum est très-différente suivant les sexes et que ces différences pourraient entraîner à la création de deux espèces, si l'étude d'un grand nombre d'individus ne montrait que ce ne sont que des différences purement sexuelles qui déjà ont été soupçonnées par le docteur Schenck.

| *Psen atratus* ♀. | *Psen atratus* ♂. |
|---|---|
| — Antennes de 12 articles, claviformes, très-faiblement marquées en dessous et seulement vers le sommet d'une légère teinte rousse. | Antennes de 13 articles, non en massue, mais moniliformes, c'est-à-dire que chaque article est plus renflé vers le milieu qu'à ses extrémités ; largement marquées de roux en dessous depuis le troisième article jusqu'au sommet. |
| — Métanotum brillant et à très-fortes rugosités sur l'espace triangulaire antérieur ; terne et à rugosités plus fines et assez régulières, obliques sur le reste de sa surface. | Métanotum entièrement brillant et gaufré, c'est-à-dire chargé sur toute sa surface de très-fortes rugosités qui déterminent entre elles de grandes aréoles. Espace triangulaire peu distinct du reste du métanotum. |

— Abdomen entièrement noir — avec un aiguillon. — Bord apical des deux avant-derniers segments ventraux avec une frange de longues soies couchées sur le segment suivant et aussi longues que lui. — Extrémité du dernier segment dorsal légèrement déprimée et cette dépression limitée latéralement par une très-légère crête oblique. — Base du deuxième segment ventral avec une grande impression semi-elliptique assez profonde, à bords bien limités et atteignant ordinairement la moitié de la longueur du segment.

Abdomen avec l'avant-dernier segment largement annelé de roux et les deux précédents plus ou moins roux en dessous, — terminé par une pointe très-fine, recourbée en haut, simulant à s'y méprendre un aiguillon. — Extrémité du dernier segment dorsal supérieur convexe et plus lisse. — Impression du deuxième segment ventral bien plus faible, ses bords indistincts.

M. Schenck, dans son tableau du genre *Psen,* classe les espèces d'après la forme et la présence de l'impression semi-elliptique du deuxième segment ventral de l'abdomen ; mais cette impression trop variable suivant les espèces et les sexes nous a paru exister chez toutes les espèces : très-forte et à bords très-nets chez la femelle de l'*atratus,* elle s'oblitère chez le mâle. Le *P. concolor* et les autres espèces que nous avons examinés, la présentent aussi à un faible degré, il est vrai, mais toujours on en trouve des traces plus ou moins accusées.

Chez le *P. atratus,* la deuxième nervure récurrente est reçue habituellement dans la troisième cellule cubitale, plus ou moins près de la deuxième nervure cubitale transverse, mais quelquefois, et nous en avons plusieurs exemples, les deux nervures se réunissent directement.

On trouve encore en France d'autres espèces de *Psen,* les *Dufourii* et *fuscipennis* Dahlb., qui mériteraient une fixation plus exacte de leurs caractères réellement spécifiques, mais ces espèces sont rares et nous n'en possédons pas un assez grand nombre d'exemplaires pour en donner une description sérieuse. La comparaison de nombreux individus et surtout l'étude des mœurs seront nécessaires aussi pour rattacher à des espèces bien établies les *P. lævigatus, intermedius, fulvicornis* et *ambiguus* Schenck, que leur auteur lui-même ne considère plus que comme des variétés.

## EMPHYTUS PATELLATUS Klug.

La plupart des espèces, que fournissent les tiges de la ronce, sont des Hyménoptères parasites ou nidifiants qui y cherchent une substance facile à creuser pour y établir leurs cellules; mais la moelle de ces tiges peut servir aussi de nourriture à des espèces phytophages. C'est ainsi que nous en avons obtenu quatre exemplaires de l'*Emphytus patellatus* de la famille des Tenthrédines.

Nous n'avons pas pu observer sa larve, mais il est très-probable qu'elle creuse pour sa nourriture une galerie dans la substance médullaire, comme ses congénères les *E. cinctus* Lin. et *perla* Kl. le pratiquent dans des végétaux analogues; le premier dans l'églantier et le second dans le framboisier.

L'*Emphytus patellatus* Kl., qui nous paraît le même que le *Dolerus luctuosus* Lep., est indiqué comme se trouvant sur divers arbres et en particulier sur le chêne; il est donc probable que si on l'a trouvé sur ces arbres, c'est par l'effet du hasard et que sa véritable station est la ronce.

# Note rectificative sur une espèce de Coléoptère,

Pàr M. Édouard LEFÈVRE.

(Séance du 23 Août 1871.)

Dans le tome XV des Annales de la Société Linnéenne de Lyon, MM. Mulsant et Rey ont publié la description d'un insecte sous le nom de *Coptocephala peregrina.* Désirant avoir communication de ce Coléoptère pour le comprendre dans mon travail sur les *Clytra,* j'écrivis à M. Godart pour le prier de m'adresser le type qui avait servi à sa description. Voici ce que me répondit notre honorable collègue à la date du 5 août courant :

« Il n'y a jamais eu de *Coptocephala peregrina* de mon fait. J'ai publié dans le tome XV des Annales de la Société Linnéenne plusieurs descriptions d'insectes dont l'un porte le nom de *Coptodera peregrina* et qui est cause de l'erreur qui m'a valu la lettre que vous avez bien voulu m'adresser. Après en avoir pris connaissance, j'ai voulu remonter à la cause, et j'ai découvert que le typographe avait remplacé le mot *Coptodera,* qui est sur mon manuscrit, par celui de *Coptocephala.* Les déplorables événements qui se sont succédé depuis quatorze mois m'ayant empêché de m'occuper d'entomologie, je n'avais pas seulement ouvert ce cahier, ce que je n'aurais pas manqué de faire en des temps plus heureux. »

D'après l'importance de cette erreur typographique, j'ai pensé qu'il était urgent de la signaler à la Société, d'autant plus qu'elle a été reproduite dans le quatorzième cahier des opuscules de M. Mulsant et plus récemment encore dans le Synopsis Coleopterorum Europæ, anno 1868, descriptorum de M. Crotch.

# DESCRIPTION

DE

# Plusieurs Lépidoptères anormaux recueillis dans le Valais

PENDANT LE MOIS DE JUILLET 1870,

Par M. J. FALLOU.

(Séance du 12 Octobre 1870.)

Au mois de juillet de cette année (1870), qui finit si tristement pour notre pays, j'ai eu le bonheur de faire une excursion en Suisse, dans le canton du Valais, avec nos chers collègues MM. Guenée, Jourdheuille, Constant, de Bouchaud de Bussy et Bigot, ainsi qu'avec plusieurs autres entomologistes distingués anglais et suisses que j'ai eu l'avantage de rencontrer à Zermatt. Qui eût pu nous prédire à cette époque de réunion confraternelle la dispersion et l'isolement où nous nous trouverions les uns et les autres quelques mois plus tard ?

Je 25 juin, nous étions réunis à Genève, et après quelques heures de repos dans cette ville, nous faisions route vers le Simplon par Brig, qui devait être notre première station.

N'ayant pas reçu mission de la part de mes compagnons de vous retracer nos chasses en commun, je me bornerai seulement à vous entretenir de ce qui me concerne au sujet des Lépidoptères les plus intéressants que j'ai capturés dans les magnifiques contrées que nous avons parcourues ensemble.

Le lendemain de notre arrivée à Brig, 1er juillet, nous fîmes une promenade aux environs de cette ville, nous nous dirigeâmes vers la route du Simplon qui conduit au beau pont couvert construit sur la Saltine. Près de là se trouvent quelques localités qui nous ont paru bonnes pour les récoltes entomologiques, ce qui nous a engagés à retourner plusieurs fois en cet endroit. Vers midi la chaleur était accablante, et il fallait vraiment avoir le feu sacré de l'entomologie pour se livrer alors à la

chasse des insectes et pour parcourir les pentes ardues et brûlées par un soleil ardent.

Au dire des habitants, le printemps avait été très-précoce et très-sec dans tout le pays, comme du reste en France ; aussi avons-nous trouvé la végétation en partie desséchée ; seules les prairies irriguées avaient conservé leur fraîcheur. L'époque de l'apparition des insectes avait dû être devancée de beaucoup, et sans vouloir tirer des conséquences absolues sur ce fait, nous avons pu penser que la grande sécheresse qui régnait depuis longtemps dans ces localités avait dû influer sur la nourriture des chenilles et sur l'état des chrysalides des Lépidoptères.

Cette sécheresse pourrait bien être une des causes de la grande quantité de papillons avortés ou aberrés que nous avons été à même d'observer.

Au début de nos premières investigations, j'avais bien rencontré différentes espèces de Lépidoptères avortés, mais je n'y avais point attaché d'importance. Ce ne fut qu'aux chasses qui eurent lieu les jours suivants que je vis de nouveaux exemples de ces insectes anormaux. Cette particularité m'intéressa ; j'en fis part à nos collègues, qui purent aussi vérifier le fait et constater le grand nombre de ces Lépidoptères à moitié développés, ayant souvent leurs ailes enroulées sur leurs corps ; d'autres avec leurs ailes frisées et pendantes, ne pouvant leur servir.

Pendant toute la durée de mon séjour dans le Valais, j'ai recherché avec attention ces insectes monstrueux. J'en ai pris de plus ou moins complets : de certains bien développés, mais dont les ailes manquent de symétrie ; d'autres, et ce sont les plus nombreux, m'ont offert aussi des sujets très-bien venus, mais affectés d'albinisme par dissymétrie, surtout dans les genres *Erebia* et *Satyrus*.

J'ai récolté une série de *Melitæa* et d'*Argynnis*, aberrations ayant tendance au mélanisne ; puis une *Cleogene lutearia*, hermaphrodite latérale ; enfin des variations de différentes espèces, dont plusieurs sont très-remarquables.

J'ai l'honneur de présenter à la Société les spécimens les plus intéressants que j'ai recueillis. La liste qui suit indique pour chaque aberration la description succincte des sujets qui offrent moins d'intérêt ; mais je donne une description *in extenso* des espèces qui m'ont paru les plus curieuses, ainsi que les dessins des variétés ou aberrations que je n'ai pas vues dans les collections, et qui ne sont point figurées dans les ouvrages que j'ai été à même de consulter.

## Descriptions.

1. POLYOMMATUS VIRGAUREÆ, variété ZERMATTENSIS Fall. (dessus). — Plusieurs femelles varient par la forme et la disposition des points noirs placés sur les quatre ailes, surtout aux supérieures. — Zermatt.

2. POLYOMMATUS VIRGAUREÆ, variété ZERMATTENSIS. — Trois exemplaires femelles remarquables pour leur couleur sombre sur les quatre ailes. — Zermatt.

3. POLYOMMATUS VIRGAUREÆ, variété ZERMATTENSIS, ♀ (dessous). — Ailes supérieures ayant les deux points noirs sous-costaux plus gros, de forme ovale et réunies ensemble par un trait noir. — Zermatt.

4. POLYOMMATUS EURYDICE H., ♂ (dessus). — Aile supérieure droite atteinte d'albinisme dans la moitié de sa partie inférieure. — Zermatt.

5. POLYOMMATUS EURYDICE, ♂ (dessous). — Remarquable par la dissemblance des dessins de ses quatre ailes : la supérieure droite est complètement privée d'ocelles ; la supérieure gauche est normale ; l'inférieure droite a le point ocellé noir placé le plus près du bord antérieur, plus gros et largement cerclé de blanc ; une bande noire occupe la place du premier point ocellé de l'angle anal ; à l'aile inférieure gauche les deux rangées d'ocelles du bord terminal sont réunies et forment quatre lignes noires inégales, la première placée près du bord supérieur, les trois autres suivent. — Zermatt.

6. POLYOMMATUS GORDIUS, ♀ (dessus). — Dans les ailes supérieures les deux taches placées entre la base et le côté sont fortement dilatées et réunies par une bande noire arquée. — Brig.

7. LYCÆNA EROS, ♂ (dessous). — Les quatre points noirs placés au disque des ailes supérieures sont allongés sous forme de bandes. — Zermatt.

8. LYCÆNA ARGUS, variété ALPINA (dessous). — Les points ocellés de quatre ailes sont remplacés par de longs rayons noirs. — Zermat.

9. LYCÆNA CORYDON, ♂ (dessous).—Deux exemplaires offrent les quatre ailes sans aucun point noir, le discoïdal excepté. — Brig.

10. LYCÆNA CORYDON, ♀ (dessous). — Absence des points ocellés à la base des ailes inférieures. — Brig.

11. LYCÆNA ARION, ♂ (dessous). — Les points sont beaucoup plus développés et de forme oblongue. — Brig.

12. ARGYNNIS AGLAIA ♂. — Cette remarquable variété accidentelle diffère essentiellement des sujets ordinaires et des variétés de cette espèce avec lesquels j'ai été à même de la comparer.

Contrairement à ce qui a lieu dans le type, la couleur noire veloutée domine et s'est étendue sur la plus grande partie des ailes.

Les taches qui ornent cette belle aberration sont d'un jaune vif sur un fond noir, au lieu d'être noires sur un fond de couleur fauve.

Aux ailes supérieures, il ne reste de la couleur jaune du fond que des taches de formes différentes et disposées ainsi : une basilaire et horizontale s'étendant sous forme de bande courte et venant s'appuyer sur la nervure sous-médiane ; une seconde, arquée, au bas de la cellule ; puis trois autres contournant en dessous la cellule discoïdale, qui est pupillée ; des deux taches superposées, la supérieure est plus courte et placée en haut de la cellule, leur forme est oblongue.

Le bord anté-terminal est orné de six taches cylindro-coniformes et de même couleur que les précédentes, mais plus sombres vers le disque ; les trois inférieures rapprochées du bord interne sont pupillées.

Le bord terminal est noir, excepté l'angle interne qui est roussâtre.

Dessous des ailes supérieures noir depuis la base jusqu'au disque, avec une tache basilaire cordiforme, jaune, au milieu de laquelle est une lunule noire ; la discoïdale est entourée d'une tache dentiforme, émoussée au sommet, d'un jaune clair, avec une rangée de taches anté-marginales formée d'atomes noirs ; le bord terminal d'un jaune d'ocre pâle ombré de vert.

Dessus des ailes inférieures noir ; une éclaircie jaune vif, de forme anguleuse, entoure une tache cunéiforme centrale ; à partir du bord anté-terminal, les nervures forment autant de bandes noires qui s'étendent jusqu'à la frange.

Les espaces inter-nervuraux sont fauves, ombrés d'atomes noirs.

Le dessous des ailes inférieures est d'un jaune d'ocre verdâtre; les taches nacrées basilaires larges et confluentes; la rangée nacrée du milieu presque cerclée de noir. Au bord terminal, une série de six autres taches ovales à demi-nacrées avec des atomes roussâtres; ces taches diminuent de grandeur en se rapprochant de l'angle anal.

J'ai pris cette jolie aberration, le 31 juillet, sur les bords de la Viège, près du village de Zermatt. — (Planche 2^e^, fig. 5 et 6.)

13. Argynnis Aglaia, ♀. — Chez laquelle les taches et les bandes noires ont pris une très-grande extension, surtout les sous-costales et les marginales.

14. Argynnis Niobé, ♀. — Cette curieuse aberration se fait remarquer par la couleur noire qui a envahi la majeure partie des ailes.

Dessus des ailes supérieures : Elles sont noires depuis leur base jusqu'à la rangée des points noirs anté-terminaux. Le bord terminal à peu près comme chez les sujets typiques; la cellule est occupée au bas par une tache lunulaire d'un fauve clair et par deux stries placées au-dessous de la nervure médiane.

Dessous des supérieures : Jaune clair, avec une tache cellulaire noire de forme anguleuse; au-dessus se trouvent cinq autres taches, dont trois sous forme de bandes irrégulières et situées en haut de la cellule, enfin deux ovoïdes placées au milieu de l'aile au-dessous de la nervure médiane. La rangée de points noirs dentés qui couvre ordinairement le bord terminal est vaguement représentée.

Dessus des ailes inférieures : Il est moins envahi par le noir que dans les supérieures; le fond offre une éclaircie partant de leur base, se prolongeant jusqu'au milieu du bord antérieur et descendant jusqu'à la tache centrale. Le dessin du bord terminal comme chez le type, mais plus ombré de noirâtre.

Dessous des inférieures : Mêmes dessins que chez les sujets ordinaires, mais les taches nacrées plus grandes et les lignes sinueuses qui les bordent plus largement teintées de noir.

J'ai trouvé cet insecte, le 25 juillet, au bord du torrent qui descend du glacier de Trift, à Zermatt. — (Planche 2^e^, fig. 1 et 2.)

15. Argynnis Amothusia, ♀ (dessus). — Les points noirs des quatr ailes très-dilatés, surtout aux inférieures, où les deux rangées du bord externe sont reliées ensemble. — Zermatt.

16. ARGYNNIS PALES, ab. NAPOEA Hb., cinq ♀. — Variant de nuances du jaune clair jusqu'au reflet violet très-foncé. — Simplon, Zermatt et lac Noir.

17. ARGYNNIS PALES, deux ♂ (dessus). — Les quatre ailes de couleur plus claire et chez lesquelles la bande noire transversale du milieu a disparu. — Simplon.

18. ARGYNNIS DIA, ♂ (dessus). — Les taches noires des ailes supérieures plus larges ; celles placées près du bord interne sont confluentes. — Brig.

19. MÈLITOEA CYNTHIA, ♀ (dessus). — Ailes supérieures avec absence des lignes ou bandes transversales ; aux inférieures les bandes sont réunies et forment autour de la tache discoïdale un entourage noir. Le dessous des quatre ailes se rapporte à la *Melitœa* variété *Pyrònia* Hb. — Riffel.

20. MELITOEA CYNTHIA, quatre ♀. — Les taches et les bandes noires plus ou moins confuses s'étendent sur la plus grande partie des ailes, surtout aux inférieures. — Simplon.

21. MELITOEA MEROPE, ♀. — Monstruosité par dissymétrie. Les deux ailes gauches sont plus petites que celles du côté droit. — Simplon.

22. MELITOEA PHOEBE, ♀ (dessus). — Chez cet insecte les bandes médianes et terminales sont peu indiquées, sur un fond d'un fauve jaunâtre très-pâle. — Zermatt.

23. MELITOEA PHOEBE, ♀ (ab.). — Opposée à la précédente, le fond est jaune clair et les taches des quatre ailes, qui sont ordinairement d'un fauve roux, sont noîratres et très-développées, surtout aux inférieures, où la série de taches lunulées du bord terminal est confondue, par une couleur obscure, avec la rangée de taches antéterminales. Cette aberration a, par la disposition et la coloration de ses dessins, quelque analogie avec les *Thaïs*. — Zermatt.

24. MELITOEA DIDYMA, ♂ (dessous). — Elle se rapproche de la *Melitœa* variété *Pyronia*, mais les ailes inférieures sont dissemblables par trois taches noires basilaires, de forme irrégulière, à l'aile droite seulement. — Zermatt.

25. MELITOEA DIDYMA, ♂ (dessous). — Les points noirs du bord terminal des ailes inférieures sont très-grossis et de forme triangulaire. — Zermatt.

26. Melitoea didyma, ♂. — Aile inférieure gauche bien développée, mais un tiers plus petite que la droite. — Brig.

27. Melitoea didyma, ♀ (dessus). — Les quatre ailes d'une couleur très-obscure à reflets violets. — Zermatt.

28. Melitoea didyma, ♀ (dessus — ab.). — Contrairement à la précédente, les bandes noires sont bien nettement accentuées sur un fond d'un blanc jaunâtre. — Zermatt.

29. Melitoea didyma, ♀ (dessus). — Aile gauche chez laquelle les taches noires de la base sont confluentes, et absence de la série des points anté-terminaux. — Brig.

30. Melitoea Parthenie H.-S., variété varia Bischoff. — C'est une des espèces qui m'a offert le plus grand nombre de variations, surtout chez les femelles. Plusieurs se rapportent à la figure donnée par M. Meyer-Dūr (tab. 1, fig. 6) ; d'autres varient par la couleur du fond des ailes, c'est-à-dire du fauve clair au fauve roussâtre plus ou moins intense ; l'oblitération, la dilatation ou la restriction des lignes noires et des bandes fauves font aussi subir à beaucoup d'exemplaires de grandes modifications. On remarque sur certains sujets un mélange de mélanisme et d'albinisme ; il en est dont la couleur d'un gris noirâtre a envahi la plus grande partie des quatre ailes, et souvent la couleur ordinaire du fond n'est représentée que par des taches petites, isolées et de couleur blanchâtre.

Un fait digne de remarque, c'est que parmi tous les sujets femelles dont le dessus des ailes varie avec tant de diversité, aucune ne m'a offert de modifications sur les dessous. — Simplon et Zermatt.

31. Melitoea variété varia, ♂. — Cette jolie aberration ressemble, sauf de légères modifications, à la *Melitœa* variété *Pyronia* H. G. pour le dessus et le dessous. — Simplon.

J'ai déjà eu l'occasion d'observer un sujet presque identique et de la même espèce dont j'ai donné la description dans les Annales de 1865, page 103.

32. Erebia Cassiope, ♂. — Cas d'albinisme vers le sommet des ailes supérieures, au bord antérieur des inférieures, ainsi qu'à toute la frange. — Simplon.

33. EREBIA PHARTE, ♂. — Même cas que la précédente, mais la couleur blanche du centre des quatre ailes se prolonge aux inférieures jusqu'à la frange. — Simplon.

34. EREBIA ARACHNE F., ♂ (ab.). — La plus grande partie de l'aile supérieure gauche est blanchâtre. — Simplon.

35. EREBIA ARACHNE, ♂. — Même cas, mais sur l'aile inférieure droite. — Simplon.

36. EREBIA EURYALE, ♂. — L'angle apical de l'aile droite est blanchâtre. Simplon.

37. EREBIA EURYALE, ♂. — Albinisme symétrique ; les taches blanchâtres occupent en partie le disque des quatre ailes. — Route du Simplon, près Bérisal.

38. SATYRUS CORDULA, ♂. — Une tache blanche au-dessous de la première pupille de l'aile supérieure gauche, une autre tache moins apparente occupe la même place à la supérieure droite.

39. SATYRUS JANIRA, ♂. — Les deux ailes droites sont albinos, sans pupille, tandis que celles du côté gauche sont normales et un peu plus petites. — Brig.

40. SATYRUS PHILEA, ♀. — Albinisme presque complet des ailes supérieures, sans modifications aux inférieures. — Près Bérisal.

41. SYRICHTUS, ♀. — Aile inférieure gauche ayant une bande transverse blanche, de la forme d'un accent grave, partant du bord intérieur et descendant jusqu'au milieu de l'aile.

42. ZYGÆNA PLUTO Bdv., ♂ (voir Ann. Soc. ent. Fr., 1865, p. 88). — Cas d'albinisme des deux ailes droites : la supérieure, dans la moitié de sa partie antérieure ; l'inférieure blanche, sauf une légère tache basilaire rougeâtre. — Zermatt.

43. ZYGÆNA EXULANS, ♂ ♀. — Toutes les taches rouges des ailes supérieures sont réunies pour n'en former qu'une seule. — Simplon.

44. SYNTHONIS PHEGEA, ♂. — Aux ailes supérieures, absence des trois taches blanches sous-costales. — Saint-Nicolas.

45. SYNTHONIS PHEGEA, ♂. — Ailes gauches plus petites ; du même côté, les taches blanches très-oblitérées. — Saint-Nicolas.

46. Setina aurita, deux ♂. — Plusieurs points noirs des ailes supérieures sont réunis sous forme de lignes et semblent faire le passage à la *Setina ramosa.* — Bords de la Saltine, Brig.

47. Setina ramosa, ♀. — Côté droit plus petit que le gauche. — Près de l'hospice du Simplon.

48. Nemeophila plantaginis, ♂. — Ailes supérieures ayant les bandes et les taches qui en composent le dessin confuses et l'une dans l'autre ; elles sont blanches et absorbent la plus grande partie de la couleur noire du fond. Aucune modification aux ailes inférieures. — Simplon.

49. Bombyx franconica, deux ♂. — Ces deux exemplaires se distinguent du type, l'un par l'extension des deux bandes blanchâtres transverses des ailes supérieures et celle des inférieures qui s'étendent sur la majeure partie de la surface des ailes ; l'autre, au contraire, chez lequel ces bandes sont réduites à une seule, très-étroites, et aux ailes supérieures seulement.

50. Bombyx franconica, ♀ (ab.). — Se fait remarquer par sa couleur obscure d'un noir brun ; le thorax et l'abdomen sont d'un ton encore plus foncé. Cette variété accidentelle doit avoir beaucoup de similitude avec celle que notre collègue et ami M. Millière a décrite dans son admirable Iconographie (t. I, p. 336) et qu'il désigne comme variété *A*.

(Voir la note sur la chenille du *Bombyx franconica* à la fin de cette liste, p. 108.)

51. Cleogene Dup. lutearia Fab., ♂ (cas d'albinisme). — Les parties de couleur blanche occupent le milieu des quatre ailes et cette couleur vient se perdre à leurs bords extérieurs, qui est jaune de chrome. — Simplon.

52. Cleogene Dup. lutearia Fab., tinctoria H. (hermaphrodite). — Le nouveau sujet affecté de cette monstruosité que je viens faire connaître est des plus curieux, puisqu'il offre à lui seul les caractères propres à chacun des deux sexes, qui, comme on le sait, sont si apparents et si bien tranchés chez cette espèce.

Chacun des deux sexes ayant contribué dans une égale proportion à la formation de cet être anormal, je le rangerai dans la seconde classe d'hermaphrodites proposée par notre collègue M. Bellier de la Chavignerie (Ann. Soc. ent. Fr., 1852, p. 327).

Les proportions pour chaque sexe sont rigoureusement observées. Le côté gauche représente le mâle avec son antenne pectinée et ses ailes bien développées, d'un jaune de chrome vif. Le côté droit est femelle, et la différence avec le mâle est notable : l'antenne est filiforme ; les ailes sont plus courtes, d'un jaune plus pâle ; la supérieure plus exiguë, l'inférieure plus étroite et moins arrondie. L'abdomen paraît tenir des deux sexes, et on peut remarquer que du côté femelle il est plus court et garni de poils ochreux.

Dans les nombreuses travaux que j'ai été à même de consulter, aucune ne mentionne l'espèce d'hermaphrodisme dont il est ici question.

J'ai capturé cet intéressant Lépidoptère, le 4 juillet, sur la route du Simplon, près de la galerie de Schalbet, en présence de nos collègues MM. Guenée, Jourdheuille et de Bouchaud de Bussy. — (Planche 2e, fig. 3.)

## Note sur la chenille du BOMBYX FRANCONICA.

J'ai obtenu les trois variétés citées plus haut (p. 107) ainsi que dix autres sujets typiques de cette espèce de chenilles adultes et de chrysalides prises, du 15 au 30 juillet, aux environs de Zermatt, sur les pentes situées au-dessus des Fontaines-Bénies, et, à une élévation plus grande, sur les prairies qui conduisent au lac Noir, à une altitude qui dépasse 2,000 mètres.

M. Guenée et moi avions précédemment rencontré fréquemment des familles de cette chenille, à différents âges, sur les pelouses fleuries qui entourent l'hospice du Simplon ; mais comme cette espèce paraît s'élever difficilement en captivité et surtout en voyage, pas une de ces dernières ne m'a donné de papillon.

En faisant connaître la description de la chenille de ce *Bombyx*, M. Millière dit, à la page 364 du tome 1er de son Iconographie, que l'édu-

cation en est fort difficile; que, d'après les informations qu'il en a reçues de M. Prevost, cette espèce vivrait sur le rosier pimprenelle; et, d'après d'autres affirmations, qu'on la trouverait aussi sur des *Euphorbia*; mais l'habile iconographe ajoute que les plantes de ce genre qu'il leur a données les ont toutes fait périr.

Quant à moi, je suis certain que ces larves vivent sur bien d'autres végétaux que ceux indiqués par notre éminent collègue; mais nous ne les avons trouvées que sur des plantes herbacées de différents genres, telles que les *Rumex*, les *Plantago*, les Chicoracées et sur une Rosacée des Alpes, le *Geum montanum*.

Je crois donc que ce n'est point la nourriture qui fait que ces chenilles réussissent mal en captivité, puisque l'on pourrait affirmer qu'elles sont polyphages; c'est donc bien plutôt à la privation des conditions atmosphériques qui leur sont habituelles qu'il faut attribuer cet insuccès.

Un moyen excellent pour se procurer cette espèce serait d'en récolter les chrysalides. Il est facile de reconnaître les coques, qui sont de consistance molle et toujours recouvertes d'une efflorescence couleur de soufre.

Dans les localités où nous les avons observées, on les trouve toujours abritées, soit sous les pierres, les débris de végétaux et même sous les tas de *stercus bovinum* desséchés.

# Note au sujet de la chenille de la CHELONIA QUENSELII,

Par M. J. FALLOU.

(Séance du 12 Octobre 1870.)

En 1864, à la suite de l'excursion de la Société dans les Alpes suisses, notre éminent collègue M. Guenée a publié dans nos Annales une notice pleine d'intérêt sur les premiers états de plusieurs Lépidoptères, entre autres sur ceux de la *Chelonia Quenselii,* dont la chenille était encore inédite ; mais il a paru inutile à notre honoré confrère de donner une figure de cette espèce, en renvoyant au dessin de la *N. cervini* très-jeune, qui, en effet, a de l'analogie avec la *C. Quenselii.*

A cette époque, plusieurs de nos collègues ont regretté que l'auteur de la notice n'ait pas donné une figure spéciale pour cette intéressante Chélonide.

Ayant, cette année, rapporté vivantes à Paris plusieurs chenilles de cette espèce, je l'ai fait dessiner par notre habile collègue M. Poujade. Elle est exactement représentée, et c'est cette figure que je viens offrir à la Société pour être insérée dans nos Annales, en renvoyant toutefois, pour sa description, à celle si savamment écrite par M. Guenée (Ann. Soc. ent. Fr., 1864, p. 681). — Planche 2$^{e}$, fig. 4.

Je dois au talent de M. Poujade tous les dessins qui composent la planche comprenant, avec cette chenille, diverses variétés de Lépidoptères indiquées dans la note précédente. Qu'il veuille bien recevoir ici mes sincères remerciements pour les soins et l'exactitude qu'il y a apportés.

# Des variations chez les Chenilles,

Par M. Th. GOOSSENS.

(Séance du 23 Novembre 1870.)

En 1867 il a été publié dans nos Annales un très-intéressant travail de notre savant collègue M. Mac-Lacklan sur les variations des Lépidoptères et celles de leurs larves.

MM. Girard et Fallou ont eu l'heureuse idée d'ajouter, par des notes, leurs remarques et leurs observations toutes françaises, et, par ce fait, ont encore augmenté l'intérêt qui s'attachait à cette publication.

Le sujet principal du travail est la variation des Lépidoptères ; je crois que cette question n'avait jamais été plus savamment abordée ; quant aux aberrations, M. Mac-Lacklan avoue que les cause sdépassent, quant à présent, notre compréhension ; l'on apprend beaucoup en lisant ce travail, et pour ce qui a trait aux insectes parfaits, je me contente de retenir de précieux renseignements.

Je n'aurai pas la même réserve pour les variations des larves, parce que je suis convaincu que le travail s'appuie sur une erreur ; il me semble que je manquerais à notre science, si je ne la signalais dès à présent.

Permettez-moi d'abord de vous rappeler la théorie exprimée par l'auteur, la voici : *La variation chez les larves est causée, dans une grande mesure, mais indirectement, par la nourriture, et l'objet d'un tel changement est l'imitation des plantes sur lesquelles elles vivent.*

Cette théorie a été facilement acceptée ; un de nos collègues a cru voir le pouvoir d'*imitation*, même par des chrysalides de *Machaon.*

L'Histoire naturelle n'a-t-elle pas déjà assez d'erreurs et de préjugés difficiles à détruire, et ne devons-nous pas au moins discuter, examiner ce principe d'*imitation ?* Nous verrons d'ailleurs sur quoi il est appuyé.

Examinons d'abord cette liste de variations chez les larves, remarquons que sur les cent chenilles citées, quatre-vingt-dix vivent des feuilles ; avec le principe d'imitation, elles devraient presque toutes être vertes ; il n'en est rien : elles sont vertes ou brunes. Pourquoi brunes ? il fallait trouver une raison et l'auteur répond : brunes pour imiter les tiges, vertes pour imiter les feuilles. L'on pourrait en citer bon nombre de brunes, vivant

sur des plantes herbacées, qui n'ont rien de brun ; mais une fois un système adopté, il faut bien le suivre.

Plus loin, M. Mac-Lacklan ajoute que les chenilles d'*Eupithecia* offrent à un haut degré, cette propriété d'*imitation*, qu'elles ont évidemment le pouvoir de prendre la couleur des fleurs qui les nourrissent ; il a, dit-il, trouvé l'*Eupithecia absynthiata* sur le *Senecio jacobæa*, les chenilles étaient jaunâtres ; il en a trouvé en même temps sur la *Centaurea nigra*; elles étaient rougeâtres et aussi sur la *Matricaria*, elles étaient blanchâtres (1), il a placé toutes ces chenilles sur le *Senecio jacobæa*, et il n'a pas trouvé qu'elles eussent tendance à devenir jaunes !

Ne semble-t-il pas qu'une preuve aussi peu favorable aurait dû le faire hésiter pour donner une théorie ? Nullement ; de ce fait, M. Mac-Lacklan conclut que, pour acquérir le pouvoir d'*imitation*, il faut que la chenille soit sur la plante depuis l'*œuf*.

Ce n'est là qu'une supposition, et elle est trop peu certaine pour asseoir une théorie.

Alors, sur quoi repose-t-elle donc ?

M. Fallou, dans sa note 14, n'a-t-il pas mieux vu, quand, à propos des chenilles colorées comme les plantes, il préfère voir un prévoyant moyen du Créateur, pour dissimuler l'insecte à ses ennemis ?

Et M. Blisson, dans son intéressante petite brochure de 20 pages sur une méthode propre à la recherche des chenilles, brochure ou l'auteur révèle de bien profondes observations, que dit-il : que les analogies avec les végétaux ne sont que des moyens de conservation.

J'ajouterai que toutes les chenilles sont sur la plante depuis l'*œuf*, et que la grande majorité des chenilles ne sont pas vertes, tout au plus si on

(1) Cette remarque de colorations différentes sur les plantes diverses est très-intéressante ; j'ai noté seize plantes diverses pour l'*E. centaureata*. Souvent la chenille a une couleur analogue à la plante, mais pas toujours ; ainsi j'ai trouvé la chenille à fond blanc et chevrons pourpres sur la linéaire (*L. vulgaris*) ; je l'ai trouvée blanche, sans lignes ni chevrons, sur le *Tanacetum*, et, sur l'*Impatoria sylvestris*, vert pâle avec chevrons pourpres ; mais, le plus souvent, ces chenilles varient sur la même plante, ce qui prouve bien que la raison en est encore à trouver, à moins que M. B. Piffard ne l'ait dite dans le 17e numéro des *Petites Nouvelles*, quand il écrit : « *Les impressions que ressent plus ou moins vivement la mère produisent sur ses descendants des effets très-remarquables ; n'est-il pas alors possible que l'apparence d'une plante, qui est constamment devant les yeux d'un insecte pendant qu'il y dépose ses œufs, se communique à sa progéniture ?* »

en trouve (à taille complète) vingt sur cent de cette couleur, et avec la théorie de l'imitation, comment expliquer les couleurs noire, rouge, jaune, brune, des chenilles et le coloris si vif des *Deilephila* qui vivent sur l'Euphorbe, le Galium, etc., toujours à découvert ? M. Mac-Lacklan pour celles qui contredisent sa théorie, se contente d'alléguer qu'il peut y avoir des circonstances qui rendent la ressemblance inutile.

Et bien, pour répondre à cette supposition, qu'il faut que la chenille soit depuis l'œuf sur la plante ; voici un fait :

En mai et juin, on trouve sur le genêt une chenille verte plus colorée que les tiges, avec une stigmatale d'un blanc pur et quelques lignes ventrales ; on trouve en même temps, mais plus rarement, une chenille d'un jaune sale, sans ligne aucune, pas même la stigmatale, si bien marquée chez la chenille verte dont je viens de parler. Ces deux chenilles peuvent donner, ce qui m'est arrivé, deux papillons identiques, la *Chesias spartiata*; on pourra, en suivant la théorie de l'imitation, dire que les chenilles jaunes ont vécu constamment sur les fleurs, et que les vertes ont sans doute passé leur existence sur les feuilles ; mais voici ma remarque : le papillon provenant de la chenille verte pond des *œufs verts*, et le papillon provenant de la chenille jaune pond des *œufs jaunes !*

Je signale ici un fait certain, une donnée exacte sur laquelle les entomologistes futurs, aidés d'autres observations analogues, pourront établir des lois.

C'est lorsque les pontes éclosent que les chenilles sont le plus gravement menacées ; si à cet âge elles n'étaient pas dissimulées, les oiseaux, les parasites, l'homme même, les pourraient détruire entièrement et faire disparaître l'espèce ; or, dans la nature, l'espèce étant plus que l'individu, si nous trouvons que la mère prévoit, par son instinct, les dangers que va courir sa race, et essaye de les conjurer, c'est là seulement que nous devons chercher une loi, et la formuler s'il est possible ; qu'un individu paraisse se déguiser, quand rien dans les chenilles ne nous conduit à leur reconnaître une semblable faculté, il ne faut relater là qu'un fait de dernier ordre, un accident qui, généralisé, nous jetterait dans l'erreur.

En effet, si la ponte est préservée de la destruction, les chenilles à la deuxième ou troisième mue se dispersent, et le danger qui menaçait la race, ne menace plus que l'individu qui ne paraît pas compter dans la nature ; donc si je rapporte à la mère seule l'instinct de dissimulation, je dois nier qu'il appartienne à la chenille isolée.

En lépidoptérologie nous voyons que presque tous les œufs de Noctuelles sont jaunes ou verts, que la ponte, généralement de 200 œufs, est pondue soit en masse, soit par parties sous les feuilles, là où les

oiseaux ne peuvent guère voir, et encore, que les jeunes chenilles sont vertes ou jaunes à l'éclosion ; que cette couleur persiste jusqu'au troisième âge, et qu'à cette époque seulement, les chenilles éprouvent une métamorphose considérable ; les pattes membraneuses, d'abord au nombre de six, se complètent (1) ; en même temps les chenilles se revêtent de couleurs plus foncées, et enfin se dispersent.

Notez que ce que je dis, à propos des Noctuelles, est assez général, que sauf le développement des pattes, qui a lieu chez certaines d'entre elles, mais dont je n'ai encore vu aucun exemple dans les autres divisions, ce qui a rapport à la couleur plus foncée de la chenille s'étend à toutes les espèces, à dater de la troisième mue ; il y en a qui dès la deuxième sont déjà d'une couleur bien différente de la plante, on trouve surtout ce cas chez les chenilles vives, actives comme les Chélonides, exemple la *Caja*.

Je vous ai signalé, comme faisant exception à la théorie d'imitation, la grande majorité des Noctuelles, mais les *Melitæa,* les *Vanesses,* les *Sphingides,* les *Bombyx* et les *Chélonides,* tous ces groupes aussi font exception.

C'est à l'âge adulte quand elles vivent presque toutes à découvert et sont le plus exposées à des chances de destruction, qu'elles ont la plus brillante livrée et diffèrent le plus des plantes sur lesquelles elles se nourrissent ; au contraire, si nous les prenons à leur plus jeune âge, alors que sortant de l'œuf, elles sont incapables de se protéger elles-mêmes, nous verrons dans leur coloration et leur forme un contraste frappant.

Dans les Sphingides, remarquez les *Deilephila, Elpenor, Porcellus, Euphorbiæ, Celerio,* etc., elles sont vertes ou jaunes au sortir de l'œuf ; jusqu'à ce que la dispersion ait eu lieu, elles conservent la couleur que leur ont donnée la naissance et la loi qui régit l'instinct ; arrivées à la troisième ou quatrième mue, elles se colorent en brun chez *Celerio, Elpenor,* etc., en rouge, noir, jaune chez *Euphorbiæ, Galii,* etc.

J'ai reconnu que certaines espèces restent vertes, mais il faut se rappeler qu'un bon nombre n'ont pas la même teinte que les feuilles qui les nourrissent. L'*Hadena Pisi,* qui se trouve chez nous sur le genêt, est verte et pourtant nous l'apercevons à dix pas, l'oiseau sans aucun doute à dix mètres ; puis d'ailleurs, il se produit aussi une race cramoisie chez cette *H. Pisi;* et le genêt n'a rien qui rappelle cette couleur.

Mais puisque notre très-honoré collègue prend des exemples principalement sur les chenilles d'*Eupithecia,* je ne demande pas mieux que de

(1) Des pattes membraneuses (Ann. Soc. ent. Fr., octobre 1868).

le suivre et d'examiner avec lui ces charmantes petites espèces. En effet, dans ce genre le principe de dissimulation est quelquefois prolongé jusqu'à la taille complète de la chenille, cependant les couleurs se foncent, les chevrons ou les lignes se déclarent, et je le dis sincèrement, les chenilles nous échappent plutôt par leur taille que par leurs couleurs; et si l'on veut bien ne pas regarder exclusivement les exemples favorables, la théorie d'imitation par l'individu ne tiendra guère; ne trouvons-nous pas en même temps sur le même arbre les chenilles d'*Abbreviata* et d'*Irriguata,* l'une est fauve, l'autre est verte. Mais prenons, si vous voulez, un des exemples cités dans le travail dont je conteste les conclusions; l'*Eupithecia tripuncteria,* qui vit dans les fleurs d'*Angelica,* est vert-pâle, et de plus, ce que l'auteur ne dit pas, elle est blanche au sortir de l'œuf, ce qui la dissimule parfaitement, mais avec les mues elle devient verte, puis d'un brun de plus en plus foncé, elle fait alors tache dans les fleurs blanches. Et la chenille de *Castigata,* qui sur la même fleur est souvent tout à fait noire, où découvrir l'*imitation?*

Je pourrais multiplier les exemples, car presque toutes les chenilles donnent tort à cette théorie; j'ai cherché consciensieusement ce qui pourrait être contre la thèse que je soutiens, je n'ai trouvé que les *Saturnides*; en effet, là, chez certaines espèces, les chenilles sont noires dans le jeune âge et deviennent vertes; mais, hors ce genre, où *Spini* fait déjà exception, l'on ne trouve plus que des exemples isolés.

Je suis enfin tellement persuadé que les chenilles ne peuvent imiter, que j'avancerai une autre idée, avec quelques réserves cependant, et sans la regarder comme inattaquable, mais plus je réfléchis, plus je constate de faits, plus je crois qu'elle approche de la vérité; je suis donc porté à croire que la chenille doit foncer, c'est-à-dire se colorer avant l'âge, que celles qui restent vertes dans les noctuelles *Pronuba, Atriplicis, Lichenea, Brassicæ,* etc., ou dans les *Deilephila, Elpenor, Porcellus,* etc., sont des *aberrations,* la chenille n'a pas pris la couleur assignée à la généralité par une raison qui dépasse notre compréhension, tout comme pour les aberrations des Lépidoptères.

Il est visible, je le répète, que le premier âge seul est préservé; quant au résultat final, la nature compte bien réussir pour un couple au moins, le restant de la ponte a une autre mission, celle de servir aux parasites.

*Les chenilles ne prennent pas une couleur, elles l'ont reçue,* et je ne vois qu'un principe de dissimulation donné par la mère pour le jeune âge, si dans certaines espèces, cette couleur du jeune âge persiste par exception, je ne vois qu'une cause indépendante de la plante et de l'individu.

Jusqu'à présent, j'ai exposé comment d'après les conclusions que j'ai

tirées des faits, les jeunes chenilles trouvent une protection suffisante par l'instinct donné à la mère ; il me reste maintenant à dire ce que les individus m'ont semblé faire par eux-mêmes, après la dispersion des pontes, et quels moyens ils emploient pour se soustraire à leurs ennemis, j'ai été amené à ne leur reconnaître que l'instinct de conservation propre à tout animal, instinct qui se révèle par des faits extérieurs à eux-mêmes, si je puis m'exprimer ainsi : la chenille, après la troisième mue, cherche à se cacher, à se confondre dans des teintes semblables à elle, loin de prendre la couleur de l'écorce où on ne la voit qu'avec peine ; c'est parce qu'elle est naturellement de couleur d'écorce qu'elle recherche cette retraite, il serait en effet trop extraordinaire que la faculté de se colorer fût refusée à la majorité des chenilles. Quelle raison trouver pour les pauvres déshéritées ?

Comprise de cette façon, la coloration des espèces n'a plus rien qui nous étonne, la chenille grise, le papillon à ailes poudrées, qui recherche les murailles sombres, moussues, etc., obéit à la loi générale.

Mais cette seconde partie de l'existence de la chenille, où se révèle l'instinct de conservation a été si bien approfondie, et si bien décrite par M. Blisson, en 1839, que j'hésite à faire une reproduction abrégée de son travail; je me bornerai à redire, comme il l'a fait d'une façon plus étendue, que la chenille, qui n'a besoin de tendre aucun piège pour pourvoir à son existence, a tout son instinct uniquement développé pour éviter ses ennemis, afin d'arriver au but final.

M. Blisson signale avec un grand intérêt pour le lecteur cette action des chenilles de se cramponner sur les végétaux élevés, tandis que sur les plantes basses, elles se laissent tomber au moindre froissement. M. Blisson signale aussi, ce que j'aurais pu dire en faveur de la thèse que je soutiens, que les chenilles de Noctuelles qui sont par trop dissemblables des plantes, c'est-à-dire qui deviendraient trop visibles, préfèrent se réfugier le jour dans les mousses ou les feuilles sèches, quitte à ne manger que la nuit, afin d'assurer leur existence contre leurs ennemis (1).

(1) Il n'y a pas que les chenilles brunes qui s'éloignent des végétaux pendant le jour. L'*Abrostola asclepiadis*, d'un vert tendre pointillé de noir et assez dissimulée sur l'*Asclepias vince toxicum*, quitte la plante avec le premier rayon de soleil, c'est-à-dire vers cinq heures du matin ; à mesure que le soleil frappe une plante, les chenilles se roulent et tombent. J'ai cherché la raison de cet acte, et j'ai vu un Hyménoptère s'abattre sur les rares chenilles peu prudentes.

Il faut donc supposer que la larve sait qu'un ennemi peut arriver en même temps que le soleil, qu'en tout cas, la plante étant basse, il faut se laisser tomber et ne

L'on peut dire encore que les Arpenteuses, se trouvant d'une couleur analogue à la branche, prennent une forme raide et oblique, parce que ainsi elles sont moins attaquées, il est peu probable qu'elles aient l'intention d'imiter une branche, mais cette posture les garantit, et c'est tout pour elles.

Mais, dira-t-on, aussi bien avec la théorie de l'*imitation* des plantes qu'avec le principe de *dissimulation*, nous voyons toujours des *Vanessa*, des *Bombyx*, des *Liparis*, des *Chelonia*, s'exposer aux regards, non seulement de l'observateur, mais aussi des oiseaux; ceci vient encore à l'appui du principe que je soutiens. A quoi servirait aux chenilles à poils ou à épines, de se priver d'une entière liberté d'action, puisque l'oiseau, ennemi redoutable des chenilles, ne peut y toucher; le coucou, à peu près seul, attaque les chenilles velues, et pas toutes, car vous savez que, d'après M. Cretté de Palluel, il n'a pas encore été trouvé de chenilles de *Liparis chrysorrhea* dans un estomac d'oiseau, ceci même pourrait expliquer leur prodigieuse quantité.

En résumé, je ne crois à aucun pouvoir d'imitation, mais à un plan de conservation se présentant à tous les âges, et *venant de sources diverses.*

Je propose maintenant de diviser les variétés chez les chenilles en trois sections, car incontestablement les variations appartiennent à des causes diverses, je ne donnerai que peu d'exemples a chaque section, mon but n'étant que de me rendre compréhensible.

J'ajouterai encore que toutes les chenilles pourraient entrer dans la première section.

## I. Variations selon les mues.

ARCTIA SORDIDA. — Elle est blonde au sortir de l'œuf, fonce à chaque mue; mais, à la dernière, devient tout à coup brun foncé.

XYLOMYGES CONSPICILLARIS. — Verte au sortir de l'œuf, puis brune à dater de la troisième mue.

TRIPHÆNA PRONUBA. — Verte au sortir de l'œuf; à la troisième mue, la plus grande partie devient vert foncé ou noire.

pas manger pendant le jour; mais n'admettant pas la réflexion chez les chenilles, il est préférable d'y voir la main du Créateur, qui ne prétend pas que toutes les *Abrostola asclepiadis* soient détruites.

## II. Variations selon les localités.

DEILÉPHILA EUPHORBIÆ. — En Ardèche, dans le département du Var, etc., le pointillé jaune est en partie caché par le fond noir de la chenille et les taches rosées sont remplacées par des taches d'un jaune pâle.

HELIOTHIS MARGINATA. — Blonde ou verte dans le nord; en Provence, elles sont le plus souvent d'un brun presque noir.

ZYGÆNA FAUSTA. — Dans le midi de la France, la partie dorsale de cette chenille est presque toujours fauve; à Paris, cette partie est vert d'eau.

## III. Variations accidentelles ou aberrations.

(Cette section est aussi très-nombreuses. La singulière variété noire de l'*Acherontia Atropos* est un des exemples les plus surprenants.)

CALLIMORPHA DOMINULA. — Toutes les taches jaunes remplacées par du rouge assez vif. Même plante.

BOMBYX TRIFOLII. — Sans poils jaunes et le fond d'un noir de velours. Même plante.

SATURNIA CARPINI. — Noire jusqu'à la taille complète. Même plante.

DEILEPHILA PORCELLUS. — Verte jusqu'au moment de se chrysalider; elle est ordinairement d'un gris brun très-foncé.

CUCULLIA LYCHNITIS. — Chenille jaune sans dessins noirs. Le type que l'on trouve en même temps sur la plante est vert d'eau avec des dessins noirs très-marqués.

# Notice sur Charles LAURENT, ingénieur civil,

Par M. Auguste CHEVROLAT.

(Séance du 28 Juin 1871.)

Charles-Auguste Laurent naquit à Écouen, le 9 mai 1821.

Son père, receveur particulier en cette ville, n'eut que lui de fils et deux filles, MM$^{mes}$ Dureau et Marville.

Il entra à 16 ans à l'École des Arts et Métiers d'Angers, qu'il fut obligé d'abandonner à 19 ans, par suite d'une grave maladie.

Après son rétablissement il fut placé chez M. Cavé, ensuite chez M. Cail, qui, l'un et l'autre, ont fondé de vastes établissements de chaudières et de machines à vapeur.

Puis enfin chez M. Degousée, entrepreneur de forages et puits artésiens, qui le prit en grande affection pour sa science, son intelligence et son entente des affaires.

M. Degousée en fit son associé et lui accorda l'une de ses filles en mariage.

Par suite des nombreux et remarquables travaux qu'il avait exécutés, Laurent fut successivement appelé en divers pays.

D'abord dans le Sahara algérien, pour des sondages qui amenèrent, par l'abondance des eaux, la fertilité et la richesse là où la stérilité et la misère existaient auparavant.

Ensuite ses talents et ses connaissances scientifiques furent utilisés en Grèce, en Espagne et à l'Isthme de Suez.

Comme récompense de ses laborieuses entreprises, le Gouvernement le nomma chevalier de la Légion d'honneur.

L'un des membres fondateurs des Sociétés des anciens élèves de l'École des Arts et Métiers de Paris et de la Société des Ingénieurs civils, Laurent en fut le vice-président pendant près de dix ans, et divers articles de lui figurent dans les recueils desdites Sociétés.

Les ouvrages qui lui sont dus sont les suivants :

« Le Guide du Sondeur, ouvrage fort estimé et qu'il publia en collaboration avec M. Degousée, son beau-père.

Annuaire de :

1851. « Notice sur les différentes applications de la Sonde.

1853. « Notice sur le Sondage à la corde.

1854. « Descriptions et Manœuvres des Sondes d'exploration.

1863. « Études sur les provinces du Levant de l'Espagne, au point de vue de l'aménagement des eaux.

1870 (étant sous presse). « Études géologiques sur l'Isthme de Suez, avec coupes, figures, clichés et la reproduction de la stule de Couban. »

Ce travail, imprimé à Saint-Nicolas, près Nancy, est arrêté par l'occupation allemande ; mais la Société de Géologie possède le manuscrit et l'on espère que l'impression de ce magnifique ouvrage sera reprise à la fin de la guerre.

Laurent faisait partie de notre Société d'entomologie depuis peu d'années (il en fut nommé membre le 26 février 1869). Il était possesseur d'une assez riche collection de Coléoptères de tous les pays, et dont le plus grand nombre avaient été recueillis par lui dans ses voyages, et qui s'était accrue d'espèces exotiques que lui expédiaient les jeunes gens envoyés par lui dans diverses parties du monde pour les travaux dont il était chargé. Secondé, pour la détermination de ses espèces, par nos collègues Léveillé, Lartigue, de Bonvouloir et par moi, il s'était servi d'un système simple et facile pour classer sa collection. A cet effet il avait acheté plusieurs exemplaires du dernier Catalogue de Marseul, l'avait découpé et avait fixé dans ses cartons, suivant l'ordre méthodique, les noms des genres et des espèces ; il n'avait donc eu qu'à y introduire les espèces nommées, et en peu de temps cette collection avait été classée.

Parmi les bonnes espèces qu'il a recueillies dans ses voyages, sont plusieurs *Julodis* du nord de l'Afrique ; en Espagne et près de Madrid il a découvert un nouveau *Cebrio*, et aux environs de Valence trois espèces d'*Elaphocères*, toutes rares.

Par une disposition testamentaire, cette collection a été léguée à la ville de Lagny, près de laquelle était sa maison de campagne ; propriété qu'il avait créée et embellie en y aménageant des bois et des eaux vives.

Il est bien évident que si Laurent, qui était plein de zèle pour l'entomologie, avait acquis par l'étude un peu plus de connaissances dans cette science, il aurait pu faire des découvertes précieuses en espèces hypogées par suite de ses occupations géologiques.

Parmi les titres qui lui avaient été précédemment conférés, Laurent avait été nommé président de la Société philomatique et depuis longtemps il était membre de la Société géologique de France.

Laurent était d'une nature ouverte, affable et franche, aussi avait-il beaucoup d'amis; de plus il était très-généreux : il se dessaisissait souvent d'insectes uniques pour le plaisir de les offrir.

Après deux attaques successives provenant d'un anévrisme, Laurent nous a été enlevé plein de force et d'énergie, à 49 ans, le 28 décembre 1870. Cette cruelle maladie a rendu ses derniers moments très-pénibles : il étouffait et souvent ne pouvait se tenir couché.

Il est heureux pour lui qu'il n'ait pas vu la triste fin du siége de Paris, lui qui avait énergiquement contribué aux travaux de défense de la ville. Son patriotisme ardent eût eu beaucoup à souffrir de la douloureuse capitulation qu'il nous a fallu subir.

Malgré l'affliction générale qui nous oppresse et les deuils particuliers de chacun de nous, la mort de notre regretté collègue est vivement sentie, surtout par ceux qui l'ont connu personnellement.

Après douze années de mariage, Laurent laisse une fille unique, déjà grande et belle, mais sourde et muette par suite de convulsions dont elle fut atteinte en bas âge. Sa mère, une sainte femme, consacre sa vie à lui prodiguer les soins les plus tendres et les plus touchants.

# Notice nécrologique sur OGIER DE BAULNY,

Par M. Eugène SIMON.

(Séance du 26 Juillet 1871.)

Né le 17 janvier 1839 à Coulommiers, Fernand-Marie Ogier de Baulny s'est éteint le 7 octobre 1870, dans cette ville, à la suite d'une longue et douloureuse maladie dont il ressentit les premières atteintes deux ans, jour pour jour, de son entrée au Maroc, en 1868.

La nouvelle de cette mort prématurée ne nous est parvenue que longtemps après : au mois d'octobre Paris était étroitement investi, et c'est après le 28 janvier seulement, que la Société, faisant le compte de ses membres dispersés par les événements, s'aperçut qu'Ogier de Baulny, l'un des plus jeunes et des plus aimés, ne répondait pas à son appel.

D'un caractère réfléchi et observateur, qui perça sur les bancs de l'école et se révéla par des résolutions d'une énergie au-dessus de son âge, son aptitude le porta de bonne heure vers l'étude de la nature.

Dès lors sa vocation fut décidée et il mit de suite, au service de l'Entomologie, une patience, une ténacité et une mémoire que ni l'aridité des débuts, ni les fatigues, ni les déboires inséparables de toute recherche dans le vaste champ de la nature, ne purent ébranler.

A Paris comme à la campagne, les jours de congé et les vacances se passaient en chasses et en classifications, préludes de plus grands travaux.

M. l'abbé de Marseul, notre honorable Président, qu'il eut alors la bonne fortune d'avoir pour professeur, développa ses goûts et le présenta en 1856 à la Société entomologique, dont il fut longtemps le membre le plus jeune.

Mais Paris et les plaines de sa chère Brie ne tardèrent pas à lui livrer leurs trésors et la soif de connaître le poussa enfin à une exploration hors de France.

Le 22 avril 1861, à 22 ans, il s'embarque seul à Marseille pour l'Afrique, parcourt, au milieu de fatigues incroyables, toute la province de Constantine, alors ravagée par le choléra, se détourne pour visiter les magnifiques stalactites d'*Hamman-Meskhoutin* et les forêts séculaires autour de Bathna, pousse jusqu'à Biskra et, sans l'épuisement de ses modestes

ressources, Tougourt aurait été le but de son voyage. Aux portes mêmes de Constantine, il découvrit deux Coléoptères Myrmécophiles du plus haut interêt : le *Camaldus villosus* Fairm. et la *Myrmedonia barbara*; mais c'est à Biskra, qu'il fit ses meilleures et ses plus abondantes récoltes. Le nombre des insectes rapportés de cette localité devait être bien considérable, puisqu'en 1866, leur piquage n'était pas encore terminé; il faut dire que Fernand de Baulny préparait ces insectes avec un soin qui exigeait beaucoup de temps.

Quand en 1865 la Société décida que l'excursion annuelle aurait lieu en Espagne, il se montra chaud partisan de ce projet qui, étant contraire aux anciennes habitudes, rencontra un peu d'opposition.

C'est alors que j'eus l'honneur de faire connaissance avec Ogier de Baulny et que je me liai avec lui d'une solide amitié, qui depuis ne s'est jamais démentie. En 1868, lors de la seconde excursion en Espagne, nous nous retrouvions ensemble avec d'autres compagnons; mais cette fois, la saison est contraire, par une fatalité étrange, nos meilleures localités de 1865 sont maintenant d'une pauvreté désolante; aussi, pour ne pas perdre complétement le fruit du voyage, on se sépare; MM. Ch. de La Brûlerie et de Heyden restent dans la sierra Nevada, M. Rafray nous abandonne à Séville et je me trouve seul avec Fernand de Baulny : nous nous rendons à Tanger en passant par Gibraltar et là, malgré les sérieuses objections du consul de France, nous voilà, déguisés en Arabes et accompagnés de quelques indigènes, nous enfonçant dans l'intérieur des terres; après une marche pénible où la chaleur, la pluie et surtout le manque d'eau nous épuisent alternativement, nous traversons Alkassar et enfin, le 24 mai, nous franchissons l'enceinte crénelée de la grande ville de Fez, ancienne capitale du royaume, aux rues étroites et sales, aux bazars populeux, aux jardins magnifiques d'une fraîcheur délicieuse. Malgré notre déguisement, les vrais croyants nous regardent d'un mauvais œil et, si le caïd lui-même n'avait eu la générosité de nous offrir une solide escorte, je doute que nous soyons revenus sains et saufs.

Le 19 juin, nous revoyions la France, pleins de courage et d'enthousiasme, avec un teint bronzé et la fièvre, qui devait se faire sentir plus tard pour celui qui est l'objet de cette notice.

Je dois dire que le succès de cette entreprise un peu téméraire est dû entièrement à l'expérience d'Ogier de Baulny, à sa profonde connaissance du caractère des Arabes et du climat meurtrier de la Barbarie.

Il avait la passion des voyages : Livingstone, Barthes, Speke et Grant, Baker, etc., dont il avait lu et relu les récits, excitaient son admiration, et dans les moments difficiles de notre petite exploration, il ne manquait

pas de mettre en pratique les expédients indiqués par ces grands voyageurs.

Malgré ce goût prononcé pour les courses lointaines, il est impossible d'imaginer une existence plus calme, plus pure et cependant mieux remplie que celle d'Ogier de Baulny ; il aimait avant tout la vie de famille et, à part les quelques voyages dont j'ai parlé, il ne quitta presque pas Coulommiers où jamais la monotonie d'une si petite ville et le manque absolu de distractions ne lui furent d'aucun poids.

Le meilleur de son temps était consacré au classement de sa collection de Coléoptères, qui était devenue l'une des plus riches de France, et qui, pour quelques familles, les *Mylabrides* par exemple, comprenait les exotiques.

Quelquefois, deux ou trois fois par an, il arrivait le matin à Paris, une petite boîte sous le bras, et il s'en retournait le soir, emportant quelque rareté ou quelque espèce nouvelle pour lui ; car on connaissait si bien sa discrétion, que les plus belles collections de Paris lui étaient ouvertes pour y puiser à loisir.

Ses relations étaient peu étendues : son caractère excellent, sa franchise presque enfantine, son savoir solide lui avaient fait quelques vrais amis au sein même de la Société entomologique et cela lui suffisait.

Au printemps de 1869, un ami dévoué, en même temps qu'un zélé collègue, M. Henry de Bonvouloir, l'accueillit dans un coin délicieux des Pyrénées, à Bagnères-de-Bigorre. Là, pour la première fois, une autre affection partagea son cœur : et le 21 septembre, il épousa mademoiselle Louise de Bazillac, fille du vice-président du tribunal de Bagnères. Cette union si douce devait être de bien courte durée : sa santé épuisée par les privations et les fatigues qu'il s'imposait par amour de la science ne tarda pas à donner les plus vives inquiétudes. Frappé en Normandie, chez un parent, d'un mal redoutable, il demanda instamment à revoir sa ville natale. Ramené avec peine, il ne fit plus que souffrir jusqu'au terme fatal, sans force contre le mal, qui ne lui avait pas fait perdre la mémoire même de ses chers insectes ; témoin cet envoi d'un cousin, missionnaire en Chine, dont il nomma quelques espèces sur son lit de douleur.

Il est mort en chrétien, comme il avait vécu ; faisant le sacrifice de cette vie qu'il avait si peu ménagée et ajoutant une victime de plus à celles que la science enregistre, hélas, trop souvent !



# RÉVISION DES ATTIDÆ EUROPÉENS

## Supplément à la Monographie des ATTIDES (Attidæ Sund.)

(Voyez *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1868.)

Par M. Eugène SIMON.

(Séance du 28 Avril 1869.)

Les éléments de ce travail supplémentaire à la Monographie des Attides m'ont été presque tous fournis pendant le long séjour que je fis en Corse, de 1869 à 1870.

Sans parler des espèces nouvelles propres à cette île, dont la faune arachnologique était tout à fait inconnue, j'ai pu y étudier sur le vif la plupart des *Attidæ* du midi de l'Europe et compléter celles de mes descriptions qui étaient faites sur des exemplaires uniques ou endommagés.

Je dois aussi d'utiles communications à l'obligeance des arachnologues : MM. Canestrini et Pavesi, qui étudient depuis peu les Aranéides d'Italie, ont bien voulu me confier quelques-unes de leurs espèces, entre autres le *Marpissus Canestrinii,* qui est peut-être le plus bel *Attidæ* d'Europe ; grâce à M. Thorell, le savant naturaliste d'Upsal, j'ai pu voir les précieux types des espèces de Westring, dont les synonymies étaient encore douteuses.

—

*Aux caractères de la famille,* ajoutez :

Comme presque tous les Aranéides, les *Attidæ* ont trois paires de filières; c'est par erreur que j'ai indiqué ces organes comme étant au nombre de quatre : les *Enyoïdæ* et les *Mygalidæ* présentent seuls cette anomalie; la paire médiane, qui m'avait échappé, est quelquefois difficile à voir : elle est toujours plus faible et souvent plus courte que les deux autres qui sont généralement égales; la paire supérieure est tantôt réunie sur la ligne médiane, tantôt un peu écartée et divergente (voir *Attus pubescens, Attus algerinus*).

Chez la femelle, le tarse de la patte-mâchoire est dépourvu de griffes. Les griffes qui terminent les tarses des pattes sont au nombre de deux, comme chez les *Drassidæ*, la griffe impaire faisant toujours défaut. Ces griffes sont recourbées et aiguës, quelquefois sinueuses, et leur bord interne est armé de dents régulières dont le nombre est variable.

M. Thorell a eu la patience de compter ces dents chez un grand nombre d'espèces, et il résulte de ses observations qu'elles ne peuvent servir pour la caractéristique des genres, attendu qu'elles varient souvent plus dans les espèces les plus voisines que dans les types les plus différents sous tous les autres rapports; la griffe interne a de six à quinze dents, même vingt, tandis que l'externe n'en a jamais plus de six et en est parfois tout à fait dépourvue : plusieurs *Attus* des groupes *frontalis* et *depressus* sont dans ce cas; chez les *Callietherus*, au contraire, le nombre des dents atteint le maximum.

Les poils qui forment la pubescence, quelle que soit leur couleur, quand cette couleur est mate, ont une remarquable similitude dans toutes les espèces de la famille; ils sont allongés, lancéolés et garnis sur les bords d'une rangée continue de courtes denticulations, qui varient cependant un peu en nombre et en longueur; les poils blancs des *Salticus* n'ont pas de denticulations; sur le corselet des *Callietherus* j'ai trouvé des poils de deux sortes différentes : les uns, d'un blanc mat, sont larges, ovales, pétaloïdes et marqués de lignes longitudinales formées par de petits poils; les autres sont fins, sétiformes et portent, à leur base seulement, de très-longues barbes flexibles et divergentes qui leur donnent un aspect plumeux; quand la pubescence a un éclat doré et métallique, ses poils sont transparents, plus larges, ovales, quelquefois tout à fait arrondis et garnis de petits tubercules ou spicules disposés en lignes longitudinales, ou répartis irrégulièrement : cette disposition se voit chez les *Attus medius* et *regillus*, mais surtout chez les *Heliophanus*.

Le reproche que M. Thorell a adressé à ma classification des *Attidæ* d'être basée sur des caractères exclusivement propres au sexe mâle ne me paraît pas fondé.

En effet, aux caractères fondamentaux fournis par la patte-mâchoire se joignent toujours d'autres particularités secondaires qui ne permettent pas de confondre entre elles les femelles de divers genres.

Ainsi, chez les *Marpissus*, le corselet est allongé, déprimé, très-bas en avant; les yeux dorsaux sont moins séparés des bords du corselet qu'ils ne le sont entre eux. Ces caractères sont encore plus prononcés chez les mâles que chez les femelles, tandis que chez les *Attus* du groupe *striatus*

la femelle a presque le corselet des *Marpissus*, tandis que chez le mâle la tête est plus élevée et rentre dans la forme commune des *Attus*. Chez les *Yllenus* mâles et femelles, les hanches postérieures sont longues et très-détachées, les griffes qui terminent les pattes ont aussi un développement anormal, leurs dents pectinées sont presque visibles à l'œil nu. Chez les *Callietherus*, les jambes et les tarses des pattes sont dépourvus des spicules qui existent chez tous les autres *Attidæ*. Chez les *Heliophanus*, la face ne présente ni les barbes, ni les cils qui sont si caractéristiques dans la famille. La femelle de l'*Attus Adansonii*, si voisine des *Attus falcatus* et *mitratus*, s'en distingue par la gracilité et la longueur de sa patte-mâchoire, dont le tarse est cependant presque deux fois plus court que la jambe.

Je suis complétement de l'avis du savant suédois, quand il pose en principe que : tout caractère, quelque singulier qu'il soit, ne peut avoir une valeur générique quand il ne s'applique pas aux deux sexes et que toute division basée sur un caractère de cette nature ne mérite pas d'être conservée. Les genres créés par M. Menge aux dépens des *Erygone* (Westring) sont dans ce cas; mais il n'en est pas ainsi pour les genres que j'ai adoptés dans la famille des *Attidæ*, et la meilleure preuve est que tous ont été admis par M. Thorell lui-même avec de légères modifications.

## (Page 7) *. 1° Genus MARPISSUS Koch.

Si on néglige le caractère de la patte-mâchoire, qui, selon moi, présente seul le degré de fixité suffisante, on est forcément amené à réunir à ce genre un grand nombre d'espèces qui, dans mon système, rentrent dans les coupes suivantes.

Ainsi M. Thorell joint aux *Marpissus* le groupe entier de l'*Attus striatus* et mon *Menemerus falsificus*. MM. Canestrini et Pavesi, bien qu'ils ne se soient pas expliqués à ce sujet, sont arrivés à un résultat analogue, puisque leur *Marpissus Nardoyi* est un *Attus* de mon troisième groupe. M. Thorell substitue le mot *Marpessa* à celui de *Marpissa* pour une raison étymologique qui ne me paraît pas justifiée.

Pour le *Marpissus muscosus*, voyez Monographie, p. 7.

* Les numéros entre parenthèses sont ceux de la pagination spéciale de la Monographie.

(P. 10.) Au lieu de *Marpissus hamatus,* lisez :

MARPISSUS RADIATUS Grube, Arch. Naturk., liv. Ehst. und. Kurlands, Dorpat (1859). — Ohlert, Aran. der prov. prus., p. 162 (1867).

Le véritable *hamatus* de Ch. Koch est une femelle du genre *Attus,* groupe *striatus,* qui, par sa coloration et sa grande taille, rappelle tout à fait les *Marpissus pomatius* et *radiatus* femelles. Ch. Koch a formé pour le mâle de la même espèce son genre *Icelus* (*Icelus notabilis*), ce qui montre clairement combien sont puériles les classifications fondées sur la forme générale du corselet.

(P. 9.) MARPISSUS POMATIUS Walck. (1802).

Ajoutez à la synonymie :

*Attus strigipes* Westring, A. S., p. 551, n° 4 (1861).

Je n'ai décrit que le mâle. Ajoutez :

♀. Le corselet a la même forme que chez le mâle; il est un peu plus large, surtout dans sa portion thoracique, que chez *radiatus* ♀; la dépression transverse qui s'étend entre les yeux postérieurs est plus profonde et courbée en arrière, mais les saillies sourcilliaires sont beaucoup moins sensibles; le bord postérieur du thorax est légèrement tronqué au-dessus du pédicule.

La coloration du tégument est presque la même : le carré céphalique est noir, le thorax est d'un fauve plus ou moins obscur, varié de noir sur les côtés et orné dans le milieu de lignes noires rayonnantes; la pubescence est jaune et mêlée de poils rouges qui forment des dessins assez vagues; on distingue cependant deux cercles sur la tête et une large bande longitudinale sur le thorax.

Les yeux médians sont d'un vert très-brillant, leurs cils sont d'un fauve rouge, les barbes sont longues, épaisses et blanchâtres.

L'abdomen est étroit et allongé, comme dans toutes les espèces du genre; le fond de sa coloration est un fauve testacé; il est orné de deux très-larges bandes longitudinales et parallèles, brunes ou noires, couvertes d'une pubescence d'un rouge brique plus ou moins vif; le bord interne de ces bandes est légèrement sinueux; leur bord externe se fond sur les parties latérales; la ligne claire qu'elles laissent entre elles est un peu découpée et comme barbelée en arrière, elle est couverte de poils jaunes.

Les poils du ventre sont soyeux et très-blancs ; les filières, testacées à la base, deviennent noires à l'extrémité.

Le plastron est petit, allongé, fauve et bordé de noir.

Les pattes antérieures sont relativement plus courtes, elles sont moins longues que celles de la quatrième et même de la troisième paire ; leurs cuisses sont très-renflées, les deux articles de la jambe sont égaux, tandis que chez *radiatus* le second est plus long ; cet article est, ainsi que le premier du tarse, armé en dessous de longs spicules disposés en séries longitudinales.

Ces pattes sont fauves et variées de noir assez irrégulièrement ; sur les cuisses, la base de chaque poil raide est entourée d'une petite tachette noire ; sur les jambes se voient des lignes et des anneaux incomplets.

La patte-mâchoire est d'un jaune plus clair que les pattes ; les deux articles de la jambe, qui sont égaux en longueur, sont ponctués de noir en dessus ; le tarse est plus long que la jambe et garni de crins blancs, surtout du côté interne.

♀. *Jeune.* — Long. 3 mill. — Les téguments sont d'un jaune clair, les poils qui les recouvrent sont de même couleur ; la tête est entourée en avant et sur les côtés d'une bande noire ; le thorax présente une ligne médiane et sur les côtés quelques points noirs obliques très-fins.

Ajoutez :

MARPISSUS CANESTRINII Canestrini et Pavesi, Aran. ital. (1869).

Long. ♀ 11 mill.

Le corselet est plus étroit et plus allongé que chez les deux précédents ; la tête, dont la surface est tout à fait plane, est très-légèrement rétrécie en avant, où elle est coupée en ligne droite ; en dessus, la convexité des yeux antérieurs paraît extrêmement forte ; les saillies sourcilliaires sont faibles ; la dépression transverse est, au contraire, bien marquée et droite ; le thorax est un peu dilaté et arrondi en arrière ; le tégument est noir ; la pubescence, qui est d'un blanc crayeux, est mêlée de poils jaunes sur le bord frontal, et plus en arrière de poils roux qui dessinent au niveau de la dépression une large bande transverse ondulée et quelques lignes rayonnantes, peu distinctes, sur la pente postérieure du thorax.

Les yeux de la face sont plus inégaux et plus rapprochés entre eux que chez *pomatius* : les médians, qui sont d'un noir violet, se touchent presque

sur la ligne médiane ; les cils sont rouges et peu serrés, de sorte que l'espace oculaire paraît noir ; les barbes sont blanches et très-longues ; elles cachent complétement la face antérieure des chélicères.

L'abdomen est encore plus allongé et plus étroit ; il est au moins d'un tiers plus long que le corselet ; le fond est d'un blanc très-pur ; dans toute sa longueur s'étendent parallèlement deux très-larges bandes à contours très-nets, d'un brun rouge brillant mêlé, surtout en arrière, de poils écailleux dorés ; ces bandes, qui n'atteignent pas tout à fait le bord antérieur, se rapprochent sensiblement en arrière, où elles occupent toute la largeur du dos; dans leur portion postérieure elles renferment chacune trois grandes taches noires, obliques, qui tranchent par leur aspect mat. La ligne blanche médiane n'est pas découpée.

Les parties latérales et le ventre sont d'un blanc pur ; ce dernier présente trois lignes noires longitudinales très-fines.

Le plastron, un peu plus développé que chez les deux précédents, est fauve et finement bordé de noir.

C'est surtout par ses pattes antérieures que cette espèce diffère des deux précédentes : ces pattes, en effet, sont beaucoup plus longues bien qu'aussi épaisses ; elles dépassent toutes celles des autres paires ; la cuisse est très-renflée, le second article de la jambe est presque deux fois aussi long que le premier et aussi long que les tarses, qui restent grêles.

Les pattes des trois paires postérieures sont entièrement jaunes, à l'exception de la pointe des tarses, qui est noire ; les cuisses et les jambes de la première paire sont d'un brun rouge foncé.

La patte-mâchoire est jaune.

Cette grande espèce, qui est la plus belle du genre et peut-être de la famille, m'a été communiquée par M. Canestrini lui-même.

## (P. 13.) MARPISSUS MONACHUS E. S.

MM. Canestrini et Pavesi me communiquent plusieurs exemplaires pris par eux en Suisse et dans le nord de l'Italie.

Bien que voisine des *radiatus* et *pomatius*, cette espèce est très-distincte. La forme de son corselet, dont la tête est un peu plus courte et plus rétrécie en avant, et la coloration de son abdomen ne permettent pas de la confondre ; les yeux de la face, qui sont verts, forment une ligne très-légèrement courbée ; les médians se touchent presque sur la ligne médiane, tandis qu'ils sont bien séparés chez *pomatius*.

(P. 12.) Au lieu de *Marpissus tæniatus,* lisez :

MARPISSUS CINEREO-TÆNIATUS E. S.

Le nom spécifique de *tæniatus* étant déjà employé dans la famille (voyez *Plexippus tæniatus* Ch. Koch, 1846), il est nécessaire de le changer. Cette espèce, classée avec doute dans le genre actuel, appartient peut-être au suivant ; dans ce cas elle doit rentrer dans le 13e groupe, dont le type est l'*Attus cirtanus* Lucas.

Ajoutez :

MARPISSUS LONGIUSCULUS. Sp. nov.

Long. ♀ 9 mill.

♀. *Jeune.* La tête est plus longue, relativement au thorax, que chez les autres *Marpissus;* les yeux postérieurs sont beaucoup plus gros et sont surmontés de faibles sourcils ; en avant, cette tête est carrée et laisse voir en dessus la convexité des yeux antérieurs ; en arrière, elle est limitée par une dépression médiane interoculaire ; sa surface, parfaitement lisse et brillante, est garnie de poils blancs assez espacés. Le thorax est dilaté et légèrement tronqué en arrière ; il est fauve, avec une bordure noire, interrompue au-dessus de l abdomen ; son milieu présente une tache brune assez vague, d'où rayonnent des lignes obliques à peine marquées ; la pubescence blanche, dans le milieu, est mêlée de poils rouges sur les côtés, surtout en avant.

La face est assez étroite ; ses yeux, fortement inégaux, se touchent presque ; les latéraux sont un peu plus élevés ; les médians seuls sont d'un vert brillant ; les cils sont rouges ; les barbes, très-épaisses et très-longues, sont blanches.

L'abdomen, étroit et long, rappelle par sa coloration celui du *muscosus ;* il est d'un fauve testacé rougeâtre, avec une bande longitudinale d'une teinte plus pâle ; cette bande est bordée de deux fins traits bruns, plusieurs fois interrompus, et qui, à chaque interruption, envoient dans les parties latérales des ramifications obliques et ponctuées ; au-dessus des filières, la bande est un peu élargie, puis brusquement rétrécie et terminée en pointe ; son intérieur renferme en avant une bande médiane brune qui se termine dans le milieu par un trait filiforme.

Le ventre, brun sur les côtés, est blanchâtre et légèrement ponctué dans le milieu.

Le plastron est petit et jaune.

Les pattes-mâchoires sont d'un blanc diaphane, avec la base de la cuisse un peu rembrunie et deux taches noires sur la face dorsale de la jambe.

Les pattes de la première paire, moins longues que chez les autres *Marpissus*, sont encore plus épaisses : les cuisses et les jambes, très-renflées, sont d'un brun rouge, ces dernières sont armées en dessous de plusieurs rangées d'épines.

Les autres pattes sont d'un jaune pâle ; en dessus les cuisses portent un anneau gris près de leur sommet ; les jambes en ont un semblable à la base du second article ; la pointe des tarses est noire.

Cette espèce fait partie de la collection de M. le professeur Waga ; elle a été prise en Ukraine.

### MARPISSUS NIVOYI Lucas.

*Salticus Nivoyi* Lucas, Expl. Alg., p. 183, pl. 10, fig. 5 (1842).

M. H. Lucas n'a connu et décrit que la femelle. Ajoutez :

♂. Le corselet est étroit, allongé, ses côtés sont parallèles. Le thorax n'est pas dilaté, mais, au contraire, un peu rétréci en arrière. En dessus, la tête est tout à fait carrée ; sa surface est plane et légèremement déprimée entre les yeux supérieurs ; son bord antérieur, qui est coupé carrément, laisse voir en dessus la convexité des yeux antérieurs, qui est très-forte ; les yeux de la quatrième paire sont relativement très-gros ; ceux de la troisième, qui sont beaucoup plus rapprochés de ces derniers chez la femelle, sont à égale distance chez le mâle.

Le tégument est noir, les poils sont blancs et jaunes : sur la tête les poils blancs forment trois bandes longitudinales très-larges, sur le thorax ils occupent le milieu du dos, tandis que les poils jaunes garnissent les parties latérales ainsi que les côtés de la tête.

Les yeux de la face sont excessivement inégaux, ils forment une ligne droite par leurs sommets et sont à peine séparés entre eux : les médians sont d'un vert glauque. Les barbes et les cils sont blancs et peu serrés ; le bandeau est étroit.

Les chélicères, qui sont un peu plus longues que la face, sont assez

étroites; vers le milieu elles présentent un pli profond; leur tégument est noir et fortement strié.

L'abdomen, qui est étroit, long, cylindrique, est noir sur les côtés; dans le milieu il est orné d'une large bande longitudinale d'un fauve testacé un peu festonnée, surtout en arrière, et coupée d'une fine ligne noire médiane quelquefois interrompue; les poils, blancs et jaunes, comme sur le corselet, sont irrégulièrement mêlés. Le ventre est noir et un peu éclairci dans le milieu, ses poils sont blancs.

Le plastron est allongé, noir; sa surface est un peu inégale.

Les pattes sont excessivement inégales en longueur et en épaisseur; celles de la première paire, qui sont au moins aussi longues que le corps, ont les cuisses et les jambes très-robustes, tandis que les autres restent grêles et courtes.

Les pattes de la première paire ont les cuisses et les jambes d'un brun rouge presque noir; cette dernière a son second article beaucoup plus long que le premier, ses épines sont plus faibles et plus espacées que chez les autres *Marpissus;* le tarse est assez grêle, il est jaune, avec l'extrémité du premier article rembrunie. Les autres pattes ont les cuisses noires, quelquefois tachées de fauve en dessous; les jambes et les tarses sont testacés et fortement annelés de noir; les hanches sont fauves, sauf celles de la première paire, qui sont noires, celles de la seconde paire ont seule une tache noire sur leur bord postérieur.

La patte-mâchoire s'éloigne fortement du type normal des *Marpissus* et rappelle celle des premiers groupes du genre suivant : les deux articles de la jambe sont presque égaux en longueur, mais le second est beaucoup plus étroit, il se divise près de sa base : la branche externe est une apophyse très-forte et aiguë, recourbée en avant, où elle dépasse un peu la base du tarse; celui-ci est à peine plus long que la jambe, ovale, déprimé et obtus, beaucoup moins large que chez les autres espèces du genre; sa base, qui est légèrement carénée, présente du côté externe une petite pointe divergente qui s'oppose à l'apophyse tibiale; le digital est un cône simple, très-aigu.

♀. A été très-bien décrite par M. Lucas. Elle présente plusieurs variétés de coloration.

Cette curieuse espèce, découverte en Algérie par M. Lucas, n'est pas très-rare en Corse; elle se plaît dans les endroits marécageux.

## 2° Genus ATTUS Walck.

Le genre *Attus* est trop nombreux pour être parfaitement homogène. Les espèces de groupes éloignés, telles que *sanguinolentus* et *depressus*, présentent même des différences de faciès si considérables qu'on est surpris de les voir réunies dans la même coupe générique.

Je n'ai pas cru cependant devoir adopter les subdivisions qui ont été proposées par Ch. Koch avant la publication de ma Monographie, et par M. Thorell depuis cette époque ; ce dernier auteur a pris pour base de ses divisions la faune restreinte de Suède et n'a pas tenu compte des nombreux types intermédiaires et aberrants des régions méditerranéennes.

Je me réserve de discuter la valeur des genres nouvellement établis à propos des groupes qui leur correspondent.

Je réunis provisoirement aux *Attus* mon genre *Dendryphantes*, le caractère sur lequel je l'ai fondé prêtant à contestation.

D'après mes nouvelles observations, le nombre et le placement des groupes devront être modifiés comme suit :

1er Groupe (N. G.). Type *A. eurinus.*
2e Groupe........ — *A. sanguinolentus.*
3e Groupe........ — *A. nitelinus.* — *A. imperialis.*
4e Groupe........ — *A. arcuatus.* — *A. falcatus.*
5e Groupe........ — *A. floricola.*
6e Groupe........ — *A. insignitus.*
7e Groupe........ — *A. agilis.*
8e Groupe (N. G.). — *A. saltator.*
9e Groupe........ — *A. pubescens.*
10e Groupe........ — *A. fasciatus.*
11e Groupe........ — *A. barbipes.*
12e Groupe........ — *A. striatus.* — *A. pulchellus.*
13e Groupe........ — *A. hastatus.* — *A. cirtanus.*
14e Groupe (N. G.). — *A. Paykullii.*
15e Groupe........ — *A. frontalis.*
16e Groupe (N. G.). — *A. algerinus.*
17e Groupe........ — *A. membrosus.*
18e Groupe........ — *A. depressus* (*brevipes* H.).

## 1^er Groupe (EURINUS) = PHIDIPPUS Ch. Koch (ad partem).

L'impression de ma Monographie était presque terminée quand M. L. Koch reçut de l'île de Rhodes un magrifique *Attus,* qui appartient à un groupe abondamment répandu en Asie et en Amérique, mais que je croyais jusqu'alors étranger à l'Europe.

Ce groupe se place naturellement en tête du genre, dans le voisinage du groupe *sanguinolentus.* Quelques espèces exotiques, classées par Ch. Koch dans son genre *Phidippus,* doivent en faire partie.

Voici les caractères du groupe et de l'espèce :

L'ensemble du corselet est étroit, car le thorax est long, graduellement abaissé et arrondi en arrière ; le dessus de la tête est parfaitement carré et anguleux ; la convexité des yeux antérieurs est toujours visible.

La tête est limitée sur les côtés par une sorte d'arête qui s'étend des yeux latéraux antérieurs à ceux de la quatrième paire ; entre ces derniers, le tégument présente toujours une dépression.

Les yeux de la face forment une ligne droite par leurs sommets ; ils sont excessivement inégaux, plus que dans aucun autre *Attidæ,* et se touchent presque.

Les chélicères, un peu plus longues que la face, ont la tige renflée et un peu projetée obliquement en avant.

La patte-mâchoire n'est pas très-allongée, mais fort mince ; le tarse est plus court que la jambe et presque aussi étroit.

Les pattes de la première paire, qui sont les plus longues, ont la cuisse et la jambe très-épaisses ; celles des autres paires sont grêles.

L'abdomen, plus long que le corselet, est étroit et cylindrique.

Le tégument est revêtu d'écailles de couleur métallique.

### ATTUS EURINUS. Sp. nov.

Long. 11 mill.

♂. Le carré céphalique est d'un noir brillant ; le thorax, les côtés et le devant de la tête sont d'un noir plus mat, qui tire un peu sur le rouge ; ce corselet est revêtu de petits poils de couleur cuivrée, assez espacés.

Les yeux de la face, d'un vert foncé, sont entourés de cils jaunes ; le rebord des chélicères présente en outre de longues barbes blanches.

Les chélicères sont d'un brun rouge foncé ; leur surface présente de fortes granulations ; les crochets sont très-longs et rouges.

L'abdomen, grêle, cylindrique et rétréci en arrière, est noir; en dessus il est entièrement couvert de petites écailles cuivrées, comme celles du thorax, mais plus serrées; de loin en loin s'échappent quelques soies noires plus longues; en dessous les écailles sont remplacées par une fine pubescence blanche.

Les pattes-mâchoires sont noires et couvertes de longs poils de même couleur; le second article de la jambe porte sur son bord supéro-externe une épine verticale un peu courbe et armée elle-même d'une petite dent à la base; le digital est simple et conique; sa base est circulaire et son sommet est incliné en bas.

Le plastron est petit, presque circulaire et noir; les hanches des pattes sont toutes d'un rougeâtre assez clair; les pattes antérieures, qui ont les cuisses et les jambes très-épaisses, sont d'un brun rouge obscur jusqu'à l'extrémité des tarses, elles sont garnies en dessous de longues soies noires et aussi d'épines couchées en avant. Les autres pattes sont grêles et plus courtes; celles de la quatrième paire dépassent les autres, puis viennent celles de la seconde; elles sont d'un brun rouge, avec le premier article de la jambe et les tarses plus clairs, presque fauves.

Ile de Rhodes.

(P. 15.)

2° Groupe (**SANGUINOLENTUS**) = CALLIETHERA Ch. Koch (1837) (ex parte);
| PHILIA Ch. Koch (1846);
| PHILÆUS Thorell (1869).

M. Thorell donne à ce groupe une importance générique comme l'avait fait Ch. Koch; mais il change le nom de *Philia,* déjà employé dans les Hémiptères, en celui de *Philæus.* D'après cet auteur, ce genre se distingue des *Menemerus* par la forme élevée de son corselet; des *Dendryphantes* par l'absence d'épines aux tarses postérieurs; caractères qui, d'après mes observations, ne sont pas constants; enfin des *Attus,* par les chélicères deux fois plus longues que la face, particularité qui n'existe que chez le mâle et qui est commune à plusieurs groupes du genre *Attus.*

Une erreur s'est glissée dans notre diagnose : le bandeau est beaucoup moins large que le diamètre des yeux médians antérieurs; les yeux de la face forment une ligne courbe et les médians sont plus rapprochés entre eux que des latéraux.

Pour les *Attus varicus* S. et *setigerus* Dolesch., voyez Monog., p. 19 et 20.

(P. 16.) ATTUS SANGUINOLENTUS Linné.

Ajoutez à la synonymie :

*Aranea Sloanii* Risso, H. N., Princ. Prod., etc. (1826).

*Salticus erythrogaster* Lucas, Expl. Alg., p. 137, pl. 5, fig. 3 (1842).

Risso décrit cet *Attus* sous le nom d'*Aranea Sloanii* sans citer Scopoli, qui, en 1763, avait employé le même nom pour la même espèce.

La variété que j'ai décrite a le corselet entièrement noir ; c'était la seule que je connaissais à cette époque. La variété la plus fréquente dans le Midi a sur le thorax deux bandes longitudinales de poils blancs qui partent des yeux supérieurs, qui convergent un peu en arrière, sans pourtant se réunir et sans atteindre le bord postérieur ; elles sont souvent élargies dans le milieu. Les yeux antérieurs sont entourés de cils blancs, mais les poils de la face sont noirs.

La rainure du crochet des chélicères ne présente que trois dents sur son angle interne : une pour le bord inférieur, deux très-rapprochées entre elles pour le bord supérieur. Cette disposition très-simple a été figurée d'une manière un peu fautive (pl. 1, fig. 5). La force et la longueur de ces organes varient beaucoup, ce qui leur ôte toute valeur générique.

La coloration des membres varie aussi sensiblement : le plus souvent les tarses et les jambes des deux premières paires sont brun rouge et sont revêtus de pubescence vermillon, tandis que les pattes postérieures sont noires et garnies de pubescence blanche moins serrée ; d'autres fois toutes les pattes sont noires et variées de poils blancs, comme dans la variété figurée par M. Lucas sous le nom d'*erythrogaster*.

La taille est aussi sujette à de grands écarts pour le mâle, de 6 1/2 à 11 mill.

Je possède de nombreux exemplaires de Corse, de Suisse (Pavesi) et de Syrie (Ch. de La Brûlerie). Le mâle est beaucoup plus commun que la femelle.

(P. 17.) ATTUS HÆMORROICHUS Ch. Koch.

La rainure du crochet des chélicères présente trois petites pointes disposées comme chez l'espèce type. Les caractères distinctifs résident chez le mâle dans la coloration du ventre et la brièveté du tarse de la patte-mâchoire ; quelques cils blancs se remarquent autour des yeux, mais les

poils de la face sont noirs; chez la femelle, la face est hérissée de longs poils blancs et les yeux entourés de cercles de courts cils rouges; le thorax présente de plus une bordure blanche. Ma première description, faite sur un individu presque épilé, n'indique pas ces caractères.

Plusieurs exemplaires pris en Syrie par M. Ch. de La Brûlerie.

(P. 18.) Attus bicolor Walk.

Ajoutez à la synonymie :

*Attus xanthogramma* Walk., Apt., t. I, p. 415 (♀ jeune).

Cette espèce se trouve en Suisse (M. Pavesi) et en Corse, où elle est assez commune. Comme chez *sanguinolentus*, la taille du mâle est assez variable, tandis qu'aux environs de Paris il ne dépasse pas 5 millimètres; en Corse il atteint 7 millimètres 1/2. La pointe tibiale est aussi un peu plus développée et plus divergente chez les grands individus.

Le bandeau est plus élevé que chez les deux espèces précédentes et tous les poils de la face sont noirs, tandis que chez *sanguinolentus* et *hæmorroichus* les cils sont colorés en jaune ou en blanc.

Je n'ai décrit que le mâle. Ajoutez :

♀. — Long. 9 1/2 mill. —Le thorax est un peu plus long et plus étroit; la tête est carrée et un peu plus inclinée en avant; la strie qui la sépare du thorax est beaucoup plus marquée et courbée en avant; la face est plus étroite; les yeux médians se touchent presque, tandis que chez le mâle ils sont bien séparés; les cils sont d'un brun rouge vermillon; les barbes sont longues et blanches.

Les chélicères sont à peine plus longues que la face et fortement convexes; elles sont d'un noir brillant; leurs stries sont à peine visibles.

Le tégument du corselet est noir comme chez le mâle; une légère pubescence fauve garnit la tête; autour du thorax s'étend une très-large bande blanche marginale, interrompue au-dessus du pédicule; en dessus sont encore deux bandes blanches qui partent des angles de la face, passent au-dessous des yeux supérieurs et se rapprochent vers le milieu du thorax où elles sont interrompues.

La pubescence de l'abdomen est d'un rouge brique uniforme, souvent mélangée de poils blancs sur le bord antérieur; quelquefois on distingue, surtout en arrière, deux lignes longitudinales parallèles d'un jaune plus clair.

Le ventre présente dans le milieu une bande longitudidale d'un noir glabre, rétrècie en arrière, et qui enveloppe l'épigastre et les filières.

L'épigyne est une plaque arrondie, percée de deux petites ouvertures séparées par une mince cloison longitudinale.

La patte-mâchoire est fauve, avec la cuisse brunâtre.

Les pattes, moins longues et moins inégales que chez le mâle, sont noires, avec les tarses éclaircis, presque fauves; leurs poils sont variés.

♀. *Jeune.* Dans le jeune âge, la forme générale est modifiée et rappelle d'une manière frappante le groupe de l'*Attus falcatus* : les pattes sont fauves et fortement annelées de noir, surtout en dessus; la cuisse a deux anneaux aux deux extrémités reliés par une ligne longitudinale; le second article de la jambe en a également deux.

La coloration de l'abdomen est assez variable : quelquefois il est entièrement d'un beau jaune orangé; mais le plus souvent il est d'un fauve plus pâle ; dans ce cas il est orné d'une bande brune longitudinale formée de poils rouges et noirs et régulièrement ramifiée, surtout en arrière, comme chez mon *Attus nervosus*.

## (P. 20 et 154.) Groupes 3 et 15 (**IMPERIALIS**) = MARPISSA Canestrini (ad part.).

Je réunis deux groupes que j'avais d'abord placés aux deux extrémités du genre, guidé par l'aspect extérieur. Malgré leur grande dissemblance, ces *Attus* ont aussi beaucoup de caractères communs, et un examen attentif suffit pour y reconnaître un seul et même type.

Le carré oculaire est plus large que long, un peu rétréci et incliné en avant, son sommet plus ou moins élevé étant entre les yeux supérieurs; les yeux de la quatrième paire, qui sont plus écartés, sont presque aussi gros que les latéraux antérieurs; ceux de la troisième paire sont toujours plus rapprochés de ces derniers.

Ce groupe est surtout caractérisé par un thorax dilaté et arrondi sur les côtés, de sorte que le carré oculaire paraît en dessus très-éloigné des bords latéraux.

Les yeux de la face sont plus inégaux que dans aucun autre groupe et forment une ligne fortement courbée : les médians sont plus rapprochés entre eux que les latéraux et ne sont séparés de la base des chélicères que par un espace moindre que leur diamètre et souvent strié.

Les chélicères sont étroites, leur face antérieure est fortement striée ou granuleuse, leur extrémité est amincie, tronquée obliquement et dépourvue de pointes, le crochet est court, recourbé et très-large à la base, où il est comprimé; la longueur des chélicères varie un peu dans les deux types secondaires : dans le premier (*nitelinus*) elles sont plus longues que la face et ont, comme dans le premier groupe, la faculté de s'incliner un peu en avant; dans le second elles sont aussi ou moins longues que la face.

La patte-mâchoire est grêle, le tarse est étroit et à peine plus long que la jambe, le digital est petit, simple, disciforme.

Les pattes de la première paire ont les cuisses et les jambes extrêmement renflées et comprimées, tandis que celles des paires suivantes restent assez grêles; elles sont armées en dessous, ainsi que le premier article des tarses, de plusieurs rangées de forts spicules cachés au milieu de longs crins; les tarses des autres pattes ont des épines plus longues, dont quelques-unes forment un petit cercle à l'extrémité du premier article; cette disposition se voit aussi dans le groupe *hastatus* et dans plusieurs *Attus* de divers groupes; M. Thorell lui ayant accordé une grande importance, j'ai cru nécessaire de la signaler.

(P. 23.) Attus nitelinus E. S.

Ajoutez à la synonymie :

*Attus castaneus* E. S., Monog., p. 23 (nom déjà employé par Hentz, 1850).
*Marpissa Nardoii* Canestrini, Aran. Italiani, p. 131, n° 27 (1869).

Cette espèce est l'une des plus communes de la faune méditerranéenne : en Corse, en Syrie, elle se trouve en abondance sur tous les buissons, depuis le mois de juillet jusqu'à la fin de l'automne. N'ayant pas chassé en Espagne à cette époque, je n'ai pris que des individus jeunes que j'ai décrits à tort comme espèce distincte, n'ayant pu les comparer aux âges intermédiaires.

M. Canestrini m'a obligeamment communiqué l'exemplaire type de sa *Marpissa Nardoii*, dont j'ai de suite reconnu l'identité avec mon *Attus castaneus*. La ressemblance de cette espèce avec les *Marpissus* est plus apparente que réelle. Je rappelle à cette occasion que la partie de mon travail parue dans le premier numéro des Annales de 1868 et portant la date du 24 juin, a la priorité sur le Catalogue de MM. Canestrini et Pavesi, tandis que la seconde partie est postérieure à cet ouvrage.

L'*Attus nitelinus* est l'un des plus variables du genre *Attus*, et ses caractères spécifiques sont difficiles à saisir. Pour le mâle, la taille varie de 4 à 7 millimètres; en même temps qu'elle augmente, le corselet s'élargit et s'arrondit sur les côtés, tandis que le carré oculaire, gardant la même position, semble s'écarter des bords de la tête.

La surface de cette tête, qui est convexe et inclinée en avant, se creuse légèrement entre les yeux supérieurs.

La pubescence de la face et des côtés de la tête est d'un jaune vif.

Sur le thorax, au-dessous des yeux postérieurs, se voient deux larges taches blanches ovalaires et longitudinales; quelquefois ces taches, très-développées, couvrent presque tout le thorax; d'autres fois elles s'effacent et disparaissent même complétement.

Chez la femelle, l'inconstance de la coloration est poussée encore plus loin : il y a une variété claire, très-fréquente, chez laquelle tous les membres sont d'un jaune pâle; le corselet et la face entièrement revêtus de pubescence d'un jaune assez vif uniforme; l'abdomen est testacé, ses poils sont blancs ou jaunes; en arrière seulement paraissent les bandes grises coupées de traits blancs obliques.

Chez la variété foncée, le corselet est presque noir, sa pubescence est blanche et laisse des espaces glabres qui forment taches; les deux principales figurent deux grands triangles sur la tête, séparés par une fine ligne blanche et dont le milieu est blanc; les pattes sont d'un brun rouge presque noir, avec les tarses éclaircis.

Dans cette espèce, comme dans les autres de ce groupe, les jambes et le premier article des tarses de la première paire ont en dessous deux séries de forts spicules, et aux autres paires le premier article du tarse est terminé par un cercle de spicules semblables.

(P. 22.) Au lieu de : *Attus phrygianus*, lisez :

ATTUS NIDICOLENS Walk., Aran. Fr., p. 50, pl. 5, fig. 14 (1825).

*Attus phrygianus* E. S., Monog., p. 22.

La description incomplète de Walckenaer et la synonymie erronée indiquée par cet auteur m'avaient empêché de reconnaître son *Attus nidicolens*; mais la figure des *Aranéides de France*, que j'ai vue depuis, ne laisse pas de doutes à cet égard.

Il est impossible de la confondre avec la précédente. Un caractère que

j'ai omis de signaler chez le mâle est la gracilité des tarses de la première paire de pattes : ses articles sont aussi un peu plus longs. La petite pointe que j'ai indiquée à l'extrémité des chélicères n'est que l'angle interne de la troncature, qui est assez saillant.

La femelle se reconnaît à ses yeux un peu plus inégaux et plus rapprochés entre eux. Les poils de la face sont blancs dans les deux espèces.

(P. 154.) Au lieu de : *Attus argenteo-lineatus,* lisez :

ATTUS IMPERIALIS W. Rossi in Haidinger (1847).

*Attus regillus* L. Koch, Zool. Bot. Wien. (1867).

*Attus argenteo-lineatus* E. S., Monog., p. 154, n° 111. ♂ jeune, ♀.

*Attus regillus* E. S., p. 156, n° 113, ♂.

La comparaison d'une nombreuse série d'exemplaires m'a amené à réunir les *Attus argenteo-lineatus* et *regillus,* le premier étant la femelle du second. Cette identité étant reconnue, il n'y a plus de doute que cette espèce soit l'*Attus imperialis* de W. Rossi, puisque c'est la seule de cette forme qui habite l'Italie.

♂. Entre les yeux supérieurs se voit, chez les individus bien développés, une petite strie horizontale courbée en avant. Considérée en dessus, la convexité des yeux antérieurs est bien visible.

Les chélicères, qui sont fortement striées, sont d'une teinte vert cuivré qui envahit une partie du bandeau ; celui-ci est coupé d'un profond sillon transverse.

Une faute d'impression m'a fait dire : « L'abdomen est en dessous d'un fauve, etc., il faut lire : « L'abdomen est en dessus. »

Espagne, Grèce (L. Koch), Syrie (Ch. de la Brûlerie), Corse, Italie.

(P. 156.) ATTUS MORELETII Lucas.

Quoique bien voisine de la précédente, cette espèce doit être maintenue. Je n'ai décrit que la femelle. Le mâle, que j'ai pu me procurer depuis, se distingue par les caractères suivants :

♂. La patte-mâchoire est d'un fauve brun, avec le tarse très-noir : les articles de la jambe sont plus grêles et plus allongés; le tarse est, au contraire, plus court et dépasse moins le digital, son extrémité, au lieu

d'être arrondie, est tronquée et un peu concave; cette petite concavité est remplie de poils.

Les yeux de la face sont encore plus inégaux et les latéraux moins séparés des médians; le bandeau est un peu plus étroit et marqué d'une strie profonde; il est, ainsi que les chélicères, d'un vert cuivré.

Le plastron est de même forme, mais un peu moins enfoncé.

Considérée en dessus, la convexité des yeux antérieurs est encore plus forte.

La forme du corselet, des membres et la disposition des couleurs sont entièrement semblables; cependant la teinte générale est un peu plus foncée.

(P. 24.) Groupe 4 et 5.

**(ARCUATUS — FALCATUS)** = Euophrys (sub-gen. : type) (1846);
| — (sub-gen. Maturna) (1846);
| Attus (ex parte) Thorell (1869).

La découverte de plusieurs espèces intermédiaires, particulièrement de l'*Attus farinosus* mâle, me force à réunir les groupes troisième et cinquième, ayant pour types les *Attus arcuatus* et *falcatus;* mais je donne à ce second groupe une extension un peu moindre que dans mon premier travail, car j'en sépare l'*Attus mitratus* et ses deux congénères, les *Attus imitatus* et *alter.*

Pour l'*Attus falcatus,* voyez Monographie, p. 44.

(P. 25.) Attus arcuatus Cl.

Ajoutez à la synonymie :

Variété : *A. albo-ciliatus* E. Simon, Monog., p. 26, n° 9.

L'*Attus albo-ciliatus* est-il une espèce légitime ou une race locale de l'*arcuatus?* J'avais d'abord adopté la première opinion, mais je reviens aujourd'hui à la seconde.

Les exemplaires de Suède que m'a communiqués M. Thorell me semblent mélanger les deux formes; en Corse j'ai aussi constaté le même fait.

La plus constante différence réside dans la couleur des yeux de la face, qui sont d'un vert-brillant chez le type et d'un bronzé obscur chez *albo-*

*ciliatus*. Les poils blancs de la face sont disposés de même chez les deux.

L'*Attus arcuatus* n'est pas toujours entièrement noir. J'ai vu de jeunes exemplaires chez lesquels l'abdomen présente en arrière, de chaque côté, deux petits traits blancs et obliques; enfin, comme je l'ai indiqué à propos de l'*albo-ciliatus*, une pubescence rousse dessine souvent sur le thorax un large demi-cercle.

Nota. L'*Attus riciniatus* (p. 27) doit être reporté au groupe *floricola*; sa place naturelle est à côté de l'*Attus crucigerus*.

(P. 49.) Attus farinosus (? Ch. Koch) E. Simon.

Ajoutez à la synonymie :

*Euophrys paludicola* Ch. Koch, XIV, p. 36, fig. 1300.

Je n'ai décrit que la femelle. Le mâle, dont je donne aujourd'hui la diagnose, réunit les caractères des *Attus arcuatus* et *falcatus*.

♂. Le corselet est aussi élevé, mais un peu plus étroit que chez *A. arcuatus*; il est cependant un peu plus large, surtout au niveau des yeux supérieurs, que chez *A. falcatus*; la surface de la tête est très-légèrement convexe et la saillie des yeux antérieurs peu visible en dessus.

Le thorax est rétréci, mais à peine tronqué en arrière.

La face, plus étroite et plus élevée que chez *arcuatus*, mais un peu moins que chez *falcatus*, est un peu rentrée et oblique comme chez ce dernier; le bandeau est presque aussi large que les yeux médians.

Les yeux sont d'un vert glauque; ils figurent une ligne légèrement courbe; les médians sont plus rapprochés entre eux qu'ils ne le sont des latéraux.

Le tégument est noir; les côtés de la tête et la portion antérieure du thorax sont d'une teinte plus brune; une pubescence rousse couvre le tout; elle est cependant plus abondante sur les parties brunes.

Comme chez *A. arcuatus*, les yeux sont entourés de cils blancs et la bandeau présente deux séries longitudinales de longues barbes de cette couleur.

L'abdomen est d'un fauve rouge clair; en arrière s'élèvent, de chaque côté, deux petits traits noirs obliques; le dessous du corps est légèrement velu.

La patte-mâchoire est longue, noire, et ne diffère pas de celle de l'*Attus*

*arcuatus*, l'armature tibiale étant la même ; le digital paraît cependant un peu plus globuleux et plus arrondi à la base ; son sommet supéro-externe est armé d'une petite pointe divergente.

Les pattes antérieures, moins longues que chez l'*arcuatus*, dépassent cependant les autres ; les cuisses et les jambes en sont dilatées et comprimées ; celles de la troisième paire sont plus longues que celles de la quatrième ; elles égalent presque les premières.

Ces pattes sont noires, avec les hanches, la base des cuisses et les tarses d'un fauve olivâtre plus ou moins obscur.

Avant les deux dernières mues la coloration est différente, et il n'est pas douteux que c'est un jeune mâle qui est décrit par Ch. Koch sous le nom de *paludicola*. L'abdomen est couvert d'une pubescence fauve un peu dorée ; en avant il est coupé de deux fines lignes blanches transverses un peu arquées ; en arrière se voient, de chaque côté, deux traits obliques d'un blanc plus vif souvent placés au milieu d'espaces noirs, c'est-à-dire dépourvus de pubescence. Les jeunes femelles ont à peu près la même coloration : elles sont donc plus foncées que les adultes, contrairement à ce qui a lieu chez la plupart des *Attus*.

Les femelles de ces trois espèces : *lætabundus*, *falcatus* et *farinosus*, dont les mâles sont si bien caractérisés, sont très-voisines et difficiles à distinguer ; un observateur exercé les reconnaît cependant à un ensemble physionomique qu'il est impossible d'exprimer dans une description ; la forme du corselet ne présente pas de fixité, la coloration est la même et suit dans les trois espèces les mêmes variations ; l'épygine seule peut fournir une indication, encore ce caractère n'est pas d'un usage bien pratique, d'abord parce que l'épygine n'est développée que chez l'adulte, ensuite parce que cet organe subit de profondes modifications à diverses époques, soit au moment de de l'accouplement, soit après la ponte surtout.

On peut résumer ainsi les différences de l'épygine :

*Falcatus*. L'épygine forme une masse ovale, rétrécie en avant ; vers le milieu elle est coupée d'un pli transverse présentant deux échancrures ; la portion située en avant de ces échancrures est un peu boursouflée de chaque côté.

*Farinosus*. Une plaque transverse en forme de carré long ; son bord antérieur présente deux échancrures comme chez *falcatus*, mais il n'y a rien au delà.

*Lætabundus*. L'épygine est presque arrondie et moins volumineuse que

chez les deux précédents ; le rebord inférieur est un peu arqué, nullement échancré.

Le plastron est un peu plus étroit et plus allongé chez *falcatus* que chez *farinosus*. Il est presque toujours fauve, tandis que chez ce dernier il est noir.

L'*Attus farinosus* est plus commun que le *falcatus* dans les Alpes et les Pyrénées ; en Corse il le remplace complétement.

(P. 46.) ATTUS LÆTABUNDUS Ch. Koch.

Indépendamment du caractère fourni par le membre mâle, cette espèce se distingue de l'*Attus falcatus* par la forme de sa tête.

Les yeux postérieurs sont un peu plus gros et la surface du carré légèrement convexe, tandis qu'elle est plane chez le type; le bord frontal est coupé carrément et la convexité des yeux antérieurs paraît plus forte en dessus.

Les yeux de la face ne diffèrent pas par leur position; ils sont d'un vert brillant; les cils qui les entourent sont roux; le bord du bandeau présente une rangée de longues barbes blanches; les poils de la patte-mâchoire sont aussi de cette couleur, tandis qu'ils sont jaunâtres chez *falcatus*.

L'*Attus lætabundus* se trouve en Corse, où il atteint une plus grande taille qu'en France ; les femelles dépassent même souvent celles des *falcatus* des environs de Paris.

(P. 48.) ATTUS TACZANOWSKII E. S.

Je n'ai décrit que la femelle. Ajoutez :

♂. Extrêmement voisin de l'*Attus falcatus*.

La tête a la même forme ; elle est seulement un peu plus inclinée en avant; la strie, qui est si bien marquée chez la femelle, est presque nulle chez le mâle et remplacée par une fine ligne foncée qui suit la même courbe ; considérée en dessus, la convexité des yeux de la face est encore moins sensible ; la troncature postérieure du thorax est légèrement échancrée, tandis qu'elle est droite chez *falcatus*.

Les yeux antérieurs sont un peu moins inégaux et paraissent plus espa-

cés; les poils de la face sont blancs, avec quelques cils jaunes autour des yeux.

Le tégument est d'un rougeâtre testacé; la tête est seule bordée en avant et sur les côtés d'une ligne noire qui enveloppe tous les yeux; les bandes blanches sont comme chez l'espèce type; les poils du milieu de la tête sont d'un jaune vif.

L'abdomen, également bordé de blanc, est jaune dans le milieu; les parties qui sont noires chez *A. falcatus* sont d'un beau rouge vermillon.

La patte-mâchoire ne diffère pas par sa forme générale; elle est jaune et garnie de poils blancs; cependant le cône du digital est moins saillant et simplement arrondi, comme chez *A. lætabundus,* sans tubercules; la pointe tibiale, au lieu d'être aiguë, est un peu tronquée à l'extrémité.

Les pattes sont d'un jaune vif, avec l'extrémité des cuisses, surtout celles de la première paire, sensiblement rembrunies; leurs poils sont blancs.

Ce mâle, le seul que je connaisse, vient de Varsovie et m'a été donné par M. le professeur Waga. Il est probable qu'il existe des variétés plus foncées.

(P. 31.)

5e Groupe (**FLORICOLA**) = EUOPHRYS Ch. Koch.
| — (sub-gen. PHOEBÉ;
| — (sub-gen. PALES.
| ATTUS (ex parte) Thorell.

Pour les *Attus floricola* K., *crucigerus* W., *diagonalis* S., *brevis* S., *lævigatus* S., *ostrinus* S., *Mannii* Dolesch., *quinque-foveolatus* Dolesch., voyez Monographie, p. 29, 34, 36, 38, 41, 42, 43.

(P. 33.) Ajoutez :

ATTUS RUPICOLA Ch. Koch, Uebers, Ar. syst. (1837) et Arach., XIV, p. 19, fig. 1230.

L'examen d'un grand nombre d'exemplaires m'a montré des caractères assez constants pour rétablir cette espèce, que j'avais réunie à l'*Attus floricola* à titre de variété. Je ne reviendrai pas sur la coloration, que j'ai décrite avec détail (voyez page 31); il me suffira d'indiquer les particularités qui m'avaient échappé.

♂. Le corselet est plus étroit; la tête, assez convexe dans la région frontale, devient plane entre les yeux postérieurs; considérés en dessus, les yeux de la rangée antérieure paraissent moins convexes, ils sont un peu plus séparés entre eux : les latéraux ont quelques cils rouges, mais ceux des médians sont blancs; le bandeau est moins large; les chélicères sont beaucoup plus longues, et au lieu d'être rentrantes elles sont inclinées en avant.

La patte-mâchoire est noire, avec le premier article de la jambe fauve; les poils de cet article sont jaunes; ceux du second sont rouges et ceux du tarse sont noirs. On sait que chez l'espèce type tous ces poils sont blancs.

L'armature tibiale est la même; le digital est plat et pyriforme, son bord est muni d'un pli circulaire, mais il est dépourvu de stylet.

Les pattes sont rougeâtres et annelées comme chez la femelle.

Cette espèce se trouve dans les Alpes, les Pyrénées et les montagnes de l'Auvergne.

### Attus Wagæ. Sp. nov.

Long. ♂ 5 mill., ♀ 8 mill.

♂. Voisin des *Attus floricola* et *rupicola,* mais surtout de ce dernier; la tête paraît encore plus étroite; elle est également un peu convexe dans le milieu et plane en arrière; elle est dépourvue de sillon; le thorax est dilaté, arrondi et un peu tronqué au-dessus du pédicule.

Les yeux de la face sont plus inégaux; les médians se touchent presque sur la ligne médiane; les cils et les barbes sont blancs ou d'un jaune clair.

Le corselet est couvert de pubescence noire mélangée de roux dans la portion céphalique; le bord frontal est muni d'une ligne blanche transverse souvent doublée d'une série de poils rouges; le dos est orné de trois lignes blanches longitudinales et parallèles : les deux latérales partant des angles de la bande frontale, passent au-dessous des yeux supérieurs et se terminent vers le milieu du thorax; la médiane se prolonge un peu plus loin en arrière, sans pourtant atteindre le bord postérieur; en avant elle est terminée au milieu de la tête et se divise là en trois petites branches.

L'abdomen est, en dessus, d'un brun noir foncé; il est entouré d'une bande blanche très-développée en arrière et qui forme au-dessus des filières de larges festons; son milieu présente une ligne grise longitudinale, de chaque côté de laquelle sont accolées des tachettes blanches dis-

posées par paires : on remarque d'abord deux paires très-petites, puis une beaucoup plus grosse qui forme vers le milieu une large dilatation.

Le dessus du corps est entièrement revêtu d'une pubescence d'un gris foncé.

Les chélicères sont longues et grêles, comme chez *A. rupicola.*

La patte-mâchoire est noire, avec l'extrémité de la cuisse et le premier article de la jambe fauves ; une ligne de longs poils blancs s'étend sur les deux derniers articles.

Le tarse est plus étroit que chez *A. rupicola* et son extrémité est plus obtuse ; le second article de la jambe est, au contraire, plus large, son apophyse est bien différente : elle est plus divergente, assez large à la base, elle se termine par une épine très-grêle et un peu recourbée.

Le digital est presque carré ; son sommet est cependant un peu dilaté et arrondi ; de son angle inférieur part un stylet qui est soudé à son bord interne et ne devient libre qu'à l'extrémité.

Les pattes paraissent un peu plus longues ; les cuisses sont noires, les jambes et les tarses sont d'un fauve obscur ; toutes sont revêtues de poils blancs, roux et noirs, disposés irrégulièrement.

♀. Le corselet est revêtu d'une épaisse couche de poils fauves et roux qui rendent très-vagues les lignes parallèles.

Un petit espace dénudé simule entre les yeux supérieurs une bande transverse.

Sur le bord frontal, au-dessus des yeux, se voient quelques cils rouges.

L'abdomen est coloré comme chez le mâle, mais les parties brunes sont moins foncées, étant mélangées de poils gris ; en arrière la bande médiane est coupée de petits accents horizontaux.

Les pattes-mâchoires sont jaunes, avec la pointe du tarse noire.

Les pattes sont d'un fauve rouge ; elles sont chinées de poils blancs et roux ; celles de la quatrième paire sont de beaucoup les plus longues.

MM. Taczanowski et Waga m'ont communiqué des exemplaires venant de Kiew, d'Ukraine et de Crimée.

(P. 32) ATTUS SAXICOLA Ch. Koch.

J'ai vu depuis un second exemplaire femelle venant des Pyrénées. Cette espèce s'éloigne fortement du type *floricola,* et sa classification ne sera certaine qu'après la découverte du mâle.

Elle a quelque analogie avec les *Attus agilis, ornaticeps* et *papillonaceus.*

(P. 33.) Au lieu de : *Attus riparius,* lisez :

ATTUS ATELLANUS Ch. Koch, Ar., XIV, p. 41, fig. 3302 (1848).

*Attus caricis* Westring, A. S., p. 376 (1861).
*Attus riparius* E. S., Monog., p. 33, n° 13.

Grâce à M. Thorell, j'ai pu voir le type même de la description de Westring. Je profite de l'occasion pour remercier ce savant naturaliste de ses obligeantes communications.

Cet *Attus* s'éloigne surtout du *floricola* ♂ par la gracilité de ses pattes antérieures et par la coloration des cils et des barbes, qui sont d'un fauve rouge. On sait que chez le type ces barbes sont blanches et les cils d'un beau rouge vermillon (1).

L'exemplaire de M. Westring diffère du nôtre par une bordure de poils blancs qui entoure le thorax ; il est tout à fait semblable à l'*Euophrys atellanus* figurée par Ch. Koch.

M. O.-P. Cambridge m'a dit avoir trouvé tout dernièrement cette espèce en Angleterre. Au mois d'octobre dernier (1871) j'en ai pris plusieurs exemplaires aux environs de Troyes.

(P. 27.) ATTUS RICINIATUS E. S.

Se place à côté de l'*Attus crucigerus,* dont il est voisin.

La forme du corselet est presque la même; cependant la tête est un peu plus courte et plus inclinée; le bandeau est plus élevé, plus creusé et dépourvu des barbes blanches, les cils sont également rouges.

Les chélicères sont noires, striées et présentent quelques poils blancs en dessus à leur base.

La patte-mâchoire a les plus grands rapports; le tarse est ovale et un peu échancré du côté externe, beaucoup moins cependant que chez *crucigerus* et nullement découpé; la pointe tibiale est un croc recourbé très-acéré.

La coloration présente des différences qui sont indiquées dans nos deux descriptions.

(1) C'est par erreur que Westring décrit l'*Attus flloricola* ♂ avec des cils blancs. J'ai commis la même faute (voyez Monographie, p. 30).

Je possède un bel exemplaire femelle venant des Pyrénées, chez lequel l'abdomen est coloré comme chez le mâle, c'est-à-dire en dessus d'un noir mat mêlé de quelques poils fauves et coupé longitudinalement par une ligne médiane blanche qui, vers le tiers postérieur, se divise en trois petites tachettes, dont la première est triangulaire.

Les poils fauves de la tête sont uniformément répartis et ne dessinent pas de marbrures comme chez notre jeune exemplaire.

Elle diffère du *crucigerus* femelle par une tête plus plane et plus rétrécie et par un plastron un peu plus long; les poils de la face sont également blancs; l'épygine est presque semblable : au-dessous de la vulve, qui est arrondie, se voit une grande plaque cordiforme présentant deux fossettes et une carène médiane longitudinale qui se prolonge en avant jusqu'à la vulve; les pattes-mâchoires sont d'un jaune rouge vif.

(P. 37.) ATTUS ARCIGERUS Walck.

La face est hérissée de longues barbes blanches; quelques cils fauves se voient autour des yeux, mais ils sont perdus au milieu des poils blancs.

Cette espèce est commune en Corse; la variété la plus fréquente a sur la tête un commencement de bande médiane blanche qui part des yeux médians et n'atteint pas les postérieurs.

La face antérieure des chélicères est noire et fortement striée; les bords de la rainure du crochet présentent chacun deux petites dents noires.

Quelquefois les six pattes postérieures sont d'un jaune vif, sans anneaux.

(P. 118.) ATTUS SEMI-ATER E. S.

Le mauvais état dans lequel se trouvaient les exemplaires de mon premier voyage en Espagne m'a trompé sur la place naturelle de cette espèce dans le genre *Attus*.

Elle est voisine de l'*Attus arcigerus*, dont elle se distingue par les caractères suivants :

La surface de la tête est plus plane et son bord antérieur, coupé plus carrément, laisse mieux voir en dessus la convexité des yeux; ceux-ci sont un peu moins inégaux; le bandeau est plus vertical, à peine rentré; les barbes et les cils sont d'un blanc vif.

Les pattes de la troisième paire sont, chez la femelle, un peu plus longues que celles de la première.

(P. 40.) Attus cingulatus E. S.

Cette espèce ne peut être confondue ni avec l'*Attus floricola* ni avec le *rupicola*. La tête est plus élevée, plus inclinée en avant et cache complétement en dessus les yeux antérieurs, qui restent visibles chez les deux autres; la coloration du corselet est aussi bien différente : il est toujours *dépourvu de bordure blanche ;* la tête est revêtue de pubescence fauve à laquelle il ne se mêle pas de poils blancs; la face en est également dépourvue, car les cils et les barbes sont fauves; ses yeux sont d'un vert brillant.

Ma description indique suffisamment les autres caractères spécifiques.

Est-ce le mâle de l'*Attus saxicola ?* On pourrait le croire si Ch. Koch n'accordait à son espèce une bordure blanche thoracique, même plus développée que chez *floricola.*

(P. 39.) Attus geniculatus E. S.

La tête est soit uniformément couverte de poils fauves un peu dorés, soit variée de poils blancs, dans le milieu ; les cils sont d'un beau rouge vermillon ; quelquefois des poils rouges de cette couleur s'étendent sur les côtés de la tête jusqu'aux yeux supérieurs; le bord du bandeau présente aussi une rangée transverse de barbes blanches.

(P. 54.)

6e Groupe (**INSIGNITUS**) = Euophrys Ch. Koch (1846).
| — sub-gen. Dia et Pandore.
| Ælurops (ex parte) Thorell (1869).

De tous les genres fondés par M. Thorell aux dépens de nos *Attus,* les genres *Ælurops* et *Ballus* sont les seuls qu'on pourrait admettre dès aujourd'hui. Le premier, qui correspond à mon sixième groupe, se distingue par des caractères assez tranchés pour que toutes les espèces se reconnaissent à première vue. Malheureusement le groupe *fasciatus,* que

M. Thorell a été obligé de réunir dans la même coupe, ne sachant où le placer, détruit un peu son homogénéité.

La physionomie tout à fait spéciale des *Attus* de ce groupe est due à la forme de leur corselet, dont la tête, courte relativement au thorax, est fort élevée et rétrécie en avant, et à leurs pattes, dont les deux paires postérieures sont beaucoup plus longues et plus grêles que les autres, même chez les mâles. Les hanches sont très-développées et le plastron très-petit.

Par leur corselet et par leurs membres, les *Attus* du sixième groupe ressemblent tellement aux *Yllenus* que, si on négligeait le caractère de la patte-mâchoire, on serait forcé de les réunir. M. Thorell, qui maintient cependant les deux genres, n'a trouvé pour les distinguer qu'une particularité insignifiante : chez les *Yllenus* les jambes de la quatrième paire sont plus longues que les tarses; chez les *Ælurops* elles sont plus courtes. Avec ce système les *Attus litteratus, gilvus, luctuosus* et plusieurs autres que M. Thorell n'a pas connues, doivent rentrer dans le genre *Yllenus*, ce qui paraît au moins singulier.

Le plus souvent les téguments sont entièrement velus, mais quelquefois la face dorsale est glabre et très-brillante d'un éclat métallique; dans ce cas le dessus de l'abdomen paraît épaissi et coriacé (*A. nitidiventris, Bassetetii*).

Pour les *Attus insignitus* Cl., *Monardi* Lucas, *litteratus* W., *capreolus* L. Koch, *trilineatus* W. Rossi, *luctuosus* Lucas, *gilvus* S. et *Ogieri* S., voyez Monographie, pages 54, 56, 58, 59, 62, 63, 66 et 68.

(P. 60.) Au lieu de : *Attus candidus*, lisez :

ATTUS ALBICANS E. S.

Le mot *candidus*, déjà employé par M. Blackwall pour une espèce du genre *Attus*, demande à être remplacé. (Voyez Ann. and. Mag., 1867.)

On pourrait croire que l'*Attus candidus* est synonyme du *Dorthesii* de Savigny; cependant chez notre espèce les tarses des deux paires postérieures sont au moins aussi longs que les jambes, tandis que chez celle de Savigny ils sont visiblement plus courts; l'abdomen, d'un blanc mat, présente bien les quatre petits points noirs, mais il est dépourvu des linéoles postérieures; par sa coloration, l'abdomen de l'*Attus Dorthesii* se rapproche davantage de celui du *Monardi* femelle.

(P. 61.) ATTUS AFFINIS LUCAS.

Cette espèce se trouve aussi en Corse, mais elle y est moins commune qu'en Andalousie et n'y atteint pas une taille aussi grande.

Je puis ajouter quelques mots sur le mâle, bien que je n'aie à ma disposition qu'un seul exemplaire en très-mauvais état, son thorax étant errasé.

♂. La coloration n'est pas linéaire, comme on pouvait le supposer par analogie, mais presque semblable à celle de la femelle, c'est-à-dire entièrement d'un roux ferrugineux.

La tête est carrée, légèrement convexe, inclinée en avant; considérés en dessus, les bords latéraux, très-dilatés, dépassent de beaucoup les yeux supérieurs; l'ensemble du corselet est plus large, plus massif que chez *æruginosus*; la tête est aussi relativement plus courte.

La face est plus inclinée; ses yeux, encore moins inégaux que chez la femelle, sont bien séparés entre eux et forment une ligne plus courbée que chez les espèces voisines (*Monardi, æruginosus,* etc.); les médians sont d'un vert bronzé; tous les autres sont noirs; les cils et les barbes sont d'un fauve rouge, comme les poils du corps.

La patte-mâchoire est courte et robuste: la cuisse et la jambe sont jaunes et revêtues de longs poils jaunâtres; le tarse et le digital sont d'un brun très-foncé; le premier article de la jambe est un peu plus long que le second; cette jambe est inerme, ou du moins ses poils sont tellement épais qu'ils cachent complétement les épines dont elle peut être armée; le tarse est relativement assez étroit; le digital est un ovale allongé, un peu oblique, dont le bord externe est légèrement renflé vers le tiers inférieur et dont le sommet est un peu déprimé.

Les pattes de la troisième paire dépassent un peu celles de la quatrième, mais cette inégalité est à peine appréciable, tandis qu'elle est si prononcée chez *æruginosus* femelle; les tarses, surtout à la quatrième paire, sont pour le moins aussi longs que les jambes.

(P. 64.) Au lieu de : *Attus mustellatus,* lisez :

ATTUS ÆRUGINOSUS E. S.

J'avais déjà proposé (voyez Monog., p. 257), de remplacer le mot de

*mustellatus* par celui de *arenicolor;* mais je me suis aperçu depuis que cette seconde dénomination était dans le même cas que la première, c'est-à-dire déjà employée pour une espèce du genre (voyez Grube, Mel. Biol., 1861).

(P. 58.) Ajoutez :

ATTUS BLANDUS. Sp. nov.

Long. 5 1/2 mill.

♂. Pour le contour, le corselet est voisin de celui de *Monardi* ♂; seulement le bord postérieur (au-dessus de l'insertion abdominale) est tronqué au lieu d'être arrondi; la tête est aussi élevée, mais la pente thoracique commence dès les yeux supérieurs.

La tête et les côtés du thorax sont revêtus d'une pubescence d'un noir profond; le milieu du thorax est couvert d'une vaste tache blanche, qui commence aux yeux postérieurs et qui est aussi large que leur intervalle; elle se prolonge jusqu'au bord postérieur en se rétrécissant légèrement; ses deux extrémités sont un peu fourchues et son milieu paraît renfermer une autre bande plus fauve, terminée en pointe en arrière.

La face est basse, noire et hérissée de crins noirs; ses yeux, qui sont de même couleur, sont bien séparés, équidistants et forment une ligne fortement courbée.

Les chélicères sont petites et noires.

L'abdomen est d'un gris presque blanc; il est orné de deux lignes noires assez fines et un peu ondulées ; en avant ces lignes partent du même point, puis elles divergent en formant la courbe et se terminent avant d'avoir atteint l'extrémité postérieure.

Le plastron et le ventre sont blancs.

La patte-mâchoire est courte et d'un jaune pâle; elle est couverte de très-longues soies blanches; le tarse est étroit et tronqué à son extrémité, qui dépasse peu le digital; celui-ci est simple, allongé, un peu oblique et rétréci aux deux bouts; le second article de la jambe présente une très-petite pointe noire sur son bord supéro-externe.

Les pattes de la troisième et de la quatrième paire sont longues, assez fines et presque égales; elles sont d'un jaune pâle; les cuisses portent vers leur sommet un anneau noir, dilaté en dessus en manière de ligne incomplète; la jambe a aussi un anneau noir à la base de son second article.

Les deux paires antérieures sont remarquablement courtes; elles sont très-épaisses et leurs cuisses sont renflées; elles sont fauves, avec un seul anneau brun assez vague près l'extrémité de la cuisse.

Ces membres sont revêtus de pubescence blanche et armés de crins noirs.

Ile de Rhodes.

Je dois cette jolie espèce à M. L. Koch.

### Attus uni-vittatus. Sp. nov.

Long. 5 1/2 mill.

♀. La tête est comme chez l'*A. insignitus* ♀, légèrement inclinée et un peu rétrécie en avant; elle diffère par l'absence du sillon entre les yeux supérieurs; ses yeux paraissent aussi un peu plus écartés.

Le thorax est aussi dilaté, mais beaucoup plus court; il est sensiblement tronqué au-dessus du pédicule.

Le corselet est couvert de poils blancs, mélangés de roux dans la portion céphalique; le thorax est orné d'une tache noire longitudinale, en forme de fer de lance, élargie d'arrière en avant jusqu'aux yeux postérieurs et terminée en pointe sur la tête.

La face est peu élevée; les cils et les barbes sont blancs; les yeux, très-inégaux, forment presque une ligne droite par leurs sommets; les médians sont moins séparés entre eux qu'ils ne le sont des latéraux; tous les yeux sont noirs, sauf les médians antérieurs, qui sont d'un vert très-foncé.

L'abdomen est revêtu d'une épaisse couche de pubescence blanche, qui devient un peu jaunâtre sur les parties latérales; il présente une bande noire longitudinale assez large et un peu denticulée dans le milieu, mais terminée en pointe aux deux extrémités.

Le dessous du corps et les filières sont entièrement blancs, ainsi que les pattes-mâchoires.

Le plastron est petit et longitudinal.

Pour la longueur, les pattes sont semblables à celles d'*insignitus* ♀, c'est-à-dire que les postérieures dépassent beaucoup les autres; celles de la première paire sont relativement plus épaisses. Toutes sont d'un jaunâtre testacé, avec une pubescence blanche et d'abondants crins noirs.

France méridionale.

Mon collègue M. L. Bedel en a pris un exemplaire à Arcachon.

## Attus spinicrus. Sp. nov.

Long. ♂ 6 mill.; ♀ 7 mill.

♂. Cette espèce a beaucoup d'affinités avec l'*Attus luctuosus;* le thorax a la même forme; la tête, qui est fort élevée, est un peu plus étroite et sa surface sensiblement plus convexe.

Le tégument est noir, avec le carré céphalique couvert de pubescence blanche et fauve.

La face est plus étroite; ses yeux sont d'un beau vert et sont entourés de cils roux; les médians sont un peu plus séparés entre eux et les latéraux plus élevés; leur base est presque sur la même ligne que le sommet des premiers.

Le bandeau est assez large et couvert de poils d'un jaune vif.

L'abdomen est aussi étroit et moins long que le corselet; il est ovale et tronqué en avant; cet abdomen est en dessus d'un noir mat presque glabre, en dessous il est garni de poils blancs.

Le plastron est petit et noir.

La patte-mâchoire est d'un jaune pâle, avec le dernier article rougeâtre (chez *luctuosus* la cuisse est noirâtre); elle est couverte de très-longs poils; le sommet de la jambe porte extérieurement une très-petite pointe noire; le tarse dépasse à peine le digital.

Les deux premières paires de pattes sont fort courtes et épaisses; les cuisses, très-renflées et comprimées, sont jaunes, avec deux fines lignes grises sur leur face dorsale; elles sont armées d'épines, disposées en couronne à l'extrémité ; les jambes et les cuisses sont d'un fauve olivâtre plus foncé à l'extrémité.

Les deux paires de pattes postérieures sont plus fines et beaucoup plus longues ; les cuisses sont fauves et graduellement rembrunies au sommet ; les jambes et les tarses sont d'un fauve obscur.

Tous ces membres sont armés de crins spiniformes.

♀. Les yeux sont encore plus séparés; les latéraux sont un peu moins élevés.

Les pattes sont dans les mêmes proportions; elles sont jaunes; les cuisses ont une ligne dorsale et un anneau noir près de l'extrémité; celles des dernières paires ont de plus une bande brune sur leur face antérieure ; le premier article de la jambe a un anneau dans le milieu; le

second en a deux, l'un à la base, l'autre vers l'extrémité ; ce dernier est interrompu en dessus; le premier article du tarse est également annelé.

La patte-mâchoire est blanche, avec le dernier article rougeâtre; cet article est un peu renflé et plus court que la jambe.

Cet *Attus* n'est pas rare dans les environs d'Al-Kassar et de Fez (Maroc).

## 7e Groupe (AGILIS).

Je réunis à ce groupe quelques espèces que j'avais primitivement placées à la fin du genre dans mon groupe *cerussatus*, ce qui me force à modifier un peu sa diagnose.

Le corselet est large, surtout en avant, où il n'est presque jamais rétréci; son sommet est au niveau ou un peu au delà des yeux supérieurs; il s'abaisse sensiblement en arrière, mais très-peu en avant. La tête a le tiers de la longueur totale. La face est fortement inclinée, la ligne oculaire est droite; le bandeau est peu large et son bord est très-arqué; les chélicères sont petites, beaucoup moins large que la face et renfoncées.

La patte-mâchoire ressemble à celle du groupe précédent; les articles basilaires sont courts; la seule différence est dans la forme du digital, dont la base est plus large que le sommet et anguleuse.

Les pattes de la troisième paire sont les plus longues; leurs tarses sont beaucoup plus courts que la jambe; le dernier article est aussi plus court que le premier.

Les pattes de la première paire, surtout chez le mâle, sont très-renflées.

Les affinités de ce groupe et du suivant sont très-multiples, et dans le système de M. Thorell on est fort embarrassé de trouver leur place : ils réunissent les caractères de ses *Ælurops* et de ses *Attus*.

La grande longueur de leurs pattes postérieures les distingue des groupes *floricola* et *insignitus*. Un autre caractère moins important, mais tout aussi visible, empêche de les confondre : chez eux la coloration de l'abdomen est due, non-seulement aux poils, mais aussi à la teinte du derme, tandis que dans les groupes précédents, à part quelques exceptions (*diagonalis*), les figures sont exclusivement formées par la pubescence.

Pour les *Attus papillonaceus* K. et *ornaticeps* S., voyez Monographie, p. 69 et 71.

(P. 70.) ATTUS LATIFASCIATUS E. S.

Cette jolie espèce, facile à distinguer de l'*Attus papillonaceus* par la forme du tarse chez le mâle et la coloration de la tête, qui est très-constante, paraît avoir un habitat plus étendu ; M. Ch. de La Brûlerie m'en a rapporté plusieurs exemplaires de Syrie.

(P. 73.) ATTUS AGILIS Hahn.

Je n'ai pu me procurer aucun exemplaire adulte de cette espèce, connue cependant depuis longtemps; aussi je suis obligé de m'en tenir à la description incomplète de ma Monographie.

Je ne suis pas même certain d'avoir sous les yeux le véritable *agilis* de Hahn. ?

(P. 150.) ATTUS SUBSULTANS E. S.

La tête est plus longue que chez les précédents et légèrement rétrécie ; elle rappelle celle de l'*Attus membrosus* ou mieux celle des espèces du groupe suivant; en dessus la convexité des yeux de la face est bien apparente, leurs cils sont rouges, mais les barbes du bandeau sont blanches ; les yeux dorsaux sont relativement gros.

Ce joli petit *Attus* a un aspect particulier dû au grand développement des pattes de la troisième paire.

NOTA. Les *Attus distinguendus* et *illibatus* doivent être reportés au groupe suivant.

Ajoutez :

ATTUS FLAVIPALPIS Lucas, Rev. Zool. (1853).

M. H. Lucas a bien voulu me communiquer son unique exemplaire, qui, malheureusement, est en très-mauvais état, ayant été séché avant d'être mis dans l'alcool. Cet *Attus* appartient au groupe de l'*agilis*, mais il se distingue par des caractères bien tranchés; l'ensemble du corselet est un peu moins large que chez les espèces précédentes; la tête, qui a la même forme en avant, est plus longue; elle n'est pas limitée par une dépression sensible, mais le tégument est très-légèrement soulevé au-

dessus de chacun des yeux supérieurs ; les cils des yeux de la face, qui sont presque détruits, paraissent rouges; les barbes sont blanches et très-longues.

La patte-mâchoire de la femelle est courte, jaune, et garnie de longs crins blancs.

Les pattes sont fort inégales; celles de la troisième paire dépassent de beaucoup les autres, moins cependant que chez l'*Attus subsultans;* les antérieures, qui sont courtes et très-épaisses, sont d'une teinte plus foncée.

La coloration de l'abdomen rappelle tout à fait celle des *Attus subsultans* et *Levaillantii* (1) et aussi plusieurs espèces du groupe *floricola,* particulièrement *arcigerus* et *semi-ater* (voyez Lucas, loc. cit.).

## 8e Groupe (SALTATOR).

Cette nouvelle division est démembrée de mon 17e groupe, qui se trouvera réduit à ses deux espèces types : *membrosus* et *cerussatus.*

Ses caractères le rapprochent du groupe précédent.

La forme du corselet est presque la même; cependant la tête est toujours un peu rétrécie et plus inclinée en avant; les yeux de la face, qui

(1) C'est ici la place de l'espèce suivante, assez répandue en Barbarie, mais qui n'a jamais été prise sur le continent européen :

ATTUS LEVAILLANTII H. Lucas, Expl. Alg., p. 177, pl. 9, fig. 3.

Se distingue de l'*Attus subsultans* par les caractères suivants :

La tête, au lieu d'être presque carrée, est fortement rétrécie en avant; la convexité des yeux est encore plus forte; la face est plus étroite et ses yeux sont plus rapprochés entre eux; les barbes et les cils sont également blancs, tandis que chez *subsultans* ces derniers sont rouges.

La bordure abdominale présente dans le milieu deux petits traits obliques et rentrants.

La patte-mâchoire est entièrement jaune ; le digital est très-simple, c'est un disque régulier; le tarse est étroit et peu allongé; la pointe tibiale est longue, verticale et aiguë.

Les pattes des trois paires postérieures sont d'un jaune vif, avec une tache noire sur la face antérieure de la cuisse; celles de la troisième paire sont relativement moins longues.

Plusieurs exemplaires pris au Maroc (Tanger à Fez). (1868.)

forment une ligne droite, sont moins inégaux et paraissent plus séparés entre eux.

Le bandeau est fort étroit et très-arqué; les chélicères sont petites et renfoncées.

Les pattes de la quatrième paire sont de beaucoup les plus longues; les trois paires antérieures sont courtes et peu inégales en longueur et en épaisseur.

Leur tête, un peu plus longue que dans les premiers groupes, leur donne une certaine ressemblance avec l'*Attus membrosus* et même avec les espèces du groupe *depressus*.

Pour les *Attus saltator* Camb. et *inæqualipes* S., voyez Monographie, p. 145 et 148.

M. O.-P. Cambridge nous a donné depuis une longue description de l'*Attus saltator* (voyez Trans. of the Lin. Soc., 1871).

Ces deux espèces sont, avec l'*Attus pulex* S., les seules qui réalisent parfaitement les caractères du groupe; les deux autres lui sont rapportées avec doute.

Je place l'*Attus albifrons* Lucas dans le groupe *pubescens*.

(P. 76.) Au lieu de : *Attus pulex* E. S., lisez :

ATTUS PUSIO E. S.

Le nom de *pulex*, déjà donné à un *Attus* par le docteur Hentz, ne peut être conservé (voyez Boston Journ. nat. Hist. (1850).

(P. 74.) ATTUS DISTINGUENDUS E. S.

Par la forme de son corselet, dont la tête est peu longue et carrée, cette espèce se rapproche du groupe précédent; mais la proportion de ses pattes empêche de la séparer de celui-ci.

(P. 75.) ATTUS ILLIBATUS E. S.

L'envoi d'un nouvel exemplaire plus adulte, que m'a fait mon excellent ami M. Taczanowski, me permet de compléter ma description.

♀. La tête est assez longue et sensiblement rétrécie en avant; les quatre

yeux latéraux et supérieurs forment en dessus un carré très-régulier; sa surface est plane et légèrement inclinée; elle est limitée en arrière par une strie à peine marquée; au-dessus de chacun des yeux dorsaux se voient de petites saillies sourciliaires.

Les yeux de la face sont très-inégaux; ils forment une ligne presque droite par leurs sommets; les médians sont plus rapprochés entre eux que des latéraux; les barbes et les cils sont blancs et mêlés, seulement en dessus, de quelques poils fauves (1).

Les pattes postérieures sont les plus longues, puis viennent les troisièmes; mais leur inégalité est moins sensible que dans les autres espèces du groupe.

C'est avec doute que je rapporte les *Attus distinguendus* et *illibatus* au groupe actuel, car rien de précis ne les sépare des *Attus pubescens* et *cinereus* du groupe suivant; la connaissance des mâles est absolument nécessaire pour trancher cette question.

(P. 76.)

9e Groupe (**PUBESCENS**) = EUOPHRYS Ch. Koch.
| — sub-gen. INO (ex parte);
| — sub-gen. MATURNA (ex part.).
| ATTUS Thorell.

A part l'armature génitale chez le mâle, aucun caractère constant ne sépare ce groupe du précédent, et il est impossible de trouver entre ces deux types si voisins une ligne de démarcation bien nette, aussi les espèces dont la femelle est seule connue sont encore classées provisoirement.

Ce groupe est plus nombreux que je ne l'avais cru d'abord; plusieurs espèces de mon groupe FRONTALIS : *satageus, miser,* etc., paraissent lui appartenir; d'autres, tels que *innotatus, algerinus,* doivent au contraire en être retirées.

La patte-mâchoire offre une conformation assez uniforme dans toutes les espèces; mais les autres caractères sont très-variables : la longueur

(1) Dans ma première description (p. 75) il s'est glissé une faute d'impression qui nuit beaucoup à sa clarté : ligne 7 (de la description) « la face est plus brune. » Il faut lire : « la face est plus *basse*. »

relative des pattes n'est pas toujours la même; les antérieures, plus courtes dans les types bien caractérisés, s'allongent graduellement chez les autres (*miser*); les yeux de la face et le front subissent aussi de grands changements : chez plusieurs (*miser*, etc.) ils imitent le groupe *frontalis*, chez d'autres au contraire (*pubescens*) ils ne diffèrent pas de ceux des groupes précédents.

Pour l'*Attus terebratus*, voyez Monographie, p. 79.

(P. 77.) ATTUS PUBESCENS (Fabr. ?) Ch. Koch.

D'après Westring, l'*Aranea pubescens* de Fabricius n'est pas l'*Attus* que nous connaissons sous ce nom, mais le *floricola* de Ch. Koch; la phrase descriptive de Fabricius : « Abdomine ovato fusco; maculis cinereis posticis majoribus. Corpus pubescens, fuscum, cinereo variegatum. » et plus loin : « Abdomen ovatum dorso fusco maculis quatuor cinereis distinctis, posticis majoribus. Palpi pilosi. Oculi secundi paris minutissimi. » peut aussi bien s'appliquer aux deux espèces, et la recherche de cette synonymie n'offre pas un grand intérêt : l'*Attus pubescens* de Sundevall, dont Westring a pu voir le type même, est bien le *floricola*.

Une faute d'impression m'a fait dire, page 29 : « les trois articles du tarse. » On sait que le tarse n'a que deux articles chez les Aranéides.

A l'habitat de l'*Attus pubescens* il faut supprimer l'Angleterre.

(P. 78.) Au lieu de : *Attus pratincola*, lisez :

ATTUS SPARSUS Blackwall, Researches in Zoolcgist, p. 417 (1834).

*Salticus sparsus* Blackwall, Hist. Spid., I, p. 49, pl. III, fig. 25.
*Euophrys pratincola* Ch. Koch, t. XIV, p. 32, fig. 1299 (1848).
*Attus pratincola* E. Simon, Monog., p. 78, n° 47.
*Salticus terebratus* O.-P. Cambridge, Zoologist, p. 8587 (1863).
*Salticus pratincola* O.-P. Cambridge, Trans. of the lin. Soc., p. 403 (1871).

Le *Salticus sparsus* Black., que je pensais rapporter, d'après M. Cam-

bridge, au *terebratus*, n'est autre que le *pratincola* de Ch. Koch; sa synonymie doit être rétablie comme je viens de l'indiquer.

(P. 84.) Ajoutez :

ATTUS HELVEOLUS E. S.

*Attus cinereus* Westring, A. S., p. 583 (1861). (*Attus cinereus* Walck, 1836.)

Long. ♂ 5 mill., ♀ 5 1/2 mill.

♂. La tête est large, coupée carrément en avant, nullement rétrécie, mais un peu inclinée; en arrière elle ne présente aucune strie transverse. Le thorax est moins large que chez *pubescens*; ses côtés sont plus parallèles, son bord postérieur est tronqué au-dessus du pédicule.

Ce corselet est fort élevé et la pente postérieure commence un peu plus loin que chez l'espèce type; sa pubescence est d'un gris blanchâtre, un peu plus foncé sur le milieu du dos; les cils et les barbes de la face sont également gris.

Les yeux de la face sont très-inégaux et figurent une ligne à peine courbée; les médians se touchent presque, tandis qu'ils sont un peu séparés des latéraux.

Le bandeau, qui est fort oblique, est sensiblement moins large que les yeux médians.

Les chélicères sont petites, renfoncées et fauves.

L'abdomen, entièrement blanchâtre, ne présente aucun dessin.

La patte-mâchoire est assez épaisse; la jambe surtout est fort robuste; le tarse est au contraire petit et obtus.

Ce membre est fauve, avec une tachette noire au sommet de la cuisse, et les deux derniers articles noirs; les parties fauves sont entièrement revêtues de longs poils blancs (1).

Les pattes sont fines et très-inégales en longueur : celles de la quatrième paire dépassent de beaucoup les autres, puis viennent celles de la première; celles de la troisième sont remarquablement courtes.

Ces pattes sont toutes d'un blanc testacé, avec une épaisse pubescence blanche.

Celles de la première paire ont une large bande noire longitudinale sur

(1) Notre exemplaire étant séché, les poils cachent complétement l'armature de la jambe.

la face antérieure des cuisses et des jambes et un anneau noir à l'extrémité du premier article du tarse.

Celles des autres paires ont un simple anneau brun au sommet des principaux articles et une tachette noire sur le milieu de la face inférieure des cuisses.

♀. Les yeux sont un peu plus petits et plus écartés; les poils de la face sont d'un blanc plus pur; sur le corselet se voient quelques poils roux mêlés à la pubescence blanche : surtout en avant, sur le bord frontal et au-dessous des yeux postérieurs,

Sur le milieu de l'abdomen sont quatre points enfoncés, disposés en carré.

Les pattes et les pattes-machoires sont entièrement d'un blanc testacé, sans aucun anneau.

Quelquefois l'abdomen est d'un fauve plus foncé : dans son milieu sont quatre tachettes blanches, et en arrière, de chaque côté des filières, des espaces blanchâtres arrondis.

France, Suède.

Le mâle m'a été communiqué par M. Thorell : c'est le type de M. Westring; les femelles viennent du midi de la France.

Cette espèce a beaucoup de ressemblance avec mon *Attus illibatus*; elle est cependant facile à distinguer aux caractères suivants :

Chez *Attus illibatus* la tête est plus plane et plus rétrécie en avant; sous la pubescence le tégument du thorax est d'un fauve rouge, tandis que chez *cinereus* il est d'un gris verdâtre.

Les pattes sont les mêmes pour la longueur; mais celles de la première paire sont plus épaisses chez *cinereus*.

(P. 152.) ATTUS ALBIFRONS H. LUCAS.

Je place provisoirement ici l'*Attus albifròns,* qu'il faut se garder de confondre avec le précédent, bien que sa coloration soit presque semblable; la teinte générale est d'un blanc plus mat, la pubescence n'étant pas mélangée de poils fauves.

La face est plus verticale et les yeux latéraux relativement moins séparés des médians; les barbes et les cils sont blancs; le plastron est aussi un peu plus large.

Mon unique exemplaire, que j'ai indiqué à tort comme femelle, est un jeune mâle.

(P. 93.) ATTUS LEMNISCUS E. S.

Cette jolie petite espèce est bien caractérisée; elle se distingue surtout des *A. pubescens* et *sparsus* par ses yeux supérieurs plus divergents, ce qui fait paraître la tête rétrécie en avant.

Sous sa couverture de poils, l'abdomen est d'un brun rouge assez vif en dessus et en dessous, mais rembruni sur la ligne médiane.

Tous les poils de la face sont d'un blanc jaunâtre.

Mon seul exemplaire n'est pas complétement adulte.

(P. 82.) Une nouvelle étude de l'*Attus innotatus,* particulièrement du mâle adulte, me fait renvoyer cette espèce au groupe *frontalis.*

Ajoutez :

ATTUS FRONTOSUS. Sp. nov.

Long. ♂ 4 1/3 mill.; ♀ 5 mill.

♂. En dessus, le carré céphalique est beucoup plus large que long et sensiblement rétréci en avant, car les yeux supérieurs, très-divergents, sont plus écartés que les latéraux antérieurs; en avant il est coupé en ligne droite ou très-légèrement arqué; la convexité des yeux de la face paraît plus grande que chez aucun autre *Attus,* si ce n'est dans les dernières espèces du groupe *frontalis* (*levis, reticulatus*); sa surface est régulièrement convexe et un peu inclinée en avant; au niveau des yeux postérieurs elle s'abaisse en arrière assez brusquement; en cet endroit elle présente dans le milieu une très-petite fossette transverse; sur le thorax se voient quelques stries obliques qui rayonnent de cette fossette, mais elles sont très-peu marquées; considéré de profil, ce corselet est très-élevé; son dos, incliné en avant et surtout en arrière, paraît arrondi; sous ce rapport il ressemble beaucoup à l'*Attus Adansonii* de Savigny.

Le tégument est lisse et d'un noir brillant; il est presque dépourvu de poils, chez mon exemplaire du moins.

La face est très-large, ses yeux ne sont pas extrêmement inégaux, ils forment une ligne droite par leurs sommets et sont tous bien séparés les

uns des autres, surtout les latéraux; le bandeau, presque aussi large que le diamètre des médians, est un peu concave; il est garni de courtes barbes d'un jaune vif.

L'abdomen, ovale allongé, est d'un noir mat; il est terminé par de longues filières, qui sont d'un brun testacé.

La patte-mâchoire est courte et assez épaisse; le tarse est noir; les autres articles, d'un fauve obscur, sont rembrunis chacun à l'extrémité : les deux articles de la jambe sont égaux en largeur, mais le second est deux fois plus court que le premier; il projette extérieurement une pointe grêle, obliquement divergente, beaucoup moins développée que chez *pubescens* et *sparsus;* cette pointe, qui est aiguë et légèrement contournée, part de son bord inférieur; le tarse n'est pas très-large, mais un peu plus long que la jambe; il est garni de longues soies blanches; le digital est un disque plat, presque arrondi, dont le sommet est échancré; sa surface est noire, finement grenue et marquée d'un pli longitudinal faisant suite à l'échancrure.

Les pattes sont assez grêles, relativement à l'épaisseur du corselet; les cuisses sont cependant assez développées et comprimées; bien qu'allongés, les tarses sont plus courts que les jambes; la troisième, puis la quatrième paire sont les plus longues et sont presque égales; la seconde est de beaucoup la plus courte; leur couleur générale est un fauve olivâtre assez obscur; les cuisses sont rembrunies au sommet et le second article de la jambe à ses deux extrémités, mais cette teinte ne forme pas d'anneaux, elle dessine plutôt le commencement de bandes longitudinales promptement interrompues.

♀. La tête est encore plus large que chez le mâle, plus plane, plus inclinée en avant; elle ne peut être comparée qu'à celle des *Attus cerussatus* et *membrosus;* la convexité des yeux de la face est moins visible; les postérieurs sont encore plus divergents; placés au point le plus large du corselet, ils dépassent ses bords quand on les considère en dessus; les saillies sourciliaires sont bien marquées; à partir de ce point le thorax s'abaisse et se rétrécit graduellement en arrière.

Ce corselet est noir et couvert d'une épaisse pubescence blanche, un peu teintée de jaune en avant.

Les yeux de la face sont encore plus espacés que chez le mâle : l'intervalle des médians aux latéraux est supérieur au diamètre de ces derniers. Les barbes et les cils sont d'un blanc jaunâtre.

L'abdomen est couvert en dessus et en dessous de poils blancs mêlés de poils fauves, qui ne forment pas de dessins réguliers.

Les pattes des deux premières paires sont plus épaisses que chez le mâle et relativement plus courtes: celles de la quatrième paire dépassent un peu celles de la troisième : cette différence tient surtout au plus grand développement des tarses, car les autres articles sont égaux.

Les pattes sont, ainsi que les pattes-mâchoires, d'un fauve rouge vif; leurs anneaux sont très-peu marqués.

Cette femelle ne peut être confondue avec les autres espèces du groupe qui ont la même coloration : *helveolus* et *albifrons,* par sa tête encore plus large, surtout plus inclinée et rétrécie en avant; enfin, chez ces deux espèces, les pattes de la troisième paire sont beaucoup plus courtes que celles de la quatrième paire et diffèrent peu de celles de la première et de la seconde paire, tandis que les deux paires postérieures sont presque égales chez *A. frontosus.*

Cet *Attus* se trouve en Corse, sur les buissons.

Ajoutez :

Attus niger Walck., Faune Par. (1802).

Sundevall, A. O., p. 204 (1832). — West., A. S., p. 592.

Long. 5 1/2 mill.

♀. Pour la forme et la hauteur, le corselet est semblable à celui de *pubescens* ♀; le bord frontal est cependant moins bombé et laisse voir en dessus la convexité des yeux antérieurs; entre les yeux supérieurs la surface du dos est légèrement creusée.

La face est basse; les yeux médians, encore plus gros, se touchent presque sur la ligne médiane et sont à peine séparés du bord des chélicères; les latéraux sont relativement plus élevés.

Le corselet et l'abdomen sont entièrement noirs et garnis de poils fauves assez clairsemés, cependant plus serrés sur ce dernier; la face est hérissée de longs cils blancs; ses yeux sont d'un vert obscur.

Le ventre et le plastron sont couverts de poils blanchâtres.

Les chélicères sont petites et d'un noir très-brillant.

Les pattes-mâchoires sont d'un brun foncé; la jambe est un peu rougeâtre et le tarse fauve; ce dernier porte de longues soies blanches.

Comme chez *pubescens* ♀, les pattes antérieures sont les plus courtes et les plus épaisses; les postérieures, plus fines, sont les plus longues, puis viennent les secondes; toutes les hanches sont d'un brun olivâtre; les

cuisses et les jambes des trois paires antérieures sont entièrement noires, les tarses deviennent rougeâtres aux articulations; les cuisses postérieures ont une teinte brunâtre à la base, leurs tarses sont néanmoins plus foncés que ceux des paires antérieures.

Suède et France.

Cette très-rare espèce a été prise aux environs de Paris; plusieurs auteurs l'ont confondue avec le mâle de l'*Attus fasciatus*, qui n'a de commun avec elle que sa coloration.

(P. 141.) ATTUS TRIANGULIFER E. S.

L'*Attus triangulifer* et les trois suivants, que j'extrais d'un autre groupe, diffèrent du type *pubescens* par une tête moins convexe, qui laisse voir en dessus les yeux de la face, et par les yeux dorsaux, beaucoup plus gros; ces caractères, qui rappellent le groupe *frontalis*, m'avaient d'abord trompé sur les véritables affinités de ces espèces. La pointe tibiale est aussi plus petite et plus grêle; enfin les pattes de la première paire égalent, dépassent même en longueur les pattes postérieures.

Ces quatre *Attus* sont très-voisins entre eux : la forme de leur corselet est presque la même et assez particulière: le thorax est élevé et s'abaisse en arrière en pente rapide; il se creuse beaucoup au-dessous des yeux supérieurs; la tête, qui est élevée entre ces yeux, s'abaisse sensiblement en avant, de sorte que, vue de profil, la ligne dorsale est fortement ondulée; cette disposition est surtout visible chez l'*Attus affaber*.

Le *triangulifer* se reconnaît à ses chélicères très-longues, grêles, un peu divergentes dans le milieu et fauves; les cils sont rouges et les barbes jaunâtres; la pointe tibiale est fine et terminée par un petit crochet, visible seulement quand on considère le membre en dessous.

(P. 140.) ATTUS SATAGEUS E. S.

Diffère du *triangulifer* par sa petite taille, sa tête un peu plus longue, ses chélicères plus courtes et noires, enfin par l'apophyse tibiale plus divergente et non recourbée à la pointe.

La coloration de la pubescence est aussi bien différente. (Voyez Monog., p. 140.)

Les cils sont d'un fauve rouge, les barbes sont très-blanches et disposées en deux rangs transverses.

Ajoutez :

ATTUS AFFABER. Sp. nov.

Long. ♂ 4 1/2 mill, ♀ 5 1/4 mill.

♂. Ressemble beaucoup au *triangulifer* : la forme du corselet est la même, la surface de la tête est seulement un peu plus creusée entre les yeux dorsaux ; les yeux antérieurs sont noirs et un peu moins séparés entre eux, la face étant plus étroite ; leurs cils sont rouges ; le bandeau, qui n'est pas très-large, est garni de longues barbes blanches, disposées en séries transverses, comme chez *satagcus*.

Les chélicères sont beaucoup plus courtes que chez *triangulifer* ; leur tégument est noir et visiblement strié ; le corselet est noir et très-lisse ; il est parsemé de longs poils fauves ; des poils blancs peu serrés garnissent le bord postérieur et dessinent sur le milieu du thorax une bande longitudinale assez diffuse.

L'abdomen est noir ; il présente en arrière quelques petits accents testacés peu visibles ; il est couvert de poils fauves, rouges et blancs, irrégulièrement mêlés ; quelquefois cependant les poils blancs dessinent en arrière un grand triangle.

La patte-mâchoire est jaune, avec le tarse, la hanche et la base de la cuisse noirs ; ce membre ne diffère pas de celui de *triangulifer* ; l'épine tibiale se termine également par un très-petit crochet ; la masse inférieure du digital, qui est très-volumineuse, présente deux saillies obtuses.

Les hanches des pattes sont fauves, avec celles de la première paire un peu plus foncées ; les pattes antérieures, qui sont les plus longues, ont les cuisses et les jambes assez épaisses et noires ; leur dernier article est seul d'un fauve clair ; les pattes de la seconde paire, qui sont beaucoup plus courtes, ont la même coloration, seulement le premier article du tarse est fauve et orné de deux anneaux noirs ; les pattes de la troisième et de la quatrième paire sont longues et presque égales ; elles sont fauves et fortement annelées ; la cuisse a un large anneau noir à chaque extrémité ; le second article de la jambe est brun ; le tarse est régulièrement annelé.

♀. S'éloigne beaucoup plus que le mâle du groupe *frontalis* ; elle a même de nombreuses analogies avec les *Attus helveolus* et *albifrons*.

La tête est plus élevée, plus convexe que chez le mâle et beaucoup moins déprimée entre les yeux supérieurs; le corselet est entièrement couvert d'une épaisse pubescence fauve clair.

Les yeux de la face sont encore plus inégaux et plus séparés entre eux; leurs cils sont d'un jaune plus vif que celui du corselet; les barbes, qui sont longues et abondantes, sont au contraire d'un blanc pur.

Les poils qui revêtent l'abdomen sont tantôt blanchâtres, tantôt d'un jaune plus ou moins vif; ils ne forment aucun dessin.

Le plastron est noir; la patte-mâchoire est blanchâtre.

Les pattes sont jaunes, avec de larges anneaux rougeâtres, peu distincts, à l'extrémité de la cuisse et sur la jambe; celles de la quatrième et de la troisième paire sont les plus longues, mais cette inégalité est beaucoup moins sensible que chez les espèces bien caractérisées du groupe.

J'ai découvert cet *Attus* en Corse : il vit sur les buissons.

(P. 142.) ATTUS MISER E. S.

Des quatre *Attus* que je retire du groupe *frontalis*, le *miser* est celui qui offre le plus de difficultés; en effet, il mélange si bien les caractères des deux groupes que sa classification est embarrassante.

Les pattes des deux premières paires, évidemment plus longues que les postérieures, ont les cuisses et les jambes renflées et comprimées comme chez l'*Attus gambosus* et autres; mais la patte-mâchoire, qui doit, selon moi, primer tous les autres caractères, est très-voisine de celle de *triangulifer*; la pointe tibiale est cependant plus courte, mais également terminée par un petit crochet; la masse inférieure du digital, qui est très-volumineuse, ne présente pas de saillie comme chez *affaber*.

Les cils sont d'un jaune rouge, les barbes sont blanches et disposées en deux séries horizontales; les chélicères, un peu moins longues que chez *triangulifer*, sont cependant plus développées que chez les deux précédents; elles sont grêles, et leur surface est sensiblement striée.

M. Thorell m'a communiqué un exemplaire pris par lui à Upsala.

Ajoutez :

ATTUS LANIGER E. S.

*Attus bimaculatus* E. Simon, Monog., p. 119, ♂ (non Ch. Koch).

C'est encore au groupe *pubescens* qu'il faut rapporter cette espèce, que

j'ai cru longtemps être le mâle du *bimaculatus* de Ch. Koch. La découverte de la femelle m'a fait reconnaître mon erreur.

L'*Attus laniger* ♂ est voisin des espèces précédentes; cependant son corselet, plus parallèle, à ligne dorsale plus droite, le rapproche davantage de l'*Attus terebratus ;* les cils, d'un jaune orangé vif, s'étendent en dessus sur une partie de la tête; les barbes sont blanches; les chélicères sont noires, elles sont aussi longues ou un peu plus courtes que la face. Par sa patte-mâchoire, l'*Attus laniger* est inséparable des *Attus triangulifer* et *affaber :* le digital a la même forme; il est, ainsi que le tarse, d'un fauve obscur; la pointe tibiale est très-petite et obtuse à l'extrémité.

♀. *Jeune.* Le corselet est allongé comme chez le mâle; ses côtés sont parallèles; le bord frontal cache presque en dessus les yeux de la face; les yeux supérieurs sont gros, assez reculés et aussi écartés entre eux que les latéraux antérieurs; dans leur intervalle la surface du dos est un peu déprimée, mais ne présente aucune strie transversale; la pubescence est épaisse, très-blanche, mêlée de poils fauves sur les côtés du thorax.

Les yeux de la face ne sont pas très-inégaux et forment une ligne à peine courbée; ils sont entourés de cils jaunes, mais tous les poils de la face sont blancs.

L'abdomen est allongé et terminé par des filières saillantes; il est blanc comme le corselet et orné de deux ou trois petites lignes fauves transverses très-fortement ondulées et souvent interrompues sur la ligne médiane.

Le plastron est noir et les pattes-mâchoires sont blanches.

Les pattes sont d'un jaune vif, très-rarement annelées; celles de la quatrième, puis de la troisième paire, sont les plus longues; les antérieures sont courtes, mais presque aussi robustes que chez le mâle.

Cette femelle ressemble beaucoup à certains *Callietherus*.

J'ai pris cette année plusieurs exemplaires de cette espèce dans les montagnes de la Grande-Chartreuse.

Ajoutez :

### ATTUS PICTILIS. Sp. nov.

Long. 4 mill.

♂. Le carré céphalique est un peu plus large que long, nullement rétréci en avant; la saillie des yeux antérieurs est bien visible en dessus;

les yeux postérieurs sont très-gros et divergents; considérés en dessus, les bords du corselet ne les dépassent pas comme chez *laniger* et *affaber*; la surface de cette tête, qui est légèrement convexe, s'abaisse assez brusquement entre les yeux supérieurs; un peu au-dessous, le thorax est marqué d'une très-petite fossette transverse d'où rayonnent en arrière quelques stries à peine visibles.

Le tégument est noir, très-lisse et garni de poils fauves sur les côtés; le thorax est seul orné d'une large bande longitudinale de poils blancs.

Les yeux de la face sont noirs et forment une ligne droite; ils sont peu mais également séparés entre eux; les cils sont d'un fauve rouge assez vif; le bandeau n'est pas très-large, ses barbes sont blanches.

Les chélicères sont noires; leur face antérieure est finement striée en travers.

L'abdomen, ovale et un peu déprimé, est d'un noir mat; il est revêtu de pubescence de même couleur, à laquelle se mêlent de nombreux poils roux plus longs; dans toute sa longueur s'étend une ligne testacée un peu rétrécie en arrière et garnie de poils très-blancs.

Les filières et le ventre sont noirs et à peine velus.

Le plastron est large, presque arrondi, plat et noir.

La patte-mâchoire est assez robuste; le premier article de la jambe est un peu plus long et plus épais que le second; celui-ci projette extérieurement une épine, longue, très-grêle, dirigée en avant et terminée par un petit crochet; le tarse est ovale et plus large que chez les espèces voisines; son extrémité présente une petite troncature garnie de poils; le digital est plus volumineux, mais de même forme que chez *triangulifer*.

Les pattes de la première paire sont visiblement les plus longues, puis viennent celles de la quatrième et de la troisième, mais l'inégalité est peu appréciable entre les trois paires postérieures; celles de la première ont les cuisses renflées et comprimées, les jambes robustes et très-longues, dont le premier article est au moins un tiers plus court que le second; le tarse est beaucoup moins long que la jambe; la seconde paire est encore assez épaisse, mais les deux postérieures sont grêles; leurs tarses sont aussi longs que les jambes : ces pattes ont les cuisses noires, les jambes d'un brun très-foncé, avec la base et le milieu du second article sensiblement éclaircis, du moins aux dernières paires; les tarses restent fauves et annelés de noir.

Je n'ai pris qu'un seul exemplaire, à Ajaccio.

Cette espèce est de celles que des caractères ambigus empêchent de

classer avec certitude ; elle tient presque également des *Attus triangulifer* et *miser* et des *gambosus* et *frontalis* : ses yeux supérieurs encore plus gros, ses pattes antérieures franchement plus longues que les autres, les figures de son abdomen dessinées sur le tégument même, caractère général dans le groupe *frontalis* et accidentel dans les autres, la rapprochent de ces derniers; d'un autre côté, les yeux de la face et les derniers articles du membre mâle rappellent complétement ceux des premiers.

(P. 85.) 10^e Groupe (**FASCIATUS**) = EUOPHRYS,
| — sub-gen. PARTHENIA et INO C. Koch.
| ÆLUROPS Thorell (ex p.).

Ce groupe est extrêmement naturel; cependant toutes ses espèces ne sont pas également bien caractérisées et présentent deux tendances bien marquées : quelques-unes, surtout par leurs yeux, rappellent le groupe *insignitus* et semblent justifier la réunion que M. Thorell a faite de ces deux types dans son genre *Ælurops;* l'*Attus Redii* de Savigny, grande et belle espèce très-répandue en Égypte et en Syrie, est dans ce cas : son corselet allongé, dont les côtés sont parallèles, ressemble à celui de *fasciatus;* mais les yeux de la face ne sont pas très-inégaux et les latéraux sont beaucoup plus élevés que les médians, ce qui est le caractère le plus saillant du groupe *insignitus;* une autre tendance se manifeste dans les dernières espèces, particulièrement chez *semi-glabratus* : les téguments deviennent glabres et colorés, les yeux gros et convexes, les pattes antérieures s'allongent aussi un peu, sans cependant dépasser les postérieures : ces caractères sont ceux du groupe *frontalis.*

Pour les *Attus Rögenhoferi* E. S., *fasciatus* H., *lineatus* Ch. Koch, *sierranus* E. S., *linearis* W. Rossi, voyez Monographie, p. 85, 86, 89, 91, 95, 96.

A côté de l'*Attus sierranus* il faut placer l'espèce suivante, qui en est extrêmement voisine :

ATTUS FULVIVENTRIS H. Lucas, Expl. Alg., p. 151, pl. 6, fig. 1.

(Non Simon, Monog., p. 175. — Voyez aux *errata*, p. 257.)

En dessus la forme du corselet est la même, sa teinte générale est plus foncée, les bandes blanches sont semblables, mais plus nettes; en avant elles se réunissent en suivant le bord frontal.

La face est plus large, plus anguleuse; ses cils sont fauves et ses barbes blanchâtres.

Le dessous du corps est entièrement revêtu de pubescence fauve, tandis qu'il est noir et presque glabre chez *Attus sierranus*.

Il est assez commun au Maroc; mais je ne l'ai jamais pris en Espagne.

(P. 92.) ATTUS LIPPIENS L. Koch.

J'ai pu examiner à nouveau plusieurs exemplaires de cette espèce, ce qui me permet d'ajouter à ma courte description :

♂. Entre les yeux supérieurs il n'y a pas de stries, mais une dépression transverse, mieux marquée même que chez *Bresnierii;* au delà de cette dépression le thorax est sensiblement convexe; ses yeux postérieurs sont relativement gros; les lignes blanches qui relient ces yeux aux latéraux antérieurs se prolongent souvent sur le thorax, mais elles n'atteignent jamais le bord postérieur.

Les chélicères sont renfoncées et noires, tandis que chez *Bresnierii* elles sont fauves.

Par la disposition de ses lignes l'abdomen ne diffère pas de celui de *Bresnierii;* mais tandis que chez celui-ci les intervalles de ses lignes sont d'un noir mat, chez *lippiens* ils sont revêtus de pubescence d'un brun rouge assez vif.

L'extrémité de la cuisse et le premier article de la jambe de la patte-mâchoire sont couverts en dessus de longs poils blancs, tandis que les autres articles restent noirs.

♀. Par sa coloration tout à fait différente de celle du mâle, elle rappelle beaucoup l'*Attus fulvaster;* mais elle s'en distingue sous bien des rapports.

Le corselet est très-long; la tête, plane et carrée en dessus, est séparée par une dépression à peine sensible; le thorax est légèrement dilaté dans

sa portion postérieure; le tégument est noir et revêtu de pubescence d'un fauve rouge clair un peu plus vif que chez *fulvaster*; l'abdomen, qui est ovale et long, est entièrement de même couleur; les yeux de la face sont très-inégaux et très-rapprochés entre eux; ils se touchent presque; les médians sont verts; les cils, qui sont longs et d'un beau rouge vermillon, forment de petits cercles très-nets; le bandeau est plus élevé et plus vertical que chez le mâle; les barbes sont blanches, mais courtes et espacées.

La patte-mâchoire est assez courte; la cuisse est noire; la jambe, dont le second article est un peu plus long et plus épais que le premier, est fauve, ainsi que le tarse, avec une tache foncée à la base de chaque article.

Les pattes des deux premières paires sont courtes et très-robustes, leurs tarses sont cependant un peu plus longs que chez *fulvaster*; les pattes postérieures sont longues et ne diffèrent pas du type normal de ce groupe : ces membres sont noirs, avec les jambes et surtout les tarses teintés de rouge; leur pubescence est semblable à celle du corps.

Cet *Attus*, découvert dans les îles de l'Archipel grec, se trouve aussi en Corse; mais il est beaucoup plus rare que le *Bresnierii*.

(P. 93.) ATTUS BRESNIERI Lucas.

(?) *Attus ater* Risso, H. N., Princ. Prod. (1826).

Cette espèce, si répandue dans les régions méditerranéennes, habite même l'Europe tempérée : je l'ai prise aux environs de Paris et dans le département de l'Aube; dans le Nord, les mâles sont beaucoup moins foncés et presque semblables aux femelles par leur coloration.

La synonymie de Risso est trop incertaine pour que le nom d'*ater* soit substitué à celui de *Bresnieri*.

(P. 94.) Au lieu de : *Attus subfasciatus*, nom déjà employé pour une espèce du genre (voyez *Attus* (*Amicus*) *subfasciatus* Ch. Koch, 1846), lisez :

ATTUS LUTEO-FASCIATUS E. S.

J'ai trouvé dans la collection de M. le professeur Waga un mâle adulte, ce qui me permet d'ajouter quelques lignes à ma description :

♂. Très-voisin du *fasciatus.*

Le corselet a la même forme ; la tête est cependant un peu moins inclinée et un peu plus large ; en arrière elle est limitée par une strie horizontale située un peu au-dessous des yeux supérieurs ; le thorax est également dilaté et arrondi ; de profil il paraît moins élevé.

Le tégument est noir et revêtu de poils de même couleur, auxquels se mêlent, surtout en avant, quelques poils blancs très-disséminés ; sur le thorax s'étendent parallèlement deux lignes longitudinales de poils jaunes qui, partant des yeux supérieurs, sont un peu arquées en dehors et se rapprochent à peine en arrière.

La face est plus large et moins inclinée ; le bandeau est beaucoup plus étroit et un peu moins rentré que chez l'espèce type ; les barbes et les cils sont peu abondants et blanchâtres.

Les chélicères sont fauves.

L'abdomen est, en dessus, d'un brun noir satiné ; en dessous il est couvert de poils d'un jaune vif.

Le plastron est relativement plus large, surtout en arrière ; il est finement bordé de noir.

Les hanches et les cuisses des pattes sont d'un fauve clair ; les jambes et les tarses sont d'une teinte un peu plus foncée et sont garnis de courts poils noirs.

La patte-mâchoire, également fauve, est un peu plus épaisse, surtout les derniers articles : le digital a la même forme, mais il présente un pli longitudinal qui manque chez l'*A. fasciatus* ; le tarse est ovale et brusquement déprimé à la pointe ; le bord supérieur du second article de la jambe est un peu dilaté au-dessus de l'insertion du tarse ; du côté externe il porte une très-petite pointe noire, cachée au milieu des poils et légèrement bifide à l'extrémité.

(P. 90.) ATTUS FULVASTER E. S.

Cette espèce se trouve aussi en Syrie ; malheureusement M. Ch. de La Brûlerie n'a pris que des femelles.

Les yeux sont plus inégaux que chez les espèces voisines ; les médians se touchent sur la ligne médiane ; les cils sont jaunâtres ; cependant il y en a quelques-uns de rouges, sur le bord supérieur des yeux seulement ; le bandeau est élevé et très-renfoncé.

La strie céphalique s'étend entre les yeux supérieurs ; elle est même un

peu courbée en avant, tandis que chez *fasciatus* elle est droite et un peu plus reculée.

L'épigyne est assez volumineuse; son bord inférieur est muni de deux petites lignes courbes, concentriques; de son bord supérieur part une forte carène longitudinale très-épaisse à la base et rétrécie dans le milieu.

Bien qu'appartenant à un autre groupe, l'*Attus fulvaster* a beaucoup de ressemblance avec l'*Attus mustellatus* (*Æruginosus*), dont la coloration est presque la même; cependant ce dernier se reconnaît à première vue par une tête plus longue, tout à fait carrée en dessus, et par les pattes de la troisième paire, aussi longues ou même plus longues que celles de la quatrième, tandis que chez *fulvaster* elles sont beauconp plus courtes.

P. 95.) ATTUS SEMI-GLABRATUS E. S.

Par sa tête plus basse et plus large, ses yeux postérieurs beaucoup plus gros et ses téguments en partie glabres, dont la coloration n'est pas entièrement due à la pubescence, cette intéressante espèce s'éloigne des types du groupe.

Ses ressemblances sont multiples; elle a quelque chose du groupe *frontalis* et du nouveau groupe *mitratus*. Dans le premier, c'est avec mon *Attus imitatus* qu'elle a le plus d'analogie; une étude un peu attentive montre cependant qu'elle ne peut être placée autre part qu'ici.

Le bandeau, très-mince, très-renfoncé, est garni de longues barbes blanches; les cils sont peu abondants et d'un fauve rouge; des poils de cette couleur s'étendent sur les côtés de la tête jusqu'aux yeux dorsaux; le milieu de la tête est couvert de poils jaunes, qui deviennent blancs sur le bord frontal.

Je possède quelques individus mâles chez lesquels la pubescence est un peu mieux conservée que chez mon premier exemplaire.

(P. 96.) 11ᵉ Groupe (**BARBIPES**).

L'*Attus barbipes* est très-répandu dans les forêts de la Corse, où il habite le bord des torrents. Contrairement à ce que j'ai observé en Provence, le mâle est aussi ou plus commun que la femelle, ce qui tient peut-être à ce que celle-ci est plus sédentaire. Il saute avec une agilité remarquable.

Pour la description de cette espèce, voyez Monographie, p. 97.

(P. 98.) 12ᵉ Groupe (**STRIATUS**) = ICELUS Ch. Koch (1846).
| MARPISSA Ch. Koch (ad part.).
| CALLIETHERA Ch. Koch (ad part.).
| MARPESSA Thorell (ad part.).

Dans ce groupe les deux sexes sont très-dissemblables, et, dans une classification fondée sur la forme du corselet, ils devraient prendre place dans deux coupes différentes. Sur trois espèces connues de Ch. Koch, la première a été placée par lui dans le genre *Callietherus* (*pulchella*), la seconde dans le genre *Marpissus* (*hamata*), et la troisième a nécessité la formation du nouveau genre *Icelus*.

Le mâle tranche par ses caractères sur les groupes voisins : les chélicères, au lieu d'être faibles et renfoncées, sont aussi larges et un peu plus longues que la face; elles sont aussi un peu inclinées en avant et leur bord externe présente une carène tranchante longitudinale.

On pourrait donner à ce dernier caractère une importance générique, s'il existait au même degré dans toutes les espèces du groupe et s'il ne se montrait chez plusieurs autres *Attus* (*Attus castaneus,* etc.) très-différents sous d'autres rapports.

Dans la classification de M. Thorell toutes les espèces du 12ᵉ groupe rentrent dans le genre *Marpissus.*

Pour l'*Attus picaceus* E. S., voyez Monographie, p. 107.

Ajoutez :

ATTUS PETILUS Blackwall, Ann. and. Mag. of nat. Hist. uin 1870).

De Sicile, sur les pentes de l'Etna.

(P. 99.) ATTUS PULCHELLUS Hahn.

Il faut changer la synonymie comme suit :

♂. *Attus encarpatus* Walck., Apt., t. I, p. 471 (1836).
*Attus encarpatus* E. S., Monog., p. 117, n° 79.

♀. *Salticus pulchellus* Hahn, Monog., V, pl. 3, fig. *c*.
*Attus maculatus* Walck., Apt., t. I, p. 421.
*Salticus tigrinus* Hahn, Arach., t. I, p. 62, fig. 47.
*Calliethera pulchella* Ch. Koch, Ar., XIII, p. 47, fig. 1115.
*Attus pulchellus* E. S., Monog., p. 99, n° 64.
*Dendryphantes medius* Canestrini et Pavesi, Ar. Ital. (1869).

Cette année, j'ai pris plusieurs fois dans la même coque, à l'époque de l'accouplement, le mâle et la femelle, qui ont été considérés pendant si longtemps comme espèces distinctes et que moi-même ai placés dans deux groupes éloignés. Il était assez singulier que deux espèces aussi communes ne soient connues, l'une que par le mâle, l'autre que par la femelle.

Dans le jeune âge le mâle a presque la coloration de la femelle, comme on peut le voir par la description que j'en ai donnée; adulte, il revêt la livrée de l'*encarpatus*.

Les cils des yeux sont rouges; le bandeau, qui est étroit et renfoncé, est garni de poils blancs qui ne sont que le prolongement de la bordure thoracique. Les chélicères sont un peu plus longues que la face et un peu convexes; leur tégument, d'un noir cuivré, est légèrement strié, surtout vers l'extrémité de la tige.

La pointe tibiale est terminée en biseau, et selon qu'on l'examine de profil ou de face elle paraît aiguë ou tronquée; la forme de cette apophyse est assez variable, car chez quelques-uns de mes exemplaires elle est arrondie.

Quand on enlève la pubescence de l'abdomen, le tégument présente quelques tachettes obliques qui rappellent un peu la coloration de la femelle.

La femelle exige une description plus détaillée :

♀. Le corselet est un peu plus large que chez le mâle; la tête paraît un peu plus courte; les yeux de la ligne antérieure et ceux de la quatrième paire sont sensiblement plus gros; le tégument est noir et revêtu d'une pubescence blanchâtre; tout autour s'étend une large bordure d'un blanc plus pur qui se fond quelquefois avec la teinte dorsale; tous les yeux sont noirs, les cils et les barbes sont blancs.

En dessus, l'abdomen est d'un gris obscur et est revêtu de poils de

même couleur ; il est de plus entièrement bordé de blanc; en arrière, l'espace gris est limité, de chaque côté, par deux petits traits noirs et obliques : les premiers sont recourbés en dedans, les derniers sont réunis au-dessus des filières, en manière de V.

Le ventre est blanchâtre, le plastron est petit et noir.

Les pattes-mâchoires sont jaunes.

Les pattes, surtout les antérieures, sont courtes; celles de la première paire sont renflées, tandis que les autres sont assez grêles; toutes sont d'un blanc testacé; les premières seulement ont l'extrémité de la cuisse et la jambe d'un brun foncé.

Cette espèce, dont l'habitat est très-étendu, se plaît sous l'écorce des arbres. C'est au mois de juin que j'ai trouvé les deux sexes réunis dans une même coque.

En Corse elle atteint une taille un peu plus grande; ses formes sont aussi plus courtes et plus trapues.

Ajoutez :

### ATTUS BADIUS E. S.

*Marpissus badius* E. S., Monographie, p. 13.

Je n'ai donné qu'une description un peu courte de la femelle. Ajoutez :

♂. Long. 4 1/2 mill. — Très-voisin du *pulchellus* ♂ : le corselet est presque le même; la tête, allongée, plane, très-légèrement rétrécie en avant, est semblable; les saillies sourciliaires des yeux dorsaux sont seulement un peu plus prononcées et ces yeux paraissent plus gros; le thorax est long, faiblement dilaté et arrondi; il est séparé de la tête par une dépression profonde et transverse située au-dessous des yeux supérieurs.

La face est un peu plus large que chez l'espèce type; ses yeux, qui sont verts, sont aussi inégaux, mais un peu plus séparés entre eux, surtout les latéraux; quelques cils rouges se remarquent entre les yeux; les barbes sont blanches, longues et abondantes.

Les chélicères sont épaisses, un peu plus longues que la face, légèrement projetées en avant; leur surface, d'un noir rougeâtre, est glabre, presque lisse, à peine striée.

Le tégument de ce corselet est noir et revêtu de pubescence d'un gris

blanc mêlée de poils fauves, principalement sur les côtés; tout autour s'étend une bordure d'un blanc pur, plus large que chez *pulchellus*.

L'abdomen est ovale et un peu déprimé; il est recouvert en dessus d'une épaisse pubescence blanche qui tire un peu sur le fauve, surtout dans le milieu; il est orné d'une large bande médiane d'un brun presque noir : cette bande, continue dans sa portion antérieure et en arrière, où elle est un peu denticulée, est interrompue dans le milieu, où elle paraît remplacée par trois accents superposés; le ventre et les filières sont testacés.

Le plastron est bien développé, ovale et rétréci en avant; il est noir et garni de poils blancs.

La patte-mâchoire est assez courte; la cuisse en est robuste; le premier article de la jambe est beaucoup plus long que le second et un peu plus bombé; celui-ci est très-court et un peu dilaté du côté externe, mais dépourvu d'apophyse; le tarse est un peu plus long que la jambe, mais presque aussi étroit; il est ovale et obtus; le digital est tout à fait semblable à celui de *pulchellus* : c'est un cône très-épais, dont le sommet, arrondi et même élargi, s'étend sous la jambe; son bord externe présente vers le milieu un petit tubercule; ce membre est d'un brun noir.

Les pattes sont dans les mêmes proportions que chez l'espèce précédente, les antérieures, qui sont les plus longues, sont noires, leurs cuisses et leurs jambes sont très-renflées; ces dernières sont dépourvues d'épines, ce qui distingue cet *Attus* des *Marpissus*, auxquels il ressemble tant; les autres pattes sont assez grêles et fauves; toutes sont garnies de longs poils blancs.

♀. Comme nous l'avons déjà vu (Monographie, p. 13), la femelle se distingue du mâle par la coloration de son abdomen, qui est fauve et bordé de blanc comme le corselet.

Les pattes sont aussi bien différentes, puisque les antérieures sont beaucoup plus courtes que les postérieures; ces membres varient du noir intense au fauve brun.

La tête est un peu plus large et plus longue; enfin la portion antérieure du thorax est marquée d'une profonde strie courbée en demi-cercle, qui manque chez le mâle.

La femelle de l'*Attus badius* ressemble beaucoup par sa coloration et la proportion de ses membres au *Dendryphantes mucidus* de Ch. Koch (Ar., XIII, fig. 1149); mais la forme du corselet est si différente qu'il nous a été impossible d'identifier les deux espèces.

N'ayant eu jusqu'ici à ma disposition que des exemplaires femelles, j'avais rapporté par erreur l'*Attus badius* au genre *Marpissus;* il faut bien reconnaître que de tous les *Attus* c'est celui qui ressemble le plus aux *Marpissus,* et il pourrait même faire douter de la validité de ce dernier genre si la patte-mâchoire du mâle ne présentait le caractère fondamental que j'ai signalé.

J'ai pris plusieurs exemplaires en Corse. M. Canestrini m'en a communiqué un autre venant du midi de l'Italie.

(P. 100.) ATTUS STRIATUS (Clerck ?) E. S.

Il est très-douteux que ce soit le véritable *striatus* de Clerck; la description que M. Westring en a donnée d'après le type original, diffère sensiblement de la nôtre. S'il était bien établi que mon *Attus striatus* est une espèce distincte, il devrait prendre le nom d'*Attus Boryi* Lucas.

(P. 102.) Au lieu de : *Attus Lucasii,* lisez :

ATTUS NOTABILIS Ch. Koch.

*Salticus erraticus* Lucas, Expl. alg., p. 149, pl. 6, ♂.
*Icelus notabilis* Ch. Koch, Ar., XIII, p. 174, fig. 1225, ♂.
*Attus Lucasii* E. S., Monog., p. 102, n° 66.

Quoique plus ancien, le nom d'*erraticus* doit céder la place à celui de *notabilis,* parce qu'il fait double emploi dans le genre *Attus.*

J'avais d'abord rapporté le *notabilis* au *striatus,* mais la coloration de la tête, qui, à part la bande frontale, est entièrement rouge, m'a fait changer d'opinion.

(P. 103.) Au lieu de : *Attus vicinus* E. S., lisez :

ATTUS HAMATUS Ch. Koch.

*Marpissa hamata* Ch. Koch, XIII, p. 67, fig. 1132, ♀ (non E. S.).
*Attus vicinus* E. S., Monog., p. 103, n° 67.

La grande ressemblance de l'*Attus hamatus* et du *Marpissus radiatus*

m'avait trompé sur leurs synonymies. Chez ces deux *Attidæ* les mâles sont essentiellement différents; mais les femelles sont très-voisines, non-seulement par leur coloration, qui est presque la même, mais aussi par leur forme générale.

Cette espèce est beaucoup plus commune que l'*Attus striatus,* mais elle remonte un peu moins au Nord.

C'est la seule de ce groupe, avec l'*A. pulchellus,* que j'aie prise en Corse.

(P. 106.) Au lieu de : *Attus nebulosus* Ch. Koch, lisez :

### Attus congener. Sp. nov.

Cette espèce n'a de commun avec le *Dendryphantes nebulosus* de Koch que la coloration de son abdomen; elle est nouvelle pour la science.

Nota. Les cinq *Attus* : *striatus, notabilis, hamatus, crassipes* et *congener* sont extrêmement voisins et difficiles à distinguer. A l'époque de la publication de ma Monographie je n'avais sous les yeux, du moins pour les trois derniers, que des individus ayant presque tous plus ou moins perdu leur pubescence; ayant pu me procurer depuis quelques exemplaires en parfait état de conservation, je crois utile de donner de nouvelles diagnoses de leurs caractères.

Pour les *mâles* .

Congener. Bord postérieur du thorax tronqué, légèrement rebordé. — Bandeau vertical; cils rouges mélangés de blanc. — Tégument du corselet noir, avec les côtés et le devant de la tête rouges. — Sous la pubescence, le tégument de l'abdomen noir, avec des accents fauves. — Ventre d'un brun testacé obscur. — Plastron et hanches antérieures noirs. — Pattes de la première paire beaucoup plus longues que celles de la quatrième, à cuisses et jambes d'un brun rouge plus foncé en dessous. — Apophyse tibiale oblique, terminée par une pointe fine un peu recourbée. — Tarse un peu plus court que la jambe.

Striatus. Bord postérieur du corselet à peine tronqué, non rebordé, son tégument noir, avec les côtés et le devant de la tête rouges. — Bandeau très-renfoncé; chélicères d'un fauve rouge brillant. — Cils rouges sur les

côtés et entre les yeux, blancs en dessus et en dessous. — Poils de la tête blancs, avec une bande transverse rouge au delà du bord frontal; ceux du thorax rouges, avec son triangle blanc au milieu. — Bandes blanches latérales de l'abdomen très-développées, entourant le bord antérieur; sous la pubescence, tégument fauve brun, avec une bordure et de larges accents plus clairs. — Plastron et hanches fauves. — Pattes de la première paire à peine plus longues que celles de la quatrième, d'un brun rouge, avec les cuisses et les jambes rembrunies en dessus et en dessous. — Pointe tibiale petite, divergente, très-recourbée. — Tarse plus long que la jambe.

Notabilis. Corselet comme chez *striatus*; son tégument entièrement noir; poils rouges, avec une bande transverse blanche sur le bord frontal et une bande blanche longitudinale sur le thorax. — Bandeau très-renfoncé. — Chélicères brun rouge. — Cils rouges, barbes blanches.

Bandes de l'abdomen très-développées, d'un brun rouge carminé foncé, ne laissant entre elles que de minces lignes blanches, les latérales n'entourant pas le bord antérieur. — Plastron et hanches antérieures bruns. — Pattes de la première paire d'un fauve brun. — Apophyse tibiale et tarse comme chez *striatus*.

Sous la pubescence, le tégument de l'abdomen présente des bandes parallèles semblables à celles qui sont dessinées par les poils.

Crassipes. Corselet comme chez *striatus*; son tégument brun rouge; coloration et face comme chez *notabilis*.

Bandes de l'abdomen plus étroites, d'un jaune orangé vif; bandes blanches latérales n'entourant pas le bord antérieur. — Plastron et hanches antérieures fauves. — Pattes de la première paire visiblement plus courtes que celles de la quatrième, relativement plus épaisses que chez les précédents. — Pattes-mâchoires semblables.

Hamatus. Tête plus large, strie horizontale, et saillies sourciliaires plus prononcées; coloration et face comme chez *notabilis*.

Bandes blanches latérales de l'abdomen entourant le bord antérieur; bandes rouges étroites, bien séparées, d'un jaune orange vif. — Cils blancs, quelques-uns rouges entre les yeux latéraux, mais très-peu. — Chélicères fauves. — Pattes et pattes-mâchoires comme chez *striatus*.

Le tégument de l'abdomen présente les mêmes bandes que celles formées par les poils; la bande blanche est un peu denticulée en arrière.

On peut ajouter que dans les deux espèces *striatus* et *hamatus* la rainure du crochet des chélicères est armée de trois dents noires et aiguës :

l'une pour le bord externe, les deux autres pour le bord interne; mais chez *striatus* ces dents sont placées plus haut et au-dessus du bord supérieur des mâchoires; chez *hamatus* elles sont cachées par les mâchoires, et, de plus, les deux dents du bord interne sont élevées sur une sorte de tubercule qui n'existe pas chez l'autre espèce.

Pour les *femelles* :

CONGENER. Plastron noir. — Pattes de la première paire un peu plus foncées que les autres, vaguement annelées. — Épigyne avec son bord inférieur très-épais, un peu échancré sur la ligne médiane.

STRIATUS. Plastron fauve, finement bordé de noir. — Toutes les pattes fauve clair. — Cils blancs mélangés de jaunes. — Épigyne très-petite, sans bord inférieur apparent.

Bandes abdominales noires ou rouges, quelquefois effacées en avant, mais toujours bien marquées en arrière, où elles sont coupées de traits obliques.

Sous la pubescence le tégument est brun, avec une ligne médiane formée de petits traits fauves et obliques rapprochés par paires et souvent prolongés sur les parties latérales.

HAMATUS. Plastron, pattes, épigyne du *striatus*. — Cils et barbes blancs.

Bandes abdominales souvent réduites à de simples lignes suivant le bord externe des bandes du tégument et denticulées en arrière du côté interne.

Sous la pubescence l'abdomen est blanchâtre et orné de deux larges bandes noires latérales très-nettes, réunies en avant et en arrière.

Je n'ai rien à dire sur les deux autres espèces, dont je n'ai pu me procurer de nouveaux exemplaires emelles.

13e Groupe (**HASTATUS**) = DENDRYPHANTES Ch. Koch (1837) (ad part.).
| DENDRYPHANTES E. Simon, Monog. (1869) (ad part.).
| DENDRYPHANTES et ATTUS (ex parte) Thorell.

Le caractère dont je me suis servi pour fonder le genre *Dendryphantes*

est si anormal et si contraire à tout ce que l'on sait de l'organisation du membre mâle chez les Aranéides, qu'il a été mis en doute par plusieurs auteurs, particulièrement par M. Thorell.

Ce naturaliste pense que cette singularité tient à ce que je n'ai étudié que des exemplaires jeunes et que j'ai pris pour une forme définitive la patte-mâchoire non développée, c'est-à-dire dont le digital, encore enveloppé de la dernière peau, paraît appartenir plutôt à la jambe qu'au tarse.

Mes nouvelles observations semblent donner raison à M. Thorell. Ainsi, quelques espèces : *cirtanus, dorsatus*, que je considérais dans ma Monographie comme types du genre *Dendryphantes*, ne sont que des femelles ou de jeunes mâles d'*Attus* du second groupe : *sanguinolentus, bicolor*, etc.

Cependant d'autres espèces, *bilineatus*, par exemple, n'ont encore été vues qu'avec la patte-mâchoire incomplète, que j'attribuais aux *Dendryphantes*.

Comme ces exceptions sont très-rares dans la nature, j'aime mieux supposer, avant une confirmation complète, que chez ces Attides la forme jeune persiste beaucoup plus longtemps que chez les autres espèces du genre, et que l'adulte, extrêmement rare, reste encore à découvrir.

Réunis aux *Attus* du 13e groupe, mes *Dendryphantes* reconstituent ce genre tel que Ch. Koch l'a fondé. Dans son tableau, M. Thorell n'a trouvé, pour le distinguer des *Attus* et des *Philæus*, que les spicules des pattes qui forment sur les tarses de la quatrième paire un petit cercle à l'extrémité du premier article. J'ai constaté que ce caractère se rencontre chez d'autres *Attus* très-différents, particulièrement ceux du troisième groupe (*castaneus*).

Pour les *Attus medius, nigritarsis, canescens* K., *bilineatus*, W., *jugatus* L. K., voyez Monographie, p. 112, 114, 120, 169, 177.

Mon *Attus gesticulator*, qui ne paraît pas être celui de M. H. Lucas, est fondé sur de jeunes exemplaires ; quant à l'*Attus grossus*, mes types sont en très-mauvais état, aussi ces deux espèces demandent à être sérieusement étudiées avant d'être admises définitivement.

(P. 110.) Au lieu de : *Attus hastatus* Cl., lisez :

Attus bombycius E.

*Attus lunulatus* Walck., Apt., t. I, p. 416 (?).
*Dendryphantes hastatus* Ch. Koch, XIII, p. 81, fig. 1145 ♂, 1146 ♀.

L'*Attus hastatus* de Clerck et de Westring, ainsi que l'*Attus pini* de Hahn paraissent être mon *Attus bombycius*, et non pas mon *hastatus*, que j'ai décrit d'après des exemplaires d'Allemagne : c'est donc à celui-ci qu'il faut donner le nom nouveau de *bombycius*.

(P. 111.) Au lieu de : *Attus bombycius*, lisez :

Attus hastatus Clerck. — Westring, A. S., p. 550.

*Salticus pini* (De Géer ?) Hahn, Arach., t. I. p. 59, fig. 45.

A l'habitat du premier il faut supprimer : *Laponie, Suède*, et le rapporter à celui du second.

C'est grâce à une communication de M. Thorell que j'ai pu rectifier cette synonymie.

(P. 113.) Attus ravidus E. S., Monog., p. 105, n° 63 (jeune ♂).

Ajoutez à la synonymie :

*Attus sexpunctatus* E. S., Monog., p. 113 (♀ adulte).

Cette espèce est très-distincte de l'*Attus medius*, non-seulement par sa coloration, mais aussi par la face, qui est plus large et dont le bandeau est moins rentré. Chez les deux espèces les cils sont jaunes comme la pubescence du corselet, et les barbes sont blanches.

La forme du corselet subit avec l'âge de profondes modifications : ainsi mon *Attus ravidus* n'est que le jeune mâle du *sexpunctatus*. Une étude attentive des divers âges de notre *Attus medius* m'a montré des changements semblables.

Il serait plus rationnel de garder le nom de *sexpunctatus*, mais il fait double emploi dans le genre *Attus* (Hentz, 1845).

(P. 170.) ATTUS LANIPES Ch. Koch (?).

Il est très-douteux que ce soit le véritable *lanipes* de Ch. Koch ; dans tous les cas c'est une espèce bien caractérisée : sa ressemblance avec la femelle de l'*Attus bicolor* (1er groupe) mérite attention. Le corselet est presque le même et ne diffère au premier abord que par la strie céphalique beaucoup plus faible. Les barbes et les cils ne sont pas blancs, comme je l'ai dit par erreur, mais d'un jaune clair; sur le bord supérieur des yeux se mêlent quelques poils rouges.

(P. 49.) ATTUS NERVOSUS E. S.

Espèce voisine des *Attus lanipes* (Simon) et *bicolor* ♀, cependant facile à distinguer par une face plus large dont les yeux forment une ligne plus droite et dont tous les poils, cils et barbes, sont jaunes comme la pubescence du corselet; la tête est dépourvue de la strie postérieure, mais sa surface, très-légèrement concave, fait paraître saillant le bord des yeux dorsaux.

La jambe et le tarse de la patte-mâchoire sont relativement plus longs et plus grêles que chez *lanipes* Simon.

(P. 175.) ATTUS ALBO-VARIEGATUS E. S. (non *fulviventris* Lucas).

Au premier abord on pourrait confondre cette espèce avec le jeune de l'*Attus dorsatus* ; elle est néanmoins bien distincte : l'épigyne, qui est parfaitement développée, indique que mes exemplaires femelles sont adultes. Cet organe se compose d'un rebord inférieur arqué et d'un second pli plus intérieur qui suit la même courbe, mais qui est interrompu sur la ligne médiane.

Les yeux sont moins inégaux que chez les espèces voisines; les médians se touchent cependant. Tous les poils de la face sont blancs.

Ces trois dernières espèces tiennent également des *Attus hastatus* et *bombycius* ♀ et des *Attus bicolor* et *sanguinolentus* ♀; aussi leur classification ne sera certaine qu'après la découverte des mâles.

(P. 173.) **Attus neglectus E. S.**

Je puis compléter ma description d'après un magnifique exemplaire que M. Ch. de La Brûlerie a rapporté de Syrie.

♀. Comparée à l'*hastatus* ♀, la surface de la tête est plus convexe et cache presque, en dessus, la convexité des yeux de la première ligne ; les yeux postérieurs sont relativement moins gros et encore moins divergents ; considérés en dessus, les bords de la tête ne les dépassent pas, tandis que chez *hastatus* ils sont visibles.

Les yeux de la face diffèrent peu : les médians sont verts et non bronzés ; les latéraux sont un peu plus séparés ; les barbes et les cils sont d'un jaune vif ; des poils de cette couleur s'étendent sur le bord frontal et même sur tout le corselet, mais ils sont disséminés et mélangés de poils blancs et roux ; cependant ils sont plus condensés sur les côtés du thorax, où ils forment deux larges bandes qui convergent en arrière.

L'abdomen, que je n'ai pu décrire d'après mon mauvais exemplaire, est très-allongé et d'un noir mat ; il est garni de pubescence noire mêlée, surtout en arrière, de poils fauves ; sur le dos s'étendent parallèlement deux très-fines lignes blanches assez rapprochées entre elles et qui n'atteignent pas le bord antérieur. Cet abdomen est de plus bordé sur les côtés de deux lignes blanches semblables, mais cette bordure n'est pas visible en dessus.

Le ventre est d'un blanc mat ; une large bande fauve, un peu rétrécie en arrière, le couvre presque entièrement ; de chaque côté sont deux petites lignes fauves parallèles.

L'épigyne est noire et cordiforme.

Le plastron, resserré entre les hanches des pattes, est petit.

Par la coloration de son abdomen l'*Attus neglectus* ressemble au *bilineatus* ; il rappelle aussi l'*Attus Bonnetii* de Savigny ; mais chez celui-ci les lignes abdominales, au lieu d'être continues, sont formées de petites tachettes obliques.

J'ai dit plus haut que l'*Attus Bonnetii* me paraît appartenir au groupe *fasciatus*. C'est avec l'*Attus fulviventris* qu'il a le plus d'analogie.

Nota. L'*Attus* que j'ai décrit sous le nom de *xanthomelas* est ou une espèce différente de celle de Ch. Koch, ou plutôt une femelle du premier groupe (*sanguinolentus*). L'exemplaire type est en si mauvais état qu'il est difficile de se former une opinion bien arrêtée sur son compte.

(P. 119.) ATTUS BIMACULATUS Ch. Koch.

Comme on l'a déjà vu (p. 47), j'avais confondu sous le nom de *bimaculatus* deux espèces tout à fait différentes et appartenant à deux groupes éloignés.

La femelle que j'ai décrite est bien celle de Ch. Koch; mais l'espèce n'en reste pas moins douteuse, car tous les exemplaires connus sont eunes, et avant leur dernière mue les *Attus* de ce groupe se ressemblent tellement qu'ils sont difficiles à distinguer.

## Addition au 2e Groupe.

D'après une intéressante observation de M. le docteur Koch, la femelle de l'*Attus sanguinolentus* serait l'*Attus cirtanus* Lucas, qui est lui-même synonyme de plusieurs *Dendryphantes* de Ch. Koch, et les *Attus* femelles que j'ai rapportées au *sanguinolentus* dans ma Monographie et même dans les premières pages de ce travail ne seraient que des variétés de l'*Attus hæmorroichus*. La synonymie doit être rétablie comme suit :

♂. *Aranea sanguninolenta* Linné (1758).
*Aranea Sloanii* Scopl. (1763).
*Attus Sloanii* Risso (1826).
*Philia sanguinolenta* Ch. Koch, XIII (1846).
*Philæus sanguinolentus* Thorell, On Eur. Spid. (1869).
Var. *Salticus erythrogaster* Lucas, Expl. Alg. (1842).
♀. *Salticus cirtanus* Lucas, Expl. Alg. (1842).
*Dendryphantes xanthomelas* Ch. Koch, Ar., XIII (1846).
Var. *Dendryphantes dorsatus* Ch. Koch, XIII.
Var. *Dendryphantes leucomelas* Ch. Koch, XIII.
*Dendryphantes dorsatus* E. S., Monogr., p. 172, n° 3.
*Dendryphantes nigriceps* E. S., Monog., p. 174, n° 5.

C'est l'exemple le plus remarquable de dissemblance sexuelle, que nous présente le genre *Attus*, assez riche cependant en faits de ce genre : en

effet, rien chez la femelle ne rappelle les magnifiques couleurs du mâle, et la proportion des membres est aussi entièrement différente ; le mâle n'acquiert la coloration de l'adulte qu'après sa dernière mue, ce qui a été la première cause de l'erreur.

La femelle est assez variable, et ses trois formes principales ont été décrites comme espèces par Ch. Koch, comme j'ai pu m'en convaincre par l'examen d'une nombreuse série d'exemplaires.

Les yeux sont toujours d'un bronzé métallique ; les poils de la face sont ou entièrement blancs ou mélangés de cils roux sur le côté des yeux.

La couleur générale de la pubescence est tantôt d'un blanc crayeux (*leucomelas*), tantôt plus ou moins fauve (*xanthomelas*), ou même rougeâtre (*cirtanus*).

La bande noire de l'abdomen, qui peut manquer complétement, se présente sous les diverses formes figurées par Ch. Koch ; mais entre elles il y a toutes les gradations possibles.

L'épigyne est peu développée : c'est une lamelle rougeâtre, longitudinale, non élargie et coupée d'une strie médiane.

La coque dans laquelle M. le docteur Koch a trouvé les deux sexes, au moment de l'accouplement, est très-vaste et formée d'une bourre blanche et moelleuse, mais elle ne présente pas d'enveloppe extérieure.

### 14e Groupe (PAYKULLII).

Je réunis dans cette nouvelle division plusieurs espèces de mes groupes *falcatus* et *frontalis*, qui forment entre ces deux types, si différents au premier abord, un trait d'union qui prouve l'unité du genre *Attus* :

La tête est carrée, nullement rétrécie en avant ; elle est presque toujours plus large que longue ; quelquefois cependant (*multipunctatus*) sa longueur dépasse sa largeur ; elle est assez plane, et la convexité des yeux de la face est toujours bien visible en dessus ; les yeux antérieurs sont très-inégaux et forment par leurs sommets une ligne légèrement courbée ; le bandeau, qui est vertical, jamais creusé, est presque aussi large que le diamètre des médians.

Les yeux supérieurs, bien qu'un peu moins gros que les latéraux antérieurs, sont plus développés que dans les premiers groupes du genre ; ceux de la troisième paire sont plus rapprochés des antérieurs.

Les chélicères, du moins chez le mâle, sont assez grêles, mais aussi longues que la face et non renfoncées.

Les pattes de la première paire sont toujours plus robustes que les autres chez le mâle, elles sont aussi plus longues; chez la femelle, celles de la quatrième paire (*Paykullii*) ou de la troisième (*jucundus*) dépassent les autres.

La patte-mâchoire est assez courte; l'armature tibiale est peu developpée; le tarse, à peine plus long que la jambe, est tantôt étroit et ovale, tantôt dilaté et aplati (*Paykullii*); dans ce cas il rappelle un peu celui des *marpissus.*

(P. 135.) ATTUS PAYKULLII Savigny.

A la synonymie ajoutez :

*Salticus Vaillantii* H. Lucas, Expl. Alg., p. 136, pl. 5, fig. 2.

La taille du mâle est très-variable; j'ai plusieurs exemplaires de Suez qui ne mesurent pas plus de 7 millimètres, tandis qu'en Algérie il atteint jusqu'à 11 millimètres.

La disposition des bandes dorsales est constante, mais leur teinte varie un peu, tantôt blanche, tantôt rougeâtre, surtout la bande thoracique.

La face a été très-bien figurée par Savigny; les cils, qui sont rouges sur le bord supérieur des yeux, sont blancs sur les côtés et en dessous; le bandeau, qui est très-blanc, est marqué de deux bandes noires verticales qui descendent des yeux médians à la base des chélicères; celles-ci sont aussi longues que la face et assez grêles; leur tégument est bronzé, strié et garni de très-longues soies blanches.

Les pattes sont plus ou moins foncées; les jambes de la première paire sont toujours obscures, mais les autres articles et les autres pattes passent du fauve pâle au brun le plus foncé.

Chez la femelle la face est plus basse; les chéliœères paraissent plus épaisses et ont une teinte rougeâtre; l'épigyne est une grande plaque presque carrée, un peu rugueuse et ne présentant aucune saillie.

L'habitat de cet *Attus* est fort étendu, il se trouve accidentellement dans le nord de l'Europe, il est commun dans les régions méditerranéennes, particulièrement en Égypte et à Suez; j'ai reçu dernièrement un exemplaire de l'île de Java.

(P. 50.) Au lieu de : *Attus mitratus* L. Koch, lisez :

ATTUS JUCUNDUS H. Lucas

*Salticus jucundus* H. Lucas, Expl. Alg., p. 146, pl. 6, fig. 8 (1842).
*Attus mitratus* L. Koch., Wien. (1867).
*Attus mitratus* E. S., Monog., p. 50.
*Salticus obnixius* Blackwall, Lin. Soc. Journ, Zool., t. X, p. 414, pl. XV, fig. 6 (1869).

Comme toutes les espèces extrêmement communes, l'*Attus jucundus* (*mitratus*) varie beaucoup, et pour bien l'étudier il faut en avoir sous les yeux une nombreuse série.

La taille est, pour le mâle, de 7 millimètres au maximum et de 4 1/2 au minimum. Chez les petits exemplaires le corselet est plus étroit que chez les grands, et parfois il ressemble étonnamment à celui de l'*Attus falcatus;* cependant les caractères essentiels ne font jamais défaut et une étude attentive montre entre ces deux types les différences qui justifient leur séparation : la grandeur des yeux, le bandeau, qui est vertical et non obliquement renfoncé, la patte-mâchoire qui est beaucoup plus grêle, etc.

En dessous, la jambe de la patte-mâchoire est un peu dilatée, mais elle n'entoure pas la pointe du digital, comme je l'ai indiqué par erreur.

Aux caractères de la femelle il faut ajouter qu'elle s'éloigne des *Attus* du groupe *falcatus* par son épigyne, dont la plaque inférieure est beaucoup moins développée et non échancrée dans le haut.

(P. 140.) ATTUS MULTIPUNCTATUS E. S.

Ma première description, faite sur de jeunes exemplaires, est naturellement incomplète. Ajoutez :

♂. Long. 5 mill.

Le corselet est un tiers plus long que large; le thorax, plus dilaté que la tête, est arrondi sur les côtés et en arrière; la tête est carrée,

son bord antérieur est un peu arqué, sa surface, légèrement convexe, est très-faiblement déprimée entre les yeux postérieurs.

Tous les yeux sont gros, et les antérieurs, très-convexes, sont bien visibles en dessus; ils sont très-inégaux, leurs sommets forment une ligne droite; les médians se touchent, les latéraux en sont à peine séparés; les yeux supérieurs sont aussi gros et aussi écartés que les latéraux antérieurs; ceux de la troisième paire sont un peu plus rapprochés de ces derniers.

Le bandeau est moins large que la moitié du diamètre des médians.

Le carré céphalique est brun et devient noir dans le voisinage des yeux, son côté postérieur est un peu échancré; le bandeau et le thorax sont d'un fauve testacé; ce dernier est varié de brun en arrière; les cils et les poils du thorax sont blancs.

Les chélicères sont plus longues que la face et inclinées obliquement en avant.

L'abdomen, petit et allongé, est d'un blanc mat; sa portion antérieure est entourée d'une bande courbe noire; dans le milieu et en arrière il présente de chaque côté trois bandes noires obliques, recourbées et effilées en dessous; la première de ces bandes est élargie à l'extrémité et presque réunie au demi-cercle antérieur.

Au-dessus des filières se voit encore un très-petit point noir.

Le ventre est blanc, avec un large espace brunâtre dans le milieu.

Le plastron, petit et ovale, est d'une teinte obscure.

La patte-mâchoire est fauve; le second article de la jambe est plus court que le premier; il présente sur son bord supéro-externe une très-petite pointe noire, recourbée à l'extrémité; en dessous et sur les côtés il est armé de longs crins; le tarse est étroit et allongé; le digital est simple, sa portion inférieure est infléchie en dedans, son extrémité supérieure est bilobée; vers le milieu il est un peu dilaté du côté externe.

Les pattes sont longues et peu inégales, dans les proportions 1, 3, 4, 2. Celles de la première paire sont un peu plus épaisses que les autres; elles sont toutes d'un jaune pâle; les cuisses antérieures sont seules légèrement rembrunies.

Ce bel exemplaire m'a été communiqué par M. Canestrini. Il a été pris à Trente (Italie).

(P. 121.)

15[e] Groupe (**FRONTALIS**) = Euophrys Ch. Koch (ad part.) (1837).
| Attus Ch. Koch (1846).
| Euophrys Thorell (1869).

J'ajoute à ce groupe l'*Attus imitatus,* que j'avais d'abord classé près de l'*Attus falcatus;* mais j'en retire un bien plus grand nombre d'espèces : d'abord l'*Attus multipunctatus,* qui rentre dans le groupe précédent, ensuite les *Attus miser, satageus* et *triangulifer,* qui me paraissent se rattacher au type *pubescens;* enfin l'*Attus reticulatus,* qui, joint à l'*Attus algerinus,* devient le type d'un groupe spécial.

Ainsi réduit, le groupe *frontalis* reste encore l'un des plus nombreux et aussi l'un des plus naturels du genre.

Cependant, la forme caractéristique de son corselet, coupé carrément en avant, la grosseur de ses yeux, tous bien visibles en dessus, se rencontrent quelquefois dans les groupes précédents (ex. : *algerinus, Paykullii*); il en est de même de la nature spéciale de ses téguments, dont la pubescence ne forme pas seule les dessins (ex. : *imperialis, diagonalis*). Mais la conformation du membre mâle est sans analogue et présente une telle uniformité que c'est à peine si elle peut servir pour la distinction des espèces : la jambe est formée de deux articles presque égaux, *toujours inermes;* le tarse est un peu plus court ou de même longueur que la jambe, ovale et rétréci à l'extrémité, qui est arrondie; le digital, variable pour la grosseur, est très-constant pour la forme, c'est un petit ovale allongé, presque droit, légèrement échancré à son extrémité supéro-externe, où il présente un petit stylet très-simple et terminé inférieurement par une pointe mousse infléchie en dehors.

Le plus souvent ce membre est incolore et garde toute la vie l'aspect qu'il a dans le jeune âge.

La tête est presque toujours carrée, plane ou très-légèrement convexe, souvent inclinée en avant et séparée du thorax par une dépression transverse plus ou moins marquée; au delà de cette dépression le thorax est un peu renflé et arrondi; il ne s'abaisse brusquement qu'à la partie postérieure; souvent la surface présente de faibles stries qui rayonnent du centre.

Chez le mâle, les pattes des deux premières paires sont toujours plus épaisses que les autres et quelquefois très-renflées; elles sont armées en

dessous de plusieurs rangs de crins raides, qui n'existent souvent qu'à la première paire; leurs tarses sont très-courts, à peine aussi longs que le second article de la jambe; les pattes postérieures sont grêles, et leurs tarses, relativement plus développés, égalent presque les articles de la jambe.

Ce groupe pourrait être facilement subdivisé, et ses espèces viennent se grouper autour de plusieurs TYPES secondaires; les principaux sont : *erraticus, frontalis, gambosus, petrensis*.

Pour les *Attus erraticus* W., *calvus* S., *obsoletus* S., *rufibarbis* S., *striolatus* K., *conicus* W. Rossi, voyez Monographie, p. 122, 128, 129, 136, 144.

NOTA. Les *Attus luridatus, fucatus* et *Westringii,* fondés sur de jeunes exemplaires, auraient besoin d'être étudiés de nouveau pour être définitivement admis.

(P. 52.) ATTUS IMITATUS E. S.

Avant la description de la femelle il faut placer celle du mâle :

♂. Il diffère peu de la femelle par sa coloration : les yeux de la face sont entourés de cils rouges, et les barbes du bandeau sont blanches. Entre les yeux postérieurs le tégument est un peu déprimé, mais il ne présente pas de strie.

L'abdomen est glabre; son tégument, d'un jaunâtre testacé dans le milieu, devient gris sur les côtés et en dessous; le dos est orné d'une série d'accents brunâtres peu marqués.

Les pattes sont fines, sauf celles de la première paire, qui sont fort épaisses; ces dernières ont la jambe armée en dessous de deux rangées de fortes épines.

Toutes ces pattes sont noires, avec le premier article de la jambe rougeâtre et le dernier du tarse jaune.

Le plastron, les hanches et les pièces de la bouche sont d'un brun rouge.

La patte-mâchoire est grêle et courte : la cuisse est noire, la jambe est jaune et le tarse noir; le dessus des derniers articles est garni de pubescence cotonneuse très-blanche; le second article de la jambe est beaucoup plus court que le premier, il est armé extérieurement d'une petite pointe très-aiguë, dissimulée dans les poils du tarse; celui-ci est plus long que la jambe, mais fort étroit; le digital est allongé et droit, son extrémité

est tronquée et surmontée d'une petite épine verticale; inférieurement il se termine sous la jambe par une pointe obtuse un peu recourbée.

Cette espèce appartient évidemment au groupe *frontalis*; elle a cependant quelques analogies avec les espèces du groupe précédent, qui ressemblent elles-mêmes au groupe *falcatus*, ce qui explique la place bien différente que je lui avais d'abord assignée dans le genre *Attus*.

Elle habite la Dalmatie et le nord de l'Italie. MM. Canestrini et Pavesi m'en ont communiqué plusieurs exemplaires.

(P. 125.) ATTUS FINITIMUS E. S.

Ajoutez à la synonymie :

*Attus difficilis* E. S. (ex parte ♀).

C'est la femelle de l'*Attus finitimus* que j'avais d'abord rapportée au *difficilis*.

Cette espèce est beaucoup plus voisine de l'*Attus erraticus* que du *difficilis* et de l'*imitatus*; elle est même difficile à distinguer.

Cependant sa patte-mâchoire, dont le tarse n'est jamais rembruni, et la coloration des poils de la face, qui sont jaunes, avec quelques cils orangés, ne permettent pas de la confondre.

Elle se trouve en Corse.

(P. 24.) ATTUS DIFFICILIS E. S. (ad partem le ♂).

Le mâle est extrêmement voisin de l'*Attus imitatus*. Il se distingue cependant par plusieurs caractères bien visibles :

Les yeux de la face sont encore plus inégaux et les latéraux moins séparés des médians; les cils et les barbes sont fauves.

La patte-mâchoire est entièrement testacée, tandis que chez *imitatus* la cuisse est noire; elle est aussi dépourvue de pubescence blanche.

La coloration de l'abdomen est aussi assez différente : tandis que chez *imitatus* le fond est testacé et que les figures noires dessinent des lignes parallèles comme chez *frontalis*, chez *difficilis* le fond est brun, la bande médiane testacée est fortement denticulée et renferme des figures noires comme chez *erraticus*; enfin, le ventre est entièrement blanchâtre.

J'ai pu me procurer depuis la véritable femelle du *difficilis*; celle que j'ai décrite sous ce nom appartient à l'*Attus finitimus*.

♀. Ressemble beaucoup à l'*Attus scriptus* ♀.

Cependant, la tête, coupée plus carrément et plus plane, laisse mieux voir la convexité des yeux antérieurs ; cette tête s'élargit sensiblement d'arrière en avant; entre les yeux postérieurs s'étend une forte dépression horizontale; le thorax est plus étroit, il est un peu tronqué au-dessus du pédicule.

La face est basse et très-large ; ses yeux forment, par leurs sommets une ligne parfaitement droite; ils sont presque semblables à ceux de *scriptus,* mais les latéraux sont un peu moins séparés.

La tête est d'un noir brillant, un peu éclairci dans le milieu; le thorax est fauve et entouré d'une mince ligne noire marginale; il présente deux bandes brunes fortement festonnées qui, partant des yeux postérieurs, sont un peu courbées en dehors, puis rapprochées en arrière.

Les barbes de la face sont blanches.

L'abdomen est d'un blanc testacé, chiné sur les côtés de petits traits noirs; sur le milieu du dos s'étend une large bande claire longitudinale, limitée par deux séries parallèles de tachettes brunes formées de petites lignes rapprochées; cette bande renferme d'abord trois points noirs équi distants, puis deux accents horizontaux suivis d'autres beaucoup plus petits.

Le ventre est blanchâtre.

Les chélicères, le plastron et les pattes-mâchoires sont fauves.

Les pattes sont entièrement d'un jaune rouge; celles des deux premières paires sont fort courtes et assez épaisses; les postérieures sont fines et plus longues que chez les espèces voisines.

Cette femelle, qui m'a été donnée par M. Thorell, a été prise en Dalmatie.

Ajoutez :

ATTUS ÆQUIPES Camb., Trans. of the Lin. Soc., p. 399 (1871).

Cette espèce, que j'ai citée aux *invisæ* (1), a été depuis très-bien décrite par M. O.-P. Cambridge. Je me contente de reproduire cette description

« ♂. Céphalothorax grand; tête inclinée en avant et très-avancée, noire

(1) J'ai écrit par erreur *Attus æqualipes.*

et garnie de poils jaunâtre pâle et de quelques crins noirâtres; portion thoracique faiblement élevée et inclinée presque verticalement vers l'abdomen; sa couleur est jaune brun rougeâtre, avec une bordure noire; il est divisé longitudinalement par une bande brun noir foncé, plus large près de l'abdomen et bifide près de la tête; de chaque côté s'étend une bande noirâtre en zigzag; elle commence à la partie postérieure et ne s'étend pss jusqu'à la tête.

« Le bandeau (*clypeus*) considérablement incliné en arrière.

« En dessus, le carré oculaire occupe presque toute l'aire de la tête; les yeux médians antérieurs sont de beaucoup les plus gros; ceux du second rang, les plus petits, sont situés à égale distance des latéraux antérieurs et de ceux du troisième rang.

« La longueur relative des pattes est 4, 3, 1, 2; elles sont très-peu inégales, modérément longues, robustes et velues, surtout les jambes de la première paire; quelques fines épines se voient sous les jambes et le premier article des tarses; ces pattes sont jaune pâle, avec les cuisses un peu rembrunies; elles sont distinctement rayées de brun noir, à l'exception de celles de la première paire, qui sont noires du côté interne et vaguement maculées de noirâtre en dessus; les épines des jambes n'existent, je crois, qu'à la première, troisième et quatrième paire, mais ce n'est pas certain, car le type de la description est séché et difficile à observer.

« La patte-mâchoire est courte, robuste et jaune pâle; l'article du tarse (digital : Camb.) est large et ovale; le digital est d'un jaune brun foncé, fortement développé et proéminent, mais fort simple; il a un point noir corné vers le milieu du bord interne et une courte et épaisse projection sur son bord externe, qui est courbée sur elle-même à l'extrémité; il y a aussi une très-petite spirale tout à fait à la pointe.

« Le second article de la jambe a une petite épine à l'extrémité; en dessous il est frangé de longs crins noirs.

« Les chélicères sont médiocrement longues et épaisses; elles sont inclinées contre les mâchoires et tout à fait invisibles quand on considère le corselet en dessus; elles sont de même teinte.

« Le sternum est jaunâtre, largement bordé de noir, surtout en arrière.

« Les mâchoires sont modérément longues, très-larges, carrées à leur extrémité et presque réunies au-dessus de la lèvre; celle-ci est courte, semi-circulaire, et, comme les mâchoires, d'un jaune pâle.

« L'abdomen est peu volumineux, jaunâtre en dessous, avec une bande courbe transverse rougeâtre près des filières; les opercules des stigmates sont plus claires que les parties voisines; le dessus est brun noirâtre,

teinté de jaune et garni de nombreux poils jaunâtres; de chaque côté de la ligne médiane, dans la portion antérieure, sont deux taches jaunes allongées, dont les postérieures sont les plus longues et sont obliquement dirigées en dehors; elles sont suivies par une ligne ou chevron plus mince, dont l'angle est dirigé en avant et dont les deux extrémités sont dilatées en forme de taches; ce chevron est suivi par un ou deux autres plus petits, de même couleur, mais dont les angles prolongés sont réunis et forment des lignes courtes longitudinales; à la partie antérieure sont quelques poils raides couchés en arrière. »

Un mâle adulte et une jeune femelle ont été pris à Praisley; depuis de nombreux exemplaires ont été pris à Brighton par M. Cambridge et par moi.

M. O.-P. Cambridge ajoute que cette espèce est voisine de l'*A. reticulatus* Bl. Je crois qu'elle se rapproche plutôt des *Attus erraticus* W. et *finitimus* Simon.

(P. 82.) ATTUS INNOTATUS E. S.

♂. Le corselet, plus étroit que chez *gambosus* ♂, rappelle celui du *sulphureo-ciliatus* ♀; la tête est convexe et limitée par une dépression horizontale bien marquée; la convexité des yeux antérieurs paraît plus forte en dessus; chez notre exemplaire (un peu épilé) le tégument du corselet est entièrement glabre, d'un noir brillant et finement ponctué, dans la région céphalique.

La face est assez basse, et ses yeux forment une ligne droite; les cils et les barbes sont d'un jaune clair et vif; ces dernières cachent la base des chélicères.

L'abdomen est d'un noir mat, avec quelques poils blancs sur son bord antérieur.

Le plastron est un peu plus large et plus convexe que chez *Gambosus*; il est noir.

La patte-mâchoire est jaune et garnie de poils blancs, avec la hanche et la base de la cuisse sensiblement rembrunies; le tarse est un peu plus large à la base que chez les espèces voisines.

Les hanches des deux premières paires de pattes sont brunes, les autres sont fauves; les cuisses sont d'un jaune vif, avec un large anneau brun au sommet, plus marqué en dessus; les jambes de la première paire, qui sont épaisses et garnies en dessous de longs crins, sont d'un noir pro-

fond; les jambes des autres paires sont d'un brun olivâtre plus foncé aux articulations; tous les tarses sont de cette couleur.

Les pattes de la première paire sont épaisses et comprimées comme chez *gambosus* et *sulphureo-ciliatus,* mais elles sont plus courtes que les postérieures; sous ce rapport, cette espèce fait exception dans le groupe.

La femelle que j'ai décrite diffère du mâle par une taille beaucoup plus grande et un front plus convexe qui cache presque en dessus les yeux antérieurs, ce qui lui donne une certaine ressemblance avec les *Attus* du groupe *pubescens;* le thorax est aussi un peu plus dilaté en arrière.

Des Alpes, du midi de la France et des Pyrénées.

(P. 127). ATTUS GAMBOSUS E. S.

Dans les espèces de ce type les poils tombent très-facilement; aussi l'étude de nouveaux exemplaires plus frais me permet d'ajouter quelques lignes à mes descriptions.

♂. Le thorax présente non-seulement une dépression au-dessous des yeux dorsaux, mais encore quelques stries qui, partant de ce point, divergent en arrière; de longs poils blancs garnissent les côtés de la tête et forment sur la pente postérieure du thorax deux lignes divergentes.

Les barbes sont très-longues et très-blanches; elles forment deux lignes horizontales; les poils qui abritent les chélicères sont de même couleur; autour des yeux se voient des cils jaunes ou rougeâtres.

La femelle, que j'ai confondue avec celle de l'espèce suivante, se distingue du mâle par son corselet plus étroit; les yeux antérieurs sont visibles en dessus, mais beaucoup moins que chez les autres espèces du groupe; ces yeux sont aussi moins inégaux et forment une ligne légèrement courbée, ce qui est très-rare dans le groupe *frontalis;* la fossette sous-oculaire est remplacée par une strie horizontale très-légèrement échancrée dans le milieu; le tégument de la tête est noir, celui du thorax d'un brun très-foncé; tous deux sont revêtus de poils fauves mêlés de poils blancs, surtout autour des yeux supérieurs. Les cils sont fauves comme les poils du corselet; les barbes sont blanches, mais peu épaisses et ne cachent pas la base des chélicères; la patte-mâchoire, fauve clair, a le dernier article un peu rembruni; le plastron est fauve, étroit et allongé; les figures de l'abdomen disparaissent sous une couche de poils fauves.

(P. 130.) Au lieu de : *Attus. sulphureus* L. Koch, lisez :

ATTUS SULPHUREO-CILIATUS E. S.

Le nom de *sulphureus*, déjà employé dans le genre *Attus* (Ch. Koch, 1847), doit être remplacé.

Cette espèce est beaucoup plus voisine de l'*Attus gambosus* que je ne l'ai cru d'abord. Elle se distingue cependant par la fossette sous-oculaire plus profonde et arrondie et par l'absence des petites stries thoraciques ; le bandeau est aussi beaucoup plus élevé ; sur le thorax les lignes de poils blancs sont les mêmes ; tous les poils de la face sont d'un jaune vif, mais ceux qui se trouvent au-dessus des yeux sont d'une teinte un peu plus pâle ; ils envahissent souvent le bord frontal.

Ajoutez :

♀. Le corselet est plus élevé que chez *gambosus* ♀ ; la tête est plus convexe et sa dépression postérieure horizontale beaucoup plus forte ; les yeux de la quatrième paire sont relativement très-gros ; le tégument, d'un noir très-brillant, est garni sur les côtés de quelques poils blancs ; ces poils forment sur le thorax deux lignes divergentes semblables à celles du mâle ; la face est plus étroite que chez *gambosus* ♀, ses yeux plus gros et son bandeau plus large ; les cils et les barbes sont blancs.

La patte-mâchoire est jaune et garnie de poils blancs.

Les pattes sont très-inégales ; les postérieures dépassent de beaucoup les antérieures ; les hanches sont fauves et olivâtres ; les cuisses sont noires et souvent tachées de fauve en dessous ; les jambes et les tarses sont d'un fauve olivâtre éclairci à l'extrémité.

L'abdomen est d'un brun testacé, avec de petites linéoles claires : obliques sur les côtés et longitudinales en dessus, rehaussées de poils blancs.

Les filières sont très-longues et dépassent l'extrémité de l'abdomen ; les deux latérales sont noires, les deux médianes sont blanches.

Très-commun en Corse et en Sicile, sous les pierres.

Ajoutez :

ATTUS ACRIPES. Sp. nov.

Long. 4 mill.

♂. Ressemble beaucoup au *gambosus*. La tête est élevée, sensiblement

convexe et un peu inclinée; coupée carrément en avant, elle laisse voir en dessus les yeux de la face; le bord des yeux supérieurs est un peu soulevé du côté interne; mais en cet endroit la surface du dos ne présente ni dépression, ni strie transverse; une très-petite fossette médiane se voit seulement un peu au-dessous des yeux. Le tégument, d'un noir lisse un peu cuivré, est garni, surtout en arrière, de poils d'un fauve rouge.

Les yeux de la face sont noirs et bien séparés entre eux; les cils sont d'un fauve rouge; le bandeau est assez élevé et un peu creusé; il présente, seulement sur son bord inférieur, une épaisse rangée de barbes d'un brun jaune qui cachent la base des chélicères.

Celles-ci sont noires, renfoncées et garnies de quelques poils blancs.

L'abdomen est revêtu de pubescence fauve, à laquelle se mêlent, surtout en avant, quelques poils blancs; sous cette pubescence le tégument est noir et orné d'une série longitudinale de petits accents testacés, dont les trois premiers sont interrompus sur la ligne médiane; ces accents, qui sont d'une teinte obscure, sont difficiles à distinguer.

Le plastron et le ventre sont noirs.

La patte-mâchoire est jaune, avec l'article basilaire brunâtre et une tachette de cette couleur à la base de la cuisse; ce membre n'a rien de particulier, cependant le digital est un peu plus arrondi dans le haut que chez *gambosus*.

Les pattes sont, pour la longueur, dans les mêmes proportions que chez *gambosus* ♂; celles de la première paire sont encore plus épaisses; les cuisses et les jambes, dilatées et comprimées, sont presque claviformes; ces dernières sont garnies en dessous de plusieurs rangs de longs crins; les hanches et les deux paires postérieures sont d'un brun rouge très-foncé; les deux premières paires sont noires; le dernier article du tarse est seul d'un fauve clair à toutes les pattes.

Assez commun en Corse; je n'ai cependant jamais vu la femelle.

(P. 143.) Au lieu de : *Attus cocco-ciliatus* Camb., lisez :

ATTUS PETRENSIS Ch. Koch, Ar., t. XIV, p. 49, fig. 1307, ♀.

*Attus petrensis* Westring, Ar. Suec. (1861).
*Salticus cocco-ciliatus* Cambridge, Zoologist (1863).
*Attus cocco-ciliatus* E. S., Monog., p. 143.

M. Thorell m'a communiqué le type de Westring, ce qui m'a permis de

constater l'identité des *Attus cocco-ciliatus* et *petrensis*. Ce dernier nom étant plus ancien doit être restitué.

Cette rare espèce habite presque toute l'Europe.

Ajoutez :

### ATTUS MANICATUS. Sp. nov.

Long. ♂ 4 mill.; ♀ 4 1/2 mill.

♂. Par la forme de son corselet, cet *Attus* se rapproche du *gambosus*; mais il s'en éloigne par la disposition de ses appendices.

Le thorax est le même; la tête est un peu plus large, sa surface, sensiblement voûtée dans la région frontale, dévient un peu concave entre les yeux postérieurs.

Ces derniers sont moins gros que les latéraux, mais aussi écartés; la convexité des yeux de la première ligne est très-forte en dessus.

Le tégument de ce corselet, d'un noir entièrement glabre et brillant, est très-finement ponctué.

Les yeux de la face sont très-gros; ils sont équidistants et leurs sommets forment presque une ligne droite; le bandeau a la moitié du diamètre des médians.

La face est couverte de poils d'un beau jaune d'or, qui cachent la base des chélicères.

Celles-ci sont petites; leur tégument est strié transversalement.

L'abdomen est, en dessus et en dessous, d'un noir mat et glabre.

Le plastron est ovale, rétréci en avant et en arrière; il est d'un noir très-brillant.

Les pattes-mâchoires sont courtes; elles sont d'un blanc diaphane, avec le dernier article teinté de rouge et les deux articles basilaires brunâtres; la jambe est inerme, son second article est un peu plus court que le premier; le tarse, moins long que la jambe, est à peine plus large, il se termine en pointe obtuse; le digital est un petit cône de couleur rouge, dont la pointe cylindrique est un peu recourbée et infléchie en dehors.

Les hanches des pattes sont jaunes, sauf celles de la première paire, qui sont brunes; les pattes antérieures ont les cuisses très-renflées, les jambes également épaisses et comprimées; les quatre pattes postérieures sont plus fines; celles de la dernière paire égalent en longueur celles de la première.

Toutes ces pattes ont les cuisses d'un beau jaune clair; les jambes et les tarses d'un noir profond, sauf le dernier article, qui est jaune; les jambes sont armées en dessous de séries de longs crins.

♀. Le corselet est presque semblable; le thorax est un peu plus étroit et garni de quelques poils blancs. Les barbes de la face sont blanches.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune vif.

Contrairement à ce qui a lieu chez le mâle, les cuisses des pattes sont noires, avec une tache blanche à l'extrémité; les jambes et les tarses sont d'un fauve rougeâtre clair; les hanches sont jaunes; quelquefois les jambes de la première paire sont rembrunies et les jambes des deux paires postérieures sont annelées.

Cette espèce est assez répandue dans le Maroc.

### Attus astutus. Sp. nov.

Long. 4 mill.

♂. C'est de l'*Attus gambosus* que cette espèce se rapproche le plus. Le thorax est également long, il n'est pas plus large que la tête, ses côtés sont parallèles, il se rétrécit en arrière à partir de la troisième paire de pattes; au-dessus du pédicule, il est légèrement échancré.

La tête est carrée et inclinée en avant; au-dessous des yeux postérieurs, elle est un peu déprimée transversalement, mais elle ne l'est pas entre ces yeux; en dessus, la convexité des yeux antérieurs paraît assez forte.

Le thorax et les parties latérales de la tête sont d'un fauve rouge clair, avec quelques linéoles grises qui paraissent rayonner du centre; le carré céphalique est couvert par une large tache noire qui le déborde un peu et qui est échancrée en arrière.

La face est peu large; ses yeux sont très-gros et se touchent presque, leurs sommets figurent une ligne droite; ils sont noirs et entourés de cils fauves.

Le bandeau est moins large que la moitié des médians; il est noir dans le milieu, fauve sur les côtés et orné de deux lignes horizontales de longues barbes blanches.

Les chélicères sont courtes; elles sont d'un fauve rouge.

Le plastron est allongé; il est jaune et finement ponctué de brun.

L'abdomen est d'un noir mat; il est orné de deux lignes parallèles d'un fauve testacé qui, en avant, n'atteignent pas le bord antérieur, et, en arrière, s'écartent un peu.

Le ventre est d'un fauve verdâtre; il est garni de poils blancs.

La patte-mâchoire est peu longue et grêle; elle est d'un jaune pâle : les deux articles de la jambe sont égaux et inermes ; le tarse, aussi long que cette jambe, est à peine plus large, il est terminé en pointe obtuse; le digital est un petit cône simple.

Les deux paires de pattes antérieures ont les cuisses dilatées et comprimées; les postérieures sont fines; celles de la première et de la quatrième paire sont à peu près d'égale longueur.

Toutes les hanches sont jaunes; les quatre pattes postérieures sont entièrement de cette couleur; celles de la première paire ont les cuisses jaunes, les jambes et les tarses noirs, sauf le dernier article, qui est blanchâtre; celles de la seconde paire ont les jambes teintées de brun.

Les jambes antérieures sont garnies en dessous de longs crins noirs; les jambes postérieures présentent aussi quelques épines disséminées.

J'ai découvert cet *Attus* à Fez.

Ajoutez :

### Attus herbigradus. Sp. nov.

Long. ♂ 3 1/2 mill.; ♀ 4 1/2 mill.

♂. Voisin de l'*Attus rufibarbis*; par sa coloration il rappelle l'*Attus innotatus*, dont il diffère par ses caractères. La tête est large, coupée carrément en avant, plane ou très-légèrement convexe; sa surface, sensiblement déprimée en arrière, fait paraître saillant le rebord des yeux supérieurs; ces yeux sont plus gros et un peu moins reculés que chez *rufibarbis* ; le thorax est long et arrondi, mais nullement élargi en arrière.

Le tégument, noir et très-lisse, est parsemé de longs poils blancs et fauves.

Les yeux de la face sont très-inégaux et noirs; ils forment une ligne droite et sont à peine séparés entre eux; les cils sont rares et peu visibles; le bandeau est étroit et couvert de barbes d'un jaune clair qui cachent la base des chélicères; celles-ci portent en outre quelques longs poils blancs.

L'abdomen est noir; son derme n'est pas coloré, mais ses poils, qui sont blancs et fauves, dessinent en dessus de petites lignes transverses ondulées.

Le ventre et le plastron sont noirs et garnis de longs poils blancs; ce dernier est assez large et ovale.

L'article basilaire de la patte-mâchoire est brun; tous les autres articles sont jaunes et leurs poils sont blancs; le tarse est petit et étroit, mais l'ensemble du membre ne diffère pas de celui des espèces voisines; dans ce type du groupe *frontalis,* l'uniformité du membre mâle est caractéristique.

Les pattes sont dans les mêmes proportions que chez *rufibarbis;* les deux antérieures ont les cuisses et les jambes renflées et comprimées : les hanches de la première paire sont brunes, les autres sont fauves; les cuisses sont d'un jaune vif, les postérieures seulement sont rembrunies au sommet; les jambes des deux premières paires, ainsi que le premier article des tarses, sont d'un beau noir; aux autres pattes ces articles sont d'un fauve obscur, plus foncé aux articulations.

♀. Encore plus voisin que le mâle de l'*Attus rufibarbis* ♀ : le corselet est presque le même; la tête paraît seulement un peu plus convexe et les yeux antérieurs moins visibles en dessus; le carré céphalique est noir et son côté postérieur est un peu échancré dans le milieu; les côtés de la tête et du thorax sont d'un fauve rouge clair; le milieu de celui-ci est d'un fauve brunâtre plus foncé; cette teinte est un peu découpée sur les côtés et présente en arrière deux traits fauves plus clairs qui convergent en avant, vers le sommet; il y a de plus autour du thorax une très-fine bordure noire qui ne s'étend pas sur les côtés de la tête; ce corselet est revêtu de pubescence fauve clair qui cache complétement toutes ces figures.

La face est plus étroite que chez le mâle et le bandeau beaucoup plus élevé; les cils sont abondants et d'un jaune très-clair; au-dessous des yeux se voient des barbes blanches qui deviennent jaunes au-dessus de la base des chélicères.

L'abdomen est ovale; le fond de sa coloration est un gris testacé clair; il est orné de petites figures noires qui rappellent tout à fait le *rufibarbis* ♀; cependant ces figures sont plus fines et un peu moins nettes : sur la ligne médiane se voit une succession de petits accents réunis par leurs sommets et dont les angles latéraux, très-prolongés, sont reliés à des tachettes arrondies qui forment deux lignes parallèles; les parties latérales sont chinées de petites linéoles irrégulières; le tout est revêtu de poils fauves comme ceux du corselet.

Le ventre est testacé, avec deux lignes parallèles très-fines et assez écartées entre elles.

Les filières, qui sont blanchâtres en dessous, sont brunes en dessus. Le plastron est fauve et finement bordé de noir.
Les pattes-mâchoires et les pattes sont d'un fauve rouge clair.

Très-commun en Corse, dans l'herbe des prés.

### ATTUS TERRESTRIS. Sp. nov.

Long. ♂ 4 mill.; ♀ 5 1/2 mill.

♂. L'ensemble du corselet est assez étroit; la tête est parfaitement carrée; son bord antérieur, coupé en ligne droite, laisse voir en dessus les yeux de la face, qui sont très-gros; sa surface est légèrement convexe, mais elle devient plane et s'enfonce même un peu entre les yeux supérieurs; ceux-ci sont gros, très-divergents, aussi écartés que les latéraux antérieurs.

Le thorax, légèrement dilaté en arrière, est un peu tronqué.

Le carré céphalique est d'un noir profond à reflets bleuâtres; son côté postérieur est fortement échancré sur la ligne médiane; le thorax est d'un fauve rouge obscur qui fonce en arrière et sur les bords; il est entouré d'une très-fine ligne noire marginale; les poils sont blancs et très-disséminés.

La face est étroite; ses yeux, très-inégaux, sont très-rapprochés entre eux et forment une ligne droite; ils sont entourés de cils jaune clair; le bandeau est peu élevé et couvert de poils épais d'un beau rouge, qui s'étendent même sur la base des chélicères.

Le tégument de l'abdomen est d'un noir mat; il est orné d'une bande médiane testacée, entourée en avant d'espaces de même couleur et coupée en arrière de cinq petits accents transverses; le tout est couvert de poils blancs.

La patte-mâchoire est jaune et ses poils sont rouges; quelquefois cependant elle est noire et ses poils sont brunâtres; le second article de la jambe est court relativement au premier; le tarse est un peu plus large à la base que chez les espèces voisines, mais l'ensemble du membre est normal.

Les pattes de la première paire ont les cuisses et les jambes renflées et comprimées, moins cependant que chez *gambosus* ♂; celles de la seconde paire sont aussi moins épaisses.

Les hanches sont d'un fauve obscur, toutes les cuisses sont noires, les jambes de la première et de la seconde paire, ainsi que le premier article

de leurs tarses, sont d'un noir brillant ; ces articles sont d'un brun rouge foncé aux autres pattes; l'extrémité des tarses est jaune.

♀. Le corselet, plus étroit que chez *frontalis* ♀, se rapproche de celui d'*herbigradus* et de *rufibarbis;* la tête est rarement noire ; le plus souvent son milieu est brunâtre et fonce sur les côtés autour des yeux ; le thorax, d'un fauve obscur, présente une bande médiane plus claire, peu distincte.

La face est plus large et les yeux plus séparés entre eux ; les cils sont peu abondants et l'espace oculaire paraît noir; les barbes, bien séparées des yeux, sont jaunes.

Les chélicères, beaucoup plus longues et plus fortes que chez le mâle, sont fauves.

L'abdomen, d'un gris testacé rougeâtre, est orné de figures brunes qui rappellent le *rufibarbis* et l'*herbigradus*; sur la ligne médiane se voit une série d'accents, réunis par leurs sommets et dont les angles latéraux se prolongent sur les côtés en linéoles obliques ramifiées et anastomosées, car il n'y a pas de séries régulières de tachettes latérales.

Le ventre est testacé et orné de trois lignes parallèles peu marquées.

Tout le corps est revêtu de pubescence fauve, plus épaisse que chez le mâle.

Le plastron, les pattes-mâchoires et les pattes sont d'un fauve un peu plus foncé que chez les espèces voisines ; l'extrémité des cuisses et les jambes sont même souvent rembrunies.

Assez commun en Corse, sous les pierres.

### ATTUS LUDIO. Sp. nov.

Long. ♂ 2 1/2 mill.; ♀ 3 mill.

♂. Se place à côté du *terrestris;* la tête est cependant un peu plus large et plus plane; entre les yeux supérieurs elle se creuse davantage, mais ne présente pas de strie transverse ; le thorax est assez allongé, non dilaté, arrondi sur les côtés et tronqué en ligne droite au-dessus du pédicule.

Le carré céphalique est d'un noir profond, nullement échancré en arrière comme chez les précédents; cette teinte se prolonge un peu au delà des yeux supérieurs, surtout dans le milieu.

Le thorax est d'un fauve rouge un peu rembruni sur les côtés et en arrière sur la ligne médiane ; il est, de plus, entouré d'une ligne noire marginale très-fine.

La pubescence de ce corselet, qui est d'un fauve blanchâtre, est plus épaisse que chez les espèces voisines.

Les yeux de la face sont médiocrement inégaux et noirs, ils forment une ligne droite; les latéraux sont bien séparés des médians; le bandeau est beaucoup plus étroit que chez *terrestris* ♂ et *comptulus* ♂; il se rapproche sous ce rapport de la femelle de cette dernière espèce; il est de même garni d'épaisses barbes rouges; les cils, qui sont rouges sur le bord inférieur et entre les yeux, deviennent blanchâtres sur leur bord supérieur.

L'abdomen est noir; en dessus il est orné de deux séries parallèles de grandes taches testacées, obliques, disposées par paires, mais souvent diffuses et dissimulées par la pubescence, qui est entièrement blanchâtre.

Le plastron est d'un fauve brun.

La patte-mâchoire est blanchâtre, avec le dernier article brun; cet article, qui est ovale, est un peu plus large que chez *terrestris*; le digital, qui a la même forme, est plus volumineux et d'une teinte plus foncée.

Les pattes de la première paire sont les plus longues et aussi les plus robustes, sans être renflées; puis viennent celles de la troisième paire, qui dépassent de beaucoup celles de la quatrième; par ce caractère l'*Attus ludio* se distingue des autres espèces du groupe.

Les hanches sont fauves; les cuisses sont noires sauf celles de la quatrième paire, qui sont fauves dans leur portion inférieure; les jambes et les tarses de la première paire sont d'un brun très-foncé; aux pattes postérieures ces articles sont fauves et fortement annelés de noir.

♀. Ressemble beaucoup au mâle : la coloration du corselet et de l'abdomen est tout à fait la même; la tête paraît un peu plus longue et moins creusée en arrière ; les cils, les barbes et tous les poils de la face sont blancs.

La patte-mâchoire est d'un testacé très-clair.

Les pattes sont fauves et annelées; les cuisses des deux premières paires sont simplement rembrunies au sommet; les deux postérieures ont deux larges anneaux très-noirs : l'un à la base, l'autre à l'extrémité; les jambes ont deux anneaux : l'un à l'extrémité du premier article, l'autre au milieu du second; les tarses antérieurs sont courts et entièrement fauves, les postérieurs sont annelés.

J'ai trouvé cet *Attus* dans les montagnes de la Corse : Corte, Vizzavona

ATTUS BALIOLUS. Sp. nov.

Long. 4 1/2 mill.

♂. La tête est carrée, plus étroite que chez *terrestris* et *rufibarbis* et aussi un peu plus longue; sa surface n'est pas inclinée, mais très-légèrement convexe; elle cache presque complétement en dessus la saillie des yeux de la face; en arrière elle n'est séparée du thorax que par une dépression très-faible, à peine sensible; celui-ci est long, ses côtés sont parallèles; la face est aussi haute, mais un peu moins large que chez *rufibarbis*; ses yeux, qui forment une ligne droite, sont un peu plus inégaux; ils sont séparés par des intervalles égaux.

Le tégument de ce corselet est d'un brun fauve très-foncé qui devient noir dans la région céphalique, surtout sur les côtés, dans le voisinage des yeux; il est garni de poils fauves, fins et espacés; les cils et les barbes sont d'un beau rouge vermillon; ces dernières sont très-épaisses et cachent la base des chélicères, qui sont fauves.

L'abdomen est noir et garni de poils fauves.

Le plastron est ovale, plat, très-lisse et noir.

La patte-mâchoire n'a rien de particulier dans sa conformation; elle est entièrement d'un jaune vif; ses poils sont rouges comme ceux de la face, ce qui n'a pas lieu chez les espèces voisines.

Les pattes antérieures ont les cuisses très-dilatées et comprimées, plus que chez *terrestris* et *rufibarbis*, un peu moins cependant que chez *sulphureus* et *gambosus*; les jambes sont aussi très-épaisses; leur second article, qui est plus long que le premier, est garni en dessous de longs crins; les tarses sont encore assez robustes et aussi longs que ce second article; ces pattes sont noires, avec l'extrémité du tarse fauve; celles de la seconde paire sont fort courtes, un peu moins épaisses que les antérieures, mais elles ont la même coloration; les pattes postérieures sont plus grêles et plus longues, elles sont entièrement d'un brun fauve obscur; celles de la quatrième paire dépassent en longueur celles de la première.

Je ne possède qu'un seul exemplaire de cette espèce si bien caractérisée; il vient des montagnes de la Corse (Vizzavona).

P. 131.) ATTUS FRONTALIS Walck.

A la synonymie il faut supprimer l'*Attus prumptus* Black. et l'*Attus*

*frontalis* West., mais ajouter l'*Attus striolatus* Westring, A. S., p. 590 (non Ch. Koch).

M. Thorell m'a obligeamment communiqué les exemplaires typiques des deux espèces de Westring : *striolatus* et *frontalis*, ce qui m'a permis de rectifier leurs synonymies, le premier étant le véritable *frontalis* et le second le *reticulatus* Bl.

Je n'ai décrit que le jeune mâle.

Ajoutez pour l'adulte :

♂. Le mâle adulte se distingue de la femelle par un corselet plus étroit; le thorax est d'un brun fauve qui se fond en avant avec la teinte céphalique.

Les cils, qui sont blancs chez la femelle, sont d'un beau rouge orangé.

Les pattes de la première paire sont entièrement noires, sauf le dernier article, qui est blanchâtre; les autres pattes sont jaunes.

La patte-mâchoire est assez courte; la cuisse est brune et les articles terminaux sont jaunes; l'extrémité de la cuisse est un peu dilatée du côté externe, au-dessus de l'insertion de la jambe; celle-ci est couverte, en dessus seulement, de longs poils blancs qui couvrent une partie du tarse.

De toutes les espèces que j'ai décrites précédemment, c'est de l'*Attus imitatus* ♂ que le *frontalis* se rapproche le plus; cependant sa patte-mâchoire, principalement la conformation de la cuisse, le distingue à première vue.

Ajoutez :

### ATTUS PROMPTUS Blackwall.

M. O.-P. Cambridge a eu l'extrême obligeance de me communiquer le type de l'*Attus prumptus* que, dans ma Monographie, j'avais cru pouvoir rapporter au *frontalis* jeune. Presque en même temps j'ai trouvé dans ma collection un exemplaire semblable, que j'avais confondu avec les jeunes du *Marpissus pomatius*.

Ces deux Aranéides ne sont pas complétement adultes.

Par sa coloration et la nature de son tégument, l'*Attus promptus* se place dans le groupe *frontalis;* mais la forme générale de son corps, principalement celle de son corselet, le distingue facilement de toutes les espèces de ce groupe.

Le corselet est un tiers plus long que large ; la surface de la tête est plane en dessus; elle est carrée et un peu plus large que longue ; la convexité des yeux antérieurs est très-forte ; ceux de la quatrième paire, aussi écartés entre eux que les latéraux antérieurs, ne sont pas débordés par les côtés de la tête quand on considère celle-ci en dessus ; en arrière elle n'est séparée par aucune strie ni dépression, mais son tégument est légèrement soulevé au-dessus de chacun des yeux supérieurs ; le thorax est à peine plus large que la tête, son bord postérieur est légèrement échancré ; les yeux de la face sont noirs, ils forment une ligne droite et se touchent presque; leurs cils sont blancs, courts et peu serrés.

Le dessus de la tête est noir; ses côtés, ainsi que le thorax, sont d'un fauve obscur ; celui-ci, qui est bordé d'une fine ligne noire, est orné en dessus d'une ligne longitudinale et de quelques lignes rayonnantes de même couleur.

L'abdomen, étroit et long, est d'un blanc jaunâtre testacé ; en dessus il est garni de poils blancs et orné de tachettes noires assez espacées qui dessinent des zones transverses.

Le ventre est finement ponctué; les filières sont blanchâtres; la paire supérieure seulement est marquée d'un point noir à la base.

Le plastron, qui est ovale, est jaune et bordé de noir.

Les pattes sont peu allongées ; celles de la première paire, qui sont plus courtes que celles de la quatrième et même de la troisième paire, sont aussi beaucoup plus épaisses ; toutes sont d'un fauve clair ; les deux paires postérieures présentent en dessus quelques points noirs.

M. Lucas m'a montré depuis un exemplaire adulte femelle pris par lui près d'Avallon.

Cette femelle ne diffère pas par sa taille et sa coloration de celle que m'a communiquée M. Cambridge; son corselet est encore plus allongé, surtout dans la partie céphalique, qui est sensiblement concave dans le milieu et relevée sur les bords ; les pattes de la première paire sont plus longues et surtout plus épaisses; le faciès rappelle celui des *Marpissus*, surtout du *Nivoyi ;* l'ouverture vulvaire est étroite et limitée par deux tubercules très-bas, de couleur testacée comme le ventre.

(P. 133.) ATTUS SCRIPTUS E. S.

A la synonymie ajoutez :

*Salticus blandus* Blackwall, Linn. Soc. Journ. Zool., t. X, p. 412, pl. XV, fig. 4.

Cette espèce est très-commune en Corse, dans les endroits boisés.

Les *Attus scriptus* et *imitatus* ressemblent par la coloration à l'*Attus striolatus* figuré par Ch. Koch et que je ne connais pas. D'après cet auteur, l'*Attus striolatus* se distingue par sa petite taille, sa tête d'un brun lavé de fauve, et surtout par l'article terminal de la patte-mâchoire, qui est noir. Aucune de mes espèces ne présente ce dernier caractère.

Le mâle est très-voisin du *frontalis* et surtout du *rufibarbis*, bien qu'un tiers plus grand.

♂. Long. 4 3/4 mill.

La forme de la tête est presque la même que chez *rufibarbis*; sa surface, qui est plane, est d'un noir très-luisant à reflets bleuâtres; entre les yeux supérieurs s'étend une dépression transverse beaucoup plus large et plus profonde.

Les côtés de la tête et le thorax sont d'un brun rouge qui se fond avec la teinte céphalique; les poils sont blanchâtres et deviennent fauves en avant.

Les yeux de la face sont un peu plus inégaux que chez les espèces voisines ; les médians se touchent presque sur la ligne médiane, tandis qu'ils sont bien séparés des latéraux (ils sont équidistants chez *frontalis*); le bandeau est élevé et un peu oblique; les cils sont blanchâtres; les barbes sont d'un rouge très-vif; elles cachent la base des chélicères, mais ne s'étendent pas entre les yeux comme chez *rufibarbis*.

Le tégument de l'abdomen est testacé et presque glabre; sur la ligne médiane se voit une série longitudinale de larges accents noirs très-nettement dessinés; les trois premiers sont grands et écartés; les suivants, beaucoup plus petits et plus resserrés, diminuent graduellement d'avant en arrière ; ces accents sont dilatés dans le milieu et aussi à leurs deux extrémités, ce qui forme trois séries parallèles de tachettes noires; les parties latérales sont ponctuées de noir.

La patte-mâchoire est fauve et ses articles basilaires sont garnis de poils rouges; le tarse et le digital, qui sont brunâtres, sont plus volumineux que chez *rufibarbis*.

Les pattes des deux premières paires ont les cuisses dilatées et comprimées; elles sont d'un fauve clair, légèrement rembruni au sommet; en dessus elles présentent quelques longs crins; les jambes ont le second article plus court que chez *frontalis*, mais beaucoup plus épais; elles sont noires et armées en dessous de nombreux crins qui forment brosse; les tarses sont excessivement courts; leur premier article est noir; le second, noir à la base, devient fauve à l'extrémité; les pattes postérieures sont assez grêles; celles de la quatrième paire sont au moins aussi longues que celles de la première; elles sont fauves : le second article de la jambe et le premier article du tarse ont chacun deux anneaux bruns.

### Attus comptulus. Sp. nov.

Long. ♂ 2 3/4 mill.; ♀ 3 1/2 mill.

♂. L'ensemble du corselet n'est pas très-large; la tête est carrée, sensiblement convexe; elle cache presque en dessus les yeux antérieurs; en arrière elle devient plane entre les yeux dorsaux; le thorax est long, arrondi, mais nullement dilaté.

Le carré céphalique est noir; son côté postérieur est un peu échancré dans le milieu; le thorax, d'un fauve obscur, est entouré d'une ligne noire marginale très-fine; il est, ainsi que la tête, couvert de poils fauve clair.

La face est peu large; ses yeux sont noirs, peu inégaux, très-rapprochés entre eux et forment une ligne droite; les cils sont fauves, comme les poils du corselet; le bandeau est fort élevé, presque aussi large que le diamètre des yeux médians et obliquement renfoncé; il est couvert de barbes rouges, comme chez *rufibarbis* ♂.

Les chélicères sont petites et fauves.

L'abdomen est d'un blanc testacé; il est orné d'une série longitudinale de cinq accents noirs très-nettement dessinés : ces accents sont fins et réunis par leurs sommets; leurs angles latéraux, déliés et prolongés sur les côtés, se terminent chacun par une tachette arrondie : ces tachettes, qui ne sont jamais réunies entre elles, forment deux séries longitudinales parallèles à celle des accents. Sur les parties latérales sont des linéoles noires, obliques, qui ne sont pas visibles en dessus.

La pubescence est blanche et peu serrée.

La patte-mâchoire est d'un fauve obscur, avec les derniers articles rembrunis; elle est plus courte et plus robuste que chez les espèces voi-

sines; le tarse et le digital sont relativement plus développés, mais ils ne diffèrent pas par leur conformation.

Le plastron et les pattes sont d'un fauve olivâtre clair; la première et la quatrième paire sont peu inégales, cette dernière paraît même un peu plus longue; la première paire a les cuisses et les jambes assez épaisses, sans être dilatées comme chez *gambosus*; ses jambes et le premier article de ses tarses sont noirs; les autres pattes sont unicolores.

♀. La tête est plus longue, coupée plus carrément en avant, de sorte que les yeux antérieurs sont plus visibles en dessus; entre les postérieurs la dépression paraît aussi un peu plus forte; le thorax est d'un fauve brun, avec des lignes rayonnantes plus claires, comme chez *herbigradus* ♀, mais très-peu marquées.

Les barbes sont rouges comme chez le mâle; le bandeau est très-étroit et les yeux paraissent à peine séparés de la base des chélicères.

Les pattes-mâchoires sont entièrement blanchâtres.

Les pattes sont d'un fauve verdâtre; les jambes antérieures, sans être noires comme chez le mâle, sont un peu rembrunies sur les côtés.

J'ai pris plusieurs exemplaires en Corse.

### ATTUS LUTEO-LINEATUS. Sp. nov.

Long. 3 1/2 mill.

♂. Très-voisin du *frontalis* ♂; le corselet est presque semblable; la surface de la tête paraît cependant un peu plus convexe; la dépression qui la sépare du thorax est bien sensible; un peu au-dessous, sur la ligne médiane, se voit une petite strie transverse très-recourbée; le tégument est noir, lisse et garni de poils blancs espacés.

La face est large et basse ; ses yeux, qui forment une ligne droite, sont excessivement inégaux : les médians se touchent presque, les latéraux en sont à peine séparés; sur notre exemplaire, qui est en mauvais état, on distingue cependant quelques cils blancs (ils sont rouges chez *frontalis* ♂).

Le bandeau est encore plus étroit que chez l'espèce type.

L'abdomen est noir et orné en dessus de deux lignes longitudinales d'un fauve testacé assez obscur, qui n'atteignent pas le bord antérieur et qui, en arrière, sont plusieurs fois interrompues; la pubescence est fauve.

La patte-mâchoire ne diffère que par sa coloration : en effet, les poils

blancs, si caractéristiques chez *frontalis*, sont remplacés par des poils d'un brun rouge orangé; le tégument des articles est également testacé.

Les pattes ne présentent, ni dans leur longueur, ni dans leur épaisseur relatives, de différences notables; les antérieures, qui ont les cuisses assez renflées, les jambes robustes et longues, sont noires, avec l'extrémité du tarse fauve; les autres pattes ont les cuisses noires, les jambes brunes et les tarses d'une teinte plus claire.

La coloration des cils, des pattes et surtout des poils des pattes-mâchoires, distinguent suffisamment cette espèce de la précédente.

Je l'ai découverte à Portq-Vecchio (Corse).

## 16e Groupe (**ALGERINUS**).

Je crois absolument nécessaire de séparer du groupe FRONTALIS, l'*Attus reticulatus* et les quelques espèces qui viennent se placer à ses côtés; l'*Attus algerinus*, dont les véritables affinités sont si difficiles à saisir, peut trouver place dans la même division.

Ces *Attus* ont de commun avec le groupe *frontalis* leurs téguments presque glabres, dont les poils espacés ne forment pas seuls les dessins; la grosseur de leurs yeux est encore plus exagérée : les supérieurs, divergents, très-reculés et très-convexes, au moins aussi gros que les latéraux antérieurs, dépassent presque toujours les bords de la tête, quand on considère celle-ci en dessus.

La tête est longue, relativement au thorax, coupée carrément en avant, où elle est souvent un peu élargie (*algerinus*, *muticus*).

Les yeux de la face sont très-convexes; ils forment une ligne droite et sont très-rapprochés entre eux; quand ils sont séparés ils le sont également.

Les cils sont courts et clairsemés; le bandeau est presque glabre : ce caractère se montre aussi chez les *heliophanus*, mais il ne se voit dans aucun des groupes du genre *Attus*; on sait même que dans le groupe *frontalis* les barbes sont particulièrement développées.

Le plastron qui, chez beaucoup d'*Attus*, est étroit et allongé, est ici large, plat, ovale ou presque arrondi, de sorte que les hanches sont écartées.

Chez la femelle, les pattes postérieures sont toujours les plus longues, et chez quelques espèces (*algerinus*), cette inégalité est même très-grande; presque toujours leurs tarses sont plus longs que les jambes (*muticus* excepté); chez le mâle elles dépassent aussi les autres (*reticulatus* excepté), mais beaucoup moins; celles de la première paire ont les cuisses et les jambes assez épaisses, sans être renflées; ces dernières sont armées en dessous de crins spiniformes.

La patte-mâchoire est longue chez le mâle; la cuisse et la jambe sont grêles et allongées, tandis que le tarse est large, ovale et convexe. Cette disposition rappelle un peu le genre *Salticus*, et, dans le genre *Attus*, le groupe *pubescens*.

(P. 138.) ATTUS RETICULATUS Blackwall.

Ajoutez à la synonymie :

*Attus frontalis* Westring, A. S., p. 587, n° 26 (1861) (non Walck.).

Cette synonymie est établie sur l'examen du type même de Westring, que m'a communiqué M. Thorell.

Nous avons vu que l'*Attus striolatus* du même auteur est le véritable *frontalis* de Walckenaer.

(P. 81.) ATTUS ALGERINUS Lucas.

A la synonymie ajoutez :

*Attus diversipes* E. S., Monog., p. 84, n° 52 (variété jeune).

C'est le plus commun de tous les *Attus* des régions méditerranéennes; il se trouve partout en abondance : en Espagne, en Sicile, en Corse, en Barbarie, en Syrie; en France il s'avance jusqu'à Avignon. C'est aussi l'un des plus variables, non-seulement par ses couleurs, mais aussi par la forme de son corselet, qui est plus ou moins large; ainsi mon *Attus diversipes* n'est qu'une de ses nombreuses formes. On peut ajouter que ses variations se remarquent principalement chez les exemplaires qui n'ont pas subi leur dernière mue.

Le plastron n'est pas triangulaire, mais ovale et rétréci en avant.

Les yeux de la face sont très-inégaux; ils forment une ligne droite

et se touchent presque; leurs cils sont blancs; le bandeau est mince et sensiblement rebordé; les chélicères sont grêles, verticales et aussi longues que la face, du moins chez le mâle.

Chez la femelle, le plastron est plus large que chez le mâle; il est presque arrondi; les filières sont plus longues et dépassent l'extrémité de l'abdomen; les pattes-mâchoires, qui sont d'un brun noir, ont le tarse presque aussi long que la jambe et le second article de celle-ci beaucoup plus court que le premier; l'orifice génital présente un bord inférieur assez épais, un peu relevé de chaque côté et brusquement échancré sur la ligne médiane.

Les ressemblances de cette espèce avec le groupe *pubescens* sont assez lointaines; le rapprochement que j'en ai fait n'était fondé que sur la proportion des membres et l'armature de la jambe de la patte-mâchoire chez le mâle.

Ajoutez :

Attus muticus. Sp. nov.

Long. ♂ 2 mill.

♂. Voisin de l'*Attus reticulatus*. La tête est tout à fait carrée, aussi longue que large, nullement rétrécie en avant, même un peu élargie; son bord antérieur, coupé carrément, laisse voir la convexité des yeux de la face, qui est très-forte; les yeux supérieurs, aussi gros que les latéraux, sont très-divergents; considérés en dessus, ils dépassent un peu les bords latéraux; la surface de cette tête est très-légèrement et uniformément convexe; mais en arrière elle devient plane et se creuse même un peu entre les yeux postérieurs, qui paraissent soulevés.

Le thorax, à peine plus long que la tête, n'est ni rétréci, ni dilaté; ses côtés sont parallèles; il s'abaisse en pente rapide.

Le tégument de la tête est d'un noir cuivreux brillant; il est garni de quelques poils blancs espacés qui ne changent pas sa teinte générale; celui du thorax est d'un noir rougeâtre plus mat.

Les yeux de la face sont très-inégaux et forment une ligne droite; ils sont à peine et également séparés les uns des autres; chacun est entouré d'un cercle très-mince de petits cils blancs; le bandeau est un peu moins large que le diamètre des médians, assez renfoncé et marqué d'un pli transverse; il est dépourvu de barbes.

Les chélicères sont pour le moins aussi longues que la face; elles sont grêles, nullement renfoncées et noires, avec les crochets rouges.

L'abdomen est ovale et d'un noir brillant; il est presque glabre et marqué de quelques points enfoncés, irréguliers; les filières, qui dépassent son extrémité, sont noires, avec un anneau testacé dans le milieu.

Le plastron est assez large, ovale, un peu convexe et d'un noir brillant.

La cuisse et la jambe de la patte-mâchoire sont peu épaisses et allongées; les deux articles de la jambe sont presque égaux en dessus, mais en dessous le second paraît plus court; il est armé sur son bord supéro-externe d'une très-petite pointe aiguë et divergente; le tarse est beaucoup plus long que la jambe, large et déprimé à la base; il se rétrécit graduellement à l'extrémité, qui est obtuse; le digital est très-volumineux, mais très-simple; c'est un disque plat, arrondi, qui déborde la base du tarse et dont le milieu présente une petite saillie.

Les pattes de la quatrième paire sont les plus longues et les plus grêles; les tarses sont cependant beaucoup plus courts que les jambes; puis viennent celles de la première paire, qui ont les cuisses et les jambes assez robustes, sans être renflées; celles-ci, dont le second article est plus long que le premier, sont garnies en dessous de brosses de longs crins mêlés d'épines; les tarses sont relativement courts; les deux paires intermédiaires sont presque égales; toutes ces pattes sont noires, avec les tarses fauves et annelés de noir, sauf ceux de la paire antérieure, dont le premier article est noir.

J'ai pris quelques exemplaires de cette très-petite espèce en Corse, dans les herbes et les mousses humides.

### ATTUS LEVIS. Sp. nov.

Long. 3 mill.

♀. Se place à côté de l'*Attus reticulatus*, dont il diffère cependant sous bien des rapports. La tête est presque aussi longue que le thorax, très-large, carrée ou un peu rétrécie en avant; sa surface, qui est plane et inclinée chez *reticulatus*, est sensiblement convexe dans le milieu, mais elle s'abaisse et devient plane en avant. Les yeux antérieurs, bien visibles en dessus, sont plus convexes que chez aucun autre *Attus;* ceux de la quatrième paire sont très-gros, très-divergents; considérés en dessus ils dépassent même les bords de la tête.

Le thorax se rétrécit un peu en arrière, où il est largement tronqué.

Le tégument est lisse, fauve et très-finement ponctué; la tête est entourée, en avant et sur les côtés, d'une large bande noire qui enveloppe

tous les yeux et qui s'arrondit autour des postérieurs; le thorax présente une mince bordure noire et des lignes brunes rayonnantes, très-marquées chez les jeunes, mais qui s'effacent chez l'adulte.

Les yeux de la face sont très-inégaux et très-rapprochés entre eux, car ils se touchent presque; les cils sont blancs et peu abondants; le bandeau est étroit et presque dépourvu de barbes.

Les chélicères sont assez longues, fauves et tachées de brun sur leur face antérieure.

L'abdomen, qui est volumineux et ovale, est d'un blanc testacé; il est orné, comme chez *frontalis*, de petits dessins noirs; sur la ligne médiane, sont d'abord deux petites tachettes assez écartées entre elles, puis cinq accents superposés et diminuant d'avant en arrière; sur les côtés se voient des lignes obliques formées de petits points rapprochés et faisant suite aux angles latéraux des accents.

Le ventre est testacé et ponctué de noir sur les côtés.

Les filières sont blanches; les latérales seulement sont annelées de noir.

La patte-mâchoire s'élargit un peu comme chez certains *Salticus* ♀; elle est d'un brun foncé à la base et devient noire à l'extrémité; la pointe du tarse est cependant éclaircie; les deux articles de la jambe sont presque égaux; le tarse est beaucoup plus court que la jambe.

Le plastron est ovale et fauve.

Les pattes de la quatrième et de la troisième paire sont les plus longues, puis viennent celles de la première paire; ces dernières sont plus robustes que les autres et leurs jambes sont garnies en dessous de longs crins raides : les hanches et les trois paires de pattes postérieures sont jaunes; celles-ci sont ornées de fins anneaux noirs très-nets : l'un à l'extrémité de la cuisse, trois sur la jambe, à l'extrémité du premier article, au milieu et à l'extrémité du second; le premier article du tarse se termine aussi par un petit anneau noir; à la quatrième paire seulement cet article a un anneau médian; les pattes antérieures sont tantôt d'un fauve rouge avec l'extrémité de la cuisse et la jambe rembrunies, tantôt elles sont entièrement noires.

J'ai trouvé cette curieuse espèce en Corse; elle établit sa coque dans la mousse.

L'*Attus exilis* de Blackwall (Linn. Soc. Journ., t. X) paraît voisin de celui-ci; mais il est cependant facile à distinguer : le carré céphalique est entièrement noir et la patte-mâchoire est d'un jaune pâle; de plus, la tête figurée par M. Blackwall est bien différente, puisque les yeux dorsaux ne sont pas divergents.

(P. 145.) 17ᵉ Groupe (**CERUSSATUS**) = RHANIS C. Koch (ad part.) (1848).
| RHENE Thorell (ad part.) (1869).

Par leur tête très-développée, aussi ou plus longue que le thorax et très-rétrécie en avant, ces *Attus* se placent à la fin du genre et forment un passage réel avec le dernier groupe, qui s'écarte tant du type normal.

Cependant ils ont plusieurs points de ressemblance avec les groupes plus élevés, particulièrement les groupes *hastatus* et *imperialis.*

Comme on l'a déjà vu, j'ai placé ailleurs les *Attus saltator, pulex, inæqualipes, subsultans* et *albifrons;* mais j'ajoute ici l'*Attus parcus,* qui ressemble au premier abord au *medius,* mais dont les caractères, mieux étudiés, sont tout à fait différents.

Pour l'*Attus cerussatus,* voyez Monographie, p. 148.

(P. 116.) Au lieu de : *Attus parcus*, lisez :

ATTUS ALBO-BIMACULATUS Lucas.

*Salticus albo-bimaculatus* Lucas, Expl. Alg., p. 170, pl. 8, fig. 10.
*Attus parcus* E. Simon, Monog., p. 116.

C'est par erreur qu'on lit à la première ligne : « Le mâle diffère de la femelle. » C'est aux autres espèces du groupe *hastatus* que le mâle est comparé.

Ma description, faite sur de mauvais exemplaires, laisse beaucoup à désirer. Ajoutez :

♂. Le corselet est large, presque arrondi; il s'élargit d'avant en arrière jusqu'à la seconde paire de pattes, puis se rétrécit, s'abaisse et s'arrondit. La tête est sensiblement plus longue que le thorax; les yeux de la quatrième paire, situés au point le plus large du corselet, sont très-divergents, car, vus en dessus, les bords de la tête les dépassent à peine; entre eux la surface de la tête est visiblement concave.

Le tégument est noir, assez fortement chagriné et couvert d'une pubescence fauve blanchâtre.

Les yeux de la ligne antérieure sont visibles en dessus, sans être très-convexes; ils sont très-inégaux et forment une ligne à peine courbée : les

latéraux sont un peu plus séparés que les médians; les cils, qui sont fauve rouge sur leur bord supérieur, sont blancs entre et en dessous des yeux; le bandeau est large, vertical et marqué d'une strie transverse; il est garni sur les côtés d'épaisses barbes blanches, mais dans le milieu il est presque glabre.

Les chélicères sont plus longues que la face et verticales; leur surface est noire et fortement striée, presque granuleuse.

Le plastron est petit, noir et garni de longs poils blancs.

L'abdomen est allongé, terminé en pointe et prolongé par de longues filières; il est uniformément revêtu d'une pubescence fauve un peu dorée, mêlée de poils blancs sur le bord antérieur.

La patte-mâchoire est assez allongée; en dessus le premier article de la jambe est plus long et plus large que le second; en dessous le second est armé, sur son bord supéro-externe, d'une pointe noire, un peu recourbée et accolée au tarse dans une grande partie de sa longueur; le tarse est peu large et aussi long que la jambe; le digital est très-simple : c'est un petit disque légèrement tronqué dans le haut.

Les pattes de la première paire sont de beaucoup les plus longues; leurs cuisses et leurs jambes sont très-renflées; leurs tarses sont plus grêles, mais aussi longs que les jambes; ces dernières sont armées en dessous d'une rangée de crins spiniformes mêlés à d'autres longs poils; ces pattes ont les cuisses noires et les autres articles d'un brun rouge très-foncé; la seconde paire est beaucoup plus courte, mais encore assez épaisse; sa coloration est la même; les deux paires postérieures sont grêles et presque égales en longueur; leurs cuisses sont noires et ornées en dessus d'une ligne de poils blancs; les jambes et les tarses sont d'un fauve obscur, avec de larges anneaux bruns peu distincts.

♀. La femelle surtout a été très-imparfaitement décrite.

La forme du corselet est plus exagérée que chez le mâle : le thorax est encore plus court et les yeux supérieurs plus divergents, puisqu'ils forment saillie sur les côtés du corselet. On ne peut comparer ce corselet singulier qu'à celui des *Rhanis flavigera* et *albigera*, figurées par Ch. Koch.

Les cils sont d'un rouge plus vif que chez le mâle; le bandeau est moins large, mais il est entièrement garni de longues barbes blanches qui cachent la base des chélicères.

L'abdomen est ovale; son bord antérieur, assez avancé, couvre une partie du thorax; la pubescence est fauve et mêlée de poils blancs; en arrière se voit, de chaque côté, un gros point blanc, entouré de noir; quelquefois une paire de points semblables existe vers le tiers antérieur.

La patte-mâchoire, d'un fauve rouge, est garnie de crins blancs; ses trois derniers articles sont presque égaux.

Les pattes antérieures sont aussi épaisses que chez le mâle et leurs épines sont les mêmes, mais elles sont relativement plus courtes; les deux articles de la jambe sont presque égaux, tandis que chez le mâle le second est plus long.

Toutes ces pattes ont les cuisses noires, les jambes et les tarses d'un brun très-foncé; leurs poils sont fauves.

Se trouve en Espagne, en Sicile et en Corse, mais partout assez rare.

(P. 151.) ATTUS MEMBROSUS E. S.

Je le crois différent du *Salticus fulvo-pilosus* Lucas, dont il est cependant très-voisin.

L'*Attus membrosus* est commun en Corse, où il habite les endroits sablonneux. La petite coque qu'il file sous les pierres est dissimulée par une couche de sable et de petits cailloux.

Ajoutez :

### ATTUS ALBIBARBIS. Sp. nov.

Long. 3 1/2 mill.

♂. La tête est presque aussi longue que le thorax; la plus grande largeur du corselet est au niveau des yeux supérieurs; il se rétrécit également en avant et en arrière, au-dessus du pédicule il est un peu tronqué; les yeux postérieurs sont très-petits et leur axe est oblique ; au-dessus de chacun d'eux le tégument est faiblement soulevé.

Le tégument est noir et couvert de pubescence fauve, qui devient blanche sur le milieu du dos, mais ne forme aucun dessin; la tête présente aussi de nombreux crins noirs.

La convexité des yeux antérieurs est très-forte : quand on regarde la tête en dessus, les latéraux sont beaucoup plus visibles que chez l'*A. membrosus*. Ces yeux sont très-inégaux; ils sont tous un peu séparés et équidistants; leurs sommets figurent une ligne droite; ils sont verts et entourés de cils jaunes; le bandeau, qui est presque aussi large que les yeux médians, est revêtu de barbes très-blanches et serrées.

Les chélicères sont petites et noires. Le plastron est également noir.

L'abdomen est couvert en dessus et en dessous de poils fauve clair; sous cette couverture, le derme est noir et présente : en avant quatre tachettes blanches disposées en carré, en arrière une suite de petits accents blancs, et, sur les côtés, des taches obliques de même couleur.

La patte-mâchoire est d'un brun noir, avec le sommet de la cuisse et le premier article de la jambe jaunes; ce premier article est deux fois plus long que le second; celui-ci est armé à son extrémité, du côté externe, d'une pointe noire et aiguë, accolée au tarse; celui-ci est petit et obtus; le digital est simple.

Les pattes de la première paire sont épaisses; leurs cuisses sont dilatées et comprimées; elles sont aussi fort longues, moins cependant que chez l'*A. membrosus* : la cuisse et la jambe sont d'un brun rouge plus foncé aux articulations; le dernier article du tarse est fauve.

Les pattes des autres paires sont très-fines; elles sont toutes d'un jaune clair; avec deux larges anneaux noirs sur chaque article : l'un à la base, l'autre à l'extrémité; celles de la seconde paire sont remarquablement courtes; celles de la troisième sont au contraire fort longues, elles dépassent celles de la première et celles de la quatrième paire : ces membres sont garnis de poils sétiformes blancs et de crins noirs.

J'ai pris cette espèce près de Fez.

## 18e Groupe (DEPRESSUS) = Attus, sub-gen. Ballus Ch. Koch.
## | Marpissa (ad part.) Ch. Koch.
## | Ballus Thorell.

Les espèces de ce groupe ont une physionomie tellement spéciale, qu'on pourrait très-bien les séparer génériquement des autres *Attus,* comme l'a fait M. Thorell.

Cependant, plusieurs raisons me font encore ajourner cette séparation; d'abord le groupe précédent qui, en réunissant les caractères de l'*Attus depressus* à ceux des premiers groupes du genre, deviendrait difficile à classer, ensuite parce que toutes les espèces sont loin d'être caractérisées au même degré; l'*Attus biimpressus,* par exemple, rentre presque dans le type normal des *Attus.*

Pour les *Attus Wankowiezi* S., *rufipes* S., *ænescens* S., *decipiens* S., voyez Monographie, pages 153, 161, 162, 164.

(P. 158 et 160.) Il faut réunir les deux *Attus brevipes* et *heterophthalmus,* qui sont les deux sexes d'une seule espèce, et rétablir leur synonymie de la manière suivante :

ATTUS DEPRESSUS Walck., Faun. Par. (1802).

♂. *Salticus heterophthalmus* Reuss., Mus. Senck. (1834).
*Attus (Ballus) heterophthalmus* Ch. Koch., Arach., t. XIV.
*Attus heterophthalmus* Westring, A. S., p. 590.
(?) *Attus chalybeïus* Walck., Faun. Par. (1802).
*Salticus obscurus* Blackwall, Ann. and Mag. (1850).
♀. *Salticus brevipes* Hahn, Monog. (1831).
*Marpissa brevipes* Ch. Koch, Arach., XIII.
*Attus brevipes* West., A. S., p. 552.
*Attus annulipes* Walck., Faune Française (1825).
*Euophrys suralis* Ch. Koch, Uebers. Arach. (1837).

Ajoutez :

ATTUS ARMADILLO. Sp. nov.

Long. ♂ 3 1/3 mill.; ♀ 3 1/2 mill.

♂. Très-voisin du *rufipes.* L'aspect général est le même; en dessus la forme du corselet est presque semblable ; la tête est cependant plus large et moins rétrécie en avant; les yeux antérieurs plus convexes et plus visibles en dessus ; les yeux dorsaux sont aussi très-gros et encore plus divergents; la surface est plane, noire, très-rugueuse et garnie de pubescence blanchâtre.

Les yeux de la face distinguent surtout cet *Attus* du *rufipes;* ils sont bronzés (non verts) et plus inégaux, les latéraux, moins séparés des médians forment avec eux une ligne droite ; le bandeau est étroit et renfoncé, tandis qu'il est large et vertical chez *rufipes;* tous les poils de la face, cils et barbes, sont blancs et peu épais.

Le plastron est ovale, noir, fortement ponctué et garni de poils blancs.

L'abdomen est aussi long que le corselet, ovale et très-déprimé ; son bord antérieur, largement tronqué, même un peu échancré, s'avance sur le thorax; le tégument, épais et presque aussi résistant que celui du cor-

selet, est d'un noir lisse; il présente dans le milieu quatre gros points enfoncés, formant un carré dont le côté postérieur est le plus large; les poils sont longs, blancs et disséminés; le ventre et les filières sont également noirs.

La patte-mâchoire, qui est d'un brun rouge foncé, ne présente rien de particulier.

Les pattes diffèrent à peine de celles du *rufipes* : la première paire a la cuisse extrêmement renflée et comprimée, le premier article de la jambe assez étroit et long, le second très-dilaté, presque claviforme et garni en dessous de longs crins; cet article est relativement moins long; les tarses sont courts et grêles, leur premier article est armé d'épines sur les côtés; les autres pattes sont tout à fait dans les mêmes proportions, elles sont toutes d'un jaune vif, mais ne présentent jamais de lignes noires; les antérieures sont d'un jaune rouge, avec le second article de la jambe très-noir.

♀. L'ensemble du corselet est plus étroit que chez le mâle; la tête est plus longue, plus rétrécie en avant; la convexité des yeux paraît encore plus forte; le tégument, très-rugueux et d'un noir cuivré, est garni de poils fauves. Les cils sont jaunes.

L'abdomen est de même forme, mais plus volumineux; les quatre fossettes figurent un carré long; sur le bord antérieur se voit aussi une rangée transverse de petits points enfoncés; cet abdomen est d'un brun carminé plus ou moins foncé, quelquefois cependant presque fauve.

Le ventre est d'un gris rouge testacé.

La patte-mâchoire est blanchâtre; ses derniers articles sont un peu élargis.

Les pattes sont toutes d'un jaune vif : les deux premières paires sont courtes et assez épaisses; la quatrième paire, plus allongée, atteint presque l'extrémité de l'abdomen.

Cette espèce est très-commune en Corse, sur les buissons.

### (P. 163.) Attus tantulus E. S.

Cette petite espèce, si distincte et si bien caractérisée, se trouve en France, jusqu'aux environs de Paris; mais elle est rare partout.

La face est plus étroite que chez les espèces voisines; les yeux forment une ligne droite, mais les médians sont beaucoup plus avancés que les

latéraux, de sorte que, vus de profil, ces derniers paraissent très-séparés; les cils et les barbes sont blancs,

Les cuisses antérieures sont très-renflées, comprimées, même un peu arquées, mais les jambes sont relativement moins épaisses que chez les espèces voisines; les tarses paraissent encore plus courts; les pattes de la seconde paire sont encore assez épaisses, mais les postérieures sont aussi fines que chez *A. depressus.*

Le digital est un petit disque dont le bord inférieur est légèrement tronqué.

Ajoutez :

ATTUS OBSCUROÏDES Canestrini et Pavesi.

*Euophrys obscuroïdes* Canest. et Pav., Aran. Ital., p. 132 (1869).

Cette espèce paraît voisine de mes deux *Attus ænescens* et *Wankowiczi*; elle est également revêtue de brillantes couleurs, dues à une pubescence métallique.

Dans la nouvelle édition de leur Catalogue des Aranéides d'Italie, MM. Canestrini et Pavesi ont figuré avec soin les *Marpissus Canestrinii* et *Attus obscuroïdes.* (Voyez pl. 4, fig. 5 et 6.)

(P. 165.) Au lieu de : *Attus seguipes,* lisez :

ATTUS BIIMPRESSUS Doleschall, in Sitzungster Akad. Wien. (1852).

*Attus seguipes* E. S., Monog., p. 165, n° 120.

Ajoutez :

♂. Le corselet est plus étroit que chez les espèces voisines et plus allongé; quoique longue, la tête est visiblement plus courte que le thorax; elle se rétrécit un peu en avant et sa surface est légèrement convexe; les yeux antérieurs sont bien visibles en dessus; ceux de la quatrième paire sont gros et très-divergents.

Le thorax se rétrécit beaucoup en arrière à partir de la seconde paire de pattes.

Le tégument est noir, finement chagriné comme chez *tantulus* et garni de poils blancs espacés.

Les yeux de la face sont très-inégaux, équidistants, d'un bronzé presque noir; ils forment une ligne à peine courbée; le bandeau est très-étroit; les cils et les barbes sont blancs et peu serrés.

Les chélicères sont assez longues; leur face antérieure est plane et fortement striée.

L'abdomen est ovale, allongé, rétréci et arrondi en avant, nullement tronqué; il est d'un noir brillant et présente de larges fossettes, moins marquées cependant que chez la femelle; ses poils sont blancs.

La patte-mâchoire est normale; le digital est un petit disque simple, dont le milieu s'élève un peu en manière de cône très-bas.

Les pattes de la première paire sont beaucoup plus longues que chez les espèces voisines et rappellent tout à fait celles des *Attus membrosus* et *cerussatus* du groupe précédent; la cuisse et le second article de la jambe sont renflés et comprimés; le tarse est assez grêle et son premier article est garni d'épines sur les côtés.

Les autres pattes sont peu épaisses et assez allongées, surtout celles de la quatrième paire, qui dépassent l'extrémité de l'abdomen; les tarses sont au moins aussi longs que les jambes, tandis que chez les autres espèces du groupe ils sont beaucoup plus courts.

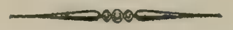
Ces pattes sont d'un brun rouge très-foncé, presque noir, avec les tarses fauves, sauf ceux de la première paire, dont le dernier article est noir.

Ce mâle m'a été communiqué par M. Pavesi, de Lugano. Cette espèce intéressante fait le passage du groupe *membrosus* au groupe *brevipes*; si le mâle était seul connu, sa classification serait douteuse, mais la femelle présente tous les caractères du groupe actuel (voyez Monographie, p. 165).

C'est par erreur que, dans ma Monographie, j'ai donné pour patrie la Dalmatie aux *Attus biimpressus* et *viridimanus* de Doleschall : ces espèces sont de Lombardie.

Nota. Dans un mémoire sur les Arachnides de Galicie, M. le docteur Koch a publié tout récemment, sous le nom d'*Attus Dzieduszyckii,* une espèce voisine de l'*A. floricola* et qui pourrait bien être la même que notre *Attus Wagæ.*

(Voyez Beit zur Kenntn. der Arachnidenfauna Galiziens, Krakau, 1870.)



# Diagnoses d'espèces nouvelles de Coléoptères

APPARTENANT AUX GENRES

## Polydrosus, Thylacites, Tanymecus, Scythropus, Metallites et Phænognathus.

Par M. J. DESBROCHERS DES LOGES.

(Séance du 12 Juillet 1871.)

1. POLYDROSUS HISPANICUS, n. sp. — Long. 4 à 5 1/2 mill., lat. 1 3/4 à 2 mill. — *Oblongus dense viridi-squamosus pedibus antennisque rufis, clava fusca; oculis valde prominentibus; fronte rostroque ut in* P. planifronte; *funiculi articulis* 2 *primis fere æqualibus* 3° *multo breviori; prothorace elytrisque creberrime punctato-denudatis, creberrime longius hispidulis.*

Conformé comme *planifrons*; très-reconnaissable aux points dénudés beaucoup plus nombreux du prothorax et des élytres, donnant naissance à une pubescence très-abondante et aussi longue sur les parties antérieures que sur les élytres.

Espagne.

2. POLYDROSUS CAUCASICUS, n. sp. — Long. 4 mill., lat. 1 1/2 mill. — P. pterygomali *et* corrusco *intermedius; supra tenuiter brevissime pubescens; capite post oculos angulatim obtusius tuberculato; funiculi articulis* 2 *primis æqualibus; elytris profunde striatis.*

Se distingue du *corruscus* par la pubescence visible du dessus quoique très-courte et couchée, les tubercules coniques de la tête; du *pterygomalis* par la nature de cette même pubescence, les tubercules de la tête bien moins saillants et moins transversaux, la profondeur des stries.

Géorgie.

3. POLYDROSUS CEPHALOTES, n. sp. — Long. 4 1/2 mill., lat. 1 2/3 mill. — P. corrusco *affinis ; supra depilis ; pedibus antennisque totis pallide testaceis ; capite obtuse tuberculato ; fronte foveolata ; rostro brevissimo ; oculis majoribus, prominentibus ; funiculi articulo* 1°, *secundo paulo longiori ; abdominis segmento ultimo plano.*

Bien distinct du *corruscus* par la tête tuberculée ; des *pterygomalis* et *caucasicus* par la pubescence nulle du dessus.

Hongrie ; un seul, communiqué par M. von Kiesenwetter.

N. B. Les trois espèces qui précèdent ont les fémurs inermes et non distinctement squameux.

4. POLYDROSUS RAFFRAYI, n. sp. — Long. 4 à 5 mill., lat. 1 1/2 à 1 2/3 mill. — *Oblongus, subparallelus, subpurpureus, in disco elytrorum, plerumque viridis ; supra brevissime crinitus ; rostro brevi, versus apicem corneo-ferrugineo ; oculis magnis prominentibus ; funiculi articulis* 2-*primis subæqualibus ; prothorace elytrisque crebre punctato-denudatis ; femoribus obsolete dentatis, squamosis.*

Cette jolie espèce, recueillie par M. Raffray sur les genévriers qui couvrent les montagnes des environs de Boghari, serait peut-être mieux placée dans le genre *Scythropus* à cause de l'empâtement lisse du rostre qui se termine par une carène en arrière ; mais ce caractère n'a peut-être pas la valeur qu'on lui attribue ; on le retrouve chez plusieurs *Phyllobius,* notamment chez le *P. Apollonis*, qui a, avec le *P. Raffrayi,* des rapports étranges. Du reste, la distribution générique des espèces de ce groupe est entièrement à refaire.

5. POLYDROSUS FUSCO-ROSEUS (Tarnier), n. sp. — Long. 4 1/2 mill., lat. 2 mill. — *Ovatus ; subelongatus, supra impubis, brunneo-roseus, in elytris vitta albida laterali ornatus, antennis pedibusque læte rubro-ferrugineis ; rostro elongato, capite multo angustiore, subattenuato ; oculis sat prominulis ; scapo thoracem attingente ; funiculi articulis omnibus latitudine longioribus ; clava fusiformi.*

On pourrait prendre cet insecte au premier abord pour une variété du *P. sparsus ;* on doit rencontrer des individus plus foncés ; la forme du rostre, la longueur du scape, le peu de prolongement des scrobes en dessous et la forme de la bande blanche longitudinale qui se prolonge à peine en travers du milieu des élytres, ne permettent pas de les confondre.

Andalousie.

6. Polydrosus pallidivestis, n. sp. — Long. 5 à 6 mill., lat. 2 1/3 à 2 1/2 mill. — *Ovatus, dense pallide-viridi-squamosus, opacus, antennis pedibusque ferrugineis leviter farinosis ; in elytris distincte pubescens, fronte rostroque impressis, hoc subquadrato ; oculis prominentibus ; funiculi articulis omnibus latitudine longioribus,* 1°, 2° *vix longiori ; elytrorum interstitiis subtiliter punctulatis ; femoribus muticis.*

Espagne, Carthagène.

7. Polydrosus brevicollis, n. sp. — Long. 5 1/2 mill., lat. 2 1/2 mill. — *Ovatus, convexus, micante-viridi-squamosus, glaber, tibiis apice tarsis antennisque rubro-ferrugineis ; fronte rostroque planis, hoc quadrato ; oculis sat prominentibus ; antennis brevioribus, gracilibus, funiculi articulo* 1°, 2° *longiori, cæteris angustis, vix subconicis, non transversis ; prothorace brevi, non carinato ; scutello apice acuto ; femoribus inermibus.*

Voisin du *P. planifrons ;* il s'en distingue par la brièveté du rostre, de la tête, du prothorax et des antennes, dont le funicule est ici bien plus mince, la forme triangulaire de l'écusson ; ces deux derniers caractères l'éloignent encore davantage du *P. Abeillei.*

Sicile.

8. Polydrosus Kahri Kirsh, var. *siculus.* — M. von Kiesenwetter m'a communiqué un exemplaire de Sicile qui diffère du *Kahri* typique par les caractères suivants :

Taille plus grande (4 1/2 mill.), d'un brun passant au ferrugineux sur le bord antérieur du prothorax et le rostre ; pattes d'un testacé pâle, ayant à peine quelques traces de squamules ; prothorax un peu plus court ; antennes à premier article du funicule visiblement plus court que le deuxième, les derniers du double aussi longs que larges ; pubescence un peu plus longue.

Ces caractères ne me semblent pas assez importants pour créer une espèce sur un seul individu.

9. Polydrosus convexifrons, n. sp. — Long. 2 mill., lat. 1 1/4 mill. — *Subquadratim elongatus, brunneus, subtus, in capite (fronte excepta), in thoracis lateribus, griseus, in elytris lineatim irregulariter griseo-maculatus ; antennis pedibusque ferrugineis ; in capite distinctius, in elytris vix perspicue setulosus ; rostro subtransverso, apice longitudinaliter cari-*

*nulato; fronte globosa; funiculi articulo 1° secundo evidenter longiori; femoribus muticis.*

C'est la plus petite espèce qui me soit connue; elle ressemble un peu au *P. setifrons.* La convexité remarquable du front; la brièveté de la pubescence et la proportion des deux premiers articles du funicule, la feront aisément reconnaître.

Grèce; un seul, de la collection de M. Kirsch.

10. POLYDROSUS NEAPOLITANUS, n. sp. — Long. 4 1/2 à 5 1/2 mill. — *Oblongus viridi-squamosus, pedibus antennisque* (*clava excepta*) *pallide ferrugineis, supra impubis; oculis prominulis; rostro* (♂ ♀) *latitudine non evidenter longiore, non carinato; prothorace in utroque sexu a latere valde rotundato-ampliato; femoribus omnibus distincte dentatis* (♂ ♀).

Très-voisin du *P. sericeus.* Le rostre est bien plus court, surtout chez la femelle, non caréné, la massue des antennes moins linéaire, les yeux sensiblement plus saillants, ce qui les fait paraître arrondis et non oblongs, le prothorax est fortement arrondi dans son milieu latéral chez la femelle; enfin les cuisses, à peine squameuses, sont toutes munies d'une dent courte, mais aiguë et très-distincte.

Sicile.

11. POLYDROSUS EMERYI, n. sp. — Long. 5 1/2 à 6 mill. — *Oblongus, valde elongatus, viridi-squamosus, antennis pedibusque rubris, femoribus interdum infuscatis, parce squamosis; supra impubis; oculis prominentibus, in mare subglobosis; rostro elongato, angustiore, versus apicem non distincte ampliato, carinulato; clava antennarum crassiore; prothorace in ♀ subcylindrico, in ♂, lateribus arcuato, latitudine vix breviore; femoribus inermibus.*

Naples.

12. POLYDROSUS ABBREVIATUS, n. sp. — Long. 4 1/2 mill., lat. 1 2/3 mill. — *Ovatus, brevis, pallide-viridi-squamosus, antennis pedibusque ferrugineis, femoribus infuscatis, dense squamosis; oculis non prominentibus; rostro subquadrato capite parum angustiore, obsoletissime sulcato; funiculi articulo* 3° *præcedente et sequente multo longiore; prothorace lato, lateribus vix arcuato, pedibus brevioribus, femoribus obtuse dentatis.*

Ressemble au *P. sericeus* pour la forme des yeux, mais la proportion

des premiers articles du funicule et sa forme subovalaire et raccourcie le font aisément reconnaître.

Tyrol.

13. Polydrosus cinctus, n. sp. — Long. 5 1/2 mill., lat. 2 1/3 mill. (♀). — *Ovatus, convexus, supra fulvo-brunneus cum lateribus viridi-squamosis, indistincte pubescens, antennis pedibusque testaceis; oculis magnis valde prominentibus; rostro subattenuato, longiore; antennis articulis funiculi 2 primis subæqualibus; scutello triangulari, acuto; femoribus obsolete dentatis.*

Cette espèce, en outre de sa coloration, se distingue du *P. chrysocephalus* ♀ par la forte saillie des yeux, la tête plus étroite, subcylindrique, la forme du rostre; elle a quelque analogie avec le *P. pallipes* Luc., mais chez ce dernier les élytres sont parallèles dans les deux sexes.

Tanger; un seul, coll. Reiche.

14. Polydrosus leuco-marmoratus, n. sp. — Long. 4 1/2 mill., lat. vix 2 mill. (♂). — *Angustus, elongatus, supra fulvo-brunneus, ad elytrorum margines late, in disco obsoletius albido-variegatus, antennis pedibusque testaceis; indistincte pubescens; oculis maximis; rostro angustiore, elongato, postice ferrugineo, crista transversa lævi prædito; articulis 2 primis funiculi subæqualibus; femoribus obsolete dentatis.*

Ressemble au *P. variegatus* ♂; il en diffère par l'élévation lisse du rostre, les côtés de celui-ci parallèles, l'absence de spinules aux tibias, etc.

Tanger; un seul, coll. Reiche.

15. Polydrosus convexior, n. sp. — Long. 5 1/2 mill., lat. 2 1/2 mill. — *Ovatus valde convexus, parum elongatus, niger griseo-virescens, antennis (clava excepta) ferrugineis; supra indistincte pubescens; oculis griseis, minutis; rostro breviore, latiore, subconico, late impresso; prothorace brevi, lateribus non ampliato, apice constricto, carinato; scutello, magno, subsemicirculari; elytris valde convexis, lateribus ampliatis, postice in sutura cristatis, striarum interstitiis subconvexis; femoribus inermibus.*

Très-reconnaissable à ses élytres bombées, en toit vers le sommet. Facile à distinguer des *P. confluens* et *salsicola* par ses cuisses inermes. Il ressemble à un *Eusomus*.

Algérie.

16. POLYDROSUS SUBCYANEUS, n. sp. — Long. 4 mill., lat. 1 1/2 mill. — *Ovatus, brevior, sat convexus, subcyaneo-squamosus, tibiis antennisque totis ferrugineis, supra impubis; rostro planiusculo, postice impresso; oculis evidenter prominentibus; antennis funiculi articulo* 1°, 2° *multo longiore, ultimis subrotundatis, clava crassiore; prothorace brevi lateribus in medio fortiter ampliatis; femoribus inermibus.*

Se rapproche un peu du *P. salsicola* et varie sans doute de coloration comme cette espèce; bien distinct par les yeux plus saillants, la massue des antennes bien plus épaissie, le prothorax dilaté presque anguleusement dans son milieu latéral, la brièveté des élytres, les cuisses inermes, etc.

Algérie.

17. METALLITES JAVETI. — Long. 3 1/2 mill., lat. 1 1/2 mill. — *Ovatus, parum convexus, niger, pube grisea subsquamiformi vestitus; oculis prominulis; rostro longitudinaliter sulcato; antennis sat tenuibus articulis ultimis vix transversis; prothorace lato, lateribus rotundato-ampliato; elytris striis subtilibus, interstitiis planis, basi simul emarginatis, lateribus valde arcuatis; femoribus inermibus, tibiis intus paululum ampliatis.*

Ressemble à la variété *globosus* du *M. murinus*; le prothorax et les élytres sont bien plus amples, ces dernières sont courtes, fortement arquées latéralement et à stries à peine distinctes sous la pubescence d'un gris mat qui les recouvre.

Nîmes. Je n'en ai vu que trois exemplaires recueillis par M. Javet.

18. SCYTROPUS JAVETI, n. sp. — Long. 5 à 6 mill., lat. 2 1/2 mill. — *Oblongo-ovatus, postice sat convexus, subtus subargenteo-squamosus, supra flavo albidoque variegatus, tibiis antennisque ferrugineis, sparsim obsolete nigro-punctulatus; capite breviter pubescente, antice impresso; oculis parum prominulis; funiculi articulo* 1°, 2° *vix longiore; prothorace breviore, lateribus vix arcuato; elytris brevissime rigide pubescentibus; femoribus inermibus, tibiis minus angustis, sinuatis.*

Voisin du *S. glabratus*; il s'en distingue par sa coloration, sa forme moins parallèle et plus courte, la pubescence très-visible du front et plus distincte sur les élytres quoique très-courte.

Majorque (M. Javet).

19. THYLACITES CANDIDULUS, n. sp. — Long. 8 à 12 mill., lat. 3 à

4 1/2 mill. — *Oblongus* (♂), *oblongo-ovatus* (♀), *griseo albidoque variegatus, in elytris vix distincte pubescens ; rostro latitudine paululum longiori ; oculis valde prominentibus ; funiculi articulo* 2° *sat elongato ; prothorace subtrapezoïdale, angulis posticis subacutis reflexis.*

Conformée comme les *T. fullo* et *chalcogrammus,* cette espèce s'en distingue par sa coloration, les bandes obsolètes ou nulles de son prothorax, les angles postérieurs du prothorax plus avancés en dehors que le milieu, et surtout la forte saillie des yeux.

Espagne.

20. Thylacites marmoratus, n. sp. — Long. 8 à 10 mill., lat. 3 à 4 mill. — *Oblongus, subelongatus, convexus, nigro-plumbeus, albido sparsus, anterius subglaber, elytris apice parce longius pilosis ; antennis articulo funiculi* 1° *conico-elongato, cæteris subrotundatim transversis ; oculis prominulis , prothorace subgloboso ; elytris antice paululum attenuatis, striis tenuissimis ; pedibus parce pubescentibus.*

Maroc.

21. Thylacites tigratus, n. sp. — Long. 8 à 10 mill., lat. 3 1/4 à 3 2/3 mill. — *Forma præcedentis, paululum elongatior ; infra et lateribus albidus, supra nigro-æneus in elytris subseriatim albido marmoratus ; subglaber ; oculis haud prominulis ; prothorace lateribus parum dilatato ; elytris vix seriatim punctatis ; pedibus intus dense pubescentibus.*

Distinct du précédent, dont il a la forme, par la couleur beaucoup plus foncée, les taches blanches disposées en séries sur les élytres, la saillie nulle des yeux, etc.

Maroc.

22. Thylacites serripes (Chevrolat), n. sp. — Long. fere 10 mill., lat. 3 1/2 mill. — *Oblongus, subelongatus, supra subdepressus, in elytris breviter distincte crinitus ; subtus et in lateribus albidus, supra cinereo albidoque guttulatus ; rostro fronteque profunde sulcatis, illo capite vix angustiore ; funiculo antennarum latitudine longiori ; prothorace vix transverso, lateribus arcuato ; elytris profunde striatis, interstitiis convexis ; tibiis anterioribus distinctius serratis.*

Un seul, de la coll. Chevrolat, indiqué d'Espagne avec doute.

23. Thylacites congener, n. sp. — Long. 7 1/2 à 10 mill., lat. 3 à

4 mill. — T. variegato *affinis, subopacus, subæneo-brunneus, subtiliter nigro-maculatus, brevius setosus; capite thoraceque evidenter granulato-punctatis; oculis sat prominulis; abdominis segmento ultimo distinctissime granuloso.*

Se distingue du *T. variegatus* Luc. par sa couleur peu métallique, sa pubescence égale, presque couchée, même sur les parties antérieures, où elle est au contraire très-longue et tout à fait dressée chez le *T. variegatus,* et par les petites aspérités granuliformes du dernier segment abdominal, le *variegatus* ayant cette partie recouverte d'écailles déprimées comme celles des précédents et obsolètement ponctuée.

Alger, Bougie, etc.

24. THYLACITES CRIBRICOLLIS (Chevrolat), n. sp. — Long. 7 à 9 mill., lat. 2 2/3 à 3 2/3 mill. — *Oblongo-subellipticus, æneo-micans, fere immaculatus; sat tenuiter longius hirsutus; oculis in ♀ modice, in ♂ evidenter prominentibus; prothorace tenuiter creberrime punctato; elytris ovalibus substriatis, in intervallis sat crebre punctatis; tibiis apice pallide pectinatis.*

Ressemble un peu au *T. oblongus* par sa coloration métallique; ses élytres très-ovalaires, à épaules effacées, l'éloignent des *T. variegatus* et *congener,* ainsi que sa pubescence beaucoup plus dressée, etc.

Constantine.

25. THYLACITES OBLONGIUSCULUS (*brevicornis* Chevrolat), n. sp. — Long. 7 1/2 à 8 1/2 mill., lat. 2 2/3 à 3 mill. — *Forma* T. tigrati, *subsimiliter plerumque variegatus, brunneus, fere impubis; rostro antennisque paulo brevioribus, oculis paululum prominulis; antennis obscure ferrugineis, parum validis, articulo funiculi* 2°, 3° *evidenter longiori.*

Ressemble, en petit, au *T. tigratus;* la couleur est toujours moins foncée, tantôt d'un brun ou d'un gris presque uniforme, mais le plus souvent mélangée de plus clair, surtout latéralement; les antennes, beaucoup plus grêles, ont tous leurs articles sensiblement moins courts, surtout le deuxième; le prothorax est uni, au lieu d'être granulé, et n'offre qu'un pointillé espacé, très-obsolète.

Oran.

26. THYLACITES ANGUSTUS, n. sp. — Long. 6 1/2 mill., lat. vix 2 mill. — *Oblongus, elongatus, angustus, supra subdepressus brunneo-subæneus,*

*lateribus albidis; capite brevi; prothorace oblongo, latitudine non latiori, creberrime granulato-punctato; elytris parallelis, breviter parum dense pubescentibus.*

Ressemble, pour la coloration, au *T. variegatus;* moins brillant, poils très-peu nombreux, courts et à peine soulevés sur les élytres, assez apparents sur la tête, mais peu visibles sur le prothorax; la forme étroite, la longueur du prothorax et le parallélisme des élytres suffisent pour le distinguer.

Algérie.

27. Thylacites punicus, n. sp. — Long. 6 1/2 à 9 1/2 mill., lat. 2 1/2 à 3 1/2 mill. — T. comato *valde affinis; æneo-plumbeus, longissime hirsutus; oculis parum prominulis; antennis sat validis, articulo* 2° *longitudine fere breviori, clava oblongo-elongata; prothorace oblongo non transverso* (♂ ♀); *elytris lateribus fortiter arcuatis.*

Très-voisin de la variété bronzée du *T. comatus;* comme lui à longue pubescence double; le prothorax est presque aussi long que large chez la femelle, ses squamules sont plus granuleuses; les antennes ne sont pas grêles comme chez le *T. comatus,* le deuxième article et la massue sont très-différents.

Algérie, Maroc.

28. Thylacites Uhagonis, n. sp. — Long. 6 mill., lat. 2 1/2 mill. — *Ovatus, æneo-plumbeus, albido-variegatus, longe parce inæqualiter hirsutus; oculis prominentibus; prothorace transversim fortiter rotundato; rostro brevissime sulcato; funiculi articulo* 2° *longitudine non breviore, cæteris transversis parum nodosis, elytris sparsim inordinatim punctulatis, apice obtuse acuminatis.*

C'est du *T. pretiosus* que cette espèce se rapproche le plus; les élytres sont plus arquées dans leur milieu latéral, moins obtuses au bout, la proportion des articles des antennes est différente, et les tibias postérieurs sont dépourvus de spinules.

Espagne, Salamanca; un seul de la collection de Uhagon.

29. Thylacites hirtellus, n. sp. — Long. 6 à 8 mill., lat. 2 1/2 à 3 1/2 mill. — *Forma* T. turbati ♀; *supra brevissime hirte crinitus; rostro subtus apice non crassiore; oculis non prominulis; antennis articulo*

1° *latitudine vix duplo longiori, cæteris subglobosis; prothorace antice posticeque breviter constricto.*

Confondu avec les petits exemplaires du *T. turbatus,* dont il a la coloration variable, il en diffère essentiellement par les petits crins très-courts des élytres et les autres caractères indiqués.

Espagne, Portugal.

30. THYLACITES AURICOLLIS, n. sp. — Long. 4 1/2 à 5 1/2 mill., lat. 2 1/2 mill. — *Breviter-oblongus, opacus, brunneus, subtiliter griseo-maculatus, brevissime parum dense crinitus; capite basi aureo constrictoque; oculis minutis vix prominulis; prothorace fere cylindrico, subtransverso, leviter aureo, granulato-punctato; elytris seriatim punctatis.*

Sensiblement moins ramassé que le *T. Guinardi,* auquel il ressemble par la pubescence et la dépression transversale à la base de la tête. Le prothorax et la ponctuation des élytres sont très-différents.

Algérie.

31. THYLACITES LATITHORAX, n. sp. — Long. 7 à 10 mill., lat. 3 3/4 à 4 1/4 mill. — *Oblongus, latus, niger, cinereo vel brunneo variegatus; subtiliter crinitus; rostro subconico; oculis prominulis; prothorace longitudine fere duplo latiore, antice oblique attenuato, subdepresso, rarius sulcatulo; elytris basi subtruncatis, subtilissime vix distincte punctulato-striatis.*

Espagne, Tolède.

32. THYLACITES ARANEIFORMIS Chevrolat (*heliophilus* var. Chev.). — Long. 7 à 8 mill., lat. 3 1/2 à 3 3/4 mill. — *Brevis, obesus, cinereo-squamosus, in elytris vix distincte crinitus; fronte rostroque subplanis, hoc subconico; prothorace brevi, antice valde angustiore, postice valde rotundato-ampliato, subconvexo; elytris latitudine parum longioribus, lateribus fortiter rotundatis, basi arcuatim evidenter emarginatis, confuse punctulatis.*

Espagne, Valladolid, etc.

Ces deux espèces sont fort voisines, et ont, entre autres caractères communs, une pubescence extrêmement courte, très-peu fournie, qui n'est guère visible que sur la tête, et une ponctuation très-fine et confuse sur les élytres. La forme convexe très-courte et très-arrondie du *T. ara-*

*neiformis*, la forte échancrure de ses élytres, le distinguent aisément. Les mandibules m'ont semblé très-épaisses et bidentées en dedans chez le premier, bien plus grêles et falciformes chez le deuxième.

Je ne connais pas le *T. insidiosus* Fairm. Ne faudrait-il pas lui rapporter le *T. araneiformis ?*

Quant au *T. heliophilus*, il se distingue facilemment par la longueur de la pubescence, les intervalles convexes des élytres, etc.

33. Thylacites Schönherri, n. sp. (*T. turbatus* Sch. pro parte, ex typo in museo Chevrolati). — Long. 9 à 11 mill., lat. 4 à 5 mill. — *Ovatus, latus, convexus, ut in* T. turbato *coloratus, in capite longius, in prothorace elytrisque brevissime subtiliter crinitus ; oculis parum prominulis ; prothorace lateribus modice arcuato, plaga discoidali vix angulata ; elytris in utroque sexu parum elongatis apice obtusius subacuminatis.*

Très-distinct du *T. turbatus* par les petits poils rigides à peine visibles et très-peu nombreux de ses élytres : la pubescence, chez le *turbatus*, est formée de poils couchés un peu courbés, mais sensiblement plus longs, plus nombreux et plus souples.

Algérie, Corse, Espagne.

34. Thylacites tomentosus, n. sp. — Long. 10 mill., lat. 4 mill. — T. turbato *forma et colore subsimilis ; ater, funiculo antennarum antice piceo ; supra et in pedibus dense longius hirsutus ; rostro elongato, ante oculos a latere tumescente, profundissime sulcato ; oculis valde prominentibus ; prothorace lateribus valde ampliato, antice evidenter angustiore ; elytris striis dorsalibus profundis fortiter sparsim punctatis, interstiis convexis.*

Se distingue des exemplaires du *T. turbatus* à stries plus marquées par le rostre visiblement plus long que large, la forte saillie des yeux et la pubescence hérissée très-touffue.

Espagne.

35. Thylacites siculus, n. sp. — Long. 8 à 9 mill., lat. 3 3/4 à 4 mill. — *Sat breviter ovatus, subæqualiter brunneo-squamosus, opacus, callo postico elytrorum, albido ; parum convexus ; rostro breviter sub-*

*conico; oculis modice prominulis; capite sparsim punctato, prothorace transversim rotundato; elytris sat distincte punctato-striatis cum punctura intervallorum subtiliore, plerumque subdepressis.*

La forme large des élytres, dont les épaules sont bien marquées quoique émoussées, rapproche cette espèce du *T. corsicus* ♂; ses stries, bien plus fines, l'en éloignent. La forme est sensiblement plus courte que celle du *T. depilis*, et la pubescence, qui est analogue à celle de ce dernier, l'éloigne des variétés mates et uniformément colorées du *T. fritillum.*

36. THYLACITES DUBIUS, n. sp. — Long. 9 mill., lat. 3 1/2 mill. — T. fritillo *affinis; oculis magis prominulis; rostro transversim late impresso, paululum elongatiore; prothorace transversim valde dilatato-ampliato, maculis discoidalibus distinctissimis; elytris sutura subelevata striisque* 2 *primis plerumque impressis, omnibus regulariter punctatis.*

Intermédiaire aux *T. fritillum* et *corsicus*; il a la pubescence du premier, sa forme générale, avec le prothorax plus arrondi transversalement et plus nettement taché; la régularité des stries du second, mais avec une ponctuation bien plus faible, et les points des deux premières stries n'étant pas plus forts que ceux des autres.

Corse, Sardaigne.

37. THYLACITES FRITILLUM, var. *insularis.* — Cette variété semble propre à la Corse et aux autres îles de la Méditerranée, où le type à reflet métallique paraît très-rare. Bien que j'en aie eu sous les yeux deux ou trois cents exemplaires identiques, je n'ai pas osé en faire une espèce. La couleur est d'un brun ou d'un gris foncé uniforme et mat, à part la tache blanche de l'extrémité des élytres, qui souvent disparaît; la pubescence, formée de poils plus épais, est peu régulièrement disposée; la forme générale est plus courte, et les élytres très-peu atténuées vers la base, ont les épaules plus saillantes bien qu'arrondies; les stries sont généralement indiquées par de faibles séries de points.

38. THYLACITES BELONIS, n. sp. — Long. 10 mill., lat. 4 1/2 mill. — *Forma et pubescentia* T. depilis, *paululum brevior præsertim apud humeros latior; æneo-cupreus cum maculis rostri et capitis, thoracis lateribus et elytrorum lineis exterioribus interruptis griseo-subvirescentibus; funiculi articulo* 1°, 2° *duplo et ultra longiore;* 2° *vix latitudine longiore*

*sequentibusque forma et longitudine subsimile ; prothorace breviore, plaga rhomboïdale fere indistincta ; elytris regulariter sat tenuiter punctato-striatis, striis haud impressis.*

Distinct du *T. depilis* par la coloration, la proportion des articles du funicule et les autres caractères indiqués.

Malte (M. Belon).

39. Thylacites submetallicus, n. sp. — Long. 7 à 9 mill., lat. 3 à 3 1/2 mill. — *Oblongiusculus, piceus, cum antennis pedibusque ferrugineis ; æneo-micans cinereoque argenteo variegatus ; supra inæqualiter inordinatim longe hirsutus ; oculis prominentibus ; prothorace transverso, in ♀ breviore ; elytris basi truncatis, lateribus in medio subparallelis, latitudine fere duplo longioribus, apice obtuse acuminatis.*

Très-voisin du *T. pretiosus* ; même pubescence formée de poils inégaux mais un peu plus longs, même coloration, du reste un peu variable ; élytres de forme très-différente : chez le *T. pretiosus* elles sont d'un quart seulement plus longues que larges, très-arquées latéralement, à épaules et à sommet très-arrondis.

Espagne.

SCHELOPIUS, genus novum (σκελος, jambe ; πιων, épais).

*Rostrum explanatum, medio sulcatum, a latere carinatum.*

*Scrobs profundissima sub oculos flexa.*

*Tibiæ apice utrinque dilatatæ, extus haud canaliculatæ.*

Je sépare sous cette dénomination générique l'espèce décrite par Schönherr sous le nom de *Tanymecus planifrons,* et qui s'éloigne de toutes celles connues par la forme des tibias des deux paires postérieures non échancrées extérieurement et dépourvues de l'incision longitudinale à crêtes pectinées que l'on remarque chez les *Tanymecus.* Les scrobes sont très-larges et profondes dans toute leur étendue et rejoignent presque l'étranglement du dessous du rostre.

40. TANYMECUS SAREPTANUS, n. sp. — Long. 9 mill., lat. 3 1/4 mill. — T. palliato *colore et forma subsimilis ; capite latiore, oculis distantioribus ; rostro longitudine vix latiore, a latere non distincte emarginato ; fronte foveolata ; antennarum scapo recto, funiculi articulis ultimis transversis, clava oblonga* (♂), *ovali* (♀) ; *prothorace longitudine fere latiore ; scutello lato, oblongo ; abdomine ab elytris tecto.*

Sarepta.

41. TANYMECUS NEVADENSIS, n. sp. — Long. 9 mill., lat. 3 mill. — *Oblongus, griseus, subtus, lateribus et fascia interrupta discoidali prothoracis albidis ; in elytris brevissime crinitus ; rostro in impressione apicali carinato ; scapo valde arcuato ; funiculi articulis* 3-7 *subrotundatis, gradatim latioribus, clava oblongo-ovali, subelongata ; prothorace longitudine latitudini æquali, lateribus arcuato ; elytris basi arcuatim emarginatis, striis parum profundis, apice obtuse separatim acuminatis ; femoribus anticis inflatis.*

Espagne, Sierra-Nevada (Kirsch).

42. TANYMECUS ARCUATIPENNIS, n. sp. — Long. 5 1/2 à 6 1/2 mill., lat. 2 à 2 1/2 mill. — *Ovatus, brevior, subtus albidus, supra cinereus, albido-variegatus ; rostro transverso, brevissimo ; antennis crassissimis, scapo parum elongato ; funiculi articulo* 1° *irregulariter subquadrato latitudine vix longiore, basi subito constricto ; prothorace convexo, longitudine longiore, lateribus valde rotundato-ampliato ; elytris brevius crinitis, lateribus arcuatis, brevioribus.*

Confondu avec le *T. nebulosus*, dont il a exactement le système de coloration, il se distingue par l'extrême brièveté du rostre, l'épaisseur du scape, la forme du prothorax et celle des élytres, qui sont plus convexes et ovalaires au lieu d'être oblongues.

Sibérie orientale.

43. TANYMECUS FEMORALIS, n. sp. — Long. 6 mill., lat. 1 2/3 mill. — *Oblongus, supra subaureo-brunneo-æneus, infra et in lateribus dense albido-squamosus, vix distincte pubescens ; rostro brevi, quadrato, sulcato ; antennis sat tenuibus, funiculi articulo* 2° *conico-elongato ; prothorace suboblongo, a latere foveato, crebre punctato ; elytris medio sub-*

*parallelis, striis oblongo-punctatis abdomen non tegentibus; femoribus anticis valde incrassatis* (♂ ♀).

Tanger.

44. Tanymecus cinereus, n. sp. — Long. 5 1/2 à 6 1/2 mill., lat. 2 à 2 1/3 mill. — *Elongatus, squalide cinereo-squamosus, supra breviter tomentosus; rostro subquadrato in impressione apicali tenuiter carinato; scapo fere recto, articulo 1° funiculi latitudine plus duplo longiore; oculi minime prominuli, mediocribus; prothorace in medio lateribus ampliato; elytris subovalibus, basi profunde emarginatis.*

Distinct du *T. submaculatus* par la pubescence non formée de petites soies très-courtes, la dilatation médiaire du prothorax, les yeux moins grands, les stries des élytres plus profondes.

Algérie.

45. Tanymecus subvelutinus, n. sp. — Long. 6 mill., lat. 2 1/3 mill. — *Minus elongatus, brunneo cinereoque variegatus, brevissime tenuissime pubescens; rostro brevissimo, apice oblique impresso obsoleteque carinato; scapo apice arcuato; oculis magnis, sat prominentibus; prothorace oblongo, elongato; elytris ovalibus, basi valde emarginatis, striis subtilioribus; femoribus anticis fortiter inflatis.*

La pubescence est beaucoup plus fine que chez les autres espèces, couchée, mais visible en travers, les taches en quelque sorte veloutées des élytres et surtout la brièveté du rostre, le distinguent au premier abord.

Algérie.

46. Tanymecus Lethierryi, n. sp. — Long. 5 1/2 mill., lat. 1 3/4 mill. — *Forma elongata* T. submaculati, *brunneus, a latere magis cinereo-squamosus, antennis pedibusque obscure rubro-ferrugineis; rostro evidenter transverso, apice nitido, non distincte carinato; oculis mediocribus paululum prominulis; scapo basi arcuato; prothorace latitudine latiori, regulariter leviter lateribus arcuato; elytris vix arcuatis distincte striatis.*

Ce *Tanymecus* a la pubescence tomenteuse du *T. cinereus,* mais son rostre très-court le rapproche du *T. subvelutinus.*

Algérie.

47. PHÆNOGNATHUS REICHEI, n. sp. — Long, 7 1/2 mill., lat, 3 1/2 mill. — *Sat breviter ovatus, griseo-subargenteo-squamosus, supra non pubescens, antennis tibiis tarsisque obscure ferrugineis; capite brevissimo; oculis haud prominulis; rostro tereti, angustiore, supra non impresso, non sulcato; antennis sat tenuibus subglabris, articulis funiculi* 3-7 *subrotundatis; prothorace lateribus modice arcuato, in disco variolato-inæquali, profunde sulcato; elytris humeris paulo rotundatis, striarum interstitiis convexis; tibiis, anticis præsertim, apice utrinque ampliatis.*

Bien distinct du *P. thalassinus,* en outre de nombreux caractères, par le rostre arrondi en dessus et l'absence de poils sur les élytres.

Grèce ; un seul, de la collection Reiche.



# REMARQUES SYNONYMIQUES

SUR

# Diverses espèces d'Otiorhynchides,

Par M. S.-A. de MARSEUL.

(Séances des 9 Novembre et 14 Décembre 1870.)

En préparant une Monographie des Otiorhynchides décrits jusqu'à ce jour, travail basé sur une révision de cette tribu que M. Seidlitz a bien voulu me faire parvenir quelques jours avant l'investissement, j'ai remarqué avec peine, dans l'immense genre *Otiorhynchus*, une foule de doubles emplois de noms spécifiques : malheureusement, c'est toujours la même chose dans chaque Monographie que j'entreprends, et je ne puis me défendre de signaler ce fait et d'insister auprès des entomologistes qui ont à cœur les vrais progrès de la science, pour qu'ils s'efforcent de tout leur pouvoir d'arrêter cette plaie de la synonymie. On veut faire rapidement, faire sans travail ; on se dit à part soi : à quoi bon feuilleter les mémoires disséminés dans les bibliothèques, pour m'assurer que le nom que je donne à cette espèce nouvelle n'a pas déjà été employé ? Si je viens à faire double emploi, les pauvres *catalogueurs* sont là pour faire la besogne, il me restera bien toujours quelques noms ! — et ainsi les Catalogues fourmillent de synonymies, la science s'encombre de parasites, et l'entomologie ne sera bientôt plus qu'un chaos !

Ici je ne parle pas seulement des descripteurs d'espèces isolées, mais encore de ceux qui font des révisions de genres et même de tribus, qui, plus est, de monographes consciencieux à un autre point de vue, puisque le docteur Stierlin, dans son importante Monographie du genre *Otiorhynchus*, n'est pas exempt de ce reproche ! Qui le croirait ? Hochhutt et Kolenati ont publié des espèces nouvelles en grand nombre dans une Revue bien connue, eh bien ! M. Stierlin ne les cite pas ! il n'a pas l'air de les connaître ! qui plus est, il publie plusieurs espèces sous des noms déjà employés par ces auteurs russes et déjà catalogués ! Un de nos plus zélés collègues fait une Révision des *Sphenophorus* et décrit une seule espèce nouvelle, que je crois bonne ; mais j'ouvre la Table de Schönherr et le premier nom que j'y vois figurer est celui dont il s'est servi pour baptiser sa nouvelle espèce ! Je pourrais citer par centaines des exemples analogues.

Permettez-moi donc de supplier ici tous les entomologistes, lorsqu'ils

voudront entreprendre l'étude d'une tribu ou d'un genre, de commencer par se procurer une table alphabétique de tous les noms d'espèces publiés dans les divers auteurs, d'étudier toutes les descriptions et de les signaler en appendice dans leur travail : alors ils auront fait leur devoir et on arrêtera cette avalanche de noms inutiles.

Dans cette tribu des Otiorhynchides, où jusqu'à ce jour les genres n'ont pas été bien définis et où un certain nombre passent d'un genre à un autre, selon les auteurs, il me semble qu'il y a urgence d'adopter la règle que j'ai suivie dans la Monographie des Histérides, et que je voudrais voir adoptée par tous : *ne jamais employer deux fois le même nom spécifique dans la même tribu.* Ainsi, bien des *Otiorhynchus* de Stierlin sont, pour Seidlitz, des *Peritelus* (*astragali, hirticornis, Cremieri, Schönherri*, etc.), des *Meira* (*exiguus, minimus*, etc.), des *Cathormiocerus* (*hirtus, excursor, Lethierryi*, etc.

De même des *Omias* deviennent des *Mylacus* (*murinus, rotundatus, verruca, globosus, glomulus*, etc.), des *Barypeithes* (*Chevrolati, pellucidus, montanus*, etc.), des *Platytarsus* (*setiger*, etc.).

Je pourrais continuer encore longtemps cette énumération et je conclus qu'il est impossible d'arriver autrement à clore cette mutation constante de noms, qui devient le plus réel obstacle aux progrès de notre science.

Comme la question est encore en litige, je serais heureux de la voir ici discuter et de provoquer une adhésion des membres de notre Société.

Voici, enfin, une liste des noms des espèces qui font double emploi dans le genre *Otiorhynchus*, et quelques-uns des faits les plus saillants de noms reproduits dans des genres voisins entre lesquels la même espèce peut souvent être reportée.

---

Lorsqu'à l'une des dernières séances (9 novembre 1870) j'ai eu l'honneur d'entretenir la Société de la multiplication vraiment étrange de noms spécifiques qui m'avaient frappé en étudiant la famille des Otiorhynchides, je ne possédais encore que des renseignements généraux, mais bien suffisants déjà pour appeler l'attention sur la nécessité de mettre un frein à cette plaie toujours croissante de la synonymie. Depuis j'ai étudié avec grand soin la partie bibliographique de cette nombreuse famille, et je puis vous soumettre certains chiffres qui vous frapperont comme moi, je le pense.

Sans parler des *Phyllobides* (*Phyllobius, Myllocerus* et *Metacinops*), dont notre collègue M. Desbrochers des Loges s'est chargé, et mettant de

côté les espèces exotiques, qui ne rentrent pas dans mon plan, j'ai trouvé, sur 678 espèces, réparties bien inégalement en 29 genres, 233 noms parasites, c'est-à-dire que 233 espèces, à peu près la moitié, ont été décrites à nouveau sous d'autres noms.

Maintenant, de ces 678 espèces, reconnues jusqu'ici comme valables, 62 font double emploi dans la nomenclature et doivent changer de nom. M. Wollaston, dont je ne saurais d'ailleurs trop louer les sagaces et importants travaux sur les insectes des îles de l'océan Atlantique, dans son genre *Laparocerus,* a donné à une douzaine d'espèces des noms d'*Otiorhynchus* publiés dans Schönherr, et cependant les deux genres sont si voisins que les auteurs les plus savants, comme Lacordaire et M. Seidlitz, hésitent à les séparer.

Je pourrais citer d'autres faits qui démontrent le peu de cas que font certains entomologistes de la bibliographie ou l'inattention avec laquelle ils prennent le premier nom venu, sans s'inquiéter s'il n'est pas déjà employé pour des espèces voisines. Aussi des noms vulgaires, tels que : *squamosus, squamifer, squamiger,* etc., — *rufipes, rugifrons, sulcicollis, sulcirostris,* — *granulatus, granulosus, granulifer,* — *elongatus, affinis* et autres semblables, sont répétés jusqu'à quatre à cinq fois dans le même groupe.

Je n'insisterai pas davantage sur ces faits, qui viennent à l'appui des considérations générales qui vous ont été soumises. Au lieu d'entrer dans de longs détails synonymiques je préfère vous présenter un tableau précis, dans l'ordre des genres et des espèces d'Otiorhynchides qui me semblent devoir changer de noms.

Dans la première colonne sont les espèces qui ont été écrites sous des noms déjà employés, suivies de la date de leur publication et du nombre de fois que le même nom a été employé.

Dans la deuxième colonne, les espèces du même nom qui ont droit de priorité.

Enfin, dans la troisième colonne, les noms que je propose pour être substitués à ceux qui font double emploi. Je les ai choisis les plus rapprochés pour le sens comme pour la forme de ceux qu'ils sont destinés à remplacer, et je me suis assuré qu'ils n'ont pas été jusqu'ici employés dans le même groupe.

## Liste des noms d'espèces d'Otiorhynchides d'Europe devant être remplacés comme faisant double emploi.



| Noms à remplacer à cause des noms plus anciens. | | | | Noms proposés pour les remplacer. |
|---|---|---|---|---|
| 1. Holcorhinus | *parvicollis* Seidl., 1868. | 2 | Otiorhynchus parvicollis Gyl., 1834. | — *parvulicollis.* |
| 2. Cyclomaurus | *velutinus* Fairm., 1860. | 2 | Ot. velutinus Germ., 1824. | — *Fairmairei.* |
| 3. Mylacus | *murinus* Bohm., 1843. | 3 | Pholicodes murinus Bohm., 1839. | — *soricinus.* |
| — | *hæmatopus* Rosh., 1856. | 3 | Ot. hæmatopus Bohm., 1843. | — *rubripes.* |
| — | *armatus* Seidl., 1868. | 3 | Ot. armatus Bohm., 1843. | — *armipotens.* |
| 5. Peritelus | *Kiesenwetteri* Seidl., 1865. | 3 | Ot. Kiesenwetteri Stierl., 1861. | — *hispalensis.* |
| — | *prolixus* Kiesw., 1851. | 2 | Ot. prolixus Rosh., 1847. | — *promissus.* |
| — | *parvulus* Seidl, 1865. | 2 | Omias parvulus Bohm., 1834. | — *italicus.* |
| — | *squamulatus* Reiche, 1862. | 4 | Trachyphlœus squamulatus, Ol., 1808. | — *squamans.* |
| — | *crassicornis* Duv., 1852. | 2 | Ot. crassicornis Fald., 1838. | — *crassulicornis.* |
| 7. Otiorhynchus | *elongatus* Stierl,, 1861. | 3 | Ot. elongatus Hoch., 1847. | — *longulus.* |
| — | *montanus* Chevr., 1866. | 5 | Barypeithes montanus Chevr., 1863. | — *montigena.* |
| — | *affinis* Stierl., 1861. | 4 | Ot. affinis Hoch., 1847. | — *assimilis.* |
| — | *necessarius* Stierl., 1861. | 2 | Peritelus necessarius Gyl., 1834. | — *necessus.* |
| — | *plebejus* Stierl., 1861. | 2 | Pholicodes plebejus Bohm., 1834. | — *vulgaris.* |
| — | *squamifer* Bohm., 1843. | (1) 3 | Ellimenistes squamifer Bohm., 1843. | — *squamulifer.* |
| — | *echinatus* Hoch., 1847. | 4 | Platytarsus echinatus Bonsd., 1785. | — *Hochhuthi.* |
| — | *varius* Bohm., 1843. | 4 | Oosomus varius Bohm., 1843. | — *varians.* |
| — | *squamosus* Miller, 1857. | 5 | Laparocerus squamosus Brullé, 1838. | — *squamatilis.* |

(1) Sans compter trois *squamiger*.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Otiorhynchus... | *obesus* Stierl., 1861. | 2 Embrythes obesus Bohm., 1843. | — *obesulus.* |
| | — | *curvipes* Stierl., 1861. | 2 Cathormiocerus curvipes Wollast., 1854. | — *curviscelis.* |
| | — | *Schaumi* Stierl., 1861. | 2 Atlantis Schaumi Wollast., 1854. | — *spumans.* |
| | — | *subsignatus* Gyl., 1834. | 2 Ptochus subsignatus Bohm., 1834. | — *subsigillatus.* |
| | — | *rotundatus* Siebold, 1837. | 3 Mylacus rotundatus F., 1792. | — *rotundus.* |
| | — | *nitidus* Reiche, 1857. | 2 Omias nitidus Bohm., 1843. | — *nitens.* |
| | — | *Grenieri* All., 1868. | 2 Peritelus Grenieri Seidl., 1865. | — *poster.* |
| 9. | Parameira...... | *setosa* Seidl., 1868. | 4 Ptochus setosus Bohm., 1834. | — *islamita.* |
| 10. | Ptochus........ | *strigirostris* Hoch., 1851. | 2 Ot. strigirostris Bohm., 1843. | — *strigosirostris.* |
| | — | *desertus* Mots., 1859. | 2 Ot. desertus Rosh., 1847. | — *deserticola.* |
| | — | *porcellus* Bohm., 1834. | 2 Strophomorphus porcellus Bohm., 1833. | — *sus.* |
| | — | *fulvipes* Hoch., 1851. | 3 Ot. fulvipes Gyl., 1834. | — *fulvidipes.* |
| 14. | Aprepes ....... | *micans* (Sch.) (1), 1847. | 2 Omias micans Seidl., 1868. | — *splendens.* |
| 17. | Elytrodon...... | *Chevrolati* Reiche, 1858. | 4 Barypecthes Chevrolati Bohm., 1843. | — *dicatus.* |
| | — | *inermis* Bohm., 1843. | 2 Trachyphlœus inermis Bohm., 1843. | — *imbellis.* |
| 18. | Bubalocephalus . | *Kiesenwetteri* Cap., 1867. | 3 Ot. Kiesenwetteri Stierl., 1861. | — *bison.* |
| 21. | Laporocerus.... | *scapularis* Wollast., 1864. | 2 Sciobius scapularis Bohm., 1843. | — *Wollastoni.* |
| | — | *globulipennis* Wollast, 1864. | 2 Ot: globulipennis Gyl., 1834. | — *globosipennis.* |
| | — | *inflatus* Wollast., 1865. | 4 Ot. inflatus Gyl., 1834. | — *tumens.* |
| | — | *lepidopterus* Wollast., 1864. | 5 Ot. lepidopterus F., 1794. | — *bellopterus.* |
| | — | *obscurus* Wollast., 1864. | 2 Ot. obscurus Gyl., 1834. | — *obscurellus.* |
| | — | *gracilis* Wollast., 1864. | 5 Ot. gracilis Gyl., 1834. | — *gomericola.* |
| | — | *vestitus* Wollast., 1864. | 3 Ot. vestitus Gyl., 1834. | — *velatus.* |
| | — | *obsitus* Wollast., 1864. | 2 Ot. obsitus Gyl., 1834. | — *persitus.* |
| | — | *indutus* Wollast., 1865. | 3 Mylacus indutus Kiesenw., 1864. | — *tectus.* |
| | — | *sulcirostris* Wollast., 1864. | 5 Ot. sulcirostris Bohm., 1843. | — *canalirostris.* |

(1) L'espèce n'est qu'indiquée, dans Schönherr comme dans Lacordaire, à la suite des caractères du genre.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 22. Lichenophagus.. | *impressicollis* Wollast., 1864. | 3 | Sciobius impressicollis Boh., 1843. | — *fossicollis.* |
| 24. Omias......... | *rufipes* Bohm., 1834. | 5 | Ptochus rufipes Gyl., 1834. | — *rufulipes.* |
| — | *metallescens* Seidl., 1868. | 3 | Cyclomorphus metallescens Luc. 1846. | — *metallicus.* |
| — | *rugifrons* Hoch., 1851. | 2 | Ot. rugifrons Gyl., 1813. | — *rugosifrons.* |
| 25. Barypeithes..... | *globus* Seidl., 1868. | 2 | Ot. globus Bohm., 1843. | — *glomus.* |
| — | *sulcifrons* Bohm., 1843. | 2 | Ot. sulcifrons Gyl., 1834. | — *sulcatifrons.* |
| 26. Platytarsus..... | *transylvanicus* Seidl., 1868. | 2 | Ot. transylvanicus Stierl., 1861. | — *amphibius.* |
| 27. Trachyphlœus... | *pustulatus* Seidl., 1868. | 2 | Mylacus pustulatus Seidl., 1868. | — *pustulifer.* |
| — | *Reichei* Seidl., 1868. | 2 | Ot. Reichei Stierl., 1861. | — *Reicheianus.* |
| — | *rugicollis* Seidl., 1858. | 5 | Ot. rugicollis Germ., 1817. | — *rugaticollis.* |
| — | *setiger* Seidl., 1868. | 3 | Platytarsus setiger Gyl., 1839. | — *setermis.* |
| — | *granulatus* Seidl., 1868. | 4 | Calyptops granulatus, Sch., 1833. | — *granulus.* |
| — | *syriacus* Seidl., 1868. | 2 | Pholicodes syriacus Bohm., 1843. | — *syrus.* |
| 28. Cathormiocerus. | *Chevrolati* Seidl., 1868. | 4 | Barypeithes Chevrolati Bohm., 1843. | — *mutandus.* |
| — | *gracilis* Seidl., 1868. | 5 | Ot. gracilis Gyl., 1834. | — *gracens.* |
| — | *pygmæus* Seidl., 1868. | 2 | Holcorhinus pygmæus Seidl., 1868. | — *lilliputanus.* |
| 29. Axyræus....... | *Kraatzi* Kiesenw., 1864. | 2 | Ot. Kraatzi Stierl., 1861. | — *cressa.* |

# Cryptocéphalides d'Europe et des pays limitrophes [1].

Par M. Gabriel TAPPES.

(Séance du 27 Septembre 1871.)

## 1. Cryptocephalus Reyi G. Tappes.

(Pl. 3, fig. 1.)

Syn. *C. maculicollis* Mulsant, Opusc., 1861, p. 90.

Long. 4 mill.; larg. 2 mill.

Patrie : Provence, Saint-Raphaël, en battant les cistes.

*Subovalis, nitidus, glaber, ochraceus, oculis, antennarum articulis exterius apice summo, pectoreque nigricantibus; capite pronotoque sat dense, parum profunde, punctatis, ferrugineo maculatis; elytris nigro-punctato-striatis, puncto ferrugineo humerali notatis; pygidio dense rugoso, punctato, pubescente, tibiis anticis subrectis.* (Mulsant.)

Cette charmante petite espèce ressemble beaucoup à certaines variétés du *C. signaticollis* Suffr. Elle s'en distingue par une taille plus forte, par la ponctuation du corselet, légèrement aciculée et plus profonde, lui donnant un aspect plus mat, et par la couleur des antennes. M. Mulsant lui avait imposé le nom de *maculicollis*; mais il a reconnu, avec moi, que M. Suffrian avait décrit avant lui, d'après Waltl, un *C. maculicollis* d'Égypte tout à fait différent du sien, qu'il m'a autorisé à dédier à M. Cl. Rey, le savant auteur de tant de descriptions d'insectes français.

Je crois ne pouvoir mieux faire que de suivre, autant que possible, le texte si clair de M. Mulsant, tout en abrégeant un peu. Je ne suis pas partisan de trop longues descriptions, qui peuvent être très-bien rédigées, mais ne s'appliquent ordinairement, dans tous leurs détails, qu'aux individus qu'on a sous les yeux. Les Cryptocéphales surtout, diffèrent sur tant

(1) Voir, pour la première partie, les Annales de 1869, p. 5.

de points, que, pour être juste, il ne faut donner que des généralités, des faits saillants qui ne peuvent varier. Cependant je reconnais qu'ici la rédaction de M. Mulsant laisse peu à retrancher.

*Tête* verticale, assez grossièrement ponctuée, d'un jaune paille brillant, avec une bordure d'un ferrugineux foncé en arrière, sur le vertex et le bord externe des yeux; une ligne de même couleur plus foncée au centre, partant du vertex et se prolongeant, en s'élargissant à l'extrémité, jusqu'au milieu du front; insertion des antennes entourée de ferrugineux presque noir; labre d'un noir brillant, palpes testacés. *Yeux* grands, uniformes, noirs. *Antennes* longues chez les mâles, notablement plus courtes chez les femelles, assez grêles, un peu plus larges à l'extrémité, surtout chez la femelle; testacées, rembrunies à l'extrémité, du 5ᵉ au 11ᵉ article. Premier article très-fort, en massue; 2ᵉ presque rond; les 3ᵉ à 5ᵉ grêles et allongés, cylindriques; les 6ᵉ à 11ᵉ légèrement élargis, le dernier un peu acuminé. *Corselet* transversal, fortement bombé et notablement rétréci à sa partie antérieure supérieure, coupé carrément et entourant bien la tête à son sommet; légèrement bisinué à sa base; côtés un peu arrondis, surtout antérieurement; angles antérieurs arrondis, postérieurs aigus et recourbés en arrière; assez densément et assez grossièrement, mais peu profondément ponctué, d'un jaune d'ocre, avec deux larges taches, formées par un pointillé ferrugineux, se prolongeant sur les côtés presque jusqu'à la base, sans cependant envahir les bords externes et ne laissant de couleur foncière, sur la partie médiane de la base, qu'un espace transversal limité et une faible ligne longitudinale sur le milieu du dos; cette ligne, qui ne part que de la partie supérieure lunulée, est remplacée sur cet espace par une ou deux lignes de points ferrugineux; ourlets basal et supérieur noirs. *Écusson* triangulaire, presque lisse, d'un jaune d'ocre brillant, avec une étroite bordure noire dans tout son pourtour. *Élytres* près de deux fois et demie aussi longues que le corselet, oblongues, subcylindriques, un peu rétrécies postérieurement, surtout chez le mâle, qui a les côtés légèrement déprimés vers le milieu; extrémité fortement arrondie; d'un jaune d'ocre assez brillant, avec les bosses humérales un peu rembrunies, la suture presque noire, ainsi qu'un liséré à la base; parées chacune de onze lignes de points enfoncés, obscurs, rangés en stries régulières et également marqués du sommet à la base, qu'ils n'atteignent pas, ce qui laisse une petite bande qui paraît plus claire; les stries internes obliques intérieurement, la 2ᵉ s'arrêtant un peu avant le milieu, où elle tend à rencontrer la suture; la 2ᵉ tendant, sauf une faible interruption, à se réunir postérieurement à la marginale; les 3ᵉ et 10ᵉ

complétement réunies en arrière; les 4e et 5e, les 8e et 9e postérieurement réunies deux à deux avant le sommet; les 6e et 7e raccourcies et réunies en arrière. *Intervalles* plans, lisses. *Pygidium* revêtu d'une pubescence pâle. *Dessous du corps* brièvement pubescent, d'une couleur testacée pâle, avec la poitrine d'un noir brunâtre, les épimères et le milieu du ventre d'un ferrugineux plus ou moins obscur. *Pattes* robustes, pubescentes, d'un testacé roussâtre. *Tibias* antérieurs droits.

♂. Dernier segment ventral uni; ventre foncé.

♀. Dernier segment ventral avec une large fossette arrondie; ventre jaune.

### 2. Cryptocephalus maculicollis Waltl.

(Pl. 3, fig. 2.)

Suffrian, Crypt. d'Afrique, 21e division, XI, 86, 222.

Patrie : Égypte. Type communiqué par M. Haag.

Long. 4 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill.

*Niger, nitidus, vix punctato striatus; capite nigro macula flava cordiformi notato, antennis flavo rubris apice nigricantibus; thorace nigro, nitidissimo cum marginibus antico et lateralibus maculisque tribus disco flavis. Scutello cordiformi triangulari nigro, nitido. Elytris vix punctato striatis, nigris, nitidis, marginibus lateralibus et maculis 4 (1, 2, 1) flavis.*

M. Suffrian (Crypt. Afric., XI, 86, 222) dit que cette espèce ressemble beaucoup au *C. flavago* du Cap; il en donne une description qui n'a que l'inconvénient d'être un peu longue. Je la suivrai autant que possible, tout en l'abrégeant. Je me sers, du reste, du type même qui lui a été communiqué.

*Tête* noire, assez fortement ponctuée, surtout vers l'épistome, avec un sillon frontal assez marqué; sur le front une tache jaune clair, échancrée en demi-cercle en dessus et légèrement bifurquée en dessous. *Yeux* réniformes; parties buccales brun de poix. *Antennes* d'un peu plus de la moitié du corps; 1er article pyriforme, 2e obconique, court; 3e et 4e filiformes, allongés, 5e commençant à s'aplatir; les autres élargis, en s'aplatissant jusqu'au dernier qui est un peu plus renflé et se termine par la pointe ordinaire peu marquée; les quatre premiers articles d'un jaune rougeâtre,

un peu transparents, le 5e commençant à prendre une teinte plus foncée à l'extrémité, le reste d'un gris enfumé ou noirâtre. *Corselet* convexe, fortement bombé et très-rétréci en avant vers les angles antérieurs coupés carrément ; bords latéraux presque droits en avant, un peu arrondis en arrière, finement rebordés ; angles postérieurs tranchants, un peu relevés; bord postérieur largement sinué de chaque côté; lobe médian court, large, indistinctement bisinué; surface polie et luisante, noire, avec trois taches jaunes sur le disque ; bords latéraux et antérieur largement bordés de la même couleur, qui se prolonge triangulairement sur le mileu et en arrière du dernier. *Écusson* cordiforme, un peu relevé en arrière, d'un noir brillant. *Élytres* élégamment cylindriques, assez bombées, un peu rétrécies en arrière et notablement arrondies extérieurement à l'extrémité; lobes huméraux bien marqués; bosses humérales très-larges et plates; stries ponctuées, régulières, très-fines, presque éteintes à l'extrémité; interstices larges, aplatis, très-finement ridés transversalement; couleur d'un noir brillant, avec quatre taches jaunes sur chaque élytre : la 1re, marginale antérieure, bien détachée et couvrant largement l'espace entre l'écusson et la bosse humérale; la 2e prenant à la naissance de l'élytre, derrière la bosse humérale, se prolongeant le long du bord extérieur jusqu'au milieu, où elle va le plus souvent rejoindre la 3e, arrondie et près de la suture, pour former une espèce de fascie un peu étranglée, puis reprenant son chemin et atteignant la tache apicale en lunule. *Pygidium* et *dessous* finement ponctués et couverts d'une pubescence un peu jaunâtre; genoux, bout des jambes et bord antérieur du lobe médian du 1er segment ventral jaune brunâtre; plus rarement, surtout chez la femelle, toutes les jambes et tarses jaunâtres; cuisses noires, avec l'arête inférieure jaunâtre.

Dernier segment ♂ avec une impression légère, arrondie, luisante.

Dernier segment ♀ avec une fossette profonde, semi-ovale, ciliée de gris au bord.

### 3. CRYPTOCEPHALUS PHALERATUS, Muséum de Paris (G. Tappes).

(Pl. 2, fig. 3 et 3 *a* et *b*.)

Long. 5 à 6 1/2 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Patrie : Perse, Asie-Mineure, Arménie. Communication du Muséum et de MM. Doüé et Fairmaire.

Syn. *Cr. undatus* Suffr., Linn. ent., IX, 74, 39, II, 60, 4ᵉ division, sans nᵒ, et VIII, 193, note.

*Rubro testaceus, semi-nitidus, capite infra subvarioloso, antennis filiformibus apice nigricantibus; thorace ordinatim punctato, fascia tricuspidata anchoræ forma nigra notato; elytris seriatim punctatis, striis apicis sæpe obsoletis, fasciis duabus denticulatis, apiceque striarum punctis lunulatis nigris, ornatis; pygidio, coxis tibiisque fusco notatis.*

Cette espèce, d'un aspect tout particulier et qui ne ressemble à aucune autre de notre Faune sous le rapport de la couleur et du dessin, a été décrite par M. Suffrian sous le nom de *Cr. undatus,* qui ne peut lui rester, Olivier, Encycl., VI, 614, 31, ayant déjà donné cette qualification à un insecte tout à fait différent, puisqu'il en dit : « *Cr. violaceus, elytris punctatis, fasciis duabus aureis.* » Je pense devoir lui conserver le nom sous lequel M. Suffrian lui-même l'a trouvé au Muséum de Paris et qu'il portait dans la collection de notre regretté archiviste M. Doüé. Il est vrai de dire qu'Olivier, dans son Entomologie, appelle son *Cr. undatus* EUMOLPUS BIFASCIATUS.

Le Muséum de Paris a bien voulu me communiquer un mâle et deux femelles parfaitement formés; les deux femelles que MM. Doüé et Fairmaire ont mises obligeamment à ma disposition me paraissent immatures, sont plus courtes et plus ramassées et proviennent probablement d'Afrique; le dessin du corselet est interrompu aux branches latérales ; elles pourraient bien se rapporter au *Cr. ziczac* d'Afrique (Suffrian), que je n'ai pas vu, mais dont la description concorde assez avec leur aspect général. Cependant je ne saurais en faire une espèce particulière. La couleur des individus du Muséum est acajou plus ou moins clair; celle des deux autres tire plus sur le testacé.

*Tête* platement convexe, densément ponctuée, avec une petite strie frontale noire, deux petits tubercules d'un brun noirâtre à la naissance des antennes; côtés et dessous de l'épistome noirâtres; palpes d'un jaune rouge clair. *Antennes* atteignant à peu près la moitié de la longueur du corps, filiformes, d'un jaune rougeâtre, un peu rembrunies à l'extrémité; 1ᵉʳ article pyriforme, allongé ; 2ᵉ globuleux, un peu ovale; tous les autres à peu près d'égale longueur, avec de longs poils, surtout à l'extrémité; dernier article allongé, fusiforme, avec l'appendice ordinaire bien marqué. *Corselet* très-bombé, presque globulaire à sa partie antérieure ; bords latéraux presque droits, légèrement arqués en avant; bord anté-

rieur ceignant fortement la tête; bord postérieur échancré fortement et régulièrement de chaque côté; lobe médian presque coupé carrément; angles antérieurs droits, fortement rentrés; angles postérieurs presque droits, légèrement relevés; bord antérieur avec un ourlet noir et une petite strie ponctuée, orné d'une bande transversale, noire, étroite, presque droite, creusée en demi-cercle à son milieu; ce cercle, ouvert en avant, se termine en arrière par une pointe allongée qui lui donne l'apparence d'un T dont les deux bras se replient obliquement intérieurement; quelquefois les deux bras s'interrompent et laissent libre une petite tache ronde à leur extrémité. *Écusson* triangulaire, légèrement cordiforme, un peu ponctué sur les côtés, du reste poli, jaune rouge, avec les bords noirs. *Élytres* cylindriques chez les femelles, un peu coniques inférieurement et légèrement étranglées vers leur milieu chez les mâles; bosses humérales peu marquées; lobes huméraux bien dessinés et étreignant assez fortement la poitrine (je ne vois pas d'impression sur les élytres, comme l'indique Suffrian); les élytres sont à peine relevées autour de l'écusson. Stries ponctuées, régulières, légèrement effacées à leur extrémité; intervalles finement ridés; suture noire, un peu béante à l'extrémité; base également ourlée de noir; trois bandes transversales dentelées, noires : l'une au tiers de l'élytre, partant de l'ourlet extérieur, poussant une pointe sur le calus huméral, puis formant deux dents et venant aboutir à la première strie, avant la suture ; chez les deux individus de MM. Doüé et Fairmaire, cette bande n'atteint pas le calus huméral, qui forme un point noir; la 2e un peu au-dessous du milieu et formant aussi deux dents régulières, sans prolongement et aboutissant au prolongement de la deuxième strie sans toucher à la suture; la 3e sur la voussure de l'élytre, formée de lignes isolées, courbées en forme d'arc en arrière, convergentes entre elles et se réunissant par paires en lançant leurs bras dans les stries ponctuées. *Pattes* courtes et robustes, d'un jaune testacé; cuisses avec un anneau ou une tache noir brun; tibias avec une ligne noire du côté extérieur, n'atteignant pas l'extrémité; crochets des tarses brun noir. *Pygidium* assez recourbé, un peu échancré à l'extrémité chez le mâle. *Dessous* jaune clair, densément et finement ponctué et couvert d'une pilosité blanchâtre; parapleures noires et la moitié de la poitrine tachée de brun noir; les bords postérieurs des segments abdominaux aussi bordés de couleur plus foncée.

♂. Dernier segment abdominal un peu aplati au milieu, avec une dépression presque en fossette, en ovale un peu carré, avec le fond brillant et un peu verruqueux; les points, assez abondants sur les côtés, deviennent fort rares sur le milieu aplati (sans doute par l'usure), ce qui

lui donne un aspect plus brillant. Je ne vois pas sur le pygidium les petites taches dont parle M. Suffrian; je n'y vois pas davantage la ligne noire, mais j'y aperçois bien une petite impression.

4. Cryptocephalus macrodactylus Gebler, Ledebours Reise, II, 2, III, p. 206, n° 21, ♂. — Käf., Sudw. Sibir., 374, 17. — Suffrian, Linn. Ent., IX, 126, 90, et XIV, 49, 108.

(Pl. 3, fig. 4 ♂ et 5 ♀.)

Long. 5 à 6 mill.; larg. 2 1/2 à 3 mill.

Patrie : Noor-Saisan et Altaï, Dschungarie. — Communiqués par M. Henri Deyrolle, collection Gebler, appartenant à M. le comte de Mniszech.

Diagnose de Gebler :

« *Supra viridi-cæruleus, elytris punctatis, antennarum basi tarsisque anticis testaceis, his elongatis.*

« *Nitidus, subtus obscurior, tenuissime albido pubescens, viridi auratus aut cæruleo-viridis, maculis duabus frontalibus, aliquando, antennarum basi, tibiis obscure testaceis, intermediis apice testaceis; thorace conico, supra valde convexo, subtiliter, elytris fortiter, punctulatis.*

« ♂. *Elytris unicoloribus, tibiis omnibus infuscatis.*

« ♀. *Margine exteriore elytrorum, tibiisque omnibus testaceis.* »

Gebler comprend cette espèce dans la même division que le *Cr. lobatus*; il deviendrait alors un *Protophysus*; il se fonde surtout sur cette considération que la femelle seule a le bord des élytres rouge. Je serais assez de son avis. Les pattes antérieures du mâle, plus allongées, sortent évidemment cet insecte des autres catégories. Cependant M. Suffrian ne partage pas cette manière de voir; il trouve qu'il se rapproche beaucoup plus du *Cr. nitens* par la couleur générale, du *Cr. Kulibini* par la différence sexuelle dans la coloration des pattes, et par la structure anormale des tarses mâles du *Cr. congestus* (Amér. sept.).

Du reste, le *Cr. macrodactylus* se distingue de tous ses voisins par sa forme allongée étroitement cylindrique.

Je suivrai autant que possible la description de M. Suffrian, tout en

ayant sous les yeux les trois individus (deux mâles et une femelle) que mon obligeant ami M. Henri Deyrolle a bien voulu me prêter.

Toute l'espèce passe indifféremment du vert au bleu métallique, quelquefois presque noir. Il n'y a pas de doute qu'on doive trouver des individus violets ou pourpres.

*Tête* aplatie, avec un sillon frontal plus ou moins distinct, densément ridée ponctuée; de chaque côté du bord supéro-interne de l'œil de la femelle une ligne longitudinale jaune, qui disparaît quelquefois; partie de la bouche d'un jaune sale. *Antennes* du mâle plus longues que le corps, assez fortes; le long article basal un peu renflé, 2ᵉ court, pyriforme; 3ᵉ deux fois plus long, renflé au bout, les trois suivants plus allongés encore, le 4ᵉ un peu épaissi à son extrémité, les deux autres, avec le supérieur, égalant le 6ᵉ en longueur; l'article terminal presque aussi élargi que les derniers, avec un petit appendice conique; antennes de la femelle plus courtes et plus grêles; articles inférieurs d'un jaune sale; article basal, ou bien encore quelques-uns des suivants, avec un reflet brun à la surface. *Corselet* brillant, poli, finement ponctué, généralement d'un vert d'or obscur, même dans les espèces bleues; cette teinte prend cependant quelquefois un reflet bleuâtre; court, surtout en comparaison des élytres, qui sont très-allongées; moitié antérieure bombée; bord latéral fortement rabattu; angles antérieurs et postérieurs presque droits; bord postérieur médiocrement échancré de chaque côté; lobe médian à peine sinué, peu saillant. *Écusson* presque triangulaire, un peu allongé et relevé en arrière, d'un bronzé brillant presque noir. *Élytres* deux fois et demie plus longues que le corselet, en cylindre étroit, un peu élargies par derrière, surtout chez la femelle; bosses humérales très-saillantes, allongées en virgule rentrante, très-brillantes et souvent d'un bronzé doré dans les individus bleus; lobes latéraux larges, peu rabattus; extrémité largement arrondie, presque tronquée; ponctuation très-serrée, forte, plus ou moins confluente en rides, sans stries distinctes; quelquefois on aperçoit des côtes longitudinales, séparant les points enfoncés, par séries de deux; couleur passant par tous les tons des espèces métalliques.

♂. Cuisses d'un vert obscur; côté externe des tibias d'un brun foncé tournant au vert foncé aux genoux; le reste, ainsi que les tarses, testacés; dernier segment de l'abdomen simplement recourbé et un peu aplati; pattes plus longues que chez la femelle, surtout les antérieures, qui sont, en outre, distinctement recourbées; les tarses sont très-élargis dans ces dernières.

♀. Bord latéral des élytres plus fortement élargi que chez le mâle, d'un jaune paille clair passant quelquefois au rouge jaunâtre; pattes uniformes et toutes jaunes; dernier segment abdominal avec la fossette ordinaire.

5. Cryptocephalus podager G. Seidlitz,
Berliner Ent. Zeitschrift, 1867, page 193, n° 19.

(Pl. 3, fig. 6 ♂, 7 ♀, 8 et 9.)

Long. 6 mil.; larg. 3 mill.

Patrie : Sierra-Guadarrama, sur les pins; Jaen, Escorial, etc.

Diagnose de M. Seidlitz :

« *Elongatus, cylindricus, testaceus; scutello et puncto in callo humerali nigris, subtus niger, prosterno, metasterno, episternis mesothoracis pedibusque flavis, thorace lævi, subtiliter, elytris fortiter, punctatis; antennis corpore longioribus.*

« ♂. *Pedibus posticis, femoribus tarsorumque articulo primo incrassatis; tibiis inflatis, infuscatis; segmento abdominali primo apice medio bispinoso, ultimo medio usque ad primum producto, longitudinaliter impresso, intermediis lateribus tantum conspicuis.*

« ♀. *Segmento abdominali ultimo simplici foveola rotunda instructo.* »

Cette remarquable espèce qui, de prime abord, semblerait devoir se placer auprès du *Cr. pini,* dont il a la couleur, en diffère cependant énormément sur une quantité de points, mais surtout par sa forme beaucoup plus allongée et plus carrée; la disposition particulière des tarses du mâle suffirait, il me semble, pour en faire, sinon un genre, au moins une division particulière. J'ai pris pour type les deux exemplaires mâle et femelle qu'a bien voulu me communiquer notre si complaisant et aimé collègue M. Perris, qui les tient de M. Seidlitz. Ils ne diffèrent en rien de celui de M. Haag, qu'a vu M. Suffrian; mais le mâle et la femelle que j'ai reçus de M. Seidlitz sont d'une couleur plus bistrée, ils sont plus petits et ils ont les formes plus arrondies et plus cylindriques, conservant néanmoins tous les caractères principaux des autres. La longueur et la forme des antennes, leur aspect un peu exotique donnent réellement à ces insectes une place à part dans notre faune. J'insiste surtout sur la forme des tarses.

M. Suffrian, à qui M. Seidlitz avait d'abord communiqué cette nouvelle espèce, lui avait imposé le nom de *Cr. œdicnemus* ou *œdicnemis*, qui lui allait très-bien; mais M. Seidlitz, en le décrivant, a préféré le nom de *Cr. podager*. Je dois le lui conserver.

Forme générale allongée, un peu aplatie chez les mâles types, plus arrondie dans la variété; couleur superficielle d'un jaune bistré plus ou moins foncé et que je soupçonne devoir s'éclaircir en séchant.

*Tête* plate, creusée assez distinctement en sillon, fortement ponctuée à sa partie supérieure; épistome formant un triangle très-prononcé et saillant; vertex arrondi et noirâtre, avec la naissance du sillon médian de la même couleur, allant en s'éteignant aux approches du milieu; dessin d'un jaune plus ou moins bistré et présentant, au moyen de deux taches creusées, rondes et noires, au-dessus des antennes, l'aspect d'une tête de mort; joues et parties de la bouche un peu plus claires. *Yeux* noirs, échancrés, et dans lesquels la tache jaune pénètre en coin de croissant. *Antennes* au moins de la longueur du corps chez le mâle, un peu plus courtes chez la femelle, filiformes; articles très-allongés, s'aplatissant légèrement à partir du sixième, sans cependant augmenter notablement d'épaisseur; les cinq derniers un peu courbés en croissant et formant coude à la jointure; le dernier finissant en pointe et n'indiquant que légèrement l'appendice ordinaire. Chez mes deux exemplaires les antennes sont encore plus filiformes, d'un jaune testacé bistre à la base, s'obscurcissant à partir du cinquième article et devenant presque noires à l'extrémité. *Corselet* court en comparaison du corps, à l'aspect un peu triangulaire chez le mâle, beaucoup plus arrondi, surtout antérieurement, chez la femelle, avec une pinçure au bord supérieur, au-dessus de l'écusson, formant de chaque côté un petit enfoncement bordé inférieurement par une petite élévation qui va en s'éteignant vers les bords latéraux; légèrement rebordé sur les côtés; bord antérieur avec un petit ourlet étreignant exactement la tête jusqu'aux bas des yeux; bords latéraux presque droits un peu arrondis à la partie inférieure; bord postérieur assez notablement creusé de chaque côté; lobe médian s'avançant un peu sur l'écusson et coupé carrément; angles antérieurs droits, postérieurs plus aigus et relevés en pointe un peu arrondie; couleur d'un jaune plus ou moins bistré, avec les marges plus claires, celle de devant descendant un peu en pointe à sa partie médiane; coupure suturale noire; ponctuation assez régulière, fine et serrée; aspect assez brillant. *Écusson* en trapèze arrondi, noir, brillant, finement ponctué, relevé en arrière. Je crois voir une apparence de tache

jaune sur l'exemplaire de M. Haag. *Élytres* très-allongées, presque en parallélogramme, en cylindre un peu aplati sur la voussure chez les mâles, un peu arrondies et tombant assez brusquement à l'extrémité, très-légèrement déprimées sur les côtés, au-dessous des bosses humérales; celles-ci bien marquées en ovale, fortement saillantes, surtout à la partie antérieure; d'un noir brillant; lobes latéraux peu rabattus, largement arrondis; ourlets latéraux un peu relevés et plus clairs que le reste des élytres, qui est uniformément d'un jaune paille plus ou moins bistré, généralement un peu plus clair à la partie antérieure extrême et autour de l'écusson; suture pourvue d'un petit ourlet noir, tellement aminci chez quelques sujets qu'il devient presque invisible; ponctuation forte, serrée, un peu effacée à l'extrémité et disparaissant presque à la marge antérieure, les poils ayant une tendance à se mettre quelquefois en ligne, mais formant le plus souvent des espèces de rides transversales; l'aspect général est un peu plus mat que le corselet, en raison de la grosseur et de l'enfoncement beaucoup plus prononcé des points. *Pygidium* noir, finement ponctué, couvert de quelques poils blanchâtres couchés; terminé en pointe ovalaire plus ou moins allongée, plus recourbée chez les mâles; chez quelques-uns de ces derniers il est même coupé presque carrément. *Dessous* noir; partie antérieure des flancs du mésosternum portant deux espèces de plaques transversales, allongées, elliptiques, d'un jaune blanchâtre, très-lisses; pointe supérieure de l'abdomen et parties antérieure du prosternum et inférieure du métasternum jaunes; assez visiblement et finement ponctué et couvert, surtout aux anneaux abdominaux, de poils roux et couchés. *Pattes* assez fortes, d'un jaune plus ou moins brunâtre, couvertes de poils roux; hanches de la couleur des plaques du mésosternum et présentant comme elles le poli de l'os; cuisses assez fortes, portant sur la partie antérieure une tache longitudinale ovalaire d'un bistre plus ou moins foncé; genoux de la même couleur; tibias podagrairement renflés et presque noirs sur la partie dorsale chez le mâle, s'élargissant seulement à la partie inférieure et sans tache bien apparente chez les femelles. *Tarses* de la couleur des pattes; postérieurs enfumés ou presque noirs chez les mâles; dernier article plat et élargi d'une manière assez notable pour donner lieu à un caractère générique.

♂. Dernier segment abdominal envahissant la plus grande partie du ventre, notablement recourbé et pourvu d'une énorme fossette fortement creusée, brillante et offrant, surtout sur les côtés et les bords, une granulation variqueuse très-prononcée; pointe du premier segment offrant une plaque de la même couleur que les hanches, en fourche renversée dont

les branches se détachent et sont coupées horizontalement à l'extrémité. *Tibias* postérieurs fortement renflés et noirs ou bistre foncé sur le dos ; premier article des tarses d'abord presque cylindrique, puis s'élargissant fortement en deux pointes triangulaires recourbées en dessous et terminé par une partie parallèle finissant en deux petites pointes recourbées, le deuxième très-mince à sa naissance et s'élargissant notablement à sa partie inférieure ; dernier article très-fortement élargi et aplati, formé de deux lobes allongés dissimulant presque les crochets robustes et recourbés à la manière des griffes des chats.

♀. Dernier segment abdominal d'une grandeur normale, muni de la petite fossette ronde ordinaire; premier segment seulement d'un jaune d'os à sa pointe; premier article des tarses parallèle à toutes les pattes; deuxième et troisième comme chez le mâle; le deuxième seulement peut-être un peu plus massif et plus ramassé.

### 6. Cryptocephalus opacus G. Tappes.

Long. 5 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Patrie : Daourie.

Un exemplaire femelle communiqué par M. Thierry, par l'intermédiaire de M. Chevrolat.

*Niger, opacus, capite nigro punctato, lineis duabus luteis inter antennas; antennis nigris basi lutescentibus ; thorace valde convexo aciculato; elytris nigris, opacis, macula rubra ad apicem ornatis; pedibus nigris, tibiis anticis, rubro-fuscis.*

Cet insecte a un aspect mat que je ne retrouve chez aucune des espèces voisines; il ressemble beaucoup pour la forme au *C. bivulneratus* de Faldermann, dont il pourrait bien être une forte femelle.

*Tête* d'un noir bleuâtre brillant, assez fortement ponctuée, surtout entre les yeux; épistome noir, avec un léger reflet brunâtre; deux petits tubercules noirs au-dessus des antennes et deux petites lignes jaunes élevées, un peu en biais, au bord intérieur inférieur des yeux. *Antennes* d'un rouge un peu jaunâtre à leur naissance, noires à l'extrémité : 1er article pyriforme allongé, 2e globuleux, un peu plus renflé en dessus; 3e un peu

plus allongé, mais un peu plus large à sa partie supérieure; 4ᵉ encore plus long et filiforme ; les quatre premiers articles sont de la même couleur, le cinquième commence à s'élargir à l'extrémité et se rembrunit sur cette dernière partie ; les autres sont noirs, aplatis et élargis à leur extrémité. Le dernier article manque dans les deux antennes, mais il est à présumer qu'il se termine en pointe comme chez presque tous les Cryptocéphales. *Corselet* fortement bombé, rétréci et arrondi en avant, noir, avec une irisation légèrement verdâtre; couvert d'une ponctuation assez serrée et fortement aciculée, surtout en arrière; bord antérieur recouvrant amplement la tête et terminé par un petit ourlet noir assez brillant; angles antérieurs coupés carrément et fortement rentrés en dessous, de sorte que la tête est presque entièrement entourée; bords latéraux presque droits, légèrement rebordés par un petit ourlet; angles postérieurs coupés carrément, avec la pointe bien marquée et relevée; bord postérieur largement échancré de chaque côté, avec un ourlet finement dentelé; lobe médian un peu en pointe, relevé dans le milieu. *Écusson* noir, uni, brillant, triangulaire, un peu creusé en avant, ce qui lui donne un aspect cordiforme; à peine ponctué, la pointe allongée, un peu relevée en arrière. *Élytres* assez bombées, cylindriques, élargies légèrement à l'extrémité, comme chez presque toutes les femelles; couvertes d'une ponctuation grossière formant sur la voûte latérale des rides profondes et tendant à se ranger en lignes vers les bords; suture avec un ourlet lisse sur chaque élytre; cet ourlet se prolonge presque sur tout le bord antérieur en avant des épaules, qui sont fortement marquées et un peu en croissant, et autour de l'écusson; extrémité assez brusquement rabattue, avec deux taches rouges affectant une forme triangulaire. *Pygidium* noir, un peu rebordé, couvert de quelques poils grisâtres.

♂. Inconnu.

♀. Dessous du corps noir, assez grossièrement ponctué, les points un peu écartés, couvert de poils grisâtres assez rares et rangés presque régulièrement. Cuisses noires, avec un reflet métallique, surtout les antérieures; attaches et naissance des cuisses antérieures et naissance de la deuxième paire d'un jaune rougeâtre; tibias noirs, la paire antérieure d'un brun foncé. Dernier segment de l'abdomen avec une fossette ovale, presque ronde, brillante au fond.

Mon excellent ami M. Chevrolat a bien voulu me céder le seul exemplaire qu'il possédât et qui a servi de type à cette description.

### 7. CRYPTOCEPHALUS TRAPEZENSIS G. Tappes.

Long. 7 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Patrie : Trébizonde, du voyage de M. Théophile Deyrolle. — Une seule femelle, communiquée par M. Emile Deyrolle.

Cryptocephalo sexpunctato *proximus. Semicylindricus, niger, nitidus; capite pedibusque nigris; antennis nigris, basi subfuscis; thorace punctato, nigro, nitidissimo, marginibus antico et lateralibus lineaque in medio anchoræ forma, rubris; elytris rugosis, rubris, maculis duabus irregularibus fasciæ forma in parte antica et fascia in parte postica nigris notatis, sutura parteque postica limbi exterioris nigris, hujus parte antica rubra.*

*Feminæ pygidio proeminenti nigro, carenis duabus longitudinalibus, arcuatis, media parte superiore et carena transversali subtus notato; segmento ultimo ventris fossula ovali solita munito,*

*Mas ignotus.*

Très-voisin du *Cr. sexpunctatus*, mais un cinquième plus grand; il s'en distingue surtout par sa forme plus globuleuse, ses pattes entièrement noires et le haut du limbe huméral rouge; chez le *Cr. sexpunctatus* le limbe latéral des élytres est entièrement noir.

*Tête* plane, ponctuée, couverte, surtout à la partie inférieure, d'une pilosité soyeuse rare, mais plus fournie sur les parties de la bouche; front un peu bombé, légèrement déprimé à sa partie inférieure; deux petits tubercules à la naissance des antennes; yeux noirs, fortement réniformes. *Antennes* filiformes, légèrement aplaties à l'extrémité, noires, d'un rouge fumeux à leur base, couvertes de petits poils brillants : 1er article pyriforme, 2e globuleux, un peu renflé à l'extrémité; 3e filiforme, allongé; 4e à peu près semblable, mais légèrement aplati à sa partie supérieure; les autres s'élargissant insensiblement jusqu'au dernier, qui est fusiforme. *Corselet* fortement trapézoïdal, couvert d'une ponctuation un peu aciculée, plus forte et plus serrée sur les côtés; coupé carrément à sa partie supérieure, régulièrement échancré de chaque côté à sa partie inférieure, dont le lobe médian est coupé en carré arrondi et légèrement relevé au-dessus de l'écusson; bords latéraux élargis, arqués, aplatis et un peu relevés à

leur partie postérieure, liserés d'un ourlet noir comme le bord antérieur; lobe supérieur médian fortement bombé, noir, avec les bords antérieurs et latéraux et une ligne médiane terminée en forme d'ancre, d'un rouge jaune; le milieu de l'ancre est fendu par une petite ligne triangulaire de la même couleur que le fond. *Écusson* noir, en triangle allongé, un peu arrondi aux angles, couvert de deux rangées irrégulières de points, un peu déprimé au milieu et assez fortement relevé en arrière. *Élytres* couvertes de points enfoncés unis entre eux et formant des rugosités très-prononcées, d'un rouge jaunâtre assez brillant, avec deux taches antérieures noires, dont l'une irrégulière, arrondie au-dessous de la base humérale qu'elle envahit même un peu, et l'autre plus petite, se dirigeant en losange vers la suture, sans l'atteindre; puis une large fascie irrégulière prenant au bord latéral qu'elle ne touche pas, et allant rejoindre la suture avec laquelle elle se confond; suture relevée auprès de l'écusson, noire dans toute sa longueur; ourlet latéral noir dans sa partie inférieure, rouge depuis l'épaule jusqu'au delà du milieu. *Bosses* humérales ovales, fortement relevées; une dépression à l'épaule, puis un renflement près de l'écusson qui est circonscrit par un ourlet bien marqué. Les élytres sont un peu déprimées vers le tiers antérieur, plus bombées que chez le *Cr. sexpunctatus* et arrondies régulièrement à l'extrémité. *Dessous* du corps et pattes noirs, couverts de poils courts, raides et d'un jaune clair soyeux; rebord huméral des élytres revenant sur le corps, rouge et fortement aplati.

♂. Inconnu.

♀. Pygidium noir, assez fortement proéminent, avec une gouttière ovalaire au milieu, formée par deux carènes arquées; couvert d'une pilosité grisâtre, soyeuse et couchée; dessous fortement rugueux, noir et séparé en deux par une carène transversale qui se prolonge autour de l'orifice anal comme un bord foliacé. Fossette ovalaire ordinaire ciliée à sa partie supérieure. On remarque une espèce d'ourlet autour de la naissance des cuisses inférieures et une petite carène entre ces deux ourlets.

### 8. Pachybrachys israelita G. Tappes.

Long. 3 1/2 mill.; larg. 2 mill.

Patrie : Palestine, collection Crotch; Damas, recueilli par M. Ch. de la Brûlerie.

*Ovato quadrangulatus, subnitidus, supra albescens, sublus niger, seg-*

*mento ultimo abdominali maculis duabus albido flavis ad apicem pygidioque albido notatis; thorace nigro, fortiter punctulato, graphidibus albido luteis ornato; elytris albidis, sat recte nigro punctato striatis; pedibus albido luteis, coxis medio infuscatis.*

♂. *Ultimo segmento abdominali, leviter impresso.*

♀. *Ultimo segmento abdominali, assueta foveola munito.*

Cet insecte, rapporté d'abord en quelques exemplaires de Palestine, a été récemment retrouvé en quantité aux environs de Damas par mon excellent ami M. Ch. de la Brûlerie, qui, avec son obligeance ordinaire, a mis à ma disposition tout ce qu'il a rapporté : j'en ai plus de 80 spécimens sous les yeux. Il ressemble beaucoup au *Pach. lineolatus* du midi de l'Espagne, avec lequel on l'a d'abord confondu. Il en diffère surtout par sa forme un peu plus arrondie et plus ramassée, par le dessin du corselet, dont la pointe médiane, descendant de la partie antérieure, est toujours triangulaire, tandis qu'elle est presque linéaire chez le *lineolatus*. Ce dernier a le pygidium noir, tandis qu'il est blanc dans notre espèce. Les deux taches qu'on remarque au dernier segment abdominal du *P. israelita* manquent complétement chez le *lineolatus* dont l'abdomen est complétement noir. Les stries des élytres sont plus régulières et plus fortement impressionnées chez le *lineolatus*.

*Tête* plate, très-légèrement bombée, assez fortement ponctuée dans les endroits noirs, très-lisse sur les parties colorées; fond noir, avec deux taches d'un blanc jaunâtre entourant fortement les yeux; coupées carrément au-dessous du vertex et ne laissant, en descendant, qu'une ligne noire s'élargissant vers le bas en forme de fer de dard, limitée par une tache triangulaire jaunâtre au-dessus de l'épistome; parties de la bouche bien marquées et de la même couleur que les taches; yeux noirs, réniformes, très-fortement échancrés, surtout à la partie inférieure. *Antennes* presque filiformes, s'élargissant et s'aplatissant légèrement en scie et progressivement vers l'extrémité, d'un jaune rougeâtre aux articles inférieurs, se rembrunissant et devenant presque noires aux articles supérieurs; dernier article obconique, muni du petit appendice ordinaire; à peine des deux tiers de la longueur du corps chez le mâle, un peu plus courtes chez la femelle. *Corselet* noir, souvent presque envahi par la couleur d'un blanc jaune sale des dessins; bords complétement marginés de cette couleur qui, au bord antérieur, se prolonge jusqu'au milieu en triangle; deux taches latérales prennent à la bordure inférieure et se prolongent obliquement jusqu'aux deux tiers où elles s'amincissent en se coudant

un peu et vont rejoindre l'angle antérieur; elles circonscrivent, avec la bordure latérale, une petite tache ronde; le tout est disposé de telle sorte que la couleur noire foncière forme un V bien marqué sur le milieu et une espèce de raquette de chaque côté; fortement, densément et assez régulièrement ponctué, les points enfoncés de la même couleur que l'endroit où ils sont situés; coupé presque carrément, très-peu convexe; bord antérieur encadrant fortement la tête, avec un petit ourlet noir brillant; bord inférieur à peine sinué de chaque côté, avec le lobe médian légèrement avancé vers l'écusson; ourlet et section du corselet noirs; bords latéraux presque droits, coupés un peu obliquement en arrière, légèrement arrondis; angles antérieurs droits, inférieurs arrondis. *Écusson* en trapèze renversé, coupé carrément par le bas, fortement ponctué, noir, avec une large tache jaunâtre lisse et presque carrée sur la partie inférieure, un peu relevée. *Élytres* subparallèles, assez visiblement étranglées latéralement au-dessus des bosses humérales chez le mâle, beaucoup moins chez la femelle; coupées en carré arrondi à l'extrémité, fortement et brusquement rabattues; lobes huméraux largement arrondis et à peine marqués; calus huméral peu saillant, en bosse arrondie et généralement marqué d'un point noir; bord antérieur terminé par un bourrelet lisse de la couleur foncière qui est beaucoup plus blanche que celle du dessin du corselet; stries assez régulières, formées de points noirs géminés à la partie supérieure et réunis à la partie inférieure, ce qui, surtout de ce côté, leur donne l'air de former des zigzags; ces stries, qui prennent au-dessous de l'ourlet du dessus, se prolongent, presque en droite ligne, vers l'extrémité et se réunissent concentriquement dans le bas; la première strie seule s'arrête vers le milieu, à la suture, et en cet endroit les points se mêlent quelquefois de telle sorte qu'on a de la peine à apercevoir les stries; suture très-étroitement noire. *Pygidium* blanchâtre, coupé un peu carrément chez le mâle, en pointe arrondie chez la femelle, couvert de petits points variolés, ce qui lui donne un aspect mat. *Dessous* noir, avec une petite tache jaunâtre de chaque côté à la partie inférieure de la poitrine et deux autres à la partie inférieure du dernier segment abdominal; assez fortement ponctué et couvert d'une pilosité blanchâtre couchée et régulière. *Pattes* longues, assez robustes, d'un jaune blanchâtre un peu transparent; cuisses assez fortes, les postérieures avec une petite tache brune en navette sur la partie plate, les antérieures avec la partie inférieure rembrunie, et toutes généralement avec le dos brunâtre; tibias de la même couleur, avec l'extrémité un peu enfumée; premier article des tarses jaunâtre, avec l'extrémité noirâtre; les autres articles brunâtres, couverts d'une pilosité soyeuse.

♂. Dernier segment abdominal un peu aplati et légèrement recourbé ; antennes à peu près des deux tiers de la longueur du corps; tibias antérieurs un peu arqués.

♀. Dernier segment abdominal avec la fossette ordinaire; antennes plus courtes; tibias antérieurs presque droits.

## Explication des figures de la planche 3e.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Fig. 1. | *Cryptocephalus Reyi* (ancien *maculicollis* Muls.) G. Tappes. | | |
| 2. | — | *maculicollis* Waltl., Suffr. | |
| 3. | — | *phaleratus* (Muséum) G. Tappes. — *undatus* Suffr. | |
| 3 *a*. | — | — | dessous du mâle. |
| 3 *b*. | — | — | — de la femelle. |
| 4 et 5. | — | *macrodactylus* Gebler, Suff., ♂ et ♀. | |
| 6 et 7. | — | *podager* G. Seidlitz, Suffr., ♂ et ♀. | |
| 8. | — | — | dessous. |
| 9. | — | — | patte du mâle. |

# Révision du genre AULACOCHILUS [1] Lacordaire

## DE LA FAMILLE DES ÉROTYLIENS,

Par M. Louis BEDEL,

(Séance du 8 Juin 1870.)

En 1842, époque à laquelle M. Lacordaire a publié son excellente *Monographie des Érotyliens,* le savant entomologiste comptait seulement huit espèces d'*Aulacochilus*. Grâce aux riches matériaux amassés dans la collection spéciale de mon ami et collègue M. Maurice Sédillot et dans celle de M. le comte de Mniszech, que M. Henri Deyrolle a bien voulu mettre à ma disposition, le travail de révision que j'offre aujourd'hui à la Société en a presque doublé le nombre.

Je me suis abstenu de répéter ici la description in-extenso des *Aulacochilus* antérieurement décrits ; pour la plupart, je n'ai qu'à renvoyer à l'ouvrage de M. Lacordaire. J'ai pensé qu'un tableau dichotomique et une diagnose suffiraient à les déterminer ; néanmoins j'indique sommairement les caractères distinctifs de chacun ou ceux dont il n'est pas fait mention dans la Monographie générale ; parmi ces derniers, je signalerai particulièrement la forme du mésosternum et des flancs du métasternum, qui présentent de remarquables modifications ; c'est là principalement qu'il faut chercher les différences spécifiques.

Le genre *Aulacochilus* appartient à la deuxième division des *Érotyliens* (*Erotylini genuini* Lacord.), caractérisée par le lobe des mâchoires biépineux.

(1) Voyez Lacordaire, Monographie des Érotyliens, 1842, p. 245, et Bedel, Monog. des Érot., dans l'Abeille, V, p. 43, 1867. — *Aulacochilus* est la véritable orthographe et doit être adopté. M. Lacordaire écrivait *Aulacocheilus*, et c'est à tort que moi-même j'avais suivi son exemple.

Dans cette tribu, il se distingue des genres voisins par les traits suivants.

*Yeux fortement granulés.*

*Massue des antennes courte et formée d'articles serrés.*

Presque toutes ces espèces appartiennent à la Malaisie ou aux contrées de l'Asie qui l'avoisinent ; deux habitent : l'une le nord, l'autre le sud de l'Afrique ; une seule est européenne et se trouve en Autriche.

## TABLEAU DES ESPÈCES.

| | |
|---|---|
| 1. Pronotum noir, bleu ou verdâtre. — Élytres arrondies conjointement au bout . . | 2. |
| — Pronotum jaune. — Élytres tronquées au bout. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | *mediocæruleus*, n. s. 15. |
| 2. Élytres unicolores, bleues ou verdâtres. . | 11. |
| — Élytres avec des taches ou bandes jaunes. | 3. |
| 3. Deux taches isolées sur chaque élytre. . . | 4. |
| — Une seule lunule humérale ou plusieurs bandes découpées réunies latéralement entre elles. . . . . . . . . . . . . . . . . | 9. |
| 4. Abdomen rouge brique (*état normal*). . . | *quadrisignatus* Guér. 4. |
| — Dessous du corps noir ou bleuâtre. . . . . | 5. |
| 5. Sommet de la tache supérieure situé à la base des élytres. . . . . . . . . . . . . | 6. |
| — Sommet de la tache supérieure situé à une distance notable de la base. . . . . . . . | *tetraphacus*, n. sp. 7. |
| 6. Corps large, ovale. — Élytres très-atténuées en arrière. . . . . . . . . . . . . . | 7. |
| — Corps oblong. — Élytres subparallèles. . | 8. |
| 7. Taches découpées, la postérieure arquée. — Pronotum moins convexe. . . . . . . | *quadripustulatus* Fab. 2. |
| — Taches presque entières, la postérieure subquadrangulaire. — Pronotum plus convexe . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | *Doriæ*, n. sp. . . . . 3. |

8. Moyen. — Un sillon en *S* allant obliquement de la saillie intercoxale du métasternum à son angle inférieur externe. . . *propinquus* Lac. . . 6.

— Grand. — Pas de sillon sinueux sur les flancs du métasternum. . . . . . . . . . *maximus*, n. sp. . . 5.

9. Trois bandes découpées réunies latéralement entre elles par une bande longitudinale étroite. . . . . . . . . . . . . . . . *javanus* Guér. . . . 1.

— Une seule lunule posthumérale, dont le sommet touche à la base des élytres. . . 10.

10. Lunule tridentée en arrière, ne formant pas un crochet obtus vers la suture. . . *luniferus* Guér. . . . 8.

— Lunule non dentée én arrière, formant un crochet obtus vers la suture. . . . . . . *birmanicus*, n. sp. . 9.

11. Ponctuation latérale du métasternum très-fine ou nulle ; celle de l'abdomen forte. . 12.

— Ponctuation latérale du métasternum et de l'abdomen également forte. . . . . . . . 13.

12. Brillant, rétréci en arrière. —Mésosternum large, s'avançant subanguleusement au sommet ; stries latérales nettement interrompues en devant. . . . . . . . . . . . *micans* Bedel. . . . 10.

— Soyeux, à peine atténué. — Mésosternum court, fort transversal, à peine arqué au sommet ; pourtour antérieur strié sans interruption au milieu. . . . . . . . . . *sericeus* Bedel. . . 11.

13. Une strie bien marquée bordant tout le devant du mésosternum. . . . . . . . . . . *violaceus* Germ. . . 14.

— Mésosternum strié sur les côtés seulement. 14.

14. Côtés du pronotum largement rebordés, presque droits, rétrécis au sommet seulement ; ponctuation latérale écartée. . . . *Chevrolati* Luc. . . 13.

— Côtés du pronotum très-étroitement rebordés, arqués et rétrécis dès la base ; ponctuation latérale très-serrée. . . . . . . . *capensis* Lac. . . . 12.

—

A. *Pronotum noir, bleu ou verdâtre. — Élytres conjointement arrondies au bout* (espèces 1 à 14).

B. *Élytres avec des taches ou bandes fauves* (espèces 1 à 9).

1. A. JAVANUS Guér., Revue Zool., A., 1841, p. 155. — Lac., Mon. Érot., p. 246, 1.

*Ovatus, latus, nitidulus, elytris singulo fasciis tribus fulvis, subtransversis, irregularibus, ad latera inter se vitta stricta longitudinali connexis; striis parum conspicuis; interstitiis crebre evidenter punctulatis; mesosterno lato nec antice stria marginato.*

Long. 8 1/2 mill.; larg. 5 mill.

Facile à reconnaître au dessin des élytres. — Le mésosternum présente sur les côtés un faible rudiment de strie entièrement effacé en avant; la saillie intercoxale du métasternum ne projette de chaque côté qu'un sillon oblique peu marqué, ne dépassant guère les hanches intermédiaires.

Java.

2. A. QUADRIPUSTULATUS Fab., Syst. El., II, p. 6, 10. — Schönh., Syn. Ins., II, p. 327, 18. — Lac., Mon. Érot., p. 247, 2 (1).

*Oblongo-ovatus, niger, nitidus, elytris singulo vittis duabus arcuatis, fulvis, basilari maculam humeralem nigram semicingente, postice quadridentata; altera infra medium, utrinque denticulata* (2).

Long. 9 1/5 à 10 1/2 mill.; larg. 5 à 5 3/5 mill.

Facile à distinguer de l'*A. Doriæ*, à ses taches arquées et dentées.

Java, Sumatra, Malacca (coll. Sédillot).

(1) L'*Engis subrotunda* Mac-Leay, Annul. Jav., p. 42, 85; Ed. Lequien, p. 151, 85, ne se rapporte évidemment ni à cette espèce, ni même peut-être au genre *Aulacochilus*.

(2) Cette espèce et les deux suivantes ont le mésosternum et le métasternum à peu près identiques à ceux du *javanus*.

### 3. A. Doriæ L. Bedel. Nova species.

*Oblongo-ovatus, niger, nitidulus; elytris singulo maculis duabus subintegris fulvis, basilari subrotunda, puncto nigro calli humeralis prætermisso, altera infra medium subquadrangulari.*

Long. 9 à 9 1/2 mill.; larg. 5 1/5 à 5 3/5 mill.

Ressemble tellement au précédent qu'il suffit d'en donner les caractères distinctifs : forme imperceptiblement moins allongée, peut-être un peu plus convexe; disque du pronotum paraissant un peu plus convexe, par suite de la forme des côtés, qui sont plus largement creusés; dessin des élytres très-différent : tache basilaire subarrondie, occupant presque toute l'épaule, sauf un petit point noir placé sur le calus huméral; tache postérieure subquadrangulaire, ne remontant nullement en forme de dent aiguë le long du bord latéral. Pour tout le reste, me paraît identique.

Je l'ai dédié à M. le marquis J. Doria, qui l'a rapporté de ses voyages.

Bornéo (coll. de Bonvouloir, de Mniszech et Sédillot).

### 4. A. quadrisignatus Guér., Revue Zool., A., 1841, p. 156. — Lac., Mon. Érot., p. 248, 3.

*Ovatus, latus, parum convexus, nitidus, nigro-cyaneus, abdomine sanguineo. Elytris singulo maculis duabus fulvis, una basilari punctum humerale nigrum semi-cingente, altera infra medium, utraque sæpius postice plus minusve subdentato, rarius integra; striis parum conspicuis, interstriis crebre evidenter punctulatis.*

Long. 8 1/2 à 9 1/2 mill.; larg. 5 à 5 1/2 mill.

Bien distinct par son abdomen rouge brique et sa forme en ovale court. Les taches des élytres sont généralement plus ou moins denticulées en arrière, plus rarement bien arrondies à leur bord postérieur.

Philippines : Manille.

5. A. maximus L. Bedel. Nova species.

*Oblongo-elongatus, parum convexus, nitidus, nigro-subcyaneus. Antennarum articulis* 3°-8° *valde elongatis; elytris singulo maculis duabus fulvis, una basilari, altera infra medium subintegris, punctato-striatis; mesosterno antice stria integra marginato; lateribus metasterni simplicibus.*

Long. 15 mill.; larg. 6 1/2 mill.

Allongé, subparallèle, peu convexe, brillant, surtout sur le pronotum; en entier d'un noir foncé ayant, sur les élytres surtout, une teinte bleuâtre; ces dernières ornées chacune de deux taches fauves.

Tête notablement resserrée entre les yeux, soudée à l'épistome par un trait droit, irrégulièrement ponctuée; vertex presque lisse au milieu. Antennes d'un noir de poix; articles troisième à huitième notablement allongés, troisième un peu moins long que les deux suivants réunis; massue serrée. Palpes ferrugineux; dernier article des maxillaires fortement transversal. Pronotum pas plus large que long à son bord antérieur, qui est faiblement échancré; côtés faiblement rétrécis de la base au sommet, presque droits, médiocrement rebordés; base largement lobée au milieu, un peu sinuée de chaque côté du lobe; ponctuation très-fine, sur les côtés surtout; quelques gros points réunis le long de la base de chaque côté du lobe médian. Élytres à peine plus larges que le prothorax à la base, très-faiblement et graduellement atténuées de l'épaule à l'extrémité, marquées chacune de deux larges taches fauves : la première, subarrondie, située sur l'épaule et laissant seulement un point huméral noir; la seconde, située aux trois cinquièmes postérieurs de l'élytre, subréniforme, ne touchant ni la suture, ni le bord externe; calus huméral assez marqué; neuf stries de points très-fins (cinq dorsales et quatre humérales, la dernière visible seulement à un fort grossissement et à peine marquée par quelques points qui, probablement, sont sujets à s'effacer entièrement); interstries marqués de points extrêmement fins, très-peu nombreux, excepté le long de la suture et sur le premier intervalle des stries; suture non déprimée vers le bout; marge latérale extrêmement étroite; bord infléchi presque parallèle depuis la hauteur des hanches jusqu'au sommet de l'élytre.

Saillie prosternale triangulaire; base du triangle subéchancrée au milieu;

bords latéraux garnis d'une strie marginale qui ne dépasse pas la hauteur des hanches; flancs du prothorax imponctués, excepté sur un espace situé latéralement au sommet du triangle prosternal et circonscrit en arrière par un sillon courbe qui va de la hanche au bord antérieur du prothorax. Mésosternum faiblement transversal, bordé, dans son pourtour latéral et antérieur, d'une strie entière bien marquée. Métasternum très-finement pointillé, faiblement unisillonné au milieu; abdomen plus densément et fortement pointillé. Tibias non comprimés, très-graduellement et à peine sensiblement élargis au sommet; cuisses antérieures seulement déprimées au côté inférieur.

Diffère du *propinquus* Lac., outre sa taille double, par les caractères suivants : forme un peu plus allongée; tête notablement resserrée entre les yeux; soudure de l'épistome en ligne droite; articles troisième à huitième des antennes bien plus allongés; dernier article des palpes maxillaires bien plus transversal; trois stries humérales *bien marquées*, au lieu de deux; interstries moins pointillées; stries latérales du triangle prosternal ne dépassant pas les hanches antérieures; mésosternum muni d'une strie entière dans son pourtour antérieur; métasternum sans sillon en *S*, allant obliquement du sommet de la saillie intercoxale à l'angle inférieur externe; tibias moins élargis au sommet, non comprimés, et cuisses antérieures non creusées en dessous.

Cette remarquable espèce, de beaucoup la plus grande du genre, rappelle un peu d'aspect certaines *Episcapha* à coloration analogue. Je n'en connais qu'un seul exemplaire, indiqué comme venant des Indes orientales (coll. Sédillot).

### 6. A. PROPINQUUS Lac., Mon. Érot., p. 248, 4, 1842.

*Oblongus, subparallelus, nigro-nitidus* (1); *elytris subviolaceis, singulo maculis duabus fulvis, basilari subquadrata, altera ante apicem subrotunda; leviter punctato-striatis, interstriis subtilius punctulatis; mesosterno anguste transverso; stria laterali utraque subuncinata, antice nulla; metasterni latera utrinque oblique sinuatim, ex apice intercoxali ad inferiorem laterum angulum, profunde unistriata.*

Long. 7 4/5 mill.; larg. 4 mill.

(1) M. Lacordaire a évidemment fait sa description sur un individu immature, comme l'indiquent les termes de sa diagnose : *sublus piceus, abdomine rufo.*

De moitié plus petit que le *maximus*; s'en distingue par ses antennes à articles troisième à huitième allongés, sa tête non étranglée entre les yeux, la soudure de l'épistome en demi-cercle, ses tibias plus élargis au sommet, plus déprimés sur les côtés, etc.; mais son caractère propre le plus remarquable est un sillon en *S*, profond, mais étroit, qui parcourt obliquement toute la largeur des flancs du métasternum, depuis le sommet de la saillie intercoxale jusqu'à l'angle inférieur externe de ce segment.

Le mésosternum, fortement transversal, est muni, sur les côtés, d'une strie courte, oblique, formant un faible crochet vers le bord antérieur, mais s'arrêtant immédiatement après, de sorte que le pourtour antérieur est simple.

Manille (coll. Sédillot).

### 7. A. tetraphacus L. Bedel. Nova species.

*Oblongus, sat convexus, parum nitidus, supra cæruleo-violaceus, infra infuscatus; elytris singulo maculis duabus fulvis, una post basin transversa, antice dentata, altera ante apicem subrotunda; striis sat conspicuis; interstriis subtiliter punctulatis; mesosterno antice stria integra toto marginato; metasterno ex apice intercoxali ad mediam extremi lateris partem sulco fere rectilineari oblique utrinque exarato.*

Long. 6 1/10 mill.; larg. 3 3/10 mill.

Oblong, faiblement atténué en arrière, assez convexe, peu brillant, d'un noir bleuâtre ou brunâtre en dessous, d'un beau bleu violet foncé en dessus, avec quatre taches fauves sur les élytres. Tête irrégulièrement ponctuée, en partie lisse au sommet du vertex. Antennes en partie rougeâtres à la base, le reste noir de poix. Palpes roux; dernier article des maxillaires dilaté transversalement, triangulaire. Pronotum également couvert, sur toute sa surface, d'une ponctuation nette, peu régulière, assez dense; transversal, à peine rétréci en devant; bord antérieur échancré; côtés faiblement arqués, étroitement rebordés; base lobée vers l'écusson. Élytres oblongues, un peu atténuées en arrière, assez convexes; calus huméral très-peu marqué; huit stries bien nettes, formées d'assez gros points serrés, la huitième (troisième humérale) rapprochée de la septième, courte; interstries très-finement pointillés; sur chaque élytre deux taches

fauves : la première située à une notable distance de la base, ne touchant ni la suture, ni le bord externe, transverse, à peine denticulée en arrière, tridentée en avant, la dent du milieu, compris entre la quatrième et la cinquième strie dorsale, la plus avancée ; seconde tache située avant l'extrémité, subarrondie, à égale distance de la suture et du bord externe.

Prosternum très-largement ponctué en avant de chaque côté du triangle médian, fortement pointillé sur les côtés. Mésosternum transversal, garni, dans son pourtour antérieur, d'une strie fine en arc de cercle ; métasternum unisillonné et ponctué au milieu, à peu près lisse sur les côtés ; saillie intercoxale projetant de chaque côté, sur les flancs, un sillon qui naît vers le milieu de la saillie, longe la base du mésosternum, puis, changeant brusquement de direction, va directement de la hanche intermédiaire au bord latéral des flancs, qu'il atteint passé le milieu de leur longueur. Abdomen densément ponctué ; tibias élargis au sommet.

Facile à reconnaître à sa tache supérieure située à distance de la base des élytres, dentée en avant, et à la forme des sillons métasternaux.

Malacca (coll. de Mniszech).

8. A. LUNIFERUS Guér., Revue Zool., A., 1841, p. 156.

*A. cuniferus* Lac., Mon. Érot., p. 249, 5 (errore typographico).

*A. scapularis* Dej., Cat. éd. 3^e^, p. 453.

*Oblongus, niger, parum nitidus ; elytris leviter punctato-striatis, singulo vitta baseos antice intus hamata, infra acute dentata, fulva ; interstriis crebre punctulatis ; mesosterno antice vix latiore, lateribus tantum stria abbreviata instructo.*

Long. 6 à 7 1/5 mill. ; larg. 3 à 3 1/2 mill.

De coloration analogue à celle de *birmanicus* ; néanmoins la lunule fauve est munie en arrière de trois dents aiguës, et son extrémité inférieure ne se prolonge pas en un large crochet obtus qui dépasse le milieu de la longueur des élytres ; en outre, si l'on examine ces dernières réunies, la couleur fauve, au lieu de déterminer une croix noire sur la partie antérieure de la suture, y décrit un dessin en forme de T, dont les branches occupent la base même des élytres. Le mésosternum est muni

latéralement d'une strie peu accentuée, formant à son extrémité un petit crochet vers le milieu, mais s'arrêtant immédiatement après, de sorte que le pourtour antérieur est simple; la saillie intercoxale du métasternum est munie de chaque côté d'une strie oblique, qui ne dépasse pas en arrière la hauteur des hanches.

Java, Bornéo (J. Doria; coll. de Bonvouloir).

9. A. birmanicus L. Bedel. Nova species.

*Oblongus, parum nitidus, niger; elytris leviter punctato-striatis, singulo vitta baseos fulva, primum e basi ad latus, dein e latere ad suturam æque arcuata, nec postice dentata. Mesosterno lateribus tantum stria obliqua abbreviata instructo.*

Long. 6 1/5 mill.; larg. 3 mill.

Oblong, médiocrement convexe, à peine brillant, entièrement noir, à l'exception d'une tache fauve, qui commence à la base de chaque élytre. Tête fortement ponctuée; épistome très-finement impressionné en demi-cercle. Antennes d'un brun de poix; troisième article aussi long que les deux suivants réunis. Pronotum transversal, peu échancré en avant, rétréci avant le sommet; côtés légèrement arrondis, médiocrement rebordés; base lobée dans son milieu; ponctuation forte, assez serrée, presque égale sur toute sa surface; écusson subcordiforme. Élytres oblongues, faiblement et graduellement atténuées depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité; exactement de la largeur du pronotum à la base; calus huméral sensible; huit stries (cinq dorsales et trois humérales, la dernière indiquée seulement par quelques points) formées de points médiocres, peu serrés, se confondant presque avec la ponctuation des interstries, qui est fine, mais dense; suture enfoncée avant l'extrémité; sur chaque élytre une tache partant de la base, contournant l'épaule sans l'embrasser entièrement et sans atteindre le bord externe, puis revenant vers la suture et formant dans cette direction une sorte de crochet obtus qui s'arrête à la première strie dorsale et dont l'extrémité dépasse le milieu de la longueur des élytres; quand on examine les deux élytres réunies, la couleur fauve détermine sur la suture une croix noire à bras égaux, dont l'écusson occupe le sommet.

Flancs du prothorax assez fortement ponctués; saillie prosternale presque

lisse, triangulaire ; base du triangle à peine sensiblement angulée au milieu ; strie marginale des côtés subsinuée, dépassant de beaucoup la hauteur des hanches antérieures et se contournant un peu en dedans à leur extrémité, c'est-à-dire un peu avant le sommet du triangle. Mésosternum fortement transversal, un peu arqué à la base, muni latéralement d'un rebord très-oblique bien accusé, s'oblitérant complétement sur le bord antérieur. Métasternum également et nettement ponctué sur toute sa surface, unisillonné dans son milieu jusque près du sommet ; saillie intercoxale subarrondie et projetant de chaque côté sur les flancs une strie oblique presque rectiligne qui n'atteint pas le bord externe du métasternum. Premier segment de l'abdomen à peine pointillé, au milieu surtout ; les suivants à ponctuation plus dense et plus visible. Tibias comprimés latéralement, graduellement élargis vers le sommet.

Outre le dessin tout différent de la bande fauve de chaque élytre, cette espèce diffère du *luniferus* Guér. par les stries latérales du mésosternum très-obliques.

Birmanie : Rangoun (coll. Sédillot). Un seul exemplaire.

B'. *Elytres unicolores, verdâtres ou bleuâtres* (espèces 10 à 14) (1).

C. *Ponctuation des côtés du métasternum très-fine ou nulle ; celle des côtés de l'abdomen très-forte* (espèces 10 et 11).

### 10. A. MICANS L. Bedel.

? *A. janthinus* Lac., Mon. Erot., p. 250, 6, 1842.

*Oblongus, postice attenuatus, nitidus ; nigro-viridis vel cyaneus ; pronoto transverso, toto punctulato, lateribus mediocriter marginato ; elytris punctato-striatis, interstriis fere lævibus. Mesosterno minus transverso, obtuse subangulatim in basin prosterni producto, utrinque unistriato ; striis, medio tantum, vix separatis.*

Long. 7 1/2 à 8 4/5 mill. ; larg. 3 9/10 à 4 1/5 mill.

(1) Les cinq espèces de ce groupe ont le sillon projeté obliquement de chaque côté de la saillie intercoxale du métasternum rectiligne et raccourci à peu près à la hauteur du sommet des trochanters.

Très-voisin du suivant, dont il diffère : par sa taille plus grande, sa couleur très-brillante, son pronotum moins court, moins transversal, moins droit au milieu de l'échancrure antérieure, plus largement rebordé, ses élytres bien plus rétrécies en arrière, garnies seulement de sept stries bien accusées, avec de faibles traces d'une huitième latérale, et surtout par la forme du mésosternum, qui est large, beaucoup moins transversal, dont le sommet s'avance en une saillie subanguleuse vers la base du prosternum et dont les stries latérales, courbes de la base au sommet, s'arrêtent brusquement sans se rejoindre au milieu du bord antérieur.

La couleur est tantôt bleuâtre, tantôt verdâtre, la ponctuatian des stries plus ou moins fine.

J'ai cru devoir donner un nouveau nom à cette espèce, n'ayant pas la certitude que ce soit le *janthinus* de M. Lacordaire, dont la description conviendrait peut-être mieux au suivant.

L'individu que je décris ici sous le nom de *micans* m'a été, il est vrai, communiqué par M. Henri Deyrolle comme type du *janthinus*; mais la description ne s'y adapte pas exactement sur plusieurs points ; je suppose que M. Lacordaire a fait ici quelque confusion, car je trouve ce type étiqueté du cap de Bonne-Espérance, et je vois par deux fois, dans la Monographie des Erotyliens, l'*A. janthinus* indiqué de l'Afrique australe, tandis qu'à la suite de sa description l'auteur lui donne Java pour patrie ; et, en effet, l'*A. micans* vient certainement de la Malaisie.

### 11. A. sericeus L. Bedel.

? *A. atro-cæruleus* Motsch., Études Ent., 1858, p. 117.

*Oblongus, supra sericeo-subnitidus, viridi-cyaneus; pronoto brevi, late transverso, toto punctulato, lateribus anguste marginato; elytris subtilius punctato-striatis, interstriis fere lævibus. Mesosterno brevi, transverso, apice vix subarcuato, stria integra antice instructo.*

Long. 6 à 7 1/2 mill.; larg. 2 9/10 à 3 1/2 mill.

Oblong, subparallèle, d'un bleu ou verdâtre très-peu brillant, soyeux. Tête et pronotum couverts d'une ponctuation assez forte et serrée sur toute la surface ; ce dernier court, fortement transverse, de la largeur des

élytres à la base, légèrement rétréci en avant, étroitement rebordé sur les côtés, échancré au bord antérieur; fond de l'échancrure droit; élytres assez convexes, insensiblement atténuées vers le bout; huit stries bien marquées (cinq dorsales et trois humérales), avec d'imperceptibles traces d'une neuvième latérale; ponctuation des interstries très-rare, à peine visible à un fort grossissement.

Mésosternum transversal, élargi en avant, arqué au sommet, muni d'une strie droite sur les côtés, coudée en avant et s'étendant sans interruption sur tout le bord antérieur.

De taille un peu moindre que le *micans*, bien moins brillant et moins atténué en arrière; prothorax plus court, plus transverse, plus droit au milieu de l'échancrure antérieure, moins largement rebordé; les élytres présentent une strie humérale bien marquée de plus dans tous les exemplaires que j'ai examinés; enfin le mésosternnm est tout différemment strié.

Malacca (coll. Sédillot); Malaisie (coll. de Mniszech).

Pourrait bien être l'*A. atro-cæruleus* Mots., de Birmanie; mais, en tous cas, la description est tellement insuffisante que je ne saurais en tenir compte.

C'. *Ponctuation des côtés du métasternum et de l'abdomen également forte* (espèces 12 à 14).

D. *Mésosternum strié sur les côtés seulement* (espèces 12 et 13).

12. A. CAPENSIS Lac., Mon. Érot., p. 251, 7, 1842.

*Oblongo-ellipticus, nitidulus. Obscure nigro-virescens; pronoto transverso brevi, lateribus arcuatis, anguste marginatis, toto punctato, crebrius fortiusque apud latera. Elytris subtiliter punctato-striatis; interstriis evidenter punctulatis.*

Long. 6 1/2 mill.; larg. 3 mill.

Se distingue à première vue du *Chevrolati* par son pronotum court, trés-étroitement marginé, ponctué sur le disque, la forme moins allongée, moins brillante, etc.

Cap de Bonne-Espérance (Lacordaire); Natal (coll. de Marseul, de Mniszech, Sédillot).

13. A. CHEVROLATI Lucas, Explorat. scientif. de l'Algérie, 220, 573, pl. XXII, fig. 3, 1846.

*A. algerinus* Bedel, l'*Abeille*, V, p. 47, 1867.

*Oblongo-elongatus, nitidus, cyaneo-violaceus; pronoto vix transverso, disco subtilissime punctulato, medio fere lævi, lateribus irregulatim fortiter punctatis, late marginatis, fere rectis; elytris fortius punctato-striatis* (1); *interstriis subtilius punctulatis.*

Long. 6 2/5 à 7 1/5 mill.; larg. 2 3/5 à 3 1/2 mill.

C'est par suite d'une erreur de M. Chevrolat qu'en 1867 j'ai rapporté l'*A. Chevrolati* au *violaceus* Germ. Depuis lors j'ai eu l'occasion de voir le type véritable, qui ne m'avait pas été communiqué et qui ne diffère en rien de l'espèce que j'ai décrite sous le nom d'*algerinus*.

Algérie : province de Constantine (coll. Chevrolat, Hénon, de Marseul, Reiche, Sédillot, la mienne).

D'. *Mésosternum unistrié sans interruption sur les côtés et en avant* (espèce 14).

14 A. VIOLACEUS Germ., Ins. spec. nov., p. 616, 879, 1824. — Lac., Mon. Erot., p. 251, 8. — Bedel, l'*Abeille*, V, p. 45.

*Oblongo-ellipticus, postice attenuatus, nitidus, cyaneus; pronoto a basi ad apicem attenuato, minus transverso, sat late marginato, irregulatim disperse punctato; elytris subtiliter punctato-striatis, interstriis punctulatis.*

Long. 5 à 7 mill.; larg. 2 4/5 à 3 1/2 mill.

La strie qui garnit le bord antérieur du mésosternum est entièrement droite; sur les côtés elle est un peu oblique.

Autriche. — Sicile ? (coll. de Bonvouloir).

(1) Ce que j'ai dit (Abeille, V, p. 48) du nombre des stries chez cette espèce n'est pas bien exact ; à vrai dire, elle n'en a que *sept* comme le *violaceus*, seulement les traces de la huitième latérale sont mieux accusées.

A'. *Pronotum jaune; élytres tronquées au sommet* (espèce 15).

### 15. A. MEDIO-CÆRULEUS H. Deyr. Inédit.

*Ovatus, nitidulus, satis convexus; capite, scutello, elytris, media prosterni parte corporeque reliquo chalybæis; pronoto, prosterni latera elytrorumque macula apicali flavo ferrugineis; elytris apice truncatis; mesosterno stria integra antice marginato.*

Long. 4 3/5 mill.; larg. 2 3/10 mill.

Ovale, graduellement atténué en arrière, assez convexe, assez brillant. Tête d'un bleu d'acier verdâtre, couverte de points forts, bien marqués, espacés; épistome impressionné en demi-cercle; antennes d'un brun foncé, un peu moins longues que la tête et le pronotum; troisième article aussi long que les deux suivants réunis; massue serrée, couverte de poils roussâtres. Palpes testacés. Pronotum entièrement d'un jaune ferrugineux, court, transverse, ayant sa plus grande largeur à la base, rétréci en avant, couvert sur toute sa surface de points médiocres; bord antérieur échancré; côtés arqués dès la base, étroitement rebordés; base obliquement subsinuée de chaque côté, lobée au milieu; le plus souvent on distingue, de chaque côté du lobe médian, une toute petite tache ponctiforme bleuâtre. Écusson subcordiforme, d'un bleu d'acier, uni, à peine marqué de quelques points d'une finesse extrême. Élytres ovalaires, de la largeur du pronotum à la base, graduellement atténuées de l'épaule à l'extrémité, qui est tronquée carrément; d'un bleu d'acier, avec une tache apicale jaune, dont le sommet seul atteint la suture; calus huméral presque nul; huit stries plus ou moins marquées (cinq dorsales et trois humérales, la dernière à peine indiquée), formées de points généralement assez larges et peu profonds; quelques points écartés sur les interstries, visibles seulement à un fort grossissement. Suture un peu déprimée au bout; marge latérale unisérialement ponctuée.

Partie médiane du prosternum d'un noir bleuâtre; côtés jaune ferrugineux; saillie prosternale triangulaire marginée à la base et sur une grande partie des côtés; espace compris entre le triangle prosternal et la partie jaune rugueusement ponctué; partie jaune presque lisse. Mésosternum pointillé, faiblement unisillonné au milieu; saillie intercoxale projetant de chaque côté un sillon latéral oblique à peine arqué, qui s'arrête à la moitié de la largeur des flancs. Abdomen densément pointillé. Trochanters

d'un brun de poix; cuisses et tibias bleuâtres; tarses d'un brun foncé; extrémité des tibias et tarses garnis de poils roux.

Philippines : Mindanao (coll. Sédillot, de Mniszech, etc.).

Distinct de tous ses congénères par sa coloration et ses élytres tronquées au sommet.

J'ai conservé à cette jolie espèce le nom sous lequel M. H. Deyrolle l'a répandue dans les collections.

---

## CATALOGUE DU GENRE AULACOCHILUS.

| | | | Pages. |
|---|---|---|---|
| 1. | A. *javanus* Guér. | Java. | 274 |
| 2. | — *quadripustulatus* Fabr. | Java, Sumatra, Malacca. | ibid. |
| 3. | — *Doriæ* Bedel | Bornéo. | 275 |
| 4. | — *quadrisignatus* Guér. | Philippines. | ibid. |
| 5. | — *maximus* Bedel | Indes orientales. | 276 |
| 6. | — *propinquus* Lac. | Philippines. | 277 |
| 7. | — *tetraphacus* Bedel | Malacca. | 278 |
| 8. | — *luniferus* Guér. | Java, Bornéo. | 279 |
| | *cuniferus* Lac. | | |
| | *scapularis* (Dej.). | | |
| 9. | — *birmanicus* Bedel | Birmanie. | 280 |
| 10. | — *micans* Bedel | Malaisie. | 281 |
| | ? *janthinus* Lac. | | |
| 11. | — *sericeus* Bedel | Malacca. | 282 |
| | ? *atro-cæruleus* Mots | Birmanie. | |
| 12. | — *capensis* Lac. | Afrique australe. | 283 |
| 13. | — *Chevrolati* Luc. | Algérie. | 284 |
| | *algerinus* Bedel. | | |
| 14. | — *violaceus* Germ. | Autriche. | ibid. |
| 15. | — *mediocæruleus* Bedel. | Philippines. | 285 |

# DESCRIPTION DE CHENILLES

Par M. Th. GOOSSENS.

(Séance du 10 Mai 1871.)

Le 10 mai 1871, pendant le long siége de Paris, j'avais déposé les figures et les descriptions de huit chenilles ; depuis, les communications étant redevenues libres, j'ai dû, par suite de renseignements, faire quelques changements ; d'abord : l'*Eupithecia helveticaria*, que j'avais offerte, l'avait été également à la Société linnéenne de Lyon ; notre position d'assiégés m'avait empêché de le savoir. Je crois bien faire de remplacer cette espèce par une autre *Eupithecia* ; j'en dois la connaissance à notre collègue M. Mabille, qui, par l'étude approfondie de ce genre, nous a rendu déjà de bons services.

J'ai changé aussi la *Boarmia abstersaria*, que notre même collègue vient de reprendre et d'élever à nouveau ; comme il peut se produire quelques observations nouvelles, j'ai cru bien faire d'en ajourner la publication ; je la remplace par la *Nemoria herbaria*, également du département de l'Aude, et provenant encore des découvertes de M. Mabille, qui a bien voulu me l'envoyer vivante, afin de la figurer dans nos Annales et mettre nos collègues du midi de la France dans la possibilité d'obtenir d'éclosion cette délicate espèce.

Puis enfin j'ai changé la *Boarmia ilicaria*, parce que la parfaite description du species de M. Guenée me paraît suffisante et qu'il m'a semblé préférable de vous présenter la chenille de *Thera firmata*.

### 1. Eupithecia pyrenæata P. Mab.

(Pl. 4, fig. 1.)

Cette toute nouvelle espèce, qui vient d'être décrite dans les *Petites*

*Nouvelles entomologiques,* a été prise dans les Pyrénées-Orientales par M. Mabille. Des chenilles, ramassées par lui sur la *Digitalis lutea* et rapportées à Paris, lui ont donné la double découverte d'une *Eupithecia* nouvelle et de sa chenille.

Le papillon, qui se classera près de *linariata* par sa forme et un peu par sa teinte, en diffère par ses lignes beaucoup plus droites, par la couleur de la partie terminale de l'aile, qui est unie sans taches noires ni teinte brique, la ligne subterminale à peine visible, etc.

La chenille est d'un vert sale comme celle de *linariata*, mais au lieu d'être épaisse, elle a la forme élancée de *centaureata*; puis, en place des triangles aigus, elle a une ligne vasculaire continue en vert foncé, une sous-dorsale noire non interrompue et ombrée inférieurement de vert pur; la stigmatale, assez en relief, est blanche, cernée en dessus de noir; la tête vert pâle.

Le fond vert de la chenille va s'éclaircissant du côté de la partie postérieure.

Juillet; Pyrénées-Orientales.

## 2. EUPITHECIA PULCHELLATA Stph.

(Pl. 4, fig. 2.)

Cette chenille se prend aussi, aux environs de Paris, sur une espèce de Digitale, la *Digitalis purpurea,* dont elle mange les fleurs et les graines.

Je n'ignore pas qu'elle a été publiée dans les Annales de la Société de Belgique; je sais encore que si M. Guenée conservait des doutes sur la validité de cette espèce avant de connaître la chenille, beaucoup de lépidoptéristes restent de cet avis, ne voulant voir qu'une modification de chenille et de papillon, modification causée par la différence de nourriture.

L'on rapporte aussi à *linariata* une troisième race que je ne connais pas encore, et qui vit sur la *Digitalis ambigua*; pour être logique, l'on arrivera peut-être à faire de la *pyrenæata* une quatrième race.

Pourtant ces espèces forment un groupe où les différences entre papillons sont au moins aussi appréciables que dans le groupe accepté d'*ab-*

*synthiata, minutata,* etc., et les chenilles offrent des différences équivalentes.

Mais, pour ne m'occuper que de *pulchellata,* je dirai seulement que *linariata* a deux apparitions annuelles, juin-juillet et septembre-octobre, tandis que *pulchellata* n'en offre qu'une à Paris; j'ajouterai même que comme plusieurs autres *Eupithecia* (*venosata,* etc.), la *pulchellata* reste facilement deux années en chrysalide, ce que je n'ai pas encore remarqué chez *linariata*; du reste, ce fait me paraît peu important, par cette raison qu'il n'est pas prouvé qu'il se produise dans la nature; peut-être est-ce le fait de l'éducation en captivité.

J'ai maintenu la publication de cette chenille afin que chacun puisse voir les différences avec *pyrenæata,* et les faire avec la chenille si commune et si connue de *linariata* de la linaire. La chenille de *linariata* se prend en octobre; la chenille de *pulchellata* se prend en juillet.

Elle est d'un vert très-pâle, sans ligne dorsale, si ce n'est vers la partie postérieure, où l'on distingue vaguement quelques traits. La sous-dorsale est blanc jaunâtre, ombrée en dessous de vert foncé; la région dorsale est d'un vert foncé, interrompue seulement par les incisions des segments, ce qui donne un peu au vert foncé la forme carrée; la partie antérieure de la chenille est claire par l'absence du vert foncé qui s'arrête et se fond en une teinte plus claire. La stigmatale ne se distingue que parce qu'elle forme bourrelet; les stigmates, très-visibles, sont d'un brun cerné de jaune pâle.

Cette chenille offre plusieurs variétés, entre autres une d'un vert gris avec toute la région dorsale couleur lie de vin; chez elle les quelques poils qui s'échappent des points ordinaires sont blonds.

Elle diffère autant de *linariata* que de *pyrenæata* par la forme; moins élancée que cette dernière, elle est pourtant moins épaisse que *linariata.*

### 3. Eupithecia dodoneata Gn.

(Pl. 4, fig. 3.)

Cette chenille, qui n'a encore été indiquée que sur le *Quercus robur,* se prend aussi sur l'aubépine. En Corse, M. P. Mabille l'a prise sur les *Quercus suber, ilex* et *pubescens*; en Espagne elle vit sur le *Quercus toza,*

et dans le midi de la France sur le *Quercus coccifera;* on la trouve toujours en compagnie de l'*E. cocciferata* Mill., qui, d'après M. Mabille, est une *abbreviata* modifiée et devenue par l'élection naturelle une espèce propre, quoique mal limitée.

Elle est jaune pâle avec la ligne vasculaire très-fine et visible seulement sur les premiers anneaux; la sous-dorsale est indiquée en blanc; les 4e, 5e, 6e, 7e et 8e anneaux ont une tache triangulaire d'un brun foncé surtout à la base du triangle, la pointe dirigée vers la tête, et les deux pointes de la base un peu arrondies; de la sous-dorsale part un trait également blanc qui, en obliquant en arrière, vient rejoindre la stigmatale, blanche aussi; une tache brune en forme de ⋖ cerne la ligne oblique et interrompt la stigmatale en la remplaçant; l'intérieur du V est lavé plus ou moins de brun clair.

La tête est brun clair, ainsi que les pattes.

Cette chenille est plissée comme beaucoup de chenilles d'*Eupithecia*; elle a de grandes ressemblances avec celle de *cocciferata,* mais elle n'est pas rugueuse et est plus allongée. Le ventre qui, dans *cocciferata* n'a qu'une bande claire, est ici clair depuis la stigmatale et sans ligne.

Elle se prend en juin; le papillon a quelquefois une apparition en août, mais la véritable époque est en mars-avril.

## 4. EUPITHECIA CHLOERATA P. Mab.

(Pl. 4, fig. 4.)

Cette nouvelle espèce, que nous devons encore à M. P. Mabille, se rapproche bien plus, à l'état parfait, de l'*E. debiliata* que de *rectangulata,* par ses lignes droites.

La chenille est bien différente de toutes celles du même groupe; cependant, comme elle se trouve à la même époque que celle de l'*E. rectangulata,* qui est bien connue, nous allons indiquer en quoi elle en diffère :

La *chloerata* est toujours plus petite, courte, ayant assez la forme de la *G. pumilata*; elle est à fond jaune pâle, quelquefois un peu verdâtre; la vasculaire, qui est large, presque continue et pourpre chez *rectangulata,* est chez *chloerata* très-fine, d'un beau rose, et n'est le plus souvent indi-

quée que par un petit trait sur chaque segment; autour de chaque stigmate une large tache rose, puis les quatre premiers anneaux envahis par le rose, qui couvre tout l'espace jusqu'aux pattes.

La tête, au lieu d'être noire et luisante comme cela existe chez *rectangulata,* est à peine teintée de brun clair; les pattes écailleuses sont jaune pâle ou un peu verdâtre; *rectangulata* les a d'un noir profond et luisant; le ventre est sans ligne.

Il y a une variété chez laquelle le rose n'existe pas, chez celle-là aucune ligne ni dessin; M. Mabille m'a fait remarquer que nous la prenions sur les prunelliers placés sous bois, c'est-à-dire moins exposés au soleil.

J'ai découvert cette espèce aux environs de Paris en mai. Elle vit sur le *Prunus spinosa.*

### 5. Nemoria herbaria Hb.

(Pl. 4, fig. 5.)

Chenille carénée sur les flancs, très-atténuée antérieurement, à tête petite, fortement bifide; chaque lobe un peu aigu.

Corps entièrement d'un vert blanchâtre, fortement granulé et chagriné de blanc, ce qui fait paraître l'insecte pubescent; pattes antérieures verdâtres à la base; ongles bruns; pattes membraneuses d'un vert pâle.

La partie dorsale est souvent teintée de brun ou de vert olivâtre; mais les individus d'un blanc verdâtre ou d'un vert laiteux sont bien plus communs.

Vit en juillet dans les épis de fleurs du *Teucrium polium.* En Corse, elle vit sur les *Teucrium capitatum* et *flavescens,* et a plusieurs générations par an.

### 6. Hydrelia numerica Bdv.

(Pl. 4, fig. 6.)

L'*Hydrelia numerica* à l'état de papillon n'est encore que dans un bien petit nombre de collections : c'est une grande rareté. La découverte

de la chenille va enfin mettre les lépidoptéristes dans la possibilité de se procurer cette espèce. Le pays, la plante étant signalés, la recherche est rendue facile; autrement il faudrait s'adresser à toute époque aux plantes diverses, avec grande probabilité de recherches inutiles, ce qui est bien fait pour décourager, à moins d'être doué de cette patience soutenue que seulement possèdent quelques natures désignées d'avance à devenir des maîtres.

M. Mabille avait entrepris cette recherche, et il a réussi. C'est donc à lui seul que revient tout le mérite de cette publication. J'ai reproduit et décrit la chenille sur des exemplaires vivants que j'ai reçus il y a deux ans.

Cette chenille se trouve sur la santoline. Elle est d'un vert jaune un peu velouté, avec une série de taches d'un blanc un peu jaunâtre; la sous-dorsale est formée par une ligne assez droite de ces taches horizontales et allongées; la partie dorsale, qui, sur les trois premiers segments n'a que quelques taches rondes, prend tout à coup, à partir du quatrième tout l'espace, et le remplit de deux taches rondes cernées de vert foncé; la dorsale est blanche également et cernée par le vert foncé; la stigmatale est blanche aussi et chaque stigmate entouré par deux taches longues se rejoignant en pointe au-dessus du stigmate, puis de la pointe deux taches rondes qui s'appuient sur la sous-dorsale, ce qui paraît former un X à chaque segment. Le ventre, également vert jaune, a des taches aux anneaux dépourvus de pattes; la tête ronde et assez détachée est verte un peu luisante; les vraies pattes sont claires et luisantes, les membraneuses vertes, avec un point blanc sur le côté. Les pattes membraneuses, ordinaires pour les trois dernières paires, vont en diminuant de taille pour les deux autres paires, ce qui force la chenille à s'en servir rès-peu et à arquer ces anneaux en marchant.

L'Aude, en juillet, par localités.

## 7. Pyralis farinalis L.

(Pl. 4, fig. 7.)

Pendant trois mois de l'année, je voyais chez moi des *P. farinalis* venant d'éclore et je ne pouvais découvrir ni d'où elles venaient, ni aux dépens

de quoi les chenilles avaient vécu. J'avais recueilli des pontes; les chenilles, extrêmement vives, refusaient toute nourriture, et je ne devinais pas que ce qui leur manquait était un milieu sombre et humide.

Plus tard, ayant remarqué que si le soir les fenêtres restaient fermées, le lendemain je n'avais pas de *farinalis,* j'acquis presque la certitude que l'insecte venait du dehors; l'année d'après, vers le milieu de mai, je priai un herboriste voisin de me laisser vider un casier de son; tout au fond, je trouvai de longues galeries et un nombre considérable de coques pareilles à celles de l'*Aglossa cuprealis*; seulement les chenilles n'étaient pas noires comme cette dernière, mais bien d'un gris jaunâtre; de plus les galeries étaient uniquement dans le fond et non pas sur les parois. En soulevant ce casier, dont le fond était détérioré, je vis des centaines de coques plus ou moins âgées.

L'œuf a la forme d'une lentille, mais ovale, d'un jaune pâle et partout piqueté. Il diffère de celui de *cuprealis,* qui a la forme d'un citron; mais les mœurs des chenilles sont à peu près identiques.

La chenille est à fond jaune pâle, les trois premiers et les trois derniers segments lavés plus ou moins de gris foncé se fondant vers le milieu de la chenille; la tête est d'un rouge brun; la plaque du cou et le clapet anal sont couleur d'ambre; la chenille est plissée, et sa stigmatale saillante entoure fortement le stigmate, qui est brun; le ventre et les pattes sont de la couleur du fond, les membraneuses terminées en brun avec quelques poils isolés.

Les pattes écailleuses, chez cette espèce, offrent une particularité qui n'est cependant pas unique : chacun sait que la patte se compose généralement d'un mamelon, deux simples tubes et une pointe cornée ou ergot, le tout plus ou moins hérissé de poils. Ici le mode d'emboîtement est semblable, mais au lieu d'un ergot il y en a deux, et de plus ils sont recourbés en dedans, c'est-à-dire vers l'abdomen. Pourquoi ? Je ne sais ; car les chenilles d'*Aglossa*, de *Galleria alvearia, cerella,* etc., qui ont des mœurs analogues, ont les pattes comme la généralité.

## 8. THERA FIRMATA Hb.

(Pl. 4, fig. 8.)

La chenille de *T. variata* a été publiée, Hubner et Treitschke l'ont décrite et figurée, mais d'une façon assez différente; quant à celle de *firmata* elle est restée ignorée jusqu'à présent, pourtant elle se prend en même temps.

C'est vers la fin d'août que l'on fait tomber cette chenille des branches du pin (*Pinus silvestris*). Elle est ici plus rare que dans le midi de la France. Elle est verte; la partie antérieure est d'un vert plus pâle jusqu'au cinquième anneau; chaque segment est bordé de jaune; deux raies fines et assez continues cernent la dorsale, qui est d'un vert pur; une ligne jaune, fine, nette, forme la sous-dorsale; une plus large et mal arrêtée, également jaune, forme la stigmatale; le ventre a encore trois lignes, celle du milieu est jaune; la tête est brun rougeâtre clair avec deux raies plus foncées; les pattes écailleuses sont de la même couleur; au-dessus des pattes écailleuses il y a une tache blanche surmontée de trois points plus ou moins rouge clair; les pattes membraneuses sont vertes comme les feuilles du pin.

Cette chenille se chrysalise comme les *Thera* connues; elle file entre les feuilles un léger réseau et s'y change en chrysalide brun jaune, avec deux taches plus claires. Le papillon éclot au bout de quinze jours.

Celle de la *Thera simularia* se change de même façon et éclot aussi au bout de quinze jours; mais les chenilles ne peuvent être confondues : ici les lignes sont toutes blanches, et la tache blanche surmontée de rouge n'existe pas.

# OBSERVATIONS

SUR DES

# Noix véreuses et sur les Insectes qui les habitent

## (Siphonella nucis PERRIS ET Carpocapsa pomonana HUBNER),

Par M. le docteur ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 24 Février 1869.)

M. le professeur Charles Robin m'ayant envoyé, pendant l'automne de l'année 1868, des noix véreuses, je suis parvenu à connaître les insectes qui les habitaient. Ces noix ont été trouvées dans le département de l'Ain, sur les coteaux de Revermont; les noyers, pendant les mois de septembre et d'octobre, avaient la moitié, au moins, de leurs fruits tombés à terre et dans un état anormal.

## § I.

La coque des noix, dépouillée de l'enveloppe verte, offrait souvent au point d'attache un trou noirâtre. Les deux valves séparées laissaient apercevoir l'amande rongée et une grande quantité de grains brunâtres formés par les déjections d'une larve. De plus, la substance même de la noix, ou l'amande, avait par places une teinte foncée, et parfois le tissu propre en était gâté, ratatiné ou couvert de moisissure. Enfin, dans plusieurs fruits, j'ai remarqué, en examinant avec soin, des filaments soyeux réunissant entre eux les grains excrémentitiels et brunâtres déjà signalés.

Je trouvai deux vers banchâtres, de taille moyenne, à tête écailleuse et pourvu de seize pattes, qui étaient certainement des *Chenilles*. Je leur attribuai les fils de soie et les déjections, sous forme de grains, qui remplissaient les noix attaquées. Le trou du hile de la noix était aussi produit par ces Chenilles au moment où elles sortaient du fruit pour se métamorphoser au dehors.

Mais il y avait aussi, indépendamment des deux Chenilles, un grand nombre de *pupes* d'un roux marron et qui ne pouvaient appartenir qu'à un *insecte Diptère* (1). Ces pupes se trouvaient partout dans la cavité de

(1) La note insérée dans le Bulletin des Annales (1869, p. xv) est rédigée d'une manière défectueuse, et ne rend pas compte de tout ce qui a été dit en séance.

la noix gâtée. Au bout d'une à deux semaines, il en est sorti une quantité de petites mouches noires; celles-ci se rapportaient toutes à la même espèce, la *Siphonella nucis*, que M. E. Perris a fait connaître pour la première fois dans nos Annales (1) il y a plus de trente ans, en accompagnant son travail de figures nombreuses.

Je n'ai pas vu les larves de la *Siphonella*, mais M. Charles Robin les a remarquées dans les noix véreuses; ces larves s'étaient transformées en pupes pendant le trajet du département de l'Ain jusques à Paris.

J'avais confié à M. J. Fallou les deux Chenilles dont j'ai parlé; l'une d'elles, après s'être chrysalidée, a produit la *Carpocapsa pomonana*.

## § II.

L'éclosion fort nombreuse de la *Siphonella*, en me faisant revoir le travail si estimable de M. Perris, m'a permis de compléter les observations de notre savant collègue. J'ai pu envoyer les Mouches en Allemagne, à MM. Schiner et Winnertz, et obtenir de leur part une détermination précise, qui me permet d'établir sûrement la synonymie de la *Siphonella nucis*.

M. Éd. Perris décrit successivement la larve, la nymphe et l'insecte parfait. Je n'ai rien à ajouter d'une manière générale à ses descriptions. Toutefois je ferai remarquer, pour ce qui a rapport à la *larve*, que l'organe situé sur le premier segment du corps, après la pseudocéphale, est positivement un stigmate antérieur à six divisions. Tout le démontre aujourd'hui. Je regrette de n'avoir pu, par l'observation directe, contrôler les digitations de ce stigmate.

La *pupe* représente en raccourci, et sous une forme ramassée, la larve d'où elle provient. A ce titre, je puis dire que cette pupe est formée de onze segments, la tête, ou mieux le pseudocéphale, étant cachée et non comprise. M. Perris a représenté un très-grand nombre de divisions sur la figure qu'il a donnée de la pupe, environ dix-huit (loc. cit., pl. IV, fig. 3). En faisant varier l'éclairage sous une forte loupe, j'ai reconnu des divisions segmentaires plus épaisses, allant jusqu'aux bords latéraux, puis des sillons transversaux très-fins et intermédiaires; il y a trois divisions au thorax, avec un rebord épais, et huit à l'abdomen, ce qui fait onze en tout. A la partie postérieure se trouvent les deux petites cornes, aboutissant des stigmates postérieures de la larve et en dessous l'orifice anal;

(1) Éd. Perris, *Notice sur une nouvelle espèce de Siphonella* (Annales de la Société ent. de France, 1839, p. 39, pl. 4, fig. 1-8).

enfin j'ai remarqué en arrière et de chaque côté, sur cette pupe, de petites dentelures latérales, dont M. Perris n'a point fait mention.

La dessoudure des trois premiers segments thoraciques a été décrite par notre éminent collègue, et sur la partie inférieure restent accolées les mandibules de la larve. La pupe de la *Siphonella* retrace donc, comme chez la plupart des Muscides, l'image de la larve, et je répète ici ce que j'ai déjà dit dans un autre travail : l'étude des pupes ne doit pas être négligée (1).

La description donnée par M. Perris de la *Siphonella nucis* (loc. cit., p. 45-46) concorde de tous points avec les insectes parfaits que j'ai eus en très-grand nombre sous les yeux et que j'ai envoyés en Allemagne. Il n'y a par conséquent aucun doute à avoir sur la légitimité de l'espèce. Ces insectes ont été soumis à MM. Schiner et Winnertz, et ils ont séparément reconnu tous les deux la *Siphonella nucis* Éd. Perris.

Léon Dufour avait eu dans sa collection ce Diptère donné par Perris, et il l'avait communiqué à Macquart. Malheureusement l'insecte a disparu, détruit par les Anthrènes ; mais dans les manuscrits je trouve l'indication suivante de la main même de Léon Dufour : « *Siphonella nucis* Perris est la *S. oscinina* Macquart *ex ipso*, = *Chlorops nitida* Meig., diffère du *ruficornis*, ex Macquart. » Or, Macquart a décrit cette Mouche dans son Histoire naturelle des Insectes Diptères, t. II, p. 585, et, comme le fait remarquer M. Édouard Perris à la fin de son mémoire, cette description de Macquart ne cadre pas avec la *Siphonella nucis*.

D'autre part, M. Schiner, le consciencieux auteur des *Diptera austriaca*, distingue la *S. nucis* de la *Madiza* (*Siphonella*) *oscinina* de Fallen, qui n'est point celle de Zesterstedt (2).

Enfin, M. Winnertz, qui a eu sous les yeux la véritable *Siphonella nucis* de Perris que je lui ai communiquée, avait pris aux environs de Créfeld la *Siphonella oscinina* de Fallen, qu'il avait envoyée à M. Schiner (3).

D'où, en définitive, il résulte que la *Siphonella nucis* de Perris est une espèce distincte et bien établie, que Macquart confondait à tort avec la *S. oscinina* de Fallen.

Mais la *Siphonella oscinina* de Macquart et de Fallen est bien distincte de la *Siphonella* ou *Madiza oscinina* de Zetterstedt; dès lors le nom de

(1) *Métamorphoses d'une Mouche parasite* (*Tachina villica*) (Annales de la Société ent. de France, 1861, p. 241). — *Observations sur les Insectes tubérivores, etc.* (idem, 1864, p. 77-79, pl. 2, fig. 7 et 8).

(2) Schiner, *Fauna austriaca, Die Fliegen,* Theil II, p. 229-231, 1864.

(3) Voy. Schiner, loc. cit., p. 231 : Deutschen Arten. *Siphonella oscinina.*

Perris doit prévaloir comme l'a établi M. Schiner dans ses Diptères d'Autriche, et, en fin de compte, la synonymie de la Mouche qui fait le sujet de ce travail, doit être établie et délimitée de la manière suivante :

Siphonella nucis ÉD. PERRIS.
— non *oscinina* MACQUART.

Madiza (Siphonella) oscinina FALLEN.
— — — non ZETTERSTEDT.
*Chlorops nitida* MEIGEN.

Madiza lævigata FALLEN.
— *oscinina* ZETTERSTEDT.

Je terminerai par une dernière remarque, et elle n'est pas la moins importante. M. Perris a pensé que les excréments et les filaments soyeux qu'il avait observés dans les noix véreuses à Mont-de-Marsan, à la fin de septembre 1838, étaient produits par la larve d'un Curculionite et que celle-ci était sortie par le trou du hile de la noix. Je ne crois pas cette opinion vraie. Je m'appuie, pour repousser l'idée d'une larve de Curculionite, sur l'absence de filière buccale chez les larves de cette famille, entre autres et plus particulièrement celles des *Balaninus*. J'ai positivement vu deux chenilles dans les noix que j'ai observées, et enfin l'éclosion de la *Carpocapsa* prouve sans réplique l'existence de cet insecte lépidoptère et non celle d'un Coléoptère à son premier état de larve. Dès lors le rapprochement fait par Schiner dans la note des mœurs ajoutée à la caractéristique du genre *Siphonella* (*Die Fliegen*, Theil II, p. 228) est erroné. Schiner dit, en effet, que Egger et Frauenfeld ont observé la larve de la *S. nucis* dans les capitules d'un *Cirsium* avec les larves du *Rhinocyllus latirostris*, et qu'il est très-intéressant de trouver que Perris l'avait vue en compagnie d'un Curculionide.

A mon avis, la larve de la *Siphonella nucis* vit de matières gâtées, peut-être des excréments d'autres larves, et elle n'est pas redoutable au même titre que la *Carpocapsa* pour les dégâts qu'elle cause. M. Perris a parfaitement dit qu'elle n'est point parasite : elle vit des dégâts de la *Carpocapsa*, qui est, en définitive, l'auteur principal du dégât et qui rend les noix véreuses.

# Note sur l'ELASMOSOMA BEROLINENSE

ET

## DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE (*viennense*) DU MÊME GENRE

Par M. le docteur J. GIRAUD.

(Séance du 12 Avril 1871.)

A la séance du 8 juin 1870, j'ai annoncé à la Société la rencontre faite à Fontainebleau, pendant notre excursion annuelle, d'un Hyménoptère fort rare et encore peu connu, et je lui ai promis une note sur ce sujet ; la voici :

ELASMOSOMA BEROLINENSE Ruthe.

Dans le journal entomologique de Berlin (Berl. Ent. Zeitschrift, 1858, p. 7), Ruthe a le premier parlé de cette espèce intéressante qui lui a servi de type pour l'établissement d'un nouveau genre, et il en a figuré le mâle (pl. III, II *a*). Elle paraît être restée inconnue jusqu'ici à la plupart des hyménoptéristes. L'insecte est de très-petite taille (2 à 2 1/4 mill.), noir, avec la bouche et les pattes testacées. Il fait partie de la famille des Braconides (*Ichn. adsciti*) et appartient au groupe des Aréolaires, où il se place, à mon avis, auprès du genre *Microdus*. Il a, comme les *Microdus*, des yeux glabres et trois cellules cubitales aux ailes supérieures ; mais la disposition de ces cellules est un peu différente et les nervures sont plus ou moins complétement tracées. La cellule radiale, qui est longue et étroite comme chez les *Microdus*, est divisée en deux parties par une nervure transversale placée près du bout du stigma ; mais cette nervure est sujette à manquer. La nervulation ne permet pas de confondre les *Elasmosoma* avec le genre *Microgaster*, la ressemblance des formes n'est que spécieuse.

Ruthe, qui croit avoir vu les deux sexes, n'a remarqué de différence que dans le bout anal. Pour lui, les mâles sont ceux qui laissent apercevoir les organes copulateurs de ce sexe ; il regarde comme femelles les individus qui ont l'anus fermé et mutique, et il ajoute expressément qu'il n'existe aucune trace de tarière. Je crois être autorisé, par l'examen d'assez nombreux individus, à contester la valeur de ces indications et à exprimer l'opinion que l'auteur n'a donné aucun caractère propre à faire connaître la femelle, que sans doute il n'a pas vue.

Les antennes ont, selon lui, quatorze articles et sont un peu amincies au bout : cela est exact pour les mâles seulement et ne peut s'appliquer aux femelles, qui ont des antennes notablement plus courtes, filiformes, à articles beaucoup plus serrés et au nombre de treize seulement, le dernier

seul un peu aminci et quelquefois si peu distinct du précédent qu'on ne voit clairement que douze articles. Cette différence est si manifeste qu'on ne peut admettre qu'elle eut échappé à l'œil exercé de Ruthe, si cet auteur avait eu les deux sexes à sa disposition.

L'abdomen offre un caractère encore plus manifeste et tout à fait décisif. Chez toutes les femelles, au nombre de quinze, que jai examinées, les valves de la tarière sont très-apparentes et font une saillie dont la longueur dépasse celle du dernier segment et dont la direction est faiblement tournée en bas. Au-dessous, le ventre est fendu dans la longueur des quatre derniers segments. Quand la tarière se dégage, elle prend, après la mort, la forme d'une faucille très-aiguê au bout et élargie vers la base.

Enfin les tarses offrent aussi une particularité digne d'être remarquée. Chez la femelle, ils sont plus longs que chez le mâle, principalement ceux de la dernière paire, et, à la place des deux crochets habituels, il n'y a qu'une pointe conique, à peu près droite et non coudée sur le dernier article. Cependant, sur la paire intermédiaire il y a quelque différence. La pointe paraît moins aiguē et s'incline un peu sur l'article qui la porte. Le mâle a le bout des tarses plus obtus, mais je ne puis pas découvrir de crochets à l'aide d'un faible microscope.

Chez le sexe masculin, l'anus est ordinairement fermé, le dernier segment ventral s'appliquant exactement contre le dorsal; mais quelquefois les organes sexuels sortent un peu sous forme d'une lamelle et de deux pointes mousses. C'est cette différence qui a induit Ruthe en erreur. Cet auteur fait observer que les éperons des tibias postérieurs sont plus longs que les autres. J'ajouterai qu'il en est de même chez le sexe qu'il n'a pas vu.

Si on pouvait s'étonner que l'auteur allemand, qui dit avoir capturé lui-même une dizaine d'individus dans un bois de pins, n'eût pas rencontré une seule femelle, je pense que cela peut s'expliquer assez naturellement. Bien qu'il ait pu présumer, d'après un individu pris par M. Schenck, que cette espèce est formicophile, il ne paraît pas que ses chasses aient eu lieu sur les fourmilières, puisqu'il n'en dit rien. C'est donc, paraît-il, dans les alentours qu'elles ont été faites, et cette circonstance peut tout expliquer, comme on va le voir par l'observation suivante.

Pendant deux heures au moins passées à explorer une colonie très-nombreuse de *Formica rufa,* où je venais de découvrir l'hôte alors nouveau pour moi, dont il s'agit ici, je fis une assez abondante capture, et, sans doute, j'aurais pu l'augmenter encore si les rayons du soleil ne m'avaient pas trop promptement fait défaut. L'insecte volait à peu de distance des Fourmis et se soutenait souvent assez longtemps dans l'air tout près de l'entrée des galeries, ou se posait à peu de distance sur le sable

fin qui servait de base à la fourmilière. La petitesse de sa taille, qui le faisait paraître comme un atome dans l'air, exigeait la plus grande attention pour ne pas le perdre de vue. Son vol, calme et régulier, devenait très-rapide aussitôt qu'il était effrayé. Je n'ai pas remarqué ces mouvements saccadés, si remarquables, exécutés par les *Paxylomma*, qui sont aussi formicophiles, et je n'ai rien pu saisir de ses rapports particuliers avec les Fourmis, qui, d'ailleurs, n'avaient pas du tout l'air de s'inquiéter de sa présence. Pendant les intervalles où le microscopique gibier ne paraissait pas, je ne négligeai pas de promener mon filet sur les herbes du voisinage, instruit par l'expérience des *Paxylomma* que c'est là qu'il faut chercher les mâles. Mon temps ne fut pas perdu. En faisant plus tard l'examen de mon petit butin à l'aide de la loupe, je reconnus que ma chasse sur la fourmilière m'avait donné seize individus, dont un seul mâle, tandis que le filet ne m'avait fourni que des mâles au nombre de onze. Je ne puis m'empêcher de penser que Ruthe a chassé dans cette dernière condition, ce qui explique le résultat qu'il a obtenu. Je suis cependant éloigné de croire que les choses se passent toujours ainsi, car, deux mois après cette première observation, j'ai eu occasion de capturer, à Saint-Gallen en Styrie, plusieurs mâles qui fréquentaient une colonie de *Formica rufa* habitée aussi par les *Leptothorax acervorum* Nyl. et *Formicoxenus nitidulus* Nyl., deux espèces d'Hyménoptères qui sont aussi formicophiles. Malgré des visites plusieurs fois répétées, il me fut impossible de découvrir une *Elasmosoma* ♀.

D'après ce que je viens d'exposer, il ne me paraît pas douteux que l'insecte ne soit réellement formicophile, ce que Rhuthe n'avait pu que présumer, et, de plus, que cet auteur n'a pas connu la femelle. Abstraction faite des différences que j'ai indiquées, les deux sexes se ressemblent beaucoup par la taille et la couleur. La bouche et les pattes sont d'un jaune testacé, en général plus pur chez la femelle et souvent assombri chez l'autre sexe ; mais on trouve aussi des femelles à pattes un peu obscures et des mâles qui les ont claires. Quelques-individus de ce sexe ont les hanches et une partie des cuisses noirâtres.

Cette note me fournit l'occasion de signaler ici une autre espèce que je possède depuis longtemps déjà et que j'ai rencontrée à Vienne en Autriche. Elle se distingue aisément de la précédente et je n'hésite pas à la regarder comme très-légitime, quoique je ne connaisse que le mâle.

### Elasmosoma viennense nobis.

*Corpus atrum, subtiliter pubescens ; antennis fuscis,* 16-*articulatis, fere corporis longitudine ; capite, mesothorace cum scutello subtilissime granu-*

*lato-punctatis; metathorace abdominisque segmento primo punctato-rugulosis; segmentis sequentibus piceis, nitidis; ore, pedibusque testaceis, posticorum coxis, tibiis tarsisque infuscatis; alis albido-hyalinis, costa stigmateque pallide fuscis, nervis disci decoloratis.* ♂.—Long. 2 1/2 mill.

Les antennes sont rousses, assez pubescentes, amincies vers le bout, presque de la longueur du corps et de seize articles bien distincts. La bouche est testacée. Le corps est noir jusqu'au premier segment de l'abdomen et le reste d'un brun de poix. La tête, le mésothorax et l'écusson sont couverts d'une très-fine ponctuation un peu grenue et presque mats. Le métathorax est rugueux, déclive et sans aréoles ni aucune ligne saillante, tandis que, chez l'autre espèce, cette partie est nettement aréolée et tronquée en arrière. Premier segment de l'abdomen sessile, avec sa partie antérieure ascendante et un tubercule de chaque côté, au niveau de la courbure, un peu plus fortement grenu que le mésothorax et à peu près mat; les suivants d'un brun de poix, assez luisants, indistinctement pointillés, à l'exception de la base du second, qui l'est plus manifestement. La ligne suturale de ce segment est indistincte. L'abdomen est au moins d'un tiers plus étroit que le thorax, à peu près d'égale largeur partout, à dos subplan, avec le bout anal obtus et fermé. Pattes testacées, les hanches en partie, les tibias postérieurs, à l'exception de la base et leurs tarses, assombris. Les éperons de la dernière paire sont de longueur ordinaire. Ailes d'un blanc hyalin, la côte et le stigma d'un brun grisâtre, les autres nervures décolorées. La cellule radiale est étroite et s'étend peu au-delà du stigma. L'espèce d'appendice qui la prolonge beaucoup chez la première espèce, est ici moins distinctement tracé. La première cubitale est petite et sans communication avec la discoïdale externe, comme c'est le cas le plus ordinaire chez l'espèce *berolinense*. La seconde, encore plus petite, est trapézoïdale. La troisième, très-grande et ouverte, n'est pas limitée en arrière par la nervure cubitale, qui n'est pas tracée. Les ailes postérieures n'ont pas d'échancrure à leur bord interne, et leurs nervures sont peu visibles.

Les traits essentiels qui distinguent cette espèce de la précédente, restée unique jusqu'à ce jour, sont : antennes brunes, de seize articles, plus longues et plus pubescentes; métathorax de sculpture très-différente; abdomen en grande partie brun; éperons postérieurs moins longs.

Je ne puis fournir aucun renseignement biologique, mais l'analogie des formes des deux espèces peut faire présumer que leurs mœurs sont semblables.

# BIBLIOGRAPHIE.

## Les CORÉIDES de MM. Mulsant et Rey.

### ÉTUDE SUR CETTE FAMILLE

Par M. le docteur AUG. PUTON.

(Séance du 23 Août 1871.)

C'est toujours un événement heureux pour l'entomologie que l'apparition d'un nouveau livre de MM. Mulsant et Rey. Le savoir profond des illustres auteurs lyonnais, leur étude consciencieuse des Coléoptères et des Hémiptères, font une obligation de signaler aux lecteurs des Annales de la Société entomologique la 3e livraison de l'Histoire des Punaises de France (1).

Je voudrais d'ailleurs entraîner notre Société dans une voie qui n'est pas dans ses habitudes, et qu'elle néglige peut-être trop selon moi; je veux parler du compte rendu des ouvrages entomologiques et de l'inauguration d'une revue bibliographique qui aurait la plus grande utilité pour la science.

Je sais bien que la tâche de critique est ingrate; que signaler les erreurs, les omissions, les divergences d'opinions, etc., paraît souvent l'œuvre d'un esprit chagrin ou envieux, qui cherche des taches même dans le soleil. — Heureusement que la haute position entomologique des auteurs, l'admiration que leurs travaux excitent chez tout le monde, et

(1) Cet ouvrage porte la date d'octobre 1870; mais il n'a réellement paru chez l'éditeur Deyrolle qu'en août 1871, ainsi que le constate le numéro du 1er août du journal les Petites Nouvelles entomologiques. Il est probable qu'il a d'abord été publié dans les Annales de la Société linnéenne de Lyon; il serait alors utile de connaître la date précise de cette publication.

chez moi tout le premier, donnent plus de liberté dans les critiques de détail. Je suis persuadé que les auteurs eux-mêmes ne verront pas d'un mauvais œil leur œuvre subir un examen approfondi.

Si enfin j'avais besoin d'une justification, j'ajouterais que je venais de mon côté d'étudier la classification des Coréides, pour servir plus tard à un tableau dichotomique des Hémiptères de France. En comparant le résultat que j'avais obtenu avec le travail de MM. Mulsant et Rey, j'ai constaté des divergences très-notables, qui font voir la difficulté de saisir dans cette famille les rapports naturels et justifient la publication d'un tableau que je suis loin de prétendre meilleur.

Les auteurs divisent la deuxième famille des Géocorises d'Amyot et Serville en quatre tribus (1) ou familles ; les *Coréides, Alydides, Bérytides* et *Sténocéphalides*. — Tout en donnant les caractères communs à ces quatre familles, ils omettent de donner un nom à cette parenté, qu'ils reconnaissent ainsi d'une manière tacite. Les meilleurs auteurs récents, au contraire, MM. Fieber, Flor, Stål, Douglas et Scott, divisent ces insectes en deux familles (*Coréides* et *Bérytides*), divisées elles-mêmes en groupes ou sous-familles, dont le nombre et l'arrangement varient. Cette manière de procéder me paraît préférable à deux points de vue ; elle restreint le nombre des groupes d'un ordre élevé ou familles, ce qui facilite la détermination ; elle est plus conforme à la classification naturelle, puisque les Bérytides paraissent différer assez des trois autres groupes pour former une famille à part.

Les Bérytides, en effet, outre un faciès particulier, se distinguent des Coréides par un étranglement transverse du vertex devant les ocelles, par des antennes géniculées, à premier article en massue au sommet, et muni d'un faux article à la base, par les nervures de la membrane au nombre de quatre ou cinq seulement, et celles de la corie prolongées en ligne droite jusqu'à la membrane, sans se terminer dans une ou deux cellules.

(1) M. Mulsant nomme *tribu* la division que la grande majorité des entomologistes appelle *famille*. Il peut avoir d'excellentes raisons pour cette préférence ; mais, dans tous les cas, celles-ci ne me paraissent pas suffisantes pour l'autoriser à se mettre en opposition avec un usage généralement admis.

Les Coréides me paraissent pouvoir être classés d'après le tableau suivant :

## Coreidæ.

1. Abdomen denté à l'extrémité chez la femelle (1). (Antennes insérées au-dessus d'une ligne passant du milieu de l'œil au sommet du clypéus. Troisième et quatrième segment dorsal de l'abdomen ayant au sommet un prolongement médian arrondi enchâssé dans une échancrure du segment suivant) . . . . . *Coreii.*

— Abdomen non denté à l'extrémité chez la femelle. . . 2.

2. Antennes insérées au-dessus d'une ligne passant du milieu de l'œil au sommet du clypéus. (Corps allongé, étroit). . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3.

— Antennes insérées sur ou au-dessous d'une ligne passant du milieu de l'œil au sommet du clypéus. . . . . . 4.

3. Segments dorsaux de l'abdomen non soudés ni échancrés. Hanches contiguës. Dernier article des antennes court, ovalaire. . . . . . . . . . . . . . . . *Prionotylii.*

— Troisième et quatrième segment dorsal de l'abdomen ayant au sommet un prolongement arrondi, enchâssé dans une échancrure du segment suivant. Hanches écartées. Dernier article des antennes allongé, cylindrique, courbe. . . . . . . . . . . . . . . . . . . *Alydii.*

4. Joues allongées en lobes pointus au delà du clypéus, ce qui rend la tête bifide en avant. Dernier article des antennes allongé, cylindrique, courbe. . . . . . *Stenocephalii.*

— Tête non bifide ; clypéus plus avancé que les joues. Dernier article des antennes non courbe. . . . . . *Corizii.*

On voit par ce tableau que j'obtiens deux groupes de plus que MM. Mulsant et Rey :

1° Les Prionotyliens, comprenant le seul *Prionotylus. brevicornis* (*Cho-*

(1) Cette division a été signalée par L. Dufour.

*rosoma brevicorne*, puis *Sudalus brevicornis* Mls. et R., *Prionotylus Helferi* Fieb.) (1). Ce genre, que MM. Mulsant et Rey réunissent aux Alydiens, me paraît au contraire plus voisin des Coréiens par la forme et l'insertion de ses antennes, dont le premier article est prismatique; mais la forme du corps, les sutures dorsales de l'abdomen, les hanches contiguës l'en éloignent considérablement. Le caractère si remarquable de l'épistome dentelé a échappé à ces auteurs.

2° Les Coriziens. Ce groupe est des plus naturels et parfaitement caractérisé par la disposition des segments dorsaux de l'abdomen (Stål), la structure des organes génitaux (Flor.), la longueur et la forme du dernier article des antennes, etc.

A l'exemple de M. Stål, je fais rentrer le genre *Chorosoma* dans ce groupe de préférence aux Alydiens, parce qu'il a le même mode d'insertion des antennes, dont le quatrième article n'est pas courbe, même disposition des segments dorsaux, enfin les cories translucides et le même système de coloration (2). Il faut cependant reconnaître qu'il est un peu anormal, et que l'appareil génital, non entièrement caché comme dans les *Corizus*, se rapproche un peu plus des Alydiens, sans être entièrement identique. En somme, c'est un genre de transition dont MM. Douglas et Scott ont fait même un groupe spécial, ce qui ne me paraît pas utile.

Le groupe des Alydiens, diminué ainsi des genres *Prionotylus* et *Chorosoma*, devient des plus naturels. Quant aux Coréiens, il est très-difficile de trouver une phrase diagnostique pour les caractériser; on peut dire qu'ils renferment tous les genres qui ne rentrent pas dans les autres groupes.

Je classe les genres d'après le tableau suivant, dont j'ai choisi les caractères parmi les plus saillants et les plus faciles à saisir :

## COREII.

1. Bords de l'abdomen profondément divisés en lobes membraneux foliacés. Côtés du prono-

(1) Peut-être aussi comme synonyme, à en juger par sa place dans le Catalogue Garbiglietti, le *Myrmidius flavidus* Costa, dont je ne possède pas la description.

(2) Une nouvelle espèce de *Chorosoma* du nord de l'Allemagne (*punctipes* Fieb.) a même la ponctuation brune des pattes que l'on observe chez les *Corizus*.

tum foliacés. Corps hérissé de nombreuses et longues épines. . . . . . . . . . . . . . *Phyllomorpha* Lap.

— Bords de l'abdomen non profondément divisés en lobes foliacés. . . . . . . . . . . . . . 2.

2. Tubercule antennifère denté ou anguleux en dehors . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3.

— Tubercule antennifère non denté ni anguleux en dehors. . . . . . . . . . . . . . . . . . 13.

3. Cuisses postérieures mutiques. . . . . . . . . 4.

— Cuisses postérieures dentées . . . . . . . . . 6.

4. Premier article des antennes avec une épine de chaque côté au sommet. Bord latéral et angle postérieur du pronotum épineux. . . *Centrocarenus* Fieb. (*Coreus* Muls. et R.)

— Premier article des antennes mutique au sommet. Bord latéral et angle postérieur du pronotum non épineux. . . . . . . . . . . 5.

5. Écusson plan, non caréné ni fovéolé. Pronotum non caréné. . . . . . . . . . . . . . . . . . . *Enoplops* Am. et S.

— Écusson caréné et fovéolé à la base. Pronotum caréné. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . *Spathocera* Stein.

6. Côtés du pronotum mutiques. . . . . . . . . 7.

— Côtés du pronotum dentés ou épineux. . . . 8.

7. Angle latéral du pronotum aigu, denté. Quatrième article des antennes aussi long que le troisième. . . . . . . . . . . . . . . . . . *Arenocoris* Hahn.

— Angle latéral du pronotum obtus. Quatrième article des antennes plus court que le troisième. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . *Bathysolen* Fieb.

8. Deuxième article des antennes beaucoup plus court que le troisième. . . . . . . . . . . 9.

— Deuxième article des antennes presque aussi long ou plus long que le troisième. . . . . 10.

9. Quatrième article des antennes aussi long que le premier, peu renflé. Angle postérieur du

pronotum non prolongé en dent épineuse. . *Pseudophlæus* Burm.

— Quatrième article des antennes aussi long que les articles un et deux réunis, très-épais. Angle postérieur du pronotum prolongé directement en arrière en une dent épineuse. *Strobilotoma* Fieb.

10. Bord latéral du pronotum inerme ou denticulé. Deuxième et troisième article des antennes minces . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . *Ceraleptus* Costa.

— Bord latéral du pronotum pectiné, épineux ou poilu. Deuxième et troisième article des antennes épais . . . . . . . . . . . . . . . . . . 11.

11. Deuxième article des antennes plus court que le premier. (Métasternum légèrement sillonné) . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . *Loxocnemis* Fieb.

— Deuxième article des antennes plus long ou égal au premier . . . . . . . . . . . . . . . 12.

12. Premier article des antennes épineux en dehors. Métasternum convexe. Angle postérieur du pronotum non prolongé en épine. . *Bothrostethus* Fieb.

— Premier article des antennes non épineux en dehors. Métasternum fortement sillonné. Angle postérieur du pronotum prolongé en épine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . *Coreus* Fab. (*Dasycoris* Dall., Mls.)

13. Tubercule antennifère avec une épine (1) au côté interne de la base de chaque antenne. Deuxième et troisième article des antennes cylindriques. . . . . . . . . . . . . . . . . . *Syromastes* Latr.

— Tubercule antennifère mutique en dedans. Deuxième et troisième article des antennes prismatiques, triangulaires. . . . . . . . . 14.

14. Clypéus prolongé en pointe aiguë. Tranche abdominale très-dilatée, surtout à la partie

(1) Cette épine, d'après MM. Mulsant et Rey, fait partie des joues ; d'après M. Stål, et je suis de cet avis, elle appartient au tubercule antennifère.

moyenne . . . . . . . . . . . . . . . . . . . *Verlusia* Spin.

— Clypéus obtus, non prolongé. Tranche abdominale peu dilatée . . . . . . . . . . . . . *Gonocerus* Latr.

PRIONOTYLII.

Un seul genre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . *Prionotylus* Fieb.

ALYDII.

1. Cuisses postérieures mutiques. Hémiélytres courtes, sans membrane. Ocelles en arrière des yeux. . . . . . . . . . . . . . . . . . *Micrelytra* Lap.

— Cuisses postérieures dentées. Hémiélytres avec une membrane. Ocelles entre les yeux. . . 2.

2. Tête non rétrécie en forme de cou derrière les yeux; ceux-ci touchant presque le bord antérieur du pronotum. Tibias postérieurs courbes. . . . . . . . . . . . . . . . . . . *Camptopus* Am. et S.

— Tête rétrécie en forme de cou derrière les yeux; ceux-ci éloignés du bord antérieur du pronotum. Tibias postérieurs droits . . . . 3.

3. Angle latéral du pronotum terminé par une pointe aiguë. Premier article des antennes plus long que le deuxième. . . . . . . . . *Megalotomus* Fieb. (*Hyphus* Muls. et R.)

— Angle latéral du pronotum obtus. Premier article des antennes moins long que le deuxième. . . . . , . . . . . . . . . . . . . *Alydus* Fab.

STENOCEPHALII.

Un seul genre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . *Stenocephalus* Latr.

## CORIZII.

1. Quatrième article des antennes plus court que le troisième et aussi long ou plus court que le premier. Corps étroit, très-allongé. . . . 2.

— Quatrième article des antennes plus long que le troisième et beaucoup plus long que le premier, qui est court. Corps en ovale allongé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3.

2. Premier article des antennes aussi long que la tête et dépassant l'épistome des trois quarts de sa longueur. Antennes et pattes à peine pubescentes. Premier article du bec beaucoup plus court que le dessous de la tête. . *Chorosoma* Curt.

— Premier article des antennes égal à la moitié de la longueur de la tête, et dépassant l'épistome du tiers de sa longueur. Antennes et pattes scabres, hérissées de soies raides. Premier article du bec presque aussi long que le dessous de la tête. . . . . . . . . . *Myrmus* Hahn.

3. Tête plus longue que large, les yeux compris. *Maccevethus* Dall.

— Tête plus large que longue, les yeux compris. 4.

4. Corie et clavus avec des espaces membraneux, transparents, entre des nervures très-saillantes. Membrane hyaline ayant moins de quinze nervures . . . . . . . . . . . . . . . *Corizus* Fall.

— Corie et clavus homogènes, non transparents, à nervures peu saillantes. Membrane noirâtre ayant plus de quinze nervures. (Dessin noir et rouge très-tranché comme chez les *Lygæus*) . . . . . . . . . . . . . . . *Therapha* Am. et S. (*Corizus* Muls. et R.)

### Observations.

Les Coréides ont une grande variété de formes : il en est résulté une grande quantité de coupes génériques, déjà indiquées par M. Fieber et adoptées avec fort peu de modifications par MM. Mulsant et Rey. Ces coupes sont en général naturelles et bien établies et aident puissamment à la détermination de ces insectes : je n'aurai donc que peu d'observations à faire à ce sujet.

1° Dans les premières livraisons de l'Histoire des Punaises de France, les auteurs ont admis une règle de nomenclature que l'on pourrait nommer loi de l'euphonie, règle à coup sûr rejetée par l'assemblée de Dresde, mais en vertu de laquelle ils se sont crus autorisés à changer, malgré les droits incontestables de l'antériorité, les mots de *Odontotarsus, Odontoscelis, Holcostethus, Elasmostethus,* etc., et à les remplacer par *Odontarsus, Odonscelis, Dryocoris, Oxydalus,* etc., qu'ils trouvent moins désagréables à l'oreille.

Dans la présente livraison, ils n'ont pas appliqué cette loi par trop arbitraire ; mais ils ont admis un autre principe qui est aussi contestable et qui aurait l'inconvénient grave de bouleverser encore davantage la synonymie déjà si développée des Hémiptères : Ils considèrent les noms mononymiques d'Amyot comme des coupes génériques, et par conséquent ils leur donnent la priorité sur les genres créés après lui. Le genre *Megalotomus* de Fieber prend ainsi le nom de *Huphus,* parce que Amyot a décrit sous ce nom l'*Alydus limbatus.* Pour être logique il eût fallu remplacer les noms de *Strobilotoma* Fieb., *Vilpianus* et *Tolagmus* Stål, *Palomena, Dolycoris, Meadorus* Mls et Rey, etc., qui seraient devenus des *Genconymus, Camaromus, Xanthogrammus, Procopops, Acromecia, Mcarus* Am. Cela mènerait loin !

2° Puisque j'ai été conduit à parler des règles de la nomenclature, je dois appeler l'attention sur une difficulté assez délicate : les anciens genres de Linné, Fabricius, Fallen, etc., ont été en général divisés en un grand nombre de coupes ; il paraît admis de conserver le nom ancien au type du genre primitif, c'est-à-dire à l'espèce décrite la première, sauf raisons contraires et meilleures. Ainsi le genre *Corizus* de Fallen a pour type le *C. crassicornis* et non le *C. hyosciami* ; je préfère donc suivre l'exemple de nombreux auteurs et dire *Corizus crassicornis, Therapha hyosciami.*

Quant au nom de *Rhopalus,* on peut le conserver pour une des coupes du genre si naturel des *Corizus* et adopter comme sous-genres *Corizus, Rhopalus, Brachycarenus* et même *Colobatus,* dont le besoin se faisait peu sentir.

Quant au nom de *Coreus,* il y a plus de difficulté, parce qu'il avait été supprimé complétement : MM. Mulsant et Rey l'attribuent au *C. spiniger,* et cependant antérieurement M. Bärunsprung l'avait donné au *C. scapha,* et MM. Fieber, Douglas et Scott l'avaient réservé aux *Dasycoris* Dall. Je ne proposerai pas, la confusion est déjà assez grande, de le réserver aux *Syromastes,* bien que le *C. marginatus* paraisse le type européen des *Coreus* de Fabricius ; mais il me paraît préférable de conserver l'attribution faite par M. Fieber, parce que l'ouvrage de cet auteur est une de ces œuvres capitales auxquelles il faut toucher le moins possible.

3° MM. Mulsant et Rey décrivent avec une certaine hésitation une nouvelle espèce de *Dasycoris* (*Coreus*), le *dorsalis* ; je comprends sans peine cette hésitation, car ce genre, bien que peu nombreux, est une véritable *Crux entomologorum* : je n'en ai pas fait une étude assez sérieuse pour juger de la validité de ses diverses espèces, dont plusieurs doivent peut-être être réunies, et je ne fais qu'appeler un nouvel examen sur ce genre, dont les auteurs lyonnais passent sous silence une espèce (*C. hirtus* Fieb.), qui paraît se trouver dans la France méridionale.

4° Le genre *Corizus* est aussi très-difficile à traiter. Ses espèces sont bien décrites par MM. Mulsant et Rey, qui établissent deux nouvelles espèces, les *C. Victoris* et *Signoreti.* Je dois dire que cette dernière, établie aux dépens des *crassicornis* et *abutilon* des auteurs, me paraît être exactement le *C. abutilon* Fieb. et Stål, tandis que le *C. abutilon* Mulsant et Rey est le *C. crassicornis* Fieb. et Stål ; quant au *C. crassicornis* Mulsant et Rey, je ne sais s'il est réellement distinct.

Le *C. lepidus* doit aussi être indiqué parmi les espèces françaises ; il se trouve en Corse, et j'en ai reçu un individu de Langres venant de M. Ch. Roger ; il est donc utile d'en donner une courte description :

C. LEPIDUS Fieb. — Tête, pronotum, écusson et côtés de la poitrine d'un beau rouge sanguin pâle, le reste d'un vert très-pâle. Côtes internes et postérieures de la corie d'un beau rouge. Écusson très-pointu, la pointe un peu relevée, blanche. Cuisses et premier article des antennes ponctués de brun, surtout en dessus. Dos de l'abdomen noir ; quatrième segment avec une tache médiane, cinquième avec deux petites taches arrondies

pâles, sixième avec une ligne médiane noire. Tranche abdominale vert pâle sans taches comme le ventre. Milieu du mésosternum très-légèrement rembruni. Angle postéro-externe du postpectus aigu et prolongé en arrière. Bec allant jusqu'au milieu de l'espace compris entre les hanches intermédiaires et postérieures.

Cette très-jolie espèce est un peu plus petite que les plus petits individus du *C. parumpunctatus*; elle doit ressembler pour les couleurs au *C. Victoris,* qui n'a pas le même dessin du dos de l'abdomen.

Je possède un individu de Corse dont la teinte rose a entièrement disparu et qui est uniformément d'un jaune pâle verdâtre.

5° La *Verlusia sinuata* Mls et Rey n'est pas la *V. sinuata* Fieb. Cette dernière espèce, très-voisine de la *V. rhombea,* a la tranche abdominale encore plus développée; je l'ai prise dans les environs de Madrid et reçue de Corse, où elle paraît commune. L'espèce de MM. Mulsant et Rey, au contraire (à en juger par la description, car je ne la connais pas), se rapproche extrêmement de la *V. sulcicornis.* Il faut donc changer son nom, et je prie M. Rey de vouloir bien me permettre de la lui dédier en souvenir de nos bonnes relations.

On peut établir ainsi le tableau des espèces de ce genre :

| | |
|---|---|
| 1. Couleur flave grisâtre. Dernier segment génital bifide chez la femelle . . . . . . . . . . . . | 2. |
| — Couleur rougeâtre. Dernier segment génital tronqué, non bifide chez la femelle . . . . . | 3. |
| 2. Angles latéraux du pronotum non acuminés. Tranche abdominale très-dilatée, formant sur le milieu des côtés un angle à sommet arrondi . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | *V. rhombea* Lin. |
| — Angles latéraux du pronotum acuminés, très-aigus. Tranche abdominale plus dilatée encore que dans la précédente espèce; son angle médian droit, à sommet aigu; les bords latéraux des segments qui suivent cet angle légèrement bisinués. . . . . . . . . . . . . . . | *V. sinuata* Fieb. |

3. Bec à peine prolongé au delà des hanches intermédiaires. Tête ordinairement non sillonnée depuis le vertex jusqu'à l'épistome. Corps d'un tiers plus large vers la moitié des tranches abdominales qu'aux angles latéraux du pronotum . . . . . . . . . . . . . . . . . . *V. sulcicornis* Fab.

— Bec à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. Tête sillonnée sur sa ligne médiane depuis le vertex jusqu'à l'épistome. Corps d'un quart plus large vers la moitié des tranches abdominales qu'aux angles latéraux du pronotum. . . . . . . . . . . . . *V. Reyi* Put.

# DESCRIPTION

DE

# Plusieurs espèces de Lépidoptères nocturnes inédits ou mal connus,

Par M. le docteur P. RAMBUR.

(Séance du 13 Avril 1870.)

## 1. TRIPHÆNA SARMATA nobis.

*Alis anticis angustis, supra fusco-rufis et fusco-variis, linea transversa fulgulari* (1) *macula costali nigra integraque notata et duabus vel tribus aliis costalibus albicantibus ; posticis flavis, fascia postica exterius dentata, intus in medio fortiter emarginata maculaque media lunata nigris, hac subtus in medio flavicanti.*

C'est peut-être cette *Triphæna* que M. Guenée a eue sous les yeux (Noct., I, p. 319, A.) et qu'il a décrite comme la *Consequa* d'Hübner ;

(1) En décrivant nos espèces de Noctuides, nous emploierons, pour désigner les lignes qui traversent les ailes supérieures, celles des désignations, appliquées depuis longtemps, qui nous paraissent le mieux exprimer leur forme.

Trois lignes principales, géminées ou même triples, traversent ces ailes : une externe, formant souvent dans son milieu des angles très-saillants comme chez les *Mam. thalassina, genistæ,* etc., elle conserve le nom d'*externe* ou *fulgurale ;* une autre, presque moyenne et dentée en scie, passe en dehors des taches ordinaires, nous continuons à l'appeler ligne *dentée ;* la troisième, placée en dedans des taches ordinaires, conserve le nom de ligne *interne ;* enfin, à la base, se voit une quatrième ligne s'arrêtant d'ordinaire au milieu de l'aile, c'est la *demi-ligne.* Les espaces entre ces lignes peuvent se désigner par ordre numérique. Les noms des deux taches ordinaires n'ont pas varié, nous avons nommé depuis longtemps la troisième et postérieure : tache *angulaire.*

mais notre espèce se distingue de suite de cette *Consequa* par la bande noire des ailes inférieures fortement échancrée en dedans, tandis qu'elle ne l'est pas du tout dans la figure citée, ce qui est presque une exception parmi les espèces de ce genre, et ne se voit que chez la *Fimbria*, qui n'est pas une véritable *Triphæna* (1).

Cependant Hübner fait sentir cette échancrure sur la *Subsequa* figurée à côté; cette circonstance, qui n'a pas été notée par M. Guenée, pourrait faire croire que la *Consequa* d'Hübner est une espèce particulière.

Absolument de la même taille que la *Subsequa* et lui ressemblant beaucoup. Teinte des ailes supérieures, en dessus, ordinairement d'un roux obscur plus ou moins foncé, varié de parties brunes et de quelques autres plus pâles et un peu blanchâtres. Bord costal marqué de trois petites taches blanchâtres, dont celle correspondant à la ligne dentée plus large et plus visible et se continuant plus ou moins apparente dans la longueur de la ligne, mais parfois peu sensible; d'autres fois on en voit une quatrième ; ces lignes laissant en outre la côte marquée de nuances ou petites taches noirâtres dont celle de la ligne fulgurale forme un trait noir un peu empâté dans une nuance obscure, nullement divisé et coupant entièrement la côte.

Chez un individu d'une teinte rousse obscure et uniforme le trait est plus net et mieux marqué.

Ailes inférieures jaunes, ayant la bande noire de la marge externe à peu près semblable à celle de la *Subsequa* au moins aussi large et un peu plus fortement échancrée à son bord interne; base en partie envahie par une teinte brune disposée en rayons qui, en longeant la marge antérieure, va rejoindre la bande externe; croissant noir, discoïdal, grand et bien marqué.

Dessous des quatre ailes à peu près comme chez la *Subsequa*, avec le croissant du disque des inférieures plus grand, ayant une raie jaune dans son milieu.

Pièces génitales différentes de celles de la *Subsequa*; branches de la pince plus courtes et ne se prolongeant pas comme chez l'autre, après s'être rapprochées; stylet plus allongé, beaucoup moins dilaté.

Décrite d'après quatre individus mâles, dont trois à peu près sem-

(1) Cette espèce et la *Janthina*, dont les tibias antérieurs paraissent à peu près inermes, semblent avoir des rapports avec les *Cerastis* Ochs.

blables et le quatrième de teinte uniforme, presque comme la *Subsequa*, dont ils diffèrent tous par la forme caractéristique de la tache noire costale de la ligne dentée, qui est formée, chez l'autre espèce, de deux points séparés ou confluents, dont l'intérieur souvent presque nul et ne couvrant pas le bord costal.

## 2. Cerastis Rubigo nobis.

*Capite thoraceque antice flavescentibus; alis anticis supra flavis ferrugineo late marmoratis, linea interna sinuatissima, obliqua, irregulari, linea dentata vix conspicua nec dentata, fulgurali punctorum serie figurata, macula reniformi postice vix obscuriore; posticis subfuscis, fimbria lutescenti.*

Cette espèce, que nous avons acquise de la collection Pierret, est l'individu mâle qui a servi à M. Guenée pour former sa variété de *Vaccinii*, signalée par lui (Noct., I, p. 380, D.) sous la lettre D, et dont il dit, avec raison, qu'elle « ressemble presque à la *Das. Rubiginea.* »

En effet, elle lui ressemble même tellement que nous l'eussions peut-être réunie à cette espèce, comme variété, sans l'examen des pièces génitales, qui se sont trouvées différentes; du reste, ces mêmes pièces, chez la *Rubiginea*, diffèrent moins de celles de la *Vaccinii* que chez la *Rubigo.*

Cette espèce prouve en même temps le grand inconvénient, sinon l'absurdité, de créer un genre sur une larve et auquel l'insecte parfait est étranger, car les caractères des deux genres sont complétement les mêmes; les antennes sont semblables, bordées de cils fasciculés chez les mâles dans les deux tiers de leur longueur, simples dans le reste et chez la femelle; leur axe est, en outre, très-finement villeux antérieurement.

Ailes supérieures un peu plus étroites que chez la *Vaccinii*, d'un jaune mat tournant un peu à la couleur d'ocre (comme chez beaucoup de *Rubiginea*), très-largement marbrées de ferrugineux, surtout dans le milieu de l'aile et postérieurement, entre les deux taches ordinaires et sur la marge externe, de sorte que cette teinte, produite par les lignes, les points et les ombres en grande partie confluents, paraît occuper plus d'étendue que la couleur jaune du fond.

Ligne interne assez visible, fortement dentée (bien plus que chez la

*Vaccinii*) (1), s'écartant de la base postérieurement comme chez la *Rubiginea* et ayant les mêmes sinuosités ; ligne dentée au milieu des marques ferrugineuses et ne laissant voir que quelques dentelures mal formées, de cette couleur.

Ligne fulgurale seulement représentée par une série de points ferrugineux placés sur une partie jaune avant la marge externe, celle-ci en grande partie ferrugineuse et ne présentant point, comme chez la *Rubiginea*, un ou deux espaces plus foncés. Les deux taches ordinaires jaunes, l'orbiculaire à peine marquée d'un petit point, la réniforme maculée en avant et à l'extrémité de ferrugineux, ayant, tout à fait postérieurement, une marque peu sensible allongée, obscure, à peine visiblement notée d'un atome blanchâtre de chaque côté; troisième tache (angulaire) invisible.

Les points plus ou moins confluents qui indiquent les lignes ne tournent point au noirâtre comme chez la *Rubiginea*; on voit seulement au milieu de l'extrême base, comme chez celle-ci, un point noir. Frange extérieurement ferrugineuse, entrecoupée de taches brunâtres peu sensibles et de marques jaunâtres; bord costal un peu noté de blanchâtre.

Ailes inférieures d'un brun pâle, comme lavées de jaunâtre, blanchâtres à la marge antérieure, bordées extérieurement d'un liseré peu sensible, un peu rougeâtre; dessous des quatre ailes d'un jaunâtre pâle, sablé d'atomes ferrugineux formant surtout des lignes, dont deux et un croissant aux inférieures, l'externe maculaire et interrompue; deux ou trois confuses aux supérieures, une série de points terminale, des taches entrecoupant la frange et le disque brunâtres.

Poils de la tête et palpes, partie antérieure du thorax jaunâtres, les premiers nuancés de rougeâtre ; une grande tache d'un rouge obscur derrière les yeux, sur le côté du thorax; celui-ci ferrugineux en dessus.

Abdomen grisâtre en dessus, légèrement annelé de jaunâtre, avec des poils pâles métathoraciques couvrant la base; poitrine, dessous de l'abdomen et pattes jaunâtres, celles-ci marquées de nuances brunes et ayant des épines rouges aux tarses.

On voit que la couleur de la tête, de la partie antérieure du thorax, les ailes inférieures quoique plus pâles, le dessous des quatre ailes, etc., rappellent tout à fait la *Cerastis rubiginea*. La *Rubigo* s'en distingue par

(1) Nous ne la comparons pas avec la *Vaccinii*, ne pouvant être confondue qu'avec la *Rubiginea*.

quelques différences de dessin, une bien plus grande étendue des parties ferrugineuses, au milieu desquelles les séries de points deviennent confuses, et parce que ceux-ci ne tournent pas au noirâtre.

Décrite d'après le seul individu mâle, d'ailleurs très-bien conservé, de la collection Pierret, sur lequel M. Guenée a fait sa variété D de *Vaccinii* et dont la forme des pièces génitales rend l'authenticité spécifique certaine.

### 3. Cerigo Amathusia nobis.

*Alis anticis supra albicanti fuscoque variis, linea interna longe tridentata, dente priore bifido, posticis duobus aliis æqualibus albo intus duplicatis, linea dentata sinuata intra albo marginata postice posticum ad angulum versa, fulgurali vix sinuata, punctis albicantibus exterius sagittatis composita, antice et postice in maculam albam desinente, alarum parte externa lineis albis radiata; posticis pallide flavicantibus fusco latissime postice et antice marginatis* (*femina*).

Nous ne pouvons savoir jusqu'à quel point notre espèce se rapproche ou s'éloigne de la *C. Vittalba,* à laquelle elle ressemble, n'ayant pu encore la comparer à cette espèce, toujours excessivement rare. Nous avons sous les yeux les figures de MM. Geyer, Boisduval et H. Schæffer représentant la *Vittalba,* et nous trouvons entre notre *Amathusia* et celles-ci des différences fort notables.

Notre espèce semble même se rapprocher davantage de la *Cytherea,* avec laquelle nous la réunissons dans le genre *Cerigo* (1).

Un peu plus grande que la *Cytherea,* à laquelle elle ressemble beaucoup.

Ailes supérieures larges, ayant, en dessus, les couleurs variées de parties brunes plus ou moins foncées, nullement roussâtres et d'autres un

(1) M. Lederer place ces espèces dans un groupe de Noctuelles : *Haworthi, Rubella, Virens,* qui sont pour nous de véritables *Apamea* (il est impossible de les détacher en une famille, ce sont de propres Hadénides), avec lesquelles la *Cytherea* ne paraît avoir que des rapports éloignés et qui forment son genre *Luperina,* mais en restreignant beaucoup ce genre de M. Boisduval, qui comprenait en général les *Apamea* avec un certain nombre d'espèces étrangères ; M. Lederer ayant appliqué seulement ce nom aux espèces du genre *Miana* de Stephens, qui avait été maintenu avec quelque raison par M. Guenée et dont l'*Haworthi* est du reste inséparable.

peu blanchâtres; ligne interne tridentée, ayant les dents longues et aiguës, la première bifide, irrégulière, les deux autres de la même longueur, bordées de blanc en dedans, avec le reste noirâtre, plus foncé, la troisième n'étant pas plus allongée que la seconde.

Partie moyenne de l'aile variée de brun assez pâle et de blanchâtre, plus brune en avant de la quatrième nervure et dans la partie qui suit la dernière dent. Taches ordinaires médiocres, entières, dessinées en noir, l'orbiculaire formant un angle vers la réniforme, qui en présente aussi un à son extrémité antérieure externe; brunâtres, plus brunes dans leur milieu, plus ou moins blanchâtres en dedans de leurs bords; tache angulaire étroite, à bords noirâtres, épais; obscure, bordée en avant et en dehors par une partie blanchâtre un peu divisée par du brun, qui va s'unir à une autre placée entre les deux taches ordinaires.

Ligne dentée sinuée, non anguleuse, d'un blanc vif, surtout après son tiers antérieur, bordée d'une ligne noire en dedans, son extrémité postérieure un peu courbée vers l'angle postérieur.

Ligne fulgurale mal dessinée, formée de petites taches blanchâtres un peu lancéolées du côté externe, d'où partent des traits noirâtres dirigés en dedans, laissant une tache blanche isolée et allongée sur la nervure à l'angle postérieur et une autre au sommet qui s'unit aux deux premiers rameaux blancs qui se trouvent un peu confluents; le tiers externe de l'aile rayé par des nervures blanches; dans la partie moyenne se voient aussi des apparences de nervures blanchâtres, surtout la quatrième; la marge antérieure est aussi variée de blanchâtre un peu nuancé de brunâtre et marquée par les lignes noirâtres; bord externe sinué, bordé par une ligne noirâtre. Frange large, sinuée, un peu roussâtre, presque remplie par deux bandes brunes.

Ailes inférieures d'un jaunâtre pâle sale, un peu bruni par endroits, ayant la marge externe très-largement noirâtre, teinte qui, en pâlissant, vient couvrir la marge antérieure; franges blanches à l'extérieur, roussâtres en dedans, divisées par une bande brune, cette bande interrompue par une tache blanche avant l'angle anal.

Dessous des ailes noirâtres, avec un croissant discoïdal, quelques rameaux externes, une portion de la base et du bord postérieur et la partie interne des franges blanchâtres aux premières ailes; le disque, une partie de la base, les mêmes franges, blancs aux secondes.

Antennes grêles, blanches en dehors, entourées d'une petite collerette d'écailles égales; partie antérieures du thorax, le disque des scapules, des marques à la touffe postérieure blanchâtres, le reste varié.

Pattes petites, assez fortes, grises, ainsi que l'abdomen, qui est plus ou moins blanchâtre, en dessus, surtout à la base, avec les segments un peu bordés de gris; partie anale brunâtre en dessus, portant une touffe de poils assez épaisse.

Elle se distingue de suite de la *Cytherea* par la ligne interne qui n'offre chez celle-ci qu'une petite dentelure postérieure, par les lignes dentées et fulgurales bien moins sinuées, par les extrémités antérieure et postérieure de cette dernière formant à peine une tache blanche sensible, par la bande noire des ailes inférieures plus large et couvrant des deux côtés la marge antérieure, par leur teinte jaunâtre plus pâle.

Décrite d'après une femelle, très-belle et bien conservée, venue d'une chrysalide trouvée au mois de juin dans les environs de Perpignan.

### 4. Valeria ? (1) Spilogramma nobis.

*Statura* Oxyacanthæ : *antennis maris pectinatis; alis anticis latis supra*

(1) Nous réunissons momentanément cette espèce aux *Valeria*, avec lesquelles elle présente des rapports de couleurs et d'antennes ; mais elle diffère par l'aspect et quelques autres caractères, n'ayant pas les franges festonnées et ses ailes inférieures étant plus larges. Elle devra probablement, plus tard, former un nouveau genre parmi les *Apamea*, dont elle parait se rapprocher davantage (parmi des Apamides et des Hadénides Guenée ; pouvant former plusieurs genres, mais non une famille), quoique ces dernières n'aient pas les antennes pectinées.

Chez ces *Apamea* il n'existe, comme nous le pensons pour notre *Spilogramma*, que des chenilles vivant de Graminées et de Cypéracées ou se tenant dans leurs tiges (*Miana* Z.) et leurs touffes ou dans les tiges et les racines de plantes herbacées. Elles font suite aux groupes d'Hadénides dont les chenilles vivent de plantes basses et dont quelques-unes sont assez difficiles à disposer (genres *Cerigo, Saponariæ, Cespitis, Leucophæa, Lichenea, Lutulenta*). Les principales espèces ou types de ces *Apamea* sont pour nous : *Furva, Platinea, Gemmea, Rubrirena, Abjecta, Polyodon, Scolopacina, Leucodon, Hepatica, Gemina, Rurea, Oculea, Strigilis, Haworthi, Connexa, Celsia, Virens, Dumerili, Testacea, Micacea, Flavago, Ochroleuca, Maculosa, Zollikoferi, Musculosa*, espèces qui vont s'unir par quelques autres groupes aux *Nonagria*, sorte d'*Apamea* aquatiques.

Quand aux Hadénides arboricoles, après les *Valeria* et autres, elles s'en vont par les *Runica, Æruginea, Protea, Pulla* (Apamides ! Guenée), *Conformis, Petrificata* et autres groupes, s'unir aux *Cucullia*, qui, elles-mêmes, vont se fondre dans d'autres familles ou genres (*Cleophana*, Héliothides), etc.

*fusco viridique flavescente obscure variis, lineis transversis vix conspicuis irregularibus, interruptis, nigris, linea dentata angulata, fulgurali lineolis subsagittatis composita, maculis duabus ordinariis fuscis lucide albo intus marginatis, tertia ovali obscura; posticis albicantibus vel subflavicantibus, margine externo late nigricanti.*

Cette espèce est à peu près de la grandeur de la *M. oxyacanthæ*, mais le corps est plus gros et l'abdomen plus long, les franges sont moins larges, non sinuées; elles ne font pas saillie à l'angle postérieur des premières ailes.

Ailes supérieures larges, d'un brun verdâtre un peu jaunâtre obscur en dessus, avec des parties brunes, les nervures et les lignes très-confuses, noirâtres.

Ligne interne sinuée formée de traits irréguliers; s'éloignant de la base postérieurement; ligne dentée confuse, anguleuse, se courbant fortement vers sa partie postérieure, où elle est formée de traits lunulés, géminés, plus noirs; espace médian postérieur plus ou moins taché de noirâtre; les deux taches ordinaires régulières à peu près de la couleur du fond, dessinées en noirâtre, bordées en dedans d'un blanc vif un peu jaunâtre, moins sensible en avant et en arrière, bordé lui-même de noirâtre; tache angulaire peu visible, presque arrondie, peu éclairée à son pourtour; ligne fulgurale confuse, formée de petits croissants irréguliers un peu sagittés postérieurement.

L'aile est, en outre, variée d'une teinte brune, mate, un peu violâtre, comme effacée, qui se voit principalement en dehors de la ligne interne et surtout de la dentée, où elle forme une bande transversale, et le long des nervures et des rameaux.

Bord externe ayant entre chaque rameau une tache noirâtre saillante en dedans; bord costal noirâtre, marqué par des lignes, ayant trois points blanchâtres vers sa partie externe. Frange de la couleur de l'aile, avec deux lignes brunes.

Ailes inférieures d'un blanc sale à peine légèrement jaunâtre; leur marge externe largement couverte de noirâtre, qui disparaît vers l'angle interne; cette teinte laissant voir le long du bord l'apparence d'une ligne blanchâtre irrégulière, surtout vers l'angle interne; ce même bord marqué d'une ligne noire sinuée; frange blanchâtre avec une bande brune à la base, surtout sensible aux angles.

Dessous des ailes supérieures d'un brun plus pâle vers la base et la

marge postérieure, ainsi qu'à la tache réniforme, qui est notée d'un point noirâtre; inférieures brunâtres, avec le disque et la base blanchâtres.

Antennes ayant à la base une petite touffe de poils roussâtres; celles du mâle rousses, avec la tige blanchâtre en dehors, assez fortement bipectinées par des dents minces mourant avant l'extrémité; ciliées, un peu renflées vers le bout, qui se termine par un petit poil droit. Palpes courts, non redressés, comprimés, ayant le dernier article court, gris obscur. Poils de la tête peu saillants, gris. Antennes de la femelle ciliées.

Thorax épais, gris obscur en dessus, un peu marqué de jaunâtre en avant, couvert de poils écailleux dont l'extrémité est longuement et très-finement divisée, n'ayant pas d'écailles larges; non crêté, avec une touffe postérieure d'un gris brun.

Pattes ordinaires, à tibias antérieurs assez longs, inermes, ayant les tarses fortement épineux, annelés de blanchâtre.

Abdomen ayant une ou deux petites crêtes, gris blanchâtre à la base en dessus, terminé par une touffe de poils subtriangulaire, un peu dilatée sur les côtés, élevée au milieu; celui de la femelle gris, annelé de plus pâle, rétréci à l'extrémité, qui porte une touffe de poils serrés.

Nous ne connaissons rien sur les mœurs de cette espèce, décrite d'après une femelle un peu usée et un mâle gâté, qui m'ont été envoyés d'une partie centrale et assez méridionale de la Russie.

Nous terminerons ce travail par la description d'une espèce de MÉTROCAMPIDE (1) qui présente en partie les caractères de la *Chimatobia Brumata* L., mais qui en diffère beaucoup par l'étroitesse de ses ailes, dont les supérieures ont le bord costal longuement et très-fortement hérissé.

Genre THYSANODES nobis.

Tête large, front uni, plat; yeux assez gros, saillants, distants l'un de l'autre; spiritrompe très-petite, roulée, non enveloppée par les palpes;

(1) Nous remplaçons par ce nom celui de GÉOMÈTRE, qui n'exprime pas une idée exacte, et surtout celui de PHALÈNE, qui doit être rejeté.

ceux-ci très-petits, dirigés en avant, peu velus; antennes grêles, un peu moniliformes, subcrénelées, chaque article formant une saillie pointue en avant, qui est ciliée (presque comme chez la *Brumata*); thorax uni, à scapules courtes; pattes grêles, longues, à éperons médiocres; abdomen large à la base, terminé à l'extrémité à peu près comme chez la *Brumata.*

Ailes longues, très-étroites, couvertes d'écailles grossières, peu appliquées ni rangées en lignes, avec les franges grandes, grossières, hérissées; les supérieures lancéolées, ayant la côte très-hérissée d'écailles longues et de poils écailleux, avec le bord postérieur muni d'une longue frange; inférieures longues, en forme de spatule, un peu tronquées au bord externe, dont le milieu est saillant (plus étroites que chez la *Lithostege bosporiata* H. Sch.), ayant au bord antérieur (costal) une très-large frange hérissée, peu régulière.

Première nervure (simple antérieure) se terminant vers les trois quarts du bord costal; seconde (composée antérieure) fournissant deux rameaux qui produisent une longue aréole accessoire et six ramuscules; troisième (composée postérieure) produisant quatre rameaux, dont le premier éloigné des autres et le dernier (rameau nervulaire) s'avançant sur la nervule; celle-ci longue, en zigzag, fermant une aréole discoïdale qui dépasse un peu le milieu de l'aile; quatrième (simple postérieure) se rendant au bord externe; une cinquième, presque invisible, dans l'angle un peu dilaté de la base.

Aux ailes inférieures, frein presque nul; base formant avant l'attache un angle prononcé en avant; première nervure allant, en se courbant, s'unir, dès la base de l'aile, à la deuxième, dont elle se sépare avant le milieu pour se rendre au bord antérieur, puis la deuxième se bifurquant; troisième produisant quatre rameaux, dont le nervulaire (quatrième) placé avant le milieu de la nervule, celle-ci se recourbant fortement vers la base; quatrième mince, placée dans le bord postérieur.

Aucun dessin sur les ailes.

### 5. Thysanodes Phryganea nobis.

*Gracilis; corpore alisque angustis unicoloribus fusco-rufescentibus, anticis lanceolatis ad apicem elongatis, posticis angustioribus extus truncatulis in medio subangulatis, marginibus omnibus fimbriis rudibus limbatis, squamulis suberectis; ano flavescente.* (*Mas.*)

N'ayant reconnu, dans aucun ouvrage, cette espèce singulière, nous nous décidons à la publier.

Elle a un peu l'apparence de la *Brumata*, à laquelle nous la comparons; mais ses ailes, surtout les postérieures, sont beaucoup plus étroites; le système nervural est à peu près semblable.

Cette espèce, qui a 29 millimètres d'envergure, est entièrement d'un brun roux, plus pâle sur le disque et à la base des ailes inférieures, ayant un reflet un peu doré produit par un certain nombre d'écailles plus larges, un peu redressées, d'une teinte dorée luisante; tous les bords garnis de franges larges, grossières, peu régulières, comme hérissées, surtout au bord costal; les supérieures lancéolées, prolongées vers le sommet; les inférieures longues, très-étroites, ayant le bord externe un peu tronqué, un peu saillant vers le milieu.

Thorax peu épais; abdomen assez long, ayant l'extrémité arrondie, jaunâtre.

D'après un seul mâle.

Nous possédons depuis longtemps cette espèce, dont nous n'avions pas reconnu de suite la singulière organisation, et nous sommes certain de l'avoir recueillie en Touraine, mais nous n'avons noté ni le lieu, ni l'époque.

La disposition des nervures, la forme des antennes et des palpes rapprochent beaucoup ce genre de celui de *Chimatobia*; chez celui-ci le frein est un peu visible, mais non accrochant et inutile; dans notre espèce il paraît aussi y en avoir un rudiment mêlé dans les poils écailleux. Il est donc probable que la femelle est à peu près aptère comme celle de la *Brumata*; nous croyons aussi que les deux genres doivent être placés à côté ou près l'un de l'autre.

# NOTE

SUR UNE

# Aberration de l'ARGYNNIS ADIPPE,

Par M. MAURICE GIRARD.

(Séance du 8 Novembre 1871.)

Cette année, dans la forêt de Compiègne, au mois de juillet, les sujets de l'*Argynnis paphia* (Lépid. Achalin.) étaient peu abondants, mais ceux de l'*Argynnis adippe* très-communs, et, parmi eux, assez fréquente, la variété *cleodoxa*. La taille était réduite, surtout pour les mâles, comparativement à certaines années.

Parmi les nombreux exemplaires du type recueillis, s'en trouvait un offrant une légère aberration, intéressante parce qu'elle forme un passage aux aberrations qu'offre parfois le genre *Argynnis* et plus fréquemment le genre *Melitæa*, et dans lesquelles le pigmentum noir, qui forme sur les ailes fauves de ces deux papillons les taches qui leur ont valu le nom ancien de *damiers*, vient confluer en une tache unique à la base de l'aile.

Le sujet observé est un mâle assez petit. Le dessous des ailes n'est pas modifié. Le dessus des ailes inférieures offre seulement les taches noires aussi marquées et aussi larges que dans les exemplaires de grande taille. Il en est de même pour la moitié externe des ailes antérieures. La moitié basilaire offre les dessins noirs doublés en largeur, et en outre le fond fauve intercalaire obscurci, de sorte qu'à quelque distance on a l'aspect d'une tache noire nuageuse, qui arriverait à une tache noire complète par une confluence plus prononcée.

# Notice nécrologique sur Raoul LACOUR,

Par M. Jules KÜNCKEL.

(Séance du 13 Décembre 1871.)

Paris, 30 novembre 1871.

Il y a aujourd'hui une année, à pareille époque, un de nos jeunes collègues tombait mortellement blessé sur le champ de bataille de Villiers. Permettez-moi, à l'heure où nous nous recueillons tous pour honorer ceux qui succombèrent dans cette triste journée, d'évoquer le souvenir de mon ancien condisciple Raoul Lacour et de rendre à sa vaillante conduite un hommage mérité. Son existence fut trop tôt brisée pour prêter à de longs récits, quelques lignes me suffiront pour raconter sa vie; mort à 25 ans, la trace de son apparition en ce monde restera.

Après avoir obtenu au collége Rollin de brillants succès, couronnés par des examens qui ouvraient à son ambition à la fois la carrière des lettres et celle des sciences, R. Lacour entreprit l'étude du droit; mais cette étude n'offrait pas à son imagination l'intérêt des recherches scientifiques, il se sentait attiré vers l'histoire naturelle et surtout vers l'entomologie. Je fus heureux de guider, d'encourager ses premières investigations, car il paraissait vouloir s'occuper d'insectes auxquels les naturalistes n'accordent pas leurs faveurs, les Hémiptères; il posa alors les bases d'une importante collection.

Mais l'activité de son esprit l'entraînait; pour satisfaire son désir insatiable d'acquérir des connaissances nouvelles, il entreprit de nombreux voyages et parcourut successivement l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, l'Écosse. C'était le moment où les travaux de l'isthme de Suez rappelaient à toutes les mémoires la splendeur de l'ancienne civilisation de l'Orient. Une caravane entièrement composée de jeunes gens gais, entreprenants, audacieux même, tous unis par la meilleure des amitiés, celle qui commence au collége, s'organisa promptement et partit pour l'Égypte. Raoul Lacour, échangeant tour à tour la plume contre le crayon, fut à la fois l'historien et le dessinateur de cette nouvelle expédition d'Égypte. C'est

dans le récit de ce voyage d'*Alexandrie à la seconde cataracte* (1) que nous trouvons toutes les qualités d'esprit de notre jeune collègue; en lisant ces pages, où le trait sceptique et malin vient souvent jeter une note enjouée sur le fond sérieux de l'ouvrage, on pense involontairement au brillant avenir qui semblait se présenter devant lui; mais n'est-on pas douloureusement ému lorsque, parcourant les premiers feuillets du livre, on s'aperçoit qu'une main amie a dû, en guise de préface, écrire une oraison funèbre.

R. Lacour, en effet, mettait la dernière main à la publication de son voyage, lorsque la déclaration de guerre lui fit quitter ses paisibles occupations. Il devait faire partie de la mobile; mais n'écoutant que son courage et son dévouement à son pays, il devance l'appel et s'engage dans les zouaves; entouré de compagnons de voyage, d'anciens camarades volontaires comme lui, les épreuves de la guerre lui paraissent moins rudes. Ces volontaires prirent part aux combats de Châtillon, de la Malmaison et enfin à la bataille de Villiers : c'est là que, dans une brillante attaque, R. Lacour eut l'épaule fracassée. Son courage et son énergie ne l'abandonnèrent pas, et, malgré la perte de son sang, il se traîna jusqu'à Paris, où la maison d'un ami, d'un compagnon d'armes, s'ouvrit toute grande. Les soins affectueux lui furent prodigués et vinrent adoucir ses pensées sur sa famille absente; mais onze jours de souffrances et une grave opération lui enlevèrent peu à peu ses forces, la mort le surprit sans avoir abattu l'énergie de son âme.

C'est ainsi que Raoul Lacour, l'écrivain plein de promesses, comme Henri Regnault, le jeune, mais déjà grand peintre, sut sacrifier ses goûts, ses espérances à sa patrie et mourir pour elle.

(1) *L'Égypte, d'Alexandrie à la seconde cataracte*, par Raoul Lacour, avocat, ouvrage in-8° orné de gravures d'après l'album de l'auteur; Paris, Hachette, 1871.

# RÉVISION DES ATTIDÆ EUROPÉENS

## Supplément à la Monographie des ATTIDES (Attidæ Sund.)

(Voyez *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1868.)

Suite et fin (1).

Par M. EUGÈNE SIMON.

(Séance du 28 Avril 1869.)

(P. 177.) Au lieu de : genus *Plexippus* Ch. Koch, lisez :

Genus HASARIUS (2). Gen. nov.

Comme M. Thorell le fait judicieusement observer, mon genre *Plexippus* ne correspondant pas exactement à celui de Ch. Koch, mais étant formé aux dépens de cette grande division, il doit prendre un nom nouveau, celui de *Plexippus* restant de droit aux espèces qui réunissent le mieux les caractères dont Ch. Koch s'est servi.

Le genre *Hasarius* est très-naturel : la gracilité et l'allongement du membre mâle, dont le tarse est très-petit relativement à la jambe, est tout à fait caractéristique ; quelques groupes du genre *Attus* présentent bien une tendance vers cette disposition, mais chez eux le tarse est toujours plus long ou aussi long que la jambe; de plus l'allongement de la patte-mâchoire est constamment en rapport avec celui du corselet et des autres organes ; en effet, elle est longue et grêle dans le groupe *striatus*, épaisse et courte dans le groupe *insignitus*, etc. Chez l'*Hasarius*, une patte-

(1) Voir pour le commencement de ce mémoire la page 125 de ce volume.

(2) Nom propre.

mâchoire excessivement grêle se joint à un corselet très-large et très-convexe, tellement qu'on dirait les parties de plusieurs espèces très-différentes réunies en un même animal, ce qui indique un type profondément différent.

(P. 178.) HASARIUS ADANSONII Savigny.

Ajoutez à la synonymie :

(♀) *Attus tardigradus* Sav. et And., Égypte, pl. 7, fig. 13.

*Salticus striatus* Lucas, An. art. de l'île de Crête (1853).

(♂) *Attus nigro-fuscus* Vinson, Aran. des îles de la Réunion, etc., p. 59, pl. X (1864).

Mais il faut retrancher de la synonymie l'*Attus oraniensis* Lucas : la forme et la coloration du corps sont presque les mêmes dans les deux espèces, mais la proportion des membres est toute différente, puisque chez *oraniensis* la quatrième paire, puis la troisième paire de pattes sont les plus longues; celui-ci paraît être un *Attus* du groupe *Paykullii.*

M. Lucas a eu la bonté de me montrer le type de son *Attus striatus,* et j'ai pu de suite constater son identité avec l'*Adansonii.*

(P. 167.) Genus YLLENUS E. S.

Aux caractères de ce genre il faut ajouter que les griffes sont beaucoup plus développées que chez les autres *Attidæ* et faciles à observer à la simple loupe.

Je me suis trompé dans la citation de l'ouvrage de Menge. Au lieu de : *Schriften-Naturf., Gesellsch. in Danzick,* 1866, il faut lire : Menge in *Koch et Berent*, *Crust., Myriap., Arach.,* p. 93.

L'*Yllenus arenarius* se trouve aussi dans les Pyrénées. Cette espèce ressemble par sa coloration au *Dendryphantes nebulosus* figuré par Ch. Koch; mais la conformation des membres est différente.

## (P. 180) Genus CALLIETHERUS Ch. Koch.

A la synonymie ajoutez :

*Epiblemum* Hentz (ex parte) (1832).
*Epiblemum* Thorell (1870).

Aux caractères essentiels du genre il faut ajouter que presque toujours les yeux de la face se touchent entre eux et que, surtout chez les mâles, ils occupent presque toute la hauteur de la face, de sorte que le bandeau se trouve très-réduit.

Les poils blancs qui couvrent la totalité du corps sont élargis et allongés en forme de pétale ou de fer de lance ; ils sont garnis eux-mêmes de petits poils, visibles seulement sous un fort grossissement et disposés en lignes longitudinales ; quand ces poils écailleux doivent rendre un éclat métallique (*mutabilis*, *scitulus*), ils présentent des cannelures longitudinales très-régulières.

Ces caractères servent à distinguer de suite les *Callietherus* femelles des *Attus* du groupe *striatus*, auxquels elles ressemblent tant, surtout quand elles ne sont pas complétement développées.

L'*Epiblemum faustum* de Hentz est un *Callietherus*, peut-être même est-il spécifiquement identique avec l'une de nos espèces européennes : *scenicus* ou *histrionicus* ; mais le genre *Epiblemum* ne correspond pas du tout à notre genre *Callietherus*, comme le dit M. Thorell.

Voici la diagnose publiée par le docteur Hentz :

« Chélicères très-longues, grêles, horizontales dans *les deux sexes* ; crochets presque aussi longs. — Mâchoires parallèles, larges à la base, rétrécies au-dessus de l'insertion du palpe, coupées obliquement des deux côtés contre la pointe. — Lèvre conique. — Huit yeux inégaux, sur trois rangs : le premier composé de quatre, dont les deux médians sont tant soit peu plus gros, le second composé de deux très-petits, placés *plus près du troisième rang*, qui est composé de deux plus gros. »

Ces caractères s'appliquent parfaitement à l'*Epiblemum palmarum*, type du genre d'après Hentz, mais ne conviennent ni à nos *Callietherus*, ni à l'*Epiblemum faustum* ; le nom d'*Epiblemum* doit donc être réservé au premier de ces deux Aranéides.

Pour la description des *Callietherus scenicus* Cl., *olivaceus* L. K., *dispar* S., *conjonctus* S., *mandibularis* S., *unciger* S., *unicolor* S., *infimus* S., voyez Monographie, pages 181, 183, 187, 191, 192, 194, 195.

(P. 184.) CALLIETHERUS HISTRIONICUS Ch. Koch.

A la synonymie ajoutez :

*Salticus scenicus* Blackwall, Brit. and. Ir. spiders, p. 47, fig. 24.

*Salticus histrionicus* O.-P. Cambridge, Trans. of Lin. Soc., t. XXVII, p. 402 (1871).

Cette espèce est la plus commune aux environs de Paris, et c'est elle que Walckenaer a connue sous le nom d'*Attus scenicus*; dans d'autres parties de l'Europe : en Suède, en Angleterre, le véritable *scenicus* est au contraire le plus répandu.

La taille, la longueur des chélicères, la force et la courbure de l'apophyse tibiale chez le mâle varient beaucoup; dans le midi de l'Europe les *histrionicus* atteignent un plus grand développement que dans le nord; j'ai remarqué aussi que chez les grands individus les yeux médians sont relativement plus gros et moins séparés entre eux.

L'apophyse tibiale, qui est recourbée chez *histrionicus* et droite chez *scenicus*, ne permet pas de confondre les deux espèces; les denticulations des chélicères présentent une autre différence que j'ai omis de signaler, mais qui a été très-bien figurée par Blackwall chez l'*histrionicus* (Hist. Spid., pl. 3, fig. 24 *c*); chez celui-ci les deux pointes sont plus écartées entre elles, l'inférieure étant plus rapprochée de la base de la tige.

Les femelles sont beaucoup plus difficiles à reconnaître : la coloration, si variable, ne présente rien de constant, l'épigyne ne peut aussi fournir aucune indication certaine; en effet cet organe est exactement semblable chez les deux espèces; il est de plus sujet à de nombreuses altérations; ordinairement il se compose d'une large fossette ovale transverse, dont le rebord n'est saillant qu'à la partie inférieure; en cet endroit il forme un épais bourrelet divisé en deux lobes par une petite strie longitudinale.

Chez *scenicus* le front est un peu plus avancé au-dessus des chélicères quand on le considère de profil.

(P. 188.) Au lieu de : *Callietherus tenerus*, lisez :

### Callietherus mutabilis Lucas.

*Salticus mutabilis* Lucas, Expl. Alg., p. 168, pl. 18, fig. 8 (1842).
*Calliethera tenera* Ch. Koch, Arach., t. XIII.
(Var.) *Calliethera varia* Ch. Koch, t. XIII.
*Callietherus tenerus* E. S., Monog., p. 188.

C'est du *Callietherus histrionicus* que cette espèce se rapproche le plus. Le corselet ne présente en dessus aucune différence notable; la tête est aussi étroite; les poils de la face et du bandeau sont blancs et très-longs; ceux qui entourent les yeux latéraux sont jaunes.

C'est par erreur que j'ai indiqué la jambe de la patte-mâchoire comme inerme : le second article est armé, du côté externe, d'une apophyse un peu moins longue que celle d'*histrionicus*, mais presque semblable, c'est-à-dire aiguë et recourbée; cette pointe est cependant plus divergente à la base et sa courbure est moins prononcée; comme chez tous les *Callietherus*, elle présente divers développements : ainsi chez les types de ma première description elle était très-réduite; cette pointe est dissimulée par de longs poils : pour l'observer il faut enlever ces poils avec soin; cette patte-màchoire est remarquable par la longueur et la gracilité du premier article de la jambe relativement à la brièveté du second; chez *histrionicus* ces articles sont presque égaux.

Les chélicères varient beaucoup pour la longueur; quelquefois elles sont peu visibles en dessus, dépassant à peine le bord frontal; d'autres fois au contraire elles égalent en longueur la totalité du corselet; il n'est pas impossible que mon *Callietherus mandibularis* ne soit qu'un grand développement du *mutabilis* (?).

Chez la femelle de *mutabilis* la vulve est surmontée d'une fossette presque arrondie et très-profonde, rebordée en arrière et sur les côtés, mais ne présentant aucune saillie extérieure. La tête est assez large, carrée, très-plane, fortement déprimée entre et au-dessous des yeux supérieurs ; à la pubescence du corselet se mêle, surtout dans les parties fauves, un grand nombre d'écailles dorées très-brillantes.

(P. 186.) CALLIETHERUS ZEBRANEUS Ch. Koch.

Ajoutez à la synonymie :

(Variété.) *Callietherus similatus* E. S., Monog., p. 191.

Le mâle que j'ai rapporté avec doute au *Callietherus zebraneus* de Ch. Koch appartient à une autre espèce ; le véritable *zebraneus*, qui est commun en Corse, se distingue par les caractères suivants :

♂. Par la forme de son corselet il diffère peu du *mutabilis* ♂ ; le thorax est peut-être un peu plus long et moins dilaté ; les yeux de la quatrième paire paraissent aussi plus gros et plus convexes ; la pubescence du dos est d'un blanc mat, sur les parties latérales et en arrière elle devient d'un fauve souvent très-vif ; la ligne blanche marginale est très-nette ; la face est plus étroite et la ligne oculaire encore plus resserrée ; les barbes et les cils des yeux médians sont blancs, ceux des yeux latéraux sont d'un fauve rouge.

Le caractère le plus remarquable est fourni par la patte-mâchoire dont la pointe tibiale est sans analogue dans le genre *Callietherus* ; le membre est plus court que chez *mutabilis*, le premier article de la jambe est relativement plus épais et plus court, bien que plus long que le second ; le tarse est peu allongé, obtus, plus étroit que le second article de la jambe ; ce dernier présente sur son bord supéro-externe une robuste pointe, d'abord divergente, puis dirigée en avant parallèlement au tarse ; cette pointe, assez étroite à la base, s'élargit vers le milieu et à l'extrémité, qui est très-obtuse ; son bord interne, dilaté et arrondi, devient lamelleux.

Les chélicères sont plus épaisses à la base, bien que variables comme longueur ; elles n'atteignent jamais le grand développement de celles du *mutabilis* ; leurs denticulations sont les mêmes.

Les femelles des *Callietherus zebraneus* et *mutabilis*, dont les mâles sont si différents, sont souvent difficiles à distinguer, la vulve est conformée de même ; le corselet est généralement plus étroit et moins déprimé dans le milieu chez *zebraneus*, mais pas toujours. La coloration peut fournir quelques indices : ainsi les cils sont jaunes chez *zebraneus* et très-blancs chez *mutabilis* ; chez ce dernier le dessus du corselet est orné de trois vastes taches blanches dont les intervalles sont fauves et souvent

garnis d'écailles dorées, tandis que chez *zebraneus* les poils blancs envahissent tout le dessus du corselet et la bordure n'est bien distincte qu'en arrière, car en cet endroit elle est séparée de la teinte dorsale par un espace glabre circulaire.

Le *zebraneus* présente plusieurs variétés constantes, l'une des plus remarquables est mon *Callietherus similatus* (voyez Monographie, p. 191).

(P. 186.) Ajoutez :

CALLIETHERUS (SALTICUS) AFFINITATUS O.-P. Camb.,
Trans. of Lin. Soc. (1871).

*Callietherus zebraneus* ♂ E. Simon, Monog., p. 186.

M. O.-P. Cambridge a donné tout récemment une bonne description de cet Aranéide que j'avais rapporté à tort, mais avec doute, au *zebraneus* de Ch. Koch.

(P. 193.) CALLIETHERUS SCITULUS E. S.

Ma description, faite sur un exemplaire incomplétement développé, est insuffisante. Ajoutez :

♂. Le corselet est étroit et allongé ; ses côtés sont parallèles, à peine dilatés dans la région thoracique ; la tête diffère peu par son contour de celle de *mutabilis*, mais sa surface est plus convexe dans le milieu ; au-dessous des yeux postérieurs elle s'abaisse brusquement ; tous les yeux sont gros et très-convexes ; les antérieurs sont excessivement inégaux, ils se touchent entre eux et occupent toute la hauteur de la face, leur bord supérieur est garni de poils blancs, mais leurs cils sont fauves ; le tégument du corselet est noir et lisse, comme chez tous les *Callietherus* ; les écailles qui le recouvrent entièrement sont dorées et irisées ; des poils d'un blanc mat existent cependant sur le milieu du bord frontal, où ils forment une grande tache triangulaire ; ils constituent aussi, autour du thorax, une ligne marginale très-nette.

Les chélicères, cylindriques, projetées en avant, divergentes et ayant la moitié de la longueur du corselet, sont d'un fauve rouge très-lisse ;

leurs denticulations sont petites : la supérieure, placée au sommet de la tige, très-près de l'insertion du crochet, est aiguë et dirigée en avant ; la seconde, placée sur le bord interne, est extrêmement réduite.

La patte-mâchoire est d'un fauve clair et ses poils sont blancs ; le premier article de la jambe est plus court que chez *mutabilis* et plus épais, le second est relativement plus développé ; son apophyse externe, divergente à la base, est ensuite dirigée en avant parallèlement au tarse ; elle est droite comme chez *scenicus,* mais plus longue et plus grêle ; le tarse, qui est d'une teinte brunâtre, est plus étroit que le second article de la jambe et assez allongé.

Les pattes n'ont rien de remarquable ; elles sont fauves et fortement annelées de noir.

L'abdomen est orné de larges zones transverses d'écailles blanches et d'écailles dorées ; sous la pubescences le tégument lui-même a des reflets irisés.

Ce joli *Callietherus,* que j'ai découvert en Sicile, se trouve aussi en Corse ; mais il y est rare.

(P. 190.) CALLIETHERUS CONFUSUS Lucas.

Cette grande et belle espèce est très-distincte ; la disposition des deux pointes des chélicères, qui sont très-rapprochées entre elles et placées presque sur la même ligne, lui est tout à fait propre ; de plus la pointe interne est un peu dilatée ; l'apophyse tibiale est aiguë, très-recourbée et diffère peu de celle de *C. histrionicus.*

La femelle, qui est vraisemblablement mon *Call. major,* dont je n'ai pas le type sous les yeux, ne diffère pas du mâle par sa coloration ; une pubescence d'un gris blanc recouvre tout le corps et ne forme aucun dessin ; les côtés inclinés du corselet et le milieu de la tête sont cependant garnis de poils plus roux.

Les cils sont d'un blanc jaunâtre ; les yeux de la face ne se touchent pas complétement.

J'ai pris en Corse quelques exemplaires de cette espèce.

## Genus MENEMERUS E. S.

(P. 197.) Au lieu de : *Menemerus vigoratus*, lisez :

### MENEMERUS SEMI-LIMBATUS Hahn.

*Salticus semi-limbatus* Hahn, Monog., pl. 3, fig. B.

*Salticus mauritanicus* Lucas, Expl. Alg., p. 140, pl. 5, fig. 9.

*Euophrys vigorata* Ch. Koch, XIV, p. 14, fig. 1282, ♂, 1283, ♀.

*Attus agilis* Walk., Apt., t. I (suppl.), p. 464.

*Menemerus vigoratus* Simon, Monog., p. 197, n° 1.

*Salticus intentus* Blackwall, Linn. Soc., Journ. Zool., t. X, p. 413, pl. XV, fig. 5, ♀.

La taille varie pour le mâle de 5 à 9 millimètres; les pattes, qui sont quelquefois entièrement fauves comme chez le mâle figuré par M. Lucas, peuvent devenir toutes très-obscures et même présenter des anneaux formés par une pubescence blanchâtre; les poils fauves qui garnissent le dessus de la tête deviennent souvent d'un rouge vif dans le voisinage des yeux; les figures de l'abdomen sont aussi sujettes à de nombreuses variations.

Chez la femelle l'épigyne présente un rebord inferieur échancré dans le milieu, surmonté par une carène longitudinale, divisé en avant en deux petites branches horizontales simulant un T.

En Corse, c'est l'un des *Attidæ* les plus communs; il se trouve sur les murs de clôture, sur les maisons, sur les tas de pierres, etc. ; il fait sa coque dans les interstices des pierres, mais jamais entre la pierre et le sol.

### (P. 198.) MENEMERUS FALSIFICUS E. S.

M. Thorell, trompé par l'aspect extérieur de cette espèce, la rapporte au genre *Marpissus*; j'avais déjà indiqué cette analogie, qui est plus apparente que réelle.

Le *falsificus* est facile à distinguer des autres *Menemerus* par la dépression de son corselet au-dessous des yeux supérieurs; chez le mâle les cils sont rouges, le bandeau est très-mince et garni de longues barbes blanches; les chélicères, qui sont un peu plus hautes que la face, sont d'un noir bronzé légèrement granulé.

Chez la femelle les cils sont fauves et mélangés de blanc; l'épigyne est une masse ovale, régulièrement convexe et ne présentant pas de division apparente.

La teinte générale de la pubescence varie du blanc crayeux au fauve clair; le plus souvent l'abdomen est unicolore, quelquefois cependant, surtout chez la femelle, deux très-fines lignes brunes, parallèles, dessinent sur le milieu du dos une bande longitudinale denticulée.

Je possède des exemplaires de Corse, de Nice (Thorell) et du nord de l'Italie (Canestrini).

NOTA. L'*Attus Soldanii* Savigny appartient au genre *Menemerus* et paraît voisin de notre *M. Heydenii;* les caractères du genre sont parfaitement représentés dans le bel atlas de Savigny (voyez pl. 7).

Pour la description du *Menemerus Heydenii*, voyez Monographie, p. 199.

## (P. 201.) Genus HELIOPHANUS Ch. Koch.

Le caractère de la patte-mâchoire est excellent et d'un usage facile, mais il ne peut s'appliquer qu'aux mâles; les particularités communes aux deux sexes sont beaucoup moins importantes. L'angle supéro-externe des mâchoires est saillant, surtout chez le mâle; les yeux médians se touchent presque, ce qui est rare dans la famille des *Attidæ*, et ils sont peu séparés du bord du bandeau.

On peut ajouter que la face est toujours dépourvue des barbes et des cils qui se montrent chez les espèces précédentes, sauf dans un petit groupe du genre *Attus* (*reticulatus*); les poils qui garnissent la face sont épars et semblables à ceux du corps.

Les poils qui revêtent le corps des *Heliophanus* et qui sont presque toujours d'un éclat métallique ont une forme lancéolée, plus ou moins allongée; ils sont garnis de petits tubercules ou spicules placés à des distances égales.

Les mâles des *Heliophanus* sont faciles à reconnaître et à répartir en espèces; mais nous n'avons pas encore de *criterium* pour distinguer et classer les femelles; l'épigyne, presque semblable dans tous les *Attidæ*, n'est que d'un faible secours.

Je ne puis rien dire des *Heliophanus simplex, equester, calcarifer* et *albo-signatus*, qui m'avaient été communiqués, mais dont je n'ai plus les types à ma disposition. (Voyez Monographie, pages 207, 223, 235 et 236.)

### 1er Groupe.

#### (P. 203.) N° 1. Heliophanus cupreus Walck.

En Corse, cette espèce est aussi commune qu'en France; elle se trouve toujours sous les pierres et jamais sur les buissons, comme le *rufithorax*; le second article de la jambe de la patte-mâchoire est armé du côté externe de deux fines pointes divergentes : l'un, dirigée contre le tarse, est obtuse; l'autre, externe, est très-fine, mais recourbée et comme pliée à l'extrémité.

#### (P. 205.) N° 2. Heliophanus cuprescens E. S.

Je ne puis rien dire des pattes-mâchoires qui, ayant été détachées pour faire ma première description, ont été perdues depuis. Par la forme de son corselet et la coloration de ses membres, dont toutes les hanches sont noires, il se distingue facilement du *cupreus*. On peut ajouter que les chélicères sont plus fortes, plus longues et moins renfoncées; leurs crochets sont rouges à l'extrémité, tandis que chez *cupreus* ils sont noirs.

#### (P. 206.) N° 3. Heliophanus globifer E. S.

C'est par erreur que j'ai ajouté l'Espagne à l'habitat de cet *Heliophanus*: les deux seuls exemplaires que j'ai vus viennent d'Autriche. C'est une espèce bien caractérisée, tant par la forme de son digital que par celle de l'apophyse fémorale. Le second article de la jambe porte, du côté externe,

deux épines à peu près semblables à celles du *cupreus;* l'externe est néanmoins plus longue et moins recourbée à la pointe.

(P. 208.) N° 5. HELIOPHANUS DUBIUS Ch. Koch.

A la synonymie ajoutez :

*Heliophanus Karpinskii* E. Simon, Monog., p. 213, n° 10.

Les caractères sur lesquels j'ai fondé l'*Heliophanus Karpinskii* ne sont ni assez importants, ni assez constants, pour que cette espèce soit maintenue; j'ai pu m'en assurer par la comparaison de plusieurs exemplaires de la collection de M. le professeur Waga.

J'ai suffisamment indiqué les caractères de cette espèce : le principal réside dans la forme du tarse, dont le digital atteint presque le sommet, tandis que dans toutes les autres espèces du groupe il n'occupe que la base de l'article.

L'*Heliophanus dubius* se trouve en France, mais il y est rare.

(P. 209.) N° 6. HELIOPHANUS TRUNCORUM Linné (?).

Ce grand *Heliophanus,* parfaitement distinct, est très-rare en France et il n'a pas encore été trouvé en Angleterre. La dent fémorale a la même forme que chez *apiatus,* seulement elle est située au milieu de l'article au lieu d'être placée à son extrémité superieure; elle présente également un petit talon qui peut faire croire à une bifurcation rudimentaire.

Dernièrement j'ai reçu l'*Heliophanus truncorum* des Pyrénées-Orientales.

Ajoutez :

N° [illegible] *bis.* HELIOPHANUS METALLICUS Ch. Koch, Arach., XIII, p. 60, fig. 1316, ♀.

*Heliophanus* ♀ E. Simon, Monog., p. 238.

Long. ♂ 5 mill.; ♀ 6 1/2 mill.

♂. Excessivement voisin du *truncorum*; l'article fémoral de la patte-

mâchoire a la même forme; son apophyse, placée plus près du sommet, est plus longue et plus grêle, elle est tout à fait perpendiculaire; son extrémité, un peu recourbée, l'est cependant moins que chez l'espèce type.

Le second article de la jambe, plus court que le premier, a une petite pointe obtuse du côté externe; le digital est un triangle très-allongé dont le sommet est un peu échancré et dont la base est armée d'une épine qui fait saillie sous la jambe.

La tête est plus large, nullement rétrécie en avant et coupée plus carrément, sa surface est plus plane; les saillies sourcilières qui surmontent les yeux postérieurs sont plus sensibles; le thorax est relativement plus étroit.

Le tégument est noir et finement granulé, il est garni d'une pubescence fauve peu serrée; une ligne marginale blanche, interrompue au-dessus du pédicule, s'étend autour du thorax.

L'abdomen est revêtu de poils fauve cuivré; son bord antérieur présente une bande blanche transverse qui ne s'étend pas sur les côtés; au-dessus des filières se voit une paire de tachettes obliques.

Le dessous du corps est noir, avec une pubescence blanchâtre.

Les pattes sont plus fines et plus longues que chez *truncorum* ♂, mais elles sont colorées de même; cependant les hanches, les jambes et les tarses sont d'un fauve brun plus foncé.

♀. Je l'ai brièvement décrite dans ma Monographie (voyez page 238). Les pattes-mâchoires sont relativement plus longues que chez *truncorum* ♀; leurs cuisses sont noirâtres; tous les autres articles sont jaune pâle.

Cette grande espèce a un habitat très-étendu : elle a été trouvée en Allemagne, en France, dans les Alpes et les Pyrénées; mais elle est rare partout.

(P. 211.) HELIOPHANUS APIATUS E. S.

C'est l'espèce du groupe la mieux caractérisée et la plus différente de l'*H. cupreus*; beaucoup d'espèces du second groupe ressemblent même plus au *cupreus* que celle-ci, car il faut dire que mes groupes sont tout à fait artificiels et uniquement destinés à faciliter les déterminations. Le second article de la jambe présente un petit renflement bifide; la pointe fémorale est séparée à la base par un faible étranglement ou strie circu-

laire; elle présente un petit talon assez saillant pour ressembler à une bifurcation rudimentaire. La jambe, remarquable par son développement, est aussi longue que la cuisse.

Ajoutez :

HELIOPHANUS ENCIFER. Sp. nov.

Long. ♂ 3 mill.

Se place à côté de l'*H. apiatus,* dont il se distingue néanmoins par la conformation de la patte-mâchoire du mâle. L'article fémoral est encore plus court, assez étroit à la base où il présente un talon ; il s'élargit graduellement à l'extrémité, où il devient plus épais que chez l'espèce précédente ; son côté interne présente une faible carène longitudinale, sa face inférieure est plane, l'apophyse est placée un peu moins haut, elle est verticale et extrêmement longue relativement au volume de l'article ; sa pointe, qui est aiguë, est un peu recourbée ; la jambe est aussi longue que la cuisse et tout aussi épaisse, son premier article surtout est très-développé et convexe, le second n'a pas d'apophyse apparente ; le tarse est un peu plus court et plus épais que chez l'*apiatus,* mais de même forme ; le digital est tout différent, tandis que chez *apiatus* c'est un carré long, chez *encifer* il est court, transverse et échancré à sa partie inférieure. L'apophyse fémorale ressemble un peu à celle d'*H. metallicus,* mais l'ensemble du membre est différent.

La forme du corselet est la même que chez *apiatus,* mais la surface de la tête est plus convexe ; son tégument est très-noir et très-finement chagriné ; il présente une bordure de poils blancs, extrêmement fine, mais il est toujours dépourvu de taches sous-oculaires.

L'abdomen, d'un noir mat, est garni en dessus d'une légère pubescence cuivrée ; chez l'un de mes exemplaires il est unicolore ; chez l'autre il présente deux petites touffes blanches médianes et une fine bordure, qui, en arrière, n'atteint pas les filières.

Le dessous du corps et les membres sont d'un noir très-profond, sauf le dernier article des tarses qui reste fauve ; les pattes-mâchoires et les cuisses des pattes ont en dessus quelques poils blancs épars.

J'ai découvert cette espèce en Corse, dans la région montagneuse.

(P. 220.) N° 7. HELIOPHANUS INORNATUS E. S.

Cette espèce, dont je ne possède plus qu'un exemplaire, privé de ses

pattes-mâchoires, paraît très-voisine de l'*H. dubius*, mais plus petite; le corselet est un peu plus élevé au niveau des yeux supérieurs.

(P. 213.) N° 9. Heliophanus recurvus E. S.

Ce remarquable *Heliophanus*, dont je n'ai jamais vu qu'un seul exemplaire, ressemble beaucoup à mon *Heliophanus rufithorax* (du 2e groupe), auprès duquel il faudrait le placer dans une classification naturelle. Je le laisse provisoirement dans le groupe *cupreus*, à cause de la simplicité de sa dent fémorale.

Le tarse dépasse à peine l'extrémité du digital.

## 2e Groupe (FLAVIPES).

Je réunis ici tous les *Heliophanus* à double pointe fémorale, pour lesquels j'avais formé trois groupes dans ma Monographie : *flavipes, uncinatus* et *armatus*.

(P. 215.) N° 11. Heliophanus flavipes Hahn.

L'*Heliophanus flavipes* est assez commun en Corse, où il devient un peu plus grand qu'en France. L'abdomen est souvent orné en dessus d'une bordure blanche et de trois paires de points d'un blanc très-vif. Cette variété est aussi commune en Suisse, dans le canton du Tessin : M. Pavesi, de Lugano, m'en a envoyé de nombreux exemplaires.

La cuisse est courte, lisse, sans carène; le tarse est, au contraire, très-long : le premier article de la jambe est très-développé relativement au second, mais celui-ci est armé, du côté externe, d'une pointe grêle, assez longue, un peu courbe et dirigée obliquement en avant.

(P. 216.) N° 12. Heliophanus varians E. S.

La patte-mâchoire est presque semblable à celle de l'espèce précédente, la forme du digital est cependant un peu différente : chez les deux espèces

il est tronqué et échancré à la partie inférieure; mais tandis que chez *H. flavipes* son bord interne présente deux saillies obtuses, chez *varians* ce bord est droit.

Sa pubescence est plus brillante que celle de *flavipes;* par sa coloration et son faciès il se raproche beaucoup plus de l'*H. Branickii.*

Ajoutez :

### HELIOPHANUS CORSICUS. Sp. nov.

Long. ♂ 3 1/2 mill.

Voisin du *flavipes,* mais toujours plus petit. L'ensemble de la patte-mâchoire est plus grêle et plus allongé : l'article fémoral est un peu moins robuste, également lisse et dépourvu de carène; son apophyse, située vers le milieu, est légèrement inclinée en bas; elle est visiblement plus grêle et plus détachée que chez *flavipes,* et elle n'est bifide qu'à l'extrémité; sa branche supérieure, qui est la plus longue, est un peu recourbée; l'inférieure est courte et divergente; le second article de la jambe, beaucoup plus court que le premier, est armé en dessous d'une épine grêle, dirigée en avant comme chez *flavipes,* mais plus droite et plus courte; le digital est semblable; le tarse est un peu plus court.

La tête est moins rétrécie et coupée plus carrément en avant que chez *flavipes;* sa surface est plane et dépourvue en arrière de dépression transversale; elle est légèrement soulevée au-dessus de chacun des yeux supérieurs; la convexité des antérieurs ne paraît pas très-forte en dessus; le tégument est noir et un peu chagriné; en avant il est garni d'une pubescence cuivrée qui, sur les parties latérales et en arrière, passe au fauve; tout autour du thorax se voit une fine bordure, et au-dessous de chacun des yeux supérieurs une assez grande tache blanche; les yeux de la face sont bronzés, les chélicères sont d'une teinte un peu rougeâtre.

L'abdomen est d'un noir mat, garni de pubescence fauve non métallique; son bord antérieur présente une bordure et sa face dorsale trois paires de points d'un blanc pur, dont la première, plus petite que les autres, est souvent oblitérée.

Les hanches et les cuisses des pattes sont d'un noir profond, les jambes d'un brun foncé; le dernier article des tarses est seul d'un fauve clair. Ces membres sont garnis, en dessus, de poils blancs qui forment des lignes peu régulières.

J'ai découvert cette espèce, bien distincte, en Corse, où elle paraît beaucoup moins répandue que l'*H. flavipes*.

(P. 219.) N° 14. HELIOPHANUS HECTICUS E. S.

Très-voisin du *flavipes,* mais la forme du digital est différente; sa partie supérieure est beaucoup plus arrondie, sa partie inférieure est tronquée et échancrée; mais tandis que chez *flavipes* les deux angles de la troncature sont également obtus, chez *hecticus* l'angle externe est grêle et aigu.

Le second article de la jambe a deux petites pointes comparables à celles du *cupreus* : l'une, dirigée en dehors, est très-grêle ; l'autre, courbée vers le digital, est plus obtuse.

La forme générale du corps, principalement l'étroitesse du corselet, rappelle l'*Heliophanus dubius* du premier groupe.

Ajoutez :

HELIOPHANUS FULVIGNATHUS. Sp. nov.

Long. ♂ 7 mill.; ♀ 9 mill.

Voisin de *flavipes;* l'article fémoral est long, assez étroit à ses deux extrémités, il s'élargit graduellement dans le milieu, où son sommet est surmonté d'une forte apophyse moins inclinée en bas que chez *flavipes,* mais dont les bifurcations sont presque semblables : la supérieure, qui est la plus longue, est aiguë et un peu recourbée; l'inférieure est plus obtuse et divergente; la jambe est relativement assez courte, son second article est armé extérieurement d'une petite épine beaucoup moins développée que chez *flavipes;* le tarse est étroit et long, il dépasse de beaucoup le digital; celui-ci est une masse triangulaire dont le bord externe présente deux faibles saillies et dont l'angle inféro-interne est prolongé.

Cette espèce, l'une des plus grandes du genre, se distingue à première vue de toutes ses congénères : le corselet est élevé ; la surface de la tête, qui est légèrement rétrécie en avant, est plane et un peu soulevée au-dessus de chacun des yeux supérieurs; au-dessous de ces yeux se voit une forte dépression, mais aucune strie transverse.

La face est large; les yeux latéraux sont un peu plus séparés des médians que chez *H. truncorum* et *lineiventris*; les chélicères sont aussi plus longues, plus lisses et d'un fauve à reflets verts.

Le corps est entièrement noir, sans figures blanches, mais garni de pubescence fauve; les hanches ont une teinte olivâtre à la base; les jambes, des trois paires antérieures seulement, ont des bandes brunes longitudinales; les tarses sont plus ou moins éclaircis.

J'ai reçu cet *Heliophanus* des Pyrénées-Orientales.

(P. 218.) N° 13. HELIOPHANUS BRANICKII E. S.

A la synonymie ajoutez :

*Heliophanus auratus* Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 54, fig. 1311-1312 (1848).

*Heliophanus auratus* E. Simon, Monog., p. 241, n° 39.

J'ai vu dernièrement un grand nombre d'exemplaires mâles et femelles du véritable *Heliophanus auratus* de Ch. Koch, et un examen attentif m'a montré que cette espèce ne diffère pas de mon *H. Branickii.*

Le nom d'*auratus,* bien que plus ancien, ne peut être conservé, car il a été employé par Ch. Koch lui-même en 1837 pour une autre espèce de la famille, et par le docteur Hentz en 1845.

La dent fémorale diffère de celle de *flavipes* et de celles des autres espèces voisines, en ce qu'elle est fendue presque jusqu'à la base et que la branche supérieure est beaucoup plus droite.

(P. 219.) N° 15. HELIOPHANUS EXULTANS E. S.

La patte-mâchoire ressemble beaucoup à celles de *flavipes* et de *varians;* les deux branches de l'apophyse sont aussi inégales que chez ce dernier, mais l'inférieure est plus divergente; l'armature de la jambe est plus courte et plus simple que chez *flavipes*; le tarse est très-long et étroit.

Par la forme de son corselet et sa coloration, c'est de l'*H. Branickii* qu'il se rapproche le plus; la pubescence du corselet et de l'abdomen est peut-être encore plus dorée et plus brillante, mais elle manque des reflets verts si remarquables chez *Branickii*; de plus, tandis que chez celui-ci l'abdomen n'a qu'une simple bordure blanche en avant, chez *exultans* il porte dans les deux sexes quatre très-gros points blancs.

J'ai trouvé en Corse cette belle espèce, dont l'exemplaire type venait de Grèce; à Lugano (canton du Tessin), M. Pavesi la prend communément.

(P. 220.) N° 16. HELIOPHANUS VIRIATUS E. S.

J'ai pu me procurer un second exemplaire de cette magnifique espèce alpine; chez cet exemplaire le petit tubercule de la cuisse n'existe que du côté interne; l'apophyse, extrêmement épaisse, paraît fortement inclinée en bas quand on considère le membre de profil; elle n'est bifide qu'à l'extrémité, mais en dessus la suture des deux branches est indiquée par une strie longitudinale qui se prolonge presque jusqu'à la base.

Par sa coloration et sa forme générale, elle est voisine de *H. lineientris*, mais la conformation de sa patte-mâchoire ne permet pas de la confondre.

(P. 221.) N° 17. HELIOPHANUS GRAMMICUS E. S.

J'ai pris, l'année dernière, aux environs de Paris, un exemplaire de cet *Heliophanus;* mais il doit y être fort rare.

C'est, je crois, l'espèce dont l'apophyse fémorale est la plus longue et la plus robuste relativement au volume de l'article qui la porte; elle est inclinée en arrière : considérée du côté externe, elle paraît indivise à l'extrémité, la pointe supérieure étant tout à fait infléchie en dedans; les deux angles inférieurs du digital sont très-prolongés et très-aigus.

(P. 222.) N° 18. HELIOPHANUS LINEIVENTRIS E. S.

Cet *Heliophanus* est aussi commun en Corse qu'en Espagne et en Sicile; il paraît remplacer, dans le midi de l'Europe, l'*H. truncorum,* dont il a la taille et la coloration.

C'est l'une des espèces les mieux caractérisées du genre, tant par la forme de son digital, dont l'angle interne est prolongé en forme de corne, que par son apophyse fémorale, qui est longue, étroite, un peu coudée et à peine bifide à l'extrémité; elle est située près de l'extrémité supérieure de l'article. Les lignes blanches du ventre, si constantes, sont aussi une marque distinctive.

(P. 232.) N° 27. Heliophanus expers E. S.

*Salticus expers* O.-P. Cambridge, Trans. of Lin. Soc. (1871).

Cette espèce, que j'avais placée dans mon ancien groupe de l'*H. uncinatus,* me paraît avoir plus d'affinités avec l'*Heliophanus grammicus.* Elle s'en distingue cependant par la forme du tarse et de son digital; celui-là est beaucoup plus court et dépasse moins le digital, qui est ovale et tronqué à sa partie inférieure, son angle interne est prolongé par une petite pointe très-aiguë un peu recourbée.

La cuisse est relativement plus longue, mais son apophyse diffère peu.

M. Cambridge a publié tout récemment une nouvelle description de cette espèce, accompagnée de figures représentant la patte-mâchoire dans diverses positions.

J'ai pris l'*Heliophanus expers* aux environs de Paris.

(P. 230.) N° 25. Heliophanus furcillatus E. S.

Cet *Heliophanus* se rapproche beaucoup, aussi bien par sa forme générale que par sa patte-mâchoire, des *Heliophanus apiatus* et *encifer,* que j'ai laissés dans le premier groupe à cause de leur apophyse simple.

L'article fémoral a la même forme et son apophyse occupe la même position, seulement elle est terminée par la petite fourche que j'ai décrite; elle ressemble aussi à celle de *lineiventris,* mais la bifurcation est beaucoup plus profonde.

La coloration de l'abdomen est caractéristique : les quatre points dorsaux sont bien marqués et écartés entre eux, mais la bordure fait presque toujours défaut, ou du moins elle est remplacée par un simple point placé sur le bord antérieur.

(P. 230.) N° 26. Heliophanus melinus Lud. Koch.

L'*Heliophanus melinus,* le plus grand et le plus beau de tous les *Heliophanus* européens, paraît commun en Syrie, car M. Ch. de la Brûlerie m'en a rapporté plusieurs exemplaires. Son apophyse fémorale, qui n'est pas située tout à fait à l'extrémité de l'article, rappelle celle de *lineiventris,* mais elle est plus épaisse et ses petites bifurcations sont recour-

bées en arrière comme chez *H. rufithorax;* du côté opposé à l'apophyse, l'article fémoral présente une forte saillie, qui n'existe pas chez *rufithorax.*

(P. 225.) N° 20. HELIOPHANUS UNCINATUS E. S.

Les types de ma description ayant été détruits par l'évaporation de l'alcool, je ne puis rien ajouter sur cette espèce que j'avais choisie comme type de mon troisième groupe.

(P. 227.) N° 22. HELIOPHANUS RUFITHORAX E. S.

Cette espèce, tout à fait distincte de l'*H. Cambridgii,* est des plus communes en Corse, où elle se trouve sur les buissons exposés au soleil.

L'apophyse, placée au sommet de l'article fémoral et même un peu inclinée en avant, est profondément fourchue à l'extrémité; ses deux branches, qui sont presque égales et très-écartées entre elles, sont également recourbées en arrière; cependant quand on considère l'article du côté interne, la pointe paraît simple, très-recourbée en arrière et comparable à celle d'*Heliophanus recurvus.*

La coloration est toute spéciale, ce qui est très-rare dans le genre *Heliophanus* : dans les deux sexes le thorax, les côtés de la tête et le dessous du corps sont d'un fauve rouge plus ou moins vif; quelquefois même le dessus de l'abdomen est de cette couleur; la patte-mâchoire, sauf son dernier article, est fauve.

C'est l'un des plus petits *Heliophanus.*

(P. 226.) N° 21. HELIOPHANUS CAMBRIDGII E. S.

A la synonymie ajoutez :

(Var.) *Heliophanus cognatus* E. Simon, Monog., p. 226, n° 21.
(Var.) *Heliophanus tribulosus* E. Simon, Monog., p. 228, n° 23.

Mon *Heliophanus cognatus* doit être réuni au *Cambridgii,* dont il n'est qu'une variété plus petite particulière aux Alpes et aux Pyrénées. La seule différence qu'on puisse signaler est que le bord supérieur du digital

est plus arrondi et que le tarse est plus long ; mais ces caractères ne sont pas constants. L'*Heliophanus tribulosus* paraît n'être aussi qu'une forme locale du même.

L'*Heliophanus Cambridgii* est l'un des plus communs en France : il se trouve dans les jardins de Paris, en compagnie du *cupreus*, dont il se distingue à première vue par la teinte rouge des angles de la tête.

Le grand nombre d'exemplaires que j'ai sous les yeux me permet d'ajouter quelques mots à ma description :

Le digital est presque carré et un peu oblique, son côté supérieur est légèrement échancré, son angle inférieur externe se prolonge en pointe recourbée sous la jambe ; le second article de la jambe présente en dessous, du côté externe, une avance obtuse qui s'oppose au crochet du digital, et, plus extérieurement, une petite épine grêle. La double pointe fémorale offre des variations curieuses : quelquefois les deux branches sont d'égale longueur, mais le plus souvent l'interne est plus longue, sa fourche terminale est aussi plus ou moins développée ; quand on considère l'article fémoral de profil, soit du côté interne, soit du côté externe, cette pointe paraît simple ; il faut le regarder de face pour voir les deux grandes bifurcations placées sur la même ligne.

(P. 233.) N° 28. HELIOPHANUS KOCHII E. S.

Cette espèce, que j'avais d'abord classée dans mon troisième groupe, se place naturellement à côté de l'*H. rufithorax*, auquel elle ressemble par sa forme générale et sa patte-mâchoire.

L'article fémoral a un fort talon à la base ; l'apophyse placée au sommet de l'article est forte et profondément bifide, mais ses pointes ne sont pas recourbées en arrière : la première, qui est la plus longue, est tout à fait droite, l'autre est divergente ; le tarse est court et presque de même forme, mais le digital est différent ; il faut ajouter que ce membre est entièrement noir, tandis qu'il est fauve chez *rufithorax*.

M. Canestrini a pris plusieurs exemplaires de cet *Heliophanus* dans le nord de l'Italie.

(P. 234.) N° 29. HELIOPHANUS ARMATUS E. S.

Par la forme de son corselet, dont la tête est large et déprimée, ainsi

que par sa coloration, qui est entièrement noire, sans aucune figure blanche et sans pubescence métallique, cet *Heliophanus* se distingue à première vue de tous les autres; sa patte-mâchoire cependant n'a rien de bien anormal.

L'article fémoral est court et large; sa face inférieure, qui est plane, présente dans le milieu une petite saillie; l'apophyse est forte, longue et profondément bifide; elle est placée presque au sommet de l'article; le premier article de la jambe est très-développé et convexe; le second, qui est très-court, a une armature comparable à celle de l'*H. Cambridgii*: du côté externe on voit une petite pointe grêle recourbée en crochet, et en dessous une avance obtuse; le tarse est court et large à la base.

Cet *Heliophanus* est le plus commun dans les Pyrénées.

(P. 235.) N° 31. Heliophanus cernuus E. S.

Cette jolie petite espèce, qui est voisine des *H. Kochii* et *armatus*, mais surtout du premier, est néanmoins bien distincte : le tarse est plus volumineux et surtout plus long; les deux pointes de l'apophyse fémorale sont aussi un peu plus inégales que chez *H. Kochii.*

Nota. L'espèce suivante ne peut rentrer dans aucun des groupes précédents, ni dans celui de l'*Heliophanus albo-signatus,* dont il n'est pas question ici.

Ajoutez :

Heliophanus edentulus. Sp. nov.

Long. 5 mill.

♂. L'article fémoral est court, et cependant deux fois plus long que large; sa face inférieure est plane à la base; à l'extrémité elle se relève un peu en manière de carène très-obtuse, légèrement échancrée dans le milieu; le bord interne de cet article présente, quand on le regarde en dessus, une pointe extrêmement petite, tout à fait rudimentaire.

L'armature de la jambe est assez complexe; son premier article est beaucoup plus large et plus développé que le second; son bord externe, qui est dilaté, présente une pointe obtuse un peu sinueuse et dirigée en avant; le second article, qui est très-court, est armé extérieurement, au-dessous de la pointe précédente, d'une épine plus petite et plus aiguë.

Le tarse est médiocrement long, assez étroit et hérissé de longs poils blancs. Le digital a la forme d'un triangle dont la base est échancrée et dont les deux angles inférieurs sont prolongés par des pointes obtuses d'égale longueur.

Le corselet est allongé et élevé en avant comme chez les *Heliophanus truncorum* et *melinus;* la tête est cependant plus longue que chez les *Heliophanus* en général; le front, coupé carrément en avant, laisse voir en dessus la convexité des yeux antérieurs, qui est très-forte; les yeux dorsaux sont aussi relativement gros.

Le thorax est sensiblement dilaté en arrière; le tégument est noir, finement ponctué et garni d'une légère pubescence fauve non métallique; le thorax présente une très-fine bordure blanche et une ligne médiane de même couleur.

L'abdomen, qui est étroit, très-long et terminé en pointe par des filières saillantes, est noir, entièrement bordé d'une fine ligne blanche et coupé d'une ligne longitudinale faisant suite à celle du corselet.

Le ventre et le plastron sont garnis de poils blancs assez épais.

Les pattes antérieures sont à peine plus longues que celles de la quatrième paire, mais elles sont beaucoup plus robustes; les cuisses, qui sont très-renflées, sont entièrement noires; les jambes sont d'un fauve rouge et présentent, sur les côtés, des bandes longitudinales noires; les pattes de la seconde paire sont très-courtes, mais semblables aux premières; les postérieures sont fauves et ornées de lignes foncées peu distinctes.

Un seul exemplaire, de Corse.

Aux espèces dont on ne connaît que la femelle, ajoutez :

### HELIOPHANUS MINUTISSIMUS. Sp. nov.

Long. 1 1/2 mill.

♀. L'ensemble du corselet est assez allongé; la tête, coupée carrément en avant, laisse voir la convexité des yeux antérieurs; sa surface, assez bombée dans le milieu, devient plane entre les yeux; en arrière elle ne présente ni sillon, ni dépression. Les yeux postérieurs sont relativement gros.

Les yeux de la face, fortement inégaux, se touchent tous et forment une ligne droite; les cils et les barbes sont d'un jaune clair.

Le tégument est noir et visiblement chagriné; le thorax est revêtu de poils fauves, surtout au-dessous des yeux supérieurs; la tête porte de longs poils et aussi une pubescence dorée et irisée.

L'abdomen est couvert de poils dorés comme ceux de la tête; il présente d'abord une bande transverse blanche, puis quatre taches obliques formant le carré.

Le dessous du corps est d'un noir mat, avec quelques poils blancs espacés.

Les pattes-mâchoires sont entièrement noires.

Les pattes, également noires, ont le dernier article jaune.

Cette curieuse espèce a été découverte en Crimée par M. le professeur Waga. C'est l'une des plus petites de la famille des *Attidæ*.

Pour les *Heliophanus nitens* Ch. Koch, *nitidus* Lucas, *lacteus* L. Koch, dont le mâle n'est pas encore connu, voyez Monographie, pages 238, 239 et 240.

(P. 241.) Au lieu de : Genus *Salticus*, lisez :

## Genus LEPTORCHESTES Thorell, 1870.

*Salticus* Koch — E. Simon.

Quand, en 1833, Sundevall divisa le genre *Attus* de Walckenaer en deux divisions secondaires, sous les noms d'*Attus* et de *Salticus*, il choisit comme type de la seconde l'*A. formicarius* De Géer, qui, plus tard, devint le type du genre *Pyrophorus* Ch. Koch. D'après M. Thorell, il est mieux de lui restituer le nom de *Salticus*. En effet, quelques phrases de la diagnose de Sundevall ne peuvent convenir qu'à cette espèce; par exemple, en parlant des chélicères du mâle, il dit : « *Fere porrectæ, supra planæ......* » et plus loin : « *Pars cephalica abrupte altior quam thoracica..... oculi aream quadratam delineantes*, etc. » Le nom de *Leptorchestes* a été proposé par M. Thorell pour les espèces qui, dans ma Monographie, forment le genre *Salticus*.

L'angle externe des mâchoires est saillant et un peu tuberculeux comme chez les *Heliophanus*; la lèvre est allongée, son extrémité est arrondie, tandis que dans le genre suivant elle est tronquée.

Pour la description des *Leptorchestes formicæformis* et *venator*, voyez Monographie, pages 242 et 245.

Le *Leptorchestes formicæformis*, type du genre, se trouve en Corse.

(P. 243.) N° 2. LEPTORCHESTES (SALTICUS) PERESI E. S.

Cette espèce est beaucoup plus voisine du *mutilloides* que du *formicæformis*; la patte-mâchoire est presque semblable, le digital est également petit et ne déborde pas le tarse; la petite pointe que présente extérieurement le second article de la jambe est moins épaisse et terminée par un petit crochet.

Les chélicères, un peu plus longues et plus inclinées en avant, sont visibles quand on considère le corselet en dessus.

(P. 246.) N° 4. LEPTORCHESTES (SALTICUS) TODILLUS E. S.

L'habitat de cette jolie espèce est très-étendu : je l'ai trouvée cette année en Corse, elle est commune en Syrie et en Algérie.

Le bord postérieur du thorax est légèrement échancré et un peu rebordé; la touffe médiane de poils blancs s'étend souvent transversalement en forme de bande; la portion de l'abdomen, qui est un peu renflée et d'un rouge brillant, est recouverte d'un bouclier chitineux plus épais que les parties voisines.

(P. 247.) N° 5. LEPTORCHESTES (SALTICUS) MUTILLOIDES Lucas.

J'ai donné la description du jeune âge, ne connaissant pas l'adulte à l'époque de la publication de ma Monographie; je l'ai pris depuis en Espagne et en Corse.

La patte-mâchoire se distingue par le second article de la jambe, beaucoup plus court que le premier et armé extérieurement d'une pointe aiguë, presque perpendiculaire, plus développée que chez les autres espèces du genre.

Le digital, rétréci et déprimé dans le haut, est renflé et large dans le bas; son bord inférieur est légèrement échancré.

Les hanches des pattes sont d'un jaune pâle, sauf celles de la troisième paire qui sont noires; celles de la quatrième ont un mince anneau noir au sommet.

Les jambes de la première paire sont terminées par un anneau d'un rouge vif; la pointe du tarse est aussi de cette couleur; les pattes de la

quatrième paire ont le premier article de la jambe jaune, avec une raie noire dorsale.

Quelquefois les jambes antérieures sont entièrement rouges; chez l'un de mes exemplaires les pattes des trois paires postérieures sont jaunes, avec une ligne noire sur la face antérieure des cuisses.

La femelle figurée par M. Lucas a les quatre pattes antérieures de couleur fauve.

En Corse cette espèce est la plus commune; elle court avec une étonnante agilité.

(P. 248.) Au lieu de : Genus *Pyroderes,* lisez :

### Genus SALTICUS (Latr.) Sundevall.

*Pyrophorus* Ch. Koch.
*Pyroderes* E. Simon.

(Voyez la note du genre précédent.)

### Salticus formicarius De Géer.

Ajoutez à la synonymie :

*Pyrophorus helveticus* Ch. Koch, Ar., t. XIII.
(?) *Pyrophorus siciliensis* Ch. Koch, Ar., t. XIII.

Mais il faut en retrancher :

*Pyrophorus semi-rufus* Ch. Koch.

Notre *Pyroderes* ou *Salticus formicarius* est identique avec l'*helveticus* de Ch. Koch, mais il paraît différent du *semi-rufus,* qui est sans doute une espèce propre à l'Allemagne.

Une comparaison attentive des *Salticus* de Sicile et de Corse avec ceux des environs de Paris ne m'a fait découvrir aucun caractère différentiel de

valeur spécifique, ce qui fait croire que le *Pyrophorus siciliensis* n'est qu'une faible variété du *formicarius.*

La figure 16 de la planche 3ᵉ de ma Monographie représente bien exactement le plastron et les hanches des pattes; mais quelques corrections sont nécessaires pour les chélicères : ainsi les épines sont figurées un peu trop fines, trop inclinées en avant et trop nombreuses; chez le véritable *formicarius* il n'y en a véritablement que sept de bien développées.

Les mâchoires sont plus allongées et plus parallèles; entre leur base est une lèvre de forme triangulaire tronquée à l'extrémité, mais presque cachée par les hanches des pattes antérieures.

Aux espèces que j'ai citées aux *invisæ* il faut ajouter :

*Salticus* (*Pyrophorus*) *venetiarum* Canestrini; de Venise.

*Salticus* (*Pyrophorus*) *flaviventris* Canestrini et Pavesi; de Lombardie.

M. Lucas a décrit dernièrement, sous le nom de *myrmicæformis*, une espèce algérienne extrêmement curieuse, en ce quelle fait le passage du genre *Leptorchestes* au genre *Salticus*; en effet, les chélicères sont courtes dans les deux sexes comme dans le premier, mais la tête est carrée, élevée, bien séparée du thorax comme dans le second.

### SALTICUS TYROLENSIS Ch. Koch.

*Pyrophorus tyrolensis* Ch. Koch, Arach., t. XIII.

J'ai pu me procurer depuis peu quelques exemplaires de cette belle espèce, qui est très-distincte.

La portion céphalique est un peu plus large, plus plane, surtout en arrière; ses angles postérieurs se relèvent cependant au-dessus des yeux; la portion thoracique est aussi un peu moins étroite; son bord postérieur, qui est plus large, presque tronqué, est légèrement rebordé; les chélicères sont plus courtes et obliques, elles n'ont guère que la longueur de la portion céphalique, tandis que chez *formicarius* elles égalent souvent la totalité du corselet; en dessus elles sont planes, cuivrées et ponctuées, nullement striées en travers; en dessous leur bord interne, anguleux, est armé d'une série régulière de six épines aiguës équidistantes : les trois premières sont presque également longues, les autres sont plus courtes et

diminuent graduellement jusqu'à la base; chez *formicarius* ces épines sont plus séparées et il y a un plus grand intervalle entre la première et la seconde; le crochet est dépourvu de sa ramification inférieure, et c'est là le caractère le plus important du *Salticus tyrolensis*; seulement, à l'endroit occupé par cette ramification chez le *formicarius*, il présente une très-faible saillie.

La patte-mâchoire a le second article de la jambe un peu plus élargi dans le haut.

La coloration est un peu plus foncée; chez nos exemplaires la portion antérieure de l'abdomen est tellement obscure qu'elle ne se distinguerait pas sans la ceinture blanche.

La femelle est aussi très-bien caractérisée : elle ressemble à un *Leptorchestes*; la portion thoracique est large et moins séparée de la portion céphalique que chez le *formicarius*, elle est aussi beaucoup plus foncée, presque noire; le sternum est noir et le ventre est aussi presque entièrement de cette couleur.

Le *Salticus tyrolensis* n'est pas spécial au Tyrol : je l'ai pris dans les Alpes de l'Isère; M. Pavesi l'a aussi trouvé dans le canton du Tessin.

—

## ERRATA.

Page 145, lignes 26, 30, 31 et 38, au lieu de : *Épygine,* lisez : Épigyne.

— 151, ligne 10, au lieu de : *Épygine,* lisez : Épigyne.

— 150. D'après une communication toute récente de M. Thorell, l'*Attus riciniatus* Simon est décidément identique avec le *Lapponicus* de Sundevall.

— 153, ligne 15, au lieu de : *Attus litteratus,* lisez : *Attus insignitus* ♀. Chez le *litteratus* les tarses de la quatrième paire sont en effet plus courts que les jambes, tandis que chez l'*insignitus* ♀ c'est le contraire qui a lieu.

## Liste alphabétique

DES

ESPÈCES DONT IL EST QUESTION DANS CE MÉMOIRE.

# NOTE DE SÉRICICULTURE

Par M. Maurice GIRARD.

(Séance du 13 Décembre 1871.)

Depuis plusieurs années, j'ai l'habitude de rendre compte à la Société des éducations de diverses espèces séricigènes qui sont entreprises à la magnanerie expérimentale du Jardin d'acclimatation, au bois de Boulogne.

La dernière série d'observations a été faite au printemps de 1870. Les événements m'ont empêché d'en présenter un exposé rapide, et ils ont rendu impossible toute éducation en 1871. Je viens combler, un peu tardivement, cette lacune dans la publication d'observations qui ont toujours leur intérêt en présence d'épidémies toujours persistantes, et qui semblent plus tenaces dans la région de Paris que dans d'autres; les faits ont toujours leur valeur dans ce problème complexe de la régénération de nos races, que poursuit M. L. Pasteur avec une ardente sollicitude et un désintéressement tout scientifique.

La magnanerie du bois de Boulogne a expérimenté, en 1870, sur trois espèces distinctes que nous examinerons successivement.

### 1° Vers a soie du murier (**Sericaria mori**).

La magnanerie expérimentale avait reçu des graines de diverses provenances : 1° quatre boîtes renfermant chacune 5 grammes d'œufs, et qui m'avaient été remises comme essai par M. L. Pasteur, provenant de races anciennes en régénération par la méthode du grainage cellulaire. Il y avait des *sina* blancs, des *milanais* jaunes et, sauf erreur de ma part, des Japonais acclimatés à cocons blancs ; 2° deux cartons de graines de Tchefoo, dans le nord de la Chine, entre Schangaï et Pékin, envoyés par

Mgr Verrolles; 3° une race jaune de Californie, donnée par M. Hentsch; 4° des graines envoyées par M. Guilloteau; 5° des graines, de race française, de Mme Pennequin-Deligny, de Paris, dont un précédent envoi avait très-bien marché; 6° une race japonaise jaune, remise au jardin par la Société d'acclimatation; 7° des graines de l'entreprise fondée par M. Gelot, de races de l'Équateur, provenant de divers expéditeurs, magnaniers ou graineurs de cette région, MM. Carvajol, Guerrero, Calerto, etc.

Nous rappellerons ce qu'on sait déjà par nos communications précédentes, que la magnanerie du bois de Boulogne n'emploie aucun chauffage artificiel, ni mûriers forcés, de manière à laisser les expériences dans les conditions les plus rapprochées de l'état de nature; aussi on comprend que les éducations sont nécessairement tardives sous le climat de Paris. Le 14 mai 1870, une partie des graines Pasteur, de race *sina*, entrèrent les premières en éclosion complète, régulière et simultanée, et les autres, de même provenance, *sina* et *milanais*, deux ou trois jours après. Ce fut le début des éclosions, qui se continuèrent jusqu'à la fin du mois, pour les divers lots. Les vers, alimentés à la feuille hachée dans la chambre d'incubation, sont promptement portés sur les tablettes de la magnanerie.

A une visite faite le 29 mai, se présentait la situation suivante : une partie de la race *sina*, réveillée du 27, était à sa seconde peau; l'autre portion, éclose plus tard, au premier sommeil; de même les *milanais* jaunes; pour les races françaises, choisies d'après le procédé Pasteur, il y avait égalité parfaite et éclosion complète. Les Japonais blancs et les Japonais jaunes avaient fini la première mue le 27; la race jaune de Californie était au premier sommeil, ainsi que les vers chinois de Mgr Verrolles, ceux de M. Guilloteau et ceux de Mme Pennequin-Deligny. Ces derniers avaient eu une éclosion parfaite en vingt-quatre heures, aussi régulière que celle des vers Pasteur. Les graines de l'Équateur étaient encore en voie d'éclosion le 29 mai; mais elle était très-irrégulière, avec beaucoup d'œufs stériles, de sorte qu'on pouvait déjà craindre un échec.

Le 14 juin 1870, les vers français de Mme Pennequin-Deligny occupaient trois tablettes, et se réveillaient de la troisième mue, bien égaux; dans les vers Pasteur, les uns sortaient de la troisième mue, d'autres, moins avancés, allaient subir le troisième sommeil, avec une inégalité assez forte pour une partie de ces derniers; de même, les vers californiens à soie jaune allaient entrer dans le troisième sommeil, et manifestaient un peu d'inégalité. A la même période se trouvaient les vers de M. Guilloteau, avec très-peu de *petits* (on sait que les vers qui restent petits commencent

d'ordinaire à être atteints par l'épidémie). Les vers chinois offraient une partie de vers zébrés, indiquant une graine mélangée, et des *petits*.

Le 27 juin 1870, les vers Pennequin-Deligny étaient dans la grande frèze, égaux, avec quelques cas de jaunisse, maladie ancienne dans les éducations, mais peu redoutable. Les vers Pasteur étaient inégaux, mais sans aucune maladie déclarée ; ceux à cocons blancs marchaient très-bien, mêlés de *moricauds*, race robuste ; ceux à cocons jaunes, un peu moins bien. Tous ceux qui étaient forts avaient terminé leur quatrième mue ; quant aux petits mêlés, il n'y a chez eux rien de régulier. Les californiens, réveillés du quatrième sommeil, avec beaucoup de moricauds mêlés, n'avaient pas de maladie ; les chinois zébrés, très-inégaux, marchaient assez mal. Les vers japonais, provenant de la graine envoyée par la Société d'acclimatation, avaient fait leur montée dans la semaine précédente, à température élevée. Leurs cocons étaient médiocres, les uns verts, les autres jaunes et pointus, et leur filature avait commencé le 25 juin. Ce furent, comme on voit, les plus rapides en développement. Il y avait un très-petit nombre de jaunisses. Quant aux vers de l'Équateur, ils avaient subi deux mues, mais ne croissaient que très-lentement. On avait mis en plein air les vers restés petits des graines Pasteur et californienne, et il ne s'y manifestait pas de perte. Il faut bien remarquer que toutes les conditions de contagion se trouvaient réunies dans la magnanerie par le mélange des graines les plus suspectes avec les graines essayées au microscope ; la démonstration de la contagion est évidente, car les rapports adressés à l'Académie des Sciences mentionnent, pour cette année même, les succès des graines de sélection microscopique, élevées sans mélanges.

La suite de ces observations va nous montrer combien de circonstances imprévues entrent en jeu dans les éducations du *Sericaria mori*, et avec quelle perfidie, en quelque sorte, comme le montre M. Pasteur dans son important ouvrage (1), l'épidémie peut ruiner au dernier instant les espérances du magnanier et lui apporter de cruelles déceptions, après que toutes les dépenses d'une éducation totale ont été faites, et qu'il se flatte de n'avoir plus à attendre qu'un bénéfice assuré.

Le 3 juillet 1870, tous les vers de M^me^ Pennequin-Deligny, après une subite invasion de la maladie, étaient morts, quelques-uns de jaunisse, la

(1) Les maladies du ver à soie, par M. L. Pasteur. Paris, Gauthier-Villars, 2 vol., 1870.

plupart de la flacherie et à l'état d'*arpians* (vers s'accrochant avec ténacité par les pattes). Des vers de la graine Pasteur, une partie des jaunes étaient atteints de la flacherie (maladie des *morts-flats, tripes,* etc.) et devenus arpians; des blancs commençaient à monter, mais avec une vigueur médiocre. Les vers californiens, de bonne venue, étaient prêts à monter, et ceux de M. Guilloteau inauguraient leur montée. Les vers chinois étaient à ce moment les mieux portants, après avoir offert un peu de perte dans le courant de leur éducation; la plupart opéraient une bonne montée. Il n'y avait pas encore eu d'éclosions parmi les cocons de la race japonaise, de reproduction française, déjà citée.

Parmi les vers provenant des graines de l'Équateur, il y en avait qui se réveillaient de la quatrième mue, tandis que d'autres, tout récents, venaient seulement de subir la première. Un fait très-intéressant, déjà signalé du reste dans plusieurs publications, se présente à nous pour les races des régions chaudes. Il faut les réacclimater en Europe, bien que leur origine première soit européenne ou japonaise, c'est-à-dire de l'hémisphère boréal. Toutes ces graines provenaient de pontes effectuées en décembre et janvier, et il y en avait entre autres dont la ponte s'était effectuée le 20 décembre 1868; il est de ces œufs qui restent dix-sept à dix-huit mois avant d'éclore, passant à cet état comme on le voit deux fois la même saison, avant de reprendre la vie normale de l'espèce en climats tempérés; ces œufs avaient subi vingt jours de glacière, selon la méthode de M. Duclaux pour améliorer la graine de vers à soie; d'autres n'avaient pas été glacés. Malheureusement toutes les précautions furent inutiles, ces graines ayant toutes fourni les plus mauvais résultats de l'éducation du printemps de 1870.

Les vers élevés en plein air n'avaient toujours pas de maladie. Un petit lot avait été, dès l'origine, disposé comme essai de la méthode Gintrac, préconisée par les journaux de la Gironde. Les *restés petits* de la graine Pasteur, de race jaune, sortaient alors de la quatrième mue, sans maladie déclarée, mais grossissant peu.

Au 10 juillet 1870, les vers Pasteur, de race blanche, offraient de magnifiques cocons, dignes des plus beaux temps de prospérité de notre belle race *sina*. Sauf un peu de *petits* au début, ces vers ont toujours très-bien marché, avec une très-bonne montée, et un accident d'orage ou *touffe* qui en fit périr une cinquantaine. Les vers jaunes, au contraire, ne réussirent pas en général; quelques-uns cependant offraient de très-beaux cocons, spécimens pour les visiteurs de nos anciens *milanais*. Les californiens jaunes donnèrent une bonne montée, ainsi que les trois

tablettes de vers Guilloteau, également de race jaune. Les vers chinois de Mgr Verrolles avaient donné presque tous des cocons blancs, avec mélange de quelques cocons jaunes. Leur montée fut bonne, mais beaucoup de ces vers étaient morts *petits*.

La magnanerie n'offrait plus à l'état de chenilles que quelques traînards des races de l'Équateur, et beaucoup étaient morts par l'effet de l'orage. La chaleur et l'eau tombée à la suite avaient fait périr tous les vers élevés en plein air, et cet accident doit donner un avertissement pour les partisans de la méthode de M. Gintrac, c'est-à-dire de l'élevage en plein air, pratique renouvelée du reste des premiers temps de l'épidémie, et qui avait été autrefois expérimentée avec succès pendant trois ans par M. le professeur Martins, à Montpellier. Il faut que l'élevage en plein air se fasse assez rapidement et en saison printanière, car les vers à soie sont trop affaiblis par une domesticité séculaire et se tiennent trop mal aux feuilles pour résister aux orages et s'abriter lors des averses, comme le font les chenilles indigènes. Les vers qui moururent de l'orage paraissaient souffrir beaucoup et secouaient la tête.

Enfin, le 2 août 1870, les *sina* blancs de la graine Pasteur étaient sortis des cocons. Il y avait beaucoup de femelles et peu de mâles. Les papillons n'avaient pas de trace extérieure de maladie, mais ils montraient peu de vigueur; beaucoup avaient les ailes avortées, et leurs accouplements étaient de courte durée. Les vers chinois n'avaient produit que de mauvais cocons; mais les papillons étaient vigoureux et la graine superbe. Les vers Guilloteau, à cocons jaunes, fournirent des papillons d'un beau blanc, très-vigoureux, et beaucoup de graine. Les vers californiens donnèrent des cocons jaunes, pareils à ceux des vers Guilloteau, et de très-bons accouplements des reproducteurs.

Nous devons, pour mémoire, mentionner des œufs de race tunisienne, envoyés par le général Kérédine, qui ne vinrent pas à éclosion. Nous voyons, par ce qui précède, combien sont encore précaires, dans l'atmosphère de Paris, les éducations séricicoles, et avec quelle facilité des vers de graine choisie se contagionnent. La même influence déplorable persiste, comme nous allons le voir, pour la précieuse espèce du chêne, qu'il serait si désirable de voir s'acclimater dans notre pays.

## 2° Vers a soie du chêne du Japon (**Attacus ya-ma-maï** Guér.-M.)

Les *ya-ma-maï* du jardin, provenant de graines apportées du Japon par M. de Montebello, ont commencé à éclore le 19 avril 1870, et ont été nourris avec des bourgeons très-jeunes de chênes précoces du Midi. On n'a pas eu besoin de recourir aux feuilles hachées de chêne se conservant l'hiver sous les feuilles sèches des bois, et qui peuvent offrir une précieuse ressource, comme l'avait constaté par expérience notre collègue M. Fallou, qui avait nourri par ce moyen, et aussi avec des bourgeons de chêne et de charme coupés en morceaux, de jeunes chenilles de cette espèce (*Insectologie agricole*, 3e année, p. 281 et 314). Les feuilles de chêne sont posées sur les œufs en éclosion, puis on place les rameaux chargés de vers à la fenêtre, dans des carafes, en évitant de toucher les jeunes et délicates chenilles. On n'a pas eu besoin de se servir de chênes forcés en serre, qui sont toujours peu goûtés par les vers.

Au 14 mai, un certain nombre de ces vers jaunissaient et mouraient en faisant leur première mue. On vit ensuite apparaître des taches noires entre la deuxième et la troisième mue, qui, pour certains, s'opéra le 22 mai. Les vers malades dorment, accrochés aux rameaux, la tête relevée, et la vieille peau reste accrochée au bout anal. En général, on voit se manifester une tache noire vers le milieu du corps, qui s'étrangle comme par une morsure ou pinçure. L'intestin est noir au point correspondant, le ver cesse de manger, et, si on le presse, l'intestin fait hernie par la peau altérée et sanieuse. Ces vers deviennent *arpians*, comme ceux qui meurent dans leur première peau qu'ils ne peuvent quitter.

Un peu plus tard, les plus gros vers du chêne avaient fait quatre mues, d'autres trois seulement. Ils paraissaient peu vigoureux et, chez beaucoup, le vert pâlissait. Dès le quatrième sommeil terminé, on commença à voir apparaître de la flacherie. Les vers réveillés ne mangent plus, se vident, se mouillent, et prennent en dessous une teinte brune. Il n'y a plus de taches noires en pinçure (pébrine), comme on en avait eu à la deuxième mue. On put dès lors concevoir de grandes craintes pour le résultat final.

A la fin de juin, une grande mortalité avait eu lieu sur ces vers, réduits à 60 environ sur environ 1,200 qu'ils étaient encore au commencement du mois. Alors ils se desséchaient plutôt qu'ils ne coulaient. Dans la première semaine de juillet, il ne restait plus que cinq à six chenilles,

le reste étant mort. On ne put arriver à un seul cocon. Ces résultats désastreux, pour une si précieuse espèce, se reproduisent depuis plusieurs années et, malgré tous les soins, avec une fatale persévérance, pour les *ya-ma-maï* élevés au bois de Boulogne.

### 3e Vers a soie de l'ailante (**Attacus cynthia** Drury, **vera** Guér.-Mén.)

Les vers à soie de l'ailante, élevés au Jardin d'acclimatation en 1870, provenaient de graines fournies par M. Chéruy-Linguet, l'émule de M. Givelet pour la production de cette espèce. L'éclosion eut lieu le 9 juillet 1870, et ils montèrent immédiatement aux feuilles des rameaux disposés dans une salle à fenêtres ouvertes.

Le 2 août 1870, ces vers étaient en bon état, les uns réveillés de la troisième mue, les autres de la quatrième. On avait été forcé de continuer l'éducation à la chambre et non en plein air, car les roitelets et les troglodytes, oiseaux amis des buissons, dévoraient les jeunes chenilles. Aussi ii y eut quelques pertes par la maladie des *petits*.

L'introduction de l'*Attacus cynthia vera* est une des rares acclimatations réussies en France, et en peu d'années, contre l'habitude des acclimatations, qui ne se font en général qu'à la suite des siècles. Ce papillon doit prendre place dans les catalogues des espèces francaises, comme le *Chariclea delphinea* (Noctuélides, Lépid. Chalinopt.), venu d'Orient. Depuis plus de six ans, on le prend sauvage aux alentours de Paris et à Paris même, se reproduisant sur les ailantes. J'ai présenté, le 8 décembre 1871, à la Société d'acclimatation des chrysalides en cocons provenant de chenilles récoltées sur les ailantes, par notre collègue M. Clément, dans les squares de l'hôtel de Cluny et de la place de Montrouge, et dans plusieurs jardins de Montrouge. Il y avait aussi des papillons éclos, bien plus grands et mieux teintés que ceux élevés des premiers en France il y a treize ans, par Auguste Duméril. On dira, il est vrai, que cette espèce a peu de soie. C'est juste ; mais ses cocons sont encore mieux fournis et d'une soie plus fine que ceux d'aucun de nos Bombycides indigènes. En outre, quel argument pour persévérer dans nos tentatives pour acclimater l'*Attacus ya-ma-maï*, ce qui serait pour le pays un incalculable bienfait, sa soie le cédant à peine à celle du ver à soie du mûrier.

On voit par ce qui précède combien la pathologie des insectes, science dont il n'existe encore que quelques rudiments, peut être précieuse et importante à connaître, puisqu'elle influe aujourd'hui de la manière la plus grave sur une industrie de premier ordre, la production de la soie, dont le roulement d'affaires annuel pour toutes les nations peut s'évaluer à plus d'un milliard d'après les rapports officiels. On ne s'est guère occupé que des maladies du *Sericaria mori*, et les auteurs spéciaux ont été conduits à les multiplier et à les diversifier outre mesure, par une observation incomplète et non suffisamment comparative de leurs symptômes.

D'après M. Pasteur on peut réduire à quatre types le nombre des maladies du Ver à soie : 1° la *grasserie*, affection peu importante qui a toujours enlevé quelques Vers à la montée dans toutes les éducations; 2° la *muscardine*, maladie causée par l'invasion de l'appareil respiratoire par un Cryptogame, et qui a presque disparu aujourd'hui après avoir exercé en France de très-grands ravages il y a une quarantaine d'années; 3° la *pébrine*, ou maladie de la tache, plus exactement maladie des corpuscules; 4° la *flacherie*, affection plus insidieuse et plus perfide que la précédente, bien moins aisée à reconnaître dans les reproducteurs et dans la graine et tenant en partie à une mauvaise nutrition.

On ne peut douter que ces maladies ne sévissent à l'état naturel sur nos chenilles indigènes. J'ai déjà eu l'occasion de soumettre à la Société des faits de ce genre relativement à la muscardine (Ann. Soc. ent. Fr., 4e série, 1863, III, 90). Tous les entomologistes qui élèvent des chenilles ont vu certaines de ces chenilles devenant flasques, sanieuses et se vidant, ce qui paraît fort analogue à la flacherie des Vers à soie. M. Goossens a constaté des faits de ce genre sur des chenilles en liberté du *Liparis dispar*, mal nourries dans une année très-sèche, et j'ai remarqué souvent, sur les arbres fruitiers de jardins, des chenilles de *Bombyx neustria* en flacherie.

On ne saurait trop engager les entomologistes à observer les maladies des insectes et leurs causes, dans l'intérêt des Vers à soie, la pathologie comparée étant la meilleure.

# NOTE COMPLÉMENTAIRE

SUR

# Trois Lépidoptères anormaux

## (*Anthocharis cardamines*, — *Argynnis Selene*, — *Smerinthus tiliæ*.)

Par M. J. FALLOU.

(Séances des 8 Juin et 12 Octobre 1870.)

Dans la séance du 8 juin dernier, j'ai eu l'honneur de présenter à la Société trois Lépidoptères anormaux ; je tiens aujourd'hui à revenir sur ce sujet pour fournir des renseignements très-précis sur la provenance de ces papillons monstrueux. J'ajouterai aussi d'autres détails qui n'ont pas été indiqués dans nos Annales du premier trimestre de 1870, page LVIII du Bulletin.

1° *Anthocharis cardamines*, aberratio femina maris colore. — Au premier abord on pourrait croire que ce curieux Lépidoptère est hermaphrodite et qu'il appartient à la première catégorie que notre collègue M. Bellier de la Chavignerie indique dans un intéressant mémoire intitulé : Observations sur un *Anthocharis cardamines* hermaphrodite, publié dans nos Annales de 1852, p. 325. Notre collègue plaçait dans sa première catégorie ou classe les individus chez lesquels l'un des deux sexes prédomine dans une plus grande proportion que l'autre ; et, dans la seconde classe, les insectes qui participent autant d'un sexe que de l'autre.

Un examen minutieux me porte à croire que notre sujet ne peut se classer dans aucune de ces deux catégories ; et la présence d'œufs contenus dans l'abdomen suffit pour faire connaître que cette *Anthocharis* est bien une femelle, de grande taille, affectée partiellement des couleurs aurores

du mâle. Elle est fidèlement représentée en dessus et en dessous dans la planche 5e, figures 7 et 8 de ce volume.

J'ai capturé cette remarquable aberration le 19 mai 1870, dans le parc du château de Nointel, près Beaumont-sur-Oise, en compagnie de notre excellent collègue M. C. Delamarche.

2° L'*Argynnis Selene* a été prise en mai dans le bois de Bondy, par M. Parsy, zélé chasseur parisien, qui a déjà capturé dans nos environs plusieurs belles variétés de Lépidoptères. Il a bien voulu en enrichir ma collection de deux exemplaires très-intéressants.

3° Quant au *Smerinthus tiliæ,* je n'en connais point l'origine, je sais seulement que ce bizarre Lépidoptère faisait partie de la riche collection de feu M. Auguste, de Bordeaux, dont notre collègue M. P. de l'Orza est devenu l'acquéreur; c'est ce dernier qui a eu la gracieuseté de me l'offrir.

(Pour les descriptions de ces trois Lépidoptères anormanx, voir les Annales de 1870, page LVIII du Bulletin.)

# OBSERVATIONS

SUR UNE

# Espèce du genre MYSTACIDA,

GROUPE DES MYSTACIDITES, TRIBU DES PHRYGANIENS, ORDRE DES NÉVROPTÈRES,

Par M. THEVENET.

(Séance du 25 Octobre 1871.)

Vers la fin du mois de juin 1870, j'ai récolté, dans la rivière d'Yères, des touffes d'une plante aquatique délicate (*Callitriche hamulata*), sur lesquelles se trouvaient de petits tubes coniques servant de demeure à des larves de Névroptères.

J'ai mis dans un petit aquarium ces plantes et leurs habitants, afin de les observer à loisir.

Au lieu de traîner péniblement leur étui, ainsi que le font la plupart des Phryganides, ces larves nagent au contraire lort lestement, à l'aide des pattes de la troisième paire, qui sont plus longues que les autres; elles marchent rarement au fond de l'eau et se tiennent ordinairement sur les tiges des végétaux submergés. Elles m'ont paru se nourrir des animaux et végétaux microscopiques qui peuplaient l'eau dans laquelle elles vivaient; je ne leur ai jamais vu manger les plantes aquatiques sur lesquelles elles se promenaient.

Leur étui, conique, un peu courbé, a tout à fait la forme d'une petite dentale; il a onze millimètres de longueur, est ouvert à ses deux extrémités et composé d'une matière soyeuse, translucide, brunâtre, un peu plus dense que l'eau. En l'examinant au microscope, on reconnaît que cet étui est formé de fils de soie enroulés en hélice, recouverts d'une sorte d'enduit de même nature, sur lequel on aperçoit beaucoup de Diatomées.

La larve a la tête et le thorax jaunes, sur la tête quelques points noirs. Abdomen blanchâtre, filets respiratoires courts et rares. Pattes jaunes avec quelques poils noirs, les postérieures très-longues, servant à la natation; les intermédiaires armées de crochets semi-circulaires, à articles robustes, servant à la préhension; les antérieures, courtes, semblent remplir le rôle des palpes, qui sont très-peu développés (voyez planche 5e, fig. 3).

Quand l'époque de la transformation est arrivée, la larve file une sorte de lanière adhérente au bord supérieur de l'étui et qui embrasse une tige de la plante ; puis elle ferme le grand orifice de l'étui en roulant en spirale un fil de soie qui forme une sorte d'opercule presque plane avec une légère saillie au milieu (fig. 2).

Pendant que l'insecte est ainsi enfermé et privé de tout moyen de défense, il arrive souvent qu'il devient la proie de larves congénères qui percent son étui et la dévorent.

Au bout de sept à huit jours la nymphe détache l'opercule sur la plus grande partie de sa circonférence, la pousse pour sortir de l'étui et se met à nager sur le flanc en traînant ses deux longues antennes filiformes collées au corps. Quelques heures après, mais toujours le soir, la nymphe gagne la surface de l'eau, s'installe sur un corps flottant, ou même à la surface du liquide, et se livre sur place à des mouvements lents de tous ses membres; tout à coup il se produit un emphysème de tous les téguments, la peau éclate et l'insecte apparaît brusquement sous sa forme définitive; abandonnant la membrane d'une ténuité extrême qui enveloppait la nymphe.

A première vue on reconnaît que cet insecte appartient au genre *Mystacida,* de l'ordre des Névroptères, établi par Latreille.

J'ai obtenu successivement six de ces insectes, qui appartenaient tous à la même espèce.

Au fond du vase où ils avaient subi leur transformation, j'ai trouvé une petite masse de gelée semblable à l'humeur vitrée de l'œil : c'était l'enveloppe d'œufs pondus par une femelle; mais il n'y avait pas eu d'accouplement et les œufs ne se sont pas développés.

Il resterait à étudier l'accouplement, la ponte et l'éclosion des œufs pour connaître d'une manière complète l'insecte qui fait l'objet de cette note. Il faudrait enfin examiner si les larves de nombreuses espèces du genre *Mystacida* ont des mœurs semblables. Pictet, Rambur et Mac-Laclan en parlent à peine, et parmi les espèces qu'ils décrivent je n'en vois aucune

à laquelle on puisse rapporter l'insecte dont j'ai obtenu l'éclosion. S'il est réellement nouveau, je propose de l'appeler *Mystacida trifasciata,* en le caractérisant de la manière suivante :

*Omnino niger. Alæ superiores albo trifasciatæ. Antennæ albo nigroque annulatæ.*

Longueur, ailes fermées : 7 1/2 à 8 millimètres.
Longueur des antennes : 18 à 19 millimètres.

Tête et corps noirs. Antennes annelées de blanc et de noir. Palpes longs, velus, blanchâtres.

Deux points blancs, très-petits, au bord antérieur du prothorax.

Ailes supérieures noires, avec trois bandes blanches : une non loin de la base, qui est la plus large ; la seconde vers la moitié de l'aile, étroite, composée de quatre points qui se touchent plus ou moins ; la dernière composée de deux taches sur chaque aile.

Les franges terminales des ailes supérieures composées de poils noirs mélangés de quelques poils blancs.

Ailes inférieures grises, transparentes.

Pattes grises.

### Explication des figures 1 a 6 de la planche 5e.

Fig. 1. Branche de *Callitriche hamulata* portant des fourreaux de la *Mystacida trifasciata,* grandeur naturelle.

2. Fourreau de la *Mystacida*, grossi quatre fois.
3. Larve de la même espèce dans son fourreau, grossie quatre fois.
4. *Mystacida trifasciata,* de grandeur naturelle.
5. Tête de la même espèce, très-grossie.
6. *Mystacida trifasciata,* grossie quatre fois.



# REMARQUES

SUR LA

# SCOLOPENDRELLA NOTACANTHA,

## MYRIAPODE CHILOPODE DE LA TRIBU DES GÉOPHILIDES,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 27 Décembre 1871.)

M. le professeur P. Gervais, in Hist. nat. des Ins. Apt., t. IV, p. 301 (1847), désigne sous le nom de *Scolopendrella* un Chilopode de la tribu des Géophilides, dont les organes de la menducation, disposés en suçoir, rappellent parmi ces Chilopodes la particularité des Polyzonies parmi les Diplopodes.

Deux espèces sont comprises dans cette coupe générique et portent les noms de *Scolopendrella notacantha* et *immaculata*. Cette dernière a pour patrie les environs de Londres. Quant à la première, elle n'avait encore été signalée que de Paris et de ses environs, particulièrement des bois de Clamart, de Meudon, de Cormeilles, etc. Les deux individus que j'ai rencontrés égalent en longueur 2 1/2 à 3 millimètres environ ; ils sont d'un blanc de lait et ont été capturés dans le Morvan, où je suis allé passer une partie de mes vacances. C'est dans les bois qui entourent Quarré-les-Tombes et dans ceux où est situé le monastère de la Pierre-qui-Vire que j'ai pris ce singulier Chilopode.

Il est très-agile dans ses mouvements, se plaît dans les fourrés épais et vit à l'ombre des plantes, dans la mousse, sous les feuilles mortes et toujours dans des lieux où la terre est humide et riche en humus. Sa nourriture, sans aucun doute, doit consister en débris de matières organisées, particulièrement de substances végétales.

J'aurais désiré pouvoir faire passer sous les yeux de la Société ces Myriapodes, curieux par leur petite taille et leur étiolement ; mais, malheureusement, l'alcool dans lequel je les avais placés étant trop faible, ces insectes ont perdu leur forme et leur couleur et sont devenus tout à fait impropres à être conservés en collection.

# MISCELLANÉES HYMÉNOPTÉROLOGIQUES,

Par M. le docteur J. GIRAUD.

(Séance du 22 Novembre 1871.)

## I.

## Note sur les mœurs du CERAMIUS LUSITANICUS Klug

(DIVISION PARACERAMIUS SAUSSURE).

Le genre *Ceramius*, du groupe des Masariens, créé en 1810 par Latreille, ne renferme que peu d'espèces européennes qui n'ont été rencontrées jusqu'à présent que dans le midi de la France, en Espagne et en Portugal. Fonscolombe, qui avait découvert, dans les environs d'Aix, en Provence, l'espèce que Latreille lui a dédiée, avait remarqué qu'elle niche dans la terre et qu'elle construit une cheminée à l'orifice de ses galeries; mais là s'arrêtait son observation, et je ne sache pas que depuis elle ait été complétée par personne. Il ne s'agit pas ici de l'espèce de Fonscolombe, mais d'une autre, déjà entrevue par cet observateur, et regardée par lui comme une variété de la précédente. C'est cette prétendue variété que Klug, en 1824, dans ses *Monographies entomologiques*, a décrite sous le nom de *Ceramius lusitanicus*, parce que les individus qu'il a vus provenaient du Portugal.

En 1863, dans un mémoire inséré dans les actes de la *Société zoologico-botanique* de Vienne, j'avais signalé la présence de cette espèce dans le département des Hautes-Alpes, mais il ne m'avait pas été possible de rien apprendre sur ses mœurs. J'ai visité de nouveau, en 1871, plusieurs localités où je l'avais rencontrée, et j'ai eu la satisfaction de trouver cette fois ce que je cherchais avec avidité. Le 4 juillet, en parcourant la vallée

dite de Vallouise, située à quelque distance de Briançon, j'ai rencontré, au pied du contrefort de la montagne des Puits-Près, qui est couronné par la chapelle de Saint-Romain, une colonie nombreuse de l'insecte qui me préoccupait. Arrivé, vers neuf heures du matin, dans une petite clairière couverte d'un maigre gazon et de touffes très-basses de *Rosa spinosissima,* et ombragée de quelques jeunes mélèzes très-clairsemés, je vis d'abord un certain nombre de mâles. A dix heures, les femelles commencèrent à paraître. Je m'attachai à les suivre des yeux, dans l'espoir qu'elles me révéleraient leurs nids. Je ne tardai pas à en voir une pénétrant dans la terre par un trou circulaire et paraissant perpendiculaire au sol; quelques recherches dans le voisinage me firent découvrir un assez grand nombre de trous semblables, les uns sans couronnement, les autres surmontés d'une cheminée, tantôt complète, tantôt seulement commencée, assez ressemblante à celle que construit l'*Antophora parietina,* ou à celle de l'*Odynerus spinipes* L., dont Réaumur a donné l'histoire dans le tome VI de ses mémoires. Les galeries les moins profondes ou encore inachevées étaient celles qui n'avaient pas de cheminée. J'ai éprouvé un vrai plaisir à suivre des yeux les travaux de ces laborieuses petites bêtes. Le creusement de la galerie est conduit jusqu'à une certaine profondeur, sans que l'insecte s'occupe de la cheminée; il détache avec ses mandibules un petit nombre de parcelles de terre, qu'il réunit en petite masse à peu près du volume de sa tête, apporte au dehors cette charge, en marchant à reculons, et va la jeter à quelque distance au-dessous du trou de la galerie. L'accumulation de ces petits déblais suffit pour annoncer le voisinage d'un nid, quand même son ouverture serait masquée ou bouchée; mais il suffit que le sol vienne à être mouillé pour que la forme de ces matériaux s'efface. Ce travail est continué ensuite de la même manière, mais l'ouvrière s'occupe alternativement du déblaiement et de la construction de sa cheminée. Pour ce dernier ouvrage, elle apporte, toujours avec ses mandibules, une portion de terre plus petite que dans le premier cas, et la fixe sur les bords de sa construction. Chaque partie qui vient d'être ajoutée se distingue du reste par son état d'humidité.

La cheminée est terreuse, friable, uniforme, non fenêtrée; elle est généralement un peu courbée et quelquefois couchée sur le sol.

La galerie est cylindrique, à peu près perpendiculaire et longue de 6 centimètres environ; au bout se trouve la coque, placée un peu obliquement sur un côté, de manière à former avec elle un angle très-ouvert.

Coque. — Long. 2 à 2 3/4, épaiss. 1 cent. — Elle est terreuse, à parois

épaisses, de forme tantôt subcylindrique, tontôt ovoïde, à bouts plus ou moins arrondis. La surface extérieure est assez régulière et se détache nettement de la terre ambiante; l'intérieure est unie, mais nullement tapissée, chez les coques fraîches. Après la transformation de sa larve, elle est au contraire revêtue d'une fine membrane très-adhérente. Une espèce de bouchon plat, de couleur rousse et très-résistant, ferme cette coque à quelque distance de l'un des bouts de l'ovoïde.

Pour apprendre en quoi consistait l'approvisionnement destiné à nourrir les larves, je dus attendre jusqu'au 12 du mois. A ce moment, quelques coques ne contenaient encore qu'une très-petite quantité de pâtée, déposée au fond de la cavité sous la forme d'une goutte de miel qui se serait solidifiée en tombant; d'autres en avaient davantage, une seule était à peu près pleine. Dans chaque coque se trouvait une larve, dont la taille était assez en rapport avec la quantité de la pâtée. Deux coques, dans lesquelles il n'y avait encore aucune provision, contenaient cependant déjà chacune une larve extrêmement petite, et paraissant attendre les premiers secours de sa mère. La pâtée est d'un jaune tendre, non sirupeuse, comme celle des Apides mellifères, mais plus sèche, un peu friable, et ressemble à un amas de poussière fraîche de pollen.

J'emportai un certain nombre de coques, toutes ouvertes, pour les étudier à la première station de mon voyage; mais quatre à cinq jours avaient suffi pour faire périr les larves, à l'exception d'une seule, qui avait fermé sa cellule avec le couvercle dont j'ai déjà parlé. Deux mois plus tard, j'ouvris cette cellule pour examiner la larve, que je trouvai fraîche et immobile, ayant la tête fortement fléchie sous le corps et placée du côté du bout opposé à celui où se trouvait le bouchon.

Larve. — Apode, molle, d'un blanc opalin et de forme ovoïde allongée dans son jeune âge; épaisse et moins allongée dans l'état adulte, et d'un blanc faiblement jaunâtre, de 10 millimètres de longueur. Douze segments, y compris le bout anal; dix paires de stigmates; une série de mamelons latéraux et une ligne enfoncée le long du dos. La tête est petite, subovale; les organes de la bouche, de couleur un peu rousse, sont très-peu développés. Chaperon plus large que long, un peu émarginé au bout; labre saillant, bilobé; mandibules rousses au bout, triangulaires, avec une dent apicale aiguë, précédée de deux plus petites et plus courtes; menton formé de trois mamelons, dont le médian est plus fort et presque carré; à la loupe, on ne distingue la place des palpes que par un point roux microscopique. De chaque côté de la tête, et un peu au-dessus du

chaperon, on distingue deux points ronds paraissant indiquer la place des antennes, mais ne formant aucune saillie appréciable. Dernier segment, en dessous, avec quelques aspérités de chaque côté de la ligne médiane.

Il me paraît évident que la mère continue à apporter des aliments après l'éclosion de la larve, ce qui est assez démontré par l'insuffisance des provisions déposées dans la cellule des plus jeunes, et par la présence de cette mère, que j'ai constatée plusieurs fois, dans les galeries conduisant à ces cellules. La consommation des provisions doit être fort rapide, car une coque qui en contenait une assez bonne portion avait déjà été fermée, quand, quatre ou cinq jours plus tard, je voulus voir les progrès du travail. Soit que la mère attende que la coque ait été fermée par la larve, soit qu'il lui suffise d'avoir apporté une quantité suffisante d'aliments, elle doit s'occuper de terminer son travail en complétant l'ovoïde de la coque par l'adjonction d'un bout terreux. Je n'ai pas eu occasion de voir comment l'insecte ferme la galerie; quant à la cheminée, l'action de la pluie paraît suffisante pour la faire disparaître, si ses matériaux ne sont pas employés pour former le bouchon.

J'ajouterai seulement que la colonie, qui se composait pour le moins de quatre cents individus, devait vivre depuis longtemps sur la même place, car, en fouillant la terre, j'ai rencontré un nombre très-considérable de coques anciennes, les unes vides, les autres entières, mais dont les habitants avaient péri à l'état de larve, de nymphe ou d'insecte déjà développé. Parmi ces restes souvent couverts de moisissure, se trouvaient des larves à segments renflés et très-distincts par leurs articulations profondes et un mamelon saillant de chaque côté. Les nymphes étaient trop détériorées pour pouvoir en apprécier la forme.

Pendant mes recherches, le 12 juillet, j'ai rencontré sur la terre plusieurs mâles dans la position du repos et sans blessures, mais ils étaient morts; ils paraissaient avoir perdu la vie tout doucement et sans convulsions.

J'ai vu l'insecte accouplé pendant le vol, mais je n'ai pu observer ni le commencement, ni la durée de cet accouplement. J'ai observé seulement plusieurs fois que le mâle se précipitait sur la femelle pendant qu'elle volait près de terre. Les mâles passent dans les galeries tout le temps pendant lequel le manque de chaleur et de lumière ne leur permet pas de voltiger; ils s'y réfugient aussi pendant les heures les plus chaudes de la journée, mais n'y séjournent pas longtemps.

L'éclosion a lieu au mois de juin.

Comme j'ai pu examiner un grand nombre d'individus ailés, il ne me paraît pas hors de propos d'indiquer les variétés que j'ai rencontrées.

♂. Tous mes exemplaires manquent du point jaune sur les côtés du métathorax, indiqué par M. de Saussure, et rentrent par conséquent dans la variété dont parle cet auteur. Cette forme paraîtrait ainsi être la règle et non l'exception.

♀. *Var.* 1. Tache de la base du chaperon tantôt visible, tantôt réduite à deux très-petits points.

*Var.* 2. Taches du métathorax ponctiformes ou presque effacées.

Cette espèce et quelques autres diffèrent de la plupart des Masariens en ce que les ailes ne sont pas plissées dans le sens de la longueur.

Les mœurs des Mazariens ont été peu étudiées. L'observation, restée incomplète, de Boyer de Fonscolombe, au sujet du *Ceramius* qui porte son nom, permet de croire que le mode de nidification de cette espèce a la plus grande analogie avec celui du *C. lusitanicus.*

Il y a aussi un certain rapprochement à faire avec le *Celonites abbreviatus* Vill. D'après ce que M. Jules Lichtenstein nous a appris (Ann. Soc. ent. Fr., 1869, Bull., p. XXIX), cet insecte ne fouit pas ; il construit des coques de mortier qu'il place bout à bout sur les tiges sèches des plantes, mais les approvisionne aussi d'une espèce de miellée blanche qui, d'après les détails qui m'ont été donnés verbalement, a la consistance et l'aspect de celle de notre *Ceramius.* Ces coques, selon les échantillons que M. Lichtenstein a eu l'obligeance de me donner, sont minces et assez friables et construites, non d'un vrai mortier, mais seulement d'une terre très-fine dans laquelle on ne trouve pas un grain de sable. Tels sont aussi les matériaux qu'emploie le *Ceramius.* Quelques fragments du bouchon restés adhérents à la coque du *Celonites,* font voir que, comme chez le *Ceramius,* ce bouchon est aussi placé à quelque distance du bout.

---

II.

# OBSERVATIONS

SUR LES

# Fausses chenilles épineuses qui vivent sur le chêne

ET

# Biologie de la DINEURA VERNA Klug.

—

Réaumur, dans ses mémoires (t. V, pl. 12, fig. 7), a figuré une des fausses chenilles dont nous voulons parler, mais il ne dit rien de l'insecte ailé. M. Hartig (Fam. Blattw., pl. v, fig. 37) a donné aussi le dessin d'une larve épineuse qui paraît se rapporter à la même espèce, mais il ne l'a pas décrite. Il laisse entendre que c'est celle de sa *Tenthredo bipunctata*, sans fournir aucun renseignement plus précis. En 1859, le professeur Zaddach a publié, à Kœnisberg, un travail sur les *Tenthrédines* de la Prusse (*Beschreibung neuer oder wenig bekannter Blattwespen*), dans lequel les fausses chenilles épineuses du chêne sont traitées avec plus de développements. L'auteur figure trois espèces de larves et fait connaître les insectes qu'il attribue à chacune. Il dit toutefois qu'il n'a pu obtenir lui-même qu'une espèce, et que les deux autres ont été observées par M. Brischke. Je n'ai pas pu consulter les publications de M. Snellen van Vollenhoven sur les Tenthrédines, insérées dans les Mémoires de la Société entomologique des Pays-Bas, cet ouvrage ne se trouvant pas à la bibliothèque du Jardin des Plantes. Il serait très-possible que le même sujet y fût aussi traité.

L'abondance de ces larves sur les chênes du parc de Vincennes, en 1869 et l'année suivante, m'a fourni l'occasion de m'occuper de leur éducation. J'ai cru aussi pouvoir reconnaître parmi elles trois espèces, et j'en ai fait le triage avec tout le soin que je pouvais y apporter. Malgré ces précautions, j'ai eu la surprise, à l'époque de l'éclosion, de trouver une certaine promiscuité des espèces qui m'a fort embarrassé et qui ôte à mon observation la précision que j'aurais désiré lui donner. Au lieu de trois espèces que j'attendais, j'en ai eu quatre.

Je m'abstiens de reproduire les notes détaillées que j'avais prises sur ces diverses formes, puisque le résultat n'est pas décisif, et je me borne à ne les indiquer que très-sommairement. Toutes ont vingt-deux pattes.

La première forme comprend des larves de 15-18 millimètres de longueur, de couleur foncière d'un gris-jaunâtre ou légèrement nuancée de vert-pâle, couvertes de piquants nombreux rangés en deux séries transversales sur chaque segment, d'un noir intense, assez longs, bifurqués en général, couverts d'aspérités et reposant sur une base large, arrondie, formant une espèce de socle dont la couleur est aussi noire. Sur les côtés se trouvent des piquants plus faibles, souvent simples et de couleur pâle ou quelquefois vitreuse. Tête noire ou noirâtre; pattes thoraciques de même couleur; antennes de sept articles, palpes maxillaires de quatre, les labiaux de trois. Il me paraît que c'est cette forme qui a été figurée par Réaumur et Hartig.

La deuxième est généralemeut d'une taille un peu moindre et un peu plus effilée. La couleur foncière est d'un vert pâle plus prononcé. Les piquants sont moins longs et leur base n'est pas noire; leur tige, courte et épaisse, est fréquemment noire sur le devant du corps et pâle sur le derrière; les pointes de la bifurcation sont d'un gris blanchâtre; de là l'aspect cendré qui distingue cette forme de la précédente. La tête et les pattes thoraciques sont verdâtres, rarement un peu rousses. Elle est un peu plus tardive que la première, mais la différence n'est guère que de cinq à six jours.

La troisième a un aspect différent à cause de sa couleur plus sombre. La peau est d'un gris d'ardoise avec une nuance bleuâtre, plus prononcée vers le bout anal. Les piquants tiennent le milieu, pour la longueur, entre les deux premières formes; ils sont noirs sur le devant du corps et en général pâles en arrière et sur les côtés; plusieurs sont simples et quelques-uns trifides. Après la dernière mue, la peau reste plus sombre et la place des piquants est marquée par une teinte plus foncée.

Cette espèce m'a offert une particularité que je n'ai jamais remarquée chez les autres. Après la dernière mue, elle pénètre moins promptement dans la terre. Je l'ai toujours vu ramper pendant trois jours entiers avant de s'enfouir, sans cependant chercher des aliments. On remarquait alors sur le dos des deux derniers segments des spinules courtes, simples et paraissant un peu molles. Ce n'est que le 4 et le 7 mai que les quelques individus que j'avais pu trouver se sont enterrés.

Les coques de ces espèces se ressemblent beaucoup, mais ne sont pas absolument de même taille. Elles sont allongées, à peu près cylindriques

et arrondies aux deux bouts. Un bouchon plat les ferme à peu de distance de l'une des extrémités.

Il me paraît certain que, dans les observations de M. Zaddach, il y a eu aussi quelque mélange des espèces comme cela m'est arrivé : ce qui le démontre d'une manière assez évidente, c'est qu'il a mal assorti les sexes. Les caractères spécifiques des larves ne me paraissent donc pas encore établis avec une précision suffisante.

M. Zaddach décrit ou cite trois espèces de Tenthrédines obtenues de ces fausses chenilles, ce sont : *Selandria pubescens, lineolata* et *melanocephala.* J'ai eu aussi ces espèces, et voici les remarques qu'elles me suggèrent.

### 1° SELANDRIA PUBESCENS Zadd.

Avant de savoir qu'elle avait été publiée, je lui avais donné le nom de *limbata,* qui convient également aux deux sexes.

La femelle est noire, pubescente, avec une bande latérale rouge sombre tachée de noir, comprenant toute la partie rabattue des segments dorsaux de l'abdomen; les cuisses sont d'un rouge testacé avec très-peu de noir à la base; les tibias et les tarses d'un gris plus ou moins obscur et revêtus d'une pubescence soyeuse. Le labre, une étroite bordure des angles du prothorax et l'écaille des ailes sont blanchâtres.

Le mâle que M. Zaddach lui associe n'est pas le sien, mais celui de l'espèce suivante. Le mâle légitime diffère beaucoup de celui-là; il est inédit : en voici le signalement.

Long. 7 mill. — Noir, à pubescence soyeuse; les palpes, le labre et un point de chaque côté de l'échancrure du chaperon, d'un blanc jaunâtre; une bordure des angles du prothorax, une ligne étroite sur le haut des flancs, dirigée vers les hanches postérieures et l'écaille, blanchâtres. L'abdomen, qui est allongé et graduellement rétréci en forme de cône et un peu déprimé sur les côtés du dos, a les deux premiers segments noirs, bordés de blanc ou de blanc jaunâtre, et tous les suivants fauves au milieu et blanchâtres sur les côtés; cette dernière couleur étendue jusque sur la portion rabattue qui est aussi un peu tachée de noir comme chez la femelle. Le ventre est taché de noir et de blanc, et la plaque anale d'un blanc un peu glauque. Les pattes sont testacées; les hanches et les trochanters noirs, avec une étroite bordure pâle au bout; les cuisses sont

d'un testacé rougeâtre, avec leur extrême base en dessus et un trait plus étendu en dessous noirâtres; les tibias et les tarses, d'un testacé blanchâtre; ces derniers un peu assombris au bout. Ailes antérieures comme chez l'autre sexe, presque pures; les nervures noirâtres, la sous-marginale tout entière, les autres pâle à la base, le stigma gris obscur; les postérieures, sans cellule discoïdale fermée, mais avec une nervure le long du bord postéro-interne.

Dans le système de M. Hartig, la femelle appartient à la tribu *Monophadnus* et le mâle à la tribu *Blennocampa*. Il en est de même pour les espèces qui suivent.

On ne confondra pas ce mâle avec celui de la *Tenthredo albiventris* Kl., car ce dernier a l'abdomen plus court, non conique, déprimé et uniformément coloré sur le dos, avec le premier segment seul noir. Il a, de plus, les côtés du prothorax tout blancs et la ligne blanche des flancs beaucoup plus forte, les hanches presque entièrement blanches et les nervures des ailes plus claires. J'ai trouvé cette espèce dans la Basse-Autriche.

### 2° S. LINEOLATA Kl. sec. Zaddach.

Noire, à pubescence soyeuse; bordure des angles du prothorax et écaille blanchâtres; segments abdominaux avec une très-fine bordure pâle; genoux, tibias et tarses d'un blanc grisâtre, passant progressivement au brun vers l'extrémité; mandibules rousses vers le bout; ailes faiblement enfumées.

Chez le mâle, les tibias et les tarses sont plus obscurs; les premiers sont noirâtres sur le côté postéro-interne. Les antennes sont un peu plus longues et plus robustes. Les ailes postérieures sont comme chez l'espèce précédente.

L'espèce dont il est ici question est la même que la *S. lineolata* Zadd., mais je pense que, malgré sa grande ressemblance avec la *lineolata* Kl. et Hart., elle n'est pas identique. On ne peut admettre, je pense, que M. Hartig, qui attachait une si grande importance à la nervulation, eût placé une femelle qui porte aux ailes postérieures une cellule fermée, dans une section qui est caractérisée par l'absence de cette cellule. Si, comme cela me paraît évident, cette objection est fondée, c'est parmi les *Monophadnus* et non dans la section des *Blennocampa* qu'il faut chercher l'espèce provenant des fausses chenilles épineuses du chêne. Mais il y a

encore d'autres traits qui ne conviennent pas à la *lineolata*; ainsi les ailes sont partout faiblement obscures, tandis que chez elle c'est le bout seulement qui est obscur; les mandibules sont rousses vers le bout, et elles sont noires chez la *lineolata*. Voilà pour la femelle.

Le mâle de cette espèce est celui que M. Zaddach a attribué à sa *S. pubescens*; il a avec sa femelle la plus grande ressemblance pour les couleurs. Ses antennes sont plus robustes et un peu plus longues. Son abdomen est long, subconique, non déprimé sur le dos. Le bout des pattes est un peu plus obscur, quelquefois presque noir; les tibias, très-soyeux, sont noirâtres en arrière et en dedans et blanchâtres en avant. Comme chez la femelle, les ailes sont partout faiblement obscures; l'écaille est le plus souvent noire à la base et bordée de blanc.

Hartig, en parlant des fausses chenilles épineuses du chêne, a cité la *Selandria bipunctata* comme leur appartenant vraisemblablement. Je pense que cette opinion est fondée, et je crois que c'est à cette espèce que doit être rapportée la *S. lineolata* Zadd. que nous signalons ici. Outre que la description de la *S. bipunctata* lui convient généralement bien, elle est rendue plus précise, parce que les mandibules sont aussi rousses en partie et les ailes partout un peu obscures, ce qui n'a pas lieu chez la *S. lineolata* Kl. Mais Hartig parle de points enfoncés aux orbites externes que je ne remarque pas chez mes individus, qui n'ont à leur place qu'une ligne imprimée. J'attache à ce caractère peu d'importance, d'autant mieux que Klug n'en dit rien.

Hartig remarque que la *S. bipunctata* paraît au commencement de mai et même dès la fin d'avril; c'est à la même époque que mes éclosions ont eu lieu. En résumé, je regarde la *S. lineolata* Zadd. comme synonyme de la *bipunctata* Kl.

Comme la précédente, cette espèce provient en général des larves comprises dans notre première forme.

### 3° S. MELANOCEPHALA F. ♀ et ALBIVENTRIS Kl. ♂.

L'identité spécifique des deux sexes, déjà présumée par Klug, ne saurait plus être mise en doute, M. Zaddach l'a reconnue comme moi. Les femelles paraissent être beaucoup plus nombreuses; pour soixante et dix individus de ce sexe, je n'ai eu que six mâles. Un assez grand nombre de coques n'ont rien produit la première année, mais ont donné l'insecte

l'année suivante à l'époque ordinaire, c'est-à-dire près de deux ans après l'enfouissement de la larve. Ce sont les larves de la deuxième forme qui ont livré la très-grande majorité des individus. Cette espèce a mieux réussi que les deux précédentes; assez peu de coques n'ont rien produit, tandis que chez les autres, les pertes dépassaient beaucoup les éclosions. Les conditions dans lesquelles elles avaient été conservées étaient cependant les mêmes.

J'ajoute ici une quatrième espèce dont M. Zaddach n'a pas parlé.

### 4° S. NIGRIPES Kl. et Hart.

Long. 6 mill. ♀. — Elle est remarquable par la couleur d'un noir intense de toutes les parties de la bouche, des angles du prothorax, de l'écaille et de toutes les nervures des ailes. Les pattes, noires aussi, n'ont que l'extrême bout des genoux et la face antérieure des tibias de la première paire, roussâtres. L'abdomen, comme les pattes, est médiocrement pubescent; ses trois premiers segments sont noirs, le quatrième est d'un noir passant au roux en arrière, les trois suivants sont entièrement d'un rouge obscur, le dernier et la tarière sont noirs. Ailes à peu près pures, les postérieures avec une cellule fermée (trib. *Monophadnus*).

Cette espèce répond très-bien à la description de la *Tenthredo nigripes* Kl., avec cette différence pourtant que celle-ci a l'abdomen rouge avec le premier et le dernier segment, noirs; tandis que, chez elle, le second et le troisième sont aussi noirs et le quatrième d'un roux obscur. Cette variation me paraît peu importante et n'indique pas, à mon avis, une autre espèce; d'autant mieux que le rouge obscur paraît se perdre peu à peu dans le noir et fait pressentir la possibilité de sa plus grande extension. Chaperon légèrement émarginé. Antennes de la longueur du thorax seul, le premier article du flagellum deux fois aussi long que le second.

Elle appartient aux larves de la troisième forme, dont je n'ai rencontré que quatre individus. Il n'y a eu qu'une seule éclosion.

Les deux premières formes des larves épineuses ont produit presque autant de parasites que de Tenthrédines. Leur apparition a commencé aussi dès la fin d'avril et a continué pendant une partie de mai. Les

espèces sont communes aux deux formes et appartiennent presque toutes à l'ancien genre *Tryphon* de Gravenhorst. En voici la liste :

1° *Mesoleius formosus* Gr. (exclusa ♀).
2° — *armillatorius* Gr.
3° *Perilissus macropygus* et *soleatus* Holmg. ♂ ♀.
4° *Tryphon ephippium* Holmg.
5° — *lateralis*, n. sp.
6° *Trematopygus selandrivorus*, n. sp.
7° — *aprilinus*, n. sp.
8° *Mesochorus politus* Gr.

Les espèces nouvelles seront décrites plus loin.

### DINEURA VERNA Klug.

*Tenthredo verna* Kl., Blattw., fam. II, n° 21.
*Tenthredo punctigera* Lep., Monogr., 110, 318.
*Dineura opaca* Hart., fam. Blattw., 229, 8.

Je ne sais sur quoi se fonde M. Hartig pour regarder la *Tenthredo verna* Klug comme identique avec la *Tenthr. opaca* F. La description de Fabricius, bien que laconique à l'excès, ne peut s'appliquer à l'espèce de Klug, mais bien au *Dolerus hæmatodes* Schr., figuré par Panzer (Faun. Germ., 52, tab. 10) et cité par Fabricius comme synonyme. Klug, Lepeletier, Spinola et d'autres encore sont aussi de cet avis. L'auteur de la belle Monographie des Tenthrédines établit trois sections dans le genre *Dineura*; la troisième, dans laquelle il place la *D. opaca*, se distingue principalement des deux autres en ce que la deuxième nervure récurrente est intersticiale, c'est-à-dire directement opposée à la seconde cubitale transverse. Il est à remarquer que cette disposition n'est rien moins que constante dans cette espèce, et que très-fréquemment la deuxième récurrente est reçue par la seconde cellule cubitale un peu avant son extrémité; ce qui ramène les individus de cette catégorie à la première section. Sur vingt-cinq individus de ma collection, il y en a une vingtaine qui se trouvent dans ce cas.

Cette espèce n'est pas rare. On la trouve en France, en Allemagne, en

Hongrie et sans doute dans d'autres contrées de l'Europe. J'en possède un individu qui a été apporté de Brousse, dans la Turquie d'Asie, par M. Mann, de Vienne. Ses couleurs offrent beaucoup d'instabilité; il est difficile de rencontrer plusieurs individus absolument identiques. D'après les transitions de mes individus obtenus d'éclosion, je ne puis pas douter que l'espèce *pallipes* Hart. ne soit qu'une simple variété de sa *D. opaca*, ce que l'auteur a pu déjà pressentir. Il est assez singulier que, malgré que la femelle ait été souvent rencontrée, le mâle soit encore inconnu. Mes éclosions n'en ont produit aucun.

Il n'est pas à ma connaissance que la larve de cette espèce ait été observée, du moins je n'ai rien trouvé chez les auteurs que j'ai pu consulter : j'en donne ici une description succincte.

Larve. — Long. 15 mill. — Cylindrique et peu épaisse, entièrement d'un vert tendre, à l'exception des yeux, qui sont noirs, et de la région buccale qui est un peu rousse. Corps glabre, très-plissé en travers. Vingt pattes. Chaperon tronqué droit; labre profondément échancré, triparti; la portion moyenne petite, les latérales plus grandes, formant deux lobes arrondis. Elle peut marcher en ligne droite et en appuyant sur le bout anal; mais souvent, surtout dans le repos, ce bout est ramené sous le ventre.

Je l'ai trouvée assez abondamment en 1869, sur les chênes du parc de Vincennes, du 15 au 20 mai. Peu de jours après, elle s'est enfoncée dans la terre et l'insecte ailé est sorti vers le milieu d'avril de l'année suivante.

Coque. Elle est petite, de forme subovoïde très-courte, longue de 7 millim. et épaisse de 4; ses parois, assez minces, sont noirâtres, très-finement réticulées à leur surface extérieure, à laquelle adhèrent des grains de sable très-fin.

Les parasites sortis de ces coques ont :

1° *Mesoleius formosus* Gr

2° — *armillatorius* Gr.

3° *Polyblastus palustris?* Holmgr.

4° *Erromenus fasciatus* Gr.

Les larves de cette Tenthrédine, comme celles de plusieurs autres espèces à corps lisse et plus rarement celles qui sont épineuses, sont sou-

vent attaquées par un parasite exoderme qui les fait périr et que l'on trouve sur celles qui sont arrivées à l'âge adulte. A l'époque où la plupart quittent les arbres pour aller s'enfouir, un certain nombre restent sur les feuilles dans une immobilité complète, sans avoir rien perdu de leur fraîcheur. Si on cherche à les exciter, les unes restent inertes et les autres ne donnent que de faibles signes de vie. En les examinant de près, on trouve sous le corps, et un peu engagés entre les segments, soit de très-petits œufs ovoïdes et vitreux, soit une petite larve également ovoïde, apode, ventrue, glabre, lisse et d'un vert très-pâle, ne présentant que de faibles indices de segmentation. La tête, formant le plus petit bout de l'ovoïde, est très-rétractile et plus étroite que le segment qui la suit; elle porte de chaque côté du vertex une tache noire, obliquement placée, qui paraît indiquer la place des yeux; entre ces taches sont quatre points rangés sur deux lignes longitudinales; au-dessous des taches, et assez loin de la bouche, sont les antennes, assez manifestes; la bouche échappe à l'analyse à l'aide seule de la loupe. En approchant de l'état adulte, cette larve change peu à peu d'aspect; elle devient finement grenue et les segments forment sur les côtés un bourrelet saillant, et autour de ces bourrelets, en dessous comme en dessus, se montrent de très-petits points blancs qui paraissent sous-cutanés et dont j'ignore la signification. Le milieu du dos et du ventre n'a pas de semblables points. A cette époque, l'animalcule a atteint la taille de 3 millim. Il quitte alors sa victime, qui a péri, et commence à se flétrir et s'éloigne pour aller s'enfoncer dans la terre, en exécutant des mouvements très-marqués dans lesquels les deux bouts jouent le rôle principal.

Ce parasite est ordinairement en certain nombre sur la même victime. J'ai trouvé jusqu'à neuf larves disposées sur deux rangs sous le ventre dans un ordre très-régulier; le bout céphalique tourné en dehors et engagé dans les plis et le corps dirigé en dedans. J'ignore ce qui se passe dans la terre.

L'insecte ailé se développe vers la fin d'avril ou au commencement de mai. C'est une espèce nouvelle qui sera décrite plus loin sous le nom de *Plectiscus tenthredinarum*.

III.

# Description d'Hyménoptères nouveaux avec l'indication des mœurs de la plupart d'entre eux

ET

# Remarques sur quelques espèces déjà connues.

—

### 1. Heriades glutinosus, n. sp.

*Niger, crebre punctatus, pubescens; ♀ mandibulis magnis, scutiformibus; scopa ventrali griseo-albida; ♂ antennis subtus subcrenulatis, abdomine perspicue sexarticulato, segmento sexto dorsali incurvo, late truncato et bisinuato; segmento ventrali secundo tuberculato.* ♂ ♀.

Long. 7 mill.

*Femelle.* A peu près de la taille de l'*Heriades truncorum*, mais l'abdomen plus épais et moins cylindrique. Ponctuation de tout le corps assez dense et moins forte que chez l'autre espèce. Pubescence du dessus de la tête et du thorax un peu fauve, celle du tour des antennes, du dessous et des côtés du corps, pâle ou blanchâtre. Antennes d'un noir brun, de douze articles. Mandibules d'une conformation très-remarquable : elles sont très-larges et forment, par leur juxtaposition, une espèce de bouclier ou une plaque semi-circulaire au moins aussi longue que le chaperon. Chaque mandibule représente un triangle dont le sommet est formé par le point d'articulation avec la tête; le côté extérieur est en arc de cercle; le supérieur, presque droit, longe le chaperon dont il est un peu écarté; l'interne forme une ligne droite qui s'applique exactement contre le bord de l'autre mandibule et porte dans toute sa longueur une série de petites dents au nombre d'une dizaine, alignées comme celles d'un peigne

et tout à fait égales, à l'exception de la dernière qui est un peu plus avancée et un peu écartée de celle qui la précède. La face supérieure de ces mandibules est en outre limitée le long de son contour par une ligne en relief qui, commençant à quelque distance de leur base et laissant en dehors toute la partie déclive, se rapproche du bord, qu'elle suit jusqu'au bout, sans se confondre avec lui. Métathorax avec un espace triangulaire et un sillon profond, lisses et luisants. Abdomen subovoïde, presque tronqué à la base; le premier segment marqué d'une ligne étroite qui sépare la face antérieure de la face dorsale, les trois premiers portant une frange de poils blancs, largement interrompue sur le dos, ou plutôt réduite à l'état de taches latérales; le quatrième avec une bande continue, mais très-faible et moins apparente que les taches. Brosse ventrale d'un blanc cendré à reflet roussâtre. Pattes noires; les poils des cuisses blancs, ceux des tarses roux; crochets simples. Ailes transparentes, un peu assombries vers le bout; nervures et stigma noirs; écaille bordée de roux; la réticulation comme chez *Heriades truncorum.*

*Mâle.* Tête et thorax plus richement couverts de poils roux. Les taches ou franges de l'abdomen moins distinctes et le bord des segments un peu décoloré. Antennes de treize articles, d'un noir brun, avec le dessous vaguement fauve ou roux; les articles intermédiaires un peu dentés en scie, comme chez le *Cholostoma florisomne.* Abdomen fortement infléchi, ne montrant que six segments, comme l'*Heriades truncorum;* le sixième dorsal tourné en dessous, largement tronqué au bout et bisinué; les angles de la troncature émoussés et le milieu un peu relevé et saillant. Deuxième segment ventral armé d'un fort tubercule échancré au bout et formant deux angles divergents. Dans les mouvements de flexion, ce tubercule est embrassé par le sixième segment dorsal. Le troisième ventral est fortement incisé au milieu et porte de chaque côté un pli transversal peu saillant. Pattes comme chez la femelle, mais les crochets des tarses bifides.

Ce mâle paraît avoir de grands rapports de conformation avec celui que Spinola (Ins. Lig., fasc. 2, p. 59) a décrit sous le nom d'*Heriades sinuata* et figuré pl. II, fig. 4. Mais, chez cette espèce, les poils de la face sont blanchâtres et la ponctuation est beaucoup plus forte, « *corpus totum punctatissimum, punctis excavatis,* » ce qui ne peut pas convenir à notre espèce. La femelle est sans doute aussi différente, puisque Spinola ne fait point mention que les mandibules aient une conformation particulière; de plus, les franges des segments doivent être entières, car il n'est pas dit

qu'elles soient interrompues. En outre, il n'est fait aucune mention de la forme denticulée des antennes du mâle.

C'est à notre zélé collègue M. Jules Lichtenstein que revient le mérite de la découverte de cette espèce intéressante. D'après ses observations, faites près de Saragosse, elle s'établit dans les vieux nids de *Pelopæus,* de *Chalicodoma* et d'*Antophora*, et construit ses cellules avec une matière gommeuse ou glutineuse semblable à une gélatine dans l'intérieur desquelles se trouve la provision mielleuse destinée aux jeunes larves. Sa transformation se fait dans une coque très-mince et pellucide comme celle des *Heriades.* Cette appréciation est fort juste, car ces coques se ressemblent tellement qu'il est très-difficile de les distinguer en les comparant les unes aux autres. L'économie de ces insectes se trouve en parfaite harmonie.

*Observations.* Il règne chez les auteurs une certaine divergence à propos des genres *Chelostoma* et *Heriades.* Le premier a les palpes maxillaires de trois articles et les labiaux de quatre, le dernier de ceux-ci inséré sur le côté du troisième. Ce caractère est propre, non-seulement au *Chelostoma florisomne* L., mais aussi aux espèces *nigricornis* Nyl. et *campanularum* K., que l'on a placées auprès de l'*Heriades truncorum,* qui diffère cependant par ses caractères buccaux. M. Smith, qui a très-bien saisi ces différences, a, avec raison selon moi, conservé le genre *Heriades* à l'espèce *truncorum*, dont elle est le type, et réuni les autres au genre *Chelostoma.* Si les femelles du *Chelostoma florisomne* (*maxillorum* L.) ont une plaque cornée au devant du chaperon et de grandes mandibules, et les mâles des antennes un peu dentées en dessous, ces caractères, plutôt spécifiques que génériques, ne suffisent pas pour éloigner cette espèce de ses voisines, qui ont une si grande ressemblance de forme et des organes buccaux identiques. M. Schenck n'adoptant pas l'opinion de M. Smith, et trouvant le genre *Heriades* composé d'espèces hétérogènes, en a détaché l'espèce fondamentale pour en faire le genre *Trypetes.* Ce démembrement paraît superflu, si, comme je le pense, la manière de voir de Smith doit être adoptée. C'est dans ce sens que je comprends le genre *Heriades.*

Les caractères buccaux de ce genre sont : palpes maxillaires de trois articles, les labiaux de quatre; mais le troisième inséré sur le côté du second, ce qui n'a pas lieu dans le genre *Chelostoma.*

Spinola, Lepeletier de Saint-Fargeau et M. Schenck ne donnent que deux articles aux palpes maxillaires de l'*Heriades truncorum*; M. Smith, au contraire, lui en reconnaît trois : c'est son opinion que je partage. Les

palpes sont très-courts dans cette espèce, et en apparence de deux articles, mais à l'aide d'une forte loupe et d'une lumière favorable, j'ai pu constater que ce que l'on a pu prendre pour l'article basilaire se compose en effet de deux articles distincts; ils sont très-courts et plus épais que le troisième.

Chez la nouvelle espèce, les palpes maxillaires sont un peu plus longs, de trois articles très-distincts et à peu près d'égale longueur; les deux derniers minces, le premier plus épais. Les palpes labiaux sont comme chez l'autre espèce; le premier article a la moitié de la longueur du second.

## 2. Prosopis Giraudi Först.

M. Förster, s'occupant d'une révision du genre *Prosopis* qu'il appelle *Hylæus,* m'a prié, il y a deux ans, de lui communiquer les espèces de ma collection. Entre autres, je lui ai envoyé celle-ci comme nouvelle sous le nom de *P. impressifrons,* dénomination qu'il a jugé à propos de changer pour me faire l'honneur de me dédier cet insecte. J'ai lieu de croire que ce travail, qui était alors à peu près terminé, a été publié depuis, mais je n'ai pas pu m'en assurer, parce que l'ouvrage (Verhandlungen der Vereins der preussischen Rheinlandes, etc.), dans lequel l'auteur fait paraître ses publications n'est pas encore complet dans la bibliothèque du Muséum. Il s'arrête à l'année 1869. Quand j'ai envoyé cette espèce à M. Förster, je ne possédais que des mâles ; il n'a donc pu décrire que ce sexe. Mais, retourné depuis dans le nord du département des Hautes-Alpes, où je les avais trouvés, j'ai donné une attention particulière à la recherche de la femelle; je l'ai rencontrée en société des mêmes mâles, qui étaient assez nombreux, et, quoique je n'aie pas observé l'accouplement, je ne puis pas douter de son identité spécifique. Pour la sauver de l'oubli, je la signale ici; mais, comme le travail de M. Förster est peu accessible à la plupart des lecteurs français, il me paraît à propos de faire connaître aussi l'autre sexe.

*Mâle.* — Long. 6 à 7 mill. — Noir; la face, le bord antérieur du scape, un point sur les tubercules thoraciques, le bord antérieur de l'écaille des ailes, la face antérieure des tibias de la première paire, une tache à la base de ceux de la seconde, un anneau à ceux de la troisième et le premier article des tarses, d'un blanc jaunâtre. Antennes assez robustes, le scape presque circulaire, aplati et fort dilaté, noir, avec la

tranche antérieure blanche; le flagellum, qui se dégage du milieu de cette espèce de disque, noirâtre à la base et sur une partie du dos, le reste d'un testacé fauve. Face large, assez courte, avec une dépression transversale profonde, un peu arquée, au-dessous des antennes; le bord buccal arrondi ; la couleur blanche prolongée du côté du front en trois rameaux dont l'intermédiaire couvre une carène placée entre les antennes et les latéraux, s'échancrent un peu autour de ces organes et se terminent par un bout épais et arrondi, et divisée dans le bas par deux traits noirs qui se réunissent à une bordure de même couleur du chaperon; mandibules noires, palpes obscurs. Abdomen un peu roussâtre au bout, le bord des segments un peu décoloré et finement frangé; ces franges plus sensibles sur les côtés des premiers où elles forment de petites taches; le premier segment dorsal très-finement pointillé sur le milieu; le troisième ventral avec un pli transversal en relief tuberculiforme plus ou moins fort, un peu sinué et limitant un espace lisse qui le précède. Quand ce tubercule est le plus développé, on en voit un second plus faible sur le segment suivant.

*Femelle.* Inédite. — Long. 6 mill. — Noire; une petite tache subovale à peu de distance des antennes et touchant à l'orbite faciale, un point sur les tubercules thoraciques, un autre sur l'écaille et un anneau étroit à la base des tibias, jaunâtres. Antennes noires à la base, le flagellum noirâtre en dessus et d'un testacé fauve en dessous. Mandibules noires; palpes obscurs ou noirâtres. Abdomen pubescent et frangé comme chez l'autre sexe: le bord des segments aussi un peu décoloré; le dos du premier très-vaguement pointillé, presque tout à fait lisse.

La forme de la tête est semblable à celle du mâle, mais l'impression transversale sous les antennes est nulle ou presque nulle.

Habite les vallées de Cervières et de Vallouise, dans le Briançonnais, et se trouve surtout sur le *Reseda lutea* en fleur.

### 3. Ischnus tineidarum, n. sp.

*Niger, punctulatus, nitidus, modice pubescens : ore, pedibus incisurisque anterioribus abdominis testaceo-rufis; alis hyalinis.* ♀ *Antennis basin*

*versus testaceo-rufis, vel totis testaceis.* ♂ *Antennis, coxis basique trochanterum nigris.* ♂ ♀.

Var. ♀. *Coxis et trochanterum basi nigris.*

Long. 7 à 8 mill.

Corps filiforme, très-allongé. Antennes de la longueur du corps, noires et droites chez le mâle, recourbées et d'un testacé fauve, avec les deux premiers articles et le bout noirâtres chez la femelle, ou entièrement fauves. Abdomen très-long, très-étroit, un peu plus grêle chez le mâle, très-brillant ; les trois ou quatre premières incisures et quelquefois, chez la femelle, le second segment tout entier, rougeâtres; le ventre et le pli ventral, roux. Ailes hyalines : la racine blanchâtre, l'écaille couleur de poix. Pattes d'un testacé rougeâtre ; quelquefois la base des hanches et le dessus des trochanters obscurs chez la femelle ; ces parties toujours noires chez le mâle ; le dernier article des tarses plus ou moins obscur.

*Var.* ♀. Pattes colorées comme chez l'autre sexe.

Chaperon voûté, face bossuée longitudinalement, prothorax non trilobé, métathorax allongé, déclive, à ponctuation fine mais un peu ruguleuse, distinctement aréolé; l'aréole supéro-médiane souvent confondue avec la médiane postérieure, qui est grande et creusée en gouttière; les latérales faiblement séparées; la première courte, la seconde longue et étroite. Abdomen pétiolé, deux fois plus long que le reste du corps; le postpétiole aciculé ; les valves de la tarière à peine sensibles; l'appareil du mâle un peu plus saillant et dirigé en bas. Ailes petites, beaucoup plus courtes que l'abdomen; l'aréole des antérieures pentagone, quelquefois avec sa nervure externe très-affaiblie.

Cette espèce est parasite des Tinéides, qui vivent dans des fourreaux longs et presque cylindriques. Je l'ai obtenue souvent en Autriche des sacs de *Talæporia politella* Ochs, qui était dans certaines années très-abondante sur le tronc du cerisier. Nos collègues, MM. Fallou et Goossens m'en ont généreusement donné plusieurs exemplaires provenant, les uns de *Talæporia pseudobombycella* Hb., et les autres d'*Argyresthia nitidella* F. Je l'ai trouvée aussi à Bologne.

La variété a été obtenue par M. Goossens de l'*Argyresthia penzerella.*

## 4. Ischnus nigrinus, n. sp.

*Niger, punctulatus, nitidus, vix pubescens : palpis mandibulisque fusco-testaceis aut testaceo-rufis; pedibus ♂ nigris, femoribus partim, tibiarum basi tarsisque anticis rufis aut rufo-testaceis; ♀ rufis, coxis et trochanteribus nigris. Alis hyalinis. ♂ ♀.*

Long. 7 mill.

Très-ressemblant au précédent, mais facile à distinguer.

Antennes à peine aussi longues que la moitié du corps, droites et noires chez le mâle, courbées et noirâtres chez la femelle, avec les six ou sept premiers articles du flagellum plus clairs en dessous. Palpes et mandibules rougeâtres ♀, ou d'un testacé obscur ♂. Les pattes sont noires chez le mâle, avec la face antérieure des cuisses de la première paire et leurs tibias, testacés; les tarses de même nuance et noirâtres au bout; aux deux dernières paires, la base et le bout des cuisses, ainsi que les tibias, à l'exception de leur bout, sont d'un testacé rougeâtre : elles sont rouges chez la femelle, avec les hanches postérieures, le côté supérieur des antérieures et le premier article des trochanters en partie, noirs : les tibias et les tarses un peu assombris au bout; la face postérieure des cuisses des deux premières paires quelquefois noirâtre. Ailes hyalines, nervures et écaille noires, racine blanchâtre. Dessous de l'abdomen et pli ventral noirs chez la femelle, d'un testacé sombre chez le mâle.

Chaperon moins bombé que chez l'espèce précédente. Métathorax assez court, rugueux, sa face postérieure presque perpendiculaire; très-nettement aréolé; les aréoles latérales antérieures presque lisses et luisantes; la postéro-médiane striolée en travers. Dernière partie du premier segment de l'abdomen pointillée. Bout anal comme chez l'autre espèce.

Parasite de *Coleophora lugduniella?* Stainton.

J'ai trouvé les chenilles de ce Microlépidoptère, qui paraît rare, en assez grand nombre, mais dans un espace très-restreint, au hameau du Verney, près du Bourg-d'Oisans, dans le département de l'Isère. Elles sont de celles que Réaumur a appelées Teignes à manteau, et dont la *Coleophora palliatella* lui a servi de type. Les fourreaux de la *Coleophora lugduniella* sont plus grands et beaucoup plus beaux que ceux que l'on trouve sur le

chêne, et entièrement blancs. Le sac est presque cylindrique et un peu courbé en crosse à son bout postérieur : il est couvert par deux expansions membraneuses, très-amples et gaufrées ou d'apparence chiffonnée, dépassant beaucoup le fourreau du côté du dos et se réunissant en dessus comme en dessous, sans adhérer entre elles. Leur insertion se fait sur les côtés de la crosse. Le lieu habité par les chenilles était maigre, exposé au midi et très-abrité. Elles se tenaient sur plusieurs plantes basses, mais de préférence sur une espèce de *Chamædris*.

### 5. ISCHNUS TRUNCATOR Gr.

Je ne fais mention de cette espèce, dont je ne connais pas les mœurs, que pour signaler le mâle que Gravenhorst n'a pas décrit.

♂. De forme un peu plus grêle que l'autre sexe. Antennes droites, de la longueur des deux tiers du corps, roussâtres, avec le scape blanc en dessous; la bouche, la face entière avec un prolongement sur les orbites frontales, d'un blanc jaunâtre; les hanches antérieures de même couleur. Une petite tache sur le milieu du prothorax, l'écaille et la racine des ailes blanches. Le dos du mésothorax, une grande partie de la poitrine, l'écusson et les pattes sont rouges comme chez la femelle.

Ce sexe ressemble beaucoup à l'*Ischnus thoracicus* Gr., mais il s'en distingue parce qu'il n'a ni l'écusson jaune ni les taches de cette couleur autour de l'insertion des ailes. Les nervures alaires sont rousses, le stigma, la racine et l'écaille, plus clairs; l'aréole est pentagonale ou presque triangulaire. Les valves génitales sont saillantes, presque aussi longues que la tarière de la femelle ou de même longueur que le segment anal.

### 6. PLECTISCUS TENTHREDINARUM, n. sp.

*Niger, politus, nitidus, subtiliter pubescens : facie, articulo primo antennarum subtus, squamulis, trochanteribus coxisque anterioribus flavo-albidis vel stramineis; femoribus tibiisque testaceis; alis hyalinis.* ♂ ♀.

Long. 3 mill.

Corps luisant, imponctué, très-peu pubescent. Tête transversale, courte, avec de grands yeux ovales; la bouche, la face et une tache sur le bas des

joues, d'un blanc jaunâtre; le bout des mandibules roux. Antennes filiformes, plus courtes que le corps, droites ♂ ou un peu courbées ♀, de quatorze articles; le scape noir en dessus, blanchâtre ou quelquefois obscur en dessous, le flagellum brunâtre, un peu plus clair vers le bout et testacé en dessous. Mésothorax faiblement trilobé en avant; les angles du prothorax et une ligne au-dessus des hanches antérieures, blanchâtres. Métathorax court, subconvexe, sans aréoles. Abdomen subsessile, allongé, un peu plus épais que le thorax chez la femelle et un peu moins chez le mâle; le premier segment un peu plat, peu coudé, élargi en arrière ♀ ou à peine plus large que le pétiole ♂; ventre d'un testacé grisâtre; tarière mince, très-courte, dépassant très-peu le dernier segment. Pattes d'un testacé tirant plus ou moins sur le fauve; tous les trochanters et les quatre hanches antérieures blanchâtres; les hanches postérieures noires, les tarses antérieurs un peu assombris au bout, les postérieurs plus obscurs. Ailes hyalines : les nervures et le stigma bruns, la racine et l'écaille d'un blanc jannâtre; l'aréole petite, pentagone, la nervure externe moins colorée, mais toujours appréciable.

Parmi les *Plectiscus* décrits par Gravenhorst, il est une seule espèce avec laquelle celle-ci a une affinité assez grande, c'est le *P. pallipes,* qui diffère pourtant par sa taille plus petite (1 ligne), par son abdomen rouge en grande partie et par son aréole incomplète.

La larve de cette espèce a été décrite à propos de la *Dineura verna.*

Parasite de plusieurs espèces de fausses chenilles à corps ras, nommément de *Dineura verna,* et de quelques fausses chenilles épineuses, telles que celles de *Selandria melanocephala.*

7. Perilissus luteocephalus, n. sp.

*Niger, dense punctulatus, subopacus : capite, ♂ luteo, ♀ flavo-testaceo, verticis macula nigra. Squamula maculisque ad radicem alarum flavidis. Abdomine, ♂ lateribus quandoque segmento tertio plus minus, ♀ segmentis 2-5 testaceo-fulvis. Pedibus pallide fulvis, coxis quatuor posterioribus femoribusque posticis nigris. ♂ Thorace subtus, coxis et trochanteribus anterioribus luteis. Alis hyalinis, nervis nigris, stigmate basi pallido.* ♂ ♀.

Long. 8 mill.

Les deux sexes diffèrent notablement pour les couleurs. Chez la femelle,

la tête est d'un testacé jaunâtre avec une tache noire snr le vertex, prolongée en avant jusqu'aux antennes et un peu élargie à l'occiput; la base des mandibules est blanchâtre et les dents sont noires; les antennes sont brunes avec le dessous des deux premiers articles testacé et ceux de la base du flagellum un peu annelés de pâle. L'écaille, la racine des ailes, une tache au-dessous d'elles, une autre aux angles du prothorax, quelquefois un point sur les côtés du mésothorax et toutes les sutures latérales sont jaunâtres. A l'abdomen, les segments 2 à 5 sont d'un fauve testacé; le premier est bordé de la même couleur et le cinquième plus ou moins nuancé de noir, surtout en arrière; le bout est un peu comprimé, obliquement tronqué, et la tarière ne dépasse pas le dernier segment; le dessous et le pli ventral sont pâles ou fauves. Les pattes sont d'un fauve clair avec les trochanters plus pâles; les hanches de la première paire de même nuance, avec leur base noirâtre; celles de la seconde sont noires, à l'exception du bout; à la dernière paire, les hanches, les trochanters en partie et les cuisses, à l'exception de l'extrême base et du genou, sont noirs; le bout des tibias et les tarses sont un peu assombris. Ailes hyalines, les nervures noires, le stigma pâle à la base.

Le mâle a la tête d'un jaune clair avec la tache noire du vertex comme chez la femelle, mais un peu plus élargie en arrière et envoyant un rameau étroit vers chaque œil. Les antennes ont en dessous les deux premiers articles jaunes et la première moitié du flagellum pâle. Au thorax, tout le dessous, une grande tache aux angles du prothorax, une autre en forme d'hameçon de chaque côté du mésothorax, une troisième sous l'aile, les sutures, l'écaille, la racine des ailes et souvent un très-petit point sur les freins de l'écusson, sont jaunes. Abdomen plus long et plus étroit; le dessous, les côtés presque jusqu'au bout, les bords des premier et second segments, le troisième en totalité ou en partie seulement, fauves; les côtés de la base du quatrième fauves dans une étendue variable. Quelquefois tous les segments sont noirs et n'ont de fauve qu'une mince bordure. Pattes comme chez l'autre sexe, mais les hanches et les trochanters des deux premières paires d'un jaune pâle, les hanches du milieu avec un point noir, les postérieures noires avec le dessous jaune.

Tête forte, presque carrée, un peu plus large que le thorax; les joues épaisses, la face large, un peu bombée sous les antennes, le front plat; chaperon non limité à sa base, un peu relevé et arrondi au bout; mandibules bidentées, la dent inférieure plus longue. Mésothorax faiblement trilobé en avant; écusson peu élevé, sans bordure; métathorax aréolé, mat. Premier segment de l'abdomen plus long et pétiolé chez le mâle, subpé-

tiolé chez la femelle, densément ponctué, mat, canaliculé, progressivement élargi en arrière ; les tubercules placés vers le milieu ou très-peu en avant. Crochets des tarses simples. Aréole des ailes grande et subpétiolée.

Cet insecte se place dans la première section des *Perilissus* de M. Holmgren.

Parasite de la *Selandria micans* Kl.

Il se construit une coque parcheminée, forte, noirâtre, ornée d'une ceinture plus claire ou grise, qui remplit exactement celle de la victime.

Pendant les derniers jours d'avril 1871, j'ai rencontré la *Selandria micans* en merveilleuse abondance dans le parc de la ville de Grenoble, sous les beaux frênes qui ornent un de ses squares. Le tronc de ces arbres, les arbustes voisins et le gazon en étaient couverts; c'était un mouvement comparable à celui d'un essaim d'abeilles. Je ne fus pas longtemps à apprendre d'où provenait cette nuée d'insectes. La terre autour du pied des arbres était criblée de trous paraissant de fraîche date. En creusant à la profondeur de trois à cinq centimètres, je rencontrai de nombreuses coques, la plupart perforées, mais un certain nombre encore entières. Ayant fait une bonne provision de ces dernières, j'eus, dès le lendemain et les jours suivants, des éclosions du même insecte, et, de plus, la satisfaction de voir sortir des parasites d'une espèce que je ne connaissais pas encore. Je revins plusieurs fois pour rechercher cette espèce; je ne vis d'abord que des mâles en très-grand nombre, voltigeant sur le gazon au-dessous des frênes; mais, deux ou trois jours plus tard, je rencontrai des femelles cachées dans ce gazon et ardemment recherchées par les mâles qui, souvent au nombre de trois ou quatre, se disputaient la possession d'une seule femelle. Je pris une quantité de couples, mais néanmoins je pus constater que le nombre des mâles était au moins dix fois supérieur à celui des femelles. Il me parut que si ces dernières ne se montraient pas sur les cimes des herbes, qui étaient assez hautes, c'est que les mâles ne leur en donnaient pas le temps, en se précipitant sur elles à leur première station après leur sortie de terre.

Il est à peu près certain que la fausse chenille de la Tenthrédine vit sur les feuilles du frêne, et je regrette qu'un trop court séjour à Grenoble ne m'ait pas permis de l'y observer.

### 8. Mesoleius formosus Gr.

*Tryphon formosus* Gr., Ichn., II, 185, 121 ♂ (exclusa ♀).

*Mesoleius formosus* Holmg., Mon. Tryp. Succ., 160, 70, ♂ ♀.

Je place ici cette espèce, quoiqu'elle ne soit pas nouvelle, parce qu'elle donne lieu à une remarque propre à préciser sa synonymie.

L'intérêt qu'offre l'éducation des insectes ne se borne pas à la connaissance de leurs mœurs et de leurs métamorphoses; il est souvent relevé par des indications précieuses pour fixer exactement les espèces, soit sous le rapport des deux sexes, soit sous celui des variations qu'elles peuvent offrir. En voici un nouvel exemple.

Holmgren, qui a très-bien décrit les deux sexes du *Mesoleius formosus,* cite le synonyme de Gravenhorst, sans s'arrêter aux différences qu'offre la femelle décrite par cet auteur, et même sans les remarquer. Si les mâles de l'un et de l'autre auteur sont identiques, il n'en est pas de même pour l'autre sexe. Gravenhorst dit que la femelle a des antennes ferrugineuses, à l'exception des deux premiers articles qui sont noirs ; un point blanc aux orbites internes des yeux ; le mésothorax (appelé ici prothorax) tout rougeâtre ; une tache rouge sur les côtés du métathorax, et enfin une tache noire près de la base des tibias postérieurs. Rien de tout cela ne se rencontre chez le même sexe décrit par l'auteur suédois. Mes éclosions ont produit dix femelles de l'espèce de Holmgren, toutes semblables entre elles, ce qui est une présomption assez forte de la stabilité de leur dessin, et exclut la supposition que Gravenhorst aurait décrit une simple variété. Je possède heureusement une femelle que j'ai trouvée dans la Basse-Autriche, non loin de Vienne, qui lève tous les doutes. Elle a tous les traits indiqués par Gravenhorst et diffère essentiellement par la sculpture de l'espèce de Holmgren. Cette dernière a les aréoles supérieures du métathorax incomplètes ou presque nulles, la médiane postérieure étant seule bien distincte, et n'a qu'un vestige de sillon sur le premier segment abdominal. J'ajouterai que la ponctuation de ces parties est très-fine. L'espèce de Gravenhorst a, au contraire, sur le métathorax une aréole médiane supérieure très-marquée et en forme de gouttière à bords saillants, et des aréoles latérales assez grandes et bien limitées; le premier segment de l'abdomen notablement plus court et fortement canaliculé

dans les trois quarts antérieurs. La ponctuation de toutes ces parties est plus forte et la bordure blanche des segments plus large. Enfin cette femelle est sortie d'une coque mince, d'un blanc un peu jaunâtre, trouvée dans un jardin sur un arbuste dont je regrette de n'avoir pas conservé le nom. Cette coque, bien différente de celles des *Selandria* dont il a été question, appartient aussi à une Tenthrédine et ressemble tout à fait aux coques les plus claires du *Nematus* (*Pristiphora*) *testaceus* Latr. Les droits de cette femelle à constituer une espèce particulière me paraissent incontestables. En faisant cesser une union mal assortie, je conserve au mâle le nom choisi par Gravenhorst et adopté par Holmgren, et je donne à l'espèce que je sépare le nom de *Mesoleius lepidus*, que la beauté de ses ornements justifie bien.

Le *M. formosus* et le *M. armillatorius* sont les parasites que j'ai obtenus en plus grand nombre des *Selandria melanocephala, pubescens* et *bipunctata*. L'un et l'autre proviennent aussi de *Dineura verna* Kl.

### 9. Tryphon lateralis, n. sp.

*Niger, dense punctatus, parum nitidus, pubescens; antennis fuscis, subtus pallide testaceis, apice in ♀ fulvescentibus; palpis albidis; mandibularum medio flavo. Pedibus anterioribus, ♂ totis flavis, ♀ fulvo-flavis, coxis nigris apice pallido : posticis nigris, trochanteribus et basi articulorum tarsi fulvis ♀. Abdomine nigro, lateribus apicem versus late rufis, segmentis omnibus testaceo-marginatis, ventre testaceo. Alis hyalinis vel subhyalinis, nervis nigris, stigmate basi pallido, radice et squamula flavidis; terebra exserta, cylindrica, valida, vix curvata.* ♂ ♀.

Long. 6-8 mill.

Face vêtue d'une pubescence soyeuse. Antennes à peu près de la longueur du corps, noires ou brunes à la base en dessus, d'un testacé pâle en dessous, y compris le scape, la cime fauve, surtout chez la femelle; le premier article du flagellum deux fois aussi long que le second. Mandibules à deux dents égales, la base noire, le milieu jaune et roux, les dents noires. Palpes blanchâtres. Abdomen noir : le premier segment bordé de testacé seulement au milieu, les suivants avec une bordure complète de même nuance et, en outre, le second et le troisième avec une bordure latérale plus pâle; les côtés, à partir des angles du

troisième jusqu'au dernier, rougeâtres dans une étendue qui augmente progressivement en arrière. Le ventre entièrement testacé. Tarière noirâtre, robuste, dépassant le bout anal, à peu près cylindrique et à peine courbée en haut; le dernier segment ventral très-refoulé en arrière et saillant. Pattes de moyenne longueur, les cuisses assez épaisses. Chez le mâle, les deux paires antérieures sont entièrement d'un jaune pâle, la dernière est noire avec les hanches, à l'exception de leur base, les trochanters, le dessous des cuisses, une partie de la face interne des tibias, leur base et celle des articles des tarses, jaunâtres; chez la femelle, les deux paires antérieures sont testacées avec les cuisses fauves et la base des hanches noire; la postérieure n'a de testacé que les trochanters, la base des tibias et celle des articles des tarses. Ailes hyalines, très-peu assombries par la pubescence; les nervures noirâtres, le stigma un peu pallescent à la base, la racine et l'écaille blanchâtres, celle-ci souvent avec un point obscur; l'aréole subtriangulaire, un peu oblique.

Tête de la largeur du thorax, non rétrécie derrière les yeux; l'occiput non émarginé, la face à peu près carrée, peu saillante, le chaperon arrondi au bout et non limité à la base. Thorax non trilobé; le métathorax assez grossièrement ponctué et bien aréolé; les aréoles supéro-latérales presque lisses et plus luisantes que les autres. Abdomen presque sessile; le premier segment assez court, ponctué, marginé, bicaréné dans une grande partie de sa longueur; les tubercules, assez sensibles, placés un peu avant le milieu; le post-pétiole à peu près d'égale largeur partout. Crochets des tarses simples.

Cette espèce est assez difficile à classer. Le développement inusité de sa tarière en ferait plutôt un *Polyblastus* qu'un *Tryphon*, pris dans son sens restreint, mais les crochets des tarses ne sont nullement pectinés; de là mes scrupules. Une certaine analogie de faciès, et surtout la forme des cuisses, m'ont décidé à la placer provisoirement dans le genre *Tryphon*, quoique la tarière y soit moins développée.

Parasite des *Selandria melanocephala* et *pubescens*. Eclosion à la fin d'avril et pendant le mois de mai.

### 10. TREMATOPYGUS SELANDRIVORUS, n. sp.

*Niger, dense punctulatus, modice sericeo-pubescens : palpis, mandibularum medio, puncto ante alas, squamula, alarum radice ventreque luteis;*

*pedibus fulvis, coxis nigris; alis subhyalinis, nervis nigris, areola subtriangulari obliqua, nervo discoido-cubitali geniculato; terebra exserta, tenui, curvata.* ♂ ♀.

Var. *Antennis subtus piceis vel pallidis, articulo primo albo maculato.* ♂ ♀.

Long. 6-7 mill.

Antennes minces, presque droites, d'un noir brun, de la longueur de la moitié ou des trois quarts du corps; face à pubescence soyeuse; chaperon un peu déprimé, arrondi au bout et mal limité à la base; mandibules à deux dents presque égales, leur milieu et les palpes jaunâtres. Thorax subtrilobé; l'écaille, un point à sa base et la racine des ailes, jaunes; métathorax plus fortement ponctué, presque mat, avec une aréole postéro-médiane distincte et quelquefois des traces de la médiane antérieure, surtout chez le mâle. Abdomen plus fortement ponctué en avant et presque mat, assez brillant en arrière, presque sessile; le premier segment court, un peu arqué, progressivement élargi en arrière, avec une très-faible trace de sillon à la base; les tubercules placés un peu avant le milieu; les angles des deux premières articulations un peu fauves, le bord postérieur des segments avec un liséré pallescent très-faible; le ventre jaune en avant et noir dans le tiers postérieur; le pli ventral taché de noir chez la femelle; la tarière saillante, assez mince et courbée; les valves génitales du mâle, larges, souvent écartées; le pénis courbé en bas. Pattes médiocres, fauves; les hanches noires, les tarses postérieurs très-peu assombris; les trochanters antérieurs jaunâtres chez les mâles; les crochets des tarses simples. Ailes subhyalines, peu assombries par la pubescence; les nervures et le stigma noirs; la première partie de la nervure cubitale fortement coudée.

La variété ne diffère que par la couleur plus claire du dessous des antennes.

Parasite de *Selandria melanocephala* et *pubescens.*

Eclosion à la fin d'avril et au commencement de mai.

### 11. Trematopygus aprilinus, n. sp.

*Niger, dense punctatus, modice pubescens : antennis subtus fusco-testaceis; mandibularum medio palpisque pallide fulvis; puncto ante alas,*

*squamula, radice alarum ventreque luteis; pedibus fulvis, coxis et trochanteribus nigris. Alis hyalinis, nervis nigris, stigmate basi pallescente, areola subtriangulari, nervo discoido-cubitali arcuato. Terebra brevissima, tenuis, recta.* ♂ ♀.

Var. *Antennis nigris.* ♀.

Long. 6-7 mill.

Même taille, même faciès et presque même coloration que chez l'espèce précédente, mais pourtant distincte par les traits suivants : les antennes, qui sont d'ailleurs de même longueur et d'égale épaisseur, sont brunes, avec le dessous vers la base d'un testacé obscur; les palpes et le milieu des mandibules ne sont pas jaunes, mais d'un fauve pâle; la tête, derrière les yeux, est plus épaisse. Le métathorax n'offre pas de différence. L'abdomen, aussi presque sessile, est densément ponctué et moins luisant en arrière; le premier segment, à peu près de même forme, n'a pas de sillon à la base. La tarière est très-courte, mince et droite. Les pattes sont semblablement colorées, mais les trochanters sont presque tout noirs; les crochets des tarses paraissent subpectinés ou au moins ciliés. Les ailes sont plus pures; le stigma est noirâtre avec un peu de pâle à la base; la première portion de la nervure cubitale est arquée et non coudée. Tout le reste est semblable.

VAR. Deux femelles ont les antennes noires et les pattes postérieures un peu sombres.

Par ses crochets subpectinés, cette espèce se rapproche du genre *Erromenus* et pourrait en faire partie, mais la tarière n'est ni épaisse ni courbée, et son affinité avec la précédente est tellement manifeste, que je n'ai pas cru devoir l'en éloigner. Les conditions de leur existence sont absolument les mêmes.

Comme la précédente, parasite de *Selandria melanocephala, pubescens* et sans doute aussi de *bipunctata*. Éclosion au mois d'avril.

### 12. ERROMENUS FASCIATUS Gr.

*Tryphon fasciatus* Gr., Ichn. Eur., II, 139, 86, ♂.

*Niger, punctulatus, pubescens : abdominis segmentis primo et secundo plus minus castaneo-fasciatis vel totis nigris, ultimo* ♀ *pallido. Pedibus*

*rufis, coxis et trochanteribus nigris, horum apice rufo ; posticorum genubus, tibiis, tarsisque nigricantibus. Alis hyalinis, nervis nigris, radice lutea.* ♂ ♀.

Var. *Punctis duobus pallidis faciei.* ♂.

Long. 6-7 mill.

Noir, très-finement ponctué, luisant. Antennes presque droites, à peu près de la longueur du corps; face un peu bombée, avec un petit tubercule dans le haut. Chaperon non discret, arrondi au bout; mandibules d'un roux de poix au milieu ; palpes grisâtres. Thorax subtrilobé; le métathorax ruguleux et aréolé ; l'aréole supéro-médiane ovoïde. Abdomen presque cylindrique, subsessile, à pubescence pruineuse, luisant en arrière; les second et troisième segments avec une bande couleur de poix, quelquefois presque tout rougeâtres et souvent tout noirs chez le mâle; le septième ou dernier, chez la femelle, blanchâtre ou fauve; les précédents très-étroitement bordés de pâle; le premier assez court, un peu voûté, marginé, faiblement bicaréné jusqu'au milieu et couvert, comme le second, d'une ponctuation dense et plus forte que celle des derniers; ventre pâle en avant et taché de noir. Tarière très-courte, épaisse, obtuse, un peu tournée en haut, obscure, avec une nuance plus claire aux deux extrémités. Pattes un peu moins courtes que chez la plupart des espèces du genre; les cuisses médiocrement épaisses, d'un rouge un peu fauve; les hanches et le premier article des trochanters noirs, le bout des tarses des deux paires antérieures un peu assombri ; à la paire postérieure, les genoux et les tarses sont noirs, les tibias noirâtres et nuancés de rouge obscur au milieu, particulièrement en dedans; la base des cuisses est un peu obscurcie. Les crochets des tarses sont faiblement pectinés. Ailes hyalines, à peine un peu assombries par la pubescence; les nervures noirâtres, le stigma avec un trait pâle à la base ; l'aréole irrégulière, sa nervure externe oblique. Aux postérieures, la nervure transverso-anale est brisée tout près de sa terminaison.

*Var.* Un mâle porte au milieu de la face deux points ronds, écartés, d'un blanc jaunâtre.

La description de Gravenhorst, faite sur un seul mâle, étant insuffisante pour faire reconnaître cette espèce, j'ai cru devoir en donner une plus complète.

L'*Erromenus fasciatus* diffère du *frenator* par son premier segment qui

n'est pas lisse et par sa taille plus forte, et du *zonarius* par la couleur de ses pattes et par la nervure transverso-anale qui, chez ce dernier, est brisée près du milieu.

Parasite de *Dineura verna* Kl. Éclosion dans la première moitié de mai, un peu plus tard que celle de la Tenthrédine.

### 13. POLYBLASTUS ANNULICORNIS, n. sp.

*Niger, nitidus, vix punctulatus, minus pubescens : ore, facie, genarum macula annuloque antennarum luteis. Pedibus anterioribus rufis, posticis piceis. Abdomine basi ruguloso piceo-nigro, segmentis testaceo-marginatis, secundo transversim impresso. Alis subhyalinis, nervis nigricantibus, radice et squamula testaceis; areola triangulari.* ♀.

Long. 10 mill.

Corps épais et court; la tête et le thorax vaguement et très-finement ponctués, très-peu pubescents. Tête transversale, non rétrécie en arrière des yeux, à peu près de la largeur du thorax; la bouche un peu saillante; la face presque carrée, d'un testacé jaunâtre festonné dans le haut par trois languettes noires, dont celle du milieu est la plus étroite; le bas des joues de la couleur de la face; le chaperon convexe, arrondi au bout et limité à la base par une ligne enfoncée; les mandibules très-robustes, un peu coudées, jaunes, avec des dents courtes, égales et noires; les palpes d'un testacé pâle. Antennes robustes, de la longueur des deux tiers du corps, amincies au bout et moins épaisses à la base du flagellum qu'au milieu, noirâtres avec le scape et le pédicelle couleur de poix et les articles 7-12 testacés. Thorax peu distinctement trilobé, partout lisse; l'écusson grand, élevé, subpyramidal et largement tronqué au bout; le métathorax aréolé et luisant; l'aréole supéro-médiane presque carrée, un peu élargie en arrière. Abdomen épais, ovoïde, sessile, très-peu plus long que le reste du corps, d'un noir de poix; les deux premiers segments ruguleux et un peu striolés, les suivants lisses et luisants, tous étroitement bordés de testacé; le premier large, très-peu rétréci à sa base, un peu courbé, avec deux carènes bien marquées et atteignant presque le bord postérieur, qui est relevé au milieu; les tubercules peu sensibles et placés un peu avant le milieu; le second avec une impression transversale dont le fond est aciculé ou plutôt cannelé. La tarière est épaisse, droite,

un peu aplatie, et dépasse notablement le dernier segment; le ventre est testacé en avant et un peu rougeâtre en arrière. Pattes robustes, courtes; les deux paires antérieures, les hanches et les trochanters de la postérieure d'un rougeâtre testacé, le reste d'un noir de poix. Crochets des tarses épais et pectinés. Ailes subhyalines; les nervures noirâtres, le stigma taché de pâle à la base, la racine et l'écaille d'un testacé clair; aréole triangulaire, assez régulière, subpétiolée; la nervure transverso-anale des postérieures brisée au delà du milieu.

Espèce très-remarquable entre toutes ses congénères, par ses formes robustes, la conformation de son écusson et l'anneau clair qui orne ses antennes.

Elle paraît extrêmement rare. Je n'ai rencontré qu'une femelle au Prater, près de Vienne, en Autriche, vers le milieu du mois de septembre. Mâle inconnu.

### 14. Echthrus populneus, n. sp.

*Niger, dense punctulatus, parum nitidus, subtiliter pubescens : annulo antennarum et tarsorum posticorum cingulisque abdominis albis; pedibus rufis, basi et apice nigris; alis hyalinis; terebra abdominis dimidii longitudine.* ♀.

Long. 10 mill.

Corps couvert d'une ponctuation dense, un peu rude et légèrement pubescent. Antennes un peu moins longues que le corps, grêles, presque droites; le flagellum un peu plus mince à la base que vers le bout; les articles 11 à 15 blancs. A l'abdomen, les segments ont une étroite bordure blanche, plus faible sur le troisième que sur le second et interrompue sur les suivants ou réduite à des taches latérales allongées, celle du septième plus longue que les autres; de plus, il y a un point blanc sur la partie rabattue des cinquième et sixième. Le huitième ou dernier est tout noir. La tarière, un peu épaissie au bout, a la longueur de la moitié de l'abdomen. Pattes d'un rouge testacé, avec les hanches, les trochanters, les genoux, le bout des tibias de la dernière paire et les tarses noirs : ces derniers rougeâtres à la base à la paire antérieure; ceux de la dernière ornés d'un anneau blanc comprenant les articles 2 et 3 et la base

du quatrième. Ailes transparentes; les nervures et le stigma noirs; un point à la base de ce dernier et la racine blanchâtres.

Tête subcubique, plus large que longue; la face presque carrée, densément ponctuée et mate; la région derrière les yeux lisse et luisante; le chaperon discret, tronqué à peu près droit au bout, son bord libre mince et précédé d'une dépression assez profonde; le labre apparent et pâle. Mésothorax trilobé en avant; écusson plat; métathorax convexe, finement ruguleux, sans aréoles, mais avec des traces d'une ride transversale. Abdomen subpétiolé : le premier segment assez court, voûté, ruguleux et sans sillon; le pétiole très-court, armé à sa base de deux angles épineux de chaque côté; le postpétiole un peu plus long et progressivement élargi en arrière. Cuisses antérieures arquées ou évasées en dessous; les tibias de la même paire courts et très-gonflés dans leurs deux tiers externes. Ailes avec deux aréoles cubitales, mais la seconde conformée à sa base à peu près comme chez les *Hemiteles;* la partie externe de la nervure radiale sensiblement sinuée.

Une grande analogie dans le faciès rapproche cette nouvelle espèce de quelques-unes du genre *Xylonomus,* surtout du *X. præcatorius,* qui a aussi des traits blancs à l'abdomen; mais, en prenant en considération la forme de la tête, qui n'est pas globuleuse comme chez les *Xylonomus* et surtout la différence essentielle de la nervulation des ailes, je n'ai pas cru devoir ranger cet insecte dans ce genre. Sa place parmi les *Ecthrus* me paraît plus naturelle. Il est vrai que les espèces ont généralement une aréole complète, mais le *E. armatus* Gr. a une aréole incomplète comme le nôtre. Je trouve cependant la forme de l'écusson et du premier segment abdominal un peu anormale.

Parasite de la *Saperda populnea,* qui occasionne sur le peuplier, plusieurs espèces de saule et plus fréquemment sur le tremble, ces gonflements fusiformes ou globuleux que l'on remarque sur les rameaux ou les jeunes tiges et qui sont souvent très-nuisibles aux arbres. J'ai recueilli, au Bourg-d'Oisans, dans le département de l'Isère, une quantité considérable de ces déformations pour connaître les parasites du Coléoptère qui les habite. Ces parasites sont nombreux. Ratzebourg en a compté une dizaine d'espèces, sans en épuiser la liste. Parmi celles que cet auteur n'a pas vues, j'ai rencontré : 1° *Ephialtes tuberculatus* Fourc.; 2° *Cryptus analis* Gr.; 3° *Echthrus nubeculatus* Gr.; 4° *E. populneus,* dont il est ici question : ces deux dernières sont très-rares.

Cette espèce est sortie, au mois de mai, des nodosités du tremble (*Populus tremula*) cueillies l'année précédente. Sa larve se construit sur

place une enveloppe membraneuse, cylindroïde, mince, grisâtre, assez semblable à celle des *Cryptus* qui vivent dans les tiges de plusieurs plantes.

Note. Tous les *Echthrus nubeculatus* qui sont éclos chez moi proviennent des nodosités du peuplier blanc (*Populus alba*).

## DIPLOMORPHUS, n. gen.

(διπλοῦς, double ; μορφή, forme.)

*Corpus impunctatum. Caput transversum, facie lata, brevi. Clypeus discretus, apice anguste emarginatus, bidenticulatus. Mandibulæ crassæ, bidentatæ; dentibus æqualibus. Palpi breves; maxillares* 5, *labiales* 4 *articulati. Antennæ tenues, filiformes, corpore breviores. Thorax brevis; mesothorace antice non trilobo; metathorace non areolato. Abdomen subsessile. Alæ amplæ, corpore longiores; areola cubitali incompleta. Unguiculi tarsorum simplices.*

### 15. Diplomorphus thoracicus, n. sp.

*Testaceo-fulvus, politus, nitidus, brevissime pubescens : vertice, metathorace pectorisque lateribus nigris; pedibus anticis femoribusque posterioribus testaceo-fulvis; alis obscuris, nervis nigris, linea disci indeterminata hyalina.* ♀.

*Capite thoraceque nigris; pedibus nigris, anticorum femoribus apice tibiisque fulvis.* ♂.

Long. ♂ 6, ♀ 7 mill.

Cette espèce singulière paraît tenir à la fois des Braconides et des vrais Ichneumonides. Elle a le faciès de certains Bracons et ressemble surtout au *Proterops nigripennis* Wesm.; mais la nervulation de ses ailes en fait un Ichneumonide vrai.

La femelle a la tête testacée avec une grande tache noire sur le vertex, élargie au bord occipital et étendue en avant jusqu'à la racine des antennes, ne touchant que par un très-petit espace aux orbites internes des yeux : les antennes filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps,

noires, avec le dessous du scape fauve ou roux ; les palpes noirâtres, peu différents de longueur ; les mandibules jaunâtres, avec deux dents noires à peu près égales ; le prothorax, le mésothorax, l'écusson, l'écaille des ailes et le dessous de la poitrine, fauves ; le bord postérieur de l'écusson, le post-écusson, le métathorax et une grande partie des flancs, noirs. Abdomen subsessile, à peine plus long que le reste du corps, un peu élargi en arrière, fauve, à l'exception de l'extrême base qui est noire ; le premier segment un peu élargi en arrière ; son disque corné et en carré long, ses côtés membraneux et mous ; les tubercules très-peu apparents et placés très-peu après le milieu ; le bout anal un peu obtus avec une fente en dessous, dans laquelle se cache ordinairement la tarière, qui, quand elle s'éloigne, se montre comme une courte pointe, mince et aiguë au bout. Pattes de conformation ordinaire : la paire antérieure fauve, avec le dessus des trochanters plus ou moins noirâtre ; les deux dernières noires, avec les cuisses fauves, faiblement marquées de noir à leurs deux bouts ; les hanches du milieu tachées de fauve à la base de leur face interne. Ailes grandes, fortement enfumées ou noirâtres, avec quelques traits hyalins, mal limités, sous le sigma ; la seconde nervure récurrente et la discoïdo-cubitale en partie décolorées.

Le mâle, plus petit et beaucoup plus grêle, diffère par ses couleurs : il a les antennes toutes noires, la tête noire, hormis les mandibules vers le bout, le milieu du chaperon, un point sur les joues, près des mandibules, et un autre aux orbites supérieures, qui sont d'un roux de poix. Le thorax et l'écaille des ailes sont noirs. Aux pattes, il n'y a de fauve que la moitié extérieure des cuisses et les tibias de la paire antérieure. Le dos du premier segment de l'abdomen est obscur jusque près du bout.

Corps partout imponctué, lisse, luisant, avec une pubescence très-fine et très-courte. Tête aussi large que le thorax : le vertex assez grand, la face carrée, le chaperon limité à sa base par une ligne ponctuée terminée de chaque côté par une fossette, un peu déprimé avant son bord libre, qui est un peu saillant au milieu, étroitement échancré et faiblement bidenté. Mandibules à deux dents à peu près égales. Palpes assez courts ; les maxillaires de 5 articles, les labiaux de 4. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps, minces, filiformes, de 30-32 articles ; le scape court, un peu échancré en arrière : le pédicelle subglobuleux suivi d'un anneau accessoire très-court ; le premier et le second du flagellum à peu près d'égale longueur. Mésothorax non trilobé, aussi large que long ; écusson élevé, précédé d'un sillon profond ; métathorax court, arrondi, sans aucune trace d'aréoles. Second segment de l'abdomen marqué près

de ses angles antérieurs d'un petit sillon dirigé obliquement en dehors. Les ailes, plus longues que le corps, ont deux cellules cubitales, dont l'externe, très-grande, bien dessinée jusqu'au bout de l'aile, est étranglée à son origine de manière à former une aréole incomplète comme chez le genre *Hemiteles* : cette pseudo-aréole reçoit la seconde nervure récurrente. Les crochets des tarses sont minces, simples et de la longueur des pelotes.

J'ai pris, dans les premiers jours de juillet, quatre individus sur le *Berberis vulgaris* à Vallouise, dans le département des Hautes-Alpes. Je soupçonne que cette espèce est parasite de quelque *Hylotoma*, de la *berberidis* peut-être, qui se trouvait à cette époque sur les mêmes buissons.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que le *Proterops nigripennis*, avec lequel elle a une grande analogie, est parasite de l'*Hylotoma atrata*, suivant mes observations confirmées par celles de M. Tschek, de Vienne.

## AGLYPHUS, n. gen.

(α privatif; γλυφή, sculpture.)

*Corpus impunctatum. Caput subcubicum; facie lata, brevi. Clypeus discretus, utrinque fossulatus, apice tuberculatus. Mandibulæ robustæ, bidentatæ; dentibus æqualibus. Palpi maxillares 4, labiales 3 articulati. Antennæ filiformes. Thorax brevis; metathorace exareolato. Abdomen sessile, apice subcompressum. Alæ corpore longiores; areola nulla. Unguiculi tarsorum pectinati.*

### 16. Aglyphus nigripennis, n. sp.

*Nigerrimus, impunctatus, politus, nitidus, vix pubescens : abdomine testaceo, apice subcompresso; alis nigris, punctis sub stigmate hyalinis.* ♀.

Long. 7 mill.

Tête toute noire, forte, presque carrée, un peu plus large que le thorax ; la face large, peu bombée sous les antennes ; le chaperon transversal, limité à sa base par une ligne enfoncée terminée par une fossette de

chaque côté, son bord libre un peu saillant au milieu et comme tuberculé ; les mandibules robustes, terminées par deux dents égales. Antennes minces, filiformes (19 articles, les autres manquent) ; le scape court, le pédicelle suivi d'un anneau supplémentaire, les deux premiers articles du flagellum presque égaux ou le premier à peine plus long que le second. Mésothorax court, plus large que long, sans sillons des parapsides. Occiput émarginé. Ecusson saillant, précédé d'un sillon profond. Métathorax assez court, un peu déclive et sans aréoles. Abdomen sessile ou presque sessile, cylindrique vu du dos, un peu comprimé et obtus au bout, entièrement testacé ; le premier segment progressivement élargi en arrière, sa partie moyenne cornée, un peu rétrécie en arrière et canaliculée en avant, les latérales membraneuses et molles ; le second parcouru dans toute sa longueur par deux sillons ou dépressions qui divergent en s'éloignant de la base. Les valves de la tarière, de même couleur que l'abdomen, forment une pointe courte, mousse, médiocrement épaisse, un peu relevée, dépassant très-peu le dernier segment ; les derniers arceaux du ventre ne sont pas fendus. Les ailes ressemblent à celles du genre précédent, mais n'ont aucune trace d'aréole, et la seconde nervure récurrente aboutit tout près de l'origine de la deuxième cellule cubitale : elles sont grandes, plus longues que le corps et d'un brun très-obscur, avec trois points hyalins, dont le plus grand est placé sur la seconde nervure récurrente. Pattes toutes noires, assez robustes ; les éperons des tibias inégaux, les crochets des tarses fortement pectinés.

Quoique très-distincte par ses caractères génériques, cette espèce a un certain air de famille avec la précédente.

Deux femelles de Bologne.

### 17. PHYTODIETUS PILOSELLUS Gr.

*Tryphon pilosellus* Gr., Ichn. Europ., II, 127, 73. ♂.

*Capite thoraceque pilosellis, tibiis tarsisque fusco-piceis.*

Telle est la diagnose que Gravenhorst donne d'un Ichneumonide fort rare, d'après un seul individu qui lui avait été envoyé d'Autriche par Dahl. La place qu'il lui a assignée parmi les *Tryphons* lui convient mal ; mais, pour connaître celle qu'il devait occuper, la découverte de la

femelle était nécessaire. J'ai eu l'heureuse chance de la rencontrer en société de son mâle, à une époque de l'année où bien peu d'Hyménoptères font leur apparition. Dès le 26 février jusqu'au 6 mars, j'ai trouvé une quinzaine d'individus des deux sexes, au Prater, près de Vienne, volant très-près de terre et par une température assez basse. Le 7 avril de la même année, je rencontrai encore une femelle à Pözleindorf, non loin de la même ville. Les années suivantes je ne suis pas parvenu à retrouver cette espèce. Comme le laisse entendre son nom, elle est, bien plus que les autres Ichneumonides, couverte de poils abondants et assez longs. Serait-ce que devant vivre dans une température froide, la nature l'aurait pourvue d'un vêtement protecteur? On sait que beaucoup de Lépidoptères qui habitent les hautes montagnes sont aussi très-velus.

La taille de 4 lignes 3/4 que donne Gravenhorst est celle des petits individus; habituellement elle est de 5 lignes et même au delà.

*Femelle.* Inédite. — Long. 8 à 10 mill. — Elle a, comme le mâle, des poils roussâtres abondants, mais un peu moins longs, et la même ponctuation dense, uniforme et sans éclat, sur la tête, le thorax et la base de l'abdomen. Le métathorax est sans aréole dans les deux sexes. L'abdomen est plus large, en ovale allongé, obtus et un peu comprimé au bout; le premier segment est assez épais, un peu voûté, médiocrement élargi en arrière et subcanaliculé à la base; la tarière est mince et de la longueur de la moitié de l'abdomen, ou un peu moins; le pli ventral est grand, noir, avec ses arceaux bordés de testacé; le bout anal n'est aucunement fendu en dessous. Les pattes sont conformées comme chez le mâle, mais au lieu que celui-ci n'a que les tibias et les tarses roussâtres ou d'un rouge obscur, les cuisses entières sont aussi de cette couleur. Les crochets des tarses sont simples comme chez l'autre sexe. Ailes subhyalines, l'aréole grande, assez régulière, pentagone ou subtriangulaire. Antennes noires, minces, roulées, de la longueur de la moitié du corps.

## 18. Eupelmus cicadæ, n. sp.

*Viridis, nitidus, subtilissime punctulatus, parum pubescens : abdomine, segmento primo excepto, cærulescenti-æneo; antennarum flagello nigrescente; pedibus nigro-cæruleis, trochanteribus, geniculis, apice tibia-*

*rum tarsisque fusco-testaceis, horum articulo ultimo nigro; terebra abdominis longitudine.* ♀.

*Viridi cæruleus; abdomine, basi excepta, æneo.* ♂.

Long. ♂ 2, ♀ 3 mill.

Insecte de forme grêle et délicate. La femelle est moins robuste, plus allongée que les *E. urozonus* Dalm. et *annulatus* Nees; elle est aussi moins fortement ponctuée et moins pubescente.

Corps brillant, paraissant lisse à l'œil nu, mais couvert d'un pointillé extrêmement fin et revêtu d'une pubescence rare, très-courte et égale partout. Tête et thorax d'un vert métallique légèrement nuancé de bleuâtre. Flagellum des antennes noirâtre; front un peu déprimé au milieu. Excavation du dos du mésothorax grande et assez profonde; écusson ne touchant au métathorax que par un angle aigu. Abdomen de la longueur du reste du corps, étroit, comprimé, d'un bronzé nuancé de bleuâtre, à l'exception du premier segment, qui est vert comme le thorax; la moitié postérieure graduellement atténuée en une espèce de queue, avec une fissure ventrale prolongée très-loin; la tarière pubescente, toute noire, de la longueur de l'abdomen. Ailes transparentes, paraissant un peu laiteuses. Pattes minces; le renflement (scopa) du premier article des tarses intermédiaires assez faible et portant des soies peu nombreuses.

Le mâle diffère par sa taille plus petite, par la couleur de la tête et du thorax, qui est bleuâtre avec une faible nuance verte, et par sa ponctuation plus sensible; il a au mésothorax deux sillons des parapsides profonds et complets. Le reste comme l'indique la diagnose.

On sait que les mâles du genre *Eupelmus,* si peu ressemblants aux femelles, ont été longtemps méconnus et placés dans des genres différents. Walker en a formé son genre *Macroneura,* et Ratzebourg les a laissés dans celui des *Pteromalus.* L'observation des mœurs a pu seule réunir des sexes en apparence si différents. Parmi le petit nombre d'*Eupelmus* mâles que l'on connaît et qui se ressemblent malheureusement beaucoup trop, il en est une, le *Pteromalus Cordairii* Ratzb., qui est, selon moi, l'autre sexe de l'*Eupelmus De Geeri* Dalm., avec lequel celui que je décris peut être facilement confondu, mais l'espèce dédiée à De Géer a une couleur foncière plus obscure ou d'un bleu presque noir, une ponctuation plus forte et une pubescence plus abondante; elle n'a ni le poli ni le brillant de l'*Eupelmus cicadæ.*

Cette jolie espèce a été obtenue à Montpellier des œufs d'une Cigale, dont l'espèce n'est pas indiquée, mais qui est vraisemblablement la *plebeja* Scopoli, par notre très-zélé collègue, M. Jules Lichtenstein, à qui l'Entomologie doit déjà d'intéressantes observations. En m'autorisant à la publier, si je la croyais nouvelle, notre collègue m'a fait observer que Réaumur avait déjà parlé d'un Ichneumonien vivant dans les œufs de la Cigale. Il ne serait pas sans intérêt de pouvoir déterminer l'espèce qui, il y a plus d'un siècle, a été observée par cet illustre maître. Dans son Mémoire sur la Cigale (tome V, mém. IV), l'auteur dit avoir observé dans les œufs de cet insecte des vers blancs, sans jambes, munis de deux dents jaunâtres, longs à peine d'une ligne et pas plus gros qu'un brin de fil, et il en donne (pl. 19, fig. 14) la figure très-grossie. Ces vers sans jambes, ajoute-t-il, deviennent au printemps suivant de petites mouches noires et luisantes de la classe des Ichneumons. Les femelles portent au derrière deux longs petits filets, tantôt séparés, tantôt réunis, parce que l'un est une espèce de tarière dont l'autre est l'étui. »

Tous ces détails peuvent convenir à notre espèce, à l'exception cependant de la couleur noire de l'insecte parfait. Si cette indication est exacte, elle marque nécessairement une autre espèce qui pourrait être l'*Eupelmus memnonius* Dalm., dont la couleur est très-obscure. Il n'est pas douteux que l'insecte vu par Réaumur ne soit un Chalcidien, et la mention qu'il fait de la longueur de la tarière indique ou un *Eupelmus* ou un *Torymide*. Les espèces de l'ancien genre *Torymus*, dont le principal démembrement forme celui des *Callimome*, sont, il est vrai, très-vagabondes; mais je ne sache pas qu'on les ait jamais observées comme vivant aussi dans les œufs. Je ne connais qu'une espèce ayant de l'analogie avec les *Torymus*, mais d'ailleurs très-différente, qui vit aussi dans les œufs : c'est le seul représentant européen du genre *Palmon*, qui est parasite de ceux de la *Mantis religiosa*. Cet insecte, si remarquable par ses cuisses épaissies et dentelées comme chez le genre *Chalcis*, ne peut pas être celui dont a parlé Réaumur. Je pense donc que cet auteur a vu un véritable *Eupelmus*, qui pourrait bien se rapporter à notre espèce, malgré la couleur noire qui lui est attribuée.

L'*Eupelmus cicadæ* a le poli et le brillant d'une autre espèce, d'ailleurs très-différente, qui vit dans les œufs du *Bombyx yama-maï*, dont je dois la connaissance à M. Guérin-Méneville, qui a eu la générosité de m'en céder des échantillons. Si déjà il ne l'a fait, je pense que notre collègue ne tardera pas à publier cette jolie et très-curieuse espèce.

### 19. EUPELMUS SPLENDENS, n. sp.

*Aurato-viridis, subtilissime punctulatus, nitidissimus; abdomine aurato-cupreo ; antennarum scapo subtus, pleuris, pedibus terebraque testaceis ; alis hyalinis, fusco-bifascicatis.* ♀.

Long. ♀ 2 1/2 à 3 mill.

Chez la femelle, le corps est très-brillant et paraît lisse, mais la loupe y fait découvrir un pointillé extrêmement fin. La tête est verte avec le sommet d'un doré très-brillant. Les antennes, séparées à leur base par une carène, sont courtes; le scape est vert en arrière et testacé en avant; le pédicelle est vert; le flagellum noir, plus épais vers le bout et subtronqué. Les mandibules et les palpes sont obscurs. Thorax vert, doré sur ses lobes antérieurs; la dépression du dos du mésothorax assez profonde: tous les flancs, à partir du col, d'un testacé métallique très-brillant; le dessous de la poitrine verdâtre; écusson touchant au mésothorax par un angle aigu. Abdomen de la longueur du reste du corps, presque cylindrique ou très-peu élargi en arrière, d'un cuivreux doré très-brillant, avec la base du premier segment verte. Tarière environ de la moitié de la longueur de l'abdomen, d'un blanc un peu jaunâtre, à peine moins clair au bout, noire à la base dans son premier cinquième, et avec une faible constriction à la rencontre des deux couleurs. Pattes testacées; les hanches antérieures un peu obscures à la base, les postérieures d'un vert métallique; les cuisses de la dernière paire, la base de leurs tibias et quelquefois aussi un faible anneau sur les tibias intermédiaires, un peu assombris. Premier article des tarses du milieu d'épaisseur médiocre, avec deux rangs de spinules courtes, mais très-apparentes. Ailes hyalines, avec deux bandes obscures, l'une plus grande et presque ronde, sous le rameau radial, l'autre sous la brisure de la nervure marginale; le rameau radial peu épais, mais avec un bec bien marqué.

Cette jolie espèce provient des galles qu'un Cynipside, le *Bathyaspis aceris* Först., occasionne sur les feuilles ou sur les bourgeons de l'érable de Montpellier (*Acer monspessulanum* L.). Elle paraît au mois d'août, peu de temps après l'éclosion de son hôte.

*Remarque.* Je ferai ici une remarque qui pourra servir à diriger les re-

cherches des personnes désireuses d'obtenir le vrai producteur des galles de l'érable, insecte très-rare et fort peu connu. Vers la fin de l'été, on trouve ces galles souvent en très-grand nombre sur le même arbre, tandis que des pieds de même essence croissant dans le voisinage n'en ont aucune. Elles siégent sur les feuilles ou sur leurs pétioles, et quelquefois sur le bout des rameaux; leur volume, assez variable, dépasse rarement celui d'un petit pois. Elles se présentent sous deux formes très-différentes. Celles qui siégent sur les feuilles et qui en occasionnent la déformation par leur grand nombre, sont de figure irrégulière, comme verruqueuse, très-dures et crétacées; d'autres sont assez régulièrement sphériques, lisses, cèdent à la pression des doigts et se laissent écraser, tandis que les autres ont la dureté du bois. Les galles dures et de forme irrégulière sont pleines et renferment un nombre variable de petites larves, qui ont chacune une loge rayonnant autour de son point central; elles sont extrêmement nombreuses. Les galles sphériques, de forme régulière, sont beaucoup plus rares; elles siégent ordinairement an bout d'un rameau et occupent la place du bourgeon terminal; mais on peut aussi les rencontrer, quoique rarement, sur les feuilles. Ces galles sphériques ont une cavité considérable relativement à leur volume et des parois peu épaisses. C'est dans ce logement très-spacieux que se développe le vrai fondateur, mais il n'y est pas à l'abri des attaques de ses ennemis; c'est là que se développe aussi l'*Eupelmus splendens,* qui paraît être son principal parasite et dont l'éclosion suit de près celle du Cynipside. Celui-ci sort de la galle dès le mois de juillet, et l'on ne le rencontre plus au commencement du mois suivant; les galles qui ne sont pas perforées à cette époque ne livrent plus que le parasite. Les galles irrégulières et dures des feuilles ne renferment jamais le vrai Cynipside; elles sont destinées à passer l'hiver sur la terre et ne livrent leurs habitants, qui sont des parasites de diverses catégories, qu'au printemps suivant. On comprend, d'après ce qui précède, comment il se fait que, malgré l'abondance des galles, la recherche de leur fondateur soit le plus souvent sans résultat.

Je n'ai pas observé la ponte de l'insecte producteur des galles de l'érable, mais je ne puis douter que, comme un certain nombre d'espèces de Cynipsides dont j'ai suivi les procédés, elle n'ait lieu dans les bourgeons d'attente dont le développement n'aura lieu qu'au printemps suivant. L'opinion que les galles se développent sur le point où les œufs ont été déposés a besoin d'être interprétée pour être vraie, et cela surtout à propos des galles des feuilles et des chatons. Si l'on pense que la ponte se fait sur ces parties déjà développées, on est dans l'erreur; c'est sur l'em-

bryon ou le germe de ces mêmes parties que les œufs sont déposés par les insectes-mères, et cela pendant l'année précédente, peu de temps après leur apparition. Je puis appuyer cette opinion sur des observations multipliées. Si l'on fait attention d'ailleurs que les nombreuses espèces que j'ai pu observer n'ont pas de double génération, et que celles qui naissent à diverses époques de la belle saison s'occupent bientôt à pondre, et que cependant les galles qui seront provoquées par cette nouvelle génération ne commenceront à se manifester que l'année suivante, on serait autorisé à conclure que les choses ne peuvent que se passer ainsi. Les œufs ainsi confiés aux bourgeons d'attente restent pendant un temps très-considérable sans exercer sur la plante une action appréciable; leur inertie ne cessera qu'au réveil de la végétation.

### 20. EUPELMUS BIFASCIATUS, n. sp.

*Obscure violacco-cupreus, sericeus, scite ponctulatus; antennis nigris, scapo rufo-piceo; abdomine basi albo-fasciato; pedibus nigro-fuscis, tarsis feminæ albentibus; alis fuscis, hyalino-bifasciatis. Terebra nigricante, exannulata, dimidii abdominis longitudine paulum breviore.* ♂ ♀.

Long. 2 à 3 mill.

Corps grêle et allongé, d'un cuivreux obscur un peu bleuâtre, à pubescence courte et soyeuse, à ponctuation fine et dense. Antennes de la longueur de la moitié du corps, noirâtres, avec le scape d'un rouge de poix, le flagellum un peu épaissi au bout et tronqué obliquement; front plan; face subcarénée; mandibules rousses. Dos du mésothorax excavé dans les deux sexes, mais moins fortement chez le mâle. Écusson paraissant velouté et mat, touchant au mésothorax par un angle obtus. Côtés de la poitrine médiocrement bombés et de même conformation dans les deux sexes, à reflet quelquefois verdâtre. Abdomen long, subspatulé, très-étroit à la base, élargi vers le bout, qui est obtus et plus ou moins comprimé; le premier segment blanchâtre, pellucide dans sa moitié postérieure; tous les autres d'un cuivreux obscur, mats, densément pointillés et pubescents; les valves de la tarière noirâtres, sans anneau, un peu moins longues que la moitié de l'abdomen. Les ailes sont étendues, mais incomplétement développées, et paraissent peu propres au vol; les supérieures, qui sont étroites et ne dépassent guère le second segment abdo-

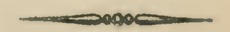
minal, sont très-obscures et ornées de deux bandes transversales d'un blanc hyalin : la première, plus large, placée près de la base, la seconde avant l'origine du rameau radial, qui se trouve très-près du bout de l'aile; les inférieures sont transparentes et réduites à l'état d'une petite languette ou d'un filet. Pattes assez minces, de couleur sombre nuancée de violâtre sur les cuisses; le bout des tibias intermédiaires et les tarses de toutes les paires blanchâtres; ces derniers plus ou moins obscurs au bout; le premier article des tarses intermédiaires très-renflé, portant des soies ou des spinules très-courtes.

*Mâle.* Il ressemble beaucoup à la femelle et se distingue par là de tous ses congénères; il est un peu plus petit et offre quelques différences de coloration. La face est d'un cuivreux plus clair, le scape des antennes ferrugineux et les tarses sont obscurs. L'abdomen est plus court, mais également subspatulé ; sa ceinture blanche est moins pure et plus étroite que chez la femelle. L'organe génital se montre sous la forme d'une courte apicule. Les ailes sont normalement développées et dépassent un peu l'abdomen; elles sont colorées comme chez l'autre sexe, mais la couleur obscure est plus étendue et va souvent, sans diminution, jusqu'au bout de l'aile. Le lobe antérieur du mésothorax est plus développé que chez la femelle et, ce qui est plus remarquable, le dos est déprimé comme chez ce sexe, quoique à un moindre degré.

J'ai pris une dizaine d'individus à Vöslau, dans la Basse-Autriche, sur un coteau sec et sans culture, qui était fréquenté par un grand nombre de Lépidoptères du genre *Zygæna*, mais je n'ai rien appris sous le rapport des mœurs. J'ai pensé que la description de cette charmante espèce, dont je ne trouve de mention nulle part, figurerait bien à côté des deux qui précèdent.

---

**Errata.** Page XLIX du Bulletin, lisez : *Perilissus*, au lieu de : *Polyblastus*, et *micans*, au lieu de : *nigerrima*.



# Deux Coléoptères nouveaux pour la faune française,

Par M. Léon FAIRMAIRE.

(Séance du 27 Décembre 1871.)

Feronia (Argutor) planidorsis.— Long. 11 mill.—Oblonga, depressa, antice posticeque æqualiter angustata, nigerrima, nitida, ore, antennis tarsisque piceis; capite utrinque oblonge impresso, transversim unistriato, ad oculos intus longitudinaliter sulcato, prothorace transverso, antice tantum angustato, elytris haud angustiore, postice utrinque breviter profunde striato, extus impresso et rugose punctato, ad angulos elevato, sulco medio longitudinali antice posticeque obliterato, elytris valde striatis, striis tenuiter punctulatis, intervallis planis, intervallo quinto latiore, basi tantum punctis raris impresso, septima octavaque usque ad apicem productis. — Pyrénées-Orientales.

Ressemble à un petit *Abax;* se rapproche beaucoup de la *F. barbara,* mais en diffère notablement par la taille plus grande, la forme bien plus large, plus déprimée, plus arrondie en arrière, par le corselet plus large, moins rétréci et tout à fait en avant, à strie médiane effacée en arrière, et par le cinquième intervalle des élytres élargi, offrant quelques points vers la base.

Aphodius cervorum. — Long. 4 mill. — Oblongus, convexus, niger, nitidissimus capite antice prothoracisque lateribus antice rufo-testaceis, elytris rufo-testaceis, sutura nigricante, macula oblonga post humerali, postice producta, fascia obliqua nebulosa baseos post scutellum, fasciaque post medium transversa, valde lacerata, nigricantibus; capite antice dense punctato, fronte trituberculata, prothorace fere lævi, subtilissime vix perspicue punctulato, antice vix angustato, scutello lævi, elytris punctato-striatis, punctis sat minutis, transversis, intervallis planis, lævibus, pedibus rufo-testaceis, femoribus infuscatis; tibiis anticis acute tridentatis. — Trouvé à Fontainebleau dans des crottins de cerf, par notre collègue M. Bonnaire.

Cet *Aphodius* se rapproche beaucoup du *tessulatus;* il s'en distingue par le corselet presque lisse, à ponctuation excessivement fine, la tête sans carène arquée au-devant des trois tubercules frontaux, par les élytres à stries plus fines, à taches moins nombreuses, plus vagues, et par les tarses postérieurs un peu plus grêles. Les taches sont très-variables pour la grandeur et l'intensité; parfois les deux bandes obliques, formant un angle derrière l'écusson, sont à peine indiquées; parfois au contraire elles sont bien marquées et la tache humérale se prolonge d'un côté sur le bord marginal, d'un autre côté et obliquement vers la bande post-médiane; parfois une autre tache se montre entre cette bande et l'extrémité.

# ESSAI

SUR LES

# COCHENILLES OU GALLINSECTES

## (HOMOPTÈRES — COCCIDES),

8e PARTIE (1).

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 22 Novembre 1871.)

## Suite des Lécanites.

Pour continuer notre Essai sur les Cochenilles et poursuivre notre classification légèrement modifiée, page 267 et suivantes du volume de 1870, et qu'une guerre barbare et désastreuse nous a empêché de continuer, nous devons parler maintenant des espèces de Lécanides renfermées dans des gaînes ou sacs formés de filaments cotonneux plus ou moins denses (pl. II des Coccides, fig. 7, année 1869), pour lesquelles M. Targioni-Tozzetti a créé plusieurs genres. Comme il y a généralement peu d'espèces connues, peut-être aurions-nous dû retrancher quelques-uns des genres et nous en tenir même à un seul, comme nous l'indiquions page 101 des Annales pour l'année 1868, où nous ne conservions que le genre *Philippia* pour toutes ces espèces ; mais notre rôle n'étant pas de détruire et ayant reconnu depuis des caractères qui viennent nous aider à mieux caractériser plusieurs groupes, nous les rétablissons pour quelques-uns d'autant plus volontiers que l'étude que nous donnons appellera peut-être l'attention des entomologistes sur cette partie si négligée et cependant si inté-

(1) Voir Annales 1868, p. 503 et 829 ; 1869, p. 97, 109 et 431 ; 1870, p. 91 et 267.

ressante de l'ordre des Hémiptères, et fera découvrir d'autres espèces encore ignorées qui se classeront alors plus facilement. Cependant, dans la série des Lécanites, nous croyons devoir maintenir la radiation, ainsi qu'on le verra plus loin, de quelques genres reposant sur des formes plus ou moins rugueuses, globuleuses ou arrondies et sans caractères génériques bien tranchés.

Dans l'article précédent nous avons eu à passer en revue les genres créés pour les espèces, généralement apodes, renfermées dans des sacs, et pour lesquels une division a été créée sous le nom de *Lecanodiaspis*, car ils tiennent des *Diaspis* et des *Lécanides*. Maintenant nous allons poursuivre notre travail par les genres qui s'en rapprochent le plus et qui, comme les précédents, sont renfermés dans une espèce de sac, et nous citerons :

5° Genre SIGNORETIA Targioni-Tozzetti pour les espèces renfermées dans un étui formé d'une matière blanche peu épaisse, comme feutrée, et qui présentent des antennes de huit articles dans l'état adulte. Le type de ce genre serait le *C. luzulæ* L. Dufour.

6ᵉ Genre ERIOPELTIS Signoret, pl. II, fig. 7 des Coccides de 1869, *Cocc. festucæ* de Fonscolombe, qui offre des antennes de six articles dans l'état adulte comme dans celui de larve. Mais dans la larve on remarque, sur le dernier article des antennes, un poil tout particulier et d'une grandeur excessive. De plus, dans l'état adulte les membres et les antennes s'atrophient. Les individus sont renfermés dans un sac formé de filaments cotonneux plus ou moins denses. Cette espèce entrait dans le genre *Eriococcus* Targioni avec plusieurs autres, qu'il ne connaissait pas en nature. Ayant eu l'occasion d'en étudier quelques-unes, nous avons reconnu qu'il y avait dans son genre des espèces appartenant aux Lécanites et d'autres aux Coccites, et c'est pour ces derniers que nous réservons la dénomination d'*Eriococcus, Coccus* entouré de laine ou duvet comme l'étymologie du nom l'indique, encore bien qu'à une certaine période de leur vie tous les *Coccus* soient plus ou moins enveloppés d'une manière cotonneuse, soyeuse, plus ou moins dense.

7° Genre PHILIPPIA Targioni, *Coccus oleæ* de Costa, chez lequel nous voyons six articles aux antennes, le dernier présentant plusieurs poils, dont deux surtout sont plus grands. L'espèce type de ce genre est renfermée dans un sac complet composé d'une matière feutrée et plus serrée que dans les genres précédents.

Les trois genres que nous venons d'énumérer présentent un sac de consistance variable, mais complet, sac qui ne se forme que lorsque l'insecte femelle va et est même en train d'effectuer la ponte de ses œufs et pour les mettre à l'abri. Le corps de l'insecte est repoussé vers l'extrémité céphalique au fur et à mesure de la ponte. Mais avant cet état il est libre et présente l'aspect, la forme et les caractères d'un véritable *Lecanium.*

Dans les Coccites véritables nous trouvons quelques espèces se renfermant aussi dans un sac à l'époque de la ponte, et en particulier les *Eriococcus* dont nous venons de parler.

Maintenant viennent les espèces recouvertes d'une couche plus ou moins épaisse de matière cireuse formant pour les unes des tessellatures comme une carapace de tortue, pour d'autres une tessellature avec branches et imitant une Astérie de mer. Pour les premières, plusieurs espèces nous sont connues depuis longtemps, par exemple le *Ceroplastes psidii,* figure 12 de la planche I^re^ des Coccides, et le *Coccus caricæ* de Fabricius, pour lesquels M. Targioni-Tozzetti avait créé deux genres; mais nous ne pouvons les distinguer par aucun caractère essentiel, celui de tubercules au-dessus de l'insecte dépouillé et correspondant aux plaques que l'on observe sur la couche cireuse ne nous paraissant pas suffisant, d'autant que, quoique petits, nous en avons observé aussi chez des espèces exotiques; et, de plus, dans les individus arrivés à l'état le plus avancé, ces tubercules et tessellatures disparaissent. Aussi conserverons-nous le nom le plus ancien pour les espèces que nous avons ici en vue.

8^e^ Genre VINSONIA nobis, que nous avons figuré pl. VII, fig. 7 et 7 *a,* l'ayant d'abord placé dans les Lécaniodiaspites, ne sachant trop comment le classer, mais qu'un examen attentif nous a montré être très-voisin des *Ceroplastes;* car, en effet, si on examine avec soin le *Ceroplastes caricæ,* on voit que les tessellatures correspondent parfaitement avec les sept branches étoilées du *Vinsonia pulchella,* et, en supposant la sécrétion des plaques poussée à l'extrême vers les angles de chacune d'elles, chaque angle s'avancerait en formant une pointe qui donnerait bientôt un bras de même que chez le *Vinsonia;* c'est ce raisonnement qui nous a permis de placer ce genre intéressant après les Céroplastides, auxquels il ressemble si peu au premier abord. Un second caractère l'en rapproche encore plus, c'est la forme des antennes, dont le troisième article est très-long.

Après ce genre remarquable vient se placer le :

9° Genre CEROPLASTES, pour les espèces recouvertes d'une couche cireuse plus ou moins épaisse, plus ou moins tessellée, avec les bords ou la circonférence plus ou moins lisses, échancrés, tuberculeux, mais sans expansion en forme de bras qui forme le caractère essentiel du genre précédent.

Nous passons maintenant aux *Lecanium* des auteurs, c'est-à-dire aux espèces qui sont nues, découvertes, présentant pour quelques-unes un amas plus ou moins considérable de matière cotonneuse. Ces derniers forment le genre *Pulvinaria* de Targioni-Tozzetti.

10° Genre PULVINARIA, dans lequel nous trouvons le *Lecanium vitis* des auteurs, le *Gasteralpha* du docteur Icery. Nous avouons encore ici que le caractère générique indiqué pour le distinguer est peu important, et nous regrettons de ne pouvoir nous procurer facilement les mâles de toutes les espèces, ce qui peut-être nous fournirait des caractères plus certains, de même que peut-être aussi trouverions-nous des particularités trop identiques pour les diviser, d'autant que cette matière cotonneuse dont nous parlons existe plus ou moins dans des espèces très-voisines ; ce serait donc un caractère différentiel peu important et variant du plus au moins. Ainsi rien ne ressemble plus au *L. persicæ-oblongus*, que le *Lec. vitis*, à part cette sécrétion qui existe à peine dans le premier. Aux *L. vitis* et *gasteralpha* viennent s'ajouter encore quelques autres espèces qui présentent cette même sécrétion variant dans les mêmes types

Après ce genre vient naturellement celui le plus anciennement connu et formant le :

11° Genre LECANIUM Auct., pour les espèces nues et quelle qu'en soit la forme variable (pl. Ire des Coccides, fig. 2, 3 et 8), aplaties, globuleuses, semi-globuleuses, etc. M. Targioni a créé pour les diverses formes plusieurs genres. Ainsi il réserve le nom de *Lecanium* aux espèces à formes aplaties ; exemple : *L. hesperidum*. Le genre *Kermès* comprend toutes les espèces de forme globuleuse ; exemple : *L. Bauhinii, Emerici*, etc. Le genre *Physokermès* renferme les espèces multi-globuleuses ; exemple : *L. gibber* Dalm., *reniformis* Réaumur.

Sans nous attacher à toutes ces formes autrement que pour caractériser

les espèces, il convient cependant de faire ici une division et même d'éliminer du groupe des Lécanides un genre reposant sur un caractère tout particulier et bien plus important. Ainsi, dans le genre *Kermès*, à forme globuleuse, il y a quelques espèces qui offrent le caractère de présenter un tout continu sans ouverture en dessous; exemple : *Bauhinii* Planchon (pl. I^re^ des Coccides, fig. 7); d'autres présentent, au contraire, une ouverture dont les lèvres s'appliquent, comme dans la plupart des *Lecanium*, sur la branche (pl. II des Coccides, fig. 8 *a*), où ils se fixent ; exemple : *Emerici*. Pour les premiers il convient de créer un genre, tandis que pour le dernier nous ne voyons pas ce qui le distingue du *L. Blanchardii*, Kermès arrondi du pêcher.

Maintenant de quel nom dénommer le genre dont nous parlons ? Avouons notre embarras. Le nom de KERMÈS est celui qui doit lui être restitué, puisqu'il rappelle ainsi la dénomination de l'espèce la plus anciennement connue, portant même encore ce nom dans le commerce; mais alors il y aura confusion, car l'on pourra penser que les espèces de Kermès de Linné, qui sont des Aphides, ou les espèces de Fabricius, qui sont des Psylles, entrent dans cette division, et cependant il n'en est rien. Mais, d'un autre côté, à cause de l'autorité des noms de Linné et de Fabricius, faut-il être moins sévère pour eux que pour d'autres auteurs et ne doit-on pas rétablir une synonymie fautive ? Nous ne le pensons pas, et, de même que M. Targioni nous en donnne l'exemple, nous appliquerons aux espèces que nous signalons plus haut et pour lesquelles nous trouvons le Kermès connu de tout temps; seulement, de spécifique, le nom deviendra générique, et l'espèce fournissant encore aujourd'hui la couleur deviendra le *Kermès vermilio* Planchon, près duquel on rangera les *Kermès Bauhinii, fuscus, gibber*, etc.

Quant au genre *Physokermès*, il disparaîtra dans notre classification, ne trouvant pas de caractères assez distincts pour le conserver.

Mais ici, pour le genre *Kermès* tel que nous l'indiquons ci-dessus, vient se poser une question plus importante : c'est la place qu'il doit occuper. Est-ce un Lécanite, dont il a la forme, est-ce un Coccite ?

Dans la larve du *K. vermilio* et du *K. fuscus* nous trouvons une lèvre multi-articulée et l'extrémité abdominale présentant les deux lobes latéraux des Coccites et non les deux squames des Lécanides. Ainsi, d'un côté, la forme sphérique les rapprochant des *Lecanium Blanchardii* et *Emerici* surtout ; d'un autre côté, la disposition de la lèvre les mettant à côté du *Coccus spurius* et autres, que nous plaçons dans les Coccites.

Ces différentes espèces, d'après ce que nous indiquons, doivent donc servir de passage d'une division à l'autre, et avant eux nous placerons, sous les numéros :

12°, le genre ERICERUS Guérin, dont les espèces présenteront une femelle à forme globuleuse, nue, très-voisine d'*Emerici* Planchon, mais dont les mâles sont réunis et agglomérés dans un amas plus ou moins cireux.

13°, représenté par le genre LECANOPSIS, que nous n'avons pas vu et dont nous ne connaissons aucun caractère.

Puis viendront, sous le numéro :

14°, si rien d'ci là ne vient augmenter la série précédente, les *Kermès* véritables, formant le genre KERMÈS, dont nous avons parlé ci-dessus, qui commencera la série des Coccites et sera suivi du genre NIDULARIA. Mais nous nous arrêtons ici pour le moment et reviendrons plus tard sur la classification des Coccites, pour lesquels il reste beaucoup à faire, chaque jour apportant de nouveaux matériaux.

## Genre SIGNORETIA Targioni-Tozzetti.

(Pl. VI, fig. 1.)

Corps allongé, aplati, cilié de poils dans toute sa circonférence, présentant une portion céphalique considérable au delà des antennes, avec les yeux entre les points d'insertion de ces dernières et le bord antérieur de la tête. Les antennes ont huit articles, dont les quatrième et cinquième les plus longs. Rostre court, l'anse formée par les filets ne dépassant pas l'insertion des pattes intermédiaires. Abdomen très-long, échancré comme chez tous les Lécanides et présentant les deux squames caudales très-petites. Au-dessus, sur l'abdomen et sur les derniers segments, plusieurs poils courts. Pattes étroites, longues; les tibias plus longs que les tarses.

Dans la larve, le corps est plus ramassé, à peine trois fois plus long que

large, tandis que dans l'insecte parfait il est près de cinq fois plus long. Les antennes n'ont que six articles, dont le troisième le plus long.

Jeunes, ils sont nus, invisibles sur la feuille, et ce n'est que plus tard, après l'accouplement, qu'ils sécrètent le sac blanc complet dans lequel ils se renferment et qui est formé d'une pellicule feutrée très-mince. Dans ce dernier état ils sont, malgré leur petitesse, très-faciles à apercevoir.

### S. LUZULÆ L. Dufour.

*Clypeata* Targioni-Tozzetti.

(Pl. VI, fig. 1.)

Fidèle à sa manière de voir, notre savant collègue italien a changé le nom spécifique rappelant la plante sur laquelle vit l'insecte, *luzulæ* en *clypeata*, parce que, dit-il, on peut trouver d'autres espèces que celle-ci sur le même végétal.

Nous ne pouvons admettre cela, et c'est surtout ici que nous pensons devoir nous appesantir le plus sur le peu de raison de sa manière de voir : *luzulæ* nous aide de suite à savoir sur quelle plante on peut trouver l'insecte et même rappelle de suite à l'esprit à quelle espèce on a affaire, même quand il y aurait plusieurs espèces sur la même plante, tandis que *clypeata* ne nous dit rien, presque tous les Coccides étant, à une certaine époque de leur vie, munis d'un bouclier ou enveloppe ; dans le cas présent, comme ce n'est pas un bouclier, nous pourrions induire le lecteur en erreur, car il pourrait penser que c'est un Diaspide et non un Lécanite. Dans ce cas-ci encore pourrait-on excuser l'auteur italien si, rappelant le créateur de l'espèce, il l'eût appelé *Dufourii*. Mais, pardon de cette digression et revenons à notre espèce.

C'est une des plus petites. Elle se trouve en assez grande abondance sur les feuilles de la luzule dans le midi de la France ; nous l'avons découverte aussi dans le bois de Clamart.

Lorsqu'elle est visible à cause de son enveloppe blanche, il est déjà trop tard pour l'étudier, car à cet état elle est desséchée et repoussée vers l'extrémité du sac : celui-ci se remplissant d'œufs.

C'est en juin que nous l'avons découverte à Clamart et que nous l'avons reçue de notre collègue et ami M. Perris, de Mont-de-Marsan. Nous avons trouvé quelques individus ichneumonisés, non enveloppés encore; ce serait donc beaucoup plus tôt qu'il faudrait chercher le mâle, que nous n'avons jamais trouvé.

De l'examen des individus ichneumonisés ou des dépouilles bouillies dans l'eau potassique, nous avons pu nous assurer que c'était un véritable *Lecanite*.

La coque est longue, blanche, formée d'une matière cotonneuse sécrétée par la femelle, comme dans un grand nombre d'espèces, pour mettre les œufs à l'abri; ceux-ci sont rouge pâle.

Le sac est ouvert par une des extrémités, mais fermé à cet endroit par le corps de la mère.

L. Dufour leur attribuait une longueur de 10 à 12 millimètres; nous n'en n'avons jamais mesuré d'aussi longs, et ceux que nous avons eu à notre disposition ne dépassaient jamais 5 à 6 millimètres de longueur sur un millimètre de largeur. On les trouve sur la face supérieure de la feuille de la luzule et quelquefois il y en a plusieurs à la file, mais le plus souvent ils sont isolés.

La femelle est très-longue et facile à distinguer de celle des autres espèces par la longueur de la portion céphalique; elle est finement bordée de poils courts et son derme présente un grand nombre de filières composées d'un tube très-court surmonté d'un poil obtus.

Les antennes, de huit articles, sont longues, à peine pubescentes, les quatrième et cinquième articles les plus longs; le premier, qui est court, présente deux petits poils; le second, moins gros et un peu plus long, en offre deux, dont un très-long; le quatrième article n'en présente qu'un, le cinquième plusieurs, dont un plus long; le dernier article en a au moins huit, dont deux à trois plus longs que les autres.

Les pattes sont à peine pubescentes, les tibias plus longs que les tarses, ceux-ci présentant les poils boutonneux ordinaires, dont deux plus courts, plus épais.

Le rostre est court, placé entre les pattes antérieures. Les filets sont courts, l'anse ne dépassant pas les jambes intermédiaires. Les antennes sont longues; un peu au-dessus, entre elles et le bord antérieur de la tête, on voit les yeux placés sur la tranche même; le bord antérieur de la tête est légèrement concave au milieu.

La larve ressemble beaucoup à l'insecte parfait; seulement elle est libre,

non enveloppée d'un sac. Le corps est trois fois seulement plus long que large, et les antennes ne présentent que six articles, dont le troisième est le plus long et semble multiple. Le devant de la tête est arrondi et offre six à huit poils; l'extrémité anale est différente de celle de l'adulte; les squames caudales semblent proportionnellement moins développées dans celui-ci, c'est-à-dire que dans la larve elles sont à leur grandeur naturelle, et à ce moment elles dépassent le corps; plus tard, comme le corps prend de l'accroissement sans que les squames grandissent, elles disparaissent presque, logées qu'elles sont au fond de l'échancrure de l'extrémité anale.

## Genre ERIOPELTIS Signoret.

(Pl. II, t. VIII (1868), fig. 18, antenne embryonnaire; pl. IV, t. IX (1869), fig. 7, 7 *a*, et pl. VI (1871), fig. 3.)

Ne pouvant pas laisser ensemble les divers Coccides compris dans le genre *Eriococcus* de M. Targioni, nous nous voyons forcé de former un genre pour le *C. festucæ* de Fonscolombe, véritable Lécanite, tandis que le *Coccus buxi* Fonscolombe est un véritable Coccite, et ce sera pour ce dernier que nous réserverons la dénomination de *Eriococcus* Targioni.

Ce genre, dont nous ne connaissons qu'une espèce, est très-distinct du précédent et du suivant; comme eux il forme un sac complet, mais d'une consistance autre : c'est un amas de laine pour ainsi dire, au centre duquel se trouve la femelle dans le dernier état de sa vie, son corps se trouvant réduit et repoussé vers une des extrémités au fur et à mesure de la ponte des œufs.

Les caractères distinctifs de ce genre reposent sur la forme des antennes et des pattes (pl. VI, fig. 3 *c*, *f*), qui avortent pour ainsi dire, prennent un aspect difforme et tout autre que celui qu'il avait dans le jeune âge, et se rapprochant de la forme des pattes que l'on observe dans les *Aleurodes*.

Les antennes sont épaisses, avec six articulations très-courtes et à peine pubescentes, le troisième article le plus long; à l'état de larve elles sont longues, les premier et deuxième articles courts; le troisième, beaucoup plus long, présente au sommet quelques poils; le quatrième est court,

avec un seul poil; le cinquième est également court, mais moins gros et sans poil; le sixième présente un poil particulier et beaucoup plus long que l'antenne, caractère que nous n'avons remarqué que dans ce genre.

Les pattes sont atrophiées, très-courtes, tandis que dans la larve elles sont longues, le tibia plus long que le tarse.

Ces divers caractères nous semblent suffisants pour la création d'un genre, d'autant plus que nous ne verrions à quel autre groupe générique rapporter l'espèce qu'il renferme.

La sécrétion filamenteuse qui forme le sac dans lequel se renferme la femelle dans son état le plus avancé est produite par des filières formées d'une espèce de cône tronqué, plus gros à la base qu'au sommet, droit ou quelquefois incliné et plus ou moins long.

### E. FESTUCÆ Boyer de Fonscolombe.

(Pl. VI, fig. 3.)

Cette espèce, que nous ne trouvons que dans l'état le plus avancé, c'est-à-dire déjà dans son sac, se trouve sur les festuques. Elle est d'un jaune plus ou moins foncé; lorsque nous la trouvons dans son sac elle est le plus souvent desséchée, rabougrie et repoussée vers l'extrémité céphalique et forme alors une masse informe plus ou moins brunâtre; en le faisant bouillir dans de l'eau potassique on lui fait reprendre à peu près son état normal.

Ayant mis de jeunes embryons sur des festuques, nous avons été assez heureux d'en voir trois se développer normalement, mais ils étaient quatre fois plus longs que larges. Avions-nous à faire à des mâles à l'état de larve ? c'est ce que nous ne pourrions dire.

En cherchant dans les agglomérations laineuses, nous avons eu la bonne fortune de trouver plusieurs mâles à l'état ailé, et nous en représentons un dans notre planche (fig. 3).

L'état embryonnaire, c'est-à-dire pour nous la larve venant de naître, est clair un peu jaune, à peine deux fois et demie plus long que large, ovalaire, plus étroit au milieu au niveau de la portion thoracique, plus large vers la portion céphalique, l'extrémité abdominale très-bilobée, pré-

sentant au sommet des squames trois poils, dont un très-long et à l'extrémité des lobes deux poils moins longs. L'anneau génito-anal présente six poils, trois de chaque côté.

Les antennes sont courtes et de six articles, dont le troisième le plus long; le sixième article présente un long poil qui est deux fois plus long que l'antenne.

Les pattes sont longues, le tarse plus court que le tibia.

L'insecte, à l'état adulte non fécondé (3 *d*), est quelquefois quatre fois plus long que large et totalement différent de l'état embryonnaire (3 *a*); on ne comprend pas que ce puisse être la même espèce, et si nous ne l'avions élevé nous-même, nous en aurions pu douter, de même que la larve elle-même (3 *b*) est complétement différente de l'état embryonnaire, quoique nous trouvions dans celle-ci l'antenne pareille avec ses six articles et son long poil.

Dans l'adulte, les pattes et les antennes s'atrophient, deviennent difformes, épaisses et courtes (3 *e*, 3 *f*), à peine distingue-t-on les articulations. Les premier et deuxième articles des antennes sont courts, le troisième aussi long que large, les quatrième et cinquième très-courts, mais moins larges, et le sixième conique, un peu plus long et offrant quelques poils courts. On voit un seul poil sur les cinquième et quatrième articles, quatre sur le troisième, deux sur le second et un seul sur le premier.

Les pattes, très-courtes, présentent un très-petit crochet à l'extrémité. De leur point d'insertion à l'extrémité elles forment un cône une fois et demie plus long que large.

La plus grande largeur à cet état comprend la portion thoracique; l'extrémité céphalique est plus étroite, arrondie en avant et présente huit poils courts qui sont formés d'une matière caduque sécrétée par une épine courte ou filière à base arrondie. Chaque lobe de l'extrémité abdominale présente plusieurs poils assez longs et entre eux une masse ciro-cotonneuse sécrétée par les poils ou filières que l'on observe sur l'anneau génito-anal.

Le tégument sur le dos présente un grand nombre de filières formées d'un tube très-court.

Le mâle, dont nous possédons plusieurs exemplaires trouvés sous les écailles cireuses que l'on observe quelquefois sur le chaume de la plante, est très-long (pl. VI, fig. 3), d'un jaune brunâtre, mais peut-être plus

pâle ou rosé dans l'état vivant, car tous ceux que nous avons étaient morts et desséchés depuis plusieurs années; mais cependant, par suite d'une macération prolongée nous avons pu les faire revenir à leur état normal, sauf bien entendu les couleurs.

La tête est plus large que longue, anguleuse en avant, l'extrémité un peu concave; les antennes sont très-longues et pubescentes, les troisième à septième articles les plus longs, le premier et le deuxième les plus courts, le dernier beaucoup plus court que le neuvième, les quatrième et cinquième les plus longs.

Les pattes sont très-longues, très-pubescentes; les tibias trois fois plus longs que le tarse.

Les élytres sont longues et dépassent de moitié l'abdomen; celui-ci est long et terminé par un stylet moitié aussi long que lui et présente à l'extrémité un léger épaississement; de chaque côté, deux très-longs filets cotonneux sécrétés par des filières existant sur le dernier segment anal et que l'on remarque dans tous les Lécanides.

Quant aux yeux, nous en avons observé six : les deux premiers en avant sur le vertex, deux plus bas un peu en dessous, et les deux frontaux remplaçant le rostre.

Dans notre collection et dans celle de M. Giraud nous avons pu observer des coques d'aspect différent. Nous ne saurions assurer que c'est bien la même espèce. Il y en a d'aspect cotonneux et d'autres d'aspect laineux plus ou moins serrés. L'on comprendra notre réserve à cet égard, ne pouvant tous les détruire pour les étudier.

La planche VIII des Coccides (pl. VI des Annales de 1871) présente sous le N° 3 les différents états et caractères de l'*Eriopeltis festucæ* :

Fig. 3. Mâle.
- 3 *d*. Femelle adulte avec pattes et antennes atrophiées.
- 3 *f*. Antenne.
- 3 *b*. Larve jeune, avec les pattes et les antennes très-longues.
- 3 *a*. Larve embryonnaire au moment de l'éclosion de l'œuf.
- 3 *c*. Antenne de cet état embryonnaire.

Dans la planche Ire des Coccides nous avons déjà représenté, fig. 18, l'antenne de la femelle très-jeune, et, planche II, fig. 7, un fragment de festuque avec les cocons femelles et les écailles sous lesquelles se trouve le mâle.

## Genre PHILIPPIA Targioni-Tozzetti.

Ce genre, formé sur une espèce de M. Costa, le *C. oleæ* (Degli Insetti che attacano l'albero dell'olivo, p. 71, pl. 4, fig. 1-10, nec 9, 8, 12), offre, comme le précédent, un sac que la mère sécrète pour se mettre à l'abri ainsi que ses œufs. Son corps, au fur et à mesure qu'il se vide, se dessèche et est repoussé en avant vers l'extrémité céphalique. Le sac se compose d'une matière feutrée blanche de l'aspect de la coque du *Signoretia.* Cette sécrétion, abondante dans ce genre, est formée par des filières en forme de poils épineux que l'on remarque tout autour du corps. Les individus, trop mutilés et trop desséchés, ne nous ont pas permis de les voir sur le disque même du corps, mais nous pensons qu'il doit y en avoir aussi.

A l'extrémité on remarque sur les squames deux longs poils, et d'autres beaucoup plus petits sur les côtés, caractère que nous retrouvons du reste dans toute la famille. L'anneau génito-anal est arrondi, avec une échancrure en avant et en arrière et offre huit poils (pl. VI, fig. 2 *c*) à extrémité recourbée.

### P. OLEÆ Costa.

*P. follicularis* Targioni-Tozzetti.

(Pl. VI, fig. 2, 2 *a*, 2 *b*.)

Cette espèce forme un sac blanc très-volumineux sous les feuilles de l'olivier. Dans l'embryon, les pattes et les antennes sont très-longues, mais au fur et à mesure que l'insecte grandit elles paraissent devenir plus petites, ne prenant pas d'accroissement.

Les antennes ont six articles (pl. VI, fig. 2 *a*) dans tous les états, embryon, larve et adulte, le premier article et le second courts, avec un poil ou deux à l'extrémité, le troisième le plus long, présentant deux très-longs poils et un plus petit, le quatrième et le cinquième d'égale longueur, le cinquième offrant un seul poil très-long; le sixième, plus long

que les deux derniers, aminci vers l'extrémité, présente trois poils très-longs et trois plus petits.

Le rostre, avec le menton uniarticulé, est assez long dans l'embryon, l'anse formée par sa courbure atteignant la base de l'abdomen. Dans l'adulte il semble beaucoup plus court.

Tout le tour du corps présente une infinité de poils courts ou filières et le disque dorsal un grand nombre ; filières formées d'un tube court surmonté d'une espèce de crochet.

Les pattes sont longues, les tibias un peu plus longs que les tarses, les poils boutonneux (digitule Schimer) très-longs (pl. VI, fig. 2 *b*).

Les œufs sont en ovale largement arrondi, d'un jaune clair.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette espèce et aucun auteur ne l'a encore signalé.

Comme on le sait il y a un grand nombre d'espèces de Coccides vivant sur l'olivier, et parmi elles on ne connaît encore ni le mâle du *Philippia oleæ,* ni celui du *Lecanium oleæ.* Espérons que les entomologistes du Midi parviendront à les découvrir.

Parmi les Coccides, il y a beaucoup d'espèces se rapprochant des précédentes, mais qui font partie du groupe des Coccites et non des Lécanides : ainsi l'*Eriococcus buxi* et une espèce nouvelle que l'on trouve sur l'*Acer campestris,* puis d'autres que nous verrons plus tard et qui vivent sur le thym, l'armoise, la bruyère et le romarin.

# DESCRIPTION

DE

# Deux nouvelles espèces de PSYLLIDES

ET

## OBSERVATIONS SUR QUELQUES ESPÈCES DE CETTE FAMILLE.

Par M. le docteur Aug. PUTON.

(Séance du 22 Novembre 1871.)

Les Psyllides constituent une des familles les plus gracieuses et les plus naturelles de l'ordre des Hémiptères, et ont été l'objet de travaux monographiques importants de MM. Förster, Flor et Meyer-Dür. Malheureusement les descriptions trop écourtées de M. Förster n'ont pas permis à M. Flor, qui n'a pas vu les types de l'entomologiste rhénan, d'éviter de décrire à nouveau des espèces déjà décrites; d'un autre côté M. Meyer-Dür, qui n'a pas connu l'excellente Monographie de M. Flor, mais qui a eu en sa possession des types de M. Förster, n'a pu éviter le même écueil. Il en est résulté une synonymie assez compliquée à établir.

Une autre cause de complication dans la synonymie provient de la grande variabilité de coloration. Il résulte même de mes observations que les Psyllides ont deux générations, qui souvent diffèrent complétement par leur système de coloration et qui ont reçu deux noms différents.

L'étude des appendices génitaux si bien décrits par M. Flor, et celle de l'habitat serviront à élucider la synonymie d'une manière plus certaine.

Déjà mon excellent ami M. Meyer-Dür et moi avons réuni bien des documents que nous publierons plus tard; aujourd'hui, en décrivant deux espèces nouvelles, je veux me borner à donner quelques exemples des réunions à opérer, afin de mettre en garde contre la multiplicité des espèces les entomologistes qui voudront entreprendre l'étude de ces charmants petits insectes.

### PSYLLA RHODODENDRI.

*Luteo-flavescens, abdomine infuscato, antennis apice unguiculisque nigris, alis lutescentibus; conis frontalibus vertice paulo brevioribus, basi latis, apice attenuatis, obtusis, divaricatis.*

D'un jaunâtre flavescent avec l'abdomen brunâtre. Antennes atteignant la base des ailes inférieures, les trois ou quatre derniers articles noirs. Cônes frontaux dirigés en bas, un peu plus courts que le vertex au milieu, divergents, à base large et à sommet atténué, mais obtus. Vertex fortement arqué au bord postérieur, environ deux fois plus large à ce bord que long au milieu. Pronotum très-court, arqué, ses bords antérieur et postérieur parallèles. Ailes supérieures assez courtes, brièvement arrondies au sommet, transparentes, jaunâtres, les nervures très-saillantes, faiblement plus colorées que le fond; stigma très-large, transparent; radius presque droit ou très-légèrement courbe vers son tiers basilaire; pétiole de la deuxième fourche du cubitus un peu courbe, ses deux branches droites, égales entre elles; pétiole de la première fourche droit, un peu moins de deux fois aussi long que sa première branche, sa deuxième branche très-fortement courbée. Taille des petits individus de la *P. pyri* L.

♂. Valves génitales et tenailles simples, sans appendices latéraux.

♀. Pointe génitale conique, à base large, la valve inférieure aussi longue que les trois segments précédents réunis.

Trouvée sur le Rhododendron au bord du Trubsée près Engelberg (Suisse) par M. Hofer.

### RHINOCOLA TAMARICIS.

*Viridis aut luteo-virescens, antennarum articulo ultimo tarsisque nigris; alis hyalinis, præsertim apice fusco punctatim nebulosis.*

D'un vert pâle ou d'un jaune clair; tarses, dernier article des antennes, yeux et extrémité de la pointe génitale noirs. Antennes courtes, vertex horizontal, plus long que dans la *R. aceris,* fortement échancré en avant et paraissant ainsi former deux cônes frontaux courts et obtus; son bord postérieur légèrement arqué. Pronotum arqué en avant et en arrière. Ailes présentant leur plus grande largeur après le milieu, hyalines, inéga-

lement marquées de nébulosités formées par de petits points bruns, plus serrés et plus apparents vers l'extrémité; un petit trait noirâtre à l'extrémité du clavus; nervures incolores comme le fond de l'aile; radius aboutissant au bord externe avant le sommet de l'aile; cubitus en ligne droite jusqu'au sommet même de l'aile, pétiole de la deuxième fourche (la plus externe) deux fois plus long que celui de la première, les deux branches de la deuxième fourche droites et presque égales; deuxième branche de la première fourche très-longue et très-arquée. Taille un peu plus grande que celle de la *R. aceris*.

♀ Pointe génitale courte et large vue latéralement, la valve inférieure à peine plus courte que la supérieure et égale en longueur aux deux segments ventraux précédents réunis.

Trouvée en septembre, à Agde, sur le Tamarix. Je n'ai pris que des femelles.

*Notes relatives à la synonymie de diverses espèces.*

PSYLLA ALNI Lin., Flor.
*Heydenii* Först.
var. *fuscinervis* Först.

— PYRI L.
*rubra* Goureau.
var. *pyricola* Först.
*apiophila* Först.

— SALICICOLA Först.
var. *chlorogenes* Meyer-Dür.

— MALI Först.
var. *rubida* Meyer-Dür.

— FERRUGINEA Först.
var. *pyrisuga* Först.

— SPARTIOPHILA Först.
*torifrons* Flor.

— FLORI Puton.
*insignis* Flor, non Först.

— BREVIANTENNATA Flor.
*terminalis* Meyer-Dür.

### *Observations relatives à l'habitat.*

Beaucoup d'espèces sont décrites sans indication des végétaux qui les nourrissent; c'est une omission à réparer petit à petit, car l'habitat est aussi important au point de vue de l'étude des mœurs qu'à celui de la détermination des espèces, et je crois cet habitat plus restreint qu'on ne le pense généralement. Les Psyllides sont des insectes très-légers et très-mobiles, que le moindre vent peut transporter à de grandes distances; aussi la capture d'individus isolés n'indique nullement qu'ils vivent sur le végétal sur lequel on les a trouvés.

Cependant certaines espèces ont été rencontrées souvent sur des végétaux très-différents; mais bien que j'aie confirmé par mes chasses la station de la *Psylla pruni* sur le prunellier et le sapin, de l'*Aphalara polygoni* sur le sapin et les plantes herbacées, etc., il ne m'est pas encore démontré qu'elles vivent à l'état de larves sur ces plantes indistinctement. Je fais exception pour les espèces qui vivent sur les conifères et qui, je crois, se rencontrent indistinctement sur le sapin, l'épicea, les pins, le genévrier, etc.

Voici quelques indications résultant de mes chasses :

*Psylla alpina* Först., sur l'*Alnus viridis,* dans les Hautes-Alpes, Briançon, Mont-Cenis, etc.

*Psylla pyrenæa* Mink, sur le genêt épineux (*Calycotome spinosa*) à Bédarieux.

*Psylla spectabilis* Flor, sur le genêt d'Espagne (*Spartium junceum*), à Lamalou (Hérault).

*Psylla breviantennata* Flor, sur les conifères.

*Spanioneura Fonscolombei* Först., sur le buis, à Bédarieux.

*Livia Crefeldensis* Mink, sur le *Juniperus oxicedrus,* à Lamalou. Je dois faire observer, à l'occasion de cette espèce, que j'ai trouvé plus souvent la *Livia juncorum* sur les conifères que sur les joncs.

# NOTE

SUR LES

# Dommages causés par la CERATITIS HISPANICA

## aux fruits des orangers dans nos possessions d'Algérie

Par M. le docteur ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 13 Décembre 1871.)

Les ravages des *Ceratitis*, qui sont de fort jolies Mouches de la tribu des Trypétides, sont connus depuis longtemps, et plusieurs auteurs, parmi lesquels il faut citer Mac Leay, Wiedemann, Catoire, de Brême, Goureau, Guérin-Méneville, etc., en ont fait mention ou les ont décrits.

Les dommages causés aux oranges par ce Diptère viennent d'être signalés en Algérie, aussi la détermination exacte de l'insecte est-elle remplie d'actualité, ainsi que la constatation des productions anomales causées par la piqûre de la femelle, et le dégât final qui en résulte.

Notre savant collègue et membre honoraire, le docteur Boisduval, m'a envoyé plusieurs exemplaires de la Mouche qui fait le sujet de cette note avec des renseignements que je transcris : « L'insecte femelle pique les oranges à moitié mûres, pour y déposer quelques œufs, et les fait tomber rapidement. C'est au point qu'à Blidah et dans toute l'Algérie, la récolte est perdue sans exception. Jamais en ce pays on n'avait vu un semblable fléau.

» Cette Mouche est très-vive, mais on la prend sans peine sur les oranges lorsqu'elle a enfoncé son oviducte dans la peau épaisse du fruit. »

D'autre part, M. le docteur Signoret m'a pareillement remis des Mouches et des oranges piquées par ces dernières. J'ai pu, de la sorte, avoir sous les yeux l'artisan du dégât et le dommage causé aux fruits.

Tous les insectes que j'ai réunis et observés étaient des femelles, très-

facilement reconnaissables à leur oviducte. Ils appartiennent à la même espèce et se rapportent à la *Ceratitis hispanica,* décrite par M. le marquis de Brême dans nos Annales de 1842, pages 183 et suivantes, et figurée planche 7ᵉ, n° 1. La disposition des nervures alaires, les taches des ailes, celles du corps concordent avec exactitude, sauf quelques variations de peu d'importance dont je parlerai plus tard.

Les oranges piquées offrent des petites nodosités sur l'écorce ou la peau, formant des élevures dues à la présence d'une induration dont le centre est creux, et qui est en réalité une galle produite à la suite de la piqûre de la *Ceratitis.* Une larve et parfois une pupe? (Signoret) se trouve dans l'intérieur de la galle. Cette larve est blanchâtre.

L'intérieur de l'orange, au-dessous de la peau, n'est pas attaqué par les larves, au moins sur les fruits que j'ai ouverts. Je ne sais s'il en est toujours ainsi, mais, même sur les fruits gâtés et ramollis, l'intérieur ne renfermait pas de galles ou de larves.

Si je compare ce que j'ai observé avec ce qui a déjà été dit sur les dommages causés aux oranges par les *Ceratitis,* je trouve des assertions contraires et qui demandent des observations nouvelles faites sur les lieux mêmes.

Catoire avait écrit à Mac-Leay que la *Ceratitis* de l'île Maurice dépose sa larve dans l'ovaire de la fleur d'oranger et en détruit le fruit. Cette croyance est erronée. M. de Brême fait d'ailleurs remarquer que la Mouche, conformément aux renseignements fournis à Latreille, introduit ses œufs dans les fruits au moyen de sa tarière (Ann. ent. France, 1842, p. 186).

D'après M. de Brême, les oranges piquées présentent des indices de corruption, le tissu est peu consistant, une teinte jaune, opaque et olivâtre, remplace l'éclat ordinaire de la couleur jaune ou orangée. La dimension de l'endroit malade dépend de l'étendue du dégât et varie de deux à trois centimètres, ayant au centre un orifice blanc qui est la piqûre de la Mouche mère, et qui probablement sert à la larve au moment de la métamorphose. En ouvrant un fruit, on trouve toute la partie qui environne la larve dans un état de décomposition. Le jus a disparu et les fibres sont décomposées, couvertes de moisissure. Quant au reste du fruit, il est desséché, quoique sain. Les oranges attaquées par la *Ceratitis* provenaient de Malaga et du littoral méditerranéen espagnol.

Je n'ai point observé les mêmes faits. Sur les oranges que j'ai vues, j'ai trouvé les petites galles dans la peau même de l'orange; certains fruits

étaient secs, d'autres au contraire très-juteux et pourris, avec des moisissures blanchâtres.

Je ne puis décider pourquoi les oranges tombent quand les *Ceratitis* les ont piquées. Il est probable que la nutrition du fruit est gravement compromise par les productions galliformes dont l'écorce est parsemée. L'orange se gâte-t-elle sur l'arbre? Je croirais plutôt qu'elle n'achève pas de mûrir et que, détachée de la branche, elle tombe sur le sol; cette orange ne peut alors être de bonne qualité et elle est perdue pour le commerce.

Il me reste à faire connaître un très-précieux renseignement pour la détermination exacte de l'espèce de *Ceratitis* qui a été si nuisible aux oranges d'Algérie; il m'est fourni par notre collègue, M. Jacques Bigot, dont le savoir en diptérologie est très-connu et apprécié. Notre collègue a décrit sur le vivant un mâle de *Ceratitis,* qu'il a capturé à Alger, dans une pièce où se trouvaient une quinzaine d'oranges à demi-mûres, mais toutes maculées de piqûres d'insectes. Cette description, que je rapporte textuellement, me paraît convenir à la *C. hispanica;* elle est très-détaillée, et il serait à désirer que celle de l'insecte femelle fût aussi bien faite.

### **Ceratitis hispanica** ♂ de Brême, d'Algérie.

Long. 7 mill. 1/2.

*Tête* assez volumineuse, plus large que le thorax, hémisphérique; front large, légèrement rétréci vers la face, très-peu bombé, comme cette dernière; épistome non saillant, face droite. Ouverture buccale assez large.

*Palpes* élargis, aplatis, légèrement villeux.

*Antennes* n'atteignant pas l'épistome; premier et deuxième articles courts, troisième un peu allongé, ovaloïde, comprimé.

Chète, allongé, de deux articles visibles, le premier très-court, très-brièvement villeux; insertion basilaire et dorsale.

*Yeux* composés, grands, bombés, n'atteignant pas le bas de la face; trois ocelles au vertex; occiput muni de plusieurs soies rigides, d'inégale longueur; face pourvue de quatre soies rigides, situées au bord des yeux et portant, en outre, de chaque côté, au bord de l'orbite, à la naissance du front, *deux longues soies rigides, assez épaisses, terminées par une large expansion cornée, en forme de palette losangée.*

*Thorax* bombé; *écusson* notablement bombé. *Abdomen* ovalaire, de cinq segments, à peu près égaux, pourvu, en outre, d'un petit segment terminal ou anal, peu distinct.

Quelques soies rigides sur le thorax ainsi qu'à l'extrémité de l'abdomen et sur l'écusson.

*Cuisses* assez épaisses, *ongles* petits; deux *pelottes* médiocres.

*Ailes* larges, dépassant l'abdomen; cellule marginale très-obtuse; *anale* étroite, courte, terminée en angle aigu, avec la nervure terminale longue, joignant presque le bord postérieur. Cellules *basilaires* d'égale longueur. *Cuillerons* atrophiés. *Balanciers* allongés.

Occiput testacé pâle, avec large tache ocellifère noirâtre. Derrière de la tête blanc, sauf deux larges macules noirâtres. Front gris, à reflets noirâtres. Face blanche, ainsi que les joues. Soies occipitales et frontales *courtes,* blanches; les *longues* de couleur noire, celles de la face également noires. *Soies à palettes* blanches, *palettes* d'un noir brillant. Antennes, les deux premiers articles d'un châtain foncé, troisième d'un testacé blanchâtre. *Chète* noir. Trompe et palpes d'un testacé pâle.

Yeux composés d'un vert très-brillant au bord postérieur, en avant, à reflets intenses, d'un bleu d'outre-mer et d'un beau violet avec reflets nacrés; ornés de larges bandes et macules irrégulières, d'un pourpre brunâtre.

Thorax blanc grisâtre, très-brièvement villeux, avec plusieurs taches et lignes saillantes, d'un noir brillant, plus larges en arrière et sur les côtés. Flancs testacés à reflets blancs. Écusson noir brillant, avec une ligne transversale blanche, ondulée, à sa base. Métathorax blanc. Soies noires.

Abdomen testacé, trois larges bandes transversales blanchâtres, très-brièvement veloutées.

Balanciers testacés. Pieds testacés; cuisses antérieures assez velues; poils et duvet testacés. Ongles noirs. Pelottes testacées.

Ailes presque hyalines, un peu blanchâtres; nervures noires; quelques points et quelques petites lignes noires à la base et vers le bord extérieur. Deux demi-bandes larges, testacées : l'une située vers la base, l'autre au milieu de l'aile, irrégulièrement bordées de noirâtre. Vers l'extrémité, une troisième demi-bande oblique de même nuance; un gros point noirâtre vers l'extrémité de l'aile, précédé d'un petit point noir; une demi-bande oblique noirâtre, suivant la *nervure transversale postérieure* et joignant *ledit bord.*

*Nota.* La femelle, abondamment rencontrée par MM. Rivière et Rat-

fray aux environs d'Alger, ne semble pas différer de son mâle, sauf la présence d'un assez court oviducte et *l'absence des soies frontales avec palettes*. Comme je ne l'ai pu décrire *d'après le vivant* jusqu'au présent jour, je m'abstiens d'en tracer ici la description.

(J. BIGOT.)

J'ai déjà dit que les insectes femelles qui m'ont été communiqués étaient variables pour la coloration du thorax; les taches d'un blanc jaunâtre sont plus ou moins larges et bien marquées, ainsi que les taches des ailes.

Ch. Coquerel avait rapporté de l'île Bourbon une *Ceratitis* ♂, que j'ai examinée autrefois, et je me souviens que les palettes frontales étaient blanchâtres. Il est sûr que cette espèce n'était pas identique avec celle des bords de la Méditerranée et des Açores.

Je base mon opinion sur les observations de M. Guérin-Méneville qui a publié une petite monographie des *Ceratitis* (1). L'espèce de ce genre se trouvant à Bourbon et dans l'île voisine est la *Ceratitis Catoiri* GUÉRIN-MÉN. (*loc. cit.*, p. 197), confondue par Mac-Leay, qui ne connaissait que la femelle, avec sa *C. citriperda*.

La *Tephritis capitata* décrite par WIEDEMANN cinq ans avant que MAC-LEAY publiât sa *Ceratitis citriperda*, est la même que la *Petalophora capitata* de MACQUART. Cette espèce est propre aux îles Açores, à Saint-Michel, à Madère, etc.

On voit par ce qui précède que le nom de *Trypeta capitata*, sous lequel Loew, dans sa *Monographie des Trypétides* (123, 1), a compris l'espèce de *Ceratitis* qui nous occupe en la confondant avec celle de Wiedemann, ne doit pas être adopté. L'espèce algérienne, je le répète, ne paraît pas distincte de la *Ceratitis hispanica* décrite pour la première fois, par M. de Brême, dans ces mêmes Annales.

(1) F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE, *Monographie d'un genre de Muscides nommé* Ceratitis (Revue zoologique par la Société Cuviérienne, année 1843, p. 194-201).



# NOTE

SUR LES

# Mœurs de la PIMPLA OCULATORIA

ET SUR LES

## Ravages qu'elle peut produire dans les nids d'Araignées

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 22 Juillet 1868.)

M. le docteur Cartereau m'ayant envoyé à la fin de l'hiver un nid, ou cocon, d'une grande espèce d'Araignée (*Epeira diadema*), en me signalant qu'il y avait remarqué la présence de plusieurs larves ovivores, j'ai mis ce cocon arrondi, d'un tissu serré, formé de bourre jaunâtre, dans une grande boite d'observation à couvercle vitré. Au mois de mai 1868, j'ai vu éclore à quelques jours de distance six individus, tous femelles, de la *Pimpla oculatoria* Fabr.

Je m'attendais à trouver le nid de l'Araignée dépeuplé de ses œufs et devenu presque stérile. Il n'en a point été ainsi, car il est sorti de ce nid une centaine, au moins, de petites Araignées, ayant en arrière de l'abdomen une tache noire.

Ces jeunes *Epeira* ont jeté de toutes parts de nombreux fils soyeux dans la boîte où elles se trouvaient enfermées ; mais les petites Arachnides sont mortes sans parvenir à un développement plus avancé.

Les mœurs de la *Pimpla oculatoria* ont été signalées par Gravenhorst (*Ichneumologia europæa*, pars III, p. 155, Vratislaviæ, 1829) ; je les ai moi-même indiquées dans un travail sur la *Pimpla Fairmairei* (*Ann. Soc. ent. France*, 1858, p. 800). M. le docteur Giraud m'a dit pareillement les avoir observées.

J'étais persuadé, d'après tout ce que j'avais lu et entendu dire, que les ravages des *Pimpla* dans les nids des Araignées étaient considérables et que presque tous les œufs étaient perdus. On voit qu'il ne suffit point pour dépeupler un cocon d'*Epeira diadema* de six larves ovivores bien repues de la *P. oculatoria*. Cette belle *Epeira* restera longtemps commune, malgré le parasitisme de l'Ichneumonide qui place dans son nid plusieurs larves dévastatrices.

# NOTICE

SUR UNE

# Nouvelle espèce d'EUCORYBAS,

## Myriapode de l'ordre des Chilopodes et de la tribu des Scolopendrides,

Par M. H. LUCAS.

---

(Séance du 9 Novembre 1870.)

---

M. Gerstäcker, Ent. Zeitung, p. 310, 1854, donne le nom d'*Eucorybas* à un Myriapode fort singulier et différent de tous ceux compris dans la tribu des Scolopendrides par les pattes de la dernière paire, qui présentent une structure toute particulière, et on peut même dire unique. En effet, dans toutes les Scolopendrides connues jusqu'à présent, les pattes de la dernière paire sont ordinairement plus longues que les autres, habituellement épineuses sur l'article fémoral. Chez le genre *Eucorybas,* ces mêmes organes sont encore plus allongés; le premier article est cylindrique, mais n'offre aucune trace de la dent qui existe toujours chez les *Scolopendra;* le second article s'élargit un peu vers son extrémité et s'excave en dedans; le troisième est transformé en une feuille triangulaire dont l'angle postérieur se présente sous la forme d'un appendice pointu et séparé de l'angle interne par une échancrure profonde; le quatrième article atteint le plus haut degré d'aplatissement possible, car il est tout à fait lamelliforme; il est à contour uniforme, excepté son bord postérieur, qui est profondément échancré et reçoit le dernier ou cinquième article, qui est mutique et également lamelliforme; ces trois derniers articles sont parcourus à peu près dans leur milieu par une saillie longitudinale. Quant aux autres pattes, qui diminuent graduellement de longueur d'avant en arrière; elles n'offrent rien de particulier et rappellent tout à fait celles des *Scolopendra.*

Mais, outre les caractères que je viens d'exposer et qui sont fort remar-

quables, ce nouveau genre en offre d'autres que je crois devoir reproduire, et, dans cette énumération, je suivrai M. Gerstäcker.

La tête n'est pas libre comme dans le genre *Scolopendra,* mais reçue dans le bord antérieur du premier anneau du corps; sa surface est légèrement bombée, et le front indistinctement séparé est divisé latéralement par un sillon en deux parties égales (1). Les antennes, composées de dix-neuf articles (2), sont placées sous le front, près de la ligne moyenne; les quatre premiers articles sont courts et épais, les suivants deviennent graduellement un peu plus grêles et plus allongés, à l'exception cependant des deux derniers, qui sont petits et qui, réunis, sont à peine plus longs que l'article précédent. Les ocelles placés sur chaque côté de la tête, immédiatement en arrière de la naissance des antennes, sont au nombre de quatre et présentent une disposition un peu différente de celle qui a lieu chez les *Scolopendra*; en effet, les trois antérieurs rapprochés entre eux forment un triangle par leur disposition, tandis que le quatrième isolé est situé plus loin en arrière. La lèvre supérieure, assez large et bombée, présente, vers le milieu de sa base, une éminence gibbeuse; son bord libre est régulièrement arrondi. M. Gerstäcker n'a pu examiner les mandibules, et, à ce sujet, je ne saurais en dire plus que ce savant, parce que ces organes, chez l'unique individu qui soit à ma possession, ne sont pas à l'état normal; en effet, la mandibule droite est atrophiée et n'existe qu'à l'état de moignon (3); quant à celle de gauche, quoiqu'elle soit plus normale, il n'est pas difficile de remarquer que le crochet, sur son bord supérieur, présente un étranglement qui ne peut être dû qu'à un accident; cependant, d'après sa configuration, on peut dire que ces organes semblent ne pas différer essentiellement de ceux des *Scolopendra*. Les mâchoires membraneuses sont réunies sur la ligne médiane, et, en cet état, elles forment un triangle isocèle à pointe obtuse et à bords légèrement contournés. Les palpes maxillaires fixés à la base des mâchoires sont composés de trois articles; le premier est large et irrégulièrement quadrangulaire; le second est très-court; quant au troisième, il est échancré à sa

(1) Ce caractère n'existe pas ou au moins n'est pas appréciable dans l'*Eucorybas Grandidieri*.

(2) Je ne compte que 18 articles aux antennes de l'*Eucorybas Grandidieri*.

(3) Cette Scolopendride, à cause de l'atrophie de ses organes mandibulaires, devait être excessivement gênée pour la préhension des animaux destinés à sa nourriture. En effet, ne pouvant saisir avec ses pattes de la dernière paire à cause de leur conformation lamelliforme et toute particulière, aux mandibules, qui sont des organes préhensiles et vulnérants, était sans doute réservé l'acte de la préhension.

base, élargi et arrondi à son extrémité et taillé à son côté interne en forme de biseau ; de plus, tout le bord supérieur à son côté interne est revêtu de poils courts, serrés et comme feutrés. Les deux premières paires de pattes, transformées en organes buccaux, naissent du premier anneau thoracique et ressemblent, pour ce qui leur est essentiel, à celles des *Scolopendra* (1). Dans la première, l'article terminal est tronqué et armé en dedans d'un ongle peu allongé et revêtu à son extrémité d'un feutre court, serré. Chez la seconde, la partie basilaire est transformée en une lèvre inférieure large, et son bord antérieur présente de chaque côté quatre dents, courtes et cornées. Les deux appendices mobiles sont formés d'un article basilaire court et épais, portant à son côté interne une forte dent à deux pointes, de deux articles très-courts cachés dans le premier et un crochet terminal assez fort, garni d'une pointe cornée et aiguë. Le corps est formé, comme chez les *Scolopendra,* de vingt-et-un anneaux se rétrécissant graduellement en avant et en arrière et aplatis en dessus. Chaque anneau est quadrangulaire et plus large que long, les angles sont presque droits et leur surface est parcourue par des lignes longitudinales, élevées et régulières. Le premier anneau est sensiblement plus large que la tête, en forme de croissant, à bord antérieur droit et à bord postérieur régulièrement arrondi. Leur longueur proportionnelle est comme dans le genre *Scolopendra;* ainsi, les septième et huitième exceptés, il y a toujours alternativement un anneau plus court. Il en est de même pour les stigmates qui sont analogues à ce qu'on observe chez les *Scolopendra,* c'est-à-dire qu'ils sont en forme de boutonnière ou vulviformes ; ils sont situés sur les côtes des troisième, cinquième, huitième, dixième, douzième, quatorzième, seizième, dix-huitième et vingtième anneaux ou segments. Les pattes diminuent graduellement d'avant en arrière et ne présentent rien de remarquable, à l'exception de celles de la dernière paire, qui offrent une conformation toute particulière et dont il a été question dans le commencement de cet opuscule.

Cette coupe générique se distingue de celle des *Scolopendra,* sans parler de quelques différences dans la structure de la bouche, par le corps aplati, par les anneaux s'amincissant plus fortement en avant et en arrière, par les pattes qui s'allongent régulièrement de plus en plus en arrière et

(1) Suivant M. Gerstäcker, M. Newport, Monograph. of the class Myriapoda, in Trans. Linn. Soc. of Lond., t. XIX, (p. 265, 1842), les aurait considérés à tort comme des mandibules, prenant le premier anneau du thorax pour le premier segment basilaire de la tête.

par la structure feuilletée toute particulière de celles de la dernière paire.

Au sujet de ce genre remarquable par sa dernière paire de pattes, et qui a été découvert à Port-Natal par Guienzius, voici ce que M. Gerstäcker rapporte :

« Cette Scolopendre court avec une très-grande vitesse, et quand ses pattes de la dernière paire sont excitées, elles produisent un bruit qui aurait beaucoup d'analogie avec celui qui serait causé par une forte *Lamia,* seulement les sons se répéteraient plus promptement les uns après les autres. M. Gueinzius croit que le lieu de la production de ces sons est situé à la base du quatrième article, là où l'extension en feuillet est le plus accusé, car le bruit du froissement est plus marqué quand on remue ce feuillet en dedans en le frottant l'un sur l'autre que quand on exécute des mouvements dans les autres parties. Cette observation semble constatée autant qu'elle peut l'être sur l'examen de l'animal mort, par la structure et par l'espèce d'articulation de la partie mentionnée. En effet, le quatrième article est non-seulement très-mobile sur le troisième et libre, mais leurs bords correspondants sont d'une consistance cornée et bien plus dures que les autres parties, qui sont généralement molles et membraneuses, La production du son est donc facilement expliquée par le frottement réciproque des bords, qui sont de consistance cornée et renflés. Cependant, ajoute M. Gerstäcker, je ne crois pas devoir me prononcer sur la question si l'échancrure qui existe au côté interne du troisième article des pattes joue réellement un rôle dans la production de ce son. »

La seconde espèce, que je vais faire connaître, est aussi fort curieuse et rappelle tout à fait celle décrite et figurée par M. Gerstäcker; mais quand on les étudie comparativement, on ne tarde pas à remarquer que l'*Eucorybas Grandidieri* diffère de l'*E. crotalus* de M. Gerstäcker par des caractères bien tranchés.

EUCORYBAS GRANDIDIERI Luc., Ann. Soc. ent., 4e série, t. IV, p. 420 (1864).

Long. 56 mill., lat. 5 mill.

(Pl. 7, fig. 1, 2 3, 4, 5, 6 et 7.)

*E. supra fusco-viridis infra virescens, angustior E. crotalo; capite longiore quom latiore, supra vix convexo verticeque lævigato. Maxillis*

*fusco-virescentibus, lævigatis, palpis virescentibus; labro lævigato, dentibus fusco-ferrugineis; mandibulis validis, viridibus, unguiculis fusco-ferrugineis. Antennis elongalioribus quam in E. crotalo, fulvis, tomensosis, duobus primis articulis attamen basique tertii glabris, virescentibus, articulo terminali elongatiore penultimo. Segmento primo capite latiore, supra convexo, rotundato, immaculato, antice non excavato, segmento secundo brevi, postice non attenuato, segmentis subsequentibus obsoletissime granulatis, septem carinatis, carinis in duobus primis segmentis omnino obliteratis. Pedibus exilibus, elongatis, virescentibus, unguiculis fusco-ferrugineis, posticis elongatioribus, exilioribus quam in E. crotalo, duobus primis articulis cylindricis, testaceo-virescentibus, subsequentibus testaceo-flavicantibus, tertio elongato, angusto, trianguliformi, quarto ovato-elongato, ultimo ovato, longiore quam latiore, postice rotundato.*

Moins grande et sensiblement plus étroite que l'*E. crotalus*; d'un brun verdâtre en dessus, entièrement de cette dernière couleur en dessous. La tête plus longue que large, arrondie antérieurement et sur les côtés, est très-légèrement convexe en dessus; elle est lisse et son front présente une excavation en arrière de laquelle on aperçoit un sillon longitudinal très-faiblement accusé : celui-ci est très-court et le vertex, au lieu d'offrir quatre impressions arrondies, comme cela a lieu chez l'*E. crotalus,* est au contraire entièrement lisse. Les yeux, d'un brun verdâtre, sont arrondis, à l'exception de ceux de la quatrième paire qui sont ovalaires. Les mâchoires, d'un brun verdâtre, sont lisses, avec les palpes maxillaires d'un vert clair. Les mandibules, d'un vert foncé, robustes, sont lisses avec leurs crochets fortement en croissant et d'un brun ferrugineux. La lèvre est lisse, de même couleur que les mandibules avec les dents dont le bord intérieur est armé, d'un brun ferrugineux. Les antennes sont plus allongées que dans l'*E. crotalus,* car, repliées le long du corps, elles atteignent le milieu du sixième segment; elles sont fauves, à l'exception cependant des deux premiers articles et de la naissance du troisième qui sont verdâtres; ces articles sont glabres, brillants ainsi que la naissance du troisième; quant à ceux qui suivent, ils sont entièrement tomenteux; il est aussi à remarquer que le dernier article ou terminal est plus allongé que le pénultième, et que ces deux articles réunis dépassent de beaucoup en longueur le seizième article; dans l'*E. crotalus,* le contraire a lieu, c'est-à-dire que les deux derniers articles sont petits et que, réunis, ils sont à peine plus longs que l'article précédent. Le premier segment du corps, sensiblement plus large que la tête, est convexe et arrondi en dessus; il est bien moins en forme de croissant que chez l'*E. crotalus*, et son bord

antérieur, quoique coupé droit, n'est pas excavé comme dans cette espèce sur les côtés, près des angles antérieurs, qui sont arrondis et non déprimés; de plus, sa surface est lisse, immaculée, c'est-à-dire n'offre pas une légère impression transversale, un peu en arrière dans son milieu, ni trois taches noires rapprochées dans cette impression, comme cela se remarque chez l'*E. crotalus;* le deuxième segment n'est pas la moitié plus long que le premier, mais il est un peu plus long que le suivant, et sa partie postérieure ne paraît pas amincie comme chez l'*E. crotalus.* A compter du troisième segment, qui est le plus étroit des anneaux antérieurs, les segments augmentent graduellement de longueur, mais d'une manière très-peu sensible depuis le huitième jusqu'au quinzième, où ils ont à peu près la même largeur; mais, à partir du seizième, ils diminuent graduellement de largeur. Tous ces segments, au lieu d'être d'une couleur rouille foncée, comme chez l'*E. crotalus,* sont au contraire d'un brun verdâtre, avec leur surface très-obsolètement granulée; ils sont parcourus par sept carènes longitudinales saillantes, dont les deux qui occupent les côtés et celles placées tout près de la ligne médiane sont les plus accusées, mais s'atténuent ensuite sensiblement sur les anneaux antérieurs et disparaissent même sur les deux premiers segments. Les trois carènes intermédiaires sont sensiblement plus faibles, mais constatables cependant sur les segments courts, plus petites ensuite ou raccourcies sur les segments longs, de manière que les carènes moyennes disparaissent en arrière avec les deux carènes latérales raccourcies en avant. Le dernier segment ou l'anal est plus long que large, avec les carènes saillantes latérales très-élevées, et la carène médiane longitudinale oblitérée en arrière. Les pattes sont grêles, allongées, verdâtres, et ont leurs ongles d'un brun ferrugineux; elles sont lisses avec leur quatrième article finement unisillonné longitudinalement en dessus. Les pattes anales, c'est-à-dire celles de la dernière paire, sont plus allongées et plus grêles que celles de l'*E. crotalus,* car leur longueur égale 25 millimètres; les premier et deuxième articles sont verdâtres et cylindriques; le troisième, plus allongé et plus étroit que celui de l'*E. crotalus,* est trianguliforme, fortement excavé dans le milieu de son bord postérieur, qui présente à son côté interne une échancrure très-profonde; le quatrième article forme un ovale plus allongé et plus régulier que dans l'*E. crotalus;* de plus, il est parcouru longitudinalement par une côte saillante, et son bord postérieur, qui forme un angle aigu de chaque côté, est encore plus profondément échancré dans son milieu; quant au cinquième article, qui présente aussi dans son milieu une saillie longitudinale, il est ovalaire, plus long

que large et terminé en pointe arrondie : ces deux derniers articles sont d'un testacé jaunâtre.

Cette espèce ne pourra être confondue avec l'*E. crotalus*, à cause de sa forme plus étroite, du vertex qui est lisse, des antennes qui sont tomenteuses, plus allongés, et du premier segment, qui est lisse et immaculé ; elle en diffère encore par la couleur du corps, qui en dessus est d'un brun verdâtre, de cette dernière couleur en dessous ; les pattes sont aussi d'un vert clair, et il est à remarquer que celles de la dernière paire ou les pattes anales sont beaucoup plus grêles, plus allongées que dans l'*E. crotalus ;* les articles foliacés diffèrent aussi, car le troisième est plus allongé et plus étroit ; le quatrième affecte la forme d'un ovale allongé plus régulier, et le cinquième plus long que large est terminé en pointe arrondie. Cette espèce a été rencontrée sous des pierres, aux environs de Zanzibar, par M. Alf. Grandidier, auquel je me fais un plaisir de la dédier ; suivant ce naturaliste voyageur, cette Scolopendride court avec une très-grande agilité.

### Explication des figures 1 a 8 de la planche 7.

Fig. 1. *Eucorybas Grandidieri* de grandeur naturelle.

2. Une antenne grossie.
3. Tête vue de profil.
4. Tête vue en dessous pour montrer la région buccale.
5. Un segment grossi vu de profil et son stigmate.
6. Une patte grossie vue de profil.
7. Une patte de la dernière paire ou anale grossie.
8. Une patte grossie de la dernière paire ou anale de l'*Eucorybas crotalus.*

# NOTE

SUR LA

# Vie évolutive de l'OPATRUM SABULOSUM,

## Coléoptère hétéromère de la trihu des Ténébrionides,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 9 Août 1871.)

En explorant, au point de vue entomologique, les environs du Portrieux (Bretagne), en août 1870, je rencontrai, sur les hauteurs qui dominent le port et la rade (1), sous les pierres, une larve ayant, à part la taille, une très-grande analogie avec celle du *Tenebrio molitor*. Je trouvai aussi quelquefois sous la même pierre des nymphes d'un blanc testacé et des insectes Coléoptères à l'état adulte, que je reconnus pour être l'*Opatrum sabulosum* des auteurs. Soupçonnant que ces larves et ces nymphes que je rencontrai sous la même pierre, mais le plus souvent séparément et toujours dans les mêmes conditions, pouvaient bien être celles de ce

(1) Quand on examine le port et la plage, on remarque qu'ils sont dominés de chaque côté par de hautes falaises ; quant à la côte, elle présente de nombreuses et profondes anfractuosités dont quelques-unes forment de petits îlots. La mer se retire à une assez grande distance, mais en se retirant elle ne laisse pas à découvert une végétation sous-marine luxuriante comme cela se voit à Roscoff ; elle découvre au contraire une plage sablonneuse, circulaire, parsemée de rochers, affectant des formes bizarres, parmi lesquelles on aperçoit un assez grand nombre de galets et quelques blocs de granit, placés çà et là et plus ou moins profondément enfoncés dans le sable.

En explorant cette plage, en retournant les galets et en fouillant la base de ces blocs, j'ai rencontré des débris de Crustacés, rappelant ceux déjà trouvés à Roscoff et appartenant à des espèces connues, mais curieuses au point de vue de la géographie carcinologique ; parmi les plus remarquables, je signalerai le *Gonoplax angulata* Fabr. ; l'*Atelecyclus cruentatus* Desm. ; le *Corystes dentatus* Latr., et le *Scyllarus latus* Latr. Ces Crustacés, dont les débris ont été rencontrés en assez grande quantité, attestent que ces diverses espèces, la plupart méridionales, doivent habiter ces parages, dont les côtes baignées par le grand courant qui nous vient du Mexique donne à la mer une température douce, clémente, même pendant la saison d'hiver.

Coléoptère mélasome ou latigène; j'élevai les unes et les autres, et quelques jours après mes soupçons se changèrent en certitude.

En effet, ayant placé séparément dans des vases différents des larves et des nymphes, je les soumis autant que possible aux mêmes conditions dans lesquelles je les avais rencontrées, et sept ou huit jours après cette installation, j'obtins de ces larves des nymphes semblables à celles que j'avais déjà trouvées et de ces mêmes nymphes des *Opatrum sabulosum* à l'état adulte.

Il me serait difficile de dire quelle est la nourriture de ces larves, qui sont peu agiles, fuient la lumière et qui, à cause de leur forme cylindrique, de leur derme dur et lisse, échappent facilement à la main qui veut les saisir. Cependant, me basant sur les conditions dans lesquelles j'ai rencontré ces larves, qui se plaisent dans une terre ayant toutes les apparences d'être riche en humus, il est probable qu'elles doivent se nourrir, comme les insectes adultes, des débris de matières organisées, principalement de subsistances végétales. Il est à supposer aussi que celles que j'ai élevées étaient adultes et sur le point de se métamorphoser en nymphe, car, placées seulement dans de la terre légèrement humide, elles se métamorphosèrent huit ou dix jours après leur captivité. Quand cette larve est parvenue au terme de son existence vermiforme, avant de se changer en nymphe, voici ce que j'ai observé : elle commence par sortir de terre, semble inquiète et erre pendant un certain laps de temps. Ayant ensuite trouvé le lieu favorable pour subir sa transformation, elle se construit à la surface du sol une loge peu profonde, assez spacieuse cependant, affectant une forme ovalaire, à parois convenablement pressées et ayant une compacité suffisante pour empêcher tout éboulement. C'est au moyen de mouvements saccadés qu'elle imprime à ses régions antérieure et postérieure qu'elle se pratique cette cellule. En effet, lorsqu'on examine cette larve trois ou quatre jours avant sa métamorphose, on remarque que, de lente qu'elle était, elle devient d'une agilité extrême ; sa tête et sa partie postérieure sont sans cesse en mouvement, et comme le lieu qu'elle a choisi est ordinairement une terre meuble, non tassée par conséquent, il est facile de comprendre que, par des mouvements répétés sans cesse et imprimés à ses parties antérieure et postérieure, cette larve ne tarde pas, après un travail soutenu et plus ou moins prolongé, à se construire une loge assez spacieuse pour la contenir. On remarque que ce travail, une fois achevé, les mouvements de ses parties antérieure et postérieure cessent peu à peu et qu'elle finit même par devenir immobile. Arrivée à cet état d'engourdissement, son corps reposant tantôt sur le côté gauche, tantôt sur le côté droit, se raccourcit peu à peu ; et, après être

resté, suivant la température, quatre ou cinq jours dans cette position, le derme de la région dorsale se fend longitudinalement, et de cette larve cylindrique, vermiforme, apparaît une nymphe légèrement courbée, se tenant sur le dos et présentant déjà presque la forme de l'insecte adulte. Quant au derme dur et coriace qui forme la peau de cette larve, il est réduit en une pellicule très-mince, fortement plissée et que l'on trouve ordinairement reléguée vers la partie postérieure de la cellule et non loin de la nymphe.

Il est curieux d'observer cette larve dans l'acte de l'ambulation, car, par suite de la rigidité de son enveloppe coriacée, qui ne lui permet pas de contracter et de distendre son corps, comme le font ordinairement les larves charnues, celle-ci a une allure particulière. En effet, quand elle est en mouvement, les pattes agissent seules, et la partie postérieure du corps semble inerte et comme traînée à la remorque par l'antérieure. Le mamelon du dernier segment abdominal ne pousse pas le corps en avant, mais agit d'une manière passive pour l'empêcher de rétrogader.

Il est évident que ces larves ne sont pas faites pour marcher au grand jour et sur un corps plan, mais elles sont, il faut en convenir, comme le dit M. E. Perris au sujet des larves des *Blaps producta* et *fatidica*, admirablement organisées pour se frayer un passage dans la terre et serpenter dans les galeries, que leurs pattes de la première paire surtout sont si propres à creuser.

En consultant le catalogue des larves des Coléoptères de MM. Chapuis et Candèze, Mém. de la Soc. roy. des Sc. de Liége, t. VIII, fig. 173 (1853), je vois que ces auteurs citent M. Fischer de Waldheim, comme ayant déjà fait connaître les métamorphoses d'une espèce appartenant à cette coupe générique, et rangée actuellement dans le genre *Gonocephalum* de Solier.

L'ouvrage dans lequel se trouve décrite et figurée une larve appartenant à ce genre est l'Oryctographie de Russie, Moscou, 1830, in-folio. M. Fischer a donné à la neuvième des planches consacrées à l'histoire naturelle la figure de la larve du *Gonocephalum* (*Opatrum*) *pygmæum*, fig. *c, d*; fig. *a, f* (détails); fig. *h, i* (*Opatrum pygmæum?*); fig. *j, k, l, m* (détails).

Ayant étudié la vie évolutive de l'*Opatrum sabulosum*, et connaissant la conformation et la structure de sa larve, je suis porté à penser que celle figurée à la pl. 9, fig. *c, d*, de l'ouvrage ci-dessus cité, n'appartient pas à un *Opatrum* ni même à un insecte de cette famille. Cependant, je dois dire que c'est avec doute que M. Fischer de Waldheim, rapporte la larve qu'il a figurée à un insecte de cette coupe générique.

Si les formes sont très-différentes parmi les insectes qui constituent cette tribu, on peut dire que cette diversité dans les formes n'est pas persistante, ou au moins disparaît pour les larves, car il est impossible de rencontrer parmi elles une plus grande homogénéité. Plus on les étudie comparativement, plus on remarque qu'elles ont toutes entre elles une analogie si grande, qu'il est difficile de trouver des caractères saillants qui permettent au premier coup d'œil de les différencier. Elles se ressemblent en effet tellement, qu'on ne peut les distinguer génériquement qu'à la taille, la couleur, la ponctuation, l'absence ou la présence des stemmates, et surtout à la structure du dernier segment abdominal et de ses appendices. Au surplus, les larves connues des Ténébrionides ont de nombreux caractères communs qui en font, comme pour les insectes parfaits ou adultes, une famille très-naturelle.

*De la Larve.*

Long. 12 millim.; lat. 3 millim. 3/4.

(Pl. 7, fig. 9, 10, 11, 12 et 13)

Elle est semi-cylindrique, allongée, étroite, revêtue d'un derme dur, coriace ou parcheminé, d'un roux légèrement teinté de ferrugineux avec la partie postérieure des segments marginée de ferrugineux plus foncé. La tête plus large que longue, peu ponctuée, est dirigée en avant; elle est convexe, arrondie en dessous et sur les parties latérales avec son bord antérieur fortement tronqué et concave; elle est d'un ferrugineux clair, marquée de fines rides transversales irrégulièrement disposées et parcourue dans son milieu par une impression affectant la forme d'un triangle fortement ouvert; près du bord antérieur, les rides sont plus grandes, plus régulièrement disposées et vers les angles latéraux, un peu avant l'insertion des antennes, on aperçoit une impression ponctiforme profondément enfoncée. Les joues ou parties latérales, d'un jaune ferrugineux clair ne présentant pas d'ocelles, ni même aucune saillie pouvant faire supposer l'existence de ces organes; seulement, sur les bords, tout à fait inférieurement, on remarque des poils raides allongés, d'un ferrugineux clair. Les antennes, sensiblement plus avancées que les mandibules à l'état de repos, sont courtes, composées de quatre articles d'un ferrugineux foncé; le premier ou basilaire est très-court, submembraneux et presque annuliforme; le second, allongé, brillant, lisse, est aminci à sa base; le troisième est très-court et d'un ferrugineux moins foncé que le précédent; le quatrième est, au contraire, allongé, épais, d'un jaune clair

à l'extrémité, et supporte un poil court, assez fort, que la larve fait sortir et rentrer à volonté. L'épistome transversal, légèrement sinueux dans sa partie médiane est d'un ferrugineux clair et marqué de chaque côté d'une impression ponctiforme profondément enfoncée. Le labre plus large que long, arrondi sur les côtés et légèrement concave dans son milieu, est saillant et de même couleur que l'épistome; il est lisse et marqué de chaque côté d'un point arrondi, profondément creusé; les mandibules larges, crochues et arquées, sont épaisses; elles sont d'un ferrugineux clair, à l'exception de leur extrémité, qui est d'un brun foncé. Les mâchoires, lisses, d'un ferrugineux clair, sont assez fortes et cylindriques; le lobe est subconique, légèrement allongé, et présente des poils ferrugineux placés çà et là. Les palpes maxillaires, d'un ferrugineux clair, sont arqués et composés de trois articles dont les deux premiers sont subégaux, cylindriques, et dont le troisième, sensiblement plus court, est légèrement conique. La lèvre inférieure est petite, lisse et cordiforme; les palpes labiaux sont composés de deux articles qui paraissent de même longueur. Tous ces organes buccaux, sans cesse en mouvement, sont d'un ferrugineux plus ou moins foncé, à l'exception des articulations qui sont d'un brun testacé.

Le prothorax, d'un brun ferrugineux foncé, plus clair vers les régions antérieure et postérieure, est grand, arrondi en dessus et sur les côtés; il est très-finement et irrégulièrement ridé, et, sur les parties latérales, on aperçoit une dépression transversale distinctement accusée; il présente dans son milieu un sillon longitudinal sensiblement marqué, et, à sa partie antérieure, une dépression transversale très-finement sillonnée longitudinalement. Le mésothorax et le métathorax, à peu près de même grandeur, sont d'un ferrugineux beaucoup plus clair que le prothorax, avec leur bord postérieur marginé de brun foncé; ils sont finement ridés transversalement et présentent de chaque côté un ou deux poils d'un ferrugineux clair. Les pattes sont courtes, robustes, surtout celles de la première paire, qui sont propres à fouir; elles sont d'un ferrugineux plus ou moins foncé, légèrement comprimées, composées de quatre articles bien distincts, hanche, trochanter, fémur et tibia; ces pattes sont terminées par un ongle qui est très-robuste et recourbé chez celles de la première paire : des poils et des cils, dont quelques-uns sont spiniformes, particulièrement dans les pattes de deuxième et troisième paire, se font remarquer sur les divers articles composant ces organes.

L'abdomen est long, cylindrique, arrondi en dessus et sur les côtés; il est finement ridé transversalement, d'un jaune ferrugineux avec les bords postérieurs des segments substriés longitudinalement et d'un brun ferrugi-

neux foncé; sur les côtés latéro-postérieurs, ces segments présentent un poil peu allongé, de couleur roussâtre. Le neuvième ou dernier segment obconiforme, sensiblement relevé et acuminé à sa partie postérieure, est d'un jaune testacé et entièrement d'un brun ferrugineux postérieurement; il présente en dessus trois impressions arrondies et deux autres vers la partie antérieure, mais plus grandes, moins profondément marquées et plus écartées; quant aux côtés latéro-postérieurs, ils sont armés de deux rangées de fines épines d'un brun ferrugineux foncé. Tout l'abdomen, en dessus lisse et brillant, est d'un jaune testacé avec le bord postérieur des segments marginé de brun clair; le dernier segment, d'un jaune sale, présente des points peu serrés, donnant chacun naissance à un poil assez allongé, de couleur ferrugineuse. Quant au mamelon, il est peu saillant, rétractile, et présente dans son milieu une échancrure au centre de laquelle est située la partie anale.

N'ayant pu distinguer les stigmates, à cause des segments qui ont chevauché les uns sur les autres, par suite du séjour prolongé de la larve dans l'alcool, je suis obligé de les passer sous silence. Cependant, analogiquement parlant, je dirai que ces organes doivent être au nombre de neuf paires, dont la première, placée en dessous, près du bord antérieur du mésothorax, les autres latéralement, près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Comme je l'ai dit plus haut, cette larve peu agile se tient dans la terre (1), et on ne la rencontre à la surface que lorsqu'elle est sur le point de se métamorphoser.

(1) Pendant les trois semaines que je suis resté au Portrieux, il m'a été possible d'en explorer les environs, qui sont très-accidentés et entrecoupés par des vallées assez profondes, boisées et dont la plus remarquable est celle qui porte le nom de Ponto. Le terrain est sablonneux, peu cultivé, couvert de pierres, et la plante dominante de cette terre inculte est l'*Ulex europæus,* qui couvre de ses touffes épineuses des espaces considérables. Cette disposition facilitant mes chasses, je me mis à explorer la région non cultivée et je fus assez heureux dans mes recherches, dont les Aranéides firent le principal objet. Comme toutes les espèces que j'ai rencontrées dans cette partie de la Bretagne sont généralement curieuses au point de vue de la géographie entomologique, j'ai pensé qu'il y aurait de l'intérêt à en publier la liste.

*Atypus piceus* ♀ (*) Sulzer; *Segestria florentina* ♀ Rossi; *Scytodes thoracica* ♀

(*) Vivante, cette Aranéide est d'un gris cendré clair; elle est très-lente dans ses mouvements, se traîne plutôt qu'elle ne marche et c'est en s'accrochant aux aspérités du sol avec ses antennes-pinces ou mandibules qu'elle finit par progresser. Quand on étudie ses organes locomoteurs, on remarque qu'ils sont beaucoup trop courts et trop

*De la nymphe.*

Long. 8 millim.; lat. 3 millim. 1/2.

(Pl. 7, fig. 14, 15, 16 et 17.)

Sensiblement arquée, d'un blanc testacé, tournant au ferrugineux lorsqu'elle est sur le point de se métamorphoser en insecte parfait ou adulte. La tête, presque aussi longue que large, légèrement penchée sur la région sternale, rappelle tout à fait celle de l'insecte adulte; elle est d'un blanc

Latr.; ***Dysdera erythrina*** ♀ Latr., ***Hombergii*** ♀ Scopoli; ***Macaria nitens*** ♀ Ch. Koch, ***pulicaria*** ♀ Sund.; ***Melanophora atra*** ♀ Latr., ***pedestris*** ♀ C. Koch; ***Drassus lapidicolens*** ♀ Walck., ***similis*** ♀ Blackw.; ***Anyphæna accentuata*** ♀ Walck.; ***Enyo gallicola*** ♀ (*) E. Simon; ***Asagena phalerata*** ♀ Sund.; ***The***-

épais pour pouvoir exécuter facilement l'acte de l'ambulation. Arrivée à cet état de développement, elle ne doit pas quitter le tube soyeux dans lequel elle se tient. En effet, sa conformation courte et trapue, son céphalothorax, son abdomen ainsi que ses organes locomoteurs entièrement lisses démontrent qu'elle est faite plutôt pour circuler dans un tube soyeux que pour marcher sur la terre. L'ayant conservée vivante chez moi pendant plusieurs jours, j'ai pu remarquer la difficulté qu'elle éprouve à mettre ses organes locomoteurs en mouvement. C'est cette observation qui m'a suggéré ces quelques réflexions.

L'unique individu que j'ai rencontré et qui appartient au sexe femelle, est remarquable par sa taille, car il égale en longueur 20 millimètres environ; il a été trouvé vers la fin d'août, dans un sentier sablonneux, très-encaissé et bordé de chaque côté d'*Ulex europæus*. Lorsque j'ai voulu m'en emparer, il n'a pas cherché à fuir; il s'est seulement mis sur la défensive en réunissant ses organes locomoteurs sur les parties latérales de son céphalothorax et de son abdomen et a cherché ensuite à saisir avec ses longues antennes-pinces ou ses mandibules la pince avec laquelle je m'en suis emparé.

(*) Cette jolie petite espèce, encore inédite, se plaît sous les pierres très-légèrement humides où elle se construit un petit cocon, d'un tissu blanc et délicat à l'intérieur; à l'extérieur, cette habitation, légèrement convexe et arrondie, est revêtue d'une couche de terre et de petits cailloux qui la dissimulent aux yeux de l'observateur. Je n'ai pas trouvé d'issue à cette singulière habitation, et lorsqu'on la détache de la pierre sur laquelle elle est fortement amarrée pour s'emparer de l'habitant qu'elle contient, celui-ci fuit aussitôt et avec une telle rapidité qu'il est fort difficile de s'en saisir, de manière qu'il échappe presque toujours à la main trop peu agile qui veut le capturer.

légèrement jaunâtre, marquée dans son milieu d'une impression longitudinale lisse, et parcourue vers sa partie antérieure par un sillon transversal profondément marqué, au-dessus duquel on aperçoit quelques fines rides transverses; l'épistome est profondément échancré comme dans l'insecte adulte, et à travers l'épiderme, qui est fin et transparent, on commence à voir déjà la granulation future de l'épistome ainsi que celle de la tête. Les antennes, entièrement testacées, sont placées sous les expansions de la tête et trouvent un point d'appui sur les fémurs des pattes de la première paire. On distingue très-nettement la lèvre supérieure, les palpes maxillaires et labiaux ainsi que les mandibules; tous ces divers organes sont testacés, à l'exception cependant des mandibules qui ont leur extrémité d'un brun ferrugineux. Le thorax est tout à fait semblable à celui de l'insecte parfait et présente dans son milieu un sillon longitudinal distinctement marqué. L'écusson n'est pas constatable et on n'aperçoit ni tubercule ni saillie qui permettent de faire supposer l'existence de cet organe. Les élytres sont grandes, sillonnées longitudinalement et acuminées à leur partie postérieure; elles sont d'un blanc testacé

*ridium fulvolineatum* ♀ (*) Lucas, *guttatum* ♂ ♀ Wider, *pulchellum* ♀ Walck., *denticulatum* ♀ Walck.; *Ero variegata* ♀ C. Koch; *Tegeneria atrica* ♀ C. Koch; *Linyphia triangularis* ♂ ♀ Clerck, *bucculenta* ♀ Clerck; *Singa hamata* ♀ Clerck; *Meta segmentata* ♂ ♀ Clerck, *acalypta* ♀ Walck.; *Zilla X-notata* ♂ ♀ Clerck, *atrica* ♀ C. Koch; *Epeira diademata* ♂ ♀ Clerck; *Attus fasciatus* ♀ Hahn, *erraticus* ♀ Walck.; *Callietherus scenicus* ♀ Clerck; *Heliophanes cupreus* ♀ Walck., *truncorum* ♀ Linné; *Pyroderes formicarius* ♀ De Géer; *Lycosa andrenivora* ♀ Walck., *saccigera* ♀ Walck., *arenaria* ♀ C. Kock; *Thomisus brevipes* ♀ Hahn et *cristatus* ♀ Clerck.

En soulevant les pierres sur le littoral, au pied des falaise, j'ai souvent rencontré des débris assez nombreux appartenant à la *Nebria complanata* Linné, et, en chassant les Aranéides, j'ai surpris, errant sur la terre et quelquefois aussi sur les grandes herbes, plusieurs individus de la *Chrysomela Banksii* Fabr.

(*) Cette espèce, qui n'était connue que du nord de l'Afrique et que j'ai décrite et figurée dans mon grand ouvrage sur les Animaux articulés de l'Algérie, t. I, p. 260, pl. 16, fig. 10 (1849), se plaît dans les lieux obscurs. L'unique individu que j'ai rencontré, et qui appartient au sexe femelle, se tenait dans une armoire où il s'était construit une toile très-irrégulière dont la largeur égalait 8 centimètres environ.

Je m'en suis emparé avec beaucoup de difficulté, car chaque fois que j'ouvrais la porte de l'armoire et que la lumière y pénétrait, ce *Theridium* se mettait à fuir avec rapidité et se retirait dans un trou profond où il avait établi et sa demeure et son observatoire.

tirant un peu sur le ferrugineux, et, quand on observe la position de ces organes, on remarque qu'ils passent sous les fémurs et les tibias des pattes des première et deuxième paires pour venir prendre un point d'appui sur les fémurs et les tibias des pattes de la troisième paire, qu'ils dépassent même de beaucoup. Les pattes, repliées sur elles-mêmes, sont d'un blanc testacé, à l'exception cependant des tarses, qui sont légèrement ferrugineux, et des griffes qui sont d'un brun ferrugineux foncé, organes que l'on voit distinctement à travers la pellicule fine et transparente qui les emmaillote. Le mésothorax et le métathorax sont d'un blanc testacé et présentent de chaque côté une dépression de forme irrégulière. Les segments abdominaux en dessus et en dessous sont de même couleur que les segments thoraciques et présentent dans leur milieu un sillon médian de chaque côté duquel on aperçoit une dépression de forme arrondie; ils sont élargis sur les côtés, où ils présentent des expansions dont les bords antérieur et postérieur sont munis de petites crêtes d'un brun ferrugineux, cornées, tranchantes et finement denticulées. Le dernier segment, à peine échancré, est terminé par deux appendices coniques, glabres, d'un brun testacé et à extrémité ferrugineuse.

Dans sa cellule, cette nymphe est toujours placée sur le dos; lorsqu'on la dérange ou qu'on la touche, elle remue son abdomen avec beaucoup de vivacité.

## Explication des figures 9 a 17 de la planche 7.

Fig. 9. Larve grossie de l'*Opatrum sabulosum.*
10. La même vue de profil.
11. La grandeur naturelle.
12. Dernier segment abdominal vu en dessus,
13. Le même vu de profil.
14. Nymphe grossie vue en dessous.
15. La même vue en dessus.
16. La même vue de profil.
17. La grandeur naturelle.

# QUELQUES MOTS

SUR LE

# MARPISSUS MUSCOSUS de Clerk,

ARANÉIDE DE LA TRIBU DES ATTIDES,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 27 Décembre 1871).

Le *Marpissus muscosus* de Clerck, *tardigradus* Walckenaer, *Rumphii* de Latreille, *striatus* de Sundeval, est une Aranéide de la tribu des Attides, qui est très-répandue en Europe, car on la trouve en Suède, en France, en Pologne, en Allemagne, en Angleterre, en Carniole. Elle n'est pas rare aux environs de Paris, particulièrement dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye et dans la Châtaigneraie, située aux environs de Chambourcy ; elle habite aussi le Morvan, particulièrement les environs de Quarré-les-Tombes et les bois qui entourent le monastère de la Pierre-qui-Vire. En explorant, en août dernier, la partie boisée qui couvre cette localité remarquable, j'ai été assez heureux pour la rencontrer dans des conditions toutes particulières qui, jusqu'à présent, n'avaient pas été signalées par les divers auteurs que je viens de citer, et qui ont fait connaître cette curieuse Aranéide. En soulevant, dans les environs de la Pierre-qui-Vire, les écorces d'un vieux chêne très-peu adhérentes à l'aubier, je fis sortir une Aranéide qui aussitôt prit la fuite et alla se réfugier sous des feuilles sèches, où je ne tardai pas à m'en emparer et à reconnaître le *Marpissus muscosus* de Clerck. Espérant y trouver d'autres individus de la même espèce, j'enlevai entièrement l'écorce, sous laquelle je vis, à ma grande surprise, une toile longue de 35 millimètres sur une largeur de 12 à 15 millimètres environ, que j'examinai avec empressement. Elle est d'un blanc argent mat, non adhérente au toucher, composée d'une soie délicate, fine, et formant un tissu à mailles très-serrées. Cette toile, affectant la figure d'un ovale oblong, disposée en forme de tente, est convexe dans son milieu et adhérente à l'écorce sur tous ses bords. A une des extrémités cependant, je remarquai une large ouverture établie sans doute par le *Marpissus muscosus*, et à l'entrée de laquelle cette aranéide se tient probablement en observation. Ayant été brusquement dérangée dans sa retraite, je ne l'ai pas surprise dans ces conditions, mais il n'y a pas à dou-

ter qu'elle ne veille à la protection de l'unique entrée qui donne accès à cette curieuse habitation. En pressant légèrement la partie convexe de cette tente, que je croyais inhabitée, je fis sortir, par l'ouverture qui était restée béante, deux petites Aranéides, et, en palpant avec le doigt tous les recoins de cette demeure soyeuse, je recueillis quinze individus ayant des tailles diverses et appartenant à des âges différents. Ces Aranéides ne sont autres que les jeunes du *Marpissus muscosus,* qui avait été obligé de sortir brusquement de sa tente et surpris dans sa fuite précipitée ; ils rappellent beaucoup, par leur forme trapue et la disposition des taches et bandes qui ornent leur abdomen, les individus adultes. Désirant étudier cette Aranéide dans son jeune âge, je consultai les auteurs et m'aperçus qu'aucun d'eux : Clerck, Walckenaer, Koch, Westring, Scopoli, Latreille, Sundeval, Simon, etc., ne l'avait connue à l'état jeune, et que tous ces auteurs, qui l'avaient si bien décrite et figurée dans l'âge adulte, n'avaient pas non plus connu la tente soyeuse que cette Aranéide femelle construit pour mettre à l'abri la progéniture qu'elle lui confie. Quand on détache cette toile sur un de ses bords, et que l'œil pénètre dans l'intérieur de cette habitation, construite avec un soin tout particulier, on remarque que la soie dont elle est tapissée est d'une très-grande blancheur, d'une douceur extrême, peu serrée, duveteuse et adhérente aux corps étrangers qui la touchent. Je ne connais rien de plus confortable que l'intérieur de cette demeure à extérieur si modeste, où cette Aranéide prévoyante a placé sa progéniture, et sur laquelle elle veille avec un soin assidu et tout maternel.

Marpissus muscosus Clerck, Aran. Suec., p. 116, pl. 5 (1758).

Long. 2 mill., larg. 3/4 de mill.

Céphalothorax testacé, recouvert de poils allongés, peu serrés, d'un jaune très-pâle ; région céphalique teintée de brun antérieurement et ne présentant pas encore de sillon qui la sépare du thorax ; yeux d'un noir brillant, cils qui les entourent testacés ; organes buccaux testacés ; mandibules ou antennes-pinces légèrement teintées de brun ; palpes ou pattes mâchoires, pattes ambulatoires et sternum testacés ; abdomen testacé, recouvert de poils allongés, bruns, peu serrés, orné en dessus de taches et de bandes transversales d'un brun pâle, très-obscurément marquées et rappelant déjà, par leur forme et leur disposition, la bande longitudinale médiane brune et les chevrons noirs qui se remarquent chez les adultes ; filières saillantes, testacées (jeune âge ♀).

# Notice nécrologique sur G. CAPIOMONT,

Par M. le baron BONNAIRE.

(Séance du 10 Janvier 1872.)

Messieurs,

Dans une de ses précédentes séances, la Société entomologique a bien voulu me désigner pour lui présenter une notice sur la vie de notre regretté collègue M. Capiomont. Quand bien même la gratitude ne m'en ferait pas un pieux devoir, je m'estimerais heureux d'avoir à retracer devant vous les différentes phases d'une existence qui a été si dignement remplie.

Guillaume Capiomont, issu d'une famille aisée, est né à Metz le 23 mai 1812. Au sortir du collége, le jeune Capiomont se sentit attiré vers les études médicales, et il se fit admettre, le 6 janvier 1831, à l'Hôpital militaire de Metz en qualité de chirurgien élève.

Cette vocation devait l'amener à occuper plus tard une des plus hautes positions dans la carrière qu'il avait choisie, celle de pharmacien principal de première classe, position assimilable pour le traitement et les prérogatives au grade de colonel d'armes spéciales. Cet emploi élevé, M. Capiomont le dut tout à son mérite. Ce qui le distinguait particulièrement, c'était une parfaite droiture alliée à une grande modestie, et il laissait à ses travaux le soin de le mettre en relief. Il ne sut jamais se faire solliciteur, ainsi qu'aimaient à me le dire dernièrement plusieurs de ses collègues de l'armée, et s'ils émettaient un regret à propos de lui, c'était de ne pas lui avoir vu conférer la décoration d'officier de la Légion d'honneur, distinction qu'il méritait à tous égards et qu'il aurait pu obtenir s'il n'avait professé envers lui-même une si grande discrétion.

Entré en 1831 dans le corps de santé, Capiomont devint chirurgien sous-aide l'année suivante. De 1832 à 1840 il continua ses études dans

divers hôpitaux militaires, notamment au Val-de-Grâce ; il fut détaché également, à deux reprises différentes, dans les hôpitaux de l'Algérie. Reçu maître pharmacien à la Faculté de Montpellier, vers la fin de 1840, il repartit le 29 janvier 1841 pour l'Algérie, en qualité de pharmacien aide-major, et cette fois pour y faire un séjour de sept années.

L'aspect de cette nature algérienne, si éclatante et si variée, éveilla en lui l'amour des sciences naturelles. La botanique, qu'il n'avait fait qu'entrevoir jusqu'alors et qu'il ne connaissait du moins qu'au point de vue thérapeutique, lui parut digne d'un examen plus sérieux. Parmi les botanistes avec qui il se mit dès lors en relation, je citerai M. Durrieu, connu de tous les naturalistes pour ses travaux si remarquables sur la flore de l'Algérie. J'ai eu entre les mains des lettres de ce dernier dans lesquelles il remerciait M. Capiomont de plusieurs communications importantes en même temps qu'il le félicitait des trouvailles intéressantes qu'il avait faites.

Je ne saurais préciser au juste comment et par qui Capiomont conçut le gout de l'entomologie. Mais les différentes branches de l'histoire naturelle ne se tiennent-elles pas toutes par un lien étroit ? et l'étude de l'une d'entre elles ne prédispose-t-elle pas souvent au curieux examen d'une branche voisine ? Combien de collègues pourrais-je citer parmi vous, Messieurs, qui ont fait précéder l'étude de l'entomologie par celle de la la botanique. Il en fut de même de Capiomont, et il est à croire que ce sont les rapports existants entre ces deux sciences qui provoquèrent ses recherches entomologiques et qui finirent par l'y fixer. Toujours est-il qu'en 1847, à son départ de l'Algérie qu'il ne devait plus revoir, il avait recueilli nombre d'espèces d'insectes.

Malheureusement, ce dernier séjour en Afrique devait lui être funeste. Sa constitution, qui n'avait jamais été vigoureuse, n'avait pu résister à l'action du climat; à plusieurs reprises il avait contracté des fièvres qui n'avaient cédé qu'à des médicamentations énergiques, et il rapporta d'Afrique, avec une santé déjà bien ébranlée, les germes de la maladie qui devait plus tard l'enlever à sa famille et à l'affection de ses nombreux amis.

Depuis son retour en France jusqu'au moment où il fut désigné au choix du Ministre, en 1862, pour diriger à l'administration de la guerre la comptabilité du service de la pharmacie militaire, Capiomont fut successivement attaché à différents hôpitaux militaires de l'intérieur. En 1849, cependant, il fut compris parmi les officiers de santé du corps expédition-

naire de la Méditerranée et assista au siége de Rome. Dix ans plus tard, lors de la guerre pour l'affranchissement de l'Italie, il partit comme pharmacien en second du corps d'armée de la garde impériale. Les services qu'il fut appelé à rendre dans le cours de la campagne lui valurent la décoration de la valeur militaire de Sardaigne ; il avait été précédemment, le 18 juin 1856, nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Quelques années auparavant, en 1852, il avait été promu au grade de pharmacien major, et le 9 mars suivant il épousait M[lle] Pellisson, fille d'un négociant de Belfort, et trouvait en elle la digne compagne de sa vie.

Arrivé au ministère de la guerre, en 1862, ses hautes aptitudes le firent nommer pharmacien principal de 2[e] classe le 12 août 1864, et en 1869, deux ans avant sa mort, lui firent obtenir la 1[re] classe de son grade. C'est au ministère que j'eus occasion de voir souvent M. Capiomont et que je fus à même d'apprécier les rares qualités de son caractère. Je pouvais malheureusement aussi, surtout vers les derniers temps, constater avec chagrin l'affaissement progressif causé par l'anémie dont il se trouvait atteint.

Capiomont avait été reçu au nombre des membres de notre Société en 1855. L'entomologie était pour lui une occupation sérieuse, et, après son retour à Paris, il fit publier dans nos Annales la révision du groupe des Hypérides, ouvrage considérable, puisqu'il a nécessité la création de plusieurs genres et la description de 88 espèces nouvelles. Vous avez pu apprécier comme moi, Messieurs, l'esprit consciencieux qui a présidé à ce travail, la clarté et l'ordre méthodique qui y règnent, le soin méticuleux apporté dans les descriptions. Cette révision a paru dans les 3[e] et 4[e] trimestres 1867, 1[er] et 2[e] 1868. M. Capiomont l'a accompagné de 6 planches dessinées de sa main et reproduisant les caractères différentiels des espèces ainsi que les types de ses principales coupes.

Cependant les années marchent et nous arrivons à l'époque néfaste de la guerre avec la Prusse. Au moment où les hostilités éclatèrent, Capiomont, dont la santé devenait de plus en plus chancelante, se trouvait en congé à Luxeuil. A la nouvelle de nos premières défaites, Capiomont, qui portait profondément en son cœur le culte de la patrie, ne peut plus tenir dans cette petite ville; il veut voir, il veut toucher pour ainsi dire les événements; il surmontera, s'il le faut, son affaiblissement et ses douleurs physiques pour servir encore une fois son pays. Il va dans sa ville natale, à Metz; mais tous les emplois de pharmacien militaire sont occupés, la ville elle-même va bientôt être étroitement bloquée. Il n'a

que le temps de retourner à Paris; il accourt, et, malade, épuisé, bien que son congé soit loin d'être expiré, il vient se mettre à la disposition du Ministre de la guerre.

Certaine publication traitant d'entomologie a prétendu, à la légère, que Capiomont fit partie de l'armée de la Loire. Je ne sais à quelle source elle a puisé ses renseignements. La vérité, la voici : le Ministre, heureux de rencontrer un tel dévouement, le reconnut en nommant Capiomont inspecteur à Paris des ambulances de l'armée, emploi que celui-ci occupa pendant toute la durée du siége; mais au prix de combien d'efforts ! Aux fatigues résultant de son service et déjà plus fortes que son courage, viennent s'ajouter les déchirements que lui causent les malheurs de la patrie; bientôt sa chère ville de Metz tombe au pouvor d'un ennemi implacable, bientôt même elle lui est cédée en signe de ses triomphes; puis, pour comble, survient le hideux corollaire de la guerre étrangère, l'épouvantable bouleversement de la Commune. Ce coup devait être le dernier.

A la suite des événements du 18 mars, Capiomont reçoit l'ordre de suivre la retraite de l'armée sur Versailles, et d'organiser le service d'un hôpital militaire à Saint-Cyr. C'est en vain qu'il tente d'accomplir sa mission; la volonté ne peut plus réagir sur ce corps débile; sa tâche est finie, il le comprend, il réclame lui-même sa mise à la retraite.

Après la prise de Paris, lorsque je revis M. Capiomont, je fus effrayé de l'état dans lequel je le retrouvais; l'anémie s'était compliquée d'une maladie, présage, hélas ! de sa fin prochaine, l'albuminurie. S'efforçant de détourner ses pensées des désolants événements qui venaient de s'accomplir, il avait à cœur de terminer un travail entrepris depuis quelque temps déjà et qu'il avait forcément interrompu, la monographie des *Lixus* et *Larinus* européens. Il m'avait même, à cette occasion, prié de lui prêter mon concours tout matériel et d'écrire sous sa dictée. Le médecin qui le soignait le presse en vain de prendre du repos et de repartir au plus tôt pour Luxeuil; M^me^ Capiomont, qui l'entourait de tant de sollicitude, y joint ses instances : il veut mener son travail à bonne fin. Il avait, je le crois, conscience du peu de temps qui lui restait à vivre, il se hâtait. Enfin, toutes ses descriptions étant terminées, il put partir pour Luxeuil vers la fin du mois d'août.

C'est à ce moment qu'il me fit si gracieusement don de sa collection, à l'exception des genres dont il s'était particulièrement occupé, c'est-à-dire des *Phytonomus* ou *Hypera, Lixus* et *Larinus,* et dont il se réservait d'enrichir plus tard la collection Aubé.

Peu après son arrivée à Luxeuil, il sembla, pour un instant, renaître à la vie : il pouvait même sortir, appuyé au bras de M^me^ Capiomont ; mais cet espoir devait être passager, bientôt il s'alita pour ne plus se relever et s'éteignit le 15 novembre 1871, à l'âge de 59 ans.

La Société entomologique perd en M. Capiomont un membre qui avait donné déjà des gages sérieux du zèle qui l'animait, sûrs garants de ce qu'il aurait pu entreprendre si la mort ne l'avait si tôt surpris. Mais quelque remarquable qu'ait été l'entomologiste, l'homme chez lui était encore supérieur.

Modèle de droiture et de simplicité, une indulgente bonté se lisait dans ses yeux. Unissant une grande bienveillance à la distinction dont la nature l'avait doué, il imposait la sympathie à qui l'approchait. Sa douceur, qui frappait tout d'abord, n'excluait pas en lui les sentiments généreux : son cœur était fortement épris de son pays, sa fin ne l'a que trop prouvé. Moi, qui ai vécu quelque temps dans son intimité et à un moment où les douleurs morales venaient s'ajouter aux souffrances physiques pour l'accabler, je puis dire combien l'exemple qu'il montrait excitait d'attendrissement et de respect.

Ses collègues de l'armée m'ont prié de retracer les grandes qualités de son cœur et de redire combien la mort de cet ami si loyal et si bon leur a été sensible. Ses collègues de la Société, tout en regrettant l'entomologiste distingué, déploreront également, j'en suis convaincu, la perte de celui qui fut avant tout un homme de bien.

## Note biographique sur **FRIVALDSKY** (1).

Eméric de Frivaldsky naquit le 6 février 1799, dans le comté de Zemplin, à Bocsko, près Galszecs, en Hongrie. Après avoir fait ses classes dans les écoles de Satérallyaujhely, d'Erlau et de Kaschau, il se rendit, en 1816, à Pesth pour s'y livrer à l'étude des sciences naturelles et de la médecine, contre le désir de son père, qui aurait été heureux de le voir, comme lui, embrasser la carrière du barreau. En 1821 il obtint au concours la place de conservateur du Musée national d'Histoire naturelle de Pesth, et deux ans après il fut reçu docteur en médecine.

Le goût des recherches relatives à l'histoire naturelle s'était développé de très-bonne heure chez de Frivaldsky; l'on peut dire que depuis 1814, époque où il commença ses excursions scientifiques sous la direction de son parent, le savant botaniste Kitaibel, il ne cessa, jusqu'à la fin de sa longue carrière, d'explorer successivement chaque année, pendant plusieurs mois, toutes les contrées de la Hongrie, où il découvrit un grand nombre d'espèces rares ou nouvelles d'insectes et de plantes, dont l'échange avec les naturalistes de tous les pays lui permit d'enrichir le Musée dont il était le conservateur.

Dans le but de faire connaître l'histoire naturelle de la Turquie, jusqu'alors si peu étudiée, il organisa des expéditions scientifiques qui explorèrent presque continuellement ce riche pays de 1830 à 1845, et lui-même s'y rendit deux fois, d'abord en 1846, en compagnie de M. Jean de Frivaldsky, son neveu, aujourd'hui son successeur au Musée de Pesth, et il revint par la Grèce et l'Italie, et plus tard, en 1870.

C'est quelques mois après son retour de ce dernier voyage, par suite des fatigues qu'il y avait éprouvées, qu'il mourut le 19 octobre 1870, à l'âge de près de 72 ans.

La Société entomologique de France comptait de Frivaldsky au nombre de ses membres depuis 1838, et l'on sait qu'il appartenait à la plupart des associations scientifiques de l'Europe. Il a publié un assez grand nombre de travaux, soit dans des ouvrages spéciaux, soit dans divers recueils scientifiques; son dernier travail, intitulé : *Additions à la faune de Hongrie*, a été honoré du grand prix de l'Académie de Pesth. E. D.

(1) Extrait du *Loid de Pesth*, 30 novembre 1871.



# BULLETIN ENTOMOLOGIQUE

Recueilli par M. E. DESMAREST, Secrétaire.

## ANNÉE 1871.

## SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

MEMBRES DU BUREAU :

| | |
|---|---|
| *Président* . . . . . . . . . . . . | MM. l'abbé DE MARSEUL. |
| *Vice-Président*. . . . . . . . . | le docteur Al. LABOULBÈNE. |
| *Secrétaire*. . . . . . . . . . . . | Eugène DESMAREST. |
| *Secrétaire adjoint*. . . . . . . | Hippolyte LUCAS. |
| *Trésorier* . . . . . . . . . . . . | Lucien BUQUET. |
| *Trésorier adjoint* . . . . . . . | Léon FAIRMAIRE. |
| *Archiviste-Bibliothécaire* . . . | Henry DE BONVOULOIR. |
| *Archiviste adjoint*. . . . . . . | Jules FALLOU. |

### Séance du 11 Janvier 1871.

Présidence de M. l'abbé DE MARSEUL.

De même que cela a lieu depuis le mois d'octobre 1870, les séances se tiennent chez l'Archiviste adjoint, M. Jules Fallou.

Après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance (28 décembre 1870), lu par le Secrétaire, M. E. Desmarest, M. le docteur Laboulbène, Vice-Président, prend la parole et s'exprime ainsi :

Avant d'installer comme Président pour l'année 1871 le collègue dont vous connaissez tous le zèle et le savoir, permettez-moi de donner un cordial souvenir à notre Président sortant, M. le docteur Giraud, que l'investissement de Paris retient loin de nous.

Notre séance d'aujourd'hui sera peut-être troublée par l'explosion des projectiles ennemis, car il en est tombé à quelques pas de cette maison. Je ne puis contenir les sentiments d'une indignation que vous partagez contre une agression sauvage et qui n'est plus de la guerre, contre une destruction froidement calculée de nos établissements scientifiques et hospitaliers. Protestons contre une barbarie indigne de notre époque.

Envoyons tous un témoignage de sympathie à nos chers amis et collègues victimes de l'invasion étrangère et que nous ne reverrons peut-être plus, à MM. Guenée, de Châteaudun; Leprieur, Bellevoye et Géhin, de Metz; Jourdheuille, de Troyes; Cartereau, de Bar-sur-Seine; Dours, d'Amiens, Peyerimhoff, de Colmar, etc.

N'oubions pas aussi de remercier, au nom de la Société, les membres de Paris, qui, depuis que nous sommes si étroitement investis, ont fait tous leurs efforts, au milieu des travaux imposés par la défense nationale, pour assister régulièrement aux séances que nous n'avons cessé de tenir grâce à l'hospitalité si cordialement offerte par notre Archiviste adjoint.

M. l'abbé de Marseul, en prenant possession du fauteuil de la Présidence, prononce le discours suivant :

Mes chers Collègues, en inaugurant l'année 1871, j'ai un double devoir à remplir : permettez-moi de m'en acquitter avant de reprendre le cours de nos travaux. D'abord je vous proposerai de voter des remerciements à M. le docteur J. Giraud, qui a su jeter de l'intérêt sur nos séances par ses connaissances si variées sur les mœurs des insectes, jusqu'au moment où les hordes teutonnes nous ont privés de sa présence. Ensuite je suis heureux de vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'insigne honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider vos séances. Vous rappeler ma passion pour l'entomologie et mes efforts incessants pour répandre le goût de cette science que vous cultivez avec tant d'entrain et succès, c'est assez vous dire quel prix j'attache aux suffrages de la Société entomologique de France, à mes yeux la première du monde par son ancienneté comme par la valeur de ses publications. N'est-ce pas elle qui a provoqué la création de toutes ces sociétés entomologiques si multipliées dans ces dernières années? En est-il une autre qui ait doté la science d'une aussi belle suite de volumes compactes, riches de travaux d'une grande valeur scientifique, accompagnés de planches artistement gravées?

Je comprends tous les devoirs attachés à mes fonctions; et, si je ne comptais sur la continuation de l'indulgente bienveillance dont vous me donnez tant de preuves depuis six mois, j'aurais reculé devant un fardeau

trop au-dessus de mes forces. Cette pensée me fera redoubler de zèle, d'exactitude et d'efforts, et j'ai la confiance que, grâce à votre concours actif, il me sera donné de contribuer en quelque chose au développement de la Société.

Car nulle institution ne doit rester stationnaire sous peine de déchoir! D'ailleurs, plus que personne, notre passé nous oblige. Que de progrès, en effet, se sont accomplis depuis l'époque mémorable où notre Société, naissant sous l'inspiration de l'immortel Latreille et l'action de son secrétaire Alexandre Lefebvre, tenait ses séances dans cette petite salle de la rue d'Anjou-Dauphine, où se trouvaient réunis une douzaine de zélés entomologistes, pour la plupart moissonnés par la mort, tels que Walckenaer, Audouin, Audinet-Serville, Duponchel, Lacordaire, Aubé, etc.

Les membres, d'abord au nombre de trente-cinq, atteignirent le chiffre de deux cents dès 1835, celui de trois cents en 1859 et aujourd'hui nous dépassons trois cent cinquante. Les volumes ont succédé aux volumes, les travaux se sont multipliés, les données de la science se sont développées, l'iconographie s'est perfectionnée. Les éléments du travail se sont accumulés sans relâche, nos collections bibliographiques ont acquis une véritable importance, et elles croîtront rapidement si tous les membres tiennent à honneur d'y voir figurer leurs ouvrages et si, par notre empressement à provoquer et à entretenir de fraternelles relations avec les sociétés similaires du monde entier, nous obtenons, en échange de nos Annales, toutes les publications périodiques qui renferment quelque renseignement utile à nos études. Les conditions matérielles se sont améliorées, pour mieux dire consolidées, par une sage et sévère administration ; et il ne manque plus à notre état financier qu'une garantie commune de stabilité, la reconnaissance de la Société comme établissement d'utilité publique, c'est-à-dire la faculté de recevoir des dons, qui ne manqueront pas de lui être fait sous cette garantie.

Je ne parlerai pas des perfectionnements apportés à la forme de nos publications : je me bornerai à citer l'innovation toute récente du *Bulletin de nos séances*, mis chaque mois à la disposition des associés de la province, et qui leur permet de suivre au fur et à mesure ce qui se passe dans nos réunions. On pourrait, à première vue, ne pas être satisfait de cet essai ; mais s'il n'a pas donné tous les résultats attendus, cela tient évidemment à ce que l'exécution n'a commencé que tardivement, et que, par suite du dérangement apporté depuis juillet dans l'ordre de nos séances et l'impression de nos publications, ce Bulletin n'a pas paru avec la régularité nécessaire. Mais bientôt on saura en apprécier les avantages comme ils le méritent. Dans ma pensée, c'est un acheminement à plus de

rapidité dans la confection et la livraison de nos Annales. En effet, qui pourrait maintenant nous empêcher de paraître dans le mois qui suit chaque trimestre (avril, juillet, octobre et janvier) et même dès le commencement du mois, puisque le compte rendu des séances est déjà prêt et que notre portefeuille, bien garni de mémoires, peut être livré, sinon d'avance, au moins à temps à l'imprimeur.

Peut-être allez-vous dire qu'en vous tenant un pareil langage, je me berce d'un fol espoir, réduits comme nous le sommes à l'état le plus précaire par cette guerre sauvage qui nous étreint dans un cercle de fer et nous ôte toutes communications avec le monde entier ? Comment faire de l'entomologie sans fouiller dans la nature, sans suivre à la piste les insectes à travers les champs et les montagnes ? Comment entretenir ces correspondances amicales qui en sont l'âme et la vie, lorsque ces pauvres petits pigeons, notre dernière ressource, peuvent à peine nous apporter un mot de souvenir des personnes qui nous sont chères ? Et au milieu de ces angoisses qui nous étreignent, est-il possible de conserver cette liberté d'esprit indispensable aux travaux intellectuels ? Et Paris, une fois délivré du blocus, ne sera-t-il pas longtemps encore sous le coup de cette lutte étrange, qui tarit les sources de notre existence, au double point de vue des travaux scientifiques et des ressources pécuniaires ?

Je l'avoue : il nous faudra tout d'abord réagir contre ces causes dissolvantes. Mais la France est vivace comme elle est inépuisable. Les membres présents à Paris n'ont pas perdu confiance : nous nous sommes réunis régulièrement, dans ce tranquille asile, que nous devons à M. J. Fallou notre Archiviste, dont l'aimable complaisance est inépuisable : nous nous y sommes retrempés dans les liens d'une douce fraternité ; aux travaux entomologiques sont venues se joindre d'agréables causeries sur les insectes, et, jusqu'à la cessation de nos maux, nous viendrons ainsi nous délasser de ces préoccupations qui nous assiégent. Ce sera comme le lien précieux qui reliera les deux phases de notre existence.

Une fois les portes ouvertes, nos communications avec le dehors, trop longtemps suspendues, vont recommencer avec d'autant plus de ressort que la compression a été plus forte. Les fonds rentreront dans les caisses vides de notre Trésorier, et nos publications, arrêtées et amoindries, reprendront un prompt et vaste essor. Nous songerons alors aux améliorations. Bien pénétrés de cette maxime que l'union fait la force, et que nos confrères de province constituent notre élément le plus nombreux, nous étudierons les moyens de nous les attacher plus fortement. Nous ne nous bornerons pas à les bien accueillir quand ils viennent à Paris ; mais, sans leur donner toutefois un droit de contrôle, qui entraverait notre

marche, nous pourrons leur accorder certains avantages : par exemple, leur rendre possible l'accès de notre bibliothèque ; multiplier les relations entre nous, en créant des centres qui nous communiqueraient de temps en temps le résumé de leurs observations et de leurs travaux, en revenant à nos excursions de chaque année, tantôt sur un point, tantôt sur l'autre, pendant lesquelles se pourraient tenir des séances, auxquelles viendraient se réunir et s'encourager tous les amis de l'entomologie agglomérés dans la contrée.

Peut-être serait-il bon de constituer, dans notre sein, un comité permanent, chargé de réunir et de coordonner tous les documents concernant l'étude des insectes de France, d'encourager cette étude sur tous les points du territoire, d'aider les amateurs de bonne volonté dans la détermination de leurs espèces, etc. Car, nous ne devons pas l'oublier, nous sommes avant tout la *Société entomologique de France*, c'est-à-dire non seulement par opposition aux Sociétés entomologiques de Suisse ou de Prusse, mais parce que nous sommes les représentants de tous ceux qui s'occupent de l'étude des insectes de notre belle et riche patrie !....

Mais je m'oublie........ Je ne veux pas ravir à vos travaux un temps précieux, et je me hâte de vous proposer de voter des remerciements à notre Président de 1870.

Après avoir entendu cette lecture, la Société, à l'unanimité, vote des remerciements à son Président sortant, M. le docteur Giraud, et décide l'impression dans son Bulletin du discours que vient de prononcer M. l'abbé de Marseul ainsi que de l'allocution de M. le docteur Laboulbène.

*Rapport.* M. Lucien Buquet, Trésorier, présente un rapport détaillé, avec pièces à l'appui, sur les recettes et sur les dépenses de la Société pendant l'exercice de 1870. M. le Trésorier montre que, malgré les circonstances déplorables dans lesquelles nous nous trouvons depuis six mois, et par suite de la diminution, rendue nécessaire, chacun le comprendra, du volume des Annales, la Société a pu faire face à toutes les dépenses de l'année qui vient de s'écouler, et qu'elle possède encore un encaisse d'environ 500 francs.

Une commission spéciale, composée de MM. Ragonot, le docteur Signoret et Tappes, est chargée par le Président, aux termes du Règlement, de présenter prochainement à la Société un rapport sur les comptes que vient de déposer le Trésorier.

*Décision.* Actuellement que notre bibliothèque est complétement ins-

tallée dans son nouveau local, rue Hautefeuille, 30, la Société décide que, outre les communications qui, comme par le passé, pourront avoir lieu chaque jour, son Archiviste-Bibliothécaire adjoint, ainsi qu'il en fait la gracieuse proposition, se mettra chaque vendredi qui suivra nos séances, de midi à cinq heures, à la disposition de ceux de nos membres qui voudront consulter nos richesses bibliographiques.

*Communication.* M. Théodore Goossens montre à la Société quelques chenilles de Lépidoptères soufflées et préparées avec le plus grand soin. Ces chenilles, dont il présente en même temps les dessins coloriés, sont celles dont les noms suivent :

*Syricthus alveolus, Hesperia Acteon, Pelurga velitaris, Bombyx catax, Saturnia spini* et *cæcigina, Harpya Milhauseri, Chelonia flavia, Zygæna Fausta, Hydræcia micacea, Caradrina Morpheus, Hadena rectilinea, Noctua umbrosa, Hydrœlia numerica, Agrophila sulphuralis, Acontia luctuosa, Ypsipe impluviata, Cidaria silaceata, Apocheima flabellaria, Boarmia ilicaria, Aglossa cuprealis, Pyralis farinalis,* etc.

---

## Séance du 25 Janvier 1871.

Présidence de M. l'abbé DE MARSEUL.

M. Guérin-Méneville, membre honoraire, assiste à la séance.

*Communications.* M. l'abbé de Marseul lit la traduction d'un article de M. Algernon Chapman, publié en 1868 dans le *Monthly Magazine*, et dans lequel se trouvent des détails de mœurs du plus haut intérêt sur trois espèces de Coléoptères xylophages du genre *Hylesinus*, les *H. crenatus, fraxini* et *vittatus*.

M. Guérin-Méneville présente quelques remarques sur le même sujet; indique des observations qu'il a été à même de faire dans le midi de la France sur divers *Hylesinus* et spécialement sur le *fraxini*, qui lui a présenté des particularités semblables à celles indiquées par M. Chapman.

— M. Eugène Simon communique à la Société plusieurs dessins d'Aranéides de Corse et d'Espagne; ce sont en général des types de genres nouveaux, du moins pour la faune européenne :

1° *Peltosoma ixoïdes* et *tuberculiferum* (voy. Ann. Soc. roy. Sc. de Liége, 1870), qui appartiennent à la tribu des *Gasteracanthidæ*, jusqu'ici confinée dans la zone tropicale. Bien que voisines des *Gasteracantha* et des *Acrosoma*, les espèces européennes en diffèrent assez par des caractères secondaires pour former un genre distinct.

2° *Schœnobates Pavesii* (ind.), de la famille des *Dysderidæ*. C'est la plus petite des Araignées, car elle ne mesure qu'un demi-millimètre. Le genre *Schænobates*, créé par Blackwall sur un seul exemplaire en très-mauvais état, est encore très-imparfaitement connu.

3° *Enyo elegans* (ind.), dont les mœurs singulières ont fait l'objet d'une communication précédente.

4° *Alista variabilis* (ind.). Cette petite Araignée, par la forme de son abdomen, qui est triangulaire, et d'autres caractères plus importants fournis par sa patte-mâchoire, mérite de former un genre nouveau dans la famille des *Therididæ*.

5° *Oronota paradoxa* (*Epeira paradoxa* Lucas, Expl. Alg.). M. H. Lucas a décrit et figuré cette espèce sous le nom d'*Epeira paradoxa* ; mais ses caractères me paraissent la rapprocher davantage de la famille des *Therididæ* ; elle ne peut cependant entrer dans aucun des genres admis par les auteurs.

6° *Ariamnes* (*Ariadne* Dolesch.) *rostrata, nasica* et *argenteola* (ind.). Genre très-singulier fondé par Doleschall pour quelques espèces de l'archipel malais ; jusqu'ici étranger à l'Europe.

7° *Mimetus metoïdes* (ind.). Les *Mimetus* découverts aux États-Unis par le docteur Hentz n'avaient pas encore été signalés ailleurs. Ce genre réunit les caractères des *Epeïridæ* et des *Therididæ* et fait le passage entre ces deux types.

Cette espèce et les précédentes sont de Corse.

8° *Lachesis reticulata* (Rev. Zool., fév. 1870), d'Espagne. Ce type, entièrement voisin des *Enyo*, a été découvert en Égypte par Savigny (*L. perversa*). Il est représenté en Corse par une autre espèce (*L. unicolor* E. S.) encore inédite.

9° *Chedima purpurea* (ind.), du Maroc. Au premier abord, cette espèce ressemble beaucoup au *Palpimanus gibbulus*, près duquel elle vient se placer ; mais ses yeux sont tout à fait différents ; ils sont au nombre de six et ceux de la première ligne sont égaux en grosseur.

10° *Eresus fimbriatus* et *Dorceus latifrons.* Deux *Eresidæ* du midi de l'Algérie.

11° *Singa Lauræ* (Rev. Zool., 1868). J'ai découvert cette *Singa* à Vaucluse près d'Avignon ; elle a été trouvée depuis dans les Pyrénées et tout récemment en Ardèche par M. Fallou. Elle diffère de ses congénères non seulement par sa forme générale et sa coloration, mais aussi par ses mœurs. Elle suspend verticalement au milieu de sa petite toile orbiculaire un long tube très-étroit qui lui sert de retraite.

---

## Séance du 8 Février 1871.

Présidence de M. l'abbé DE MARSEUL.

*Correspondance.* M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de notre collègue de Colmar, M. Claudon, qui a heureusement échappé aux dangers de la guerre.

— M. L. Buquet fait connaître une lettre de notre confrère M. Leprieur, qui pendant tout le siége est resté à Metz, qu'il habite encore.

*Rapport et décisions.* M. Gabriel Tappes adresse, par l'entremise de M. Reiche, le rapport de la commission (composée, conjointement avec lui, de MM. le docteur V. Signoret et Ragonot) chargée de l'examen des comptes du Trésorier pour l'année 1870.

Ce rapport se résume comme suit :

| | |
|---|---|
| Recettes, y compris l'encaisse au 31 décembre 1869 (1,157 fr. 51 c.) . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 11,949 fr. 81 c. |
| Dépenses . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 11,436 48 |
| Reste disponible . . . . . . . . . | 513 fr. 33 c. |

Après un examen attentif, et avoir constaté que les recettes de même que les dépenses sont justifiées par pièces à l'appui parfaitement en règle, la commission se félicite, en tenant compte bien entendu de la crise que nous traversons, de l'état encore satisfaisant de nos finances, état qu'elle doit sans conteste à la sage administration de son zélé collègue

et Trésorier M. Lucien Buquet, et elle conclut en priant la Société de vouloir bien ratifier, par un vote favorable, les propositions suivantes :

1° Approuver les comptes de l'exercice 1870 et en donner décharge à son Trésorier ;

2° Voter des remerciements à MM. L. Buquet, E. Desmarest, H. Lucas, de Bonvouloir, mais particulièrement à M. J. Fallou, Archiviste adjoint, à qui nous devons tant que nous ne saurions lui être trop reconnaissants.

Les conclusions qui précèdent, mises aux voix par le Président, sont adoptées à l'unanimité par la Société.

*Communication.* MM. Poujade et Ragonot disent qu'ils ont tout récemment trouvé plusieurs mâles et femelles de la *Chematobia brumata* ; comme les individus pris par nos collègues étaient très-frais et semblaient récemment éclos, cela montre de nouveau, et ainsi que le font remarquer MM. Fallou et Goossens, que l'apparition de ce Lépidoptère, qui commence ordinairement au mois de décembre, peut se prolonger jusque dans le mois de février.

---

## Séance du 22 Février 1871.

Présidence de M. l'abbé de MARSEUL.

M. Teulet, avocat à Paris, assiste à la séance.

*Correspondance.* M. le Secrétaire communique une lettre datée de Bourg-d'Oisans (Isère), 1er février 1871, de notre collègue M. le docteur Giraud, qui regrette beaucoup que le mauvais état de sa santé ne lui ait pas permis de rester parmi nous pendant les tristes mois que nous venons de passer.

— M. Fallou, d'après des lettres qu'il a récemment reçues, donne de bonnes nouvelles de nos collègues MM. Berce, de Fontainebleau ; le docteur Cartereau, de Bar-sur-Seine ; Constant, d'Autun ; Delamarche, de Beaumont-sur-Oise ; Girard, qui a quitté Paris depuis la capitulation et se trouve momentanément à Gand ; Emmanuel Martin, de Creil, et Oberthür,

de Rennes ; ainsi que de trois entomologistes qui ne font pas partie de la Société, MM. Boucard ; Delorme, de Versailles, et Zeller, de Zurich.

— M. le docteur Laboulbène donne aussi des nouvelles de la santé de MM. Édouard Perris, de Mont-de-Marsan ; Jacques Bigot, de Paris, et Guenée, de Châteaudun. Ces deux derniers sont actuellement à Genève, où ils ont pu déterminer les Diptères et les Lépidoptères du Musée de la ville.

— M. Reiche dit avoir reçu une lettre de M. de Bonvouloir lui donnant de bonnes nouvelles de MM. le docteur Grenier, de Bagnères-de-Bigorre, et Pandellé, de Tarbes.

— M. Goossens, enfin, ajoute également que M. Mabille, de Carcassonne, vient de lui écrire qu'au milieu de dérangements de toutes sortes, il s'occupe néanmoins de la notice nécrologique sur Rambur dont il a été chargé par la Société.

*Communications.* On annonce la mort déjà ancienne de notre collègue M. Gautard, de Vevey (Suisse).

— M. Grouvelle offre pour la bibliothèque de la Société un bel exemplaire relié de la *Théologie des Insectes* de Lesser avec des notes de Lyonnet, ouvrage publié à La Haye en 1742.

— M. le docteur Laboulbène dit qu'il prie la Société d'accepter une planche gravée qui doit accompagner sa notice sur une larve de l'*Elmis æneus*, travail devant paraître dans le 4e numéro trimestriel des Annales de 1870.

— M. Th. Goossens lit la note qui suit sur le premier état, ou l'œuf, chez les Lépidoptères :

Je crois qu'il est un point en entomologie sur lequel nous sommes tous d'accord, c'est qu'il faut, pour bien connaître une espèce, avoir examiné tous les états de l'insecte, aussi bien que sa forme et ses couleurs.

Vous ne trouverez donc pas superflu que je vous entretienne quelques instants d'un point d'affinité dans la vie de l'insecte, point qui, selon moi, a eu le tort de ne pas assez captiver l'attention.

Je veux parler du premier état, c'est-à-dire de l'œuf.

Sans les douloureuses préoccupations du moment, j'aurais essayé de vous présenter un travail d'ensemble ; car, à mon avis, les formes, chez les œufs, ont des révélations très-inattendues. Dans les genres indiscu-

tables, les ressemblances sont frappantes ; tandis que dans certains groupes plus douteux l'on voit des formes disparates.

Un classificateur tenant compte de l'œuf pourrait fort bien en tirer bon parti, et j'offrirais de grand cœur mes observations personnelles au lépidoptériste plus autorisé qui voudrait en faire profiter la science.

Aujourd'hui je vous demanderai de n'examiner qu'un côté du sujet. Le voici : Malpighi déclare qu'un œuf fécondé, c'est-à-dire devant produire chenille, est facile à reconnaître en ce qu'il reste lisse ; tandis que, s'il ne doit rien produire, il se déclare assez vite une dépression. Cette donnée a été généralement admise, et, de nos jours, elle paraît élémentaire.

Pourtant Bonnet, auquel personne ne refusera un profond mérite d'examen, soutient avoir vu l'éclosion de petites chenilles provenant d'œufs ayant subi un enfoncement (*sic*).

Le savant Lacordaire, dans son Introduction à l'entomologie, paraît assez embarrassé pour se prononcer entre Malpighi ou Bonnet. Après avoir rappelé leurs observations, il termine par ces mots : « De sorte que « ce point est encore douteux. »

Eh bien, je crois que le tout est de s'entendre. Oui, Malpighi a raison pour la majorité des espèces ; mais si l'œuf appartient à certains groupes de Bombycites, de Géométrides, etc., Bonnet n'a pas tort.

Dans le genre *Lasiocampa*, l'œuf, qui au moment de la sortie est bien ovale, quelques jours après a deux dépressions : une sur chaque flanc. Dans certaines espèces (*populifolia*), l'endroit des dépressions est facile à prédire : un cercle plus foncé en indique d'avance la place.

Chez beaucoup de Géomètres la dépression n'a lieu que sur un des flancs.

Il est facile maintenant d'expliquer la diversité d'opinions de nos deux savants : ils n'ont point examiné les mêmes espèces. Mais je tiens ici à leur rendre cette justice que tous les deux ont bien vu.

Quand à l'observation de Kuhn, qui a avancé que la fécondation influait sur la couleur des œufs : c'est une bonne remarque, justement acceptée.

Pour les pontes plus ou moins nombreuses, selon les espèces, je crois que le nombre varie en raison des conditions défavorables où sont déposés les œufs ; mais quelques observations seraient à désirer pour affirmer cette hypothèse.

Après avoir fait cette communication, notre collègue met sous les yeux

de la Société des dessins coloriés représentant les œufs d'un grand nombre d'espèces de Lépidoptères.

Il dit ensuite quelques mots sur le développement de l'œuf dans le genre *Lasiocampa*, et fait remarquer que ses observations personnelles sont complétement d'accord avec ce qu'Engramelle a publié à ce sujet.

---

## Séance du 8 Mars 1871.

Présidence de M. l'abbé de MARSEUL.

M. Guérin-Méneville, membre honoraire, assiste à la séance.

*Correspondance.* M. le docteur Laboulbène lit une lettre qu'il vient de recevoir de M. R. Mac-Lachlan, dans laquelle notre savant collègue dit que pendant cette guerre horrible ses pensées, ainsi que celles de tous les entomologistes anglais, étaient portées avec la plus vive sympathie vers leurs collègues de Paris, et qu'ils désirent ardemment recevoir promptement des nouvelles des amis parisiens, de même que de ceux des provinces envahies.

— M. Fallou fait connaître une lettre de M. Stainton, qui manifeste des sentiments analogues à ceux exprimés par M. Mac-Lachlan.

— M. le docteur Laboulbène annonce que M. Dours est en bonne santé à Amiens.

— MM. Künckel et Reiche disent également qu'il en est de même de M. Mulsant, de Lyon.

— M. Reiche ajoute que M. Bellier de la Chavignerie est actuellement à Bagnères-de-Bigorre, où il se propose de continuer ses chasses entomologiques.

*Décisions.* Sur la proposition de la Commission de la bibliothèque, la Société décide qu'elle achètera les Œuvres d'Histoire naturelle et de Philosophie de Charles Bonnet, édition publiée à Neufchâtel en 1779, comprenant huit volumes in-quarto reliés.

— Sur la demande du Trésorier et d'après une lettre de M. Émile

Deyrolle, la Société décide que la démission de M. le général Boyer est acceptée à partir de 1871 ; mais que cet entomologiste n'en reste pas moins, aux termes du Règlement, débiteur des cotisations non payées antérieures à 1870.

*Communications.* On annonce la mort de notre collègue M. Ogier de Baulny, décédé à Coulommiers le 7 octobre 1870. — M. Eugène Simon est chargé de donner pour les Annales une notice nécrologique sur notre collègue.

— M. le docteur Signoret entretient la Société de quelques faits relatifs au *Phylloxera vastatrix.* Il dit que dans une éprouvette fermée hermétiquement par un bouchon de liége (moyen qu'il a déjà plusieurs fois proposé pour conserver longtemps des larves et insectes parfaits vivants), il a pu garder pleins de vie, depuis l'été dernier, de nombreux Phylloxères qu'il montre à ses collègues.

Il parle également de communications qui lui ont été faites au sujet des *Phylloxera* par M. Riley, qui a pu s'assurer qu'en Amérique l'insecte qui vit sur les feuilles pendant l'été se rend sur les racines pendant l'hiver. Notre collègue dit en terminant que M. Riley pourra bientôt s'assurer positivement si le Phylloxère américain est spécifiquement identique à celui d'Europe, ce qui est probable.

*Membre démissionnaire.* M. Stableau, de Paris.

---

## Séance du 22 Mars 1871.

Présidence de M. le docteur Al. LABOULBÈNE, Vice-Président.

La séance est ouverte par M. le professeur Paul Gervais, Président de 1869, qui, à l'arrivée de M. le docteur Laboulbène, lui cède le fauteuil.

M. Teulet, avocat à Paris, assiste à la séance.

*Communications.* M. l'abbé de Marseul fait savoir que l'insurrection communale ne lui permet pas, à son grand regret, de se rendre à la séance.

— On annonce la mort de notre collègue M. Manuel, décédé à Montpellier le 10 octobre 1870.

— M. Bedel annonce : 1° que nos collègues MM. Charles et Henr Brisout de Barneville ont quitté Saint-Germain depuis le siége, et qu'ils habitent auprès de Trouville, dans le département du Calvados ; 2° que M. Fauvel a continué à séjourner à Caen ; et 3° que M. Xambeu, fait prisonnier dans le combat de Champigny, a été conduit à Kœnigsberg.

— M. Fallou lit la note qui suit :

La malheureuse époque que nous traversons nous accable tous les jours de malheurs nouveaux. Je viens d'apprendre de MM. Oberthür une bien triste nouvelle : c'est celle de la mort d'un entomologiste distingué de Metz, M. Warion, qui ne faisait pas encore partie de notre Société, mais qui aspirait à avoir un jour cet honneur.

Pendant le siége de Metz, il s'était joint à nos troupes et ne cessa de combattre avec elles. Après la malheureuse capitulation de cette ville, il s'engagea comme simple volontaire et reçut une balle au front dans un combat livré près de Saint-Quentin. C'est encore une victime de notre épouvantable guerre.

M. Warion, libraire à Metz, était un des collaborateurs de notre collègue M. Bellevoye ; il employait ses loisirs à déterminer et à classer les insectes du Musée de sa ville ; il s'occupait plus particulièrement de l'ordre des Lépidoptères, dont il possédait une intéressante collection.

M. Warion avait trois frères attachés à nos armées : deux comme chirurgiens et un comme officier dans un régiment de zouaves. Tous les trois aimaient à s'occuper d'histoire naturelle, et en Algérie, où ils ont séjourné longtemps, ils se plaisaient, dans les loisirs que leur laissait la vie des camps, à récolter les insectes et les plantes de cette contrée, et ils envoyaient à leur frère de Metz le produit de leurs récoltes.

En 1867, il reçut de l'un d'eux un assez grand nombre d'insectes de tous les ordres, et m'envoya, pour les lui déterminer, les Lépidoptères qui lui étaient inconnus. Il y en eut un certain nombre que mes faibles connaissances ne me permirent pas de reconnaître. Je pris le parti de les adresser aux entomologistes les plus compétents de la France et de l'étranger afin d'avoir leur avis sur ces espèces, et plusieurs furent par eux reconnues inédites.

J'en fis part à mon bien regretté ami, M. Warion, et lui demandai l'autorisation de les décrire et de les faire figurer, ce qu'il m'accorda avec empressement, et il fut convenu que j'offrirais cette publication à notre Société.

Les choses en étaient là en mars 1870, lorsque j'eus le plaisir de voir

notre collègue M. Gaston Allard, qui partait pour aller faire des recherches entomologiques en Algérie et particulièrement dans la province d'Oran, contrée où avaient été capturées les nouveautés dont il est ici question. Après avoir vu ces espèces, mon excellent ami me promit de tenter tous les moyens en son pouvoir pour les retrouver soit à l'état adulte, ou mieux encore dans leur premier état, ce qui eût été beaucoup plus intéressant.

Mon ami a heureusement accompli son voyage ; mais les tristes événements qui surviennent chaque jour m'ont empêché de rétablir notre correspondance entomologique ; je n'ai donc pas pu connaître le résultat de ses chasses. C'est ce qui me détermine à suspendre, jusqu'à des temps meilleurs, la publication de ces nouveaux Lépidoptères. Mais aujourd'hui je tiens à vous montrer ces espèces ainsi que les dessins qui doivent accompagner les descriptions ; et je désire vous signaler approximativement où viendront se ranger ces nouveautés, afin que la priorité de publication reste au moins à MM. Warion, auxquels nous en devons la découverte.

Ces espèces, que je mets sous les yeux de la Société ainsi que les dessins qui les représentent et qui sont dus à M. Poujade, sont :

1° Un *Bombyx* ♀ de la taille et de la couleur jaune uni du *B. taraxaci* ♂ Bdv. ; mais ayant l'abdomen de la même couleur que les ailes et chez lequel les ailes inférieures sont plus courtes et plus arrondies.

2° Une *Mamestra*, qui, pour la taille, le dessin et les couleurs, se rapproche de l'*Hydræcia* Gn. *cuprea* W. V.

3° Un *Agrotis* Och., qui a de l'affinité avec les *A. pyrophila* et *lucipeta* W. V.

4° Une *Caradrina* Och., qui a de l'analogie avec la *C. cubicularis* W. V. ; mais qui en diffère par une plus grande taille et par la couleur des ailes supérieures qui est jaune nankin.

5° Une *Calophasia* Steph., voisine d'*Orontii* H.-S.

6° Une *Cleophana* B., dont les ailes supérieures sont d'un vert brillant métallique, et qui viendra se placer près de *penicellata* Bdv.

Je dédie cette charmante espèce à M. Warion.

Puis nous aurons, je crois, à ajouter une nouvelle *Pyralidæ* du genre *Cledeobia*.

— M. Fallou montre également à la Société plusieurs chenilles qu'il

vient de recevoir de Cannes et qui lui ont été envoyées par notre collègue M. Millière. On remarque celles de la *Psyche cinerella*, traînant leurs curieux fourreaux; puis deux espèces de larves de Phalénites : celle de l'*Acidalia promutata* et celle de la gracieuse *Nemoria Aureliaria*, charmant insecte que M. Millière nous a fait connaître dans son Iconographie, tome II, page 281.

— M. Teulet fait passer sous les yeux de la Société un ancien ouvrage entomologique, le Théâtre des Insectes de Thomas Mouffet, publié en 1658.

---

## Séance du 12 Avril 1871.

Présidence de M. le docteur GIRAUD.

M. Teulet, avocat à Paris, assiste à la séance.

M. le docteur Giraud, Président de 1870, occupe le fauteuil en l'absence des Présidents annuels, qui n'ont pu, par suite des circonstances présentes, se rendre à la séance. Il prend la parole pour s'excuser de n'avoir pu, à son grand regret, remplir pendant les derniers mois de l'année qui vient de se terminer les fonctions dont il avait été chargé. Parti de Paris avant le blocus par les Allemands, il lui a été impossible d'y revenir comme il comptait le faire, et une longue maladie, qui va encore l'obliger à chercher un climat meilleur que le nôtre, l'a retenu loin de ses collègues, dont il aurait voulu partager les travaux et les dangers. Il remercie tous ses collègues parisiens des marques de la vive affection qu'ils lui ont montrée à son retour; et ose espérer qu'on lui pardonnera une absence que des circonstances indépendantes de sa volonté l'ont forcé de prolonger si longtemps. Il termine en disant qu'il a le ferme espoir que la Société n'aura pas trop à souffrir de la rigueur des événement et qu'elle saura retrouver promptement les jours de sa prospérité.

M. le Secrétaire, en l'absence du Trésorier, dit que ce n'est pas seulement de simples vœux de prospérité que M. le docteur Giraud forme pour la Société, mais que, dans les tristes moments que nous traversons, il a cru qu'une aide matérielle pourrait lui être de quelque utilité. Aussi,

dès son retour à Paris, s'est-il empressé de déposer dans la caisse du Trésorier une somme de 300 francs qu'il offre à la Société à titre gracieux.

A l'unanimité, la Société remercie vivement M. le docteur Giraud.

*Lectures.* M. le docteur Giraud lit une note sur l'*Elasmosoma berolinense*, suivie de la description d'une nouvelle espèce du même genre (*E. viennense*).

— Le même membre fait connaître une note relative au conflit survenu, au sujet de ses recherches sur les Hyménoptères parasites vivant dans les galles du *Limoniastrum Guyonianum*, entre lui et M. Guenée, ainsi qu'on peut le voir dans les Annales du 1er trimestre de 1870. — Sur la demande de l'auteur, la Société décide que cette note sera insérée dans le quatrième numéro des Annales de l'année dernière, que la position déplorable dans laquelle nous nous trouvons n'a pas encore permis de faire paraître.

*Communications.* M. Javet rapporte que pendant le séjour de quelques mois qu'il vient de faire à Boulogne-sur-Mer il a pu prendre quelques Coléoptères intéressants pour la faune française. Il cite spécialement un Curculionite de la tribu des Erirhinides, le *Procas Steveni*, trouvé sur le sable de la plage. Il fait remarquer que cet insecte n'avait été signalé jusqu'ici en France que comme des environs de Nîmes et de quelques autres parties du Midi.

— M. le docteur Giraud donne quelques détails sur les mœurs de deux espèces de *Sapyga* (*S. punctata* et *cylindrica*) qu'il a observées aux environs de Bourg-d'Oisans (Isère). En effet, on ne connaissait pas la manière de vivre des espèces de ce groupe; Lepeletier de Saint-Fargeau supposait qu'elles étaient nidifiantes, mais cela n'était pas exact, car notre collègue a pu s'assurer d'une manière positive que la *Sapyga punctata* Fabricius était au contraire un Hyménoptère parasite, et il a vu qu'elle vivait aux dépens d'une Osmie que l'on trouve sur le bouillon blanc et qu'elle attaquait également divers Odynères ainsi que la *Chalicodoma muraria*, etc. Une autre *Sapyga*, dont Schenck a fait le type du sous-genre *Polochrum*, qui ne doit pas être admis, la *S. cylindrica*, est parasite d'un Odynère qui niche dans les tiges du sureau. Cette *Sapyga cylindrica*, d'abord signalée comme propre au duché de Nassau, où elle a été découverte par Schenck, a été rencontrée depuis à Mont-de-Marsan par M. Éd.

Perris, et il résulte de sa capture par M. Giraud qu'elle habite aussi le département de l'Isère.

— Le même membre parle ensuite de deux Hyménoptères du genre *Eupelmus* nouvellement découverts et qui vivent en parasites aux dépens des œufs de deux insectes d'ordres différents. La larve de la première espèce, dont il a vu aussi l'insecte parfait, qui est de grande taille, vient d'être trouvée par M. Guérin-Méneville dans des œufs du *Bombyx Yama-Maï,* qu'elle dévorait, et sera décrite par notre savant membre honoraire; la seconde, qui se développe dans les œufs de la Cigale, a été prise par M. Lichtenstein, qui, en voyant le mâle et la femelle très-différents l'un de l'aûtre, croyait posséder deux espèces particulières. M. le docteur Giraud reviendra sur ce dernier *Eupelmus,* et il fait remarquer, en terminant, que Réaumur semble déjà l'avoir signalé comme l'ayant observé à l'état de larve ainsi qu'à l'état d'insecte parfait et provenant également d'œufs de la Cigale.

— M. J. Fallou dit que, dans une excursion qu'il a faite le 27 mars dernier dans les bois de Meudon, il a trouvé sur les fleurs du saule marceau trois exemplaires mâles d'une *Adela,* l'*A violella* W. V., espèce qui n'avait pas encore été signalée comme des environs de Paris. En effet, Duponchel ne l'indique que comme ayant été prise, au mois de juin, en Hongrie et auprès de Vienne, en Autriche.

*Membre reçu.* M. Eugène-Louis Berger, sous-caissier à l'octroi de Paris, qui s'occupe de la recherche et de l'étude des Coléoptères et des Lépidoptères d'Europe, et qui a été présenté par M. Poujade.

---

## Séance du 26 Avril 1871.

Présidence de M. le professeur Paul GERVAIS,

En l'absence des Présidents annuels, M. Paul Gervais, Président de 1869, occupe le fauteuil.

*Communications.* M. J. Fallou fait passer sous les yeux de ses collègues la *Pieris Callidice,* qui vient d'éclore chez lui ces jours-ci de chrysalides rapportées l'année dernière des environs de Zermatt, dans le Haut-Valais.

Il fait remarquer que, comme le rapporte Duponchel d'après Treitschke, l'apparition de ce Lépidoptère ne commence, dans son lieu ordinaire d'habitation, que vers la fin de juin, et qu'il est intéressant de voir que cette apparition ait été avancée de plus de deux mois sous le climat parisien. Mais il s'explique peut-être cela en ce qu'il a eu soin d'humecter souvent, par son système d'irrigation d'eau pulvérisée, les chrysalides qu'il possédait, ce qui a pu les mettre dans des conditions biologiques à peu près analogues à celles dans lesquelles elles se seraient trouvées dans les Alpes lors de l'éclosion des papillons, qui ne se fait que quelque temps après la fonte des neiges.

A l'appui de cette hypothèse, M. Fallou montre également à la Société un individu femelle de la *Spilosoma luctifera* et un autre individu du même genre *Spilosoma,* la *sordida*, qui habitent aussi les hauts plateaux des Alpes, et qui viennent également d'éclore chez lui le 20 avril dernier.

---

## Séance du 10 Mai 1871.

### Présidence de M. L. REICHE.

En l'absence des Présidents annuels, M. Louis Reiche, ancien Président, occupe le fauteuil.

*Correspondance.* M. l'abbé de Marseul adresse la lettre suivante :

Avant de quitter Paris, je viens vous prier de communiquer, à la séance de ce soir, les motifs de mon absence soudaine de nos réunions et le vif déplaisir que je ressens de ne pouvoir me joindre à vous pour causer d'entomologie et contribuer pour ma part aux travaux de la Société.

J'attends depuis Pâques que l'ordre rétabli me permette de circuler librement ; mais ce que l'investissement des Prussiens ne rendait pas impossible est devenu impraticable : nuit et jour les obus pleuvent comme grêle autour de moi ; je vois sans cesse des victimes et des désastres, mais sauf une balle qui est venue se loger dans le mur de mon cabinet, je n'ai éprouvé aucun accident. D'autres craintes, qui ne sont pas chimériques et que justifie le sort de mes anciens confrères mis au secret dont on a brûlé à dessein l'établissement et séquestré les objets de valeur ou

destinés au culte, me contraignent à me tenir enfermé dans ma cellule. J'y fais toujours de l'entomologie ; j'aime mieux encore le faire dans mon isolement, que d'être réduit au sort de notre illustre fondateur Latreille. Mais vous pensez bien que je n'ai ni le calme, ni la liberté d'esprit nécessaire pour faire quelque chose de bien.

Désespérant de voir arriver prochainement la cessation des entraves qui m'arrêtent, je vais passer quelque temps dans ma famille à Fougerolles-du-Plessis (Mayenne), et, aussitôt qu'il sera possible, je reviendrai à Paris et j'aurai le plaisir d'assister exactement comme par le passé à nos bonnes séances, que le réveil des relations entomologiques rendra plus nombreuses et plus attrayantes.

*Communications.* M. Goossens dépose sur le bureau les descriptions et les figures de huit chenilles nouvelles ou peu connues de Lépidoptères ; ce sont celles des :

1° *Eupithecia chloerata* P. M. — C'est une espèce nouvelle découverte dans les environs de Paris.

La description de l'insecte aurait déjà été communiquée à la Société par M. Mabille sans les événements politiques.

Je crois devoir mettre mes collègues à même d'en trouver la chenille.

2° *Eupithecia dodoneata* Gn. — Cette chenille, qui n'a encore été ni décrite ni figurée, vit sur le chêne et sur l'aubépine.

3° *Eupithecia helveticaria* Bdv. — Cette chenille, seulement indiquée comme vivant sur le *Juniperus*, et prise aux environs de Paris par MM. P. Mabille, Fallou et moi, n'a pas encore été publiée. Elle est souvent confondue avec celle de l'*Eupith. arcuatata.*

4° *Eupithecia pulchellata* St. — A propos de cette espèce, M. Guenée dit qu'il serait à désirer qu'on élevât la chenille afin de pouvoir constater sans réplique sa validité spécifique, sur laquelle il lui reste des doutes.

Cependant cette espèce, signalée seulement en Angleterre, m'a permis d'enrichir encore une fois notre faune, l'ayant trouvée aux environs de Paris. Si la *pulchellata* et la *linariata* ont de grandes ressemblances à l'état parfait, il n'en est pas de même à l'état de chenille : celle de l'*Eup. linariata* a des taches triangulaires, tandis que l'*Eup. pulchellata* a des lignes sur toute la longueur.

5° *Pyralis farinalis* L. — Cette espèce, dont le papillon se trouve si communément partout, même dans nos appartements, est pourtant bien

peu connue à l'état de chenille. Brahm, le seul auteur qui en ait parlé, dit l'avoir trouvée « dans la poudre à poudrer les cheveux. » M. Guenée déplore la négligence des entomologistes qui nous ont laissés dans l'ignorance des premiers états de cette espèce.

J'ai cherché bien longtemps cette chenille sans pouvoir la trouver. Je vous indique le moyen de la prendre par centaines.

6° *Hydrælia numerica* Bdv. — Le papillon de cette chenille est une des plus grande raretés. Je crois qu'il n'y en avait encore que deux sujets connus lorsque M. Mabille prit cette espèce en France. Après en avoir trouvé le papillon, il s'est livré à la recherche de la chenille, et il lui a fallu une persévérance bien soutenue pour atteindre son but.

M. Mabille ayant bien voulu m'envoyer la chenille, j'ai pu la peindre et la figurer. C'est donc à lui que revient tout le mérite de cette publication.

7° *Boarmia abstersaria* Bdv. — M. Guenée n'avait voulu voir dans l'*abstersaria* Bdv. qu'une variété de *rhomboïdaria,* mais M. Mabille ayant pris la chenille en nombre et m'en ayant envoyé, nous avons constaté de suite des différences ; de plus, l'éclosion n'ayant donné à notre collègue que des *abstersaria,* il en résulte que les deux espèces sont bien établies.

8° *Boarmia ilicaria* Hb. — Cette chenille, parfaitement décrite par M. Guenée, mais non figurée, m'a été envoyée du département de l'Aude par M. Mabille avec des renseignements qui me permirent de la trouver aussi dans nos environs ; c'est pourquoi je complète son histoire en en publiant la figure.

— M. Fallou rapporte qu'ayant obtenu il y a quelques jours l'éclosion d'un individu mâle de l'*Arctia sordida,* il a vu ce mâle s'accoupler successivement avec deux femelles de la même espèce qui lui sont écloses ensuite. Il a pu s'assurer que les œufs de la femelle la première accouplée ont été fécondés ; mais il n'a pu encore faire la même remarque pour les œufs de l'autre femelle.

M. Goossens ajoute que dans une éducation de chenilles faite par une personne de sa connaissance, cette dernière aurait vu un mâle de la *Nyssia zonaria* s'accoupler avec deux femelles et qu'il lui a été affirmé que les œufs des deux avaient été fécondés.

— M. Fallou montre à ses collègues un grand nombre d'individus qui viennent d'éclore chez lui, de la *Pimpla cheloniæ* Giraud, espèce que Sichel

avait indiquée à tort comme une simple variété de la *Pimpla examinator* Fabricius, et qui sont parasites de la *Nemeophila* Steph. (*Chinophila* Guenée, *Agarista* Rambur, *Arctia* Staudinger) *cervini* Fallou.

Sur quarante chrysalides de *Nemeophila cervini*, notre collègue n'a eu qu'un seul papillon; sept se sont desséchées sans rien produire et trente-deux ont donné des parasites, et, ce que l'on doit surtout faire remarquer, c'est que, sur ces trente-deux parasites, deux seulement sont du sexe mâle et que tous les autres, c'est-à-dire trente, se rapportent au sexe femelle.

— M. Eugène Simon annonce qu'il vient de prendre dans un jardin de Paris deux exemplaires de l'*Enyo gallica* E. S., Aranéide très-rare, encore inédit, et fort intéressant en ce qu'il représente seul dans le nord de l'Europe une famille méridionale. L'un des deux exemplaires mangeait une petite Fourmi à corselet rouge, l'autre errait dans le voisinage de la fourmilière; ce qui montre que l'*Enyo gallica* a des mœurs analogues à celles des espèces du même genre observées en Corse (*Enyo elegans* E. S. et *Enyo nigriceps* E. S.).

---

## Séance du 14 Juin 1871.

Présidence de M. L. REICHE.

En l'absence des Présidents annuels, M. L. Reiche, ancien Président, occupe le fauteuil.

Avant de donner lectnre du procès verbal de la précèdente séance, M. le Secrétaire dit que la réunion indiquée pour le 24 mai 1871 n'a pu avoir lieu en raison des événements dont Paris était le théâtre.

*Correspondance.* M. J. Fallou annonce qu'il a reçu diverses lettres de plusieurs de nos collègues qui ont pu échapper heureusement aux événements que nous venons de traverser, et que tous s'informent avec instances des nouvelles de leurs confrères de Paris. Ces lettres sont de

MM. le docteur Cartereau, de Bar-sur-Seine; Delamarche, de Beaumont; Girard, qui habitait Compiègne; Guenée, de Châteaudun; Em. Martin, de Creil; Oberthür, de Rennes; et Stainton, de Londres.

— M. Reiche, d'après des lettres qui viennent de lui être adressées, dit que notre collègue M. de Saulcy père est actuellement à Londres, et que M. de Saulcy fils est retourné à Metz.

*Communications.* M. le Président annonce que par suite des incendies de la rue de Lille, notre Vice-Président M. le docteur Laboulbène a perdu une grande partie de sa riche bibliothèque entomologique et médicale, mais que, heureusement, il a pu conserver intacte sa collection d'insectes, qui comprend la plupart des types de Léon Dufour.

— Le même membre rapporte également que notre collègue M. le docteur Signoret a, pendant les deux siéges de Paris, éprouvé de grandes pertes dans sa maison de campagne de Clamart.

— M. Piochard de la Brûlerie dit que chez lui, rue du Montparnasse, la chute d'un obus a détruit une partie de sa collection d'Hétéromères.

— M. Jules Fallou montre plusieurs Diptères Pupipares, peut-être du genre *Ornithomyia* qu'il a recueillis sur des Martinets (*Cypselus apus* Viellot), que l'on pouvait ramasser en grand nombre morts dans les rues de Paris, surtout dans la rue Turbigo et aux environs de l'École de médecine. C'est quelques jours après la fin de l'insurrection communale que l'on rencontrait dans notre ville autant de cadavres de ces Martinets, et, d'après plusieurs journaux, on attribuait leur mort à des Mouches qui auraient auparavant été se poser sur des cadavres humains. Tout en repoussant cette hypothèse inadmissible, ne pourrait-on pas penser plutôt que ces oiseaux ont été tués par la grande quantité de Pupipares (quinze ou vingt) que l'on trouvait sur chacun d'eux? Ou bien faut-il croire qu'ils ont succombé à la suite du dérangement considérable qu'a dû leur occasionner la chute des obus et surtout les nombreux incendies qui ont détruit beaucoup de leurs refuges? Faut-il enfin simplement admettre que le froid relatif inaccoutumé dans cette saison a été la cause de leur mort?

M. H. Lucas (séance du 28 juin 1871) annonce qu'ayant étudié les Diptères Pupipares trouvés par M. J. Fallou sur des Martinets, il a pu s'assurer qu'on devait les rapporter à l'*Anapera pallida* de Meigen, qui, comme on le sait, vit en parasite sur ces oiseaux, où on la trouve parfois en abondance.

— M. J. Fallou montre à ses collègues, de la part de M. Sédillot, une boîte de biscuits de mer qui sont presque entièrement dévorés par une myriade de petites chenilles qui y subissent toutes leurs métamorphoses et qui ont donné leurs papillons.

M. Ragonot pense que ces papillons, qui appartiennent à la division des Crambides, seraient, d'après M. Stainton et d'après Duponchel qui rapportent qu'ils vivent d'insectes et d'herbes secs, l'*Ephestia interpunctella*.

M. J. Fallou ajoute qu'il a communiqué plusieurs de ces insectes à M. Guenée, qui en indiquera le nom à la Société.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

J'ai déjà eu l'honneur de présenter à la Société, Ann. Soc. ent. Fr., 4e série, t. VIII, Bull., p. XXII (1868), diverses notes relatives aux dégâts causés dans les galeries du Muséum de Paris par la *Forbicine* de Geoffroy ou le *Lepisma saccharina* des auteurs. Dans la première note, je fais connaître les ravages occasionnés sur diverses pièces de lingerie et que j'attribue à la présence de l'amidon qui a la propriété d'attirer ces Thysanures. Dans la seconde, je fais remarquer que l'écriture des étiquettes des Polypiers et des Madrépores placés dans les galeries du Muséum est en grande partie détruite ou au moins très-oblitérée. On avait d'abord attribué ces dégâts à l'humidité ; mais je démontre dans mes notes qu'il faut en chercher les causes ailleurs et que ces dégâts sont réellement dus à la présence du *Lepisma saccharina,* qui ne recherche pas toujours les matières amidonnées et sucrées, et que l'on trouve ordinairement réfugié pendant le jour sous les socles qui supportent ces étiquettes et quelquefois aussi dans les fentes et les fissures des boiseries.

Le troisième exemple que je fais passer sous les yeux de la Société n'est autre chose qu'une feuille de papier blanc sur laquelle ont été imprimées des étiquettes et dont le tirage a été fait à l'huile et au minium. Si on examine cette feuille de papier, on remarque qu'il n'y a que la partie blanche ou l'étiquette proprement dite qui soit attaquée par ces insectes, tandis que les filets de couleur minium et qui forment l'entourage ou l'encadrement de l'étiquette sont au contraire entièrement respectés. Ces dégâts sont considérables, ils affectent toutes les formes possibles ; il y a même certaines étiquettes où tout le blanc a disparu et où il ne reste plus que les filets rouges ou les encadrements. Pour peu qu'on étudie ces dégâts, on remarque de suite qu'il est impossible de les attribuer à

l'humidité, car il est incontestable qu'elle agirait tout autrement. Je crois que la présence de l'amidon en est encore ici la cause ; et, en effet, on sait que le papier destiné à l'écriture subit préalablement une préparation à laquelle on donne le nom d'encollage et dans laquelle l'amidon est ordinairement employé.

— M. le docteur V. Signoret fait voir un flacon bouché avec du liége contenant une racine de vigne couverte de *Phylloxera*. C'est une nouvelle génération de ces Hémiptères qui vient de se produire ; car l'année dernière notre collègue a déjà montré à la Société le même flacon qui contenait la même racine avec de nombreux Phylloxères.

M. Émile Deyrolle dit qu'il a fait une observation analogue à celle de M. V. Signoret et qu'il a pu constater également pendant longtemps une racine de vigne placée aussi dans un flacon hermétiquement bouché et qui était constamment couverte de *Phylloxera*, qui, sans cause apparente, sont subitement morts après plus de neuf mois d'expérimentation.

— Le même membre montre une boîte de Coléoptères recueillis en Arménie par son frère Théophile Deyrolle. Il fait remarquer parmi ces insectes plusieurs espèces nouvelles et promet de donner plus tard à la Société une notice à ce sujet.

---

## Séance du 28 Juin 1871.

Présidence de M. le professeur Paul GERVAIS.

En l'absence des Présidents annuels, M. P. Gervais, Président de 1869, occupe le fauteuil.

*Lectures.* M. Auguste Chevrolat lit une notice nécrologique sur Charles Laurent.

— M. H. Lucas fait connaître un travail ayant pour titre : Note géographique sur le *Theridium tepidariorum*, Aranéide fileuse de la tribu des Théridides.

*Communication.* M. H. Lucas fait connaître la note suivante :

En explorant les environs de Honfleur en août et septembre 1869, j'avais plusieurs fois observé un petit Orthoptère sauteur d'un jaune pâle transparent, qui se plaisait à se tenir le long des tiges des *Erica* ou *Calluna vulgaris,* jolie petite bruyère abondamment répandue sur le plateau de Vasouy. J'avais remarqué aussi qu'il stationnait très-longtemps à la même place, et, intrigué de cette immobilité persistante, j'examinai de plus près cet insecte, se tenant le plus ordinairement la tête en haut, mais quelquefois aussi en bas, et qui, arc-bouté sur ses pattes de la troisième paire, cherchait à entamer avec sa tarière ou son oviscapte, filiforme, presque aussi long que son abdomen, les tiges de la *Calluna vulgaris*, sans doute pour y dépossr ses œufs. Cette particularité me surprit. Rentré à Paris, je consultai l'Histoire naturelle des Orthoptères, par Audinet-Serville, dans lequel je déterminai cet insecte de la famille des Gryllides et le reconnus pour être l'*Œcanthus pellucens* de Scopoli. En étudiant les caractères génériques de cet Orthoptère dans le même ouvrage, p. 359, je m'aperçus que M. Brullé avait le premier déjà remarqué que cet insecte est hétéromère, c'est-à-dire que les tarses des première et deuxième paires de pattes n'ont que trois articles, tandis que ceux de la troisième paire en ont quatre. Plus bas, dans le même ouvrage, je trouvai aussi qu'un auteur italien, Louis Salvi, en 1750, avait observé le même fait que je viens de signaler, c'est-à-dire que la femelle de cet Orthoptère perce, au moyen de son oviscapte, les fibres les plus tendres et les sarments encore verts de certains végétaux. Enfin, dans nos Annales, 4e série, t. IX, p. 453, 1869, mon savant collègue et ami M. Éd. Perris a signalé aussi le même fait déjà énoncé en 1750. Il faut donc considérer la communication que je viens d'avoir l'honneur de faire à la Société comme étant une confirmation, mais étudiée sur le vivant, des faits préalablement observés par L. Salvi en 1750 et M. Éd. Perris en 1869.

*Membre reçu.* La Société admet au nombre de ses membres M. René Oberthür, de Rennes (Ille-et-Vilaine), qui s'occupe spécialement de la recherche et de l'étude des Coléoptères d'Europe, et a été présenté par M. J. Fallou.

---

## Séance du 12 Juillet 1871.

Présidence de M. L. REICHE.

MM. Capronnier, Président de la Société entomologique belge; Berce, le commandant Félissis-Rollin, Leprieur et le commandant Pélissier, membres de la Société, assistent à la séance.

En l'absence des Présidents annuels, M. L. Reiche, ancien Président, occupe le fauteuil.

*Lecture.* M. Desbrochers des Loges adresse à la Société des diagnoses de quarante-quatre espèces nouvelles de Coléoptères européens ou des régions méditerranéennes appartenant aux genres *Polydrosus, Thylacites, Schelopius, Tanymecus, Metallites* et *Phænognathus*; diagnoses qui seront imprimées dans le troisième trimestre des Annales de 1871.

Ces espèces sont désignées sous les noms de :

*Polydrosus hispanicus,* d'Espagne; *caucasicus,* de Géorgie; *cephalotes,* de Hongrie; *Raffrayi,* de Boghari; *subglaber,* d'Espagne et d'Algérie; *variegatus,* d'Espagne; *alveolus,* d'Espagne; *fuscoroseus* Tarnier, d'Andalousie; *pallidiventris,* de Carthagène; *brevicollis,* de Sicile; *Kahri,* variété *siculus,* de Sicile; *convexicollis,* de Grèce; *Kahri* Kirsch, var. *siculus,* de Grèce;

*Thylacites candidulus,* d'Espagne; *marmoratus,* du Maroc; *tigratus,* du Maroc; *serripes,* d'Espagne ?; *marocanus,* du Maroc; *congener,* d'Algérie; *cribricollis* Chevrolat, de Constantine; *oblongiusculus,* d'Oran; *angustus,* d'Algérie; *punicus,* d'Algérie et du Maroc; *Uhagonis,* d'Espagne; *hirtellus,* d'Espagne et de Portugal; *auricollis,* d'Algérie; *obscurus,* d'Algérie; *latithorax,* d'Espagne (Tolède); *araneiformis* Chev., d'Espagne (Valladolid); *Schœnherri,* d'Algérie, d'Espagne et de Corse; *dubius,* de Corse et de Sardaigne; *tomentosus,* d'Espagne; *siculus,* de Sicile; *fritillum,* variété *insularis,* de Corse et des autres îles méditerranéennes; *Belonis,* de l'île de Malte; *submetallicus,* d'Espagne;

*Schelopius,* genre nouveau ayant pour type le *Tanymecus planifrons* Schönherr;

*Tanymecus sareptanus,* de Sarepta; *nevadensis,* d'Espagne (sierra Ne-

vada); *arcuatipennis,* de Sibérie orientale; *femoralis,* de Tanger; *cinereus,* d'Algérie; *subvelutinus,* d'Algérie; *Lethierryi,* d'Algérie;

*Metallites robustus* Chevrolat, de Grèce;

*Phænognathus Reichei,* de Grèce.

*Communications.* M. Reiche annonce que la session annuelle de la Société entomologique suisse aura lieu le 20 août prochain à Frauenfeld.

— M. Künckel donne quelques détails relativement aux collections entomologiques recueillies dans le Thibet par l'abbé Armand David, voyageur du Muséum d'histoire naturelle. Ces collections vont donner lieu, ainsi que les autres objets d'histoire naturelle envoyés par le savant voyageur, à une exposition publique dans l'une des galeries du Muséum. Parmi les nombreux insectes (Coléoptères et Lépidoptères) récoltés par l'abbé David, beaucoup sont remarquables, entièrement d'espèces nouvelles, et ont l'aspect d'insectes exotiques, tandis qu'un assez grand nombre, au contraire, se rapprochent beaucoup ou même sont identiques à des espèces européennes dont ils présentent le faciès.

Notre collègue ajoute que M. E. Blanchard a donné sur ce sujet une importante communication dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 2e semestre de 1871, n° 2 (10 juillet 1871).

— M. Desbrochers des Loges adresse la note suivante :

Les Annales de 1870, par suite des derniers évenements, me sont parvenues fort tard, et je viens seulement de lire, dans le Bulletin du 1er trimestre, page xv, une lettre de M. le docteur Senac, suivie d'une réponse de M. de Marseul, toutes deux ayant trait au droit de priorité d'un genre nouveau publié presque en même temps par notre savant collègue M. Perris et par moi. Mon intention n'est pas de prolonger le débat : un motif de pure convenance m'empêcherait d'ailleurs de prendre part à une discussion où je suis, en quelque sorte, partie intéressée. Mais il me paraît impossible de ne pas relever certaines réflexions de M. de Marseul, absolument étrangères au sujet, et qui me semblent avoir le caractère de personnalités blessantes. On dirait que notre collègue, tout en repoussant le reproche d'ambiguïté que lui a adressé M. Senac, fait tout ses efforts, en terminant, pour mériter cette qualification. Que signifie, en effet, ce dernier paragraphe? « Je n'entrerai pas dans le vif de la ques- » tion... » (Le seul reproche qu'on puisse faire à M. de Marseul c'est d'en être sorti.) « Suffit-il d'un *signalement quelconque jeté au hasard dans*

« *une de ces feuilles volantes où il est impossible de rien reconnaître,* pour « donner un droit de priorité à un nom ? »

En supposant que je veuille bien accepter pour moi l'appréciation peu flatteuse du premier membre de phrase, je me demande vraiment si c'est à nos chères Annales que s'adresse l'épithète dédaigneuse de *feuilles volantes....* car l'*Acrisius Kosiorowiczi* n'a jamais paru ailleurs.

J'ajouterai que, s'il est quelque chose de plus *puéril* que l'*empressement de certains entomologistes* à publier leurs découvertes (empressement auquel M. de Marseul croit avoir le droit de se laisser entraîner de temps en temps), c'est assurément la prétention de notre collègue de vouloir absolument envoyer les entomologistes présents et futurs chercher à la direction de l'imprimerie les dates dont ils ont besoin, quand il lui serait si facile, au moins pour l'*Abeille*, de les indiquer sur la première feuille de chaque livraison !

— Le même membre envoye également des notes synonymiques sur diverses espèces se rapportant aux genres *Polydrosus, Thylacites, Metallites, Tanymecus, Chlorophanus* et *Geonomus* :

*Polydrosus intermedius* Zett. = *fulvicornis* Fab.
— *niveo-pictus* Reiche = *undatus* var.
— *ferrugineus* Bohem. est un *ornatus* usé.
— *virens* Kiesenw. = *celadonius* Brullé.
— *angustus ?* Luc. = id.
— *senex* Chev. (*Polydrosus*) = *tibialis* Gyll. (*Metallites*).
— *cylindricollis* Boh. (*Metallites*) = id.
— *candidatus* Perris (*Phyllobius*). = id.
— *pedemontanus* Chev. = *paradoxus* Stierl. var.
— *pilosulus* Chev. = *mollis* Bohem. (♂).
— *villosulus* Chev. = id. (♀).
— *chrysocephalus* Chev. est distinct de *armipes* Sch.
— *flavovirens* Gyll. = *impressifrons* var.
(On trouve des variations analogues de pubescence chez plusieurs autres espèces.)
— *aceris* Chev. = *interstitialis* Perris.
— *Martinezi* Perez = *xanthopus* Gyll.
— *salsicola* Fairm. = *chrysomela* var. Sch., Olivier ?
— *suturellus* Chev. = *leucaspis* var. Bohem.

Le *Phyllobius ligurinus* Gyll. n'est autre qu'un *Polydrosus corruscus.*

Le *Phyllobius virens* Bohem. est une variété verte du *Polydrosus cervinus.*

Je doute que le *Polydrosus jucundus* Miller soit synonyme du *P. thalassinus,* comme l'indique le Catalogue de M. de Marseul. Je n'ai pas vu cet insecte.

*Thylacites cataractus* Bohem. = *mus* Herbst (♀)
— *tessellatus* Gyll. = *turbatus* var.
— *oblongus* Graëlls. = *glabratus.*

Le *Thylacites depilis* Fairm. est indiqué dans la collection Schönherr comme *fritillum* typique, et l'insecte répandu généralement sous le nom de *fritillum* comme variété de la même espèce. Lequel des deux est le véritable *fritillum* Panzer?

*Metallites laricis* Chev. = *atomarius* var.
— *geminatus* Chev. = id.
— *viridi-pubens* = *scutellaris* Chev.
— *cylindricollis* Bohem. est le ♂ du *tibialis.*
— *ovipennis* Bris. = *Fairmairei* Kiesenw.
— *punctulatus* Bris. = *affinis* Chev.

*Tanymecus sibiricus* Gyll. = *variegatus* Gebl.
— *niveus* Gebl. = id.
— *argyrostomus* Gyll. = id.
— *robustus* Fabr. = *variegatus* Gebl. (♂).
— *Steveni* Gyll. = *albus* Gebl. var.
— *vittiger* Gyll. = *dilaticollis* Gyll.

Il m'est impossible de savoir positivement à quelle espèce appartient le *Tanymecus siculus* Tournier. — Les *Tanymecus albicans* Rosenh., *viridans* Mén., *dilatatus* Schauf. et *Mniszechi* Hoch. me sont restés inconnus.

*Chlorophanus submarginalis* Fabr. = *sibiricus* Gyll.
— *circumcinctus* Sch. = id.

Les *Geonomus murinus* Bohem. et *illætabilis* Bohem. ne sont que des variétés de sexe du *Geonomus flabellipes* Ol.

Je ne m'explique pas l'éloignement de ce genre du genre *Phænognathus,* et ne verrais aucun inconvénient à les réunir.

— M. Leprieur cite deux faits intéressants relativement à la géographie entomologique :

1° L'*Hydroporus hamatus* Gyllenhall, qui n'a encore été signalé que comme étant propre au nord de l'Europe et que l'on n'a pas indiqué comme se trouvant dans les régions centrale et méridionale de notre continent, a été pris par lui aux environs de Bone en Algérie;

2° L'*Orchestes melanarius* Kiesenwetter, que M. Brisout de Barneville réunit au *sparsus* Schönherr, n'a été indiqué que comme se rencontrant en Espagne, dans les Landes, dans le midi de la France et en Algérie (La Calle, Bone, etc.). M. Brisout de Barneville, seul (Annales, 1865, page 274), l'indique comme de toute la France et même des environs de Paris. Notre collègue a pu recueillir ce Coléoptère en grand nombre, sur des chênes, auprès de Metz ; mais il ne pense pas qu'il se trouve auprès de Paris.

— M. Claudon, dans une lettre adressée de Colmar, signale quelques particularités relatives aux mœurs de deux espèces de Coléoptères :

1° C'est dans l'intérieur de l'écorce de vieux troncs de chênes que vit et se métamorphose la larve de l'*Agrilus biguttatus*. L'insecte parfait se trouve parfois assez abondamment sur les chêneaux;

2° La larve du *Platypus cylindrus* perce des galeries horizontales profondément situées dans les vieilles souches des chênes. L'insecte parfait, qui est très-agile, se prend entre l'écorce et le bois; mais il est moins commun dans l'intérieur des galeries perforées par les larves.

— MM. Berce et Ragonot présentent quelques remarques sur les chasses qu'ils ont faites le mois dernier dans la forêt de Fontainebleau, aux environs de Marlotte. Ils signalent spécialement la chenille encore inédite d'une Géomètre intéressante, la *Phibalopteryx aquata*, découverte par M. Berce. Cette chenille, qui, contrairement à ce qu'on croyait généralement, ne vivrait pas sur le genévrier, se nourrirait des feuilles de la clématite ; elle a pu être élevée en captivité. On la trouve en mai et en juillet.

M. Fallou fait remarquer qu'il a déjà étudié cette chenille ; mais que toujours il l'a observée sur le genévrier.

— M. Émile Deyrolle parle d'éducations de la *Saturnia Yama-maï* qui auraient été tentées en plein air aux environs de Rennes. Les chenilles se

sont bien développées; mais, malgré la précaution qui avait été prise d'entourer les arbres qui les nourissaient avec des filets à sardines, ces chenilles n'en ont pas moins été dévorées presque toutes par les oiseaux.

*Membre démissionnaire.* M. J.-B. Montagné, de Paris.

---

## Séance du 26 Juillet 1871.

Présidence de M. le professeur Paul GERVAIS.

M. le vicomte Henry de Bonvouloir assiste à la séance.

En l'absence des Présidents annuels, M. Paul Gervais occupe le fauteuil.

*Lecture.* M. Eugène Simon lit une notice nécrologique sur Fernand Ogier de Baulny.

*Communications.* M. de Bonvouloir donne des détails importants sur les chasses entomologiques qu'il a été à même de faire dans les grottes souterraines de l'Ariége et des Pyrénées. Il ajoute que plusieurs de ces excursions, et particulièrement celles de l'Ariége, ont été faites par lui en compagnie de notre collègue M. Abeille de Perrin, et que ce dernier se propose de présenter à ce sujet une notice à la Société.

— M. Charles Brisout de Barneville communique les notes suivantes :

1° Réfugié à Cabourg pendant la guerre, j'ai cherché à explorer de mon mieux les dunes des environs; malheureusement, lorsque je suis arrivé au mois de septembre, la sécheresse était telle que je ne rencontrais rien de remarquable. Ce fut seulement à l'entrée de l'hiver que je pus commencer à trouver quelques insectes intéressants.

Voici les espèces utiles à signaler :

Pendant les mois de novembre et de décembre, l'*Anisotoma curta* et

l'*Hydnobius punctatissimus* étaient très-abondants, petits et grands exemplaires ; je capturai aussi l'*Anisotoma ornata* (1 exempl.) et l'*Anisotoma ciliaris* (1 exempl.) ; cette dernière espèce est très-intéressante, car elle est nouvelle pour la faune française. Sous les mousses, avec l'*Amara tibialis,* se trouvaient quelques exemplaires des *Amara erythrocnema* et *lepida,* ainsi que l'*Oxypoda longula* et le *Masoreus Wetterhali.*

Au mois d'octobre, dans les prairies, mon frère Henri avait trouvé en abondance, sur la guimauve, le *Trachys pygmæa ;* je crois que cette espèce n'avait pas encore été signalée comme aussi avancée dans le Nord.

Au premier printemps, à la fin de mars et au mois d'avril, le vent roulait une grande quantité d'insectes sur la plage. Voici les principales espèces à signaler :

La *Feronia inæqualis,* très-abondante au pied des dunes, avec l'*Amara spreta,* mais plus rare ; l'*Hister neglectus* (4 exempl.), l'*Hister bissexstriatus* (1 exempl.), le *Saprinus immundus* (6 exempl.), le *Saprinus rufipes,* très-abondant.

Parmi les Staphyliniens se trouvaient le *Quedius infuscatus* (1 exempl.), l'*Homalota punctipennis* (1 exempl.) et l'*Homalota difficilis* (3 exempl.); sur les herbes des dunes, assez abondamment, le *Mycetoporus nanus.*

Sur l'indication de mon excellent ami M. Albert Fauvel, j'ai trouvé, sous les pierres immergées pendant les grandes marées, l'*Arena Octavi* (2 exempl.), et près de Sallenelles, sous les pierres situées au milieu des plantes marines, le *Bryaxis simplex,* très-abondant et nouveau pour la France ; sous les mousses des dunes, quelques individus de la *Lithocharis propinqua,* espèce que j'avais découverte, il y a quelques années, sur les bords de la Méditerranée.

Parmi les Charançons : un exemplaire de l'*Apion limonii,* quelques *Baridius analis,* le *Phytobius velatus* (1 exempl.), une dizaine de *Ceutorhynchus pilosellus,* et une douzaine d'individus d'un *Lixus,* vivant sur le *Senecio jacobæa,* qui se rapporte au *punctiventris.*

Parmi les Chrysomélines, peu de chose à signaler : la *Cassida vittata* (1 exempl.), la *rufo-virens* (6 exempl.) ; le *Longitarsus pellucidus,* très-abondant sur les herbes des dunes, en compagnie du *Psylliodes marcida.*

2° Depuis mon retour à Saint-Germain, j'ai fait plusieurs chasses dans la forêt et aux environs. Voici les quelques espèces intéressantes que j'y ai prises :

Entre les forêts de Marly et de Saint-Germain, j'ai capturé, sur des jeunes bouleaux, quelques couples du *Cryptocephalus punctiger* et un exemplaire du *Magdalinus Heydenii.*

Dans la forêt de Saint-Germain, sur la bardane, j'ai trouvé un individu du *Larinus sturnus,* et je ne crois pas que cette espèce ait été signalée encore dans nos environs.

En battant les branches mortes des arbres sur pied, j'ai pris : sur le charme, l'*Anobium sericatus,* le *Throscus brevicollis* et le *Bostrichus dispar ;* sur le chêne, avec l'*Abdera griseo-guttata,* l'*Abdera mustela,* le *Tropideres pudens* et le *Xylopertha sinuata.*

J'ai repris aussi un exemplaire du *Callidium Varini,* et mon frère Henri a trouvé, en fauchant sous des chênes, le très-rare *Nemonyx lepturoides.*

*Membres reçus.* MM. Pierre-Michel Barbat, imprimeur-éditeur, à Châlons-sur-Marne (*Coléoptères d'Europe*) ; Osmont, à Caen (*Lépidoptères d'Europe*), et René Vallette, à Fontenay-le-Comte, en Vendée (*Coléoptères et Lépidoptères de France*); tous trois présentés par M. Émile Deyrolle.

***Membre démissionnaire.*** **M. Eugène Félix, de Leipzig.**

---

## Séance du 9 Août 1871.

Présidence de M. L. REICHE.

M. Giorgino, membre de la Société d'histoire naturelle de Colmar, assiste à la séance.

En l'absence des Présidents annuels, M. L. Reiche, ancien Président, occupe le fauteuil.

*Lecture.* M. H. Lucas dépose sur le bureau une notice ayant pour titre : Note sur la vie évolutive de l'*Opatrum sabulosum,* Coléoptère Hétéromère de la tribu des Ténébrionites. Ce mémoire est accompagné de dessins de M. Poujade représentant : 1° la larve et la nymphe de l'*Opatrum sabulosum,* et 2° des détails relatifs à l'*Eucorybas Grandidieri,* espèce de My-

riapode Chilopode de la tribu des Scolopendrides, dont notre collègue a présenté la description à la Société dans sa séance du 9 novembre 1870.

*Communications*. M. Pissot adresse la note suivante :

Cette année, le bois de Boulogne est envahi par la Galéruque de l'orme (*Galeruca calmariensis*). A l'heure qu'il est, il n'est pas un de ces arbres qui ne soit attaqué ; les jeunes rejets de souches de l'année n'ont même pas été épargnés. La plus grande partie de ces arbres est complétement dénudée ; toutes leurs feuilles, dévorées par la larve, tombent ; on dirait que le feu y a passé.

Déjà, en 1854 ou 1855, j'avais eu à combattre une invasion analogue ; mais elle n'avait été que partielle et s'était bornée aux arbres du Ranelagh. Pour détruire ces insectes, j'avais fait répandre au pied de l'arbre où la larve vient se transformer en insecte parfait du goudron de gaz, et j'en avais fait enduire le tronc sur un mètre de hauteur. L'année suivante je n'avais pas revu d'insectes, et la destruction avait été tellement complète que pendant plusieurs saisons suivantes j'ai en vain cherché cette Galéruque.

Il y a quelques années, elle reparut sur plusieurs points du bois, mais en petite quantité. Je fis faire la même opération avec la même réussite.

L'année dernière je n'avais remarqué aucune apparition, et malgré cela voilà que cette année l'invasion est des plus abondantes et des plus complètes. Comment cet insecte a-t-il pu se produire en aussi grand nombre ? D'où peut-il provenir ? C'est ce que je laisse à d'autres plus experts que moi à indiquer.

J'applique mon remède, malgré la difficulté d'opérer sur chaque arbre, et j'espère obtenir les mêmes résultats que les années précédentes.

Mais ce n'est pas tout : les larves ne trouvant plus à se nourrir sur les ormes, qui n'ont plus de feuilles, s'attaquent aux marronniers (*Æsculus hippocastanum*), et j'en ai trouvé plusieurs qui en sont couverts, tandis que les arbres de toutes les autres essences sont épargnés. Le marronnier ayant été jusqu'alors respecté par tous les insectes de notre climat, je ne sais si je me trompe, mais le fait me paraît intéressant à signaler.

L'épidémie est en ce moment à son apogée, les larves descendent en grand nombre au pied des arbres. C'est le moment de l'étudier. Si quelques-uns de nos collègues désirent le faire, je me mets à leur disposition pour tous les renseignements dont ils auraient besoin et pour les accompagner sur les lieux.

M. Fallou, après la lecture de cette note, fait remarquer que des dégâts analogues à ceux signalés par M. Pissot dans le bois de Boulogne ont également lieu en ce moment dans la forêt de Sénart, où tous les ormes sont attaqués.

M. Poujade dit qu'il en est également de même dans les bois de Lardy et de Bourray.

M. Lichtenstein (séance du 23 août) ajoute que l'année dernière cette Galéruque a fait de grands ravages aux ormes de Montpellier et des environs; mais que cette année cet insecte est devenu assez rare et n'a produit aucune dévastation. Il dit que dans la principale promenade de la ville, le Peyrou, on a cherché à diminuer le mal produit par ce Coléoptère. Pour cela on a placé, du 1er au 15 juin, au pied des arbres attaqués, des paillassons au-dessous desquels les larves sont venues se réfugier, et par ce procédé on a pu en ramasser et en détruire une énorme quantité. Quoique par ce moyen, applicable dans un endroit restreint et qui ne l'est pas dans un bois, on ait pu diminuer assez notablement cette année le nombre des *Galeruca* à l'état parfait, notre collègue est loin d'y voir le motif unique de leur disparition presque complète, qui doit avoir d'autres causes.

M. Auguste Chevrolat (séance du 23 août) fait aussi observer que le nom de *Galeruca calmariensis,* employé par M. Pissot pour désigner l'insecte destructeur de l'orme, doit être changé en celui de *Galeruca cratægi* Först.; cette dernière espèce étant celle que l'on trouve si communément en France, tandis que la *calmariensis* ne s'y rencontre pas.

— MM. Grouvelle et Bonnaire font connaître la note qui suit :

Pendant les mois d'avril, mai et juin, les chasses que nous avons faites à Fontainebleau nous ont procuré un grand nombre de Coléoptères. Nous pensons être agréables à nos collègues en leur signalant les espèces les plus intéressantes que nous avons recueillies, ainsi que la date et les circonstances dans lesquelles nous les avons rencontrées.

AVRIL.

*Megapenthes sanguinicollis, lugens, tibialis* et *divaricatus* Desbr., et *Asclera sanguinicollis.* — Ces cinq espèces se rencontrent dans les trous des hêtres et des tilleuls.

*Cerophytum elateroides.* — Sous les feuilles, au pied des vieux hêtres couverts de champignons desséchés.

*Attagenus* 20-*guttatus.* — Sur les fleurs.

*Callidium castaneum.* — Sur les genévriers malades.

*Hylesinus Aubei* et *thuyæ.* — Dans les mêmes conditions.

*Hypophlæus pini.* — Très-commun sous les écorces des pins, où on le rencontre avec le *Bostrichus stenographus*, le *Pityophagus ferrugineus* et le *Platysoma oblongum.*

*Marolia variegata.* — Prise au vol et sous une écorce de pin.

*Eros Cosnardi.* — Sur un bouleau mort et en décomposition.

MAI.

*Eucnemis capucinus.* — Commun dans l'intérieur des vieux hêtres; se rencontre également dans les tilleuls et les peupliers creux.

*Anoplodera rufipes.* — Sur les fleurs d'aubépines.

*Elater balteatus.* — Sur les chênes en fleurs.

*Elater ruficeps.* — Sous les écorces des chênes.

*Bostrichus ramulorum.* — En battant les branches des pins,

*Hedobia pubescens.* — En battant les branches des vieux hêtres.

*Peltis oblonga.* — Dans les galeries creusées par les larves du *Cerambyx heros.*

JUIN.

*Mycterus curculionoïdes.* — En battant un chêne.

*Lamprosoma concolor* et *Dendroctonus hederæ.* — En battant les lierres.

*Agrilus* 6-*guttatus.* — Dans les petites branches de genévrier.

*Orthopleura sanguinicollis.* — Sous des écorces de chênes.

*Eustrophus dermestoïdes.* — Sous des écorces de chênes et principalement dans les parties attaquées par le *Cossus ligniperda.*

M. Bonnaire a rencontré aussi le *Limonius violaceus* et l'*Ochina Latreillei* dans les feuilles au pied d'un hêtre.

— M. Berce indique également quelques Coléoptères rares recueillis par lui dans la même forêt de Fontainebleau. Il cite spécialement le *Dorcatoma rubens,* qu'il a pris ces jours-ci et dont il essaie d'élever les larves qu'il a rencontrées en abondance; l'*Harpalus hirtipes,* l'*Eustrophus dermestoïdes*, la *Cetonia speciosissima*, l'*Eryx Fairmairei*, le *Limexylon navale,* etc.; ce dernier est habituellement assez rare dans la localité si bien exploré par notre collègue et ne s'y trouve qu'isolément; mais,

cette année, il en a trouvé une très-grande quantité sur des chênes abattus, où les femelles étaient en train de pondre dans les fissures de la partie du bois qui avait été coupée.

Il ajoute que M. le docteur Marmottan a rencontré dans la même forêt l'*Anthicus bimaculatus,* espèce commune sur le bord de la mer et de certaines rivières, mais qu'on était loin de supposer devoir habiter une localité essentiellement privée d'eau comme l'est la forêt de Fontainebleau.

— M. Bedel lit la note qui suit :

Dans la dernière séance, M. Charles Brisout de Barneville communiquait à la Société le résultat des recherches entomologiques qu'il a été amené à faire l'année dernière et au commencement de cette année sur le littoral du Calvados. J'ai précisément séjourné plusieurs mois à Villers-sur-Mer, près de la résidence de notre collègue, et j'ai pensé qu'il serait intéressant de comparer les quelques résultats obtenus par moi dans cette localité toute voisine, mais à une époque plus avancée de la saison.

A la fin de mai, le hasard me fit d'abord rencontrer une localité toute spéciale et dont il est bon de rappeler l'existence : sur tout le littoral de la Manche, les Hannetons, abattus par le vent, s'amassaient alors en quantités innombrables à la limite des marées, et formaient sur toute la côte un banc épais, d'une largeur moyenne de plus d'un mètre. Chassés comme eux vers la mer, bon nombre d'insectes de divers ordres, Coléoptères et Hémiptères surtout, s'abritaient en grand nombre sous la couche épaisse des *Melolontha.* De cette manière, je recueillis, en deux ou trois jours et dans un espace très-restreint, plus de deux cent soixante espèces de Coléoptères ; malheureusement cette occasion dura peu, un soleil brûlant ayant tué promptement la plupart de ces insectes que de hautes marées achevèrent de détruire.

Parmi les espèces recueillies de la sorte, je puis citer : *Panagæus crux-major*, var. *trimaculatus*, *Anisodactylus signatus*, *Laccophilus variegatus*, *Hister merdarius* et *bissexstriatus*, *Saprinus virescens* (cette espèce, circonstance à noter, ainsi violemment arrachée à sa vie habituelle, ne survivait pas plus que le reste à son changement de milieu, et ne pouvait supporter l'asile commun à ses congénères les *Saprinus maritimus*, *rugifrons* et autres), *Cytilus varius*, *Morychus nitens*, *Aphodius pecari*, *Melasis buprestoïdes*, *Sericosomus brunneus*, *Clerus quadrimaculatus*, *Priobium tricolor*, *Cleonus palmatus*, *Grypidius equiseti* et *brunnirostris*, *Baridius analis*, *Asemum striatum*, *Donacia brevicornis* et *nigra*,

*Cassida thoracica* et *pusilla, Coccinella hieroglyphica, Sospita tigrina,* etc. Certaines espèces fort rares pour cette partie de la Normandie : *Calosoma sycophanta* et *inquisitor, Silpha quadripunctata, Copris lunaris* et autres, s'y trouvaient également.

De toutes les espèces que je viens de citer, je n'en ai retrouvé que deux dans leurs conditions normales d'existence : le *Baridius analis,* qui n'est pas bien rare à Villers, de mai à juillet, et qui vit au bord des fossés humides, peut-être sur l'*Inula dysenterica,* et la *Sospita tigrina,* dont je n'ai repris qu'un exemplaire.

En dehors des espèces recueillies sous ces bancs de Hannetons, j'ai noté parmi les insectes déjà déterminés : *Masoreus Wetterhali, Licinus silphoïdes, Amara stenua, tibialis* et *spreta, Aleochara spissicornis, Diglossa submarina, Bolitobius analis, Philonthus marginatus, Micralymma brevipenne,* celui-ci assez commun dès le mois de mars, sur les roches situées entre Villers et Trouville principalement, *Helops pallidus, Nacerdes lepturoïdes, Asclera sanguinicollis, Sitones cambricus, gemellatus* et *suturalis, Cleonus alternans* et *albidus, Orchestes pratensis, Ceutorhynchus frontalis, Poophagus nasturtii, Donacia reticulata, Chrysomela mollugginis, Cassida vittata,* etc.

— M. Bauduer adresse, par l'entremise de M. L. Buquet, la liste suivante de Coléoptères intéressants pour la faune française recueillis par lui, de juillet 1870 à juillet 1871, aux environs de Sos (Lot-et-Garonne) :

*Enedreytes hilaris.* — C'est bien lui et non une espèce différente, ainsi que j'ai pu m'en convaincre en comparant les nombreux individus que j'ai pris avec le type de Schönherr, obligeamment communiqué par M. Chevrolat.

*Anthocomus fenestratus* Linder. — J'ai pris un mâle et sept femelles de ce remarquable insecte, qui n'est probablement que la variété *fasciatus* décrite sous le nom de *regalis* par Charpentier ; cependant notre collègue M. Abeille de Perrin, qui s'occupe d'une monographie des Malachiites, croit à la validité du *regalis* comme espèce parfaitement distincte du *fasciatus.*

*Anthrenus Goliath.* — Se trouve assez abondamment sur les fleurs, en mai et juin, surtout dans un jardin de la ville de Sos, sur les fleurs du *Tamarix gallica.*

*Ceutorhynchus frontalis.* — Commun sur le *Plantago lanceolata.*

*Ceutorhynchus chalybæus.* — Commun sur le *Thlaspi arvense.*

*Ceutorhynchus Bertrandi.* — J'ai pris une vingtaine d'individus de cette espèce en secouant une vieille toiture de chaume au mois de novembre 1870.

*Xylophilus....* — Jusqu'à présent je l'avais considéré comme étant le *sanguinolentus* ; mais il en diffère spécifiquement, ainsi que du *nigrinus*. Il pourrait cependant se faire que ce ne fût qu'une variété du *nigrinus*. M. Abeille de Perrin est chargé par moi de vouloir bien élucider la question.

*Læmophlæus nigricollis.* — C'est celui que j'ai envoyé à une partie de mes correspondants comme étant une variété du *monilis*. Il est assez commun sous les écorces de sorbier.

*Melanophila appendiculata.* — Au mois de mai dernier, j'ai pris une cinquantaine d'individus de cette espèce sur des troncs de pins maritimes. Je ne l'avais jamais trouvé dans les Landes, et M. Perris, qui explore ces contrées depuis fort longtemps, ne l'avait non plus jamais rencontré.

*Baridius morio.* — Vit dans les racines du *Reseda luteola*. Il est rare.

*Nanophyes flavidus.* — En secouant les touffes de genêt sur le parapluie. Rare.

*Nanophyes rubricus.* — En secouant les herbes dans les marais.

*Nanophyes circumscriptus.* — Avec le précédent. Très-rare ; je n'en ai pris que trois individus.

*Bruchus gilvus.* — Très-commun sur le *Medicago sativa*.

*Dibolia femoralis.* — Peu rare sur la *Salvia pratensis*.

*Thyamis dorsalis.* — Très-rare sur la *Salvia pratensis*.

*Thyamis Linnæi.* — Assez commun sur le *Symphitum officinale*.

*Thyamis femoralis.* — Très-commun sur le *Medicago sativa*.

*Xyletinus oblongulus.* — J'en ai trouvé trois individus, au mois de juin dernier, dans les branches mortes d'un poirier.

*Bradybatus subfasciatus.* — Pour la première fois cet insecte m'est tombé sous la main. J'en ai pris une quarantaine d'individus sur les fleurs de l'*Acer campestris*.

*Latridius concinus.* — Commun sous les écorces de platane.

*Tychius suturalis, longicollis, lineatulus, pygmæus, tibialis* et *albo-vittatus*. — En fauchant, au mois de mai, dans les prairies.

*Limobius mixtus.* — Assez commun sur les *Erodium sanguineum* et *cicutifolium*.

*Stenidea Genei.* — J'ai pris deux individus de cette belle espèce, au mois de mai 1871, en secouant des branches mortes de châtaignier.

*Rhynchites tomentosus.* — Assez rare, en secouant les aunes sur le parapluie.

*Læmophlæus rufipes.* — J'ai pris un individu de cette espèce algérienne, le 20 décembre 1870, sous une écorce soulevée de chêne.

— M. Auguste Chevrolat donne quelques détails sur les chasses entomologiques qu'il a faites dans le nord-ouest de la France, et termine sa communication par la description de deux nouvelles espèces de Coléoptères qu'il y a découvert :

Après avoir quitté Paris le 20 avril dernier, pour n'être pas plus longtemps témoin des exactions de la Commune, je me dirigeai au hasard, vers un pays où l'on pût trouver un asile tranquille, et je me fixai à Saint-Florent-le-Vieil, département de Maine-et-Loire, à dix lieues avant Nantes, où je résidai six semaines.

Ce pays est charmant ; il offre des vues très-étendues, un sol sec avec des roches granitiques ; mais il m'a paru peu favorable à l'entomologie. Les seules plantes qui croissent près des eaux, dont l'étendue est considérable le long de la Loire et des affluents qui s'y jettent, m'ont cependant procuré un certain nombre de Curculionides.

Pendant ce séjour, il m'a été impossible de voir aucune Cicindèle, aucun Carabe ni Hanneton. Cette année aurait-elle été partout défavorable à la production des espèces par suite de la rigueur de l'hiver dernier ?

Les Bembidiens et le *Pæderus longicornis* sont fort abondants sur les rives du fleuve ; le *Pæderus limnophilus* n'est pas rare le long des étangs. J'ai pris, en battant des buissons de prunelliers sauvages, quelques *Ptosima 9-maculata.*

Voici l'énumération de quelques bons Curculionides :

*Cneorhinus exaratus,* terrains marécageux ; *Sitones,* nov. sp., mêmes lieux, en fauchant ; *Polydrosus flavo-virens,* très-commun sur les peupliers et les trembles ; *Mecinus janthinus* et *Gymnetron linariæ,* sur la *Linaria vulgaris,* le premier trouvé en nombre ; *Bagous limosus, tempestivus* et *laticollis* Sch., *Rhynchites auratus* et *fragariæ ; Orchestes,* nov. sp. ; *Gymnetron noctis ; Ceutorhynchus arcuatus ; Poophagus sisymbrii ; Tapinotus sellatus,* et *Baridius chloris.*

Le *Callidium* (*Phymatodes*) *melancholicum*, commun, bourrées de chênes, volant le soir au soleil couchant.

Les *Cryptocephalus populi*, rare sur le peuplier, *Hubneri*, assez commun sur le troëne; le *Luperus megalophthalmus* (si j'avais reconnu cette espèce, j'aurais pu en prendre un certain nombre); les *Aphtona nigriventris* et *Phyllotreta bimaculata*, communes, vivant chacune d'une plante de marais.

Les deux espèces nouvelles sont les suivantes :

Sitones guttulatus.—Indumento griseo dense vestitus, capite modice convexo, rostro plano longitudine sulcatis argenteo vel rhodino squamosis, antennis fuscis usque ad basin prothorace ductis, scapo rubro; oculis transversalibus oblongis, modice convexis, nigris; prothorace vix longiori latitudine, antice argute constricto posticeque recto lateribus rotundato, albo lineis tribus fuscis dorsali ovata; elytris prothorace latioribus, oblongis, conjunctim rotundatis coriaceis, griseis, tenue punctato-striatis, scutello, lineola humerali, suturali, maculis plurimis dorsalibus oblongis margineque albis; corpore infra albicante, pedibus fuscis, femoribus crassis, tibiis rubris anticis valde arcuatis. — Long. 5 mill.; lat. 1 1/2 mill.

Cette espèce est le *S. ononidis,* décrite tout récemment par M. Sharp.

Il existe une variété d'un gris jaunâtre dont les élytres n'offrent que des vestiges de taches blanches.

Cette *Sitones* devra être placée entre les *S. humeralis* et *discoïdeus.*

Prise en fauchant des plantes d'un étang.

Orchestes luteicornis. — Elongato-oblongus, aterrimus crebre punctatus, antennis omnino luteis; rostro arcuato, rugulose punctato, oculis rotundatis fere contiguis, nigris; prothorace antice posticeque recto, post marginens transversim modiceque constricto, rugulose confertimque punctato, foveola basali notato; elytris ovalibus punctato-striatis, interstitio tertio antice elevato, callo humerali oblique sito; pedibus nigris, femoribus posticis incrassatis. — Long. 2 1/2 mill., lat. 1/2 mill.

Un seul exemplaire pris dans les mêmes conditions que l'espèce qui précède.

— Le même membre présente les remarques qui suivent :

J'ai établi, aux dépens du *Polydrosus paradoxus* Stierlin, le nouveau

genre *Piazocnemis*, en y joignant une espèce nouvelle : le *P. pedemontanus* (Coleopterist Hefte, V, août 1869, p. 78). Une troisième espèce vient de m'être envoyée : c'est le *Polydrosus Abeillei* Desbrochers des Loges. Ce genre serait propre aux montagnes : la première espèce se trouvant en Suisse, la seconde en Piémont et la troisième dans les Alpes françaises.

Le *Liophlœus nigricornis* de M. Desbrochers des Loges, que cet auteur vient de m'adresser, est le même que le *Liophlœus opacus* décrit par moi dans le Catalogue Grenier, p. 100, 1863.

— M. H. Lucas communique les deux notes suivantes :

1° *Paris-Journal*, dans son numéro du 10 août 1871, rapporte le fait suivant :

« Une trombe de papillons, que l'on croit être le résultat des inhumations précipitées, a inondé hier soir les bords de la Seine de Sèvres à Saint-Denis. Leur affluence était telle que l'on a été obligé d'abandonner les cafés et les restaurants situés sur la berge du fleuve. »

Ayant été à même de pouvoir observer hier soir ces prétendus papillons, qui se sont montrés en quantité assez considérable entre les ponts d'Austerlitz et de la Tournelle, j'ai reconnu que ces insectes appartenaient à l'ordre des Névroptères et qu'ils étaient représentés par l'*Ephemera vulgata* de Linné et la *Palingenia virgo* d'Olivier. Ces espèces, qui sont tout à fait étrangères aux susdites inhumations précipitées, se plaisaient à voltiger autour des réverbères, dans les cafés et les restaurants, attirées, sans aucun doute, par la lumière blanche répandue par les becs de gaz. C'est à cette dernière espèce, appelée *virgo* par Olivier, *albipennis* par MM. Rambur et Blanchard, qu'il faut rapporter ce passage de Latreille, Règne anim. de Cuvier, Ins., t. V, p. 172 (1829) : « La chute d'une espèce remarquable par la blancheur de ses ailes (*albipennis*), renouvelle à nos yeux le spectacle de ces jours d'hiver où l'on voit tomber la neige par gros flocons. »

2° J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société une Aranéide thomisiforme bien connue des naturalistes et que Latreille a décrite sous le nom d'*Olios venatorius* dans son Genera des Crustacés et des Insectes, t. I, p. 114 (1806). Cette Aranéide, qui appartient au sexe femelle, provient de Calcutta et a été trouvée parmi des plantes recueillies dans les environs de cette ville et adressées au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Cette espèce est curieuse par son cosmopolitisme, car elle habite

les deux mondes ; ainsi elle est signalée du Sénégal, du cap de Bonne-Espérance, de Calcutta et enfin du Brésil, et, dans toutes ces localités, elle est abondamment répandue, au dire des naturalistes qui l'ont observée. Elle est très-agile et a pour habitude, à l'état de repos, de tenir ses organes locomoteurs étendus latéralement, et c'est dans cette position qu'elle épie sa proie. Elle file très-peu, et, depuis bientôt un mois que je l'observe, je n'ai remarqué dans la boîte où elle est enfermée et sur les parois que quelques fils de soie, d'un blanc argenté, jetés çà et là. Lorsqu'on lui présente une proie assez volumineuse, elle se précipite dessus avec beaucoup de rapidité et, dans cet acte, ses organes locomoteurs ainsi que ses palpes sont sans cesse en mouvement ; une fois la proie saisie, elle la porte ensuite à ses mandibules ou antennes-pinces, et pendant l'acte de la succion et celui de la mastication, j'ai remarqué qu'elle se tenait élevée sur ces pattes de manière à établir une distance assez grande entre son point d'appui et les régions sternale et ventrale. A l'état libre, elle se plaît sur les buissons, dans les jardins et les champs. Elle se tient aussi sur les arbres, et se cache, pendant le jour, dans les feuilles sèches enroulées, ou dans les feuilles vertes, en ayant soin de former un cornet au moyen de fils de soie agglutinants. Lorsque la ponte est opérée, elle enveloppe les œufs dans un cocon ferrugineux de la circonférence d'une pièce d'un franc au moins, aplati comme un disque et ayant trois millimètres environ d'épaisseur ; elle le porte sous sa région sternale et le maintient dans cette position au moyen de ses palpes et de ses mandibules ou antennes-pinces.

Suivant M. le docteur Vinson, qui a étudié aussi cette curieuse espèce à l'île de la Réunion, ce cocon s'ouvre, par la circonférence, en deux disques égaux, pour donner passages aux petits éclos. Vers cette époque, cette Aranéide, d'après M. le docteur Vinson, frappe à petits coups redoublés contre les meubles et les cloisons son cocon, qui finit par se partager en deux, et qui rend un son particulier dans cette percussion répétée.

*Membres reçus.* MM. Munier-Chalmas, préparateur de géologie à la Faculté des sciences, et Oustalet, géologue, qui s'occupent d'entomologie générale et plus spécialement de l'étude des insectes fossiles ; ils sont présentés par MM. Jules et Antoine Grouvelle.

## Séance du 23 Août 1871.

Présidence de M. le professeur Paul GERVAIS.

MM. Lichtenstein, de Montpellier, et le docteur Giraud, de retour à Paris, assistent à la séance.

En l'absence des Présidents annuels, M. Paul Gervais, président de 1869, occupe le fauteuil.

*Lectures.* M. le docteur A. Puton adresse une notice ayant pour titre : Bibliographie ; les Coréides de MM. Mulsant et Rey ; étude sur cette famille.

Dans ce travail notre collègue donne une analyse consciencieuse de l'ouvrage que MM. Mulsant et Rey viennent de publier. Il montre les améliorations nombreuses introduites dans la classification des Coréides par les savants entomologistes lyonnais, et critique quelques modifications qui y sont introduites et lui semblent au moins inutiles. Il donne en terminant plusieurs tableaux dichotomiques des divisions primaires et génériques de ces Hémiptères, d'après le manuscrit d'une faune des Hémiptères de France dont il réunit les matériaux.

— M. Edouard Lefèvre adresse une note sur une rectification relative à une espèce de Coléoptère.

*Communications.* M. L. Bedel présente quelques remarques sur des Coléoptères intéressants pour la faune parisienne et qui ont été récemment recueillis par deux de nos collègues :

1° M. Just Bigot a trouvé dans l'ancien parc du château de Meudon, sur le *Lotus corniculatus,* au mois d'août, les Curculionites dont les noms suivent : *Sitones cambricus*, *Apion angustatum* Kirby et *Nanophyes geniculatus* et *globulus.* Ces deux *Nanophyes* ne vivent donc pas probablement sur les bruyères, ainsi que l'indique M. Henri Brisout de Barneville ;

2° M. Grouvelle a capturé, également à Meudon, une variété jusqu'ici inconnue du *Tritoma bipustulata.* Cette variété n'a pas de tache humérale rouge, et les élytres, par conséquent, sont entièrement noires : cet

insecte remarquable, vraisemblablement fort rare, a du reste été rencontré avec le type de l'espèce.

— M. Lichtenstein donne communication d'une note détaillée relativement au *Phylloxera vastatrix* :

Le *Phylloxera vastatrix*, dit-il, continue ses ravages dans le Midi, et, après avoir détruit toutes les vignes à peu près du département de Vaucluse et une très-grande partie de celles des Bouches-du-Rhône et du Gard, il a attaqué sur plusieurs points à la fois les vignobles de l'Hérault.

Son attaque offre toujours à peu près la même disposition : deux ou trois souches mortes au centre d'un cercle irrégulier de souches à végétation de plus en plus chétive de la circonférence au centre ; c'est sur les souches à belle végétation, qui forment la limite du cercle envahi, que les insectes sont le plus nombreux. Nous supposons que la femelle ailée, à laquelle nous n'avons jamais vu que deux ou trois œufs, est l'auteur de la mort des trois ceps du centre et que de ceux-là partent les colonies aptères qui font périr les souches environnantes.

Nous avons encore beaucoup à étudier pour découvrir les lois naturelles qui régissent ces colonies au point de vue entomologique. De Géer nous dit déjà que tous les Pucerons ne prennent pas des ailes. Il est bien certain qu'il en est de même chez les *Phylloxera* et très-probablement chez tous les Coccidiens aussi, car si tous ces milliards de petits êtres étaient des reproducteurs toute la végétation du globe disparaîtrait dans un seul été. Je soupçonne donc qu'il y a dans les colonies d'Aphidiens, comme chez les Fourmis et les Abeilles, trois formes, et qu'un petit nombre seulement d'individus prennent des ailes et vont fonder ailleurs de nouvelles colonies. Quand et comment périssent les anciennes colonies qui ont fourni leurs essaims d'insectes ailés ? je n'en sais rien et c'est à étudier. Notre collègue M. le docteur Signoret a gardé un an des *Phylloxera* aptères, notre collègue M. É. Deyrolle également ; nous en avons eu aussi en flacon, le professeur Planchon et moi, d'une année à l'autre ; ils vivent donc très-longtemps en se reproduisant sous la forme aptère; mais il est évident qu'il arrive un moment, probablement celui qui suit la sortie des insectes ailés, où la colonie meurt.

Cette disparition des colonies aptères est fort rapide chez quelques genres de la famille qui nous occupe. Les Pucerons des noyers, des pêchers, des pruniers, le *Phylloxera* du chêne, couvrent parfois, en juin et juillet, chaque feuille de l'arbre, et puis, un beau jour (vers le 25

juillet pour le *Phylloxera* du chêne), vous voulez les observer et vous n'en trouvez plus un seul.

Je cite ce dernier parce qu'un fait particulier fixe cette date dans ma mémoire. Notre collègue le savant observateur M. Riley, entomologiste de l'État du Missouri, était à Montpellier le 20 juillet et les feuilles des chênes étaient alors couvertes de Phylloxères aptères, nymphes et insectes parfaits. Il en emporta une boîte pleine. Cinq ou six jours après je retournai au même arbre et je ne pus découvrir un seul *Phylloxera* sur les feuilles qui en étaient littéralement couvertes huit jours auparavant. Je partis pour Arcachon le 1er août; j'y ai examiné avec soin des feuilles de chêne toutes pointillées de jaune, ce qui indiquait que le *Phylloxera* y avait été. Je n'ai pas vu un seul insecte.

Pour le *Phylloxera* de la vigne, il est fort probable qu'il périt aussi spontanément, et c'est ce qui explique le fait cité de plusieurs côtés de quelques vignes attaquées l'année passée et repoussant cette année-ci. La vigne est un arbrisseau très-rustique, et, le Puceron disparaissant, le mal cesse : *sublata causa tollitur effectus,* — les racines reproduisent de nouvelles radicelles et la vigne reprend.

Depuis nos derniers travaux et ceux de notre collègue M. Signoret sur l'insecte lui-même, nous croyons avoir découvert le mâle du *Phylloxera vastatrix.* La forme courte et arrondie des nymphes les distingue déjà de celles des femelles, qui sont plus allongées et étranglées à la taille. Après la métamorphose les différences sont plus sensibles, les ailes sont, comparativement au corps, d'un tiers plus longues chez le mâle que chez la femelle; la couleur du premier est plus claire, il est agile et court rapidement sur les parois des flacons, enfin la nervation de ses ailes est un peu différente. La femelle, plus lourde, plus foncée, présente toujours deux ou trois œufs très-gros et les pond peu après sa naissance, toujours contre le verre et jamais sur les racines dans nos flacons d'observations.

Nous n'avons pas pu voir d'accouplement : nous donnerons la diagnose complète quand nous aurons pu confirmer par l'examen anatomique nos soupçons sur l'existence des deux sexes.

J'arrive à présent à un fait sur lequel on pourrait fonder de grandes espérances et qui mérite, je crois, une attention spéciale : c'est celui de la préférence marquée des *Phylloxera* pour tel ou tel cépage. Quoique ici j'aborde le terrain de la botanique, que je connais bien peu, je crois la chose assez intéressante pour la soumettre à mes collègues.

J'ai vu à Bordeaux un vignoble où le propriétaire, observateur et intelligent, M. Lalimau, a réuni de nombreuses variétés de vignes américaines

à côté de celles du pays. Il y a, vous le savez, des centaines de variétés de cépages en France, il y en a autant en Amérique, mais elles dérivent toutes de trois espèces types, dont une européenne, la *Vitis vinifera,* et deux américaines, *Vitis cordifolia* et *Vitis Labrusca.* Or, de ce que j'ai vu, des observations de M. Laliman et de celles de M. Riley (pour l'Amérique), il me semblerait résulter que :

La *Vitis vinifera* est attaquée par les racines;

La *Vitis cordifolia* est attaquée par les feuilles;

La *Vitis Labrusca* n'est attaquée, ni aux feuilles, ni aux racines.

Partant de là, on pourrait replanter nos vignobles envahis en plants de *Vitis Labrusca,* sur lesquels on pourrait greffer ensuite nos plants du pays. Je crois que c'est un essai à tenter.

En attendant que les hommes spéciaux fixent les caractères propres à chacun des trois cépages ci-dessus, je les reconnais à première vue par le feuillage :

La *Vitis vinifera* a seule la forme gracieuse de nos feuilles de vigne à entaille profonde et arrondie à la base. Tout le monde la connaît.

La *Vitis cordifolia* a les feuilles coriaces, peu ou pas découpées, forme de feuilles de lierre; son feuillage est sombre par-dessus, veiné par-dessous.

La *Vitis Labrusca* a les feuilles molles, dentelées, forme de feuilles de tilleul ou quelquefois d'érable ; son feuillage est vert tendre, d'un gris uni un peu soyeux en dessous.

Je suis très-loin de vouloir soutenir envers et contre tous la thèse que je viens de présenter d'une façon un peu trop absolue. Je le fais ainsi pour être mieux compris et présenter ma pensée d'une manière claire et précise. Il est évident que tout ceci a besoin d'être examiné de plus près par des hommes plus compétents que moi et que même pour eux le classement des centaines de variétés provenant des types susdits et des hybrides nombreux qu'ils ont produits ne sera pas chose aussi facile que mon classement fantaisiste. Mais un fait existe, c'est que, dans un vignoble envahi, un cépage meurt parce qu'il est attaqué par les racines : c'est le français ; un autre souffre parce qu'il est attaqué par les feuilles en été et par les racines (mais faiblement) en hiver : c'est le *cordifolia* et ses dérivés; un troisième, enfin, résiste et pousse vigoureusement : c'est le *Labrusca* et ses variétés.

Après cette lecture, notre collègue ajoute que plusieurs procédés ont

été proposés pour détruire l'insecte nuisible à la vigne, mais que celu qui a le mieux réussi dans le département de l'Hérault, où l'on cherche avec soin à se préserver du mal dès qu'il commence à apparaître, consiste surtout à tuer les Phylloxères des racines en arrosant ces dernières avec un liquide composé d'eau et d'acide phénique au millième, c'est-à-dire un mélange composé d'un kilogramme d'acide phénique pour mille litres d'eau. Pour bien réussir dans cette opération assez coûteuse, après avoir constaté des traces d'attaques sur la vigne, on fait au pied du cep malade trois trous d'une profondeur de quarante à cinquante centimètres et l'on verse dans chacun d'eux environ trois litres du mélange, qui détruit les *Phylloxera* sans nuire au végétal.

— M. le docteur Giraud, de retour d'un voyage dans les Alpes dauphinoises, montre à la Société plusieurs échantillons des Hyménoptères les plus intéressants qu'il en a rapportés.

Les espèces particulièrement signalées sont :

1° *Ceramius lusitanicus* H., rencontré en grand nombre dans la vallée de Vallouise, près de Briançon, et dont les mœurs, inconnues jusqu'à ce jour, ont pu être exactement observées ;

2° *Pison Jurinei* Spin., espèce à laquelle les auteurs n'ont donné que l'Italie pour patrie et qui devient une acquisition pour la faune française ; elle a été prise aux environs d'Embrun ;

3° *Philerémus Kirbyanus* Latr., belle variété foncièrement noire ; ♂ ;

4° *Panurginus montanus* Giraud, découvert d'abord à Gastein, dans l'ancienne principauté de Salzbourg, et retrouvé en certain nombre sur le col du Lautaret, à peu près à la même altitude ;

5° *Prosopis Giraudi* Först. M. Giraud avait communiqué le mâle sous le nom d'*impressifrons* à M. Förster, qui l'a autrement baptisé dans un travail tout récent. La femelle était alors inconnue ; notre collègue croit être certain de la posséder maintenant ;

6° *Leucospis*, espèce très-probablement nouvelle ;

7° Une remarquable espèce de *Tryphonide* formant un genre nouveau ;

8° Une nouvelle et très-belle espèce du genre *Polyblastus*, parasite de la *Selandria nigerrima* Dl., vivant sur le frêne ;

9° Un *Xilonomus* nouveau, parasite de la *Saperda populnea* L. ;

10° Enfin, l'*Elasmosoma berolinense* Ruthe, rencontré en assez grand nombre au Bourg-d'Oisans, dans une colonie de *Formica rufa*.

Plusieurs de ces espèces feront le sujet d'un article spécial destiné à nos Annales.

— M. Lichtenstein présente également quelques remarques sur divers Hyménoptères qu'il a observés, les uns dans les environs de Montpellier et les autres en Espagne. Il dit avoir rencontré plusieurs des espèces dont vient de parler M. Giraud, et promet de donner plus tard une note à ce sujet.

*Membre recu.* M. le docteur F. Buchanan White, président de la Société d'Histoire naturelle de Perth (Écosse), présenté par M. Émile Deyrolle, au nom de M. Sharp.

---

## Séance du 13 Septembre 1871.

Présidence de M. l'abbé DE MARSEUL.

*Communications.* M. l'abbé de Marseul fait connaître une lettre de notre collègue M. Ancey, contenant des détails intéressants sur divers Coléoptères :

M. Ancey a trouvé à la Sainte-Baume une *Amauronia* voisine de la *picta*, qu'il regarde comme nouvelle, et à Marseille, sur un tronc de tremble, un insecte du groupe des Colydiens devant, selon lui, former un genre nouveau, près des *Xylolæmus,* et il se propose d'envoyer la description de ces insectes curieux à la Société.

Il a obtenu d'éclosion une grande quantité d'*Apate capucina* avec toutes ses variétés, et il a pu observer le mode d'accouplement singulier de ces insectes. Ils sortaient de bûches d'arbousier venant de Corse.

Enfin il mentionne en détail les récoltes faites par notre collègue le docteur Auzoux, dans son dernier voyage à Constantinople. Parti de Marseille, il récolte à Messine un *Rhizotrogus* voisin du *pygialis*; à Syra, *Pimelia exanthematica*, *Mylabris scabiosæ*, *Phyllopertha tineolata*; à Smyrne, *Trichodes crabroniformis*, *Gynandrophthalma limbata*, *Chrysomela resplendens*, *Alosimus syriacus*, *Clytus damascenus*, etc.; à Rhodes,

rien de bien remarquable ; mais aux environs de Mersina, *Cetonia afflicta, Chalcophora stigmatica, Anthaxia præclara*; à Alexandrette, le *Valgus Peyroni* sur la mauve, *Onitis inuus, Hybosorus Illigeri* et une petite *Triodonta* à étudier.

C'est à Beyrouth que notre voyageur s'enrichit de nombreuses et intéressantes espèces, mais en chassant dans la collection de M. Peyron qui, fixé dans cette ville, explore depuis cinq ou six ans ses environs, le mont Sannin, Saint-Jean-d'Acre, Caïffa, Saïda, etc.

Pour n'en citer que quelques-uns : *Procerus syriacus, Pimelia arabica, Micotelus cariniceps, Brachinus ægyptiacus*, deux ou trois espèces d'*Amnodeis, Polyctesis rhoïs, Psiloptera orientalis, Chalcophora 4-oculata, Ancylocheira tarsensis, Acmæodera ottomana, Chrysomela Blanchei* et *libanicola*.

A Jaffa, une superbe trouvaille, un *Ateuchus* nouveau errant sur les sables de la plage, voisin du *semipunctatus*.

On ne trouve rien à mentionner dans les chasses des environs de Port-Saïd, d'Alexandrie et de Ramleh. Mais en revenant au point de départ, il explora de nouveau les diverses localités qu'il avait visitées en allant, et les résultats ne furent pas les moins fructueux. Jaffa lui procura *Capnodis carbonaria, Chalcophora 4-oculata, Psiloptera chlorana, Melanotus torosus* et *Prionus asiaticus*; Beyrouth, *Clytus gratiosus, Pachybrachys maculatus, Rhynchites syriacus*; Lattaquié, *Entomoscelis berytensis ?*; Mersina, *Julodis Ehrenbergi, Zygopsides berytensis* et *Lethonymus difformis*; enfin, Smyrne, *Aristus perforatus, Zabrus asiaticus* et *græcus*, une *Phytœcia* nouvelle et un très-intéressant insecte voisin des *Luciola* et des *Malacogaster*.

— M. le docteur Giraud fait la communication suivante :

Je mets sous les yeux de la Société un pied de vigne que j'ai reçu il y a peu de jours de Bordeaux, et qui montre un spécimen d'une maladie sérieuse, bien capable d'alarmer les viticulteurs et digne d'attirer l'attention des naturalistes. M. le docteur Desmartis, notre collègue, qui me fait cet envoi, me dit :

« J'ai l'honneur de vous adresser un pied de vigne chargé de galles qui constituent une nouvelle maladie du *Vitis vinifera*. Ces galles se développent d'abord sur le tronc de la vigne à fleur de terre et continuent graduellement à se manifester plus haut sur le tronc et même sur les branches. Les vignes, ainsi atteintes, sont malades, se dessèchent et

meurent. Le mal paraît contagieux et se propage presque toujours de proche en proche. J'attends votre avis sur ce sujet, que je crois nouveau. »

L'échantillon que je mets sous vos yeux montre des excroissances nombreuses, formant des mamelons pressés les uns contre les autres, à surface inégale, fendillée, et surgissant de dessous l'écorce qui se déchire et s'écarte fortement pour leur faire place. A l'état frais, l'intérieur de chaque mamelon est composé d'une substance végétale homogène, assez tendre, facile à diviser et un peu succulente, comme la chair d'un fruit, de couleur vert pâle. Mais je pense que, pour les détails, je ne saurais mieux faire que de reproduire ma réponse à notre collègue; la voici :

Je me suis occupé de l'examen du pied de vigne que vous avez bien voulu m'adresser, mais je crains que la confiance que vous avez eue dans mon expérience dans ces sortes de recherches ne se trouve ici mal justifiée. Je vous fais part du résultat de cette première investigation, en vous prévenant que je n'exprime mon avis que sous toutes réserves.

La maladie paraît très-grave, et, sans aucun doute, sa propagation aurait des effets désastreux. La première question qui se présente est de savoir s'il s'agit d'une galle, c'est-à-dire d'une tuméfaction provoquée par l'action d'un insecte ou de tout autre produit. Je pense avoir acquis, par un long exercice, quelque expérience dans ce genre d'étude, néanmoins je trouve le sujet qui nous occupe fort embarrassant. Je ne vois ni l'organisation propre aux galles, ni aucun vestige, soit ancien, soit nouveau, de la présence d'un insecte quelconque auquel on pourrait attribuer leur formation. Quelques *Acarus* et trois *Homalota* que j'ai rencontrés ne se trouvaient là qu'accidentellement. Ces considérations, et d'autres circonstances sur lesquelles je passe en ce moment, me font croire que la première supposition n'est pas fondée. Il faut donc chercher une autre explication. Les tumeurs me paraissent le résultat de l'accumulation des sucs de la plante déviés par une cause morbide affectant la tige et solidifiés en petites tumeurs continuant à vivre. Le point de départ de cette extravasation me paraît être l'aubier. On voit, en effet, dans le voisinage des tumeurs, ou, si je puis ainsi dire, à leurs racines, les fibres devenir plus lâches, s'écarter, et dans leur intervalle se montre déjà la même substance succulente, un peu grenue, qui forme la masse des tumeurs. Les fibres elles-mêmes se perdent bientôt dans la partie charnue. La tige, au niveau de cette production, m'a paru avoir perdu de sa solidité et offrir moins de résistance au couteau. En deux mots : maladie de la tige ou du tronc, sous l'influence de laquelle les sucs s'extravasent et se réunissent pour

former des tumeurs charnues simulant des galles, telle est l'interprétation que j'ose hasarder. Ne pourrait-on pas trouver ici quelque analogie avec les productions verruqueuses des arbres ? Je ne parle pas de l'affection que l'on appelle *pourridié,* car je ne la connais pas.

Les tumeurs de la vigne me rappellent, à quelques égards, ces productions globuleuses que l'on trouve sur le *Rhododendron hirsutum* et que l'on a prises, à tort, pendant longtemps, pour des galles, quoique jamais personne n'en ait découvert l'insecte producteur. C'est là un végétal fongueux ou une espèce de champignon. L'*Azalea procumbens* produit un végétal analogue, mais sous une autre forme.

Le cas qui nous occupe se placerait-il dans cette catégorie ? Mais, au lieu de répondre, j'interroge ; c'est assez vous avouer mon insuffisance.

Il me paraît très-important d'observer si la vigne, avant la manifestation des tumeurs, ne donne pas déjà quelques signes de souffrance. Il faut se garder de prendre pour cause de la maladie ce qui pourrait très-bien n'en être qu'un effet.

Il y aurait, de plus, à rechercher jusqu'à quel point la nouvelle maladie pourrait se rattacher à celle qui est attribuée à la *Phylloxera vastatrix.*

J'ajouterai encore que, dans une seconde lettre qui m'est parvenue aujourd'hui (13 septembre), M. Desmartis me dit que la maladie est plus répandue qu'il ne l'avait supposé d'abord.

M. P. Gervais dit, au sujet de cette communication, qu'ayant eu également quelques parties de vignes attaquées et envoyées à la Société par M. Desmartis, il a fait exécuter plusieurs préparations microscopiques des excroissances dont il vient d'être parlé et qu'il met ces préparations à la disposition de M. le docteur Giraud.

— M. J. Fallou communique l'extrait qui suit d'une lettre que vient de lui adresser, de Sos, le 7 septembre, notre collègue M. Bauduer :

Je vous adresse une boîte contenant quelques échantillons d'une chenille qui est en train de dévorer en ce moment toutes les récoltes d'automne de la Lande. Je désirerais connaître l'espèce de papillon auquel appartient cette chenille. Elle est essentiellement polyphage, quoique semblant préférer les graines de certains végétaux. En effet, je l'ai trouvée sur plusieurs plantes, toutes de la famille des graminées, qui sont : 1° le *Zea maïs,* 2° le *Panicum miliaceum,* 3° la *Setaria italica,* et sur une légumineuse, le haricot. Elle ne pénètre point dans l'intérieur de la gousse de

celui-ci : elle se contente de la percer au-dessus d'un grain qu'elle dévore, puis elle passe à une autre gousse, et je puis vous assurer que la besogne est rapidement faite.

Il y a une dizaine de jours seulement que cette chenille a commencé à faire son apparition auprès de Sos, et dans bien des endroits plus de la moitié de la récolte a déjà disparu. C'est d'autant plus désastreux que ce fléau frappe surtout la classe qui cultive le sol, car le maître ne retire qu'un quart de cette récolte, les trois autres quarts sont pour le colon.

M. J. Fallou dit que ces chenilles sont celles de l'*Heliothis armigera* Hübner, que M. le colonel Goureau (Insectes nuisibles, 2e supplément, 1865) a déjà signalées comme faisant beaucoup de dégâts aux céréales et à différentes plantes potagères, et sur lesquelles il a lui-même donné une note dans le journal l'*Insectologie agricole*, n° 8 de 1869. Dans ce dernier travail, M. J. Fallou rapporte qu'en 1868, vers la fin de juin, les cultures de pois chiches (*Cicer arietinum*), à peu de distance de Celles-les-Bains, avaient été presque détruites par les chenilles de l'*Heliothis armigera*, et qu'il conseillait, pour s'en débarrasser au moins en partie, d'en venir faire la cueillette le soir en s'éclairant d'une lanterne. En effet, comme ces chenilles ne mangent que la nuit, il est facile ainsi de les saisir sur les végétaux, et en quelques heures on peut en détruire une grande quantité.

— Le même membre montre des navets qui sont fortement attaqués par des insectes : on peut voir dans plusieurs des racines d'entre eux des larves d'un Diptère. Beaucoup de petites cultures de navets dans les environs de Corbeil sont ainsi en grande partie détruites, ce qui cause un grave préjudice aux cultivateurs.

— M. J. Fallou dit qu'ayant rencontré dans la forêt de Sénart, sur une ombellifère (le *Peucedanum parisense*) un grand nombre de chenilles du Machaon, il a cherché à vérifier si les remarques présentées il y a quatre ans (Annales, Bull. 1867, LXVII) par M. Sylvain Ebrard et qui semblent confirmées par une observation de M. l'abbé Fettig (Annales, Bull., 1868 p. LXIII), relativement aux chrysalides de ce Papilionide, qui seraien colorées différemment suivant la nature des objets sur lesquels la chenille s'attache pour subir sa métamorphose, doivent être admises ou rejetées. Dans plusieurs expériences qu'il a faites, il a vu que, parmi les chenilles qu'il élevait, les unes, en se transformant sur des tiges vertes du *Peucedanum*, donnaient des chrysalides d'une belle coloration verte, et que d'autres, qui s'étaient transformées sur du papier de couleur grisâtre,

produisaient des chrysalides se rapprochant de cette dernière couleur. Dès lors ii était amené à une conclusion analogue à celle donnée par M. Sylvain Ebrard ; mais une dernière expérience vint détruire l'hypothèse qui semblait probable. En effet, notre collègue put voir que des chenilles élevées sur la même tige de la plante désignée plus haut et qu'il montre à la Société, lui donnèrent à la même époque et des chrysalides vertes et des chrysalides grises. Cependant, un fait digne de remarque, c'est que le plus grand nombre des chenilles qui ont donné les chrysalides grises ont été plus tardives que celles qui ont produit des chrysalides vertes, et que les deux tiers des chrysalides ainsi obtenues étaient vertes et un tiers seulement grises.

De nouvelles observations sont donc nécessaires, et l'on ne peut expliquer jusqu'ici par quelle cause, chez le *Papilio Machaon* comme chez plusieurs autres Lépidoptères, les chrysalides provenant de chenilles d'une coloration identique, sont tantôt vertes, tantôt grises.

— M. Künckel, au sujet de cette communication, est amené à faire l'exposition de recherches de M. Émile Blanchard sur l'influence que la lumière pourrait avoir sur la coloration des chrysalides et des insectes parfaits :

Comme beaucoup d'observateurs, dit-il, M. É. Blanchard avait été frappé des différences de coloration des chrysalides d'une même espèce de Lépidoptères et surtout des individus adultes, suivant que leur éclosion se faisait au printemps ou à l'automne. Les naturalistes, à une époque déjà ancienne, avaient attribué ces curieux effets à l'action de la lumière. Désireux de trancher la question par des expériences rigoureuses, le professeur fit récolter un nombre considérable de chenilles de la *Vanessa Io* encore très-jeunes, et il les enferma dans une série de boîtes recouvertes de verres colorés de toutes nuances qui interceptaient et modifiaient la lumière blanche.

Dans toutes les boîtes, quelle que fût la coloration du verre, les chrysalides prirent les teintes les plus diverses, mais essentiellement semblables à celles qu'elles acquièrent sous l'influence de la lumière blanche, et les centaines de papillons qui résultèrent de cette éducation ne présentèrent même pas, chose digne de remarque, la plus faible variation.

Cette expérience est vraiment décisive, car les différents histologistes qui se sont occupés de suivre le développement des pigments ont constaté que la matière pigmentaire ne se formait que pendant les derniers jours

qui précèdent l'éclosion. Or, dans ces expériences, la formation de cette matière pigmentaire fut accompagnée de l'action de la lumière rouge, verte, jaune ou bleue, sans que la coloration définitive de l'insecte eût été modifiée.

Les résultats de ces recherches ayant été tout à fait négatifs, M. Émile Blanchard ne crut pas devoir les publier; mais aujourd'hui que le hasard amène la discussion sur l'influence des objets extérieurs sur la coloration des insectes et spécialement des chrysalides, il me semble opportun de mentionner en son nom ces intéressantes observations.

— M. Goossens (séance du 27 septembre 1871) dit, au sujet de ces communications, que, contrairement à l'opinion de M. Mac-Lachlan, et comme il croit l'avoir démontré dans une note présentée à la Société (voir ce volume, page 111), il pense que les chenilles et les chrysalides ne possèdent pas le pouvoir d'imiter la couleur des corps sur lesquels elles sont placées, et que c'est uniquement dans un but de dissimulation ou plutôt de conservation de l'espèce qu'on les rencontre sur des objets ayant une coloration à peu près analogue à la leur.

M. J. Fallou fait remarquer qu'il est loin d'admettre l'action de la lumière sur la coloration des chrysalides et des chenilles, et, qu'au reste, les expériences qu'il a indiquées, de même que celles de M. É. Blanchard, citées par M. Künckel, ne résolvent nullement la question en ce sens, puisque leurs résultats ont été au contraire négatifs.

*Membres reçus.* 1° J.-B. Capronnier, président actuel de la Société entomologique de Belgique, qui s'occupe des Lépidoptères d'Europe, et a été présenté par M. É. Deyrolle; 2° M. Charles Piot, employé à la Compagnie parisienne du Gaz, qui s'occupe exclusivement des insectes de l'ordre des Diptères, et a été présenté par M. E. Desmarest; et 3° M. Jules Thévenet, ingénieur civil, qui s'occupe d'entomologie générale et plus particulièrement de l'étude des insectes de l'ordre des Coléoptères, et a été présenté par M. Aug. Chevrolat.

---

## Séance du 27 Septembre 1871.

Présidence de M. l'abbé DE MARSEUL.

*Communications.* On annonce la mort de notre savant collègue M. Friwaldzsky, de Pesth (Hongrie), qui faisait partie de la Société depuis 1838. — M. H. de Bonvouloir est chargé de donner pour les Annales une notice nécrologique sur notre regretté collègue.

— M. Just Bigot montre à la Société un Coléoptère qui a été pris récemment dans la forêt de Fontainebleau par M. Marmottan, et qui constitue une espèce nouvelle pour la faune française. Ce remarquable insecte se rapproche un peu des *Callidium*; il a été capturé dans le tronc d'un vieux genévrier; mais il était malheureusement mort, en assez mauvais état et privé de la presque totalité de ses antennes, qui ne présentaient que leur article basilaire.

Cet insecte intéressant passe sous les yeux de la Société, et plusieurs membres pensent qu'il se rapproche beaucoup, s'il n'est même identique, d'une espèce algérienne décrite par M. H. Lucas comme type de son genre *Sympiezocera*.

M. de Marseul (séance du 11 octobre 1871) ajoute, qu'autant qu'on peut en juger d'après l'état défectueux du Longicorne pris par M. Marmottan, il croit que c'est bien le *Sympiezocera Laurasi* Lucas.

— M. Just Bigot dit qu'il a obtenu un assez grand nombre de *Stenidea brevipennis*, provenant de larves qui s'étaient développées dans un panier d'osier.

— M. Goossens présente les remarques suivantes :

En 1865, M. Coquerel a communiqué à la Société un Lépidoptère venant de l'île de la Réunion, le *Sphinx Eson* Cramer, qui avait été trouvé fixé à un arbre par un grand nombre de cryptogames se rapportant, selon M. H. Lucas, à l'espèce connue sous le nom de *Torrubia sphingum*. M. Guérin-Méneville a ajouté à ce sujet qu'il avait vu aussi un autre *Sphinx* pro-

venant de l'île Maurice et présentant également des filaments cryptogamiques.

Je viens entretenir mes collègues d'un fait analogue. L'insecte, au lieu d'être exotique, se trouve aux environs de Paris et se rapporte, autant que je puis voir, à la *Noctua xanthographa.*

Une chose me surprend cependant : cet insecte était évidemment au moment de son vol lorsque le cryptogame l'a enveloppé; autrement il se serait trouvé comme ses congénères, soit sous une feuille près de la terre, soit dans les herbes. Or, comment cette végétation parasite a-t-elle pu arrêter et fixer sur une tige un Lépidoptère plein de vie et assez actif?

Je ne vois à cette question qu'une seule réponse admissible : l'insecte venait d'éclore et n'était pas assez sec pour se déplacer quand le champignon l'a saisi. Ce n'est là, il est vrai, qu'une hypothèse, mais qui prend un caractère de certitude si l'on considère qu'elle se fonde sur la parfaite conservation de la frange des ailes restée libre.

Au reste, cette *Noctua,* extrêmement commune chez nous, ne perd rien à être vue de la sorte : le cryptogame, d'un blanc pur, l'a enjolivée; il s'est répandu en longues épines sur le thorax et l'abdomen, ne ménageant que les yeux et les ergots des pattes, puis le long des ailes, sur les nervures, principalement aux points d'intersection de celles-ci. Cette dernière particularité prouve bien que l'humidité est indispensable au développement de cette végétation.

M. J. Fallou, au sujet de cette communication, dit qu'il a aussi observé dans nos environs une *Euchelia jacobeæ* également enclavée dans des cryptogames qui la couvraient en grande partie.

— M. H. Lucas lit la note qui suit, relative à une Aranéide fileuse :

L'*Olios venatorius* ♀ Latr., que j'ai eu l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société, dans sa séance du 9 août dernier, était remarquable par son abdomen, qui avait acquis un développement considérable, car il attirait réellement l'attention par son obésité exagérée.

Vers la fin du mois d'août cette Aranéide opéra sa ponte, et, à cet effet, elle construisit un cocon plat, en forme de disque, d'un blanc argent mat et composé d'une soie fine et très-serrée. En étudiant les allées et venues de cette Aranéide chasseuse par excellence, j'ai remarqué qu'elle ne se sépare pas de son cocon qu'elle porte toujours avec elle, placé sous ses régions sternale et ventrale et maintenu dans cette position au moyen

de ses mandibules ou antennes-pinces, de ses palpes et de ses pattes de la troisième paire. Cependant j'ai observé que, quand elle marche, les pattes de la troisième paire abandonnent ce cocon, et pendant l'acte de l'ambulation il n'est plus maintenu que par les mandibules ou antennes-pinces et par les palpes ou fausses pattes.

Si on examine maintenant cette Aranéide, que je communique de nouveau, on remarquera que son abdomen, qui préalablement était très-vaste, a beaucoup diminué de grosseur depuis la ponte. Je ferai de plus encore observer que depuis qu'elle porte son cocon elle a refusé jusqu'à présent la nourriture fraîche et vivante qui tous les jours lui est présentée. Si cette Aranéide persiste quelque temps encore dans son jeûne, je ne doute pas qu'elle ne finisse par succomber, car elle commence déjà à prendre un aspect émacié. Je ne sais si les œufs qu'elle a pondus ont été fécondés; en attendant je l'observe tous les jours, car il serait bien intéressant de connaître aussi les jeunes de cette espèce à la sortie de l'œuf et surtout d'étudier les différentes mues par lesquelles ils sont obligés de passer avant d'être arrivés à l'âge adulte. Je crois aussi qu'il ne serait pas moins intéressant d'avoir une description des œufs, dont on ignore jusqu'à présent la forme, la couleur, la quantité, et de connaître le nombre de jours qu'ils sont portés dans leur cocon par la femelle. Enfin j'aurais désiré aussi pouvoir indiquer le moyen qu'elle met en usage et les mouvements qu'elle doit imprimer à son abdomen pour tisser un cocon aussi régulier et surtout d'un rond aussi parfait. Malheureusement je n'étais pas à Paris lorsque cette aranéide a exécuté sa ponte et qu'elle s'est livrée à la confection du cocon destiné à recevoir et à protéger sa progéniture.

*Membre reçu*, M. Basile-Georges Nevinson, de Southfield (Angleterre), qui s'occupe de l'étude des Coléoptères, et qui a été présenté par M. l'abbé de Marseul, au nom de M. Bates.

---

## Séance du 11 Octobre 1871.

Présidence de M. l'abbé DE MARSEUL

*Lectures.* M. Édouard Lefèvre dépose sur le bureau une Monographie des Clythrides d'Europe et du bassin de la Méditerranée, travail accompagné de quatre planches.

— M. H. Lucas lit une notice intitulée : Remarques sur une nouvelle espèce d'*Eurycantha* (*E. calcarata*), précédées de quelques observations synonymiques sur cette coupe générique de l'ordre des Orthoptères et de la tribu des Phasmides ; mémoire accompagné de trois planches représentant le mâle, la femelle et la larve de l'*Eurycantha calcarata.*

*Communications.* On annonce que notre collègue M. le docteur Charles Martin, qui pendant le siége était chirurgien-major du 72e bataillon de la garde nationale, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— M. Thevenet entretient ses collègues des mœurs fort curieuses d'une larve de *Mystacida,* qu'il a étudiée à plusieurs reprises en 1870 sur les bords de la rivière d'Hyères.

— M. H. Lucas fait la communication suivante :

Dans une note que j'ai lue à la Société, séance du 27 septembre, relative à l'*Olios venatorius* ♀ Latr., j'ai dit que cette Aranéide ne quittait pas son cocon et qu'elle le portait sous ses régions sternale et ventrale.

Le 2 octobre, en examinant de nouveau la boîte à dessus de verre dans laquelle elle est retenue captive, j'ai remarqué que cette Aranéide avait abandonné son cocon, que j'ai retrouvé dans un coin, et qu'elle n'a opposé aucune résistance lorsque je lui ai enlevé.

En étudiant avec soin ce cocon, qui a conservé presque toute sa forme, j'ai observé que l'*Olios venatorius* avait pratiqué sur le côté et sur le bord de la circonférence une large ouverture de forme arrondie et assez nettement découpée ; j'ai observé aussi que les lèvres ou bords de cette ouverture étaient teintées de brun foncé, et, en examinant de plus près, j'ai

vu que cette couleur brune était due à un liquide particulier secrété par l'architecte de cette habitation, afin sans doute d'en ramollir les parois, qui sont formées d'une soie fine, épaisse, serrée et présentant plusieurs couches superposées.

Par cette ouverture, qui offre une certaine largueur, j'ai aperçu quelques œufs qui m'ont paru d'un blanc légèrement teinté de jaune clair ; ils sont lisses, très-gros et entièrement sphériques.

Je suppose que l'ouverture faite à ce cocon par l'Aranéide est destinée à faciliter la sortie des jeunes ; ce travail préalable me fait espérer aussi que ces œufs ont été fécondés.

Enfin, je terminerai cette note en disant que l'*Olios venatorius* a porté son cocon pendant six semaines et que pendant cet espace de temps cette Aranéide a toujours refusé toute nourriture.

*Membres reçus*. MM. l'abbé Émile Courage, vicaire de Sainte-Clotilde, à Paris, qui s'occupe de l'étude des Coléoptères d'Europe, et qui a été présenté par M. l'abbé de Marseul ; et Camille Jullian, banquier à Marseille, qui s'occupe de la faune entomologique de l'ancienne Provence et plus spécialement des insectes des ordres des Hémiptères, Hyménoptères et Diptères, et qui a été présenté par M. l'abbé de Marseul, au nom de M. Ancey.

---

## Séance du 25 Octobre 1871.

Présidence de M. l'abbé DE MARSEUL.

M. l'abbé Courage, nouvellement admis au nombre de nos membres, assiste à la séance.

La Société siége dans l'une des salles de la mairie de l'Hôtel-de-Ville (4^e^ arrondissement de Paris), qui vient d'être de nouveau mise à sa disposition.

Avant de reprendre la suite de ses travaux, la Société, à l'unanimité

des voix, vote des remerciements à son zélé Archiviste adjoint, M. Jules Fallou, pour le gracieux asile qu'il lui a donné pendant plus d'une année.

*Lectures.* M. Thevenet adresse une note accompagné de figures et ayant pour titre : Observations sur une espèce du genre *Mystacida*, groupe des Mystacidites, tribu des Phryganiens, ordre des Névroptères.

— M. Peyerimhoff envoie un mémoire contenant des descriptions de nouvelles espèces de Lépidoptères d'Europe, principalement de la division des Microlépidoptères; travail accompagné d'un grand nombre de figures coloriées.

*Communications.* M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société des *Calosoma sericeum* Fab. (*auropunctatum* Dej.) qu'il a pris aux environs de Chartres, où cette espèce est ordinairement fort rare. L'un de ces insectes, piqué depuis le commencement de septembre, c'est-à-dire depuis bientôt deux mois, est encore vivant. Notre collègue dit que les mœurs du *C. sericeum* sont très-différentes de celles de ses congénères, le *sycophanta* et l'*inquisitor*, qui habitent les bois, tandis que le *sericeum* se plaît au milieu des plaines. C'est en chassant les perdreaux qu'il a recueilli le même jour quatre de ces insectes courant au soleil sur les terres labourées, loin de tout endroit boisé.

Le même membre ajoute que le *Calosoma indagator* Fab., espèce voisine du *sericeum*, lui a paru avoir des habitudes également différentes de celles de ce dernier, car toutes les fois qu'il a pu recueillir l'*indagator*, c'était sous les pierres où il se tenait blotti pendant le jour, comme un grand nombre d'espèces du genre *Carabus*, ou bien c'était courant le soir sur les routes, longtemps après le coucher du soleil, ce qui constituerait pour l'*indagator* des habitudes nocturnes qui semblent ne pas être celles du *sericeum*.

Notre collègue termine sa communication en faisant voir un *Calosoma sericeum*, qui lui a été envoyé de Sebdou (province d'Oran), et dont le type diffère beaucoup du *sericeum* de France. Chez l'insecte algérien, dont la taille est bien plus grande, les stries des élytres sont plus profondes, les rides transversales moins régulières et plus rugueuses, les points enfoncés plus obscurs et moins nombreux; enfin, la couleur est entièrement noire, sans reflet bronzé.

— M. Bedel indique deux espèces de Coléoptères non encore signalées

comme propres à la faune française. Ce sont : 1° l'*Elater coccinatus* Rye, espèce anglaise, trouvée dans la forêt de Fontainebleau, dans les chênes, par M. Grouvelle et par lui; et 2° le *Sitones ononidis* Sharp, d'Angleterre, pris sous les tiges de l'*Ononis repens*, dans le département de l'Orne : cette dernière espèce, récemment décrite en Angleterre, est la même que celle désignée dans ce Bulletin, p. XLII, par M. Auguste Chevrolat, sous le nom de *Sitones guttulatus*, ce qui résulte de l'examen des types.

— M. le docteur Laboulbène fait voir à ses collègues un *Gastrus* (*Œstrus*) *equi* éclos chez lui d'une pupe qui avait été trouvée dans des crottins de cheval, par notre habile graveur M. Picard. En faisant remarquer la rencontre très-rare de cet Œstre à l'état parfait, notre collègue montre les débris de la pupe, que l'on pourrait trouver facilement lorsque les chevaux rejettent, avec leurs déjections alvines, les larves d'Œstre prêtes à se transformer.

— M. Maurice Girard adresse la note suivante :

Me trouvant, le 19 octobre courant, dans le village de Chevry-Cossigny, près Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), j'ai été témoin d'un fait assez curieux, que je crois devoir mentionner à la Société. J'examinais, chez un apiculteur fort intelligent de cette localité, M. Lance, les ruches de son invention, ruches à hausses, à la fois d'observation et de récolte partielle. A trois heures de l'après-midi, par un temps chaud et un peu orageux et un air entièrement calme, arriva du dehors et de loin comme un nuage d'Abeilles, à la façon d'un énorme essaim. Attirées sans doute par l'odeur, plus vraisemblablement que par la vue, qui ne s'exerce pas à grande distance chez les insectes, elles s'abattirent sur le rucher, dont les planches furent bientôt noires d'Abeilles, puis elles se partagèrent entre trois ruches qu'elles envahirent.

Comme l'origine première de ces Abeilles m'est restée inconnue, je crois qu'il faut y voir une migration de colonies peut-être très-éloignées. Il est peu probable qu'il s'agisse d'un véritable essaim qui serait tout à fait exceptionnel pour l'époque. C'est le plus souvent la faim qui développe l'instinct migrateur chez les Abeilles, comme chez les Acridiens. L'essaim véritable, le plus tardif qui se soit produit à ma connaissance, à Paris, se forma un 15 août, au Jardin d'Acclimatation du bois de Boulogne, avec une mère italienne, dépaysée.

Les conditions locales de Paris placent les Abeilles, et sans doute aussi d'autres insectes, dans un état insolite. Ainsi, depuis quinze jours, on observe dans les ruches de Paris une assez forte production de faux

Bourdons, c'est-à-dire une tendance incomplète à l'essaimage. La cause réside et dans la chaleur d'une sorte de printemps automnal, dont nous jouissons cette année, et dans l'excitation produite par une nourriture succulente des Abeilles : celle des résidus sucrés des raffineries et de diverses industries.

— M. H. Lucas fait la communication suivante, relative aux notes qu'il a lues dans les séances du 9 août, 27 septembre et 11 octobre :

En examinant, ces jours derniers, le cocon dans lequel l'*Olios venatorius* ♀ a déposé sa ponte, je me suis aperçu que ses œufs étaient affaissés et que quelques-uns présentaient sur leur enveloppe externe, qui actuellement est d'un blanc opaque, des rides plus ou moins accusées. Les ayant soumis au microscope, j'ai vu que tous présentaient plus ou moins ce caractère, indice qui me fait supposer, probablement avec juste raison, que ces œufs n'avaient pas été fécondés. Leur enveloppe est très-mince, molle au toucher et se brise ou éclate au moindre choc. Quand on examine au microscope le liquide contenu dans ces œufs, on voit qu'il est transparent, incolore, et qu'il présente à l'œil de l'observateur un réseau composé d'un très-grand nombre de fines granulations. Ces œufs, non agglutinés entre eux, représentent une masse assez grande dans le cocon et forment plusieurs étages maintenus au moyen d'un réseau soyeux formé de fils très-fins, déliés, à mailles plus ou moins larges et offrant assez de consistance pour éviter tous les chocs. En étudiant l'intérieur de ce cocon, on remarque que la soie en est excessivement fine, d'un blanc éclatant, très-lâche, représentant une espèce d'édredon et très-douce au toucher.

Des diverses communications que j'ai faites à la Société dans les séances du 9 août, 27 septembre et 11 octobre, il résulte que l'*Olios venatorius* ♀ porte pendant six semaines environ son cocon qu'elle n'abandonne pas; que, pendant cette sorte d'incubation, elle ne prend aucune nourriture; que les œufs déposés par elle dans son cocon, construit avec un art réellement admirable pour mettre à l'abri sa progéniture, sont au nombre de 145; enfin que cette Aranéide prévoyante a le soin de pratiquer sur le bord de son cocon, qui est en forme de disque, une ouverture assez large afin de faciliter la sortie des jeunes après leur éclosion.

*Membre reçu.* M. Jules Delahaye, employé à la Caisse des Dépôts et Consignations, à Paris, qui s'occupe de l'étude des Lépidoptères d'Europe, et qui a été présenté par M. Jules Fallou.

## Séance du 8 Novembre 1871.

Présidence de M. l'abbé DE MARSEUL.

M. John Leconte, de Philadelphie, assiste à la séance.

*Correspondance.* M. le Trésorier lit une lettre de M. le ministre de l'Instruction publique annonçant qu'une somme de 500 francs est mise à la disposition de la Société comme encouragement à ses travaux pour l'année 1871.

*Lecture.* M. Maurice Girard lit une note sur une aberration de l'*Argynnis adippe.*

*Communications.* M. Paul Gervais signale dans le N° 67 des Comptes rendus de la Société entomologique belge, reçu dans cette séance, un travail présenté, le 14 octobre 1871, à cette Société par M. Édouard Van Beneden. Ce travail est relatif au développement des Limules, animaux articulés généralement classés parmi les Crustacés, parce qu'ils sont pourvus de branchies. Les faits observés par M. Éd. Van Beneden prouvent au contraire que les Limules sont des Arachnides, ainsi que l'avait déjà admis Strauss. M. P. Gervais fait remarquer qu'il a lui-même soutenu cette opinion, particulièrement dans ses *Éléments de Zoologie,* dont la première édition a paru en 1866.

— M. J. Fallou dit que dans sa note sur *plusieurs Lépidoptères anormaux,* des erreurs ont été commises en substituant la lettre o à la lettre A aux pages 100, 103, 104, 105 et 107.

Page 100, ligne 28, *lisez :* une série de *Melitæa,* et non : *Melitœa.*

— 103, troisième avant-dernière ligne, *lisez :* ARGYNNIS AMATHUSIA, et non : AMOTHUSIA.

— 104, ligne 1re, *lisez :* ARGYNNIS PALES, ab. NAPÆA, et non : NAPOEA.

— 104 et 105, aux noms génériques, *lisez :* MELITÆA, et non : MELITOEA.

— 107, ligne 29, *lisez :* CLEOGENE Dup. LUTEARIA Fab., TINCTARIA H., et non : TINCTORIA H.

— 108, ligne 10, *lisez :* dans les nombreuses citations, et non : dans les nombreuses travaux.

*Membre reçu.* M. Edward Perceval Wrigh, professeur de botanique à l'Université de Dublin, qui s'occupe des insectes de l'ordre des Coléoptères, et qui a été présenté par M. H. Lucas.

*Membre démissionnaire.* M. G. Olivier-Delamarche, de Bone (Algérie).

---

## Séance du 22 Novembre 1871.

Présidence de M. l'abbé DE MARSEUL.

M. Guérin-Méneville, membre honoraire, assiste à la séance.

*Décision.* Sur la proposition de M. Reiche, au nom de la Commission de la bibliothèque, la Société décide qu'il sera fait acquisition, au moyen des ressources fournies par le fond Pierret, de la Monographie des Cétoines de Gory et Percheron.

*Lectures.* M. le docteur Giraud fait connaître un mémoire sur diverses espèces d'Hyménoptères, dont il a déjà précédemment parlé à la Société.

— M. le docteur V. Signoret dépose sur le bureau la 8e partie de son mémoire sur les Coccides, comprenant la suite de l'Histoire des Lécanites.

— M. le docteur A. Puton adresse un travail intitulé : Description de deux nouvelles espèces de Psyllides.

*Communications.* M. l'abbé de Marseul présente à la Société quelques Coléoptères nouveaux : d'abord deux Histérides du Bogos (Abyssinie), récoltés par le docteur Beccari, voyageur intrépide qui accompagnait le marquis Doria en Perse et à Bornéo. Tous deux appartiennent à des genres excessivement rares ; l'un est le *Pelorurus glaucopterus*, dont notre collègue ne connaissait qu'un individu de la collection de Mniszech ; l'autre est une espèce du genre *Phylloscelis*, nouvelle, à moins que ce ne soit le *testudo* Gerstk., qui ne lui est connu que de nom. Puis, de la même provenance, le *Zophosis Reichei*, et un beau *Mylabris*, qui lui était inconnu lors de l'impression de sa Monographie et qu'il nommera *Beccarii*.

Ce qu'il y a de plus intéressant, ce sont deux Longicornes trouvés en

France. L'un appartenant à ce groupe de *Clytus* aux longues pattes, trouvé à Reims par un entomologiste zélé, M. Abel Lajoye ; ce n'est qu'une variété à bandes des élytres régulières et droites de l'*Euryscelis suturalis* de Californie et de Saint-Domingue, éclos des bois exotiques importés pour la teinture. L'autre est un *Sympiezocera Laurasi*, découvert par M. Pellet près de Vernet-les-Bains, dans les Pyrénées-Orientales, et décrit par cet entomologiste sous le nom de *Callidium verneti.* Cette espèce algérienne avait déjà été signalée en France : lors de la première exposition un couple avait été recueilli dans les bois d'Auteuil par M. H. de Bonvouloir, et, ne connaissant pas la description de M. H. Lucas (Bull. Fr., 1851, 107), M. de Marseul, qui, du reste, n'en connaissait que la femelle, l'avait publié dans la Revue zoologique, 1856, 48, sous le nom de *Bonvouloiri,* présumant qu'il provenait de quelque bois figurant à l'exposition. M. le docteur Marmottan en a présenté récemment les débris d'un individu qui avait été pris à Fontainebleau dans une tige de genévrier. M. Bellier de la Chavignerie, de son côté, en a trouvé également des débris en Corse, près de Porto-Vecchio, dans le *Juniperus alpinus.* Cette remarquable espèce est donc bien, comme tant d'autres, une espèce méditerranéenne et une production de notre sol.

— M. H. Lucas communique la note suivante, relative à une larve de Diptère qu'il rapporte au genre *Bibio* :

Un de mes amis, M. le docteur Galet, qui possède une habitation rue Lacépède, me fit demander, le jeudi 19 octobre, afin d'examiner des plaques noires, parfois mouvantes, qui maculaient les allées sablées de son jardin. Je me transportai sur les lieux et je vis, en effet, de très-larges plaques légèrement saillantes au-dessus du sol et que le moindre attouchement mettait en mouvement. En examinant de plus près, je m'aperçus que ces taches, assez nombreuses, étaient dues à la présence en immense quantité de larves brunes, armées de piquants raides, allongés, d'un roux testacé et à direction postérieure. Ces plaques ou agglomérations, d'un noir foncé, longues de 30 à 35 centimètres sur 8 à 10 centimètres de largeur, restent immobiles lorsqu'on ne les inquiète pas ; mais aussitôt que l'on touche à un de leurs représentants, toute la colonie se met à se mouvoir en formant des ondulations plus ou moins prononcées.

En soumettant à la loupe ces larves sociales par excellence, qui semblent vivre entre elles en intelligence parfaite, je remarquai que leur tête est écailleuse et entièrement d'un brun ferrugineux brillant ; je m'apercus aussi qu'elles sont privées d'organes locomoteurs ou ambulatoires : ces divers caractères me rappelèrent alors une autre larve découverte par moi

dans les environs d'Oran, en 1842. Ces larves, rencontrées en assez grand nombre et que j'ai fait connaître dans mon grand ouvrage sur les Animaux articulés de l'Algérie, t. III, p. 419 (1849), font partie du genre *Bibio* (*B. pusillus,* pl. 1, fig. 4), et nul doute alors, selon moi, que celles trouvées dans un jardin à Paris n'appartînssent à cette même coupe générique. Afin de m'assurer néanmoins si je ne me trompais pas, je consultai les auteurs, particulièrement l'Introduction to the modern Classification of Insects, par M. Westwood. Dans cet ouvrage, le savant naturaliste anglais figure une larve de *Bibio,* t. II, p. 524, fig. 12 à 16 (1840); mais en prenant connaissance des autres auteurs auxquels M. Westwood renvoie, particulièrement Réaumur, De Géer, Lyonet, je remarquai dans l'ouvrage de ce dernier, ayant pour titre : Recherches sur l'Anatomie et les Métamorphoses de différentes espèces d'Insectes, pl. 7, fig. 4 (1832), une figure se rapportant exactement aux larves trouvées à Paris, que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société, et qui ne sont autres que celles du *Bibio Marci* Meigen, ou la Mouche de Saint-Marc de Linné.

Cette larve, très-agile, quoique dépourvue de pattes, a été étudiée par Réaumur, De Géer et surtout par Lyonet, qui l'a parfaitement décrite (op. cit., p. 60) et figurée ; ce dernier auteur lui donne vingt stigmates qui ne sont guère visibles qu'à la loupe. Tous les anneaux, excepté le second et le pénultième, en ont un de chaque côté. Les dix-huit premiers sont placés sur la ligne latérale; la dernière paire est située aux lignes intermédiaires supérieures, où ils sont beaucoup plus accusés et surtout plus développés que les autres. Ces organes écailleux, arrondis, à péritrème ferrugineux, saillant, sont d'un roux foncé brillant.

Les auteurs que je viens de citer ont fait connaître les conditions ordinaires dans lesquelles ces larves singulières ont été rencontrées ; mais aucun d'eux, jusqu'à présent, n'a signalé les conditions toutes particulières et on peut même dire insolites dans lesquelles je les ai trouvées. En effet, elles étaient réunies en si prodigieuse quantité qu'il m'aurait été facile d'en recueillir plusieurs milliers dans un très-court espace de temps.

En examinant ces larves géophages et à mouvements vermiculaires, je remarquai un très-grand nombre de petits corps oblongs, que je pris d'abord pour des molécules de terre ; mais les ayant soumis à la loupe, je m'aperçus que ces petits corps étaient durs au toucher et que j'avais affaire à des fèces ou déjections. Ils sont en immense quantité, de couleur noire, sans cesse produits par ces larves et au milieu desquels elles se plaisent à vivre. Quant à leur présence à la surface du sol, je ne puis

l'attribuer qu'à la température douce et tout à fait exceptionnelle des 18, 19 et 20 octobre. J'ai remarqué aussi que le soir, la température devenant plus froide, ces nombreuses colonies disparaissent de la surface de la terre, s'enfoncent dans le sol et il ne restait plus que leurs déjections ou fèces qui, par leur couleur noire, indiquaient la place qu'elles avaient occupée dans la journée.

— Le même membre fait connaître une note relative à des insectes parasites qui ont été rencontrés sur des Castors :

M. Ritsema a établi, dans les Annales de la Société entomologique néerlandaise, juillet 1869, p. 124 et 125, extr., une coupe générique nouvelle à laquelle il donne le nom de *Platypsyllus*. Ce nouveau genre, que je ne connaissais pas en nature et qui m'a été communiqué par notre obligeant collègue M. A. Sallé, ne renferme qu'une seule espèce qui porte le nom de *castoris*.

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société le mâle et la femelle de ce genre remarquable, dont six individus ont été rencontrés vivant sur des castors (*Castor fiber* Lin.) au Jardin zoologique de Rotterdam. Quand on étudie à la loupe ces parasites, qui rappellent par leur forme une petite Blatte, on remarque que, par les organes buccaux, ils se rapprochent des *Anoplura* du docteur Leach, et que, par ceux de la locomotion, ils présentent une certaine analogie avec les *Pupipara* de Latreille.

M. Westwood, qui a étudié aussi ces singuliers parasites, les considère (In Entom. Monthly Magazine, octobre 1869) comme devant former un ordre particulier auquel il donne le nom d'*Achreioptera* ; cet ordre aurait pour unique représentant le genre *Platypsyllus* de M. Ritsema ; quant à la seule espèce comprise dans cette coupe générique, et que M. Ritsema a décrite sous le nom de *castoris*, le savant entomologiste anglais la désigne sous celui de *castorinus*.

— M. Ragonot lit la note qui suit :

Je désire relever une erreur qui s'est glissée dans l'impression du Bulletin de la séance du 14 juin dernier (1).

(1) L'erreur signalée par notre collègue se trouve non seulement dans le Bulletin, page XXIV, mais aussi dans le procès-verbal de la séance du 14 juin 1871, lu dans la réunion du 28 du même mois. Cette erreur provient de ce que M. Ragonot n'a remis à ce sujet aucune note au Secrétaire et que celui-ci a cru à tort, même après l'adoption du procès-verbal précité, qu'il avait bien saisi la remarque de notre honorable confrère. — E. D.

On me fait dire que l'*Ephestia interpunctella,* suivant Duponchel et Stainton, vit d'insectes et d'herbes secs (*sic*), tandis que j'avais fait la remarque que la chenille de ce papillon vit sur les insectes dans les collections et sur des figues sèches.

Quand Duponchel a décrit l'*Interpunctella* dans son ouvrage (t. X, p. 224), il a dit seulement que la chenille vivait dans l'intérieur des pommes du pin pignon (*Pinus pinea*); mais dans le Supplément (t. IV, p. 121), où il décrit cette espèce de nouveau, il ajoute que M. le professeur Gené, de Turin, lui écrit, en lui envoyant des spécimens :

« Voici la peste, le fléau de mes collections ! Je l'ai rapportée de Sar-
« daigne, où elle est très-répandue dans toutes les maisons. Elle s'est
« établie chez moi à Turin; elle a ravagé de fond en comble mes Orthop-
« tères. Si elle était nouvelle à la science, je voudrais de suite la nommer
« *infamis.* »

M. Stainton, dans son petit Manuel, dit que la chenille vit aussi sur des figues sèches, et je remarquais que les chenilles montraient une plus grande partialité pour les raisins de Corinthe que contenaient les biscuits que nous montrait notre collègue M. J. Fallou, que pour les biscuits mêmes.

M. J. Fallou, au sujet de la communication de M. Ragonot, dit que les chenilles qu'il a montrées à la Société, après avoir mangé les biscuits parmi lesquels elles se trouvaient, ont continué à dévorer du pain qu'il leur a donné. Il ajoute qu'elles ont refusé de se nourrir avec des débris d'insectes qu'il leur a offerts, et qu'il en a été de même pour du riz et des pâtes alimentaires, mais qu'elles ont mangé avec avidité des marrons crus ou cuits et surtout du nougat, ainsi que plusieurs de nos collègues ont pu le constater.

---

## Séance du 13 Décembre 1871.

Présidence de M. l'abbé DE MARSEUL.

MM. Lichteinstein et le docteur Grenier assistent à la séance.

*Lectures.* M. Künckel lit la notice nécrologique sur Raoul Lacour, qu'il a été prié de rédiger pour la Société.

— M. Bar, de Cayenne, adresse un mémoire ayant pour titre : Note critique sur les différents systèmes de classification des Lépidoptères Rhopalocères depuis l'époque de Latreille : essai d'une nouvelle classification jusqu'aux genres.

— M. Maurice Girard dépose sur le bureau une notice intitulée : Note de sériciculture.

*Communications.* On annonce la mort de deux de nos collègues : 1° M. Guillaume Capiomont, qui était membre de la Société depuis 1855 et qui est décédé à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), le 15 novembre dernier, à l'âge de 59 ans ; et 2° M. J.-C. Le Correur, ancien officier d'artillerie, notre confrère depuis 1858, mort à Amiens le 29 novembre, à l'âge de 54 ans.

M. Bonnaire est prié par la Société de faire pour les Annales une notice nécrologique sur M. Capiomont.

— M. le docteur Grenier annonce que M. de Bonvouloir l'a chargé de prier de nouveau la Société, comme il l'a déjà fait lui-même dans la séance du 26 juillet, de vouloir bien accepter sa démission d'Archiviste-Bibliothécaire, fonction qu'il ne peut plus remplir, ne devant désormais habiter Paris que momentanément. M. de Bonvouloir, par l'entremise de notre honorable collègue, remercie vivement la Société de l'honneur qu'elle lui a fait depuis plusieurs années, et qu'il se voit à regret obligé de décliner.

— M. P. Gervais, en offrant au nom de l'auteur, M. Chantran, employé au laboratoire d'Embryogénie du Collége de France, un travail sur les diverses mues éprouvées par l'Écrevisse (*Astacus fluviatilis*), donne une courte analyse de cet intéressant mémoire, qui a été présenté récemment à l'Académie des Sciences.

Notre collègue montre en même temps un cadre dans lequel sont conservées les dépouilles laissées à chacune des mues et au nombre de vingt-quatre par l'Écrevisse, depuis sa naissance jusqu'à l'âge de trois ans ; il fait voir que ces pièces, recueillies avec une patience infinie et préparées d'une manière remarquable par M. Chantran, et qui ont été offertes par lui à la galerie d'Anatomie comparée du Muséum, sont dans un état de parfaite conservation ; et il ajoute que la plupart de ces dépouilles répondent aux différentes mues d'un seul et même individu du sexe femelle.

— M. Léon Fairmaire communique les diagnoses suivantes de quelques Coléoptères nouveaux de la faune européenne :

1. Ditomus rubens. — Long. 5 mill. — Rufus, nitidus, parum dense fulvo hirtus, capite prothoraceque dense punctatis, hoc transverso, postice angustato, angulis posticis acutis, intus fovea sat profunda signatis, lateribus antice valde rotundatis, postice sinuatis, elytris sat profunde striatis, striis parum punctatis, intervallis fere planatis, punctatis; subtus dense punctatus, femoribus compressis. — *D. caucasico* valde affinis, prothorace breviore, angulis posticis magis acutis, distinctus. — Sardinia.

2. Hydroporus Bonnairii. — Long. 5 mill. — Oblongo-ovatus, postice leviter attenuatus, fusco-niger, nitidus, pilis griseo-fulvis sat longis indutus, elytris pallide luteis, plaga magna dorsali fuscescente, basin haud attingente, antice lacerata, lateribus luteo vittatis, antennis ore pedibusque testaceis; capite tenuissime punctulato, bifoveolato, prothorace sat dense punctulato, lateribus evidentius, ante basin transversim impresso; elytris tenuissime densissime punctulatis. — *H. marginato* affinis, sed dimidio major, magis oblongus, minus convexus, postice magis acuminatus, et elytris longioribus, prothorace magis punctulato, transversim impresso, corporeque longius villoso facile distinctus. — Corsica.

Un seul individu, donné par notre collègue et ami, M. Bonnaire.

3. Hydroporus avunculus. — Long. 3 2/3 mill. — Oblongo-ellipticus, convexus, fuscus, sat tenuiter cinereo-pubescens, capite antice, prothorace lateribus, elytris macula basali et vitta marginali, antice dilatata, obscure determinatis, pedibus antennarumque basi testaceis; capite lævi, utrinque impresso, prothorace sat dense punctulato, lateribus marginatis, margine postico medio lobato, elytris apice acuminatis, dense punctulatis. — *H. vagepicto* valde affinis, statura angustiore, magis parallela, corpore magis punctato, macula elytrorum basali minus dilatata et tarsis anticis ♂ minus latis distinctis. — Corsica.

4. Hydroporus nigricollis. — Long. 3 mill. — Oblongo-ovatus, parum convexus, niger, nitidus, elytris leviter griseo-pubescentibus, maculis basalibus plus minusve connexis, postice dentatis et vitta marginali pallide testaceis, pedibus antennarumque basi testaceo rufis; capite valde biimpresso, prothorace brevi, tenuiter punctulato, elytris ovatis, tenuissime punctulatis. — *H. liturato* proximus, sed statura minore, capite prothoraceque totis nigris, sculptura tenuiore et elytris brevioribus, magis, ovatis, minus pubescentibus, distinctus. — Corsica.

5. Brachyderes quadripunctatus. — Long. 13 mill. — Elongatus, fere subcylindricus, fusco-niger, sat nitidus, pilis minutissimis albidis parce sparsutus, subtus ad elytrorum marginem externum squamulis virescentibus sat dense obsitus, elytris utrinque macula humerali oblonga et macula subapicali dense farinosis; rostro subquadrato late impresso, capite rostroque dense strigoso-punctulatis, prothorace transversim subquadrato, antice leviter angustato, dense ruguloso, margine postico elytrorum basi latiore, elytris elongatis, transversis rugatulis, punctato-lineatis, punctis grossis, apice obtuso; ♂ abdomine segmentis 1° et 2° late impresso, ultimo utrinque oblique carinato, medio convexiusculo et basi sulcatulo; ♀ haud ♂ crassior, abdomine basi minus impresso, segmento ultimo medio impresso, sulcato, utrinque obsolete carinulato. — *B. lusitanico* valde affinis, statura in utroque sexu angusta, rostro breviore magis quadrato, maculis elytrorum minoribus; ♀ abdominis segmento ultimo minus profunde sulcato, utrinque carinulato, distinguendus. — Lusitania.

6. Brachyderes læsicollis. — Long. 11 mill. — Oblongo-elongatus, supra depressiusculus, fusco-niger, sat nitidus, tenuissime fulvo pubescens, elytris macula humerali parve albido squamosa, margine reflexo viridi-squamoso, corpore subtus squamulis viridibus sparsuto; capite rostroque dense tenuiter punctatis, hoc late sat profunde impresso, prothorace antice leviter angustato, lateribus ampliato, fortiter dense punctato, dorso fovea magna, medio profunde sulcata impresso, ♂ antice utrinque impresso, elytris evidentius et late crenato-substriatis, intervallis dense sat tenuiter granulatis, apice obtusis, dense breviter fulvo-tomentosis; ♂ abdominis segmento 1° parum profunde late impresso, 2° basi fere trifoveolato, ultimo profunde sulcato. — *B. lusitanico* sat affinis, sed foveis prothoracis et elytrorum striis valde distinctus. — Lusitania.

Dans l'état frais, cet insecte doit être recouvert d'une squamosité verdâtre ou d'un vert doré.

Ces deux *Brachyderes* m'ont été communiquées par notre collègue et ami, M. Bonnaire.

— M. Desbrochers des Loges adresse une note contenant de nombreuses remarques relatives à la synonymie de plusieurs Coléoptères; il indique à ce sujet des rectifications synonymiques à faire, selon lui, dans nos Annales de 1870 et 1871, et termine son travail en présentant quelques remarques sur le mémoire relatif au genre *Psalidium*, publié récemment dans l'*Abeille* par M. l'abbé de Marseul :

1° Une erreur s'est glissée dans les synonymies des *Tanymecus* indiquées au Bulletin des 1er et 2e trimestres de 1871 : les *Tanymecus sibiricus, niveus, argyrostomus* sont des variations d'une même espèce. Quant au *variegatus* Gebl., c'est à tort qu'il est indiqué comme synonyme du *T. sibiricus.* Il est identique au *T. robustus* Fab., Sch. Le premier est un mâle, le deuxième une femelle.

J'ajouterai les observations suivantes :

A la lecture de la description du *Polydrosus pilosulus* de M. Chevrolat, j'avais cru reconnaître le mâle du *Polydrosus mollis.* Depuis, j'ai reçu en communication les types de notre collègue, et je me suis assuré que le *pilosulus* n'est autre qu'un *P. xanthopus.* Mon *P. Peragallonis* est bien identique au *nodipennis* Chev.; mais j'ai été surpris de trouver sous le faux nom de *griseomaculatus* une espèce décrite par moi sous le nom de *arvernicus* (Ann. 1869, p, 393), et que, sur l'affirmation de M. Reiche, j'avais rapportée au *P. melanostictus* Chev. Aucun insecte ne figurant sous ce dernier nom dans l'envoi de M. Chevrolat, je suis à me demander si les deux espèces sont réellement synonymes.

Le *Chlorophanus volupticus* est une variété du *C. pollinosus.*

Le *Chlorophanus piliferus* est établi sur un petit exemplaire évidemment immature du *C. sellatus* Sch. (Fab.). Cet insecte est entièrement d'un testacé brunâtre ; les squamules des élytres n'ayant pas acquis tout leur développement, sont ici subpiliformes.

Au Bulletin du 2e trimestre de cette année, M. Chevrolat indique le *Liophlæus atricornis* comme synonyme de son *Liophlæus opacus.* Je n'ai pas vu le type du *L. opacus* et ne puis me prononcer d'une manière absolue ; mais cette réunion me paraît au moins douteuse, à cause de l'habitat très-différent des deux insectes. Le *L. atricornis* habite les montagnes d'Auvergne et ne descend jamais dans la plaine ; on le retrouve dans le Jura et, je crois, aussi dans les Vosges, d'où je l'ai reçu de M. Puton ; les types de *L. opacus* provenaient de Bretagne et des environs d'Étampes. Notre collègue n'aurait-il pas eu sous les yeux, pour sa description du *L. opacus,* des exemplaires déflorés du *L. nubilus,* avec lequel mon espèce a la plus grande ressemblance ? — Je n'ai pas vu le type du *L. geminatus* Sch., mais à en juger par la description, et en tenant compte des modifications que subissent les insectes de ce genre, j'ai tout lieu de croire que ce n'est autre qu'une variété du *L. nubilus.*

Les *Phlæophagus spadix* et *scalptus* appartiennent évidemment à une même espèce assez variable sous le rapport de la dilatation du prothorax, de l'épaisseur et de la longueur du rostre et de la coloration.

Dans le 4e trimestre de 1870, M. Fairmaire décrit trois *Thylacites* nouveaux de Barbarie. Autant qu'il m'est permis d'en juger à la lecture des descriptions, le *Thylacites persulcatus* serait identique au *T. argentatus* Perris, espèce très-variable pour la coloration, qui passe du gris blanchâtre argenté au brun foncé et même au rouge ferrugineux, et dont les intervalles juxta-suturaux sont le plus souvent convexes. Cet insecte est assez répandu dans les collections sous le nom de *variegatus* Luc., qui s'applique à un tout autre insecte (1).

Les *Thylacites asperulus* et *Crotchi* seraient identiques : le premier à mon *T. obscurus*, le deuxième à mon *maroccanus* (voir Bull. 1871, XXVII). Dans le doute, et pour ne pas surcharger inutilement la synonymie, je supprime la description de ces deux derniers insectes.

Le *Clytus Bellieri* Gaut. n'est pas spécifiquement distinct du *C. Rhamni*, pas plus que le *Telephorus vittatocollis* du *T. opacus*. Les nombreux exemplaires que jai reçus de Corse m'ont offert tous les passages.

La *Cetonia Athalia* Reiche. Fr. 1871, p. 86, 3, me paraît identique à la *C. subpilosa,* Ab. 1870, p. 98, 3.

Le *Baridius crinipes* H. Brisout de Barneville est certainement le même que le *B. loricatus* Sch. La description du savant suédois permet très-bien de reconnaître l'insecte.

Je crois que j'ai eu tort moi-même de réunir les *Metallites tibialis* et *cylindricollis*. Je n'ai pas eu entre les mains le type de cette dernière espèce; mais en rapprochant de la description de Schönherr les exemplaires de Grèce et de Dalmatie qui m'ont été communiqués récemment et que je me proposais de décrire sous le nom de *robustus* Chev., j'ai presque acquis la conviction qu'ils doivent être rapportés au *cylindricollis*.

2° Dans un des derniers numéros de l'*Abeille entomologique,* M. de Marseul publie un tableau du genre *Psalidium,* dont je terminais, de mon côté, la révision. Bien que notre collègue ait tiré un excellent parti de la forme des squamules, de celle des stries et de la pubescence pour distinguer les différentes espèces qu'il signale, je ne puis m'empêcher de relever quelques petites erreurs, provenant évidemment de ce que l'auteur n'a pas eu sous les yeux un assez grand nombre d'exemplaires pour fixer les caractères de chaque espèce.

(1) C'est sans doute par erreur typographique que cet insecte, dans la phrase comparative qui suit la description, est rapproché du *T.* (*Thylacites*) *aberrans,* car c'est au genre *Caulostrophus* que M. Fairmaire rapporte l'espèce publiée sous ce dernier nom (loc. cit.).

*Sculpturatum, syriacum* : les intervalles des élytres sont tantôt plans, tantôt assez convexes. — Chez le *maxillosum*, la surface du prothorax n'est pas couverte de granules *rares;* elles forment au contraire une couche très-compacte, quand on examine l'insecte à un grossissement suffisant; mais elles sont très-aplaties, ce qui fait paraître le prothorax presque lisse à la vue simple. Le *Psalidium sculpturatum* se reconnaît aux gros points espacés ou espèces de fovéoles sur les élytres qui sont rarement parcourues par des sillons, aux mandibules peu saillantes dans les deux sexes, au prothorax aussi large que les élytres, etc. — Le *syriacum*, à granules bien moins écrasés sur le prothorax que chez le *maxillosum*, a, au contraire, les élytres beaucoup moins aspèrement granulées et les tibias antérieurs courbés chez un des sexes, ce qui n'a pas lieu chez les deux précédents. — Les *P. Levrati* et *villosum* sont facilement reconnaissables aux caractères indiqués par M. de Marseul, mais je crois que la dépression qu'on remarque sur les élytres du type de M. Reiche est purement accidentelle, cet exemplaire étant un peu déformé. — Les *P. anatolicum* et *spinimanum* ne sont pas spécifiquement distincts. — Les *anatolicum* et *interstitiale* Sch. sont basés sur des individus déflorés, dépouillés de squamules dont on trouve encore les traces çà et là, et à ponctuation prothoracique plus faible. Cette ponctuation est très-variable. L'espèce se reconnaît bien à ses élytres pointillées, sans granules, et à la proportion relative des premiers articles des antennes. Chez un des sexes, aussi, les tibias sont courbés. — Le *tauricola* (Mars.) ne serait-il pas une variété intermédiaire ? — M. de Marseul mentionne le *forcipatum* et non le *pactolum*. Ce dernier insecte conserve les traces de squamules métalliques qui doivent être bien plus abondantes sur les individus très-frais. Peut-être est-il l'autre sexe du précédent, mais je n'en ai pas la certitude; dans tous les cas, le *pactolum* est noir à l'état normal; il ne faut donc pas indiquer la couleur *brune* comme caractère propre à faire reconnaître l'espèce.

— M. Lichstenstein fait les communications suivantes :

Je demanderai à mes collègues, dit-il, la permission de leur soumettre quelques observations sur divers insectes :

J'avais promis, dans la dernière séance à laquelle j'eus l'honneur d'assister, de montrer les nids de quelques Abeilles qui nichent en terre et dans les vieux murs.

Voici d'abord les nids des *Halictus*. Ce sont, comme vous le voyez, des cellules annexées l'une à l'autre, formant une espèce de petite brioche, et ces nids sont placés à 30 ou 40 centimètres sous terre, dans le sable

humide. Le nid lui-même est dans une cavité plus ou moins sphéroïdale, à laquelle il n'est fixé d'aucun côté, ce qui fait qu'on peut retirer le nid de sa loge comme un pâtissier retire une brioche d'un four. Je soupçonne les *Halictus* de servir de nourriture aux larves d'un Coléoptère vésicant (peut-être de la *Lytta vesicatoria*), car j'ai très-souvent pris des *Halictus* ayant sur le thorax les petites larves fauves de ces Coléoptères (*Meloe, Sitaris, Zonitis*), et les larves de *Lytta*, que j'ai fait éclore en flacon, s'accrochent plus volontiers aux *Halictus* qu'aux *Vespiaires* ou aux *Fouisseurs*. Les *Halictus* sont très-abondants à Montpellier, au bord des ruisseaux, où croissent les frênes, et leurs colonies sont assez nombreuses pour nourrir celles des Cantharides, qui se montrent parfois du soir au matin sur les arbres ci-dessus nommés. C'est une indication basée sur une simple hypothèse ; je la donne pour ce qu'elle vaut.

Les seconds nids en terre, que je fais passer sous vos yeux, sont ceux d'une grosse espèce d'*Anthophora*. Elle est espagnole et se rapproche beaucoup de l'*A. flabellipes* de Lepeletier. Elle forme dans les murs en pisé, en terre tassée, de petites urnes presque de la grosseur d'un petit dé à coudre, qui sont placées perpendiculairement à l'extrémité d'un couloir vertical creusé dans le mur du côté du midi. Elle a le talent de revêtir l'intérieur de ses petites urnes d'un enduit cireux qui forme un vernis et retient ainsi le miel, qui est très-liquide et qui n'a de miel que le nom, car son odeur, qui rappelle tout à fait celle des Hémérobes, est exécrable.

Au lieu de l'*Anthophora*, on trouve très-souvent, dans les nids de première année, la *Melecta grandis*, Hyménoptère parasite, qui mange le miel, ou la *Sitaris humeralis*, Coléoptère *cannibale* et *parasite*, puisque sa larve mange d'abord l'œuf et puis change de mandibules et mange le miel, comme nous l'ont appris les beaux travaux de M. Fabre, d'Avignon.

Dans les nids de deuxième année, ou plus, les habitants changent ; l'Anthophore n'y vient plus ni ses parasites non plus, mais trois ou quatre espèces d'*Osmia* viennent déblayer le vieux logement, merveilleusement servies par les cornes recourbées qui arment leur tête. Les *Osmia cornuta*, *tricornis* et *Latreillei* nettoyent jusqu'au fond l'urne abandonnée, dans laquelle l'*Anthophora* n'a laissé que sa peau de larve (elle ne fait pas de cocon), la *Melecta* une espèce de cocon feutré, noir, la *Sitaris* une double dépouille.

Ce travail terminé, un miel doux et à bonne odeur est dégagé par l'*Osmia*, qui après cela se retourne et, en se brossant le ventre, sau-

poudre son miel de pollen et en fait une pâte assez ferme. Ce travail est long, aussi de nombreux parasites ont le temps d'accourir : ce sont surtout (en Espagne) des *Cœlioxys, Phileremus* et *Chrysis.*

Le nid est bouché par l'*Osmia*, et on voit de suite que le travail n'est plus celui de l'*Anthophora,* c'est moins fini et ce n'est plus verni, le miel épais de l'*Osmia* ne risquant pas de s'écouler comme le miel fluide et aqueux de l'*Anthophora.*

A l'éclosion, le trou qui donne issue à l'*Osmia* est, comme il est facile de le voir sur les nids que je présente, bien plus petit que celui qui a donné passage l'année précédente à l'*Anthophora.*

Passant à l'ordre des Hémiptères, je n'ai que peu de choses nouvelles à dire du *Phylloxera,* qui poursuit ses ravages. Le fait curieux de la préférence de cet insecte pour tel ou tel cépage et celui encore plus étonnant de l'*habitat,* qui nous le montre radicicole ou gallicole sur les feuilles, suivant l'espèce qu'il attaque, a été attentivement étudié par notre collègue M. Riley, à Saint-Louis. Il résulte de ses observations :

1° Que si, depuis vingt ans, aucun essai de transplantation de la vigne d'Europe (*Vitis vinifera*) n'a réussi aux États-Unis, c'est que le *Phylloxera,* qui n'attaque cette espèce que par les racines, la tue toujours. Par contre, en Californie, où on n'a pas encore observé de *Phylloxera,* la vigne européenne vient bien et prospère;

2° Que les vignes américaines, *Vitis cordifolia* et *Vitis labrusca,* avec leurs nombreuses, très-nombreuses variétés, résistent bien mieux à cet ennemi, qui les attaque, du reste, en général par les feuilles et ne passent aux racines qu'en hiver, époque où il ne fait que peu de mal;

3° Qu'il y a une variété des *Vitis labrusca,* le *Concord,* qui est à peu près exempte du *Phylloxera.*

L'idée de planter ces cépages résistants et de greffer sur eux nos cépages de pays se présente trop naturellement à l'esprit pour que beauboup de personnes n'y aient pas songé.

Entomologiquement, ce fait n'aurait rien de surprenant; nous savons tous, pour ne citer qu'une plante, que le rosier à cent feuilles, par exemple, est attaqué par une foule d'insectes qui ne touchent pas les rosiers Banks, et que celui-ci, à son tour, n'est pas touché par le *Cynips,* qui forme des galles spongieuses sur le rosier sauvage ou églantier.

J'ai donc pu, comme membre de la Société entomologique, engager

vivement M. le Ministre de l'Agriculture à faire venir et à planter, dans les départements où la vigne européenne a été tout à fait détruite, des plants de *Concord.* Son Excellence m'a promis de le faire, et nous pourrons ainsi étudier à fond cette question.

Je n'ai pas besoin de faire ressortir la gloire qu'il y aurait pour l'entomologie appliquée aux cultures à sauver les vignobles de France par l'étude des mœurs d'un tout petit Puceron.

Après l'utile, je passe à l'agréable, c'est-à-dire aux phénomènes curieux produits par les piqûres des insectes. C'est encore l'œuvre d'un Homoptère : le *Psylla* (*Rhinocola*) *speciosa* de Flor. Cet insecte, qui fait partie du petit groupe des *Psylla* dont le front n'est pas tuberculé, pique au mois d'octobre (en Aragon) les feuilles du peuplier de telle sorte qu'une petite feuille acquiert le volume et la forme d'un gros concombre rugueux, comme vous pouvez le voir. C'est à M. Meyer-Dûr, de Burgdorff, que je dois la détermination de cet insecte, et c'est à lui que je vais envoyer cette galle encore habitée par les *Rhinocola* dans tous leurs états. Il s'occupe, comme on le sait, des *Psyllodes* et pourra, je l'espère, compléter un jour sa très-intéressante monographie d'une famille peu étudiée, par la description des premiers états, qui manque presque totalement.

Enfin je terminerai mes communications en présentant à mes collègues une larve qui m'a fort intrigué depuis deux ans et que nous avons étudiée et élevée conjointement avec mon ami M. Valéry Mayet, de Cette, un de ceux d'entre nous qui s'occupent le plus de larves de Coléoptères. Sa forme, sa manière de vivre souterraine, rongeant les racines des végétaux, faisaient penser à M. Mayet que ce serait un Lamellicorne. D'autres indices, que je développerai dans une note à part, si vous croyez que cela en vaille la peine, me portaient à en attendre un Longicorne, et effectivement elle nous a donné le *Vesperus Xatarti*, que je vous présente ici vivant. C'est, je crois, le seul exemple d'un Longicorne ne vivant pas à l'état de larve dans l'intérieur des végétaux. Les autres particularités de son existence sont aussi des plus curieuses. M. Mayet s'occupe à décrire la larve ; j'y joindrai une note sur les mœurs, ce qui formera une courte histoire d'un genre peu connu.

— M. le docteur V. Signoret montre à la Société une orange provenant d'Algérie, et dont l'écorce sert de nid à la larve d'un Diptère connu sous le nom de *Ceratitis hispanica* :

Dans ce moment tous les orangers, bigarradiers, mandariniers et citron-

niers sont attaqués par cette Mouche. Presque aussitôt après la piqûre, le fruit jaunit et tombe; aussi la récolte paraît très-compromise pour cette année.

M. le docteur Laboulbène ayant bien voulu se charger de la partie entomologique de la question, je n'en dirai rien de plus pour ne pas amener de répétitions.

— Le même membre présente quelques observations sur le mâle du *Phylloxera vastatrix*, dont on avait à tort annoncé la trouvaille; fait d'autant plus contestable que l'individu qu'il a eu entre les mains et qui était annoncé comme tel, était une femelle.

Il indique aussi une nouvelle note sur le *Phylloxera* de M. Pellicot, président du Comice agricole de Toulon (Var), et dans laquelle il relève la phrase suivante, qui vient en quelque sorte donner raison à l'opinion qu'il a émise dans les Annales, que le Phylloxère n'est pas la cause de la maladie de la vigne.

Après avoir indiqué que la maladie commence à envahir le département du Var et en particulier la propriété du comte Portalis, M. Pellicot dit : « *Il n'est pas inutile d'ajouter cependant que des* VIGNES VOISINES, DONT « L'ASPECT ÉTAIT SEMBLABLE A CELUI DES VIGNES INFESTÉES DU PU- « CERON, *ayant été arrachées*, N'EN AVAIENT PAS UN SEUL. » Ces dernières étaient plantées à la profondeur de cinquante centimètres, tandis que chez le comte Portalis elles n'arrivaient pas à la profondeur de trente centimètres. Ainsi donc voici des vignes malades sans Pucerons. Il reste un autre point à trouver : ce sont des vignes bien portantes avec le Puceron? Alors, je pense, on voudra bien reconnaître que la vigne est malade *par d'autres causes que ce pauvre Phylloxère.*

Je ferai du reste remarquer, ajoute M. Signoret, que le *Phylloxera*, dont on fait tant de bruit, au détriment de la vente considérable de nos cépages à l'étranger, ne paraît pas avoir occasionné de si grands dommages en Amérique, où il en est bien question comme insecte nuisible, mais au même titre que tous les autres insectes, surtout des Coléoptères, des chenilles, etc.

Quant au mâle, il ne paraît pas non plus avoir été découvert en Amérique, et l'historique et la description n'eussent pas manqué d'en être faits et d'être figurés, etc.; et, tant que je n'aurai pas vu la bête avec ce qui constitue un mâle, je soutiendrai qu'on n'a vu que des femelles.

Ainsi, dans un nouvel article, qui n'apprend rien de nouveau, et où

l'on figure le *Phylloxera* femelle sous tous ses états, figures remarquables pour un journal, et qui sont au nombre d'une vingtaine, dessinées avec l'habileté que nous connaissons à M. Riley ; on ne représente que des femelles, quoique dans l'article descriptif on indique qu'il est toujours facile de reconnaître les sexes à l'état de nymphe par la plus grande constriction du corps dans le mâle comparé à la femelle ; et, plus loin, on indique aussi l'abdomen plus long et une innervation différente des élytres.

Pourquoi M. Riley, si habile à dessiner, ne nous donne-t-il pas un trait de tout cela ? Je crains que M. Riley n'ait importé ces dires de France en Amérique sur la foi de ce qu'il a entendu et vu ici, ce qui malheureusement n'était pas des plus exacts ; car le *seul* individu recueilli à Montpellier, et que j'ai tenu dernièrement sous l'objectif de mon microscope, était bien et sûrement une femelle. C'est ce qui m'explique comment M. Riley n'a pu nous donner la description de ce mythe introuvable.

A l'égard des cépages américains, qui présentent moins de prise aux *Phylloxera* à cause de l'épaisseur de la partie corticale des racines, en particulier les *Vitis cordifolia* et *labrusca*, notre collègue dit qu'il ne peut en parler, n'étant ni agriculteur ni viticulteur ; cependant il lui semble que leurs racines, avant d'arriver à une épaisseur relativement considérable, par rapport à celles du *V. vinifera* L., doivent passer par un état de spongioles et de jeunes radicelles, qui peuvent être attaquées tout autant que les radicelles de nos vignes. Car, ajoute-t-il, si tant est que le *Phylloxera* puisse nuire à la vigne, c'est surtout par ses attaques sur les radicelles et les spongioles de celle-ci et non sur ce qu'il nommera la tige souterraine.

— M. le docteur Signoret fait enfin passer sous les yeux de la Société une tige ou sarment de vigne présentant une nouvelle maladie qui ravage déjà plusieurs contrées viticoles et qui consiste dans une excroissance considérable de l'écorce du végétal. Les opinions sont assez divisées sur la cause de ce mal : quelques-uns pensent que ce pourrait bien être le résultat d'une piqûre d'insecte ; mais le plus grand nombre des observateurs sont portés à croire que c'est une exubérance de la végétation. Du reste, dit en terminant notre collègue, M. le docteur Giraud et M. le docteur Desmartis ont déjà entretenu la Société de ce fait singulier.

— M. le docteur Alexandre Laboulbène, après la communication de M. Lichtenstein, dit que la larve du *Vesperus Xatarti* ne lui paraît pas ressembler autant à une larve de Lamellicorne que le croit notre collègue. Pour lui c'est une larve de Longicorne un peu plus trapue que de cou-

tume, mais non arquée et pourvue de pattes. Il se défie d'ailleurs des figures faites sur des larves raccornies et alors si différentes d'aspect de ce qu'elles sont pendant leur vie active. Quant au genre de vie des larves du *Vesperus*, il ajoute que d'autres larves de Longicornes se nourrissent aussi de racines et que les *Dorcadion* doivent être dans ce cas.

— Le même membre montre des exemplaires femelles de la *Ceratitis hispanica* à lui remis par MM. Boisduval et Signoret. Il insiste sur la provenance de ces Mouches prises au moment où elles introduisaient leurs œufs dans la peau des oranges. Il rappelle les travaux des auteurs qui se sont occupés des *Ceratitis*. Il dit que, pour lui, cette espèce est identique avec celle décrite par M. de Brême, et différente de la *Ceratitis citriperda*. Il remet ensuite pour les Annales une note sur les dommages causés par cet insecte aux fruits des orangers dans nos possessions d'Algérie.

— M. H. Lucas communique la note suivante relative à une Aranéide Théraphose appartenant au genre *Atypus* :

En me rendant, le mardi 31 octobre, aux serres du Muséum pour étudier le *Theridium tepidariorum*, dont les jeunes commençaient à sortir de leurs cocons, je rencontrai, dans l'allée qui traverse les deux labyrinthes, une Aranéide à démarche lente, timide, qui s'arc-bouta sur ses pattes des troisième et quatrième paires, me menaçant de ses fortes mandibules ou antennes-pinces chaque fois que je m'approchais pour m'en saisir. En examinant la position des yeux, je m'aperçus que ces organes, placés sur une saillie, sont inégaux entre eux, et, en poussant plus loin cet examen, je reconnus, avec la plus vive satisfaction, que j'avais en ma possession une Aranéide qui représente aux environs de Paris la tribu des Théraphoses.

Cette tribu, dont les représentants sont très-abondants en Asie, en Afrique et surtout dans les deux Amériques, n'est représentée dans cette partie de la France que par un seul genre ne comprenant qu'une seule espèce : *Atypus piceus* Sulzer ou *Atypus Sulzeri* Latr. ou *Oletera atypa* Walck. Je m'aperçus aussi, en étudiant cette Aranéide, que j'avais sous les yeux un mâle, sexe toujours rare, quoi qu'en dise Walckenaer, qui avance que l'on rencontre plus ordinairement ce sexe que la femelle.

En examinant cette Aranéide, dont la vie est tendre et que j'ai gardée vivante pendant quelques heures seulement, malgré les précautions hygiéniques prises pour la conserver, j'ai remarqué que, par sa couleur, qui

est d'un noir mat, elle forme une variété curieuse, qui rappelle un peu celle que j'ai trouvée en 1835 sur le plateau de Fourvières aux environs de Lyon et que j'ai signalée dans nos Annales, 1re série, t. V, p. 215 (1836).

La rencontre à Paris de cette Aranéide terricole est un fait excessivement intéressant au point de vue de la géographie entomologique et que je m'empresse de consigner dans le Bulletin des Annales.

Le mâle de l'*Atypus piceus* est ordinairement d'un noir luisant tirant un peu sur le roussâtre.

Chez cette variété, dont la longueur égale 12 millimètres, le céphalothorax, d'un noir mat, est strié et guilloché sur les parties latérales ainsi que dans le voisinage du tubercule oculifère ; il est très-gibbeux à sa partie antérieure avec la fossule qu'il présente à la base de cette gibbosité très-profondément enfoncée ainsi que les dépressions rayonnantes ; dans son milieu, on aperçoit un sillon longitudinal peu marqué, qui part du tubercule oculifère et se continue jusqu'à la naissance de la fossule, où il s'oblitère.

Je ne parlerai pas des organes de la vue, inexactement représentés par Walckenaer, et qui ont été très-bien décrits par L. Dufour dans un mémoire ayant pour titre : Observations sur quelques Aranéides quadripulmonaires, Ann. génér. des Sc. phys., t. V, p. 109, pl. 70, fig. 6 (1820).

Les mandibules ou antennes-pinces sont d'un noir mat, striées transversalement snr leur région dorsale qui est arrondie ; sur les côtes externes, elles sont obsolètement ponctuées et très-finement granulées ; les crochets ou ongles sont lisses et d'un ferrugineux brillant.

Les mâchoires, d'un noir mat, teintées de ferrugineux sur leur bord interne, sont finement chagrinées. La lèvre, qui est réduite à l'état de lobe, est très-courte, d'un noir très-légèrement ferrugineux et présente à sa base une dépression arrondie, assez profonde.

Le sternum, de même couleur que la lèvre, est ovalaire et sensiblement plus long que large ; il est finement chagriné, convexe longitudinalement dans son milieu, sensiblement rebordé sur les côtés et légèrement acuminé à sa partie postérieure ; il présente de chaque côté quatre impressions de forme arrondie, situées à peu près vers l'origine de chaque patte, et dont les plus grandes et les plus rapprochées sont celles qui occupent la partie postérieure de la région sternale ; je dois dire aussi que ces dernières impressions affectent une forme ovalaire.

Les palpes ou fausses pattes sont d'un noir mat, à l'exception de l'article

terminal, qui est ferrugineux, échancré à sa partie inférieure pour recevoir l'organe chargé de recueillir et transmettre ensuite les spermatozoïdes.

Chez toutes les pattes, la hanche, le fémur, le génual et le tibial sont d'un noir mat, tandis que le métatarse et le tarse sont d'un brun teinté de ferrugineux.

L'abdomen, feutré, moins allongé et plus étroit que le céphalothorax, est attaché à ce dernier par un très-court pédicule, de manière que la base du céphalothorax est entièrement cachée par l'abdomen; il est de forme ovoïde et présente en dessus une plaque de consistance cornée, glabre, d'un noir mat, proéminente, finement chagrinée, sinueuse sur les côtés, arrondie à ses parties antérieure et postérieure; cette plaque, qui n'appartient qu'au mâle, occupe la moitié antérieure de la région dorsale; en dessus et sur les côtés, il est brun et les ouvertures stigmatiformes sont constatables à l'extérieur par la présence de taches roussâtres séparées par un pli transversal.

Les filières sont au nombre de trois paires et non de deux paires, comme le dit L. Dufour, loc. cit., p. 110; elles sont testacées, épaisses, saillantes, robustes, à l'exception de celles de la première paire, qui sont très-courtes, acuminées, situées sur les parties latérales de la deuxième paire, et qui, à cause de leur petite taille, ont échappé à l'œil exercé de L. Dufour, ce scrutateur consciencieux de la nature.

Je terminerai cette note en faisant remarquer que l'*Atypus piceus* se plaît dans les régions montueuses, comme la Suisse, les Pyrénées, l'Auvergne et principalement le Jura. On la rencontre aussi à Paris et dans ses environs, à Montmorency, à Sèvres, sur les coteaux de Bellevue, dans les bois de Meudon, de Sénart, de Verrières, de Compiègne, de Fontainebleau, de Saint-Germain-en-Laye. Le Bordelais, le Lyonnais, les plaines fertiles de la Normandie, la Bretagne, la Charente-Inférieure, nourrissent aussi cette Théraphose et fournissent des variétés extrêmement curieuses par leur coloration.

— M. René Vallette, de Fontenay en Vendée, dans une note accompagnée d'une figure, propose un nouvel appareil destiné à la chasse aux Lépidoptères nocturnes. Cet appareil consiste dans une lanterne fixée sur un piquet que l'on peut enfoncer en terre. Le corps de cette lanterne, dont les parois sont en fer blanc *très-brillant*, ou mieux garnies de réflecteurs, est partagé en deux compartiments par un verre; dans celui du fond se trouve la lumière, qui doit être très-intense; l'autre compartiment s'ouvre et se ferme à volonté.

Notre collègue pense que cette dernière partie étant ouverte, les insectes y entreront attirés par la lumière, et que, fermant alors complétement la lanterne, la chaleur rayonnante produite par les parois ou les réflecteurs suffisant pour les tuer, on pourra ainsi les avoir sans les déflorer, ce que l'on n'obtient pas toujours par les moyens employés ordinairement dans les chasses de nuit.

Après avoir entendu la lecture de cette note ainsi que les observations de plusieurs membres, la Société engage M. René Vallette à faire exécuter l'appareil qu'il décrit; car, jusqu'à ce que l'expérimentation en ait été faite, il n'est pas possible de juger d'après de simples idées théoriques si réellement il offrira les avantages que lui attribue son auteur.

---

## Séance du 27 Décembre 1871.

Présidence de M. l'abbé DE MARSEUL.

M. Guérin-Méneville, membre honoraire, assiste à la séance.

*Communications.* M. Tournier, de Genève, fait savoir qu'il prépare pour nos Annales une monographie du genre *Phalacrus*.

— M. le docteur Al. Laboulbène dit, au sujet des insectes nuisibles aux noix qu'il a indiqués dans nos Annales, p. 295, que l'exemplaire de la *Carpocapsa* éclos chez M. Jules Fallou a été détruit pendant le sac de la ville de Châteaudun par l'armée allemande.

Ce Lépidoptère était si voisin de la *Carpocapsa pomonana* Hubner (*pomonella* L.) qu'il avait été rapporté à cette espèce. Toutefois, pour avoir une certitude complète, M. J. Fallou l'envoya chez M. Guenée, dont l'autorité est si grande en pareille matière. On sait ce qui en est advenu.

Pour affirmer, en dernier ressort, que l'insecte Lépidoptère nuisible aux noix est le même que celui qui nuit aux pommes, il faudrait l'élever en grand nombre et le déterminer ainsi d'une manière irréfutable. Je signale le fait aux entomologistes compétents.

— M. de Narcillac présente quelques remarques au sujet d'un *Hexaphyllus Pontbrianti* Mulsant (*Lucanus Pontbrianti* Marseul, Jacquelin Duval, Fairmaire) :

L'individu que je possède, dit-il, et que je fais passer sous les yeux de la Société, a été pris au commencement d'août 1843, dans une futaie de chênes, près Bagnères-de-Bigorre, sur le plateau voisin de la route de Lannemezan à Bagnères, en compagnie d'autres *Lucanus* appartenant à l'espèce commune (*L. cervus*) et à ses variétés.

Je crois devoir le signaler : 1° à cause de la localité où il a été capturé ; 2° à cause de quelques différences dans les mandibules. La description de M. Mulsant, d'une part, signale les mandibules comme armées d'une seule dent au côté interne et comme terminées en pointe unique. Mon individu, d'autre part, présente trois dents au côté interne et elles sont terminées par une double pointe obtuse. Tous les autres caractères concordent d'ailleurs avec la description de M. Mulsant.

Cet individu, d'après les caractères que je viens de signaler, me paraît être un passage entre le *Lucanus cervus* et le *Lucanus Pontbrianti.*

— M. René Vallette adresse une note relative à une *Aplecta nebulosa* ♀, éclose d'une chrysalide ramassée au pied d'un chêne, et qui présente une anomalie dans la disposition des ailes. En effet, chez cet individu, dans les premières ailes, celle du côté gauche est à peu près normale pour la grandeur, mais la droite est plus petite, toute ridée et contournée ; les ailes inférieures, satinées et d'une couleur grisâtre, sont extrêmement réduites, surtout celle de gauche.

— Le même membre indique la composition d'un vernis dont il se sert, dit-il, pour la conservation des Coléoptères. Ce vernis est composé de : mastic en larmes, 10 grammes ; gomme laque blanche, 5 gr.; essence de térébenthine, 100 gr.; essence de thym, 1 gr.; essence de lavande, 1 gr., et essence d'amendes amères, 5 gouttes.

— M. L. Buquet indique les photographies offertes à la Société dans le courant des années 1870 et 1871, et prie de nouveau tous nos collègues de compléter autant que possible cette intéressante collection (1).

(1) Les portraits parvenus jusqu'ici à la Société sont au nombre de deux cent trente-neuf ; ce sont, outre les deux cent vingt-trois dont les noms des entomologistes qu'ils représentent sont indiqués aux pages XI, XVIII, L et LI du Bulletin

*Nominations annuelles.* Aux termes de son Règlement, et pour la quarante-et-unième fois depuis sa fondation, la Société procède au renouvellement des membres de son Bureau et de ses Commissions spéciales.

Ont été nommés pour 1872 :

## MEMBRES DU BUREAU.

*Président* . . . . . . . . . . . . MM. le docteur Al. LABOULBÈNE.
*Vice-Président*. . . . . . . . . Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.
*Secrétaire*. . . . . . . . . . . Eugène DESMAREST
*Secrétaire adjoint*. . . . . . Hippolyte LUCAS.
*Trésorier* . . . . . . . . . . . Lucien BUQUET.
*Trésorier adjoint* . . . . . . . Léon FAIRMAIRE.
*Archiviste-Bibliothécaire* . . . Jules FALLOU.
*Archiviste adjoint*. . . . . . Louis BEDEL.

## COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le docteur GRENIER.
Édouard GUÉRIN-MÉNEVILLE.
JAVET.
Hippolyte LUCAS.

Et, en outre, les Secrétaire, Trésorier et Archiviste, qui en font partie de droit.

de 1863, LV du Bulletin de 1864, LXXI du Bulletin de 1865, LXVII du Bulletin de 1866, XCV du Bulletin de 1867, CXVI du Bulletin de 1868, et LXXXII du Bulletin de 1869, ceux de MM. :

224. Dr P. Rambur (décédé)
225. A.-V. Cabarrus
226. Teinturier.
227. J. Lichtenstein.
228. Ch. Bérard.
229. Paul Gervais.
230. Henri Jekel.
231. Eugène Desmarest.
232. Constant Bar.
233. P. de Bouchaud de Bussy.
234. J.-C.-R. Desbrochers des Loges.
235. Henri de Peyerimhoff.
236. Clément.
237. Ernest Dollfus.
238. Ernest Roman.
239. André Dubouchet.

## COMMISSION DE PUBLICATION.

MM. Berce.
Auguste Chevrolat.
le professeur Paul Gervais.
Jules Grouvelle.
Gustave Poujade.

Et, en outre, les fonctionnaires titulaires du Bureau.

## COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

MM. le professeur Paul Gervais.
Louis Reiche.
Auguste Sallé.

Et, en outre, les Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste.



# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## POUR L'ANNÉE 1871 (1).

Académie des Curieux de la Nature (*Novorum actorum Academiæ Cæsareæ Leopoldino-Carolinæ Germanicæ Naturæ Curiosorum*), t. XXXV, ou t. V[e] de la 4[e] décade; 1 vol. in-4°, avec pl., Dresde, 1870.

BUCHHOLZ. Acariens du genre *Dermaleichus* Koch, 1-56.

Académie impériale des Sciences de l'Institut de France. Comptes rendus hebdomadaires des séances par MM. les Secrétaires perpétuels. Année 1871, t. LXXII et LXXIII; br. in-4°.

Tome LXXII. — LOUVET. Conservation, au moyen du vide, des grains, graines et farines attaqués par les Insectes, 120. — PERRIER. Organisation d'une espèce nouvelle de Nématoïde du genre *Hectruris*. — E. BLANCHARD. Remarques sur la faune entomologique de la principauté thibétaine du Mou-Pin, 807.

Tome LXXIII. — SAMUEL CHANTRAN. Nouvelles observations sur le développement des Écrevisses, 220. — CARRET. Note sur un procédé d'éducation rapide des Vers à soie, 224. — N. JOLY. Sur un cas nouveau d'hypermétamorphose constaté chez la *Palingenia virgo* à l'état de larve; analogie de cette larve avec les Crustacés, 276. — PERRIER. Sur l'organisation des Vers du genre *Perichæta*, 277. — G. POUCHET. Mémoire concernant l'action de la lumière sur les larves de Diptères, 489. — PLANCHON. Sur un procédé employé avec succès contre le *Phylloxera vastatrix*, 783. — L. FAUCON. Sur un autre procédé duquel on a également obtenu des succès marqués contre le fléau de la Vigne, 784. — E. DUCLAUX. Sur un moyen de produire à volonté l'éclosion de la graine des Vers à soie, 917. — F. BOYER.

(1) Ce Bulletin comprend la liste des ouvrages : 1° offerts à la Société par les auteurs, par diverses associations et par plusieurs personnes (*); 2° échangés contre les Annales (ne portant aucun signe particulier); et 3° acquis sur les fonds Pierret (**). Paris, le 27 décembre 1871. E. DESMAREST.

Documents concernant les ravages du *Phylloxera vastatrix*, 1095. — PERRIER. Sur un genre nouveau de Lombriciens (*Endrilus*) des Antilles, 1175. — MONTENAT. Procédé pour la destruction du *Phylloxera vastatrix*, 1468. — LOUVET. Conservation des céréales par l'action du vide, 1468.

Académie des Sciences naturelles de Philadelphie. 1° Journal (*Journal of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia*), t. VII, part IV, 1869; 2° Procès-verbaux (*Proceedings*); année 1869, br. in-4° et in-8°.

Académie des Sciences Peabody. 1° Rapport annuel. Janvier 1869 (*First annual Report of the trustees of the Peabody Academy of Sciences*); br. in-8°, Salem, 1869; 2° Le Naturaliste américain, Magasin populaire illustré d'Histoire naturelle (*The American Naturalist*), t. III, année 1869, et t. IV, année 1870, nos 1 et 2; br. in-8°, Salem, 1869-1870.

Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg. 1° Mémoires, VIIe série, t. XV, nos 5 à 8, et t. XVI, nos 1 à 8; 2° Bulletins, t. XV, nos 1 à 5, et t. XVI, n° 1; br. in-4°, Saint-Pétersbourg, 1870.

GRIMM. Anatomie d'une espèce de *Chironomus* (Mém. XV, n° 8). — BRANDT (Alex.). Sur le *Sipunculus nudus* (Mém. XVI, n° 8).

Académie royale des Sciences de Turin. 1° Comptes rendus, vol. V, nos 1 à 7, juillet 1869 à avril 1870. (*Atti della reale Academia delle Scienze di Torino*); br. in-8°; 2° Appendix au vol. IV; 3° Recueil de la section de l'Académie des Sciences physiques et mathématiques (*Notizia storica dei lavori fatti delle classe di scienze fisiche et mathematiche*), 1861-1865; 4° Bulletin météorologique et astronomique pour 1869 (*Bulletino meteorologico et astronomico del regio osservatorio dell'Universita di Torino*); vol. in-4°, in-8° et in-folio, Turin, 1870.

Audouin et Brullé. Histoire naturelle des Insectes : Coléoptères, 3e livr. et 15 planches diverses; in-8°, Paris, 1837, offert par MM. Desmarest et Reiche (*).

Berce. Faune entomologique française : Lépidoptères, 4e volume, comprenant la dernière partie des *Hétérocères Noctuæ*; 1 vol. in-12, avec pl. Paris, 1871 (*).

Bonnet (Charles). Œuvres d'Histoire naturelle et de Philosophie, 8 vol. in-4°, reliés, avec pl., Neufchâtel, 1783 (**).

Brisout de Barneville (Henri). Monographie des espèces européennes et algériennes du genre *Nanophyes*; br. in-12, Paris 1871 (*).

Chantran. Observations sur l'histoire naturelle des Écrevisses, et nouvelles observations sur le développement de ces Crustacés; br. in-4°, avec pl. photographiée (*).

Claudon. Note relative à l'établissemennt de jardins entomologiques, publiée dans le n° 7 de 1871 des Feuilles des jeunes Naturalistes (*).

Commission des pêches de l'État du Maine : Rapport pour les années 1867, 1868 et 1869 (*Report of the Commissioner of Fisheries of the state of Maine*); 2 vol. in-8°, Augusta, 1870 (*).

Commission d'Agriculture américaine. Rapport pour l'année 1868 (*Report of the Commissioner of Agriculture*); 1 vol. in-8°, Washington, 1869 (*).

Plusieurs travaux entomologiques, entre autres un mémoire de M. Glouer sur les insectes nuisibles et sur leurs larves.

Corbiot. Revue sur le système d'inoculation curative du docteur Desmartis; br. in-8°, Bordeaux, 1862 (*).

Desmartis. 1° Rapport au Ministre de l'Agriculture et du Commerce sur la destruction de la Vigne par le *Phylloxera vastatrix*, dans le n° du 22 août 1871 du journal *le Mouvement*; 2° Note sur le Phylloxère de la Vigne, dans le n° du 1er octobre 1871 du journal *la Guienne*; 3° Lettre à M. Liebig; br. in-8°; 4° Note sur le *Nysius cymoides*, dévastateur de la Vigne, dans le n° du 26 novembre 1871 de *la Guienne*; 5° Maladie verruco-ligneuse avec perte de séve de la Vigne, dans le n° du 6 décembre 1871 de *la Guienne* (*).

Deyrolle (Émile). Petites nouvelles entomologiques, n° 36; in-4°, Paris 1871 (*).

Garbiglietti. *Addimenta et emendationes del Catalogum methodicum et synonymicum Hemipterorum Heteropterorum Italiæ indigenarum*; br. in-8° (*).

Gervais (Paul). Discours prononcé sur la tombe du professeur Auguste Duméril, suivi de la liste de ses travaux scientifiques; br. in-4°, Paris, 1871 (*).

Girard (Maurice). 1° Maladie des Vers à soie, d'après M. Pasteur; 2° Note relative au parasite appelé *Ouji*, destructeur des chenilles des Vers à soie; br. in-8°, Paris, 1871 (*).

Gory et Percheron. Monographie des Cétoines; 1 vol. in-8°, avec pl., Paris, 1834 (**).

Hewitson (W.-C.). Illustrations et descriptions de nouvelles espèces de Lépidoptères exotiques (*Exotic Butterflies, being illustrations of new species*), parties 75 à 80; br. in-4°, avec pl., Londres, 1870-1871 (*).

Higginson. Notice nécrologique sur T.-W. Harris; br. in-8°, Boston, 1869 (*).

Institut d'Essex. 1° Bulletin, vol. I (1869), n$^{os}$ I et II (*Journal of the Essex Institute*); 2° Procès-verbaux, vol. VI, part. I, 1868 (*Proceedings*); in-8°, Salem, 1870-1871 (*).

Institution Smitsonienne. Rapport pour l'année 1868 (*Annual report of the board of regents of the Smitsonian Institution*); 1 vol. in-8°, cartonné, Washington, 1869.

Leconte. 1° Notes synonymiques sur les Coléoptères de l'Amérique du Nord (*Synonymical notes an North American Coleoptera*); 2° Liste des Coléoptères découverts dans l'île de Vancouvers par MM. Henry et Joseph Mathews (*List of Coleoptera collected in Vancouvers Island by H. and J. Mathews*); br. in-8° (*).

Lesser. Théologie des Insectes, ou démonstration des perfections de Dieu, avec des remarques de Lyonnet; 2 vol. in-8°, reliés, La Haye, 1742, offert par MM. Grouvelle (*)

Marseul (de). 1° L'*Abeille*, mémoires d'entomologie, publiée sous la direction de M. de Marseul, t. III; 1 vol. in-12, Paris, 1866; 2° Descriptions d'espèces nouvelles d'Histérides; 1 vol. in-8°, Bruxelles, 1871; 3° Nouvelles et faits divers, n° 21; br. in-12 (*).

Mulsant et Rey. Histoire naturelle des Punaises de France : familles des *Coréides, Alydides, Berytides* et *Stenocéphalides*; 1 vol. in-8°, Paris, 1870 (*).

Muséum de Zoologie comparée du Collége de Cambridge. 1° Rapports annuels pour les années 1869 et 1870 (*Annual report of the Museum comparative Zoology*); 2° Bulletins n$^{os}$ 9 à 13 (*Journal*); 3° Catalogue n° III (*Illustratal Catalogue of the Museum*, etc.); br. in-8°, Cambridge, 1870 (*).

A. Hagen. *Astacidés* de l'Amérique du Nord.

Nowicki (Max). Mémoire sur le *Chlorops tæniopus* Meigen (*Ueber die Weizenverwinsterin Chlorops tæniopus und die Mittel zu ihrer Bekämpung*); br. in-8°, 1871 (*).

Packard. 1° Guide pour la recherche des Insectes nuisibles et utiles (*Guide to the sde's dy of Insects and a treatise on those*, etc.); 2° Revue d'Entomologie américaine pour 1868 (*Record of american Entomology for the year* 1868); in-8°, Salem, 1869 (*).

Pascoe. Collection de mémoires sur divers points de l'Entomologie; br. in-8° extraite des vol. X et XI du Journal de la Société Linnéenne de Londres, des Transactions de la Société entomologique de Londres pour 1870, des Annales et Magasin d'Histoire naturelle, et du tome VI du Montly Magazine (*).

Pasteur. Études sur la maladie des Vers à soie, et moyen pratique de la combattre et d'en prévenir le retour; 2 vol. in-8°, avec pl., Paris, 1871, offert par M. Maurice Girard, au nom de l'auteur (*).

Dans cet ouvrage, accompagné de nombreuses figures, l'auteur étudie avec de grands détails les deux maladies qui ravagent actuellement les magnaneries : la *pébrine* et la *flâcherie* ; il examine minutieusement un procédé d'éducation permettant, selon lui, de régénérer une race de Vers à soie à l'aide de graines atteintes par l'une des deux maladies ou même par toutes les deux à la fois; et il donne, en terminant, des tableaux des expériences auxquelles il s'est livré.

Peyerimhoff (de). Diagnoses de seize nouvelles espèces de Microlépidoptères; br. in-8°, 1871 (*).

Planchon et Lichsteinten. Le *Phylloxera* de la Vigne en Angleterre et en Irlande; br. in-8°, Montpellier, 1871 (*).

Puton. Description de quelques espèces nouvelles ou peu connues d'Hémiptères d'Europe et d'Algérie; br. in-8° (*).

Raulin. Description physique de l'île de Corse : Zoologie; br. in-8°, 1869, offert par M. H. Lucas, auteur de la partie entomologique (*).

Saunders (Edward). Catalogue synonymique et systématique des Buprestides (*Catologus Buprestidarum synonymicus et systematicus*); br. in-8°, Londres 1871 (*).

Sharp (David). Catalogue des Coléoptères d'Angleterre (*Catalogue of britich Coleoptera*); br. in-8°, Londres, 1871 (*).

Société d'Agriculture de l'Ohio. Mémoires pour 1868 (*Ohio Nelerban Bericht*, etc.); 1 vol. in-8°, en allemand. Columbus, 1869 (*).

Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève. 1° Tome XX, 2e partie (1870) et tome XXI, 1re partie (1871); 2° Tables des tomes I à XX; vol. in-4°, Genève, 1870-1871.

1870. CLAPARÈDE. Supplément au mémoire sur les Annélides Chétopodes du golfe de Naples.

1871. SAUSSURE (Th.). Nouvelles espèces d'Orthoptères exotiques.

Société d'Histoire naturelle de Boston. 1° Procès-verbaux 1841, 1854 à 1856 et 1869 (*Proceedings of Boston Society of natural History*); 2° Adresse sur l'anniversaire centenaire de De Humbold; br. in-8°, Boston, 1869-1870.

Société d'Histoire naturelle de Colmar. Bulletin pour la 11e année (1870); 1 vol. in-8°, Colmar, 1871.

Société de Statistique de Marseille. Résumé des travaux pour 1870, t. XXXII; 1 vol. in-8°, Marseille, 1871 (*).

Société entomologique de Belgique. 1° Annales, t. XIII, année 1869-1870; 2° Comptes rendus des séances, nos 50 à 68 (1870-1871); vol. et br. in-8°, Bruxelles, 1870-1871.

*Annales*. MAC-LACHLAN. Additions aux Phryganides décrites par Rambur, 5. — PREUDHOMME DE BORRE. Sur les femelles à élytres lisses du *Dytiscus latissimus*, 13. — LEDERER. Contributions à la faune des Lépidoptères de la Transcaucasie et descriptions d'espèces nouvelles, 17. — DE MARSEUL. Espèces nouvelles d'Histérides et supplément au Catalogue de ces Coléoptères, publié dans les Annales de la Société entomologique de France pour 1862, 55-138. — PREUDHOMME DE BORRE. Classification et distribution géographique des Cicindélites, 139. — PULS. Hyménoptères recueillis par M. Théophile Deyrolle dans les provinces occidentales de la Transcaucasie, 147.

Société entomologique de Berlin, Journal entomologique (*Berliner Entomologische-Zeitschrift, Herausgegeben von dem Entomologischen Vereine in Berlin*), 1870, nos 3 et 4, et 1871, nos 1 et 2; br. in-8°, Berlin, 1870-1871.

1870. KRAATZ. *Feronia cuprea*, *Pæcilus Reichei* et *crenato-striatus*, 225. — ID. *Rhizophagus puncticollis*, 231. — REITER. *Oomorphus concolor*, 230. — ROTTENBERG. *Mastigus Heydenii*, 233. — ID. Coléoptères de Sicile, 235. — GUSTAV JOSEPH. Genre *Anophthalmus* et espèces nouvelles, 261. — STAUDINGER. Lépidoptères nouveaux (gen-

res et espèces), 280. — CLEMENS HAMPE. Coléoptères d'Europe nouveaux, 331. — KIRCH. Coléoptères de la faune de Bogota, 339. — SEIDLITZ. Révision des espèces européennes du genre *Strophosomus*, 379. — ID. *Bostrichus* (*Tomicus*) *Judeichii* et nouveaux Coléoptères d'Égypte, 380. — DIECK. Coléoptères de Corse, 397. — KRAATZ. Sur le genre *Clytus*, 405. — ID. *Dorcadion formosum*, *Xylosteus Spinolæ*, *Coryphium Gredleri*, 411. — SCRIBA. *Lathobium punctatissimum*, 217. — BRANESICK. *Metoponæus tricolor*, 218. — CALIX. *Oxytelus* nouveaux, 419. — TASCHENBERG. *Amblytelus hermaphroditus*, 425.

1871. — KAUP. Phasmides : Révision et espèces nouvelles, 17. — KIRSCH. *Otiorhynchus* (*Tournieria*) *griseus* et *Eusomus armeniacus*, 43. — ID. Genre *Molytes* et espèces de *Tychius*, 45. — BAUDI DE SELVE. Coléoptères de l'île de Chypre et d'Asie Mineure, recueillis par M. Truqui : famille des *Elateridæ*, *Dascyllidæ*, *Malacodermata*, *Drilini* et *Melyrini*, 48. — KIESENWETTER. Malacodermes de l'île de Corse, de la Sardaigne et de la Sicile, 75. — ID. *Helodes* d'Europe, 87. — KAUP. Monographie des *Passalides* : nombreux genres nouveaux et espèces nouvelles (pagination spéciale, 1 à 125).

Société entomologique de France. 1° *Annales*, 4e série, t. X, 1870, 1er cahier de la partie supplémentaire, donnant le commencement du mémoire de M. Henry de Bonvouloir sur les *Eucnémides*, 1 vol. in-8° comprenant 18 feuilles d'impression et 21 planches ; publié le 26 juillet 1871 (deux exemplaires pour la Bibliothèque) ;

2° *Annales*, 5e série, t. I, 1871, 1 vol. in-8° de 38 feuilles (608 pages), avec 7 planches dont 5 coloriées et 2 noires, Paris, 1871-1872 (deux exemplaires pour la Bibliothèque).

Le contenu et l'époque de la publication de chacun des numéros des Annales de 1871 sont les suivants :

1er et 2e trimestre réunis : comprenant : texte, pages 1 à 160 ; Bulletin des séances, pages I à LXIV (14 feuilles), et planches 1 et 2. — Paru le 8 novembre 1871.

3e trimestre : texte, pages 161 à 328 ; Bulletin, pages LXV à LXXXVIII (12 feuilles), et planches 3 et 4. — Paru le 14 février 1872.

4e trimestre : texte, pages 329 à 468 ; Bulletin bibliographique, Liste des Membres en 1871 et Tables des matières et des auteurs, pages LXXXIX à CXL (12 feuilles), et planches 5, 6 et 7. — Paru le 10 avril 1872.

Société entomologique de Londres. Mémoires (*The Transactions of the entomological Society of London*), 3e série, année 1870, part III, IV et V, et année 1871, part I; br. in-8°, avec pl., Londres, 1870-1871.

1870. CROTCH. Études chronologiques des genres de Coléoptères, 213. — BATES. *Cérambycides* de la faune de l'Amazone, 243, 391. — JENNER WEIR. Relations entre la coloration des papillons et de leurs chenilles, 387. — ROLAND TRIMEN. Lépidoptères du sud de l'Afrique recueillis par M. Bowker et espèces nouvelles, 341. — P. PASCOE. nouveaux genres et nouvelles espèces de Curculionites d'Australie, 445. — G. BUTLER. Descriptions de Lépidoptères des familles des *Nymphalides, Papilionides* et *Hespérides*, 485. — DUNNING. Insectes du sud de l'Afrique recueillis par M. Ansell, 521.

1871. EATON. Monographie des *Éphémérides*, 1-164.

Société entomologique de Russie (*Horæ Societatis entomologicæ Rossicæ*), t. VII (1870), nos 2, 3 et 4, et t. VIII (1871), nos 1 et 2; br. in-8°, avec pl., Saint-Pétersbourg, 1870-1871.

1870. STAUDINGER. Fin de la monographie des Lépidoptères de la Grèce, 67, 304. — MORAWITZ. Hyménoptères propres à la Russie, 305-333. — SOLSKY. Coléoptères de la Sibérie orientale, 334-406. — KRAATZ et SOLSKY. *Capnisa Karelini*, 407.

1871. LEDERER. Lépidoptères de la Perse, 3-28. — KRAATZ. *Labidostomis serricula*, 29. — TACZANOWSKI. Aranéides de la Guyane française, famille des *Attides*, 30-132. — SOLSKY. Prémisses d'une faune entomologique de la vallée de Zaravschan, dans l'Asie centrale : Coléoptères, 133-166. — BRANDT (Eduard). Cas d'albinisme du *Porcellio scaber*, 167-176.

Société entomologique des Pays-Bas (*Tydschrift voor Entomologie vitgegeven door de Nederlandsche Entomologische vereeniging ouder redactie von prof. Dr Snellen von Vollenhoven, Dr A.-W. van Hasselt en F.-M. van der Wulp*). 1° Repertorium 1858-1870 ; 2° Mémoires 1869, nos 1 à 6; br. in-8°, avec pl., Sgravenhaye, 1869.

SNELLEN VAN VOLLENHOVEN. Hémiptères de Hollande : familles des *Coréides* et *Pyrrhocorides*, 49. — BARLET. *Bombyx Yama-Maï*, 75. — WULP. Cinq Diptères nouveaux de l'Amérique du Nord, 80. — SNELLEN VAN VOLLENHOVEN. Hyménoptères de la Hollande, 89. — FAUVEL. *Pæderus coriaceus* des îles Célèbes, 134. — WULP. Diptères Tachinaires nouveaux, 136. — WEYENBERGH. Métamorphoses des *Cheilosia chrysocoma* et *Phytomyza obscurella*, 155. — P.-C.-T. SNELLEN.

*Chloantha hyperini*, 175. — SIX. Diptères hollandais, 178. — DE GRAAF et P.-C.-T. SNELLEN. Microlépidoptères de la faune hollandaise, 203. — SCHELLER. Trois *Membracis* nouveaux de Surinam, 216. — P.-C.-T. SNELLEN. Lépidoptères nouveaux, 221. — WEIJENBERGH. Sur les Insectes fossiles, principalement du calcaire lithogragraphique, 230. — PIAGET. Parasite de l'Éléphant : *Hæmatomyzus elephantis*, 249. — SNELLEN VAN VOLLENHOVEN. Six nouvelles espèces d'Hémiptères Hétéroptères, 255.

Société entomologique de Stettin. Journal (*Entomologische Zeitung Herausgegeben vom dem Entomologischen Vereine in Stettin*), années 1870 et 1871, 2 vol. in-8°.

1870. PUTZEYS. *Trechus* oculés, 7. — MAASSEN. Classification des Lépidoptères, 49, 145. — SPEYER. Variations de la *Setina aurito-ramosa*, 63. — ID. Hermaphrodisme chez les Insectes, 77. — H. WAGNER. *Eristalis arbustorum*, 78. — DOHRN. Linneana, 90. — JOHN SCOTT. Hémiptères européens nouveaux, 98. — SCHENCK. Sur divers Hyménoptères, 104. — KAWALL. Diptères d'Allemagne, 108. — ROTH. *Throscus exul*, 111. — MOSCHLER. Faune des Lépidoptères du Labrador, 113, 251, 265, 364. — BURMEISTER. Remarques synonymiques, 125. — LUDWIG ANKER. *Butalis Emichi*, 143. — SPEYER. État embryonnaire et métamorphoses des Lépidoptères, 202. — DOHRN. Voyage entomologique en Allemagne, 225. — STÅL. Fulgorides d'Amérique, 255, 282. — RÖSSLER. *Cleodora tanacetella*, 258. — BURMEISTER. *Cassides* de la République Argentine, 273. — SUFFRIAN. Mélanges synonymiques, 295. — ZELLER. Lépidoptères trouvés en 1869, 299. — HAGEN. Névroptères, 316. — PFAFFENZELLER. Tinéites nouvelles, 320. — CORNELIUS. Anatomie des Insectes, 325. — BETHE. Synonymie des *Throscus*, 327. — MAASSEN. Sur plusieurs Lépidoptères, 329. — DOHRN. *Tryponæus*, 334. — DIETZE. *Eupithecia*, 336. — SCHLECHTENDAL. Sur divers *Cynips* et leurs parasites, 338, 376. — PLOTZ. *Pseudopontia* (g. n.) *calabarica*, 348. — PRITTWITZ. *Diptilon* (g. n.) de l'ordre des Lépidoptères, 349. — PUTZEYS. Genre *Perileptus*, 362. — SPEYER. Lépidoptères européo-américains, 400. — SCHENCK. Genre *Andrena*, 407. — BURMEISTER. Sur les *Euryades*, 414.

1871. SUFFRIAN. Miscellanea synonymica, 21, 131, 191. — DOHRN. *Gamasus giganteus*, 24. — MAASSEN. Divers Lépidoptère, 26. — DOHRN. Sur la parthénogonie, 28. — PLATEAN. Qu'est-ce que l'aile d'un Insecte?, 33. — HOFMANN. *Cidaria insultaria*, 43. — ID. *Helio-*

*zela stannella*, 44. — ZELLER. Lépidoptères trouvés en 1870, 49. — FREY. Microlépidoptères nouveaux, 101. — KRAUSE. Monstruosités chez les Lépidoptères, 135. — PUTZEYS. *Amara indivisa*, 137. — DIETZE. *Eupithecia silenata* et *trisignata*, 139. — TISCHHEIN. Notes hyménoptérologiques, 155. — TASCHENBERG. Sur divers Lépidoptères, 166. — RILEY. Insectes nuisibles du Missouri, 175. — DRECHSEL. Monstruosité de l'*Attelabus curculionoides*, 205.— KUWERT. Lépidoptères nocturnes, 212. — HOFMANN. Mélanges lépidoptérologiques, 219. — PRITTWITZ. Sur divers Lépidoptères, 237. — SCHENCK. Hyménoptères, 253. — KRAATZ. Mélanges synonymiques, 268. — WEGENBERGH. *Elater Costeri*, 270. — DOHRN. Remarques entomologiques, 271. — PHILIPPI. *Brachyxiphus*, genre nouveau d'Hyménoptères, et sur divers autres nouvelles espèces d'Insectes, 285. — KRAUSE. Divers Lépidoptères, 296. — KUWERT. Mélanges entomologiques, 305. — VOLCKEN. Insectes d'Amérique, 309, 371. — EPPELSHEIM. Plusieurs Microlépidoptères, 315. — SCHENCK. *Andrena* et autres Hyméoptères, 335. — DOHRN. Notes entomologiques, 336. — TISCHHEIN. Monstruosité du *Nematus ventralis*, 353. — DOHRN. Linneana, 354. — RUDOW. *Tenthrédines*, 381. — DOHRN. Sur les *Amyctérides*, 396. — WULLSCHLEGEL. *Tortrix penziana*, *Saturnia Cynthia* et *Dianthæcia magnolii*, 403. — ROSENHAUER. Mélanges entomologiques, 408. — WAGNER. *Diplosis equestris*, 414. — DOHRN. Insectes servant à la parure, 424. — WOCKE. *Psyche viadrina* et *Nepticula sericopeza*, 426.

Société entomologique italienne. Bulletin (*Bulletino della Societa entomologica italiana*), 2e année (1870), 3e et 4e trimestre, et 3e année (1871), 1er et 2e trimestre, et règlement de ladite Société ; br. in-8°, Florence, 1870-1871.

1870. CORNALIA. Observations sur l'*Ugimyia pricariæ*, 217. — MULLER et DELPINE. Applications aux Insectes de la théorie darwinienne, 228. — STEFANO DE BERTOLINI. *Agabus Venturii* (sp. n.), 242. — PICCIOLI. Carabiques de Toscane, 244. — GIGLIOLI. Distribution géographique des *Halobatus*, 260. — BARGAGLI. Coléoptères de la faune de Sardaigne, 262. — STAFANELLI. Sur l'odeur produite par le *Sphynx convolvuli*, 280. — PICCIOLI. Faune souterraine des Coléoptères d'Italie : *Anophthalmus Bruchi* et *Glyptomerus etruscus* (sp. n.), 301. — RAGUSA. *Luperus Biraghii* (sp. n.), 315. — RONDANI. Diptères d'Italie, 317. — STEFANELLI. Lépidoptères de Toscane (2e partie), 339. — TOZZETTI. Sur l'odorat du *Sphynx convolvuli*, 358. — APPELLE DEI. *Tingis pyri*, 363.

1871. RONDANI. *Ortalidinæ italicæ,* 3, 161. — BAUDI. Espèces italiennes de *Scotodipnus,* 25. — BARGAGLI. Coléoptères nouveaux de l'Italie centrale, 36. — BERTOLINI. Note entomologique sur une inondation de l'Adige, 41. — ID. Matériaux pour la faune des Coléoptères de Sardaigne, 47, 188. — CARRUCCIO. *Nemesia fodiens,* 55. — APELLE DEI. Utilité de l'entomologie appliquée à l'agriculture, 67. — Notice sur Paoli Savi, 81. — ROTTENBERG. Coléoptères de Sardaigne, 84. — RONDANI. Insectes parasites et indication de leurs victimes, 121, 224.— PASSERINI. *Aphidiens* italiens, 144. — RAGUSA. *Claviger* et *Omalium* nouveaux de Sicile, 195. — APELLE DEI. Hybridisme chez les *Coccinella,* 197. — BISCHOFF-EHINGER. Coléoptères de Corse, 201. — STAUDINGER. Lépidoptères d'Europe nouveaux, 205, 260. — PUCAZZOTI. *Carabus italicus,* 221. — RAGUSA. *Attalus panormitanus,* 222. — PICCIOLI. Coléoptères de Toscane, 284.

Société impériale des Naturalistes de Moscou. Bulletin pour 1870, n^os^ 1 et 2 ; br. in-8°, avec pl., Moscou, 1871.

MOTSCHULSKY. Notes sur les Coléoptères recueillis pendant ses voyages.

Société Linnéenne de Londres. 1° Mémoires (*Transactions of the Linnean Society of London*), t. XXVII, 3^e^ partie, 1870; 2° Journal (*The Journal of the Linnean Society*), 1^re^ partie : Zoologie, t. XI, n^os^ 49 à 52, et 2^e^ partie : Botanique, t. XI, n^os^ 54, 55 et 56, et t. XIII, n° 65 ; 3° Procès-verbaux (*Proceedings of Linnean Society of London*), 1870-1871 ; 4° List ; br. in-8° et vol. in-8°, avec pl., Londres, 1871.

Société suisse d'Entomologie. Bulletins (*Mittheilungen der Schweizerische Entomologischen, Gesellschaft*), t. III, n^os^ 5 à 8, 1870-1871 ; br. in-8°, Schauffausen.

H. DE SAUSSURE. Addition au système des *Mantides.* — FREY. Microlépidoptères nouveaux. — GAUTIER DES COTTES. *Calathus, Taninopterus, Omaseus, Agapenthia* et *Dorcadion* nouveaux. — CHEVRIER. *Chrysis, Hedychrus, Pemphredon, Cemonus, Psen, Hoplisus* et *Leucopsis* nouveaux et propres au bassin du Léman. — FREY. Microlépidoptères suisses : *Elachista, Bucculatrix* et *Nepticula* (sp. n.). — GAUTIER DES COTTES. Genre *Orthomus.* — FOREL. *Polyergus rufescens* et *Crematogaster sordidula.* — FREY-GESSNER. Hémiptères suisses. — WALLSCHLEGEL. *Tortrix pensiana, Saturnia Cynthia* et *Dianthœcia magnolii.* — CHEVRIER. Coléoptères xylophages au point de vue de la science forestière. — DESBROCHERS DES LOGES. Coléop-

tères d'Europe et confins de la Méditerranée, suivis de diverses remarques. — MAYER-DÜR. *Psyllodes.* — PEYERIMOFF (de). Diagnoses de Microlépidoptères nouveaux. — EATON. Hémiptères d'Europe et d'Algérie.

Société zoologique de Londres. 1° Mémoires (*Transactions of the Zoological Society of London*), t. VII, part III à VI ; 2° Procès-verbaux (*Proceedings, etc.*), 1870, part I, II et III, et 1871, part. I ; vol. in-4° et br. in-8°, Londres, 1870-1871.

*Transactions.* SMITH. *Apides* et *Vespides* recueillis dans les provinces du nord de l'Inde par M. Ch. Horne.

*Proceedings* 1870. CAMBRIDGE. Espèces nouvelles d'*Aranéides* de l'Afrique australe. — BUTLER. Lépidoptères indiens.

1871. BUTLER. Diagnoses d'espèces exotiques nouvelles de Lépidoptères. — ATKINSON. Trois Lépidoptères nouveaux de Yunan. — BUTLER. Espèces et genres nouveaux de *Pieridæ.*

Souverbie et le R. P. Montrouzier. Descriptions d'espèces nouvelles de Coquilles de l'archipel calédonien, 7e partie (extrait du Journal de Conchyliologie, 1871) ; br. in-8° (*).

Stainton. Magasin entomologique (*The Entomologist's Montly magazine*), nos d'octobre 1870 à décembre 1871 ; br. in-8° données par le rédacteur M. Stainton (*).

Ouvrage purement entomologique à consulter en entier.

Thomson (James). Physis : Recueil d'Histoire naturelle, 6e livraison ; br. in-8°, Paris, 1870 (*).

Thorell (T.). 1° Remarques synonymiques sur les Araignées (*Remarks on synonymus Spiders*), n° 2 ; 2° *Aranea nonnulla Novæ-Hollandiæ descriptæ* ; 1 vol. in-4° et br. in-8°, Upsal, 1871 (*).

Walker (Fr.). Plusieurs notices sur divers points de l'entomologie : 1° *Note on Chalcidiæ,* part I à IV ; 2° *Characters of undescribed Lepidoptera Heterocera* ; 3° *List of Hymenoptera collected by Lord in Ægypt and Arabia* ; 4° *List of Coleoptera collected by Lord in Ægypt and Arabia,* etc.; br. in-8°, Londres, 1869-1871 (*)

Weinland. Notice sur la *Tringa pusilla,* etc.; br. in-8° (en anglais), Salem, 1857 (*).

# LISTE DES MEMBRES

DE LA

# SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

**ANNÉE 1871. — Quarantième de sa fondation.**

*Nota.* L'astérisque (*) indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1864. Abeille de Perrin (Elzear), rue Grignan, 7, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. Alexandre (Auguste), médecin-dentiste, rue Brezin, 4, à Montrouge-Paris. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1853. Allard (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, rue Paradis-Poissonnière, 1. — *Coléoptères d'Europe.*

1863. Allard (Gaston), route des Ponts-de-Cé, à la Maulevrie, près Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. Amblard (Louis), docteur en médecine, rue Paulin, 14, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*

1861. Ancey (Félix), négociant, rue Bel-Air, 3, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères et Lépidoptères français.*

1857. André (Ernest), notaire, à Gray (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. Antessanty (l'abbé Gabriel d'), rue Saint-Jacques, 12, à Troyes (Aube). — *Coléoptères de France.*

1868. Auzoux (Hector), docteur en médecine, attaché au service maritime des Messageries nationales, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1859. Baer (Gustave-Adolphe), maison J.-G. Weiss, à Manille (îles Philippines). — *Coléoptères, Entomologie générale.*

1865. Balbiani, docteur en médecine, rue de Médicis, 13. — *Entomologie générale et appliquée, Embryogénie entomologique.*

1860. Baly (Joseph-S.), docteur en médecine, the Butts, à Warwick (Angleterre). — *Coléoptères, principalement Chrysomélines exotiques.*

1854. Bar (Constant), propriétaire, à Cayenne (Guyane française). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*

1871. Barbat (Pierre-Michel), imprimeur-éditeur, à Châlons-sur-Marne (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

1866. Barbier-Dickens, à Saint-Quentin (Aisne) et rue de Paradis-Poissonnière, 1 *bis,* à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1868. Baron, avocat, rue de Bréa, 6. — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Bates (H.-W.), esq., Whitehall palace, 15, à Londres (S. W.). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1868. Bates (Frédéric), Stockdale terrace, à Leicester (Angleterre). — *Coléoptères.*

1846. Baudi de Selve (le chevalier), rue Charles-Albert, 44, à Turin. — *Coléoptères.*

1863. Bauduer (Paul), pharmacien, à Sos, près Nérac (Lot-et-Garonne). — *Coléoptères d'Europe.*

1851. Bazin (Stéphane), au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Entomologie appliquée, Coléoptères.*

1868. Beaulieu (Jean-Adolphe de), ingénieur, à Guebwiller (Alsace). — *Lépidoptères.*

1867. Becquemont, ancien greffier de 1re instance, rue de Constantinople, 29. — *Entomologie générale du bassin de la Seine.*

1866. Bedel (Louis), rue Garancière, 5. — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Bellevoye, graveur, rue du Four-du-Cloître, 5, à Metz (Lorraine). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1845. Bellier de la Chavignerie, rue de Parme, 9. — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*

1869. Bérard (Charles), capitaine au 113e de ligne, à La Garde, par Montlieu (Charente-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

1835. Berce, rue de Paris, 97, à Clamart (Seine). — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*

1871. Berger (Eugène-Louis), sous-caissier à l'Octroi de Paris, rue Berthollet, 17. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1865. Bianconi (Jean-Antoine), docteur en mathématiques, à Bologne (Italie). — *Coléoptères d'Europe.*

1844. Bigot (Jacques), rue de Luxembourg, 27. — *Diptères.*

1863. Bigot (Just), rue Michel-Ange, 23, à Auteuil-Paris. — *Coléoptères de France.*

1859. Bischoff-Ehinger (André), négociant à Bâle (Suisse). — *Coléoptères.*

1837. Blanchard (Émile), ✻, membre de l'Institut, professeur d'entomologie au Muséum, rue de l'Université, 34. — *Entomologie générale. Anatomie.*

1851. Boieldieu (Anatole), chef de bureau à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, boulevard de la Contrescarpe, 30 *bis.* — *Coléoptères d'Europe.*

* 1866. BOISDUVAL, ✻, docteur en médecine, rue des Fossés-Saint-Jacques, 22. — *Lépidoptères.*

1842. Boisgiraud, ✻, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Toulouse, à Montplaisir, par Mirambeau (Charente-Inférieure). — *Coléoptères et Hyménoptères et du bassin de la Méditerranée.*

1860. Bonnaire (le baron Achille), rue Hallé, 62, Montrouge-Paris. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1858. Bonneuil (le vicomte Roger de), rue Saint-Guillaume, 31. — *Coléoptères.*

1859. Bonvouloir (le vicomte Henry de), rue de l'Université, 15, et à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*

1869. Bordes (Numa), banquier, rue Esprit-des-Lois, 3, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères d'Europe.*

1863. Bouchaud de Bussy (Paul de), propriétaire, au château de Roussan, par Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1857. Boudier (Émile), pharmacien, à Montmorency (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1852. Bouteillier (Ed.), professeur d'histoire naturelle au collége, à Provins (Seine-et-Marne). — *Coléoptères.*

1869. Bouvier, naturaliste-voyageur, boulevard de Port-Royal, 85. — *Entomologie générale.*

1867. Brannan junior (Samuel), à San-Francisco (Californie). — *Entomologie générale.*

1859. Brisout de Barneville (Charles), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères de France.*

1862. Brisout de Barneville (Henri), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1866. Brown (Edwin), à Burton-on-Trent (Angleterre). — *Coléoptères, principalement Cicindèlides et Carabiques.*

1860. Bruck (Emil vom), rentier, à Créfeld (Prusse-Rhénane). — *Coléoptères.*

1863. Brulerie (Charles Piochard de la), rue du Montparnasse, 41. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1871. Buchanan White (le docteur F.), président de la Société des Sciences naturelles, à Perth (Écosse). — *Entomologie générale.*

1832. Bugnion (Charles-Juste-Jean-Marie), à Lausanne (Suisse). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1833. Buquet (Lucien), ✳, ancien chef de bureau au Ministère de la Marine, rue Saint-Placide, 52 (faub. St-Germain). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1862. Burle (Émile), négociant, rue Neuve, 41, à Gap (Hautes-Alpes). — *Coléoptères d'Europe.*

1867. Burmeister (Hermann), directeur du Musée d'Histoire naturelle de Buenos-Ayres. — *Entomologie générale.*

1863. Cabarrus (A.-V.), rue Judaïque, 93, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères en général, Lépidoptères d'Europe.*

1856. Candèze, docteur en médecine, à Glain-lès-Liége (Belgique). — *Entomologie générale, Larves de Coléoptères; Élatérides, Lamellicornes et Longicornes.*

1871. Capronnier (J.-B.), peintre-verrier, rue Rogier, 246, à Schnerbech (Belgique). — *Entomologie générale, Lépidoptères de Belgique et exotiques.*

1858. Cartereau, ✳, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube). — *Entomologie générale, Coléoptères, Hyménoptères et Diptères d'Europe, Mœurs et métamorphoses des Insectes.*

1869. Chardon (Gabriel), attaché à l'Administration des lignes télégraphiques, avenue de la Motte-Piquet, 25.— *Coléoptères de France.*

1867. Charlier (Eugène), docteur en médecine, faubourg Saint-Gilles, 19, à Liége (Belgique). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères et Lépidoptères.*

1834. Chaudoir (le baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur de Russie, à Jitomir (Wolhynie, Russie méridionale. — *Coléoptères, principalement Carabiques.*

* Chevrolat (Auguste), rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — *Coléoptères.*

1867. Claudon (Albert), rue de Rouffach, 56, à Colmar (Alsace). — *Coléoptères en général.*

1860. Colbeau (Jules), chaussée de Wavre, 178, à Ixelles-Bruxelles (Belgique). — *Entomologie générale.*

1856. Comendador (Antonio-Sanchez), professeur à l'Université de Barcelone (Espagne). — *Entomologie générale.*

1854. Constant fils, banquier, à Autun (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*

1866. Coret (Paul), cultivateur, rue Malissier, 7, à Puteaux (Seine). — *Lépidoptères d'Europe, Entomologie appliquée à l'Agriculture.*

1841. Costa (Achille), directeur du Musée zoologique, via Santa Antonia alla Vicaria, 5, à Naples. — *Entomologie générale.*

1859. Cotty (Ernest-Paul), officier comptable des subsistances militaires à la manutention, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1871. Courage (l'abbé Émile), vicaire de Sainte-Clotilde, à Paris. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1869. Courson (Alfred), rue des Petites-Écuries, 55. — *Coléoptères.*

1861. Coye, ※, capitaine au dépôt de recrutement, à Limoges (Haute-Vienne). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1865. Crotch (George-Robert), attaché à la bibliothèque de l'Université, à Cambridge (Angleterre). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. Daniels (F.-W.), Hottegaard, à Maribo, près Copenhague (Danemark). — *Entomologie générale.*

1836. Dardouin, peseur du commerce, rue Paradis, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. DAT (Charles), attaché à la navigation de la Loire, quai des Violettes, 4, à Amboise (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

1832. DAUBE, naturaliste, faubourg de Nîmes, chemin des Aubes, 1, à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1870. DAUDET (Henri), rue des Martyrs, 23. — *Lépidoptères, spécialement chenilles.*

1865. DAVAINE (Casimir), ✻, membre de l'Académie de Médecine, rue Laffitte, 3. — *Entomologie générale, Helminthologie.*

1859. DELACOUR, juge en retraite, à Beauvais (Oise). — *Hyménoptères d'Europe.*

1855. DELAMAIN (Henry), à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*

1856. DELAMARCHE (Charles), ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la Justice et des Cultes, rue Saint-Jacques, à Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise). — *Lépidoptères.*

1845. DEMOULIN (Gaspard), membre de la commission administrative du Musée d'histoire naturelle, rue de Nimy, 46, à Mons (Belgique). — *Hyménoptères et Diptères.*

1856. DEPUISET, naturaliste, rue des Saints-Pères, 17. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères et Coléoptères.*

1859. DESBROCHERS DES LOGES, à Gannat (Allier). — *Coléoptères d'Europe, Mœurs des Insectes.*

1838. DESMAREST (Eugène), officier d'Académie, du laboratoire d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, rue Linné, 3. — *Entomologie générale, principalement Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1859. DESMARTIS (Télèphe), docteur en médecine, rue Tustal, 13, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale, Mœurs des Insectes.*

1856. DEYROLLE (Henri), naturaliste, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 191. — *Coléoptères, Lépidoptères exotiques.*

1866. DEYROLLE (Émile), naturaliste, rue de la Monnaie, 19. — *Entomologie générale.*

1869. DIECK (G.), à Iéna-sur-Saale (Saxe). — *Coléoptères d'Europe.*

1851. DOHRN (C.-A.), à Stettin (Prusse). — *Coléoptères.*

1861. DOLLÉ (Maurice), rue Saint-Jean, 16, à Laon (Aisne). — *Coléoptères.*

1859. DORIA (le marquis Jacques), via Nova, 6, à Gênes (Italie). — *Coléoptères.*

1845. DOUBLEDAY (H.), à Epping (Angleterre). — *Lépidoptères.*

1852. DOURS (Antoine), docteur en médecine, boulevard Longueville, 38, à Amiens (Somme). — *Coléoptères et Hyménoptères.*

1834. DREWSEN, négociant à Strandmollen, près Copenhague. — *Coléoptères et Hyménoptères.*

1867. DUCHAMP (G.), d'Autun, étudiant en médecine, rue de la Bourse, 37, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1864. DUCOUDRÉ, censeur des études au Lycée, à Angoulême (Charente). — *Coléoptères d'Europe.*

1865. DUFOUR (Gustave), ✵, médecin principal de 2e classe, rue de l'Université, 3, à Toulouse (Haute-Garonne). — *Entomologie générale.*

1863. DUPARC (Georges), place du Louvre, 23. — *Coléoptères.*

1850. DUTREUX (Aug.), ✠, ancien receveur général, au Château-de-la-Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise). — *Lépidoptères d'Europe, Diurnes exotiques.*

1858. DUVERGER (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes). — *Lamellicornes, Longicornes, Libellulides, Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*

1867. ÉBRARD (Sylvain), employé aux acieries, à Unieux (Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*

1870. EHLERS (docteur Guillermer), Murälla-del-Mar, 37, à Carthagène (Espagne). — *Coléoptères.*

1867. EMICH (Gustave d') fils, écuyer de S. M. l'Empereur, à Pesth (Hongrie). — *Coléoptères.*

1866. ERSCHOFF (Nicolas), Wassili Ostraw, 12e ligne, n° 15, à Saint-Pétersbourg. — *Lépidoptères.*

1870. ESTIENNE (Émile), lieutenant au 51e de ligne. — *Coléoptères d'Europe.*

1866. EUSTACHE (Oscar), avoué près le tribunal, rue de Bonsi, 6, à Béziers (Hérault). — *Coléoptères d'Europe.*

1842. FAIRMAIRE (Léon), directeur de l'Hôpital Saint-Louis, rue Bichat, 40, à Paris. — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères.*

1858. FALLOU (Jules), rue Hautefeuille, 30. — *Lépidoptères d'Europe.*

1833. FARHÆUS, chef du département de l'Intérieur, à Stockholm (Suède). — *Coléoptères.*

1861. Fauvel (C.-A.), licencié en droit, rue d'Auge, 16, à Caen (Calvados). — *Entomologie générale de la Basse-Normandie, Coléoptères et Lépidoptères de France, Staphyliniens exotiques.*

1857. Felder (Gaëtan), burgermeister, Kohlmarkt, n° 1149, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères et Coléoptères.*

1868. Félissis-Rollin (Jules), inspecteur des forges, chef d'escadron d'artillerie, à Nevers (Nièvre). — *Coléoptères de France.*

1856. Föerster (Arnold), professeur à l'École supérieure d'Aix-la-Chapelle (Prusse). — *Coléoptères et Hyménoptères.*

1863. Follias, rue Colbert, 16, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Fridrici (Christian), professeur d'histoire naturelle aux écoles municipales, à Metz (Lorraine). — *Entomologie générale française.*

1867. Fuchs (Waldemar), Unter den Linden, 8, à Berlin. — *Coléoptères.*

1867. Fumouze, docteur en médecine, rue du Faubourg-Saint-Denis, 78. — *Entomologie appliquée à la Médecine et à la Pharmacie.*

1866. Gabillot (Joseph), quai des Célestins, 5, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1867. Gage (Léon), docteur en médecine, rue de Grenelle-Saint-Germain, 13. — *Entomologie générale et appliquée à la Médecine et à la Pharmacie.*

1869. Gallois (Joseph), secrétaire de l'Asile départemental d'aliénés, à Sainte-Gemmes, par les Ponts-de-Cé, près Angers (Maine-et-Loire. — *Coléoptères d'Europe et des pays circumméditerranéens.*

1857. Gandolphe (Paul), rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 3. — *Coléoptères.*

1867. Garbiglietti (Antoine), agrégé de la Faculté royale de Médecine, rue de l'Académie Albertine, 5, à Turin (Italie). — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères.*

1870. Gaulle (de), étudiant en droit, rue de Vaugirard, 286. — *Coléoptères d'Europe.*

1856. Gautier des Cottes (le baron), rue Truffaut, 102, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères.*

1870. Gavoy (Louis), rue de la Préfecture, 5, à Carcassonne (Aude). — *Coléoptères d'Europe.*

1842. Géhin, pharmacien, place Saint-Louis, 8, à Metz (Lorraine). — *Insectes nuisibles de tous les ordres et leurs produits, Coléoptères d'Europe.*

1861. Germiny (le comte Paul le Bègue de), receveur particulier des finances, à Barcelonnette (Basses-Alpes). — *Coléoptères d'Europe.*

1835. Gervais (Paul), O ✻, professeur d'anatomie comparée au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, etc., rue Rollin, 11. — *Entomologie générale, Myriapodes et autres Aptères.*

1859. Gervais d'Aldin, juge à Péronne (Somme). — *Coléoptères.*

1866. Gilnicki (Henri), rue de la Monnaie, 19. — *Coléoptères.*

1857. Girard (Maurice), professeur au collége municipal Rollin, rue Thénard, 9. — *Entomologie générale et appliquée, Physiologie.*

1852. Giraud (Joseph-Jules), docteur en médecine, rue Magnan, 24. — *Hyménoptères.*

1869. Giraux (Henri-Alexandre), médecin à Loisy-sur-Marne (Marne). — *Entomologie générale.*

1868. Gobert (docteur Émile), à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale.*

1859. Goossens (Th.), rue du Faubourg-Saint-Martin, 99. — *Lépidoptères, Chenilles préparées.*

1844. Goubert (Léon), ancien entreposeur des tabacs, quai de l'Abattoir, 1, à Strasbourg (Alsace). — *Coléoptères en général.*

* Gougelet, ancien employé à l'Administration de l'Octroi, rue de l'École-de-Médecine, 86. — *Coléoptères.*

1860. Gouley (Albert), avoué, rue des Cordeliers, 7, à Caen (Calvados). — *Lépidoptères d'Europe.*

1864. Gouré de Villemontée (Gustave), rue Crébillon, 3. — *Coléoptères de France.*

1835-1866. GOUREAU, O ✻, colonel du génie en retraite, à Santigny, près et par Guillon (Yonne). — *Entomologie générale et appliquée, Mœurs des Insectes.*

1833. Graells (Mariano de la Paz), conseiller honoraire de l'Instruction publique, directeur et professeur d'anatomie comparée et de zoonomie au Musée d'histoire naturelle, calle de la Bola, 4 premier, à Madrid. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes et des Larves.*

1832. Graslin (de), à Château-du-Loir (Sarthe). — *Lépidoptères d'Europe; étude de leurs mœurs et métamorphoses.*

1857. Gray (John), Wheatfield House new Bolton-le-Moors, Lancashire (Angleterre). — *Coléoptères.*

1857. Grenier, docteur en médecine, rue de Vaugirard, 55, et à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères d'Europe.*

1866. Gronier, rue Sainte-Catherine, 19, à Saint-Quentin (Aisne). — *Lépidoptères d'Europe. Coléoptères du nord de la France.*

1869. Grouvelle (Jules), ingénieur civil, rue des Écoles, 26. — *Coléoptères d'Europe.*

1870. Grouvelle (Antoine), ingénieur à la Manufacture des Tabacs de Paris, rue des Écoles, 26. — *Coléoptères d'Europe.*

1860. Grube (Édouard), directeur du Muséum d'histoire naturelle de l'Université, à Breslau (Prusse). — *Arachnides et Annélides.*

1836. Guéneau d'Aumont (Philibert), O ✻, s.-intendant militaire en retraite, rue Devosge, 43, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères.*

1832. Guenée (Ach.), avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir). — *Lépidoptères.*

* 1866. GUÉRIN-MÉNEVILLE, ✻, membre de la Société centrale d'Agriculture, rue Corneille, 3. — *Entomologie générale et appliquée.*

1846. Guernisac (le comte de), président de la Société d'horticulture, à Morlaix (Finistère). — *Lépidoptères.*

1865. Guichard (Joachim), rue d'Algérie, 22, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Haag-Rutenberg (G.), docteur en philosophie, à Gruneburg, près Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères.*

1858. Hampé (Clémens), docteur en médecine, Baurenmarkt, 6, à Vienne (Autriche). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Harold (le baron Edgard de), ✠, capitaine de la garde du roi de Bavière, Barerstrasse, 52, à Munich (Bavière). — *Coléoptères, spécialement Lamellicornes.*

1861. Hémard (Hippolyte), receveur des Postes, à Saar-Union (Meurthe et Moselle). — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. Hénon, ✻, ancien interprète près le 1er conseil de guerre, rue de la Nation, 4, à La Flèche (Sarthe). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1835. HERRICH-SCHÆFFER, ✠, docteur en médecine, à Ratisbonne (Bavière). — *Coléoptères, Lépidoptères et Hémiptères.*

1852. HEWITSON, The Oatlands Walton on Thames Surrey (Angleterre). — *Lépidoptères Diurnes exotiques.*

1866. HEYDEN (L. VON), capitaine, Hochstrasse, 15, à Francfort-sur-le-Mein. — *Insectes de tous les ordres, principalement Coléoptères.*

1857. HIMMIGHOFFEN (Jacob), calle del Putchet, 25, Putchet, cerca de Barcelona (Espagne). — *Entomologie générale. Lépidoptères, Coléoptères et Diptères.*

1870. HOURY (Alphonse), négociant, à Mer (Loir-et-Cher). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1870. HUBERSON (Charles), rédacteur à l'administration de la ville de Paris, rue Garancière, 5. — *Entomologie générale.*

1866. HUE, précepteur, place Centrale, 3, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale.*

1854. JANSON (Edward), Museum street, 28, à Londres (W. C.). — *Entomologie générale.*

1847. JAVET, négociant, rue Geoffroy-Marie, 10. — *Coléoptères.*

1843. JEKEL (Henri), naturaliste, cabinet entomologique, librairie entomologique et d'histoire naturelle, rue Letort, 2, à Montmartre-Paris. — *Coléoptères européens et exotiques; Curculionites.*

1858. JOURDHEUILLE, juge, à Troyes (Aube). — *Lépidoptères d'Europe.*

1871. JULLIAN (Camille), banquier, boulevart du Nord, 15, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Hémiptères et Hyménoptères de la Provence.*

1850. KEFERSTEIN, conseiller de justice, à Erfurth, en Thuringe. — *Lépidoptères d'Europe.*

1849. KIESENWETTER (Hellmuth VON), à Bautzen (Saxe). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. KIRBY (W.-F.), 1, Upper terrace, upper Rathumnies, à Dublin (Angleterre). — *Lépidoptères.*

1866. KIRSCH, pharmacien, Grosse Plauen'schegasse, 13, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1857. KOECHLIN (Oscar), à Dornach (Alsace). — *Coléoptères.*

1868. KOZIOROWIEZ (Édouard-Ladislas), ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Ajaccio (Corse). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1855. Kraatz (G.), docteur en philosophie, Zimmerstrasse, 94, à Berlin. — *Coléoptères.*

1863. Künckel (Jules), aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, boulevart Saint-Michel, 133. — *Entomologie générale, Anatomie.*

1846. Laboulbène (Alexandre), O ✵, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, rue de Lille, 11. — *Entomologie française, Anatomie, Mœurs des Insectes.*

1857. Lacerda (Antonio de), à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale.*

1858. Lafaury (Clément), docteur en médecine, à Saugnac et Cambran (Landes). — *Lépidoptères d'Europe.*

1837. Laferté-Sénectère (le marquis de), rue Nicolas-Simon, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

1867. Lagarde (Jules), rue de Douai, 14. — *Lépidoptères d'Europe.*

1864. Lallemant, pharmacien, à l'Arba, près Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et du nord de l'Afrique.*

1848. Lambert (Paul), docteur en médecine, à Saumur (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1870. Lambin (Charles), rue Saint-Antoine, 164. — *Coléoptères d'Europe, Mœurs des Insectes.*

1848. Lamotte (Martial), professeur suppléant à l'École de médecine, barrière d'Issoire, maison Riocros, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — *Lépidoptères, Coléoptères.*

1855. Larralde d'Arancette (Martin), percepteur des contributions directes, quartier Saint-Léon, à Bayonne (Basses-Pyrénées). — *Lépidoptères.*

1866. Lartigue (Henry), rue Guichard, 2, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Lauzun (Philippe), rue des Beaux-Arts, 8. — *Lépidoptères.*

1860. Lavergne de la Barrière, directeur particulier de la Compagnie générale d'assurances, rue Laffitte, 5. — *Coléoptères d'Europe.*

1856. Leboutellier, pharmacien, rue des Charrettes, 125, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France.*

1855. Leconte (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie). — *Coléoptères de l'Amérique septentrionale.*

1869. Lefèvre (Édouard), employé au Ministère des Travaux publics, rue de Constantine, 28, à Plaisance-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1859. LEJEUNE (L.-P.-D.), ✻, officier comptable des subsistances en retraite, à Saint-Eugène, commune d'Alger (Algérie). — *Coléoptères en général.*

1863. LEMORO (Eugène), rue Guichard, 2, à Passy-Paris. — *Coléoptères de France.*

1837. LEPRIEUR (C.-E.), O ✻, pharmacien principal à l'hôpital militaire de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).—*Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1853. LESPÈS, professeur à la Faculté des sciences, rue de l'Union, 19, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Entomologie générale.*

1857. LETHIERRY (Lucien), rue Blanche, faubourg Saint-Maurice-lès-Lille (Nord). — *Coléoptères et Hémiptères.*

1869. LETZNER, président de la Société entomologique de Silésie, à Breslau (Prusse). — *Entomologie générale.*

1860. LEVASSEUR (Benoist), contrôleur des contributions directes, rue des Poulies, aux Andelys (Eure). — *Coléoptères.*

1867. LEVASSEUR (Henri), consul de France à Panama (Nouvelle-Grenade). — *Entomologie générale.*

1861. LÉVEILLÉ (Albert), boulevart Magenta, 152. — *Coléoptères d'Europe, d'Algérie et des îles Philippines.*

1868. LÉVEILLÉ (Prosper), Boulevart de la Chapelle, 102. — *Coléoptères d'Europe.*

1868. LICHTENSTEIN (Jules), négociant en vins, à Montpellier (Hérault). — *Hyménoptères d'Europe, Mœurs des Insectes.*

1864. LOEW, recteur et professeur, à Guben (Saxe). — *Diptères.*

1832. LUCAS (Hippolyte), ✻, aide-naturaliste d'Entomologie, au Muséum, rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum d'histoire naturelle. — *Entomologie générale.*

1861. MABILLE (Paul), professeur, rue du Marché-au-Veaux, 5, à Paris. — *Lépidoptères d'Europe, Phalénites exotiques, Coléoptères d'Europe.*

1864. MAC-LACHLAN (Robert), Limes Groves North Lewisham, 39, à Londres (S. E.). — *Névroptères.*

1864. MADON, avocat, boulevart Napoléon, 68, à Toulon (Var). — *Coléoptères d'Europe.*

1868. MAILLEFER (Léon), rue de Douai, 18. — *Entomologie générale, Coléoptères d'Europe.*

1846. MANDERSTJERNA, ✠, général au service de S. M. l'Empereur de Russie, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1863. MANÈS (Adolphe), ✻, capitaine d'infanterie, à Ajaccio (Corse). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1853. MANUEL (le comte Alfred DE), à Albertville (Savoie). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1864. MARCILLY (Charles), à Bar-sur-Aube (Aube). — *Coléoptères.*

1858. MARMOTTAN, docteur en médecine, rue Desbordes-Valmore, 31, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1835. MARSEUL (l'abbé DE), boulevart Péreire, 271, aux Ternes-Paris. — *Coléoptères d'Europe et des pays circonvoisins, Hétéromères et Histérides exotiques.*

1855. MARTIN (Emmanuel), propriétaire, à Creil (Oise). — *Lépidoptères.*

1861. MARTIN (Henri-Charles), ✻, docteur en médecine, rue Vital, 14, à Passy-Paris. — *Coléoptères.*

1860. MARTINEZ Y SAEZ (Francisco), professeur d'Institut, r. Vergara, 1, 4e, à Madrid. — *Coléoptères.*

1870. MASSON (Edmond), percepteur des contributions au Meux, par Compiègne (Seine-et-Oise). — *Coléoptères de France.*

1860. MATHAN (le baron René DE), conseiller de préfecture à Albi (Tarn). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1861. MAYET (Valéry), négociant en vins, quai de Bosc, 43, à Cette (Hérault). — *Coléoptères d'Europe.*

1865. MEES, docteur en médecine, Ohlmullerstrasse, 9, à Munich (Bavière). — *Coléoptères.*

1853. MIGNEAUX (Jules), peintre d'histoire naturelle, rue du Cloître-Saint-Merry, 16. — *Iconographie entomologique.*

1851. MILLIÈRE (Pierre), place Kléber, 2, à Lyon (Rhône), ou dans sa villa, à Cannes (Alpes-Maritimes). — *Lépidoptères d'Europe, Mœurs des Chenilles.*

* 1866. MILNE-EDWARDS (Henri), C ✻, membre de l'Institut, etc., rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale, Crustacés, Anatomie.*

1862. MILNE-EDWARDS (Alphonse), ✻, aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, etc., rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale, Crustacés.*

1861. MIMONT (DE), au château de la Houssaye par Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale, Coléoptères.*

1870. MISSOL, pharmacien, rue Montorgueil, 19. — *Lépidoptères d'Europe, préparation des chenilles.*

1851. MNISZECH (le comte G. DE), rue Balzac, 22. — *Coléoptères.*

1844. MOCQUERYS (Émile), rue de la Préfecture, 28, à Évreux (Eure). — *Coléoptères d'Europe, Entomologie appliquée.*

1866. MONNIER (Frédéric), notaire, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*

1865. MONTILLOT (Anatole-Louis), attaché à la Trésorerie, à Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1870. MONTILLOT (Louis) employé au Ministère de l'Intérieur, bureau des lignes télégraphiques, rue Monsieur-le-Prince, 24. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. MONTROUZIER (le révérend père), missionnaire apostolique, à Lyon. — *Entomologie générale.*

1865. MORA (Manuel DE), agriculteur, bachelier ès arts, calle del Osario, 45, à Cordoue (Espagne). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. MORITZ, naturaliste, rue de l'Arbre-Sec, 46.—*Entomologie générale.*

1859. MORS (Louis), ingénieur civil, rue Saint-Pétersbourg, 23. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1859. MÜLLER (T.-A.-Clémens), mécanicien, Falkenstrasse, 15, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1871. MUNIER-CHALMAS, préparateur de géologie à la Faculté des Sciences, 18, rue de la Sorbonne. — *Entomologie générale, principalement Insectes fossiles.*

1850. MURRAY (Andrew), Kensingtongore, à Londres (S. W.). — *Coléoptères.*

1852. NARCILLAC (le comte DE), rue de l'Université, 101. — *Entomologie générale et anatomique.*

1871. NEVINSON (Basile-Georges), à Southfield (Angleterre). — *Coléoptères.*

1857. NICKERL, directeur et professeur de zoologie à l'Académie, Wenzelsplatz, 779-II, à Prague (Bohême). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1860. NIÉTO (José-Apolinario), à Cordova (Brésil). — *Entomologie générale.*

1858. NIVILLER (Charles), dessinateur, boulevart Richard-Lenoir, 134. — *Lépidoptères.*

1860. NORGUET (DE), rue de Jemmapes, 61, à Lille (Nord). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1861. OBERTHÜR (Charles), imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Lépidoptères d'Europe.*

1871. OBERTHÜR (Réné), faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ile-et-Vilaine). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. ODIER (James), banquier, Cité, 24, à Genève. — *Coléoptères d'Europe.*

1869. OLIVEIRA (Manuel-Paulino d'), professeur à la Faculté de Philosophie de Coïmbre (Portugal). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1860. ORZA (Paul DE L'), naturaliste, rue des Fossés-Saint-Jacques, 26. — *Lépidoptères, Coléoptères.*

1871. OSMONT, vérificateur des Douanes, rue de Strasbourg, 4, à Caen (Calvados). — *Lépidoptères d'Europe.*

1871. OUSTALET, Géologue, rue des Écoles, 10. — *Entomologie générale, principalement Insectes fossiles.*

1850. PANDELLÉ (Louis), rue du Lycée, 17, à Tarbes (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*

1862. PASCOE (Frans.-P)., 1, Burlington Road Westbourne Park, W., à Londres. — *Coléoptères, principalement Longicornes*).

1869. PÉLISSIER (Émile), chef de bataillon au 70e régiment de ligne. — *Coléoptères.*

1857. PELLET (P.), avocat, à Vernet-les-Bains par Villefranche-de-Conflent (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères de son département.*

1862. PERAGALLO (Al.), directeur des Contributions indirectes, à Aurillac (Cantal). — *Coléoptères d'Europe.*

1862. PÉREZ, professeur à la Faculté des Sciences, rue Prosper, 7, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale, Anatomie.*

1850. PEREZ ARCAS (don Laureano), professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, calle de la Huertas, 14, à Madrid. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1838. PERRIS (Édouard), ✻, conseiller de préfecture, à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale, Mœurs des Insectes.*

1851. PERROUD (Benoist-Philibert), quai Saint-Vincent, 43, à Lyon (Rhône), — *Coléoptères.*

1866. PEYERIMHOFF (DE), à Colmar (Alsace). — *Lépidoptères d'Europe.*

1854. Peyron (Edmond), négociant, à Beyrouth (Syrie). — *Coléoptères.*

1857. Piccioli (Ferdinand), s.-inspecteur du Musée royal d'histoire naturelle, via Romana, 19, à Florence (Italie). — *Coléoptères et Hyménoptères.*

1833. Pictet, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Académie, à Genève. — *Entomologie générale, Névroptères.*

1870. Pinot (révérend père), dominicain enseignant à l'École Saint-Charles, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). — *Entomologie générale, principalement Diptères d'Europe.*

1870. Piot (Charles), employé à la Compagnie parisienne d'éclairage par le gaz, rue Soufflot, 17. — *Diptères.*

1862. Pissot, inspecteur des forêts, conservateur du bois de Boulogne, à l'abbaye de Longchamps, par Neuilly (Seine). — *Entomologie appliquée à la Sylviculture et à l'Agriculture.*

* Poey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, calle Aguila, 157, à la Havane (Cuba). — *Lépidoptères et Coléoptères.*

1865. Ponson fils, place Kléber, 2, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. Poujade (Gustave Arthur), préparateur au laboratoire d'Entomologie du Muséum d'Histoire naturelle, boulevard de l'Hopital, 115. — *Coléoptères et Lépidoptères, Iconographie entomologique.*

1857. Pradier (Ernest), G O ✵, général de brigade, rue des Bourdonnais, 13, à Versailles. — *Coléoptères.*

1867. Présas (Manuel y), bachelier en médecine, à Matanzas (île de Cuba). — *Entomologie générale.*

1867. Preudhomme de Borre (Alfred), conservateur-secrétaire du Musée royal d'Histoire naturelle, place du Musée, à Bruxelles (Belgique). — *Entomologie générale, Coléoptères, principalement Hétéromères.*

1867. Puls, pharmacien, place de la Calandre, 11, à Gand (Belgique). — *Hyménoptères et Diptères.*

1856. Puton (A.), docteur en médecine, à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères d'Europe.*

1865. Pyot (Victor), ex-contrôleur des contributions directes, à Gien (Loiret). — *Coléoptères de France.*

1862. Radoschkovski (Octave), général d'artillerie de la Garde impériale, à Saint-Pétersbourg. — *Hyménoptères.*

1867. Raffray (Achille), à Saint-Eugène, commune d'Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. Ragonot (Émile-L.), rue de Buffon, 33. — *Lépidoptères d'Europe, spécialement Microlépidoptères.*

1855. Rattet (Frédéric), vérificateur à la Banque de France, rue de Trévise, 37. — *Lépidoptères.*

1868. Rattet (Paul), vérificateur à la Banque de France, boulevard Saint-Germain, 20. — *Lépidoptères d'Europe.*

1868. Ray (Jules), conservateur du Musée d'histoire naturelle, à Troyes (Aube). — *Entomologie générale, principalement Microlépidoptères et Arachnides.*

* Reiche, négociant, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10. — *Coléoptères.*

1835. Reichenbach, directeur du Muséum royal d'histoire naturelle de Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1860. Revelière (Jules), receveur de l'enregistrement, à Blain (Loire-Inférieure). — *Coléoptères.*

1865. Revelière (Eugène), naturaliste, à Porto-Vecchio (Corse). — *Coléoptères d'Europe.*

1870. Riley, C. V. State Entomologist Room, 28, Insurance Building, à Saint-Louis (Missouri, États-Unis). — *Hémiptères.*

1866. Rizaucourt (Jean-Baptiste), rue de la Rotonde, 63, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1849. Robin (Charles), ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École de Médecine de Paris, etc., rue Hautefeuille, 19. — *Anatomie, Acariens, Annélides.*

1862. Romans (baron Fernand de), rue d'Orléans, 6, à Angers (Maine-et-Loire). — *Entomologie générale.*

1848. Rosenhauer (W.-G.), professeur d'histoire naturelle à l'Université, à Erlangen (Bavière). — *Entomologie générale, Biologie des Insectes.*

1870. Rottenberg (le baron de), à Muhlgast, près Rauden (Silésie inférieure, Prusse). — *Coléoptères d'Europe.*

1841. Rouget (Auguste), rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, surtout ceux d'Europe, Mœurs des Insectes.*

1852. SALLÉ (Auguste), naturaliste-voyageur, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Entomologie générale, Coléoptères d'Amérique.*

1855. SAND (Maurice), ✳, au château de Nohant, près La Châtre (Indre). — *Entomologie générale, Lépidoptères du centre de la France.*

1851. SAULCY (Félicien-Henry CAIGNART DE), rue Chatillon, 3, à Metz (Lorraine). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. SAULCY (Félix CAIGNART DE), C ✳, membre de l'Institut, rue du Cirque, 17. — *Entomologie générale.*

1835. SAUNDERS (le chevalier Sidney-Smith), consul général de S. M. Britannique, à Corfou (Grèce). — *Entomologie générale de la Grèce, spécialement Hyménoptères et Strepsiptères.*

1842. SAUNDERS (William-Wilson), Hillfield, Reegate Surrey (Angleterre). — *Entomologie générale.*

1869. SAUNDERS (Édouard), à Hillfield, Reegate Surrey (Angleterre). — *Entomologie générale, principalement Buprestides.*

1851. SAUSSURE (Henri DE), ✳, licencié ès sciences, Cité 23, à Genève, et à Bonne-sur-Ménage (Haute-Savoie). — *Entomologie générale, Hyménoptères.*

1861. SCHAUFUSS (L.-W.), docteur en philosophie, Stiftstrasse, 8, à Dresde (Saxe). — *Entomologie générale.*

1869. SCHEIDEL, au Museum Sentrenberg, à Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères.*

1862. SCHLUMBERGER (Gustave), Pension Millet, à Nice (Alpes-Maritimes). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. SCHLUMBERGER-DOLLFUS (Jean), à Guebeviller (Alsace). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1858. SCHUSTER (Maurice), 614, South Fourth street, à Saint-Louis (Missouri, États-Unis). — *Coléoptères.*

1864. SEIDLITZ (docteur George), naturaliste, à Dorpat (Russie). — *Coléoptères.*

1869. SEDILLOT (Maurice), étudiant en droit, rue de Tournon, 4. — *Coléoptères d'Europe et d'Afrique, et particulièremet Erotyliens.*

1834. SELYS-LONGCHAMPS (Ed. DE), ✠, membre de l'Académie royale des sciences de Belgique, sénateur, boulevard de la Sauvenière, 34, à Liége (Belgique). — *Névroptères, principalement Odonates, Lépidoptères d'Europe.*

[For pages CXXI and CXXII see subsequently]



1860. Senac (Hippolyte), docteur en médecine, à Vichy (Allier). — *Coléoptères.*

1860. Senneville (Gaston de), auditeur à la Cour des comptes, rue de l'Université, 8. — *Coléoptères de France.*

1865. Sharp (David), Dumfriesshire S. Cotland, Tornhill (Écosse). — *Coléoptères.*

1843. Signoret (Victor), docteur en médecine, pharmacien, rue de Seine, 51. — *Hémiptères.*

1863. Simon (Eugène), rue Cassette, 24. — *Arachnides, surtout Aranéides d'Europe.*

1863. Solsky (Simon), Wassilieusky Ostrow, 2 ligne, 19, log. n° 5, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1850. Stainton, Mountsfield, Lewisham, near London. — *Lépidoptères, spécialement Tinéites.*

1854. Stål (Charles), professeur d'Entomologie et directeur du Musée à l'Académie royale des Sciences de Suède, à Stockholm. — *Entomologie générale, Hémiptères.*

1858. Staudinger (Otto), docteur en philosophie, An der Bürgerwiese, 15, à Dresde (Saxe). — *Lépidoptères d'Europe et des pays limitrophes.*

1868. Stefanelli (Pietro), professeur des sciences physico-chimiques au lycée royal Dante, via Pinti, 57, à Florence (Italie). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères d'Europe.*

1862. Stierlin, doct[r] en médecine, à Schauffausen (Suisse). — *Coléoptères.*

1870. Taczanoswski (Wladislas), conservateur du Musée zoologique de Varsovie (Pologne). — *Entomologie générale, principalement Aranéides.*

1856. Tappes (Gabriel), caissier à la Banque des chemins de fer d'intérêt local, rue Nollet, 27, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères d'Europe, Cryptocéphalides européens et exotiques.*

1868. Teinturier (Victor-Maurice), médecin-major au 11[e] régiment d'artillerie, à Versailles (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1871. Thevenet (Jules), ingénieur civil, rue de Douai, 61. — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1846. Thibésard, rue Saint-Martin, 49, à Laon (Aisne). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

## V.



## X.



## Y.



## Z.

# TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

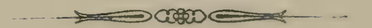
DES

## MÉMOIRES CONTENUS DANS CE VOLUME (1).

---



(1) Pour les noms d'auteurs des communications du Bulletin, nous renvoyons à la Table des matières.



1854. THOMSON (James), rue de l'Université, 23, à Paris, et rue Quinault, villa Elderslie, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères.*

1870. THUAN (l'abbé Théodore), vicaire au Champs, par Saint-Lambert-du-Lattug (Maine-et-Loire). — *Coléoptères de France.*

1858. TOURNIER (H.), négociant, à Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*

1867. UHAGON (Serafin DE), calle de Serrano, 6, 2°, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères en général, Insectes d'Espagne spécialement.*

1856. VALDAN (DE), C. ✻, général de brigade, à l'École militaire, à Paris. — *Coléoptères.*

1871. VALLETTE (Réné), instituteur, place du Marché, à Fontenay-le-Comte (Vendée). — *Coléoptères et Lépidoptères de France.*

1865. VARIN (Théodore), ✻, ex-chirurgien major de la marine, Grande-Rue, 81, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1855. VESCO, ✻, médecin principal de la Marine, rue Saint-Roch, 9, à Toulon (Var). — *Coléoptères.*

1867. VILARO (Jean), bachelier en médecine, à la Havane (Cuba). — *Entomologie générale.*

1869. VOLXEN (Camille VAN), membre de la Société entomologique belge, boulevard du Régent, 5, à Bruxelles. — *Coléoptères, principalement Lamellicornes et Longicornes.*

1862. VUILLEFROY-CASSINI (Félix DE), rue de Laval, 27. — *Coléoptères et Hémiptères.*

1836. WAGA, professeur d'histoire naturelle, à Varsovie (Pologne). — *Entomologie générale et appliquée.*

1865. WANKOWIEZ (Jean), naturaliste, à Minsk, par Varsovie (Lithuanie). — *Coléoptères, principalement ceux de Pologne.*

1857. WENCKER, à Viterne, près Nancy (Meurthe-et-Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1856. WESTRING, employé supérieur des douanes, à Gothenbourg (Suède). — *Coléoptères.*

1833-1860. WESTWOOD, professeur à l'Université d'Oxford, Taylorian Institute. — *Entomologie générale.*

1865. WEYERS, secrétaire de la Société entomologique belge, rue du

Persil, 3, à Bruxelles. — *Coléoptères, principalement Buprestides et Longicornes d'Europe.*

1849. Wollaston (T. Vernon), 1, Barnpark Terrace, Teingmouth, Devonshire, près Londres (Angleterre). — *Coléoptères.*

1871. Wrigh (Edward-Perceval), professeur de botanique à l'Université, à Dublin. — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1870. Xambeu (Vincent), lieutenant au 22e régiment de ligne, au Puy (Haute-Loire). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe et d'Algérie.*

1870. Zapater (Bernardo), place San-Miguel, 5, à Madrid. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1833-1858. ZETTERSTEDT, professeur de zoologie, à Lund (Suède). — *Entomologie générale, Diptères.*

1869. Zuber-Hofer (Charles), négociant à Dornach (Alsace). — *Coléoptères de France.*

356.

---

## MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1871.

MM.

Capiomont, de Paris.
Frivaldsky, à Pesth (Hongrie).
Le Correur, à Amiens

---

## MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1871.

MM.

Bavay (Arthur), à Brest.
Boyer (le baron), à Paris.
Félix (Eugène), à Leipzig (Saxe).
Montagné, à Paris.
Olivier-Delamarche, à Bône (Algérie).
Stableau, à Plaisance-Paris.

# TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

## MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

---

## A.



(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, depuis 1850, se charger de dresser cette table ainsi que celle des Auteurs.

## B.



## C.

## D.



## E.

## F.



## G.

## H.

## I.



## L.

## M.



## N.

## O.



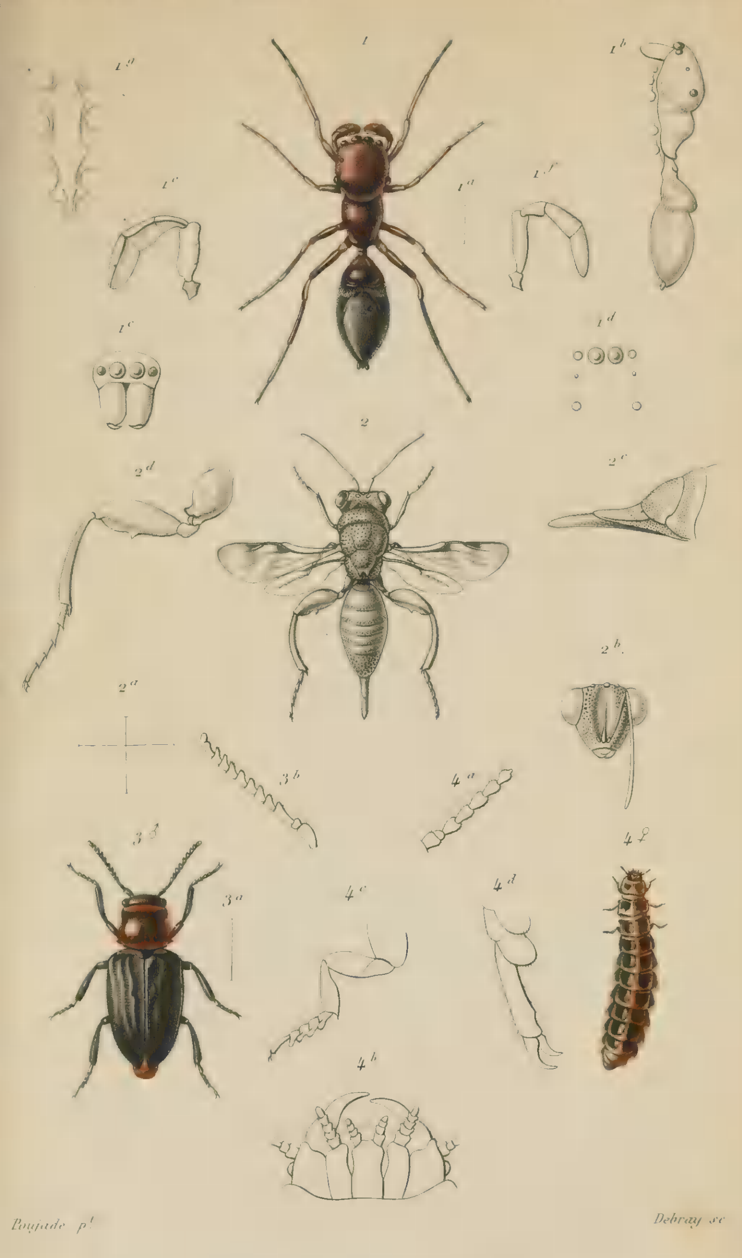
## P.

R.



S.

## T.




Poujade p.t Debray sc.

1. *Salticus myrmicæformis*, ♂. Lucas.

2. *Allocera unicolor*, ♀. Lucas.

3 à 4. *Malacogaster Bassii*, ♂ et ♀. Lucas.

Imp. Houiste, Paris.




Poujade p[t] Debray sc

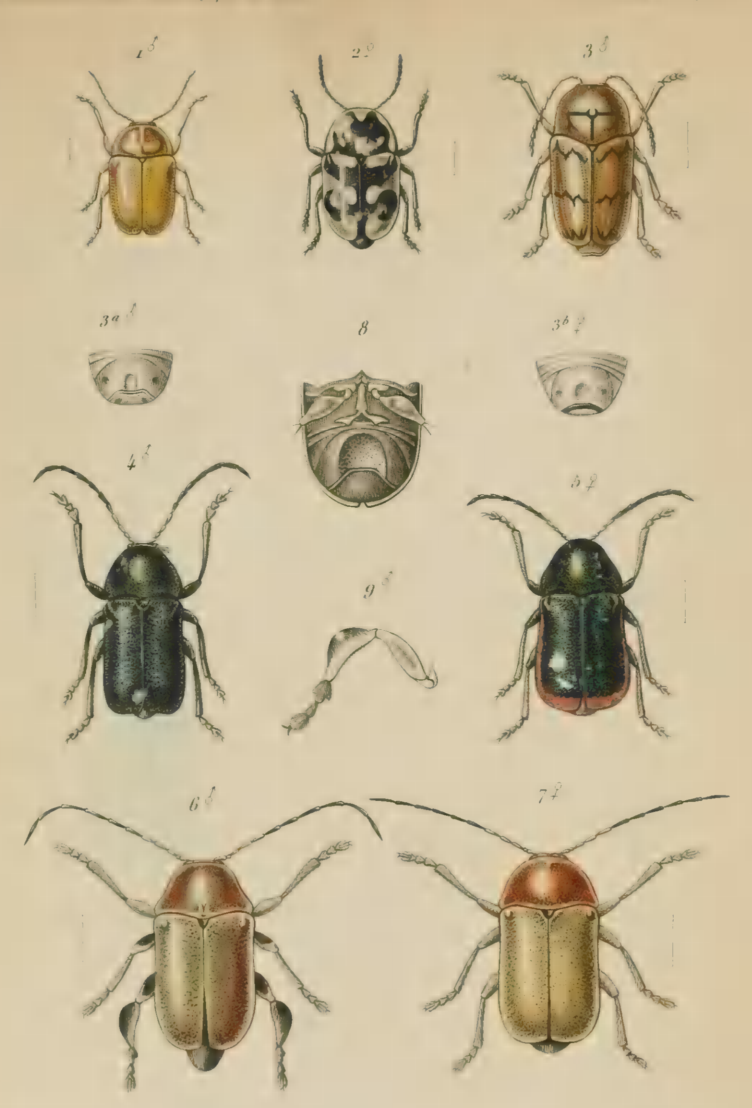
1 et 2. Aberration d'Argynnis Niobé. ♀.

3. Cleogene lutearia hermaphrodite.

4. Chenille de Chelonia Quenselii.

5 et 6. Aberration d'Argynnis Aglaia. ♂.

Imp. Houiste. Paris.




G. Tappes del. Debray sc.

Cryptocéphalides. (Pl. II.)
Espèces nouvelles ou rares.

Imp. Bouste




Goossens pinx! Debray sc

1. Eupithecia Pyrenaeata, P. Mab.
2. " Pulchellata, St.
3. " Dodoneata, Gn.
4. " Chloerata, P. Mab.
5. Nemoria Herbaria, Hb.
6. Hydrelia Numerica, Bdv.
7. Pyralis Farinalis, L.
8. Thera Firmata, Hb.

Imp. Houiste, 5 r. Mignon, Paris.

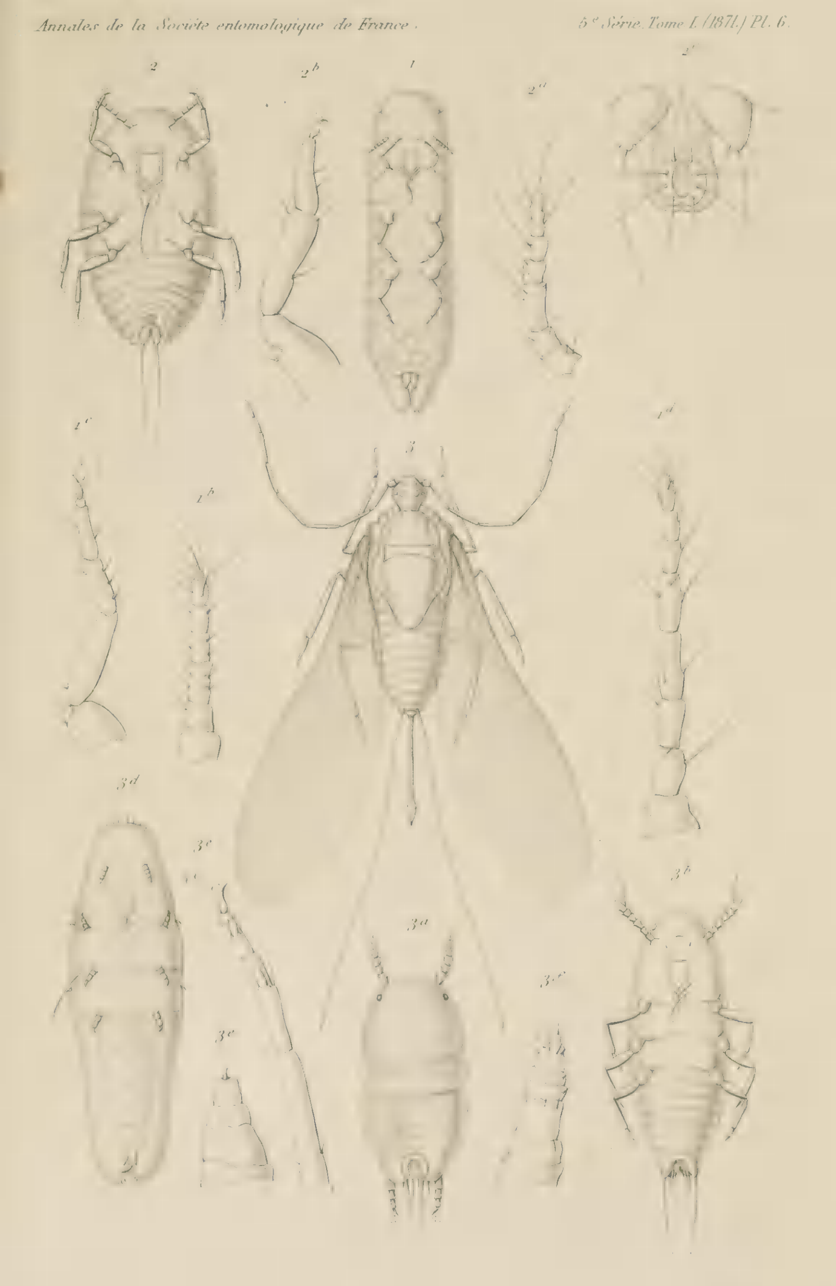


*Thévenet et Poujade del.* *Debray sc.*

1 à 6. *Mystacida trifaciata*, Thevenet.

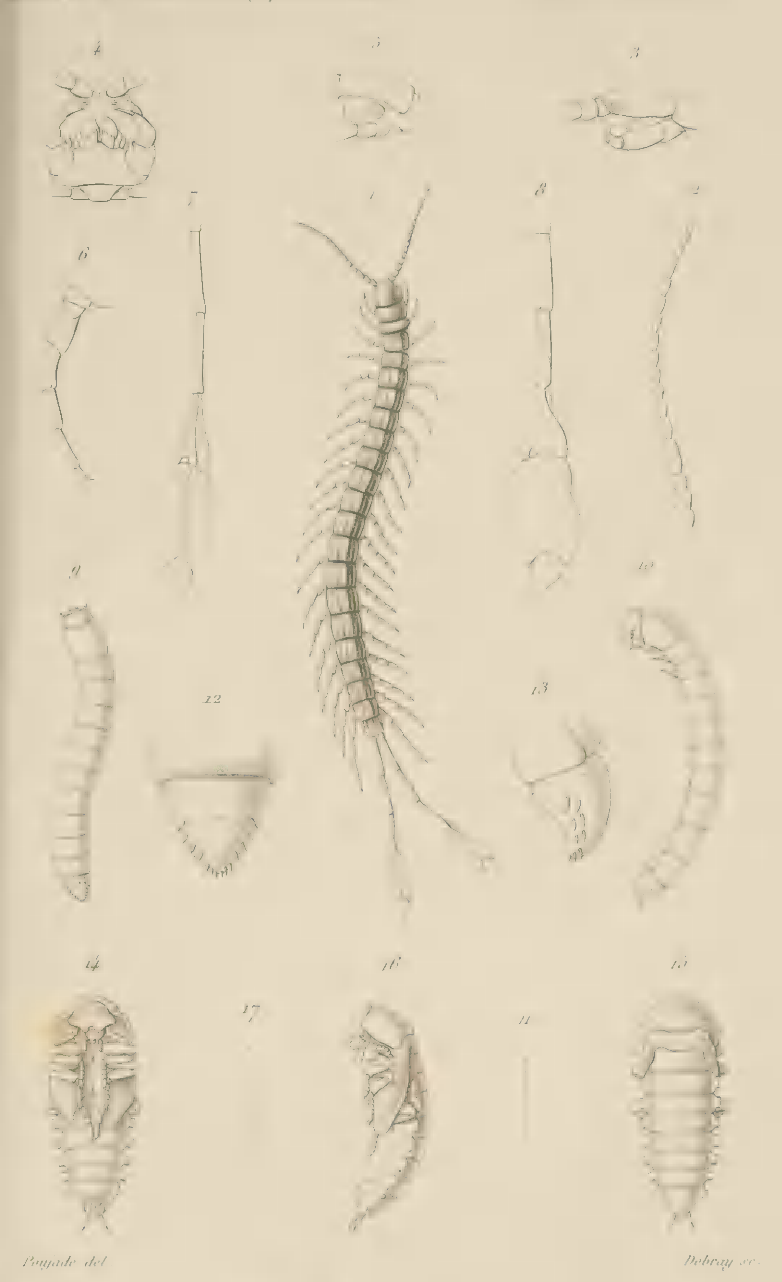
7 à 8 *Aberration d'Anthocharis Cardamines*.

*imp. Houiste 5 r. Mignon*




*Coccides.* Pl. VIII.

Imp. Houiste. 5 r. Mignon. Paris.

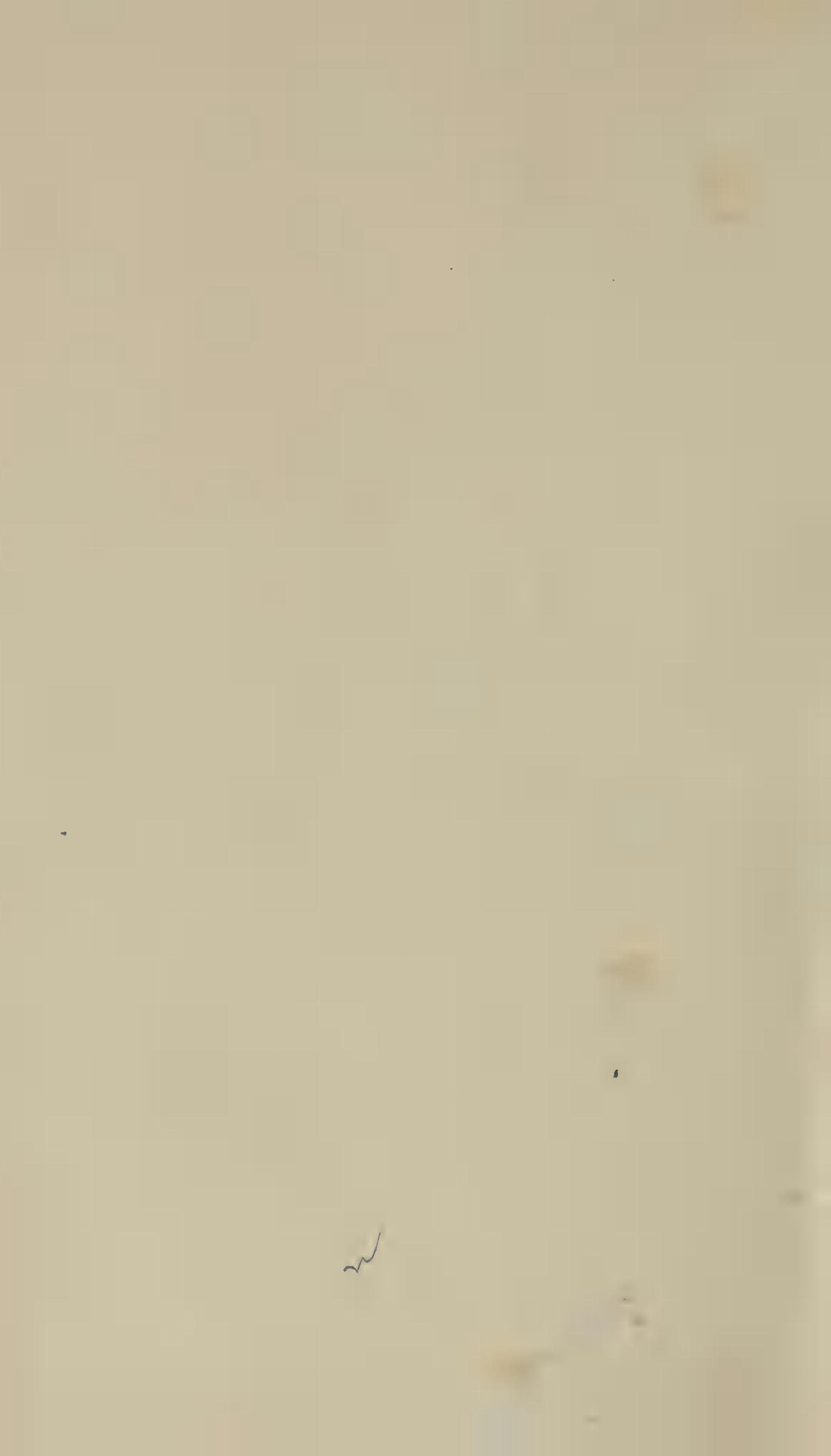



1 à 7. *Eucorybas Grandidieri*, Lucas

8, id. *crotalus*, Gerst.

9 à 17. Métamorphoses de l'*Opatrum sabulosum*, Linn.

Imp. Houiste, 5 r. Mignon Paris






SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES